

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



JOURNAUX

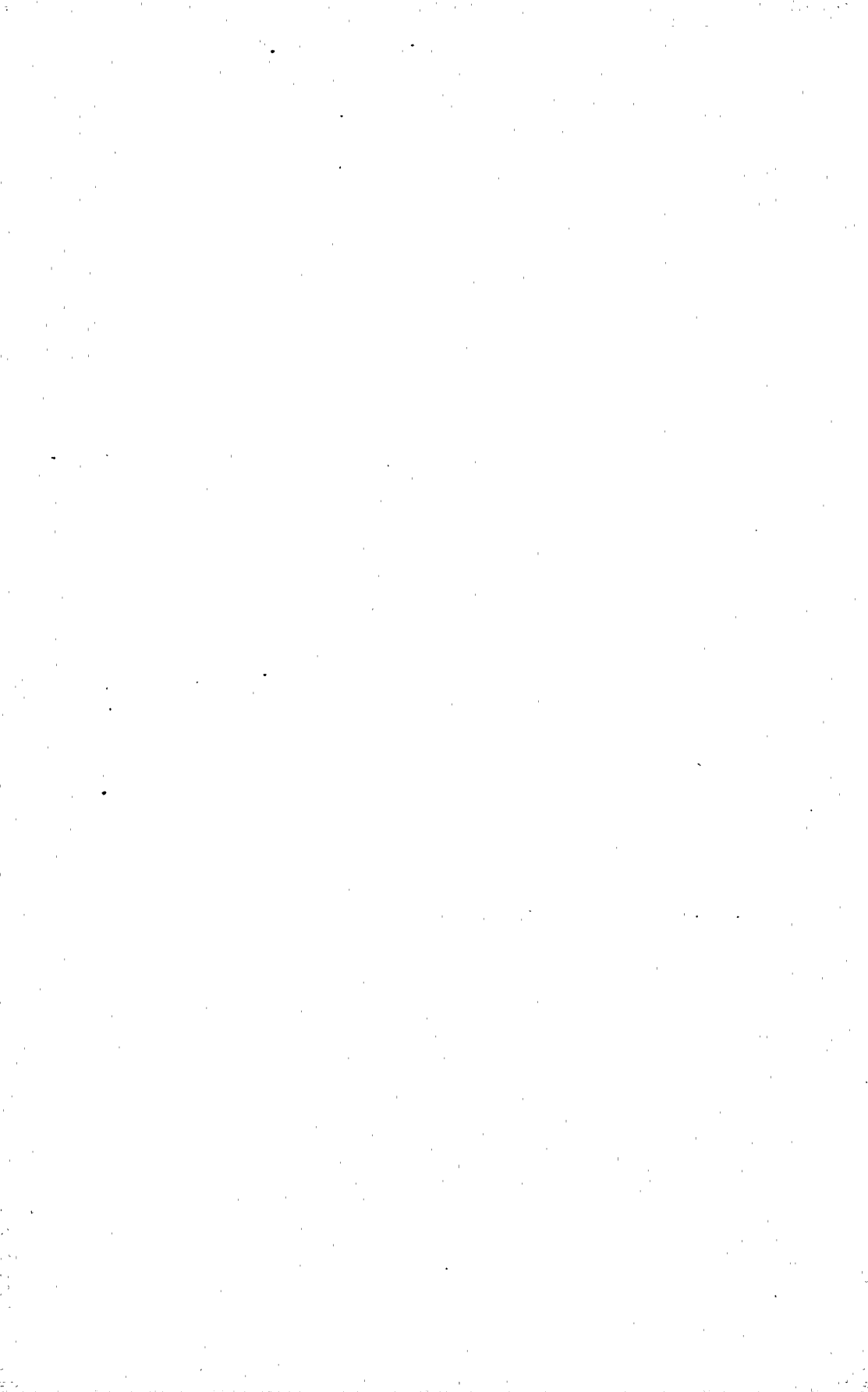
DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

~~~~~  
VOL. XXVI.

---

---



# JOURNAUX

DE

## L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

### PROVINCE DU CANADA.

---

DEPUIS LE 8 JUIN JUSQU'AU 15 AOUT 1866,  
LES DEUX JOURS INCLUS.

---

---

DANS LES VINGT-NEUVIÈME ET TRENTIÈME ANNÉES DU RÈGNE DE  
NOTRE SOUVERAINE DAME LA REINE VICTORIA.

ÉTANT LA 5ÈME SESSION DU 8ÈME PARLEMENT PROVINCIAL DU CANADA.

SESSION 1866.

---

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

---

Vol. XXVI.

---

OTTAWA:  
IMPRIMES PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.



## PROCLAMATIONS.

Province du }  
Canada. }

J. MICHEL.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec* le VINGT-HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, et à chacun de vous—SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec*; ET ATTENDU que dans et par un acte du parlement du royaume-uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, fait et passé durant la session tenue en les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé: "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le gouvernement du *Canada*," il est en autres choses statué, qu'il sera loisible au Gouverneur de la Province du *Canada* pour le temps d'alors de fixer tels lieu ou lieux dans aucune partie de Notre dite Province du *Canada*, et tels temps, où devront se tenir la première et toute autre session du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de Notre dite Province qu'il jugera convenables, et que tels temps et tels lieux pourront être changés, selon que le Gouverneur le jugera à propos et plus propre à la convenance générale et au bien public, en donnant avis suffisant à cet égard, comme il apparaîtra plus amplement dans et par le dit acte, en y référant; SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'*Ottawa*, MERCREDI, le SIXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOINS, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général SIR JOHN MICHEL, C. C. B., administrateur du Gouvernement de Notre Province du *Canada*, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTRÉAL, dans Notre dite Province, ce VINGTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-cinq, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
Canada. }

J. MICHEL.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa le SIXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le VINGTIÈME jour du mois d'OCTOBRE dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au SIXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'Ottawa, LUNDI, le QUINZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général SIR JOHN MICHEL, C. C. B., administrateur du Gouvernement de Notre Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTREAL, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-cinq, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
Canada. }

J. MICHEL.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le QUINZIÈME jour du mois de JANVIER courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le VINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au QUINZIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CON-



VENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'*Ottawa*, VENDREDI, le SEIZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général SIR JOHN MICHEL, C. C. B., administrateur du Gouvernement de Notre Province du *Canada*, et Commandant de Nos Forces en icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTRÉAL, dans Notre dite Province, ce HUITIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
*Canada.* }

J. MICHEL:

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le SEIZIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Huitième jour du mois de Janvier dernier, NOUS AVIONS JUGÉ A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au SEIZIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'*Ottawa*, MARDI, le VINGTIÈME jour du mois de MARS prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant-Général SIR JOHN MICHEL, C. C. B., administrateur du Gouvernement de Notre Province du *Canada*, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTRÉAL, dans Notre dite Province, ce SEPTIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
Canada. }

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le VINGTIÈME jour du mois de MARS courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le SEPTIÈME jour du mois de FÉVRIER dernier, NOUS AVIONS JUGE A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au VINGTIÈME jour du mois de MARS courant, auquel temps vous étiez tenu et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, NOUS AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'Ottawa, MARDI, le VING-QUATRIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hotel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTREAL, dans Notre dite Province, ce QUATORZIÈME jour de MARS, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
Canada. }

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois d'AVRIL courant, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le QUATORZIÈME jour du mois de MARS dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-QUATRIÈME jour du mois d'AVRIL courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité d'*Ottawa*, SAMEDI, le DEUXIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : TÉMOIN, Notre-Très-Fidèle et Bien-Aimé Ccusin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICONTE MONCK, Baron Monck de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Île du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de MONTREAL, dans Notre dite Province, ce DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }  
Canada. }

MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-estimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le DEUXIÈME jour du mois de JUIN prochain, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au DEUXIÈME jour du mois de JUIN prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à VENDREDI, le HUITIÈME jour du mois de JUIN prochain de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité d'*Ottawa*, le dit DEUXIÈME jour de JUIN prochain, et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargé à cet égard ; Vous commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite cité d'*Ottawa* VENDREDI le HUITIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour la DÉPÊCHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite province, être ordonnées.

---

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de *Ballytrammon* dans le comté de *Wexford*, Gouverneur Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de *l'Île du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'Icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'*Ottawa*, dans Notre dite Province du *Canada*, ce SEPTIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six, et de Notre Règne la Vingt-neuvième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

---

# JOURNAUX

DE

# L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

# CANADA.

SESSION, 1866.

Vendredi, 8 Juin, 1866.

**M**ESSAGE de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *Réné Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Salle des Séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Salle de Séances du Conseil.

Et étant de retour,

M. l'Orateur a informé la Chambre que, durant la vacance, il avait adressé son Mandat au Greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer un nouveau Writ d'Election pour remplir la vacance qui a eu lieu depuis la dernière Session, et que le Greffier de cette Chambre avait reçu le Certificat suivant :—

Province du *Canada*, } Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Election,  
SAVOIR : } en date du treizième jour de Septembre dernier, émis par Son Excellence l'administrateur du gouvernement, et adressé au Shérif du Comté de *Wentworth* (*E. Cartwright Thomas*, Ecuyer), Officier Rapporteur *ex officio* de la Division Nord du Comté de *Wentworth* pour l'Election d'un membre devant représenter la dite division dans l'Assemblée Législative de cette Province, dans le présent Parlement, en remplacement de *William Notman*, Ecuyer, qui, depuis son Election comme Représentant de la dite Division Nord du Comté de *Wentworth*, est décédé, *James McMonies*, Ecuyer, a été rapporté comme étant dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du Writ d'Election, en date du premier jour de Novembre courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Québec, 14 Novembre 1865.

EDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

*James McMonies*, Ecuyer, Membre pour la Division Nord du Comté de *Wentworth*, ayant préalablement prêté Serment, conformément à la Loi, et signé devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège en Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un bill pour autoriser l'arrestation et l'emprisonnement jusqu'au huitième jour de Juin mil huit cent soixante-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne et le Gouvernement de Sa Majesté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce Bill.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission de présenter un Bill pour mettre les habitants du *Bas-Canada* à l'abri des injustes agressions commises par des sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Salle des Séances du Conseil Législatif, il a plu à Son Excellence de prononcer un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie, laquelle il a lue à la Chambre comme suit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je suis heureux d'avoir cette nouvelle occasion de profiter de vos conseils dans la condition du Gouvernement, et j'espère que vous trouverez dans les magnifiques Edifices érigés dans la Cité choisie par Sa Majesté pour être le Siège du Gouvernement, de plus grandes facilités pour l'expédition des affaires publiques, et ces édifices répondront suffisamment à la grandeur future de ce Pays.

Immédiatement après la clôture de la dernière Session du Parlement, je convoquai, d'après les instructions du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un Conseil de Commerce, composé de représentants des différentes Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique*.

J'ai donné ordre que les délibérations de ce corps fussent mises devant vous.

Je ferai mettre devant vous les papiers se rapportant à la terminaison du Traité de Réciprocité avec les *Etats-Unis d'Amérique*, et aux négociations au sujet de nos relations commerciales avec ce Pays.

Il est maintenant devenu plus impérieux que jamais d'ouvrir, par l'extension du commerce du Pays avec d'autres Nations, de nouveaux marchés aux produits variés de notre industrie.

En conséquence de l'avis donné pour la terminaison du Traité de Réciprocité, je sentis le besoin d'envoyer, pendant l'hiver, avec l'assentiment et l'approbation du Gouvernement

de Sa Majesté, une députation représentant les Colonies de l'Amérique Britannique du Nord aux Indes Occidentales et au Brésil, pour s'assurer des meilleurs moyens de développer et d'étendre des relations commerciales avec ce Pays. Le retour de la Délégation de sa mission est si récent qu'elle n'a pu encore présenter son Rapport, mais il vous sera communiqué aussitôt qu'il aura été reçu.

Les menaces et préparatifs pour une attaque contre le Canada, constamment et ouvertement faits par un corps d'hommes organisés dans les Etats-Unis d'Amérique, et connus sous le nom de "Féniens," m'a forcé, depuis la dernière Session du Parlement, de l'avis de mes Ministres, d'appeler au service actif une grande partie de la Force Volontaire de la Milice Provinciale.

L'esprit qu'a manifesté le peuple et sa promptitude à répondre à ma proclamation, ont reçu l'approbation bien méritée du Gouvernement de Sa Majesté.

Les événements qui ont signalé ces derniers jours fournissent de nouvelles preuves de la nécessité des mesures de précaution qui ont été adoptées.

La Province a été envahie par une bande de maraudeurs sans loi, mais je félicite le Pays de ce qu'ils ont été promptement rencontrés et forcés sous vingt-quatre heures de faire une retraite précipitée.

Je déplore la perte de vies et les souffrances du brave corps des Volontaires Canadiens dans l'engagement qui a eu lieu en repoussant si promptement les envahisseurs qui avaient attaqué le Pays; et j'ai l'assurance que vous n'oublierez pas d'atténuer, autant qu'il sera en votre pouvoir de le faire, les malheurs si malicieusement infligés à plusieurs familles. Mais tout en sympathisant à leurs afflictions particulières, je dois féliciter le Pays de ce que le premier cri d'alarme a montré que le Canada possède dans ses Volontaires un corps d'hommes prêts, au péril de leurs vies, à défendre leur Reine et leur Pays.

Les événements récents ont soulevé le peuple entier; et il est maintenant en évidence pour tout le monde que toutes les ressources du Pays, en hommes tout comme en argent, seront de bon cœur et en tout temps mises à la disposition de l'autorité pour repousser toute invasion de nos foyers.

Dans les mesures de défense que j'ai été appelé à prendre, j'ai reçu l'assistance constante du Lieutenant-Général Commandant, et de l'Amiral Sir James Hope. C'est aussi pour moi une source de vrai plaisir d'avoir à reconnaître le courageux dévouement dont ont fait preuve les officiers et hommes des forces Militaires et Navales de Sa Majesté en Canada.

Je suis heureux de pouvoir dire que le Président des Etats-Unis a lancé une Proclamation déclarant que de graves infractions aux lois de ce Pays ont été commises et se commettent par des personnes mal disposées dans son Territoire et sa Juridiction contre les Possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, et requérant tous les Officiers de son Gouvernement de faire tous leurs efforts pour les réprimer. J'espère que cette démarche empêchera bientôt ce Pays d'être exposé à de nouvelles agressions par des citoyens d'une nation en relations amicales avec la Grande Bretagne.

Le maintien de la Force en service actif, que le Gouvernement a été obligé d'appeler, a entraîné une Dépense considérable à laquelle il n'a pas été pourvu par les Votes de la dernière Session.

Les comptes de cette Dépense seront spécialement mis devant vous, et j'ai l'assurance que vous passerez immédiatement un Bill d'indemnité pour cette infraction inévitable des dispositions de l'Acte d'Audition des Comptes Publics.

Des événements récents montrent la nécessité d'étendre au Bas-Canada l'Acte chapitre 98 des Statuts Refondus pour le Haut-Canada, pour protéger les habitants de cette section de la Province contre les agressions criminelles de la part de sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté. Il est aussi devenu nécessaire, pour la conservation de la loi et de l'ordre, d'adopter une marche semblable à celle suivie dans la présente Session du Parlement Impérial pour la suspension temporaire du writ d'Habeas Corpus. J'appelle votre attention immédiate sur les mesures nécessaires.

J'ai, par Proclamation, fixé le premier jour d'Août prochain, pour la mise en force du Code Civil du Bas-Canada, passé dans la dernière Session du Parlement.

Le Code de Procédure Civile du Bas-Canada tel que rapporté par les Commissaires sera soumis à votre adoption pendant cette Session.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

J'ai fait connaître mon désir que les Comptes Publics pour l'année courante et le Budget des Dépenses pour l'année prochaine fussent mis devant vous.

Je vous félicite des résultats très satisfaisants du commerce du Pays pendant l'année dernière : le Revenu a tellement dépassé les Estimations, que j'ai pu sans inconvénient faire face aux dépenses considérables et imprévues dont le Pays s'est trouvé chargé.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

La grande question de l'Union des Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique est arrivée maintenant à une position telle qu'elle fait espérer une prompt solution favorable. C'est pourquoi je me flatte et je crois qu'il sera possible d'adopter, pendant la présente Session, les mesures nécessaires pour compléter, en ce qui concerne cette Province, les détails du projet, et j'ose exprimer le confiant espoir que le prochain Parlement qui se tiendra dans ces murs ne se bornera pas à une Assemblée de Représentants du Canada, mais comprendra ceux de toutes les Colonies Britanniques de l'Amérique Septentrionale.

J'ai le plaisir de pouvoir vous féliciter de la prospérité générale qui règne dans toutes les classes de la société en cette Province, et je prie Dieu que vos Conseils guidés par la Divine Providence assurent ce qui est la fin véritable de tout Gouvernement, l'avancement moral et matériel de la masse du peuple.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général Macdonald, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier,

*Ordonné*, Que le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature soit pris en considération Lundi prochain.

*Ordonné*, Que les Votes et Délibérations de cette Chambre soient imprimés, après avoir été examinés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression; et que nul autre que celui qu'il désignera pour cet objet ne se permette de les imprimer.

*Résolu*, Qu'il soit nommé des Comités Spéciaux Permanents de cette Chambre pour les objets suivants :—1. Des Privilèges et Elections :—2. Des lois expirantes :—3. Des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.—4. Des Divers Bills Privés.—5. Des Ordres Permanents.—6. Des Impressions.—7. Des Dépenses Contingentes.—8. Des Comptes Publics.—9. Des Banques et du Commerce.—10. D'Immigration et de Colonisation; lesquels dits Comités auront respectivement pouvoir de s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire Rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur iceux; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Résolu*, Que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'Election d'un Membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'en suivront; et si deux Membres sont élus pour la même Division Electorale, ils devront s'absenter jusqu'à ce que l'Election soit décidée.

*Résolu*, Que s'il appert qu'une personne a été élu Membre de cette Chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues ou de menées, la Chambre procédera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui ont pris une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.

*Résolu*, Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un Membre de l'Assemblée Législative, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra du Parlement Provincial, ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit tendant au renversement de la Constitution.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre un Rapport du Bibliothécaire de l'Assemblée Législative sur l'état de la Bibliothèque du Parlement, lequel a été lu comme suit :—  
*A l'Assemblée Législative du Canada, en Parlement Provincial assemblée :*

Le Bibliothécaire a l'honneur de présenter son Rapport sur l'état de la Bibliothèque Parlementaire, lequel est comme suit :—

La translation des Livres de Québec à Ottawa a pu se faire sans perte ni avaries notables.



L'opération de la mise en caisse à *Québec*, commencée le 28 Septembre dernier, s'est terminée le 26 Octobre. Pour le transport, on s'est servi de barges, qui ont remonté la rivière et les canaux ; par là, on a évité les retards et les inconvénients qu'eussent occasionnés les transbordements ou les changements de bateaux, si l'on eût choisi un autre mode de transport. Malgré l'état avancé de la saison et les mauvais temps, les barges sont arrivées heureusement à leur destination.

Le nouvel Edifice du Parlement n'étant pas encore prêt, il a fallu attendre plusieurs mois avant de débaler les livres. En attendant l'achèvement du bâtiment de la bibliothèque, on a préparé provisoirement la galerie de peinture et quelques chambres contiguës. Comme ces Chambres sont voisines des salles législatives, les Membres auront ainsi facilement accès aux livres durant la saison.

Ce n'est qu'au commencement du mois de Février qu'elles ont été prêtes pour la mise en place. Le déballage des livres a commencé le 5 Février et s'est continué jusqu'au 16 Mars, que le local à notre disposition se trouvant rempli, nous avons dû nous adresser au Bureau des Travaux Publics pour avoir de nouvelles installations. Il était difficile de nous en procurer, vu les besoins des autres Départements. Cependant on s'est fini par nous accorder une chambre destinée d'abord à servir de Salle à Fumer pour l'usage des Membres du Conseil Législatif.

L'achèvement et l'appropriation de cette pièce ont donné lieu à de nouveaux retards, si bien que nous n'avons pu reprendre avant la 9 Mai le déballage du reste des livres. Nous avons été depuis occupés constamment à mettre en place et à classer la collection dans les différentes parties de la Bibliothèque ; mais, malgré le supplément d'aide que l'on nous a permis d'avoir, ce travail n'est pas encore tout à fait terminé.

Néanmoins, tous les livres de la Bibliothèque, à l'exception de la section du Droit Français, restée à *Québec* sous la garde des Commissaires de la Codification des Lois du *Bas-Canada*—sont aujourd'hui retirés des caisses, et la plupart même sont rangés et classés avec ordre, autant du moins que l'a permis l'exiguïté du local que nous avons à notre disposition.

La Commission de Codification étant à la veille de clore ses travaux, Votre Bibliothécaire a donné avis au Secrétaire de cette commission de remettre au plus tôt à la Bibliothèque les Livres de Droit Français, afin que les Membres puissent, s'ils est possible, en avoir l'usage pendant la présente Session.

Comme ces livres doivent être bientôt expédiés ici, Votre Bibliothécaire désire insister respectueusement auprès de Votre Honorable Chambre sur la nécessité d'avoir un appartement additionnel contigu à ceux qui servent maintenant de bibliothèque. Les chambres que nous avons sont tout à fait insuffisantes pour placer nos livres commodément. Dans plusieurs cas, nous avons été obligés, à cause du manque d'espace, de mettre double rangée de livres sur les rayons, ce qui les tient en partie hors de la vue. On pense qu'il s'écoulera au moins deux années avant que la Bibliothèque permanente ne soit en état d'être occupée. En attendant, il est absolument indispensable que nous ayons quelque autre local non-seulement pour y mettre les livres, mais aussi pour pendre les cartes géologiques et hydrographiques de prix qui appartiennent à la Bibliothèque et qu'on ne peut consulter commodément dans les circonstances actuelles.

Avant le départ du Gouvernement de *Québec*, Votre Bibliothécaire, conformément aux instructions du Comité Conjoint de la Bibliothèque, a écrit au Recteur de l'Université *Laval* lui exprimant les remerciements du corps dirigeant et des officiers de la Bibliothèque pour l'usage gratuit pendant six ans des appartements spacieux qui ont généreusement été mis à la disposition de la Législature, pour recevoir une grande partie des volumes de la Bibliothèque qu'on ne pouvait placer faute d'espace dans l'Edifice du Parlement ; votre Bibliothécaire a en même temps profité de cette occasion pour prier l'Université de vouloir accepter certains doubles d'exemplaires et appareils astronomiques qui appartenaient à la Bibliothèque, comme une légère marque de reconnaissance des bons services de cette Institution. Ci-annexée est une copie de la correspondance qui a été échangée sur ce sujet.

Depuis la dernière Session, on n'a pu nécessairement ajouter qu'un petit nombre de volumes à la Bibliothèque, c'est pourquoi on n'a pas jugé nécessaire de faire imprimer un

catalogue supplémentaire; de plus, Votre Bibliothécaire et ses assistants ont consacré la plus grande partie de leur temps à arranger et classer les livres, afin qu'on puisse les consulter avec toute la facilité possible.

Dans l'état actuel d'encombrement par suite de la défectuosité inévitable des installations, Votre Bibliothécaire n'a pu, comme il l'avait espéré, donner dans ce Rapport l'énumération des volumes de la Bibliothèque, ni le nombre de ceux qui manquent sur les rayons et de la disparition desquels on ne peut se rendre compte. Il est obligé de remettre ces détails à une autre occasion, espérant alors pouvoir rendre compte d'une manière satisfaisante de l'état de la Bibliothèque, et des dispositions prises pour le soin et la conservation de la collection.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,  
Bibliothécaire, Assemblée Législative.

Bibliothèque du Parlement, 8 juin 1866.

*Correspondance entre le Bibliothécaire de l'Assemblée Législative et le Recteur de l'Université Laval.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,  
Québec, 4 octobre 1865.

*Au Révérend Recteur de l'Université Laval,—*

MONSIEUR,—Au moment où le Gouvernement se dispose à transférer ses Bureaux à Ottawa, l'Administration de la Bibliothèque manquerait à son devoir si elle ne s'empressait de vous remercier de la libéralité dont vous et votre estimable prédécesseur avez fait preuve à son égard, en lui permettant d'occuper à deux reprises différentes des appartements de l'Université Laval, pour y déposer une partie de notre collection: et cela sans exiger aucune compensation pour le loyer et le chauffage de ces chambres durant les six années que nous avons passées à Québec.

Dans la Session de 1864, le Comité Conjoint de la Bibliothèque, en prévision de la translation du Siège du Gouvernement à Ottawa, délibéra sur la manière la plus convenable de reconnaître votre générosité, et résolut d'offrir à Votre Bibliothèque un Planétaire et un certain nombre d'ouvrages qui se trouvaient en double dans notre collection. Cette recommandation reçut la sanction du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative.

Je suis en conséquence chargé par les Deux Chambres de la Législature de vous exprimer leurs sentiments de vive reconnaissance, et de vous prier d'accepter, en souvenir du service rendu par votre Institution au Gouvernement, le Planétaire ci-dessus mentionné, ainsi que les volumes dont la liste est ci-incluse.

En même temps, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, que les Officiers de notre Bibliothèque n'oublieront jamais la bienveillance et la considération dont ils ont été l'objet de la part des divers membres de l'Université, et qu'ils ne cesseront de faire des vœux pour la prospérité de la noble Institution que vous dirigez avec tant d'éclat et de succès.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Recteur,  
Votre humble et obéissant serviteur,  
ALPHEUS TODD,  
Bibliothécaire de l'Assemblée Législative.

*Liste des ouvrages présentés à la Bibliothèque de l'Université Laval par le Comité de la Bibliothèque du Parlement.*

*Barbier. Dict. des Anonymes. 4 vols.*

*De Manne. Nouveau Dict. des Auteurs Anonymes.*

*Smith's History of Canada. 2 vols.*

(*Le Bailly d'Engel*), Mémoires  
*Cooper's Notions of the Americans.* 2 vols.  
*Roger's North America.*  
 Mémoires du Roi *Joseph.* 10 vols.  
 Négociations diplomatiques. 3 vols.  
*La Rochefoucauld.* Voyages dans les *Etats-Unis.* 8 vols.  
*Levasseur.* *Lafayette en Amérique.* 2 vols.  
*Phipps.* Voyage au Pole Boréal.  
*San Juan d'Ulloa.*  
 History of *Braddock's Expedition.*  
*Chevalier.* Voies de communication aux *Etats-Unis.* 2 vols. avec Atlas.  
*Stewart's Prince Edward Islands.*  
 Histoire de la dernière Guerre.  
 History of *America.*  
*Winterbotham's View of the United States.* 4 vols.  
*Spark's Correspondence on the American Revolution.* 4 vols.  
 Total, 51 volumes.

## UNIVERSITÉ LAVAL.

5 Octobre 1865.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, par laquelle vous m'informez que le Comité Conjoint de la Bibliothèque du Parlement accorde à l'Université *Laval* un planétaire et un certain nombre d'ouvrages dont vous m'envoyez la liste.

Veillez, monsieur, être l'interprète de notre reconnaissance auprès de l'Administration de la Bibliothèque du Parlement. Nous nous pensions suffisamment récompensés par l'honneur d'abriter une partie de la belle Collection de Livres que tous les citoyens de cette Ville regrettent de voir partir.

Je ne puis laisser passer cette occasion sans vous exprimer combien nous avons toujours été satisfaits des divers employés qui ont eu le soin de cette partie de la Bibliothèque qui a été placée à l'Université *Laval* durant ces six années.

Agréez, monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis

Votre très-dévoué serviteur,

E. A. TASCHEREAU, Ptre.,  
 R. U. L.

*Alpheus Todd*, Ecr.,

Bibliothécaire de l'Assemblée Législative.

## DONS FAITS À LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 8 AOUT 1865.

Par le Très-Honorable Comte *Russell*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Affaires  
 Etrangères.

The Catalogue of the Foreign Office Library. 1864.

Par le Sénat des *Etats-Unis.*

*Kennedy's Report on the Agriculture of the United States in 1860.*

Report on the Population of the *United States in 1860.*

Senate Journal, Documents and Reports, for 1863-64 and for 1864-65. 11 vols.

Catalogue of the Congress Library. 1864.

Par l'Etat de *Pennsylvanie.*

Executive Documents, 1864. 2 vols.

Laws, Senate and House Journals and Legislative Documents, 1865. 5 vols.

Adjutant General's Report for 1863 and 1864. 2 vols.

Report of Executive Military Department. 1864.

Revised Report on the Soldier's National Cemetery, *Gettysburg.*

Dr. *R. Reed.* In Memoriam.

State Law Reports, vol 48.

Par l'Etat de *Minnesota.*

Executive Documents and Legislative Journals for 1864. 4 vols.

Laws for 1865.

Report of Supreme Court, vol. 9.

Prize Essays on *Minnesota* in English and German.

*Par l'Etat d'Ohio.*

Senate and House Journals and Executive Documents for 1864. 4 vols.  
Laws for 1865.

State Agricultural Reports for 1863 and 1864. 2 vols.

Auditor's Report for 1864.

*Ohio* Statistics for 1864, et quelques brochures.

*Par l'Etat de Connecticut.*

Senate House Journals, Legislative Documents, Public and Private Acts, for 1865.  
5 vols.

General Statutes of *Connecticut*, 1866. 2 exemplaires.

*Par l'Etat de New Hampshire.*

Journals of Senate and Representatives and Laws for 1865.

State Law Reports. Vol. 18.

Adjutant General's Report, 1865. 2 vols. et quelques brochures.

*Par la Société Historique de New Hampshire.*

*New Hampshire* Historical Collections, vol. 7.

Municipal Register of the City of *Concord*.

*Par le Conseil-de-Ville de Boston, Massachusetts.*

Memorial of *Abraham Lincoln*, late President of the *United States*, 1865.

*Par J. F. Joy, Ecuyer, Détroit.*

Proceedings of the *Detroit* Commercial Convention, to discuss Reciprocity of Trade  
between the *United States* and *British North America*, in July 1865. 8 exem-  
plaires.

*Par M. le Supérieur du Séminaire de Montréal.*

L'Abbé *Faillon*, Histoire de la Colonie Française en *Canada*, vols. 2 et 3. Conti-  
nuation du vol. 1er, présenté à la Bibliothèque en 1865.

*Par le Révérend Edmond Langevin.*

Recueil d'Ordonnances Synodales et Episcopales du diocèse de *Québec*, 2e édition, 1865.

*Par le Secrétaire de la Chambre.*

Journal of the Board of Arts and Manufactures for *Upper Canada*, vol. 5, 1865.

*Par A. Johnson, Ecuyer, Québec.*

The *U. E.*, a tale of *Upper Canada*, 1859.

*Par T. B. Atkins, Ecuyer, Nouvelle-Ecosse.*

City Charter of *Halifax, Nova Scotia*, 1864.

*Atkins* Account of King's College, *Windsor*. 2 exemplaires.

Debates in Assembly of *Nova Scotia* for 1861, 1864 and 1865.

*Par le Révérend Dr. Scadding, Toronto.*

Truth's Resurrections. Par lui-même. 1865.

#### OUVRAGES REÇUS EN VERTU DE L'ACTE DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Synoptical Index of the Consolidated Statutes of *Canada* and of *Upper Canada*; by  
*J. W. Hancock* of *Berlin, C. W.* Published by *W. C. Hewitt & Co., Toronto*, 1865.

Deux photographies (grand et petit formats) d'un portrait d'*Abraham Lincoln*, pré-  
sident des *Etats-Unis*, formé par l'écriture de sa Proclamation d'Emancipation et les  
différentes nuances des lettres. Par *Henry Lacroix*. Photographié par *G. Martin*,  
*Montréal*, 1866.

Chant des Volontaires Canadiens: "Up Volunteers;" morceau de musique publié  
par *A. et S. Nordheimer, Toronto*, 1865. Propriété de *H. Ford*.

The Annual Volunteer and Service Militia List of *Canada*. Par le Lieut.-Col. *Wily*.  
1er mars 1866. Imprimé par *G. E. Desbarats, Ottawa*, 1866.

Cinq photographies de l'accident de chemin de fer arrivé au pont *St. Hilaire*, le 29  
juin 1864. Carte de Visite du Révérend Père *Connolly*. Ces photographies ont été

déposées conformément à l'Acte de la Propriété Littéraire, en 1864, par *Antoine Bazinet*, photographe, *Montréal*, et avaient été omises par accident dans le Rapport de la première Session de 1865.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'arrestation et l'emprisonnement, jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté."

Bill intitulé : " Acte pour mettre les habitants du *Bas-Canada* à l'abri des injustes agressions commises par des sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté."

Et ensuite il s'est retiré.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *Réné Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre à la Salle des Séances du Conseil Législatif.

En conséquence M. l'Orateur, avec la Chambre, se sont rendus dans la Salle du Conseil Législatif,

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence dans la Salle des Séances du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics suivants :—

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'arrestation et l'emprisonnement jusqu'au huitième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté."

Bill intitulé : " Acte pour mettre les habitants du *Bas-Canada* à l'abri des injustes agressions commises par des sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté."

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

### Lundi, 11 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etats Généraux des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans les Districts de *Québec*, *Montmagny*, *Montréal* et *Bedford*, pour l'année 1865, avec un Etat Supplémentaire pour le District de *Bedford* pour l'année 1864. (*Documents de la Session*, No. 7.)

Aussi, Rapport des Régistrateurs pour les Comtés de *Simcoe*, *Northumberland* (Division Ouest), *Renfrew*, *Norfolk*, *Victoria* et la Cité d'*Ottawa*, indiquant les Honoraires et Emoluments reçus pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, en conformité de la clause 76 du chapitre 89 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*. (*Documents de la Session*, No. 8.)

Aussi, Rapport Annuel de la Compagnie d'Assurance du *Canada*, *Hamilton*. (*Documents de la Session*, No. 9.)

Aussi, Etats des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union Commerciale, le 1er Juillet 1865 ; de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de *Montréal*, pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, et de la Compagnie d'Assurance de la Reine, de *Liverpool*, le 31 Août 1865. (*Documents de la Session*, No. 9.)

Et aussi, Etat des Recettes et Dépenses de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord du *Canada*, pour l'année expirée le 31 Décembre 1865. (*Documents de la Session*, No. 11.)

L'Honorable M. *Galt*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général:—Un Etat des deniers payés à compte du Service de la Frontière, depuis le 1er Juillet 1865. (*Documents de la Session, No. 20.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par M. *Shanly*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,—La Pétition de l'Honorable *Louis Renaud* et autres, de la Cité et District de *Montréal*; et la Pétition de *Charles M. Le Brun*, Président de la Chambre des Notaires pour le District de *Beauharnois*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *J. Barsalou* et autres; et la Pétition de *A. Urquhart* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition de la Corporation des Pilotes pour et au-dessous du Havre de *Québec*; et la Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Québec*.

Par M. *Magill*,—La Pétition du Maire, Conseillers et Citoyens pour la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Chambers*,—La Pétition de *John Hawkins* et autres, du township d'*Elizabethtown*, Comté de *Leeds*; et la Pétition de *J. Cumming* et autres.

Par M. *Perrault*,—La Pétition de Révérend *P. Bélanger* et autres, du Village de *St. Ours*, Comté de *Richelieu*.

Par l'Honorable M. *Evanturel*,—Deux Pétitions de *C. Rhéaume*, Maire et autres, de la Paroisse de *Charlesbourg*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—La Pétition de *C. D. Day* et autres.

Par M. *Stirton*,—La Pétition de la Société d'Agriculture du Comté de *Wellington*.

Par l'Honorable M. *Alley*,—La Pétition de la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec*; la Pétition de la Corporation de l'Asile du Bon Pasteur de *Québec*; la Pétition de l'Asile Protestant des Orphelines de *Québec*; et la Pétition de *James Motz*, Avocat, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Mackenzie (Lambton)*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Nissouri Est*.

Par M. *Poulin*,—La Pétition de *F. Rainville* et autres, de la Paroisse de *Ste. Angèle*, Comté de *Rouville*.

Par M. *Raymond*,—La Pétition de *H. Tétro* et autres, de la Paroisse de *Ste. Angèle*, Comté de *Rouville*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de la Corporation du Collège d'*Ottawa*.

Par M. *Morris*,—La Pétition de *Philip Pearson Harris*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Rankin*,—La Pétition d'*Arthur Rankin*, de *Thornfield*, Comté d'*Essex*, *Canada Ouest*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition de la Salle d'Asile *Nazareth*; la Pétition de la Salle d'Asile *St. Joseph*, de *Montréal*; et la Pétition de *Michel Gendron* et autres, de la Paroisse de *St. Clément*, Comté de *Beauharnois*.

Par M. *Lajoie*,—La Pétition du Révérend *N. O. Larue* et autres, de *St. Paulin*, District des *Trois-Rivières*.

M. *White*, du Comité Spécial nommé pour juger du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable M. *Abbott*, *Paul Denis*, Ecuyer, et *Hope F. Mackenzie*, Ecuyer, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité Samedi dernier; et de plus, que le dit Honorable M. *Abbott*, *Paul Denis*, Ecuyer, *Hope F. Mackenzie*, Ecuyer, et *William Hoste Webb*, Ecuyer, un autre Membre du dit Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'ordre du Jour pour prendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature Provinciale, étant lu,

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre en considération le dit Discours. M. Bellerose a proposé, secondé par M. Gibbs,

1. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour le remercier de Son Gracieux Discours prononcé à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial; et de plus pour assurer Son Excellence que nous sommes reconnaissants à Son Excellence du désir qu'elle exprime de profiter de nos conseils dans la conduite du Gouvernement, et de l'espoir qu'elle nous donne que nous trouverons dans les magnifiques édifices érigés dans la Cité choisie par Sa Majesté pour être le Siège du Gouvernement, de plus grandes facilités pour l'expédition des affaires publiques, et que ces édifices répondront suffisamment à la grandeur future de ce pays.

2. Que nous apprenons avec satisfaction qu'immédiatement après la clôture de la dernière Session du Parlement, Votre Excellence a convoqué, d'après les instructions du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un Conseil de Commerce, composé de représentants des différentes Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique, et que nous remercions Son Excellence d'avoir donné ordre que les délibérations de ce corps fussent mises devant nous.

3. Que nous examinerons avec toute l'attention qu'ils méritent les papiers se rapportant à la terminaison du Traité de Réciprocité avec les *Etats-Unis d'Amérique*, et aux négociations au sujet de nos relations commerciales avec ce Pays, lorsqu'il plaira à Son Excellence de nous les soumettre.

4. Qu'avec Son Excellence, nous sommes d'avis qu'il est maintenant devenu plus impérieux que jamais d'ouvrir, par l'extension du commerce du Pays avec d'autres nations, de nouveaux marchés aux produits variés de notre industrie.

5. Que c'est avec le plus vif intérêt que nous apprenons en conséquence de l'avis donné pour la terminaison du Traité de Réciprocité, Son Excellence a senti le besoin d'envoyer, pendant l'hiver, avec l'assentiment et l'approbation du Gouvernement de Sa Majesté, une députation représentant les Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, aux *Indes Occidentales* et au *Brsil*, pour s'assurer des meilleurs moyens de développer et étendre des relations commerciales avec ces Pays; et que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne, qu'aussitôt que la Délégation, récemment arrivée de sa mission, aura pu présenter son Rapport, il nous sera communiqué.

6. Que nous sommes pleinement convaincus de la sagesse déployée par Son Excellence, en appelant, à l'aspect des menaces et préparatifs pour une attaque contre le *Canada*, constamment et ouvertement faits par un corps d'hommes organisés dans les *Etats-Unis d'Amérique*, et connus sous le nom de "Féniens," une grande partie de la Force Volontaire de la Milice Provinciale au service actif.

7. Que c'est avec un bien sensible orgueil que nous apprenons que l'esprit qu'a manifesté le peuple et sa promptitude à répondre à la proclamation de Son Excellence, ont reçu l'approbation bien méritée du Gouvernement de Sa Majesté.

8. Que nous croyons avec Son Excellence que les événements qui ont signalé ces derniers jours fournissent de nouvelles preuves de la nécessité des mesures de précaution qui ont été adoptées.

9. Que nous nous joignons cordialement à Son Excellence pour féliciter le pays de ce que la province ayant été envahie par une bande de Marauders sans loi, ils ont été promptement rencontrés et forcés sous vingt-quatre heures de faire une retraite précipitée.

10. Qu'avec Son Excellence nous déplorons la perte de vies et les souffrances du brave corps des Volontaires Canadiens dans l'engagement qui a eu lieu en repoussant si promptement les envahisseurs, qui avaient attaqué le pays; et nous assurons Son Excellence que nous ne manquerons pas d'atténuer, autant qu'il sera en notre pouvoir de le faire, les malheurs si malicieusement infligés à plusieurs familles. Mais que tout en sympathisant, avec Son Excellence, à leurs afflictions particulières, nous sommes fiers de pouvoir, avec Son Excellence, féliciter la province de ce que le premier cri d'alarme a montré que le *Canada* possède dans ses Volontaires un corps d'hommes prêts, au péril de leurs vies, à défendre leur Reine et leur Pays.

11. Que nous partageons, avec Son Excellence, la conviction que les événements récents ont soulevé le peuple entier, et qu'il doit être maintenant en évidence, pour tout le monde que toutes les ressources du pays, en hommes tout comme en argent, seront de bon cœur et en tout temps mise à la disposition de l'autorité pour repousser toute invasion de nos foyers.

12. Que c'est avec un vif sentiment de plaisir que nous apprenons que dans les mesures de défense, que Son Excellence a été appelée à prendre, elle a reçu l'assistance cons-

tante du Lieutenant-Général Commandant, et de l'Admiral Sir *James Hope*, et que nous nous empressons avec Son Excellence de reconnaître le courageux dévouement dont ont fait preuve les officiers et hommes des forces Militaire et Navale de Sa Majesté en *Canada*.

13. Que nous sommes heureux d'apprendre que le Président des *Etats-Unis* a lancé une Proclamation déclarant que de graves infractions aux lois de ce pays ont été commises et se commettent par des personnes mal disposées dans son territoire et sa juridiction contre les possessions Britanniques de l'*Amérique du Nord*, et requérant tous les Officiers de son Gouvernement de faire tous leurs efforts pour les réprimer; et que nous espérons, avec Son Excellence, que cette démarche empêchera bientôt ce pays d'être exposé à de nouvelles agressions par des Citoyens d'une Nation en relations amicales avec la *Grande Bretagne*.

14. Que nous n'ignorons pas que le maintien de la Force en service actif, que le Gouvernement a été obligé d'appeler, a entraîné une dépense considérable à laquelle il n'a pas été pourvu par les votes de la dernière Session.

15. Que nous remercions humblement Son Excellence de la promesse qu'elle nous donne que les comptes de cette dépense seront spécialement mis devant nous, et que nous nous empresserons de donner notre sérieuse attention à toute mesure qui nous sera soumise à l'effet de déclarer le Gouvernement indemne de cette infraction inévitable des dispositions de l'Acte d'Audition des Comptes Publics.

16. Que nous concourons dans l'opinion exprimée par Son Excellence, que les événements récents montrent la nécessité d'étendre au *Bas-Canada* le chapitre 98 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, pour protéger les habitants de cette section de la Province contre les agressions criminelles de la part de sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté; et qu'il est aussi devenu nécessaire, pour la conservation de la loi et de l'ordre, d'adopter une marche semblable à celle suivie dans la présente Session du Parlement Impérial pour la suspension temporaire du *Writ d'Habeas Corpus*; et que nous avons déjà mis à effet les recommandations de Son Excellence, en passant à l'unanimité les mesures qui nous ont été soumises à cet effet.

17. Que nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a, par Proclamations, fixé le premier jour d'Août prochain, pour la mise en force du Code Civil du *Bas-Canada*, passé dans la dernière Session du Parlement.

18. Que nous ne manquerons pas de donner toute notre attention au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*, tel que rapporté par les Commissaires, aussitôt que Son Excellence voudra bien le soumettre à notre adoption.

19. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que les Comptes Publics pour l'année courante et le Budget des Dépenses pour l'année prochaine seront mis devant nous.

20. Que nous accueillons avec plaisir les félicitations de Son Excellence sur les résultats très-satisfaisants du Commerce du Pays pendant l'année dernière, et que c'est avec joie que nous apprenons que le revenu a tellement dépassé les Estimations, que Son Excellence a pu sans inconvénient faire face aux dépenses considérables et imprévues dont le Pays s'est trouvé chargé.

21. Que nous sommes heureux de recevoir de Son Excellence l'assurance qu'elle nous donne que la grande question de l'Union des Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique* en est arrivée maintenant à une position telle qu'elle fait espérer une prompt solution favorable. Que nous nous flattons et croyons, avec Son Excellence, qu'il sera possible d'adopter, pendant la présente Session, les mesures nécessaires pour compléter, en ce qui concerne cette Province, les détails du projet, et que nous osons exprimer, avec Son Excellence, le confiant espoir que le prochain Parlement qui se tiendra dans ces murs ne se bornera pas à une Assemblée de Représentants du *Canada*, mais comprendra ceux de toutes les Colonies *Britanniques de l'Amérique Septentrionale*.

22. Que nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Son Excellence sur la prospérité générale qui règne dans toutes les classes de la société en cette Province, et que nous nous joignons humblement à Son Excellence pour prier Dieu que nos conseils, guidés par la Divine Providence, assurent ce qui est la fin véritable de tout gouvernement, l'avancement moral et matériel de la masse du peuple.

*Ordonné*, Que chaque paragraphe de la dite motion soit mis aux voix.

Et le premier paragraphe ayant été lu de nouveau et mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et il a été adopté.

Et le second paragraphe et les suivants jusqu'au vingtième inclusivement, ayant été lus de nouveau, ont été adoptés.



Et le vingt-et-unième paragraphe ayant été lu de nouveau comme suit :

21. " Que nous sommes heureux de recevoir de Son Excellence, l'assurance qu'elle nous donne que la grande question de l'Union des Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique en est arrivée maintenant à une position telle qu'elle fait espérer une prompte solution favorable. Que nous nous flattons et croyons, avec Son Excellence, qu'il sera possible d'adopter, pendant la présente Session, les mesures nécessaires pour compléter, en ce qui concerne cette Province, les détails du projet, et que nous osons exprimer, avec Son Excellence, le confiant espoir que le prochain Parlement qui se tiendra dans ses murs ne se bornera pas à une assemblée de Représentants du Canada, mais comprendra ceux de toutes les colonies Britanniques de l'Amérique Septentrionale."

L'honorable M. Dorion a proposé pour amendement, secondé par l'honorable M. Holton, que tous les mots après " Que" soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Bien que nous accueillions avec tout le respect possible la déclaration faite par Son Excellence au sujet de la question de l'Union des Provinces de l'Amérique du Nord Britannique, cependant nous croyons de notre devoir d'exprimer à Son Excellence notre ferme conviction qu'une mesure ayant pour objet d'opérer un changement si radical dans les institutions politiques et les relations de cette Province, ne devrait pas être mise à effet avant que le peuple eût eu l'occasion d'exprimer son approbation d'une telle mesure.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                               |                              |                              |                   |
|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>    |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Dufrier,</i>              | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pouliot et</i> |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Macdonald (Cornu'l),</i>  | <i>Rymal.—19.</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Holton,</i>               | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> |                   |

CONTRE :

Messieurs

|                             |                                 |                              |                               |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Alley,</i>               | <i>Denis,</i>                   | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Rémillard,</i>             |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dickson,</i>                 | <i>MacFarlane,</i>           | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Ault,</i>                | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Mackenzie (Lambton),</i>  | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dunkin,</i>                  | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Champlain),</i>      |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dunsford,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Evanturel,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McGee,</i>                | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gaudet,</i>                  | <i>McGiverin,</i>            | <i>Smith (Durham Est),</i>    |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Harwood,</i>                 | <i>McKellar,</i>             | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Haultain,</i>                | <i>McMonies,</i>             | <i>Street,</i>                |
| <i>Carling,</i>             | <i>Higginson,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Howland,</i>                 | <i>Morrison,</i>             | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Irvine,</i>                  | <i>Munro,</i>                | <i>Webb,</i>                  |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jackson,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>White,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Knight,</i>                  | <i>Poulin,</i>               | <i>Wilson,</i>                |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Langevin,</i>                | <i>Powell,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ottawa)</i> |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Le Boutillier,</i>           | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (York E.)—79.</i>   |
| <i>De Boucherville,</i>     | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>    | <i>Raymond,</i>              |                               |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Et le vingt-unième paragraphe ayant été lu de nouveau et mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et il a été adopté.

Et le vingt-deuxième et dernier paragraphe ayant été lu de nouveau, il a été adopté.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur

Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux Discours à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un comité spécial composé de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, M. *Bellerose*, M. *Gibbs*, et l'Honorable M. *Howland*, pour préparer et rapporter le Projet d'une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Législature, en conformité de la dite Résolution.

L'honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport que le comité avait préparé une Adresse en conséquence, laquelle a été lue comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, remercions humblement Votre Excellence de Son Gracieux Discours du trône à l'ouverture de la présente Session du Parlement.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence du désir qu'elle exprime de profiter de nos conseils dans la conduite du Gouvernement, et de l'espoir qu'elle nous donne que nous trouverons dans les magnifiques Edifices érigés dans la Cité choisie par Sa Majesté pour être le Siège du Gouvernement, de plus grandes facilités pour l'expédition des affaires publiques, et ces Edifices répondront suffisamment à la grandeur future de ce pays.

Nous apprenons avec satisfaction qu'immédiatement après la clôture de la dernière Session du Parlement, Votre Excellence a convoqué, d'après les instructions du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un Conseil de Commerce, composé de représentants des différentes Provinces de l'Amérique Septentrionale Britannique, et que nous remercions Votre Excellence d'avoir donné ordre que les délibérations de ce corps fussent mises devant nous.

Nous examinerons avec toute l'attention qu'ils méritent les papiers se rapportant à la terminaison du Traité de Réciprocité avec les *Etats-Unis d'Amérique*, et aux négociations au sujet de nos relations Commerciales avec ce pays lorsqu'il plaira à Votre Excellence de nous les soumettre.

Avec Votre Excellence, nous sommes d'avis qu'il est maintenant devenu plus impérieux que jamais d'ouvrir, par l'extension du commerce du pays avec d'autres nations, de nouveaux marchés aux produits variés de notre industrie.

Que C'est avec le plus vif intérêt que nous apprenons qu'en conséquence de l'avis donné pour la terminaison du Traité de Réciprocité, Votre Excellence a senti le besoin d'envoyer, pendant l'hiver, avec l'assentiment et l'approbation du Gouvernement de Sa Majesté, une députation représentant les colonies de l'Amérique Britannique du Nord aux *Indes Occidentales* et au *Brsil*, pour s'assurer des meilleurs moyens de développer et d'étendre des relations commerciales avec ce pays ; et que nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne, qu'aussitôt que la délégation, récemment arrivée de sa mission, aura pu encore présenter son rapport, il nous sera communiqué.

Nous sommes pleinement convaincus de la sagesse déployée par Votre Excellence, en appelant, à l'aspect des menaces et préparatifs pour une attaque contre le Canada, constamment et ouvertement faits par un corps d'hommes organisés dans les *Etats-Unis d'Amérique*, et connus sous le nom de "Féniens," une grande partie de la Force Volontaire de la Milice Provinciale au service actif.

C'est avec un sensible orgueil que nous apprenons que l'esprit qu'a manifesté le peuple et sa promptitude à répondre à la proclamation de Votre Excellence, ont reçu l'approbation bien méritée du Gouvernement de Sa Majesté.

Nous croyons avec Votre Excellence que les événements qui ont signalé ces derniers jours fournissent de nouvelles preuves de la nécessité des mesures de précaution qui ont été adoptées.

Nous nous joignons cordialement à Votre Excellence pour féliciter le pays de ce que la Province ayant été envahie par une bande de maraudeurs sans loi, ils ont été promptement rencontrés et forcés sous vingt-quatre heures de faire une retraite précipitée.

Avec Votre Excellence nous déplorons la perte de vies et les souffrances du brave corps des Volontaires Canadiens dans l'engagement qui a eu lieu en repoussant si promptement les envahisseurs, qui avaient attaqué le pays; et nous assurons Votre Excellence que nous ne manquerons pas d'atténuer, autant qu'il sera en notre pouvoir de le faire, les malheurs si malicieusement infligés à plusieurs familles. Mais tout en sympathisant avec Votre Excellence, à leur afflictions, nous sommes fiers de pouvoir, avec Votre Excellence, féliciter la Province de ce que le premier cri d'alarme a montré que le *Canada* possède dans ses Volontaires un corps d'hommes prêts, au péril de leur vies, à défendre leur Reine et leur Pays.

Nous partageons, avec Votre Excellence la conviction que les événements récents ont soulevé le peuple entier, et qu'il doit être maintenant en évidence pour tout le monde que toutes les ressources du pays, en hommes tout comme en argent, seront de bon cœur et en tout temps mises à la disposition de l'autorité pour repousser toute invasion de nos foyers.

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous apprenons que dans les mesures de défense que Votre Excellence a été appelée à prendre, elle a reçu l'assistance constante du Lieutenant-Général Commandant, et de l'Amiral Sir *James Hope*, et nous nous empressons, avec Votre Excellence, de reconnaître le courageux dévouement dont ont fait preuve les Officiers et Homme des forces Militaire et Navale de Sa Majesté en *Canada*.

Nous sommes heureux d'apprendre, que le Président des *Etats-Unis* a lancé une Proclamation déclarant que de graves infractions aux lois de ce pays ont été commises et se commettent par des personnes mal disposées dans son territoire et juridiction contre les Possessions Britanniques de l'*Amérique du Nord*, et requérant tous les Officiers de son Gouvernement de faire tous leurs efforts pour les réprimer, et nous espérons, avec Votre Excellence, que cette démarche empêchera bientôt ce pays d'être exposé à de nouvelles agressions par des Citoyens d'une nation en relations amicales avec la *Grande-Bretagne*.

Nous n'ignorons pas que le maintien de la force en service actif, que le Gouvernement a été obligé d'appeler, a entraîné une dépense considérable à laquelle il n'a pas été pourvu par les votes de la dernière session.

Nous remercions humblement Votre Excellence de la promesse qu'elle nous donne que les comptes de cette dépense seront spécialement mis devant nous, et que nous nous empresserons de donner notre sérieuse attention à toute mesure qui nous sera soumise à l'effet de déclarer le Gouvernement indemne de cette infraction inévitable des dispositions de l'Acte d'Audition des Comptes Publics.

Nous concourons dans l'opinion exprimée par Votre Excellence, que les événements récents montrent la nécessité d'étendre au *Bas-Canada* l'Acte Chapitre quatre-vingt-dix-huit des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, pour protéger les habitants de cette section de la Province contre les agressions criminelles de la part de sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté; et qu'il est aussi devenu nécessaire, pour la conservation de la loi et de l'ordre, d'adopter une marche semblable à celle suivie dans la présente session du Parlement Impérial pour la suspension temporaire du *Writ d'Habeas Corpus*; et nous avons déjà mis à effet les recommandations de Votre Excellence, en passant à l'unanimité les mesures qui nous ont été soumises à cet effet.

Nous apprenons avec plaisir que Votre Excellence a, par Proclamation, fixé le premier jour d'Août prochain, pour la mise en force du Code Civil du *Bas-Canada*, passé dans la dernière Session du Parlement.

Nous ne manquerons pas de donner notre attention au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada* tel que rapporté par les Commissaires, aussitôt que Votre Excellence voudra bien le soumettre à notre adoption.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que les Comptes Publics pour l'année courante et le Budget des Dépenses pour l'année prochaine seront mis devant nous.

Nous accueillons avec plaisir les félicitations de Son Excellence sur les résultats très-satisfaisants du commerce du pays pendant l'année dernière, et que c'est avec joie que nous apprenons que le revenu a tellement dépassé les estimations, que Votre Excellence a pu sans inconvénient faire face aux dépenses considérables et imprévues dont le pays s'est trouvé chargé.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'assurance qu'elle nous donne que la grande question de l'Union des Provinces de l'*Amérique Septentrionale du Nord* en

est arrivée maintenant à une position telle qu'elle fait espérer une prompte solution favorable. Nous nous flattons et croyons, avec Votre Excellence, qu'il sera possible d'adopter pendant la présente Session, les mesures nécessaires pour compléter, en ce qui concerne cette Province, les détails du projet, et nous osons exprimer, avec Votre Excellence, le confiant espoir que le prochain Parlement qui se tiendra dans ces murs ne se bornera pas à une assemblée de Représentants du *Canada*, mais comprendra ceux de toutes les Colonies *Britanniques* de l'*Amérique Septentrionale*.

Nous recevons avec reconnaissance les félicitations de Votre Excellence sur la prospérité générale qui règne dans toutes les classes de la société en cette Province, et nous nous joignons humblement à Votre Excellence pour prier Dieu que nos conseils, guidés par la Divine Providence, assure ce qui est la fin véritable de tout gouvernement, l'avancement moral et matériel de la masse du peuple.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec son Adresse.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé de sa place et a informé M. l'Orateur et la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général recevra la Chambre avec son Adresse en réponse au Discours de Son Excellence à l'ouverture de la présente Session, demain, à trois heures et demie de l'après-midi.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 12 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Smith* (*Durham Est*),—La Pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par M. *Bown*,—La Pétition des Francs-tenanciers et Locataires de l'arrondissement Scolaire No. 5, Township de *Brantford*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de *Joseph Aumond* et autres, de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Pâquet*,—La Pétition de *F. X. Désy* et autres, de la Commune de l'*Isle du Pads*; et la Pétition de *P. E. Dostaler* et autres, les deux du Comté de *Berthier*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—La Pétition de *E. Connell* et autres, du Township de *Wickham*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de *Henry John Boswell*, de *Cobourg*.

Par l'Honorable M. *Aileyn*,—La Pétition de la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*; et la Pétition de l'Asile des Orphelins de *Québec*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de *R. Gaskin* et autres, propriétaires et Capitaines de Navires, du Port de *Kingston*.

Par l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*),—La Pétition de *John Jackson*, du Township de *Scarborough*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *E. Leonard* et autres, de la Cité de *London*, Comté de *Middlesex*; et la Pétition de *James Johnston*, de la Cité de *London*, Vice-Président de la Société Permanente de Construction et d'Épargnes des Comtés de l'Ouest, et *William Dempster*, du même lieu, Trésorier de la dite Société.

*Ordonné*, Que M. *Dunkin* ait la permission d'introduire un Bill intitulé : " Acte de l'Intérêt de 1866."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Bourassa* ait la permission d'introduire un Bill pour fixer le taux de l'Intérêt de l'argent.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. *White*, du Comité Spécial nommé pour juger du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Election pour la Ville de *Niagara*, a informé la Chambre que l'Honorable M. *Abbott*, *Paul Denis*, Ecuier, *Hope F. Mackenzie*, Ecuier, et *William Hoste Webb*, Ecuier, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*Ordonné*, Que M. *McKellar* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Bourassa* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre cinquante-trois des Statuts Refondus du *Canada* relatif aux Poids et Mesures.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'Adresse de la Chambre, et étant de retour, M. l'Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence avec son Adresse en réponse au Discours de Son Excellence aux deux Chambres de la Législature, à laquelle il a plu à Son Excellence de faire la réponse suivante:—

*Monsieur l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Je vous remercie de votre Adresse. Je recommande maintenant à votre considération attentive les affaires importantes qui vont immédiatement vous être soumises.

*Ordonné*, Que M. *Bourassa* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 26 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, relatif à certains cours d'eau.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre a procédé à prendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général adressé aux deux Chambres de la Législature à l'ouverture de la présente Session.

Et motion étant faite à l'effet que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté, il est Résolu, Quo Vendredi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre cette motion en considération.

*Ordonné*, Que la partie du Discours de Son Excellence qui a rapport aux Subsidés soit renvoyée au dit Comité.

Sur motion de M. *Dunkin*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Ordonné*, Que l'entrée dans les Journaux de cette Chambre de Lundi le 11 Septembre 1865, présentant à la Chambre le Rapport du Comité nommé pour aider M. l'Orateur à prendre les arrangements nécessaires pour la distribution et la dépêche des affaires de la Chambre, soit maintenant lue, et elle a été lue comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le sujet d'apporter aux réglemens de la Chambre des changements de nature à simplifier, régulariser, et expédier la procédure quant aux Bills Privés.

Et il est d'opinion qu'il serait désirable que le renvoi de ces bills au Comité Permanent qu'il appartient eût lieu à l'avenir après la première lecture et non après la seconde lecture, tel que la chose se pratique aujourd'hui. Cette modification permettrait à la Chambre de discuter le principe de ces Bills à leur deuxième lecture, comme dans le cas des Bills Publics. Sans compter l'avantage manifeste qui résulterait de cette modification au point de vue du progrès et de la discussion approfondie de ces Bills dans la Chambre, il est de fait qu'elle permettrait aux Comités de se livrer à leurs travaux plus à bonne heure dans la Session et de les accomplir avec plus d'avantage qu'ils ne peuvent le faire sous le système actuel. Il deviendrait, comme de raison, nécessaire que l'affiche des Bills dans les Couloirs n'eût lieu qu'après leur impression et distribution—devoir dont le Greffier en Chef du Comité des Bills Privés serait tenu responsable. A cet effet, l'on pourrait annexer aux exemplaires imprimés de votes et délibérations une liste des Bills affichés chaque jour. Conjointement avec ces modifications, le délai fixé pour afficher les Bills prenant naissance dans la Chambre, pourrait être prolongé à dix jours au lieu de sept—et à deux jours au lieu d'un pour ceux du Conseil Législatif.

Votre Comité recommande aussi une modification dans la pratique suivie par la Chambre quant au temps fixé pour la prise en considération des Bills Privés. Dans la Chambre des Communes, l'on consacre à ce travail la première heure de la séance de chaque jour. Il ne recommande pas l'adoption intégrale de ce système : mais quant aux Bills Privés de nature à soulever une vive opposition, il serait d'avis à maintenir intacte la Règle qui assure la préséance absolue à ces mesures chaque Lundi. A part cela, il pense qu'il suffirait de leur consacrer la première heure après la réunion de la Chambre à Sept heures et demie, les Mercredis et Vendredis.

La même règle pourrait s'appliquer à chaque phase de ces Bills, y comprise la première lecture. Les Bills Privés confiés aux Membbers du cabinet pourraient être inscrits sur l'ordre du jour comme Bills Privés. Et, dans le but de régulariser et expédier les affaires, il serait nécessaire que le Greffier en Chef du Bureau des Bills Privés siégeât à la table de la Chambre pendant le temps consacré à ces mesures.

Il est en outre d'avis qu'il est désirable, dans le but de mieux faire observer les délais prescrits par les 51<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> Règles de la Chambre, de décréter que nulle motion à l'effet de les suspendre ou modifier généralement ne sera accueillie, à moins qu'elle n'ait été renvoyée aux différents Comités des Bills Privés, ou sur rapport de deux ou d'un plus grand nombre d'entre eux.

En dernier lieu, il recommande que l'organisation des Comités Permanents de la Chambre, la présentation des Bills en général et le renvoi des Bills Privés aux Comités Permanents, aient à l'avenir lieu sans attendre l'adoption de la réponse au Discours du Trône.

Votre Comité a préparé les amendemens ci-joints aux Règles 19, 22, 27, 45, 51, 56, 58, 60, 61, 62, 67 et 68, dans le but de donner suite aux recommandations précédentes.

#### R È G L E S .

Les Règles suivantes sont amendées de manière à se lire comme suit :—

Règle 19. Les affaires de Routine Journalières de la Chambre sont prises dans l'ordre suivant :

Présentation des Pétitions.

Lecture et Réception des Pétitions.

Présentation de Rapports par les Comités Permanents et Spéciaux.

Motions.

L'Ordre dans lequel la Chambre procède, jour par jour, à la prise en considération des Affaires, après les Affaires de Routine ci-dessus mentionnées, est comme suit :

LUNDI.

Bills Privés:

Questions au Ministère.  
Avis de Motions.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.

## MARDI.

Avis de Motions du Gouvernement.  
Mesures du Gouvernement.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.  
Questions au Ministère.  
Autres Avis de Motions.

## MERCREDI.

(Jusqu'à 6 heures, P. M.)

Questions au Ministère.  
Avis de Motions.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.

(Depuis 7½ heures, P. M.)

Pendant la première heure, les Bills Privés.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.

## JEUDI.

(Jusqu'à 6 heures, P. M.)

Questions au Ministère.  
Avis de Motions.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.

(Depuis 7½ heures, P. M.)

Bills et Ordres d'un intérêt Public.

## VENDREDI.

Avis de Motions du Gouvernement.  
Mesures du Gouvernement.  
Bills et Ordres d'un intérêt Public.  
Questions au Ministère.  
Autres Avis de Motions.

(Pendant la première heure, après 7½ heures, P. M.)

Bills privés.

*Règle 22.* Les Bills rapportés après la Deuxième Lecture, de chaque Comité Permanent ou Spécial, sont placés sur les Ordres du Jour du lendemain de la réception du Rapport pour être renvoyés à un Comité Général, dans leur ordre de réception, immédiatement après les Bills rapportés de Comités Généraux.

*Règle 27.* Si, à Six heures P. M., le Mercredi ou le Jeudi, ou lorsque la Chambre s'ajourne, une motion placée sur la liste des avis est sous considération, cette question est le premier Ordre du Jour de la séance suivante, immédiatement après les items auxquels la Chambre a, par une Règle ou un Ordre, accordé la préséance spécialement.

*Règle 45.* Chaque Bill Public est lu deux fois dans la Chambre avant son renvoi devant un comité ou avant qu'il ne soit amendé.

*Règle 51.* Nulle Pétition pour Bill Privé n'est reçue par la Chambre après les trois premières semaines d'une Session et nul Bill Privé n'est présenté à la Chambre après les quatre premières semaines de la Session, et aucun Rapport d'un Comité Permanent ou Spécial sur un Bill Privé n'est reçu après les six premières semaines de chaque Session, et nulle motion à l'effet de suspendre ou modifier généralement cette Règle ne sera accueillie par la Chambre qu'après qu'elle aura été renvoyée, à une séance précédente de la Chambre, aux différents Comités Permanents chargés de la prise en considération des Bills Privés, ou sur rapport soumis par l'un ou plusieurs de ces Comités.

*Règle 56.* Tout Bill Privé venant du Conseil Législatif (n'étant pas basé sur une Pétition, dont il a été déjà fait rapport par le Comité) sera d'abord pris en considération, et il en sera fait rapport par le dit Comité de la même manière, après sa Première Lecture, et avant sa prise en considération par tout autre Comité Permanent.

*Règle 58.* Tout Bill Privé est introduit sur Pétition et présenté à la Chambre sur motion à cet effet, faite le Lundi, Mercredi ou Vendredi immédiatement avant que l'Ordre

des Bills Privés ne soit appelé, et après qu'il a été fait rapport favorable sur la Pétition par le Comité des Ordres Permanents.

*Règle 60.* Les dépenses et frais occasionnés par des Bills Privés conférant quelque privilège exclusif, ou pour tout objet de profit, ou pour l'avantage d'un particulier, d'une corporation, ou d'individus, ou pour amender ou étendre des Actes antérieurs, de manière à conférer des pouvoirs additionnels, ne doivent pas retomber sur le public; conséquemment, les parties qui désirent obtenir ces Bills sont obligés de payer au Bureau des Bills Privés, la somme de soixante dollars, immédiatement après la Première Lecture. Et tous ces Bills doivent être rédigés dans les langues Anglaise et Française, par ceux qui les demandent, et imprimés par l'Entrepreneur de l'impression des Bills de la Chambre, et 350 exemplaires en Anglais en seront déposés au Bureau des Bills Privés, et 200 exemplaires en Français, s'ils concernent le *Bas-Canada*, après la Première Lecture; et aucun de ces Bills ne doit être lu pour la Troisième fois avant que le Greffier n'ait reçu un certificat de l'Imprimeur de Reine, déclarant qu'il lui a été fait remise du coût de l'impression de 500 exemplaires de la version Anglaise de l'Acte, et de 250 de la version française pour le Gouvernement.

L'honoraire payable après la Première Lecture d'un Bill Privé n'est payé qu'à celles des Chambres où il a été présenté, mais les frais d'impressions doivent être payés dans chaque Chambre.

*Règle 61.* Tout Bill Privé, lu pour la Première fois, est renvoyé au Comité des Bills Privés, si tel Comité a été nommé, ou à quelqu'autre Comité Permanent de même nature; et toutes Pétitions devant la Chambre pour ou contre le Bill sont considérées comme renvoyées à ce comité.

*Règle 62.* Aucun Bill Privé introduit en cette Chambre, et dont il est exigé Avis, n'est pris en considération par le Comité avant qu'avis de la réunion de ce Comité n'ait été affiché pendant dix jours francs dans le Couloir,—ces dix jours devant commencer du jour que les exemplaires imprimés du Bill sont distribués aux Membres,—ni avant qu'un avis de deux jours francs n'ait été donné, dans le cas où ce Bill a été introduit dans le Conseil Législatif. Et nulle motion à l'effet de suspendre ou modifier généralement cette règle ne sera accueillie par la Chambre qu'après avoir été renvoyée, à une séance précédente de la Chambre, aux différents Comités Permanents chargés de la prise en considération des Bills Privés ou sur rapport soumis par deux ou un plus grand nombre de ces Comités.

*Règle 67.* Le Comité auquel est renvoyé un Bill Privé doit, dans tous les cas, en faire rapport à la Chambre; et lorsqu'une modification importante est faite au Préambule du Bill, la modification et les raisons de cette modification sont mentionnées dans le rapport.

*Règle 68.* Lorsque le Comité auquel a été renvoyé un Bill Privé fait rapport à la Chambre que le Préambule de ce Bill n'est pas prouvé à sa satisfaction, il doit aussi exposer les raisons sur lesquelles il s'appuie pour en venir à cette décision, et nul Bill, dont il est ainsi fait rapport, ne doit être porté sur les Ordres du Jour, à moins d'un ordre spécial de la Chambre.

2. Les Bills Privés rapportés à la Chambre par tel comité seront placés sur l'Ordre du Jour du lendemain de la réception du Rapport, pour la deuxième lecture, dans l'ordre qu'ils occupent, immédiatement après les Bills renvoyés à un Comité Général.

Sur motion de l'Honorable M. *Holton*, secondé par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: copie de toute correspondance avec le Gouvernement Impérial et ceux des Provinces Maritimes échangée depuis la dernière Session du Parlement Provincial, au sujet de l'Union projetée des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: copies de toutes Dépêches reçues du Secrétaire d'Etat pour les Colonies depuis la dernière Session, au sujet de la Défense de la Province.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: copies de toutes communications reçues de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer Inter-colonial projeté, et des réponses à ces communications.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur



Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de quatorze Membres pour préparer et rapporter avec toute la diligence convenable, les listes des Membres devant composer les Comités Permanents ordonnés par cette Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, l'Honorable M. *Cauchon*, l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, l'Honorable M. *Dorion*, l'Honorable M. *Holton*, M. *Bourassa*, M. *DeBoucherville*, M. *Mackenzie*, M. *Knight*, M. *Walsh* et M. *Stirton*, composent le dit Comité.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du Comité Spécial nommé pour préparer et rapporter les Listes des Membres devant composer les Comités Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre, a fait rapport que le Comité avait préparé des Listes de Membres en conséquence, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—L'Honorable M. le Procureur-Général *J. A. Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, les Honorables Messieurs *Alleyn*, *Cameron (Peel)*, *Cauchon*, *Dorion (Hochelaga)*, *Macdonald (Cornwall)*; Messieurs *Ault*, *Bellerose*, *Denis*, *DeNiverville*, *Dunkin*, *Gagnon*, *Gibbs*, *Huot*, *Irvine*, *Labrèche-Viger*, *McMonies*, *Morris*, *Morrison*, *O'Halloran*, *Poupore*, *Rémillard*, *Rymal*, *Scatcherd*, *Smith (Durham Est)*, *Tremblay*, *Wallbridge (Hastings Nord)*, *Wilson* et *Wright (York Est)*.—30.

2. LOIS EXPIRANTES.—L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les Honorables Messieurs *Alleyn*, *Huntington*, *Laframboise*, *Thibaudeau*; Messieurs *Bown*, *Burwell*, *Cornellier*, *Coupal*, *Cowan*, *Dickson*, *Dufresne (Montcalm)*, *Dunsford*, *Ferguson (Frontenac)*, *Fortier*, *Gaucher*, *Gaudet*, *Harwood*, *Houde*, *Jones (Leeds et Grenville)*, *Jones (Leeds Sud)*, *Knight*, *Munro*, *Pâquet*, *Perreault*, *Pinsonneault*, *Pouliot*, *Rémillard*, *Robitaille* et *Thompson*.—31.

3. CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, les Honorables Messieurs *Abbott*, *Brown*, *Carling*, *Cauchon*, *Cockburn*, *Galt*, *Holton*, *Laframboise*, *Macdonald (Cornwall)*, *McDougall*, *Rose*; Messieurs *Bell*, *Blanchet*, *Brousseau*, *Bourassa*, *Chambers*, *Currier*, *DeBoucherville*, *DeNiverville*, *Dickson*, *Dunkin*, *Dunsford*, *Harwood*, *Irvine*, *Joly*, *Knight*, *Macdonald (Glengarry)*, *Macdonald (Toronto Ouest)*, *Mackenzie (Lambton)*, *McGivern*, *McIntyre*, *McKellar*, *Morris*, *Morrison*, *O'Halloran*, *Robitaille*, *Shanly*, *Smith (Durham Est)*, *Street*, *Sylvain*, *Walsh*, *White*, *Wood* et *Wright (York Est)*.—46.

4. BILLS PRIVÉS.—L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les Honorables Messieurs *Abbott*, *Cameron*, (*Peel*), *Cauchon*, *Dorion (Hochelaga)*, *Laframboise*, *Rose*; Messieurs *Archambeault*, *Ault*, *Bellerose*, *Bourassa*, *Cameron (Ontario Nord)* *Caron*, *Cartwright*, *Currier*, *Denis*, *Dufresne (Montcalm)*, *Dunkin*, *Gaudet*, *Geoffrion*, *Irvine*, *Macfarlane*, *McConkey*, *McMonies*, *Morris*, *Morrison*, *O'Halloran*, *Parler*, *Pinsonneault*, *Powell*, *Rémillard*, *Ross (Dundas)*, *Scatcherd*, *Smith (Durham Est)*, *Smith (Toronto Est)*, *Stirton*, *Wallbridge (Hastings Nord)*, *Webb*, *Wells*, *Wood* et *Wright (Ottawa)*.—42.

5. ORDRES PERMANENTS.—Messieurs *Beaubien*, *Biggar*, *Bowman*, *Bown*, *Burwell*, *Cameron (Ontario Nord)*, *Caron*, *Cornellier*, *Cowan*, *DeNiverville*, *Duckett*, *Dufresne (Iberville)*, *Ferguson (Simcoe Sud)*, *Gaucher*, *Haultain*, *Higginson*, *Jones (Leeds Sud)*, *Lajoie*, *Magill*, *Macdonald (Glengarry)*, *Munro*, *Poulin*, *Poupore*, *Rankin*, *Ross (Champlain)*, *Rymal*, *Scoble*, *Somer ville*, *Taschereau*, *Thompson*, *Wells* et *White*.—33.

6. COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.—Les Honorables Messieurs *Chapais*, *Evanturel*; Messieurs *Bell*, *Brousseau*, *Dorion (Drummond et Arthabaska)*, *Jackson*, *McKellar*, *Mackenzie (Lambton)*, *Perreault*, *Stirton* et *Webb*.—11.

7. DÉPENSES CONTINGENTES.—Les Honorables Messieurs *Carling*, *Evanturel*, *Rose*; Messieurs *Archambeault*, *Beaubien*, *Biggar*, *Bowman*, *Cornellier*, *Cowan*, *Dufresne (Montcalm)*, *Ferguson (Frontenac)*, *Fortier*, *Jackson*, *Lajoie*, *Macdonald (Glengarry)*,

*Macdonald (Toronto Ouest), McConkey, Raymond, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Prince Edouard), Shanly, Somerville, Walsh et Wells.*—25

8. COMPTES PUBLICS.—Les Honorables Messieurs *Brown, Chapais, Galt, Holton, Howland, Huntington*; Messieurs *DeNiverville, Dufresne (Iberville), Dunsford, Gibbs, Higginson, Labrèche-Viger, LeBoutillier, Macdonald (Toronto Ouest), McConkey, McGiverin, McIntyre, Magill, Morrison, Pope, Scoble, Smith (Toronto Est), Somerville, Street, Sylvain, Wells et White.*—27.

9. BANQUES ET COMMERCE.—Les Honorables Messieurs *Brown*, le Procureur-Général *Cartier, Abbott, Cameron, (Peel), Carling, Galt, Holton, Howland, McDougall, Rose, Thibaudeau*; Messieurs *Brousseau, Cartwright, Dilson, Dunkin, Geoffrion, Knight, McGiverin, McIntyre, Powell, Raymond, Smith (Toronto Est), Street et Thompson.*—24.

10. IMMIGRATION ET COLONISATION.—Les Honorables Messieurs *Alley, Chapais, Evanturel, McGee, McDougall*; Messieurs *Blanchet, Cartwright, Chambers, Currier, Cameron, (Ontario Nord), Dorion (Drummond et Arthabaska), Ferguson (Frontenac), Ferguson (Simcoe Sud), Gagnon, Haultain, Huot, Irvine, Jackson, Joly, Jones (Leeds et Genville Nord), MacFarlane, Mackenzie (Lambton), McKellar, Pouliot, Parker, Perreault, Pope, Poulin, Rankin, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Scoble, Sylvain, Taschereau, Tremblay, Webb, Wells, Willson et Wright (Ottawa).*—41.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 13 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :

Par l'Honorable M. *Cameron*—La Pétition de *Hewitt Bernard*, de la Cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Dorion*,—La Pétition de l'Institut des Sourds et Muets de la Paroisse de *Montréal*; La Pétition de la Sœur *J. M. Slocombe* et autres Sœurs de Charité en charge de l'Hôpital-Général de la Cité de *Montréal*; et deux Pétitions des Sœurs de l'Asile de la Providence de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Laframboise*,—La Pétition de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Montréal*; La Pétition de *Louis Fouilloux*; et la Pétition de *L. A. Dessaulles* et *P. E. Jay*, de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. Solliciteur-Général *Langevin*,—La Pétition du Très-Révérénd Evêque Catholique Romain de *Tloa*, Administrateur du Diocèse de *Québec*; et du Révérend *J. Auclair*, Curé de la Paroisse de Notre Dame de *Québec*.

Par M. *Denis*,—La Pétition de *A. de Martigny* et autres, de *St. Etienne de Beauharnois*.

Par M. *Stirton*,—La Pétition de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

Par M. *Currier*,—Deux Pétitions de la Communauté des Sœurs de la Charité d'*Ottawa*.

Par M. *Bowman*,—La Pétition du Très-Révérénd Lord Evêque Catholique Romain du Diocèse de *Hamilton*; la Pétition *James Chambers* et autres, Syndics de la Congrégation de la Ville de *Woodstock*; et la Pétition de la Société d'Agriculture de la Division Nord du Comté de *Waterloo*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition du Collège de *Régionopolis*, Cité de *Kingston*.

Par M. *Morris*,—La Pétition du Bureau des Syndics de l'Université de *Queen's Collège, Kingston*.

Par M. *Scatcherd*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Delaware*.

Par M. *O'Halloran*,—La Pétition de *John Baker* et autres, du Township de *Stanbridge*, Comté de *Missisquoi*.

Par M. *Archambault*,—La Pétition des Corporations du Collège de *St. Anne de La Pécadière* et de *L'Assomption*, District de *Montréal*.

Par M. *Raymond*,—La Pétition du Maire, Conseillers et Citoyens de la Cité de *St. Hyacinthe*; et la Pétition des *Sœurs de la Charité, Administratrices de l'Hôtel-Dieu*, de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Pâquet*,—La Pétition de *A. Morrison* et autres, du Township de *Brandon*, District de *Montréal*.

Par M. *Street*,—La Pétition de la Banque du *Haut-Canada*.

Par M. *Rankin*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Essex*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de *W. J. Bickell*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Powell*,—La Pétition de *Charles Cooper Henderson*, du *Bas de Halifax*, dans le Comté de *Middlesex*, Angleterre, et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Leeds et Grenville*; demandant l'adoption d'un système de Concessions Gratuites aux colons résidents, dans la disposition future des terres appartenant à la Couronne.

De l'Honorable *Louis Renaud* et autres, de la Cité et du District de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Compagnie du *St. Laurent*."

De *Charles M. Lebrun*, Président de la Chambre des Notaires pour le District de *Beauharnois*; demandant la passation d'un Acte légalisant certains Actes de la dite Chambre.

De *J. Barsalou* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Compagnie Canadienne de Caoutchouc de *Montréal*."

De *A. Urquhart* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Club de *Montréal*."

De la Corporation des Pilotes du havre de *Québec* et au-dessous; demandant un amendement à leur Acte d'Incorporation.

Du Maire, des Echevins et citoyens de la Cité de *Québec*; demandant des amendements à leur Acte d'Incorporation.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte conférant des pouvoirs additionnels dans la vente de terres pour taxes et pour définir plus clairement les droits et obligations des acquéreurs de terres vendues sous l'Acte des Débentures de la Cité.

De *John Hawkins* et autres, du Township d'*Elizabethtown*, dans le Comté de *Leeds*; demandant qu'aucun changement ne soit fait à la Loi Scolaire actuelle avant que ces changements aient été soumis au peuple.

De *J. Cumming* et autres, de *Brockville* et *Elizabethtown*; contre le Bill que se propose d'introduire la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville et Ottawa* à la présente Session du Parlement.

Du Révérend *P. Bélanger* et autres, du Village de *St. Ours*, Comté de *Richelieu*; demandant la passation d'un Acte pour ériger le dit Village en ville, sous le nom de "Ville de *St. Ours*."

De *C. Rhéaume*, Maire et autres, de la Paroisse de *Charlesbourg*; demandant que le Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles* ne devienne pas loi.

De *C. Rhéaume*, Maire et autres, de la Paroisse de *Charlesbourg*; demandant certains amendements à l'Acte se rapportant à la Commission des Chemins à Barrières de *Québec*.

De *C. D. Day* et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Association des Vignerons du *Canada*."

De la Société d'Agriculture du Comté de *Willington*; demandant que le Bill pour abroger le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, tel qu'amendé durant la dernière Session, devienne loi.

De la Compagnie d'Assurance de *Québec*; demandant la passation d'un Acte l'autorisant à transiger des affaires d'Assurance contre le Feu, et d'autres amendements à sa Charte.

De la Corporation de l'Asile du Bon Pasteur,—de l'Asile des Orphelines Protestantes

de Québec,—de la Corporation du Collège d'Outaouais,—de La Salle d'Asile Nazareth de Montréal,—et de La Salle d'Asile St. Joseph, de Montréal ; demandant de l'aide.

De James Motz, de la Cité de Québec, Avocat ; demandant que la Pétition de la Compagnie des Chemins à Barrières de Dorchester ne soit pas accueillie.

De la Municipalité du Township de Nissouri-Est ; demandant que des Bureaux d'Ecoles ne soient point établis en Haut-Canada.

De F. Rainville et autres, de la Paroisse de Ste. Angèle, Comté de Rouville ; demandant la passation d'un Acte pour annexer certains rangs de la dite Paroisse à la Paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

De H. Tetro et autres, de la Paroisse de Ste. Angèle, Comté de Rouville ; demandant qu'aucun Acte ne soit passé ayant pour objet l'annexion de certains rangs de la Paroisse de Ste. Angèle à la Paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

De Philip Pearson Harris, de la Cité de Québec ; demandant la passation d'un Acte lui accordant une patente pour une machine pour raffiner l'huile de pétrole.

De Arthur Rankin, de Thornfield, Comté d'Essez, Canada-Ouest ; demandant un Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes pour une invention pour manufacturer un Combustible Artificiel.

De Michel Gendron et autres, de la Paroisse de St. Clément, Comté de Beauharnois ; demandant que la Division Paroissiale de St. Etienne de Beauharnois ne soit pas érigée en Municipalité séparée.

Du Révérend N. O. Larue et autres, de St. Paulin, District des Trois-Rivières ; demandant de l'aide pour ce chemin.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre la Proclamation déclarant maintenant en force l'Acte intitulé : " Acte relatif à la conservation de la Santé Publique," conformément la Section 8 du Chapitre 38 des Statuts Refondus du Canada ; aussi, les Règlements adoptés par le Bureau Central de Santé, conformément à la Section 5 du Chapitre 38 des Statuts Refondus du Canada. (*Documents de la Session, No. 12.*)

M. White, du Comité Spécial nommé pour juger du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'Élection pour la Ville de Niagara, a informé la Chambre que l'Honorable M. Abbott, Président du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que, M. Bellerose ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions du chapitre 18 des Statuts Refondus du Bas-Canada, relatif à la construction et à la réparation des Églises.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. Dorion (*Hochelaga*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. Dorion (*Hochelaga*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre 3 des Statuts Refondus du Canada, intitulé : " Acte contenant des Dispositions Spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. Geoffrion ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'Agriculture du Bas-Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. Geoffrion ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte Municipal du Bas-Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. Street ait la permission d'introduire un Bill pour amender "l'Acte relatif au Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé," quant à la distribution des deniers provenant des Réserves du Clergé.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*;

Résolu, Que par respect pour la mémoire de feu *William Notman*, Ecuier, Député de la Division Nord du Comté de *Wentworth*, et de feu *Hope F. Mackenzie*, Ecuier, Député de la Division Nord du Comté d'*Oxford*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La Chambre s'est en conséquence ajournée.

### Jeudi, 14 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat détaillé des Obligations et Cautionnements enregistrés entre le 8 août 1865 et le 8 juin 1866, conformément à la section 22 du chapitre 12 des Statuts Refondus du *Canada*. (*Documents de la Session, No. 13.*)

Et aussi Rapports Municipaux pour le *Bas-Canada*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 14.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Burwell*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin*.

Par M. *Géoffrion*,—La Pétition de *L. A. Sénécal* et autres, de *St. Thomas de Pierreville*.

Par M. *Taschercrau*,—La Pétition de *Edward Jacques* et autres, du Township de *Broughton*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *James Taylor* et autres; et La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition de la Société d'Agriculture du Comté de *Perth*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*; demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

Des Franc-Tenanciers et Locataires de l'Arrondissement Scolaire No. 5, Township de *Brantford*; demandant qu'aucun changement ne soit fait à la Loi des Ecoles du *Haut-Canada*, quant à la nomination de Commissaires d'arrondissement scolaire.

De *Joseph Aumond* et autres, de la Cité d'*Ottawa*; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie de Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*."

De *F. X. Déry* et autres, de la commune de *l'Île du Pâds*, Comté de *Berthier*; demandant des amendements à leur Acte d'incorporation.

De *P. E. Dostaler* et autres, de la commune de *Berthier*, Comté de *Berthier*; demandant la passation d'un Acte pour constater quels sont les co-propriétaires de la commune de *Berthier*.

De *E. Connell* et autres, du township de *Wickham*; demandant que le dit Township soit divisé, et que les six premiers rangs, maintenant compris dans la municipalité de *Wickham*, soient érigés en une municipalité séparée.

De *Henry John Boswell*, de *Cobourg*; demandant la passation d'un Acte à l'effet de

lui permettre de se prévaloir du transport qui lui a été fait d'une Patente accordée dans les *Etats-Unis d'Amérique* pour un mode amélioré d'empaquetage de barres à chemins de fer.

De la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*; demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

De l'Asile des Orphelins de *Québec*; demandant de l'aide.

De *R. Gaskin* et autres, propriétaires et capitaines de navires, du Port de *Kings-ton*; demandant certaines améliorations à l'effet d'assurer un passage sauf entre les Lacs *Ontario* et *Erié*, par le Canal *Welland*.

De *John Jackson*, cultivateur, et autres, héritiers de feu *Robert Jackson*, du Township de *Scarborough*; demandant la passation d'un Acte pour confirmer le testament du dit *Robert Jackson*.

De *James Johnston*, de la Cité de *London*, Vice-Président de la Société Permanente de Construction et d'Epargnes des Comtés de l'Ouest; et de *William Dempster*, *Ecuyer*, du même lieu, Trésorier de la dite société; demandant un Acte pour autoriser la fusion de la dite Société avec la Société de Prêts et d'Epargnes de *Huron* et *Erié*, ou avec toute autre société semblable.

De *E. Leonard* et autres, de la Cité de *London*, Comté de *Middlesex*; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Banque de *London*."

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le premier rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande à Votre Honorable Chambre la réduction de son Quorum à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'honorable *M. Galt*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'honorable *M. McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 13 Septembre 1865, demandant Copie du Rapport de *F. G. Johnson*, *Ecuyer*, Commissaire dans l'enquête au sujet de la charge de Greffier de la Couronne et de la Paix pour le District de *Montréal*. (*Documents de la Session*, No. 15.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 10 Août, 1865, demandant des Etats des Dépenses se rattachant à la Force de la Milice et à la Force de la Police envoyées à la Frontière. (*Documents de la Session*, No. 20.)

Aussi, Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 13 Septembre, 1865, demandant des informations touchant les limites accordées pour coupe de bois de la Couronne à feu *Thomas Alexandre Lambert*, de son vivant de *Bécancour*. (*Documents de la Session*, No. 17.)

Aussi, Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 15 Septembre 1865, touchant certaines informations concernant le droit de Timbre sur les procédures judiciaires. (*Documents de la Session*, No. 18.)

Aussi, Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 31 Août 1865, demandant tous les Rapports faits par le Département des Sauvages, et tous autres documents ou lettres qui peuvent avoir été échangés entre la Corporation de la Ville de *Brantford* et le Gouvernement, au sujet de la Compagnie de Navigation de la *Grande Rivière* durant l'espace de temps que cette Compagnie a été sous le contrôle et l'administration de la dite Corporation. (*Documents de la Session*, No. 19.)

Aussi, Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 13 Septembre 1865, demandant Copie de la Correspondance relative à la nomination d'un Député-Greffier de la Couronne et de la Paix pour le District de *Montréal*. (*Documents de la Session*, No. 15.)

L'Honorable *M. Howland*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à neuf Membres, et aussi que les Comptes Publics pour l'année expirant le 30 Juin 1865, lui soient renvoyés.

*Ordonné*, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à neuf Membres.

*Ordonné*, Que les Comptes Publics pour l'année expirée le 30 Juin 1865 soient renvoyés au dit Comité.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. *McGee*, l'Honorable M. *Alley*, l'Honorable M. *Dorion*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. le Soliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *McDougall*, l'Honorable M. *Rose*, M. *Dunkin* et M. *Joly*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme Membres du Comité Conjoint de la Bibliothèque.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif communiquant à leurs Honneurs la Résolution précédente.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, et pour informer leurs Honneurs que les Membres du Comité Permanent des Impressions, savoir : l'Honorable M. *Chapais*, l'Honorable M. *Evanturel*, M. *Bell*, M. *Brousseau*, M. *Dorion*, (*Drummond et Arthasaska*), M. *Jackson*, M. *McKellar*, M. *Mackenzie*, M. *Perrault*, M. *Stirton* et M. *Webb*, agiront comme Membres du dit Comité Conjoint des Impressions.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que M. *Archangeault* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Instruction Publique.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Archangeault* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la section 9 du chapitre 6 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Archangeault* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre aux Municipalités Locales, dans le *Bas-Canada*, les dispositions du chapitre 65 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour fournir de Gaz et d'Eau les Cités et les Villages.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Dunkin* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à d'autres qu'à des Corporations Religieuses de posséder des Cimetières.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux régler le trafic sur les Chemins de Fer et Canaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'acte intitulé : " Acte relatif à la cotisation des propriétés dans le *Haut-Canada*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron (*Peel*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi de la Procédure et de la preuve dans les affaires de la Couronne et les affaires Criminelles.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron (*Peel*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Procureurs en Loi.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. Magill ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir au paiement des Jurés dans les Cours de Recorder dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. Morris ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher l'exécution en public de la sentence de mort.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. Cartwright ait la permission d'introduire un Bill pour amender la 31<sup>e</sup> section de l'Acte de la Milice.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Parker, secondé par M. Macfarlane,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies des Rapports faits durant l'année dernière par des Officiers du Département de la Géologie, au sujet des Mines et Minéraux dans les Townships et en arrière des Townships du comté d'*Hastings*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de M. Jones (*Leeds Nord*), l'Honorable M. McDougall, M. Ferguson (*Simcoe Sud*), l'Honorable M. Carling, M. Mackenzie, M. Rankin, M. Jackson, M. McConkey, M. Macfarlane, M. Robitaille, M. Shanly et M. Dickson, aux fins d'obtenir des informations sur l'étendue et les richesses des Mines de Cuivre sur la rive nord du Lac Supérieur, et sur les meilleurs moyens à prendre pour les développer de manière à faire de ces mines une source de Revenus, et à donner en même temps de l'encouragement à l'emploi des capitaux dans le développement des dites mines de cuivre; aussi, pour s'enquérir touchant la vente des terres dans le district minier jusqu'à présent, et généralement touchant toutes matières quelconques se rattachant aux dites mines de cuivre; et de faire rapport avec toute la diligence convenable, et avoir pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de M. Poulin, secondé par M. Gaudet,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: 1<sup>o</sup>. Copie de tous documents et procédés relatifs à l'érection de la Paroisse de *Ste. Angèle*, Comté de *Rouville*, District de *St. Hyacinthe*. 2<sup>o</sup>. Copie de tous documents et procédés relatifs à la construction d'une Eglise ou autres Bâtisses Publiques dans la dite Paroisse de *Ste. Angèle*, y compris une lettre aux Commissaires Civils de certains propriétaires de la dite Paroisse, et affidavits constatant qu'il n'y ait pas eu d'avis de donnés.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre: Copie



du total de la population de la Paroisse *Ste. Angèle* au mois de Janvier dernier, sur lequel le Surintendant de l'Education du *Bas-Canada* a donné une allocation à cette Paroisse.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *McKellar*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Rapport indiquant le montant total de la dépense jusqu'à ce jour se rattachant aux nouveaux Edifices du Parlement et des Départements; indiquant aussi séparément les sommes payées aux entrepreneurs respectivement ou à d'autres, pour les objets suivants: Construction, Chauffage, Eclairage, Aqueduc, Préparation du Terrain, Tapis, Meubles et toutes autres fournitures et choses non comprises sous ces titres; aussi, une estimation du montant requis pour finir les Edifices, et pour niveler et clore les terrains; aussi, une estimation du coût de l'entretien des Edifices embrassant les items Réparations, Chauffage, Eclairage, Eau et dépenses incidentes; aussi, tous les frais d'arbitrage tels que constatés.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Dufresne (Montcalm)*, secondé par M. *Archambeault*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant les permis d'absence accordés durant les trois années dernières aux Juges de la Cour du Banc de Sa Majesté la Reine pour le *Bas-Canada*, et aux Juges ou à aucun des Juges de la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada* avec les raisons de leur absence, la durée de chaque absence, et les noms de ces Juges; aussi, un état indiquant le temps que les dites cours n'ont pu siéger par suite de l'absence de Juges, les causes qui ont été ajournées dans les dites Cours, la durée de tel ajournement par suite de l'incapacité des Juges de siéger, le temps que des Juges ont manqué sans permission de siéger dans les dites Cours et les noms de ces Juges; aussi, un état indiquant le nombre de fois que, par l'absence de Juges, la justice n'a pas été administrée dans les Cours de Circuit du *Bas-Canada*, ainsi que les noms des Circuits, aussi le temps que des Juges de la Cour Supérieure ont siégé dans la Cour de Circuit, d'autres Districts que ceux qui leur sont assignés, par suite de l'absence des Juges dont c'était spécialement le devoir de siéger dans la dite Cour, les raisons de leur absence, les noms de tels juges ainsi absents, et des Juges qui ont rempli ces devoirs en dehors des limites de leur propre juridiction, les noms des Juges qui aussi ont manqué sans permission de tenir des termes des Cours du Banc de la Reine, Supérieure et de Circuit, pendant les trois années dernières, spécifiant les termes respectivement; aussi, copie de toute correspondance échangée entre aucun des dits Juges et le Gouvernement, ou aucun Membre du Gouvernement, au sujet des dits permis d'absence, ou des absences sans permission, et entre les Juges eux-mêmes, sur les dits sujets, et relativement à l'exécution, par d'autres Juges, des devoirs de certains Juges incapables de les remplir.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 15 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Taschereau*, la Pétition de *Joseph Carrière* et autres, du Township d'*Alymer*, Comté de *Beauce*.

Par M. *Shanly*,—La Pétition de *James D. Whelpley* et *Jacob J. Storrer*, de la Cité de *Boston*, *Etats-Unis*; la Pétition de la Compagnie de Chemin de Fer du Grand-Tronc du *Canada*; et la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et *Lac Huron*.

Par M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*),—La Pétition de la Compagnie à Fonds Social du *Rossin House Hôtel* (Responsabilité Limitée.)

Par M. *Mayill*,—La Pétition du Conseil du Bureau de Commerce de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Tremblay*,—La Pétition de *E. Boudreau*, *M. D.* et autres, habitants des Paroisses de la *Baie St. Paul*, *St. Urbain*, *St. François*, *Isle aux Coudres*, *Eboulements*, *St. Iréné*, *Malbaie*, *Ste. Agnès* et *St. Fidèle*.

Par l'Honorable M. *Brown*,—La Pétition de *Hugh Baines* et autres, et la Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*.

Par M. *McKellar*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Kent*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de *Jacob Chapman* et autres, du Township de *Bayham*, Comté d'*Elgin*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *Hewitt Bernard*, de la Cité d'*Ottawa*; demandant un Acte pour autoriser la Société des hommes de Loi du *Haut-Canada* à placer son nom sur le rôle des membres de la dite Société.

De l'Institut des Sourds-Muets de la Paroisse de *Montréal*, et des Sœurs de l'Asile de la Providence, de *Montréal*; demandant une augmentation d'aide.

De l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de la Cité de *Montréal*; demandant de l'aide.

De la Communauté des Sœurs de la Charité d'*Ottawa*; demandant de l'aide pour son Asile des Orphelins.

De la Communauté des Sœurs de la Charité d'*Ottawa*; demandant de l'aide pour son Hôpital-Général.

De la Sœur *J. M. Slocombe* et autres, Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de la Cité de *Montréal*; du Bureau des directeurs de l'Université de *Queen's College* de *Kingston*; et des Sœurs de la Charité Administratrices de l'Hôtel-Dieu de *St. Hyacinthe*; demandant la continuation de leurs octrois annuels.

Des Sœurs de l'Asile de la Providence de *Montréal*; demandant de l'aide pour la Salle d'Asile de *St. Vincent de Paul*.

De *Louis Fouilloux*, de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte autorisant l'émission de Lettres-Patentes en sa faveur pour un nouveau système de médication appelé "Oxigénéation Atmosphérique."

De *L. A. Dessaultes* et *P. E. Jay*, de la Cité de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte autorisant l'émission de Patentes en leur faveur pour certaines inventions.

Du Très-Révérend Evêque Catholique Romain de *Tloa*, Administrateur du Diocèse de *Québec*, et du Révérend *J. Auclair*, Curé de la Paroisse de Notre-Dame de *Québec*; représentant que des legs et dons leur ont été faits de temps à autre pour le bénéfice des pauvres, et demandant la passation d'un Acte pour transférer ces legs et dons au Curé de la Paroisse de Notre-Dame de *Québec* au profit des pauvres.

De *A. de Martigny* et autres, de *St. Etienne de Beauharnois*; demandant l'érection d'une municipalité sous le nom de "*St. Etienne de Beauharnois*."

De la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental; demandant la passation d'un Acte pour transporter le Chemin de Fer de *Galt* et *Guelph* à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

Du Très-Révérend Evêque Catholique Romain du Diocèse d'*Hamilton*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "*Le Collège de St. Jérôme*," au Village de *Berlin*.

De *James Chambers* et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock* ; demandant la passation d'un Acte les autorisant à vendre certains lots de terre dans la dite Ville.

De la Société d'Agriculture de la Division Nord du Comté de *Waterloo* ; demandant que le Bill pour abroger le chapitre 32 de Statuts Refondus du *Canada*, tel qu'amendé durant la dernière Session, devienne loi.

Du Collège de *Régopolis*, de la Cité de *Kingston* ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Université de *Régopolis*."

De la Municipalité du Township de *Delaware* ; demandant qu'aucun changement ne soit fait à la présente Loi d'Ecole du *Haut-Canada*.

De *John Baker* et autres, du Township de *Stanbridge*, Comté de *Missisquoi* ; demandant la passation d'un Acte pour diviser le dit township en deux municipalités, qui s'appelleront *Stanbridge Est* et *Ouest* respectivement.

De la Corporation du Collège de *Ste. Anne de la Pocatière* et de *J'Assomption*, district de *Montréal* ; demandant un octroi pour des Ecoles d'Agriculture.

Du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *St. Hyacinthe* ; demandant de l'aide pour la Communauté des Sœurs de la Charité de la dite Cité.

De *A. Morrison* et autres, du Township de *Brandon*, District de *Montréal* ; alléguant certains griefs et demandant justice.

De la Banque du *Haut-Canada* ; demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex* ; demandant la vente de la Réserve des Sauvages dans le Township de *Anderdon*.

De *W. J. Bickell*, de la Cité de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*.

De *Charles Cooper Henderson*, de *Lower Halliford*, dans le Comté de *Middlesex*, en *Angleterre*, et autres ; demandant un Acte pour confirmer l'aliénation faite par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de certains terrains dans la Cité d'*Ottawa*, connus sous le nom de "Propriété de *By*," et pour en transférer la totalité à des syndics autorisés à les vendre et administrer.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des Pétitions suivantes :—De l'Honorable *Louis Renaud* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de Navigation du *St. Laurent* ; de *A. Urquhart* et autres, demandant l'incorporation du Club de *Montréal* ; du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité d'*Hamilton*, demandant certains pouvoirs additionnels dans la vente des terres pour taxes, etc. ; de *C. D. Day* et autres, demandant l'incorporation de l'Association de Vignerons du *Canada* ; de la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec* ; de *Philip Pearson Harris*,—de *Arthur Rankin*,—de *F. Rainville* et autres, demandant la passation d'un Acte pour annexer certains rangs de *Ste. Angèle* à la paroisse de *Ste. Marie de Monnoir*,—de *Joseph Aumond* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa* ; de *F. X. Désy* et autres, demandant des amendements à l'Acte relatif à la Commune de l'*Isle du Puds* ; de *P. E. Dostaler* et autres, demandant un Acte pour faire constater quels sont les co-propriétaires de la Commune de *Berthier* ; de *E. Connell* et autres, demandant la division du Township de *Wikham* en deux Municipalités ; de *James Johnson* et *William Dempster*, demandant un Acte pour autoriser la fusion de la Société Permanente de Construction et d'Epargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Epargnes et de Prêts de *Huron* et *Erié*, ou toute autre Société du même genre,—et de *E. Léonard* et autres, demandant l'incorporation de la Banque de *London*.

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

*M. Robitaille*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à neuf Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à neuf Membres.

M. Jackson, du Comité Permanent d'Immigration et de Colonisation, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à Sept Membres.  
Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

M. McKenzie, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres.  
Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que M. Magill ait la permission d'introduire un Bill intitulé: " l'Acte des " Débentures d'Hamilton, 1866."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. McGee ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre 34 des Statuts Réfondus du Canada, relatif aux Brevets d'Invention.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que M. Poulin ait la permission d'introduire un Bill pour annexer à la Paroisse de Ste. Marie de Monnoir certains rangs de la Paroisse Ste. Angèle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. Mackenzie ait la permission d'introduire un Bill pour régler les moyens de sortie des Edifices Publics.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. De Niverville ait la permission d'introduire un Bill pour amender le chapitre 70 des Statuts Réfondus du Bas-Canada, intitulé: " Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de chemins et de certains autres travaux."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. Rankin ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'octroi de Lettres Patentes à Arthur Rankin, pour l'invention d'une sorte de combustible inconnu jusqu'à présent et dont il a acquis la connaissance moyennant une somme par lui payée à l'inventeur.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. Haultain ait la permission d'introduire un Bill pour continuer pendant un tems limité l'Acte pour autoriser l'emploi de Pensionnaires Militaires et autres comme Force de Police Locale.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. Powell ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des inspecteurs de bois.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier ait la permission d'introduire un Bill relatif au Code de Procédure Civile du Bas-Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine pour le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) ait la permission d'introduire un Bill pour faire annuler en certains cas, dans le *Bas-Canada*, les Patentes pour les Terres Publiques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Résolu*, Que Mardi prochain cette Chambre se formera en Comité pour considérer s'il ne serait pas à propos de justifier le Gouvernement de ce qu'il a inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition en maintenant en service actif la Force de Volontaires.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Ordonné*, Que l'état des deniers payés pour le service de la Frontière depuis le 1er Juillet 1865, et mis devant cette Chambre lundi le 11 du courant, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif par *John Fenning Taylor*, Ecuier, l'un des maîtres en Chancellerie :

M. L'ORATEUR, —

Le Conseil Législatif informe cette Chambre qu'il a nommé les Honorables Messieurs *Aikins*, *Alexander*, *Burnham*, *Christie*, *E. H. J. Duchesnay*, *Dumouchel*, *Foster*, *Macdonald*, *Simpson*, *Sanborn* et *Reesor*, pour agir de la part du Conseil Législatif comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la Législature, tel que demandé par l'Assemblée dans son Message d'hier.

Et le Conseil Législatif informe aussi cette Chambre qu'il a nommé les Honorables Messieurs *Allan*, *Sir N. F. Belleau*, *Ferguson Blair*, *Campbell*, *Moore*, *Bossé*, *Letellier de St. Just*, *Quesnel*, *Ross* et *Olivier*, pour aider son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en autant que les intérêts du Conseil Législatif s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de leur Chambre comme Membres d'un Comité Collectif des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Et ensuite il s'est retiré.

L'ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération la Motion qui a été proposée Mardi dernier à l'effet que des subsides soient accordés à Sa Majesté étant lu, la Chambre s'est formée en le dit Comité.

(EN COMITÉ.)

Le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général est lu.

*Résolu*, Que des Subsides soient accordés à Sa Majesté.

Cette Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu Mardi prochain.

Alors sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

Lundi, 18 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :-

Par M. *Blanchet*,—La Pétition de *Gilbert Roy*, Maire et autres de la Paroisse de *St. Henri*, Comté de *Lévis*.

Par M. *McConkey*,—La Pétition de la Société d'Agriculture de la Division Nord du Comté de *Simcoe*, et la Pétition de la Municipalité des Townships Unis d'*Orillia* et *Matchedash*, Comté de *Simcoe*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Huron* et *Bruce*, et la Pétition de la Municipalité du Township de *Wawanosh*, Comté de *Huron*.

Par L'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),—La Pétition des *Dames Religieuses de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur* de *Montréal*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition de *William C. Nicolls* et autres de *Lakefield*.

Par M. *Smith* (*Durham est*),—La Pétition de la Compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et du lac *Chemong*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*,—La Pétition de *La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec*.

Par M. *Robitaille*,—La Pétition d'*Archidald Kerr* et *David Kerr*, des Townships de *Nouvelle* et *New Richmond*, Comté de *Bonaventure*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de *H. O. Burritt* et autres, du Village de *New Edinburgh*, Comté de *Russell*, La Pétition de *Henry J. Friel* et autres, et la Pétition du Révérend *J. McGrath* et autres.

Par M. *McKellar*,—La Pétition de *John Walker* et autres, du Village de *Bothwell*, Township de *Zone*.

Par l'Honorable M. *McDougall*,—La Pétition de la Société d'Agriculture de la Division du Comté de *Lanark*.

Par M. *Chambers*,—La Pétition *Mary Percival* de la Ville de *Brookville*.

Par M. *Bowman*,—La Pétition de *James Glennie*, du Township de *Woolwich*, Comté de *Waterloo*.

Par M. *Street*,—La Pétition de *Dame Louisa P. Desbarats* et autres.

Par l'Honorable M. *McGee*,—La Pétition de *B. Devlin* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Morris*,—La Pétition de la Maison de Refuge de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Laframboise*,—La Pétition de *J. B. Beaudry*, Maire, et autres, de la Paroisse de *St. Dominique*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *John Walker* et autres, du Village de *Botwell*, et la Pétition de la Municipalité du Township de *Zone*, tous du Comté de *Kent*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :-

Du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin*; demandant un acte d'Incorporation pour la construction d'un Chemin de Fer conduisant de *Fort Erié* à *Windsor*.

De *L. A. Sénécal* et autres, de *St. Thomas de Pierreville*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "*La Compagnie des Moulins à Vapeur de Pierreville*."

D'*Edouard Jacques* et autres, du Township de *Broughton*; demandant qu'une certaine partie de la Municipalité du dit Township en soit détachée et annexée à la Municipalité de *St. Frédéric de Beauce*.

De *James Taylor* et autres; demandant que des droits soient imposés sur les fruits, végétaux, plantes et arbres importés des *Etats-Unis*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*; demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à choisir *St. Catharines* comme Chef-Lieu.

De la Société d'Agriculture du Comté de *Perth*; demandant que le Bill pour abroger le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, tel qu'amendé durant la dernière Session, devienne loi.

De *Joseph Carrière* et autres, du Township d'*Almer*, Comté de *Beauce*; demandant qu'une partie du dit Township soit annexée à la Paroisse de *St. Vital de Lambton*.

De *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer*, de la Cité de *Boston*, *Etats-Unis* ; demandant la passation d'un Acte leur accordant un Brevet d'Invention pour un système amélioré pour la Fonte des Minerais.

De la Compagnie du Chemin de Fer Grand Tronc du *Canada*, et de la Compagnie du Chemin de fer *Buffalo* et *Lake Huron* ; demandant la passation d'un Acte pour légaliser et confirmer un Arrangement conclu entre elles et pour d'autres fins.

De la Compagnie à Fonds Social du *Rossin House* Hôtel (responsabilité limitée) ; demandant un Acte spécial d'incorporation.

Du Conseil de la Chambre de Commerce de la Cité de *Hamilton* ; demandant des amendements à leur Acte d'incorporation.

De *E. Boudreau*, M. D. et autres, habitants des Paroisses de la *Baie St. Paul*, *St. Urbain*, *St. François*, *Isle-aux-Coudres*, *Eboulements*, *St. Irénée*, *Malbaie*, *Ste. Agnès* et *Ste. Fidèle* ; demandant de l'aide pour la construction de Quais à la *Baie St. Paul*, *St. François* et *St. Irénée*, et une subvention pour une ligne hebdomadaire de Bateaux-à-vapeur entre *Québec* et le *Saguenay* durant la saison de navigation.

De *Hugh Baines* et autres ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie des ouvrages en Acier et en Fer, et d'articles pour les Chemins de Fer (limitée)."

Du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford* ; demandant la passation d'un Acte pour légaliser les Règlements du dit Conseil relatifs à l'égalisation de la Cotisation et à la perception des Taxes du Comté.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent* ; demandant l'adoption d'un système d'Octrois Gratuits en faveur des colons résidents dans la disposition future des terres de la Couronne.

De *Jacob Chapman* et autres, du Township de *Bayham*, comté d'*Elgin* ; demandant la passation d'un Acte confirmant le règlement No. 116 de la Municipalité du dit Township, accordant un prêt d'argent à la Compagnie du Chemin de *Bayham*, *Richmond* et *Port Burwell*, et pour d'autres fins.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etats Généraux des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le Comté de *Napierville*, pour les années 1862 et 1863 ; dans les Comtés de *St. Hyacinthe* et *Bagot*, *Rouville*, *Brome*, *Napierville* et *Terrebonne*, pour l'année 1864 ; dans les Comtés de *Dorchester*, *Mégantic*, *Iberville*, *Missisquoi*, *Chateauguay*, *Drummond*, *Joliette*, *Soulanges*, *Vandrevuil*, *St. Hyacinthe* et *Bagot*, *Arthabaska*, *Rouville*, *Napierville*, *Berthier (en haut)*, *Brome*, *Beauce*, *Bonaventure*, *Maskinongé*, *St. Jean*, *L'Assomption*, *Beauharnois*, *Gaspé*, *Richelieu* et *Yamaska*, et dans les Districts de *Trois-Rivières*, *Ottawa*, *Saguenay* et *Terrebonne*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session*, No. 7.)

Aussi, un Etat relatif aux biens des Jésuites, pour les six mois expirés le 31 Décembre 1865. (*Documents de la Session*, No. 21.)

Aussi, un Etat de la Commutation effectuée dans les Censives des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de *Lauzon* et du Domaine de la Couronne à *Québec* et *Trois-Rivières*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Victoria*, chapitre 111 (Chapitre 43 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*), du 1er Septembre 1865 au 31 Mai 1866, comme suit :—

Aucune Commutation n'a été effectuée dans aucune des Censives ci-devant appartenant aux Jésuites, dans le *Bas-Canada*, ni dans la Seigneurie de *Lauzon*, ni dans les Censives de la Couronne, *Québec* ou *Trois-Rivières*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Victoria*, chapitre 111, (chapitre 43 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*) du 1er Septembre 1865 au 31 Mai 1866.

Département des Terres de la Couronne.

ANDREW RUSSELL,  
Assistant Commissaire.

Branche des Biens des Jésuites et du Domaine de la Couronne,  
*Ottawa*, 1er Juin 1866.

F. T. JUDAH,

Commis des Biens des Jésuites, etc.

Aussi, les Rapports Annuels du Président de la Compagnie d'Assurance et de Placement de *Toronto*, pour l'année expirée le 30 Avril 1865 ; et de l'Association d'Assuran-

ces mutuelles contre le Feu dite du Castor, de *Toronto*, deux Rapports pour les années expirant le 30 Avril et le 30 Novembre 1865, respectivement. (*Documents de la Session, No. 9.*)

Aussi, les Règles pour les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs pour le *Haut-Canada*, soumises à l'Assemblée Législative en conformité de la section 335 du chapitre 22 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*. (*Documents de la Session, No. 22.*)

M. l'Orateur a fait rapport à la Chambre qu'en conformité de la 140e section de l'Acte concernant les Elections Parlementaires Contestées, il a, dans l'affaire de l'Élection Contestée pour la Division Nord du Comté de *Waterloo*, taxé les frais du Membre Siégeant à quatre-vingt-dix-huit dollars et cinquante centins.

Que *Reinbold Lang* et *William Gaul*, les Pétitionnaires, sont les parties tenues de payer ces frais ; et que *Isaac Herb Bowman*, Ecuier, le Membre siégeant, est la partie qui a droit de les recevoir.

Ordonné, Que M. *Burwell* ait la permission d'introduire un Bill pour encourager l'Immigration et l'établissement des terres incultes de cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Howland*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald*.

Ordonné, Que M. l'Orateur adresse son mandat au Greffier de la Couronne en Chancellerie pour un nouveau writ pour l'élection d'un Membre devant servir dans ce Parlement, pour la Division Nord du Comté d'*Oxford*, en remplacement de feu *Hope F. Mackenzie*, Ecuier, décédé.

Ordonné, Que M. *Haultain* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, relatif à l'octroi de Chartes d'incorporation à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *McConkey* a proposé, secondé par M. *Parlcer*, que Mercredi prochain cette Chambre se forme en Comité pour examiner le projet de résolution suivant :—

Que cette Chambre est d'avis que l'octroi gratuit de terres publiques de la Province aux personnes réellement disposées à les défricher (le dit octroi sujet aux conditions d'établissement qu'on jugerait à propos d'imposer), serait une chose très désirable et qui aurait pour effet d'attirer l'émigration dans la Province, et de développer rapidement les ressources du pays.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Pouliot*, Que tous les mots après, "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants :—"Jeudi prochain cette Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—

1. Que dans un jeune pays possédant tant de ressources et d'espace que le *Canada*, l'émigration d'une partie de sa population est un mal grandement déplorable.

2. Que le manque d'emploi d'une forte partie de la population, pendant les mois d'hiver, oblige un nombre considérable de personnes à passer à l'étranger, pour subvenir à l'existence de leurs familles.

3. Que dans le but de restreindre l'émigration autant que possible l'industrie minière et manufacturière, et la colonisation des terres publiques devraient être placées sur un pied qui ne laisserait rien à envier aux autres pays de ce continent.

4. Que pour arriver à ce résultat il faudrait reviser les lois qui touchent à l'industrie minière et manufacturière de manière à lui accorder tout le développement possible."

M. *Pope* a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par M. *Somerville*, Que les mots "Jeudi prochain cette Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—



1. Que dans un jeune pays possédant tant de ressources et d'espace que le *Canada*, l'émigration d'une partie de sa population est un mal grandement déplorable.

2. Que le manque d'emploi d'une forte partie de la population, pendant les mois d'hiver, oblige un nombre considérable de personnes à passer à l'étranger, pour subvenir à l'existence de leurs familles.

3. Que dans le but de restreindre l'émigration autant que possible, l'industrie Minière et Manufacturière, et la Colonisation des Terres Publiques devraient être placées sur un pied qui ne laisserait rien à envier aux autres pays de ce continent.

4. Que pour arriver à ce résultat il faudrait reviser les lois qui touchent à l'industrie Minière et Manufacturière de manière à lui accorder tout le développement possible,—soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ vû les changements constitutionnels qui sont à la veille de s'opérer, il n'est pas à propos que la Législature modifie en rien pour le moment le système d'octroi, de vente ou d'administration des Terres Publiques de la Province.”

Et l'amendement au dit amendement proposé ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                             |                                 |                      |                             |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| <i>Ault,</i>                | <i>Duckett,</i>                 | <i>Magill,</i>       | <i>Ross (Champlain),</i>    |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>McDougall,</i>    | <i>Ross (Dundas),</i>       |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dunsford,</i>                | <i>McGee,</i>        | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Fergusson (Simcoe S.),</i>   | <i>McGiverin,</i>    | <i>Shanly,</i>              |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McIntyre,</i>     | <i>Smith (Durham Est),</i>  |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McKellar,</i>     | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Carling,</i>             | <i>Haultain,</i>                | <i>Morris,</i>       | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>        | <i>Street,</i>              |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Howland,</i>                 | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Sylvain,</i>             |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Huot,</i>                    | <i>Pope,</i>         | <i>Taschereau,</i>          |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Poulin,</i>       | <i>Thompson,</i>            |
| <i>Currier,</i>             | <i>Langevin,</i>                | <i>Raymond,</i>      | <i>Wells,</i>               |
| <i>De Boucherville,</i>     | <i>Le Boutillier,</i>           | <i>Rémillard,</i>    | <i>Wilson, et</i>           |
| <i>De Niverville,</i>       | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>    | <i>Robitaille,</i>   | <i>Wright (York E.)—59.</i> |
| <i>Dickson,</i>             | <i>Mackenzie,</i>               | <i>Rose,</i>         |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                               |                   |                              |                                |
|-------------------------------|-------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Dunkin,</i>    | <i>Laframboise,</i>          | <i>O'Halloran,</i>             |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Evanturel,</i> | <i>Lojoie,</i>               | <i>Pâquet,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>               | <i>Fortier,</i>   | <i>Macdonald (Cornw'd),</i>  | <i>Perrault,</i>               |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Gagnon,</i>    | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Pouliot</i>                 |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Gaudet,</i>    | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Geoffrion,</i> | <i>McConkey,</i>             | <i>Tremblay, et</i>            |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Holton,</i>    | <i>McMonies,</i>             | <i>Wright (Co.d' Ott'a)—30</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Houde,</i>     |                              |                                |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Et l'amendement à la Question originale ayant été mis aux voix, a été alors adopté.

Alors la Question principale, ainsi amendée : “ Que vû les changements Constitutionnels qui sont à la veille de s'opérer, il n'est pas à propos que la Législature modifie en rien pour le moment le système d'octroi, de vente ou d'administration des Terres Publiques de la Province,” ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme dans la dernière division précédente.

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

L'Honorable M. *Hosland*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le Rapport du Maître Général des Postes, pour l'année expirée le 30 Juin 1865. (*Documents de la Session, No. 2.*)

*Ordonné*, Que M. *Gibbs* soit ajouté au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), secondé par M. *Dufresne* (*Iberville*.)

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : une Liste de toutes les nominations faites dans le Service Public de la province depuis le 1er Mai 1864, indiquant les noms des personnes nommées, les devoirs de leur charge, si elles ont été nommées pour remplir des vacances ou à des places nouvelles, les salaires qui leur sont payés, et l'autorité en vertu de laquelle elles ont été nommées.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Bellose* a proposé, secondé par M. *Dufresne* (*Montcalm*), que Lundi prochain cette Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Résolutions proposées suivantes :

*Résolu*, 1. Que la première partie de la huitième section du Chapitre quinze des Statuts Refondus du *Canada*, qui s'applique aux paiements en monnaie d'argent, devra à l'avenir se lire comme suit : " mais les pièces de monnaie d'argent mentionnées dans l'une ou l'autre des deux sections précédentes ne pourront servir comme offres réelles pour plus de deux cents piastres en un seul et même paiement ;" et que le reste de la dite section est abrogé.

*Résolu*, 2. Que les pièces de monnaie d'argent des *Etats-Unis d'Amérique* auront cours en cette Province au taux de six pour cent au-dessous de leur valeur nominale, et serviront comme offres réelles à ce taux pour le montant de deux cents piastres, et pas plus, en un seul et même paiement.

*Résolu*, 3. Que le porteur des billets d'une personne ou d'une corporation, au montant de plus de deux cents piastres, ne sera pas tenu de recevoir plus que ce montant en monnaie d'argent de toute espèce, en paiement de ces billets, s'ils sont présentés en même temps, bien que chacun de ces billets soit pour une moindre somme.

La Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Sur motion de M. *Archambeault*, secondé par M. *Bellorose*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes les réclamations et de tous les comptes de tous les Avocats et Procureurs contre le Gouvernement de cette Province durant les cinq dernières années, révolues le 1er Janvier 1866, pour leurs services comme Avocats et représentants de la Couronne, ou pour avoir occupé pour la Couronne dans les poursuites, procédures et matières criminelles devant la Cour du Banc de la Reine (dans sa juridiction criminelle) dans et pour les divers Districts de *Montréal, Trois-Rivières, Aylmer, Terrebonne* et *Joliette*;—copie de tous les états, rapports, certificats, procédés et actes s'y rapportant : copies de tous tels états et rapports quelconques, faits dans chaque cas, par les Greffiers de la Couronne ou de la Paix, ou par les Greffiers de la Couronne et de la Paix, pour chacun des dits Districts, et notamment copie de tous états ou rapports y relatifs, faits par les dits Greffiers respectivement, en vertu du paragraphe six de la section première du Chapitre III des Statuts Refondus du *Bas-Canada* ; copies de toutes les objections, réductions ou retranchements, écrits, rapports, correspondances et documents y relatifs, et un état des frais, honoraires, ou sommes, refusées, rejetés, ou accordées, approuvées et payées, dans chaque cas, sur chacun des dits comptes et réclamations, et relativement à chacun des dits comptes et réclamations.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Burwell*, secondé par M. *McIntyre*,  
*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant des deniers dépensés par le Gouvernement jusqu'à ce jour pour le Havre de *Port Stanley*, et sur le Chemin de Gravier de *London* et *Port Stanley*, avec les dates des différents Octrois

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Archambeault* a proposé, secondé par M. *Bellerose*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la plainte portée devant le Gouvernement par *L. O. Hétu*, Notaire, de *Montréal*, contre *Rodolphe Laflamme*, Ecuyer, Avocat et Conseil de la Reine, et copie de la correspondance échangée entre le Gouvernement, M. *Laflamme* et M. *Hétu*, au sujet de cette plainte; la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par les membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Dunsford*, secondé par M. *Macdonald (Glengary)*,

*Ordonné*, Que l'entrée dans les Journaux de cette Chambre de la dernière Session, au sujet des Pétitions de *J. B. Graham* et autres; d'*E. D. O'Flynn* et autres; de *F. McAnanny* et autres, et de *J. B. Breakeuridge* et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *North Hastings*," soit maintenant lue.

Et la dite entrée ayant été lue.

Sur motion de M. *Somerville*, secondé par M. *Dickson*,

*Résolu*, Que Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à l'inspection du Cuir et des Peaux Crues.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

## Mardi, 19 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :

Par l'Honorable M. *Laframboise*,—La Pétition d'*Antoine Casavant*, et autres.

Par M. *McIntyre*,—La Pétition de *John K. Cole* et autres, Hôteliers licenciés du *Canada-Ouest*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *Thomas B. Ross* et autres, de *Montréal*; la Pétition de l'Association de Bibliothèque Mercantile de *Montréal*; et la Pétition de *Donald Ross* et autres, Syndics de l'Eglise *St. Paul* de *Montréal* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*.

Par M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*),—La Pétition de *Simon Pelitt* et autres, de *St. Malachy*, Township de *Luchaber*, comté d'*Ottawa*.

Par M. *Ferguson* (*Simcoe* Sud),—La Pétition du Conseil Municipal de la ville de *Barrie*; et la Pétition de *F. R. Ferguson* et autres, du Comté de *Simcoe*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de Messieurs *Thomson* et Compagnie et autres, du Township de *Buckingham*, Comté d'*Ottawa*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—La Pétition de la Municipalité des *Châtes Kingsey*.

Par M. *Morris*,—La Pétition de la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*.

Par M. *Street*,—La Pétition du Recteur et Marguilliers de l'Église *St. James*, *Toronto*; et la Pétition de l'Honorable et Très Révérend Lord Evêque Anglican de *Toronto*, et autres.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition de *Douglas Hooper* et autres, de *Newburg*.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *Hewitt Bernard*; d'*A. de Martigny* et autres, demandant l'érection d'une nouvelle municipalité sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*,—da la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, demandant un Acte pour le traneport du chemin de *Galt* et *Guelph* à cette Compagnie,—de *John Baker* et autres, demandant la division du Township de *Stanbridge* en deux municipalités,—de *L. A. Dessaulles* et *P. E. Jay*, demandant l'émission de Lettres Patentes en leur faveur pour certaines inventions,—de *L. A. Sénécal* et autres, demandant l'incorporation de la *Compagnie des Moulins à Vapeur de Pierre-ville*,—d'*Edouard Jacques* et autres, demandant qu'une certaine partie de la Municipalité de *Broughton* soit annexée à *St. Frédéric de Beauce*,—de la Compagnie du Grand Tronc et de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, demandant un Acte pour légaliser et confirmer un certain arrangement conclu entre ces compagnies,—du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*, demandant un Acte pour légaliser quelques uns de ses Règlements relatifs à l'égalisation de la cotisation, etc.,—de *Jacob Chapman* et autres, demandant un Acte pour confirmer le Règlement No. 116 de la municipalité du dit township, accordant un prêt à la Compagnie du Chemin de *Bayham*, *Richmond* et *Port Burwell*,—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*,—de *James Chambers* et autres, demandant un Acte pour autoriser la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock* à vendre certains lots de terre,—de la Compagnie du *Rossin House Hotel*,—de *Hugh Baines* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie des Ouvrages en Acier, en Fer et pour les Chemins de Fer.

Quant à la Pétition de M. *W. J. Bickell*, demandant qu'il lui soit permis de construire un pont sur la Rivière *St. Charles*, Votre Comité trouve que les avis locaux sont suffisants, mais que celui donné dans la *Gazette Officielle* n'a été publié que pendant deux semaines seulement. Il trouve cependant qu'il a été ordonné pour le temps ordinaire, et qu'en conséquence il n'y a pas de faute de la part du pétitionnaire; sous ces circonstances, il recommande la suspension de la 53e règle.

Quant à la Pétition du Conseil Municipal de *Lincoln*, relative au choix de *St. Catharines* comme chef-lieu du Comté, les avis nécessaires ont été donnés et seront complétés vers la fin de la présente semaine. Votre Comité recommande en ce cas la suspension de la Règle afin d'avancer les procédures au sujet de ce Bill.

Quant à la Pétition de *Joseph Carrière* et autres, demandant l'annexion d'une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital* de *Lambton*, il faudrait encore trois semaines pour compléter les avis; mais la pétition étant signée par tous les intéressés, Votre Comité recommande la suspension de la Règle.

Quant à la Pétition de la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*, demandant des amendements à sa charte, la nature de ces amendements n'est pas spécifiée dans l'avis; mais la copie d'une résolution passée à une assemblée générale des actionnaires, contenant les amendements proposés, ayant été produite, Votre Comité recommande que l'avis soit considéré suffisant.

Quant à la Pétition de la Banque du *Haut-Canada*, demandant des amendements à sa charte, l'avis est pareillement defectueux, et Votre Comité recommande en conséquence qu'il soit inséré dans le Bill une clause exigeant que les amendements proposés soient soumis aux actionnaires à une assemblée générale pour qu'ils y donnent leur consentement avant qu'ils ne soient mis à effet.

Quant aux Pétitions suivantes, elles ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun avis, savoir: du Conseil de la Chambre de Commerce d'*Hamilton*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation; de Monseigneur l'Evêque Catholique Romain d'*Hamilton*, demandant l'incorporation du Collège de *St. Jérôme* à *Berlin*; du Collège de *Régionopolis*, demandant l'incorporation de ce Collège comme université, et de Monseigneur l'Evêque Catholique Romain de *Tloa* et du Révérend Messire *J. Auclair*, Curé de *Québec*, relative à certains legs et donations à eux faits au profit des pauvres.

L'Honorable M. *Chapais*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le Rapport du Commissaire des Travaux Publics pour l'année finissant le 30 Juin 1865. (*Documents de la Session, No. 1.*)

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général: Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée le 16 Septembre 1865, faisant voir qu'elles publications ont été enregistrées au Bureau du Registrateur de cette Province en vertu de l'Acte du droit d'auteur depuis la passation de l'Acte 4 et 5 *Vic.*, Chap. 61. (*Documents de la Session, No. 16.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée le 12 Juin 1866, pour des informations relativement à l'offre faite par la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de construire ou de louer le Chemin de Fer Intercolonial projeté, comme suit :—

Il n'y a aucune communication de la nature de celles mentionnées dans l'Adresse de record dans les Bureaux du Gouvernement, si ce n'est celles soumises à la Chambre d'Assemblée le 28 Mars 1864, et qui font partie des Documents de la Session imprimés cette année là, savoir : celles qui se trouvent à la fin du No. 28.

Par Ordre.

Bureau du Secrétaire,  
Ottawa, 18 Juin 1866.

WM. MCDUGALL,  
Secrétaire.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée le 12 Juin 1866, pour Copies de toutes Dépêches du Secrétaire Colonial, relatives aux Défenses de la Province, comme suit :

Il n'y a aucune Dépêche de la nature de celles mentionnées dans l'Adresse ci-dessus.

Par Ordre.

Bureau du Secrétaire,  
Ottawa, 18 Juin 1866.

WM. MCDUGALL,  
Secrétaire.

Ordonné, Que M. *Smith* (*Durham Est*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et des Actes qui l'amendent.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Laframboise* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* à prendre conjointement un brevet d'invention pour différentes machines et inventions mentionnées dans le Bill.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer certains règlements du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford* et certaines ventes de terres pour taxes imposées en vertu du dit règlement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie pour la confection d'ouvrages en acier, en fer, et d'articles pour les Chemins de Fer (responsabilité limitée.)

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la 53<sup>e</sup> Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour amender l'Acte 25 *Vic.*, Chap. 30, pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir un Chef-lieu de Comté plus convenable.

Ordonné, Que M. *McGiverin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 25 *Vic.*, Chap. 30. pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir un Chef-lieu de Comté plus convenable.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. *McGiverin* a proposé, secondé par M. *Smith* (*Durham Est.*), Que le Bill soit lu la seconde fois demain ; la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue Affirmativement.

Ordonné, Que M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*) ait la permission d'introduire un Bill pour ériger le Township de *Wickham* en deux Municipalités séparées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*) ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant le Curé de la Paroisse *Notre-Dame de Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Société en Loi du *Haut-Canada* à placer le nom de *Hewitt Bernard* sur le Rôle des Membres de la Société, et à l'admettre au Barreau du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à passagers de la Cité d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Magill* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 27 et 28 *Victoria*, chap. 71, intitulé: "Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la 53<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital de Lambton*, dans le Comté de *Beauce*.

Ordonné, Que M. *Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse *St. Vital de Lambton*, dans le Comté de *Beauce*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour annexer une partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la 53<sup>e</sup>ème Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*.

*Ordonné*, Que M. *Huot* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser W. J. *Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Geoffrion* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie des Moulins à Vapeur de *Pierreville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Club de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour établir de meilleures dispositions pour l'Enregistrement des Naissances, Mariages et Sépultures dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *McGee* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Carling* ait la permission d'introduire un Bill pour la fusion de la Société de Construction Permanente et d'Epargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Epargnes et de Prêts de *Huron* et *Erié*, ou avec toute autre Société du même genre.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender certains Actes relatifs au Collège de *Régionopolis* et pour lui conférer les pouvoirs et privilèges des Universités.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Galt*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, l'Honorable M. *Chapais*, l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, l'Honorable M. *Brown*, l'Honorable M. *Cauchon*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, l'Honorable M. *Holton*, l'Honorable M. *Rose*, M. *Dunkin*, M. *Bourassa*, M. *Morris*, M. *Cartwright*, M. *McGiverin*, M. *Street* et M. *Parker*, pour examiner les Lois touchant l'Intérêt de l'argent, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

M. *Street*, du Comité auquel a été renvoyé la considération de la motion à l'effet que des Subsides soient accordés à Sa Majesté, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :

Que des Subsides soient accordés à Sa Majesté.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution accordant des Subsides à Sa Majesté.

*Résolu*, Que Vendredi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill intitulé : " Acte de l'Intérêt de l'argent de 1866," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial nommé pour examiner les Lois touchant l'Intérêt de l'argent.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'Intérêt, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial nommé pour examiner les Lois touchant l'Intérêt de l'argent.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 26 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, relatif à certains cours d'eau, étant lu.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bourassa*, M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*), M. *Coupal*, M. *Fortier*, M. *Taschereau*, M. *Dufresne* (*Montcalm*) et M. *Gaudet*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions du chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à la construction et à la réparation des Eglises, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bellerose*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*), M. *Cornellier*, M. *Pâquet* et M. *Archambeault*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 20 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Un Etat des Affaires de la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Hartford*, le 1er Novembre 1865. (*Documents de la Session*, No. 9).

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Magill*,—La Pétition d'*Andrew Trew Wood* et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Par l'Honorable M. *Thibaudeau*,—La Pétition de l'*Hospice St. Joseph de la Maternité de Québec*.

Par M. *Wells*,—Trois Pétitions du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York* et *Peel*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—Deux Pétitions du Synode Provincial de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* ; et la Pétition de *Frédéric James Rastrick*, de la Cité d'*Hamilton*, Comté de *Wentworth*, et de *Anna Mary*, son épouse.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *Walter Simpson* et autres, de la Cité de *London, Canada Ouest*.

Par M. *Scatcherd*,—La Pétition de la Société d'Agriculture de *Middlesex* Ouest ; et la Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition d'*Angus Cooke* et autres.

Par l'Honorable M. *McGee*,—La Pétition de l'Asile des Orphelins de *St. Patrice, Montréal*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara*.

Par M. *Mackenzie*,—La Pétition de *John D. Ottiwell*, de la Cité de *New-York, Etats-Unis*.

Par M. *O'Halloran*,—La Pétition de l'Honorable *Philip H. Moore*.



Par l'Honorable M. Rose,—La Pétition de P. Barsalou et autres, Actionnaires de la Campagne Canadienne pour la fabrication d'articles en Caoutchouc.

Par M. Stirton,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de Wellington.

Par M. Smith (Durham Est),—La Pétition de E. Burnham et autres, de la Ville de Peterborough; et la Pétition de l'Honorable George Brown.

Par M. Walsh,—Trois Pétitions du Conseil Municipal du Comté de Norfolk.

Par M. Pope,—La Pétition de J. H. Beauchemin et autres, de la Paroisse de St. Hedwidge, Township de Clifton.

Par M. Poulin,—La Pétition du Révérend Edouard Crevier, Curé de la Paroisse de Ste. Marie de Monnoir, Comté de Rouville.

Par M. Huntington,—La Pétition de Louis Lacroix et autres, du Township ds Granby, District de Bedford; la Pétition du Conseil Municipal du Comté de Shefford; la Pétition de la Municipalité du Township de Shefford; et la Pétition de l'Honorable L. S. Huntington et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De Gilbert Roy, Maire, et autres, de la Paroisse de St. Henri, Comté de Lévis; demandant qu'aucun Acte ne soit passé autorisant James Motz à ériger un second pont de péage sur la Rivière Etchemin.

De la Société d'Agriculture de la division Nord du Comté de Simcoe; demandant que le Bill pour abroger le Chap. trente-deux des Statuts Refondus du Canada, relatif aux Sociétés d'Agriculture, tel qu'amendé durant la dernière Session, devienne loi.

De la Municipalité des Townships Unis d'Orillia et Matchedash, Comté de Simcoe; demandant certains amendements à l'Acte de la dernière Session, intitulé: "Acte pour imposer une taxe sur les chiens, et mieux protéger les moutons dans le Haut-Canada."

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de Huron et Bruce; demandant la passation d'un Acte pour légaliser et confirmer certains Règlements de la dite Corporation pour prélever par emprunt une somme d'argent pour des améliorations dans le Comté de Bruce.

De la Municipalité du Township de Wawanosh, Comté de Huron; demandant la passation d'un Acte pour diviser le dit Township en deux Municipalités, sous le nom de Wawanosh Est et Ouest, respectivement.

Des Dames Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur de Montréal; demandant une augmentation d'aide.

De William C. Nicholls et autres, de Lakefield; demandant la fermeture des Canaux Provinciaux le Dimanche.

De la Compagnie du Chemin de Fer de Peterborough et du Lac Chemong; demandant la passation d'un Acte pour faire revivre et continuer les pouvoirs conférés à la dite Compagnie par son Acte d'incorporation.

De La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec; demandant un Acte d'incorporation permanent.

D'Archibald Kerr et David Kerr, des Townships de Nouvelle et de New Richmond, Comté de Bonaventure, District de Gaspé; demandant la continuation de leur contrat pour transporter les malles.

De B. O. Burritt et autres, du Village de New Edinburgh, Comté de Russell; demandant un Acte pour incorporer le dit Village.

D'Henry J. Friel et autres; demandant en Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie de l'Aqueduc d'Ottawa."

Du Révérend J. McCrath et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Asile St. Patrice d'Ottawa."

De John Walker et autres, du Village de Bothwell, Township de Zone; demandant l'incorporation du dit village comme ville.

De la Société d'Agriculture de la Division du Comté de Lanark; demandant des amendements à l'Acte d'Agriculture du Haut-Canada.

De Mary Percival, de la Ville de Brockville; demandant que la pension payée à feu son mari lui soit continuée à elle sa vie durant.

De *James Glennie*, du Township de *Woolwich*, Comté de *Waterloo*; demandant la passation d'un Acte de Divorce d'avec sa femme, *Jessie Ritchie Glennie*, pour cause d'adultère.

De dame *Louise P. Desbarats* et autres; demandant la passation d'un Acte pour confirmer le testament de *George Desbarats*.

De la Compagnie du Quai de *Dunwich*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à prélever des droits additionnels sur toutes douves expédiées du dit quai.

De *B. Devlin* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Association de la Salle *St. Patrice*."

De la Maison de Refuge de *Montréal*; demandant la continuation de son octroi annuel.

De *J. B. Beaudry*, Maire, et autres, de la Paroisse de *St. Dominique*; demandant qu'aucun Acte ne soit passé pour autoriser *Toussaint Désève* et autres à construire un chemin macadamisé dans la Paroisse de *St. Dominique*, dans le District de *St. Hyacinthe*.

De *John Walker* et autres, du Village de *Bothwell*, Comté de *Kent*; demandant à être incorporés pour construire un chemin à Rails Plats depuis le Village de *Bothwell* jusqu'au Township de *Zone*, *Orford*, *Aldborough* ou *Mosa*.

De la Municipalité du Township de *Zone*, Comté de *Kent*; demandant que la Pétition de *John Walker* et autres, pour un Acte d'Incorporation à l'effet de construire un chemin à Rails Plats depuis le Village de *Bothwell* jusqu'au Township de *Zone*, *Orford*, *Aldborough* ou *Mosa*, soit accueillie favorablement.

Ordonné, Que la Pétition de l'Honorable *George Brown*, présentée ce jour, soit maintenue et lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la "Compagnie d'Imprimerie du Globe," a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition de l'Honorable *L. S. Huntington* et autres, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer conduisant de *Waterloo*, terminus actuel du Chemin de Fer de *Stansstead*, *Shefford* et *Chambly*, dans le Comté de *Shefford*, dans la direction de *Stukely*, *Bolton* et *Magog*, et devant se relier au Chemin de Fer de *Connecticut* et de la Rivière *Pasumpsic* à la ligne Provinciale, dans le Township de *Stansstead*, a été reçue et lue.

Ordonné, Que le Quorum du Comité Spécial nommé pour obtenir des informations sur l'étendue et les ressources des Mines de Cuivre sur la rive Nord du Lac *Supérieur* soit réduit à cinq Membres.

Ordonné, Que *M. O'Halloran* ait la permission d'introduire un Bill pour diviser le Township de *Stanbridge*, dans le Comté de *Missisquoi*, en deux Municipalités séparées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 23 des 27 et 28 *Victoria*, intitulé "Acte pour autoriser l'octroi de Chartes d'incorporation à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Dufresne (Iberville)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la section 7 du Chapitre 29 des 27 et 28 *Victoria*, relatif à l'Acte pour diminuer les frais de vente en justice dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Lois de la Chasse du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Cours Supérieures de Juridiction Civile et Criminelle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte de la procédure en Loi Commune du Haut-Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. Cameron ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi relative aux Débiteurs de la Couronne dans le Haut-Canada.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. Pope ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour mieux régler la Pêche et les Pêcheries.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour demain.

*Ordonné*, Que M. Pope ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif au Bureau d'Agriculture et aux Sociétés d'Agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McGee*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le Rapport Annuel du Ministre de l'Agriculture, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 5*).

Sur motion de M. *Morrison*, secondé par M. *Thompson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant le nombre de prisonniers incarcérés dans la prison à *Niagara*, Comté de *Lincoln*, durant chacune des années 1861 à 1865 inclusivement, le nombre sous le traitement de médecins durant chacune des dites années, et aussi le nombre de personnes qui sont décédées dans la dite prison durant chacune des dites années; 2<sup>o</sup> Copies de tous rapports et lettres adressées au Bureau des Inspecteurs des Prisons durant la présente année par l'Architecte employé par le dit Bureau pour inspecter la nouvelle prison érigée à *Ste. Catharines* dans le Comté de *Lincoln*, avec tous mémoires, lettres et papiers maintenant en la possession du dit Bureau d'Inspecteurs relativement à la dite prison.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Walsh*, secondé par M. *Thompson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copie de toute Correspondance avec le Département des Travaux Publics relativement au Chemin d'*Hamilton* et *Port Dover*, depuis la vente du dit chemin. Aussi, copies de tous Ordres en Conseil et instructions du Commissaire des Travaux Publics relatifs au dit chemin depuis la vente d'icelui; aussi, un état indiquant comment sont les comptes entre le Gouvernement et la dite Compagnie de Chemin de Fer; et le Rapport fait par l'Ingénieur *Woodruff*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant les noms des personnes qui ont soumissionné pour les réparations du havre de *Port Dover*, avec le montant de chaque soumission, et le montant dépensé pour ces réparations ; Aussi, Copie de toute Correspondance avec le Département des Travaux Publics et les rapports à ce Département, au sujet de tel havre, depuis l'achèvement des réparations durant la saison dernière ; aussi un état des recettes provenant du dit havre les douze mois derniers.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Ault*, secondé par M. *McConkey*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre des Etats indiquant toutes les Terres de la Courronne et du Clergé non vendues dans les Townships de *Finch*, *Roxborough*, *Cambridge*, *Russell*, *Cumberland* et *Clarence*, et les Terres du Clergé et de la Courronne vendues dans les dits Townships et pour lesquelles il n'a pas été émis de patentes.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *McGiverin* soit ajouté au Comité Permanent des dépenses Contingentes.

Sur motion de M. *Geoffrion*, secondé par M. *Houde*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat des dépenses faites pour les analyses chimiques suivantes :

1. Etat des dépenses faites pour les analyses des remèdes de *Tumblety* en 1857 ou 1858, avec le montant payé au Dr. *Larue* de *Québec*.

2. Etat des dépenses faites pour les analyses dans l'affaire de *Pierre Duval* dit *Barbinas*, de *Drummondville*, en 1863, et du montant payé au Dr. *Larue* pour les analyses faites à *Québec*, et celles faites par ordre de la Cour, à *Arthabaska*.

3. Etat des dépenses dans l'affaire de *Noël Lussier*, de *St. Hyacinthe*, en 1863, pour des analyses, avec copie de toute correspondance échangée entre le Dr. *J. Emery Coderre* et le Gouvernement en 1863 et 1864, et copie de la correspondance de *H. R. Blunchar*d, Coroner, au sujet des analyses chimiques et du compte pour icelles.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Brown*, secondé par M. *McKellar*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre toute la Correspondance qui peut avoir été échangée entre le Ministre des Finances ou le Receveur-Général et les Agents Financiers de la Province en Angleterre, depuis le 1er Janvier 1865, au sujet de la dette non-consolidée de la Province, et de la négociation d'un emprunt pour payer la dite dette ; aussi, Copie de toute Correspondance entre le dit Ministre des Finances ou le Receveur-Général de la Banque de *Montréal* sur le même sujet depuis la dite date ; aussi, un Etat indiquant clairement quels emprunts ont été faits et quelles Débentures ont été vendues depuis le 30 Juin 1865, les dates auxquelles ces transactions ont été faites, les parties avec qui elles ont été faites, le montant de la dette non-fondée maintenant due par la Province et à qui elle est due.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), secondé par M. *Smith* (*Durham Est*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une liste de toutes les nominations faites dans le Département de la Milice depuis le vingtième jour de Mars 1864 jusqu'au 1er courant, la dite liste indiquant le nom de chaque personne nommée, et le rang, les devoirs et le salaire qui lui sont assignés, et aussi les nominations d'Officiers de l'Etat-Major.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée 12 Juin 1866, pour Copie de toute la Correspondance avec le Gouvernement Impérial et les Gouvernements des Provinces Maritimes depuis la dernière Session du Parlement Provincial, relatif à l'Union des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord. (*Documents de la Session, No. 23.*)

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 21 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans le Comté de *Montcalm*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Et aussi, un Rapport des Meubles et Immeubles possédés par la Corporation de l'Ecole d'Industrie des petits Enfants de la Cité d'*Hamilton*, et de ses recettes et dépenses entre le 18 Janvier 1865 et le 1er Mai 1866, conformément à la 28e *Victoria*, Chapitre 145, section 7. (*Documents de la Session, No. 24.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :

Par l'Honorable M. *Cameron*, la Pétition de la Municipalité du Village de *Weston*, la Pétition de la Municipalité du Township d'*Amaranth*, la Pétition de la Municipalité du Township de *Mono* ; la Pétition de la Municipalité du Township d'*Albion* et la Pétition de la Municipalité du Township de *Caledon*.

Par M. *Wood*,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*.

Par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*,—La Pétition du Révérend M. *H. Millier*, de la Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, et la Pétition des Sœurs de la *Miséricorde pour la Régie de l'Hôpital de la Maternité de Montréal*.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de *H. S. Foster* et autres, de *Knowlton*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de la Société d'Agriculture de *Hastings Nord*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition de *John Rogers*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *James Stewart* et autres.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal* ; et la Pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*.

Par M. *Cornellier*,—La Pétition de *Félix Goguet* et autres, du Township de *Cathcart*.

Par l'Honorable M. *Chapais*,—La Pétition du Révérend *N. F. Hébert* et autres, de *St. Louis de Kamouraska*.

Par M. *Le Boutillier*,—La Pétition de *Thomas Fye*, du District de *Gaspé*.

Par M. *Pope*,—Trois Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Compton*.

Par M. *Knight*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Stanstead* ; la

Pétition de *Hiram Davis* et autres ; et la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de de la *Vallée de Massawippi*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition de *James Shaw* et autres, des Comtés de *Huron* et *Ierth*.

Par l'Honorable M. *Lafanboise*,—La Pétition d'*André B. Brien*, de *Pie*, District *St. Hyacinthe*.

Par l'Honorable M. *Abbott*,—la Pétition de *J. A. Matheson* et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Antoine Casavant* et autres ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de " la Société de Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*."

De *John K. Cole* et autres, Aubergistes licenciés du *Canada* Ouest ; demandant que le Bill devant la Chambre relatif aux Institutions Municipales dans le *Haut-Canada*, soit amendé en y insérant certaines dispositions relatives aux Aubergistes et à la vente des liqueurs enivrantes.

De la Bibliothèque Mercantile de *Montréal* ; demandant la passation d'un Acte pour changer le temps de la tenue de son assemblée annuelle, et pour retenir en charge les Officiers actuels de l'Association jusqu'au temps fixé pour tenir la prochaine Assemblée Annuelle.

De *Donald Ross* et autres, Syndics de l'Eglise Presbytérienne de *St. Paul* de *Montréal*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse* ; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à disposer d'un certain lot de terre à *Montréal*, sur lequel est bâtie leur église.

De *Thomas B. Ross* et autres, de *Montréal* ; demandant que la pétition de *Donald Ross* et autres, Syndics de l'Eglise *St. Paul*, de *Montréal*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à disposer d'un certain lot de terre à *Montréal* sur lequel est bâtie leur église, soit accueillie favorablement.

De *Simon Pelitt* et autres, de *St. Malachie*, Township de *Lochaber*, Comté d'*Ottawa* ; demandant la séparation de certains lots dans le 7e rang de *Lochaber* d'avec la dite Municipalité de *Lochaber* pour les fins municipales et scolaires.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Barrie* ; de *J. R. Ferguson* et autres, du Comté de *Simcoe* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer " La Banque du Comté de *Simcoe*."

De MM. *Thomson* et Cie., et autres, du Township de *Buckingham*, Comté d'*Ottawa* ; demandant la passation d'un Acte pour légaliser et établir la ligne existante et ci-devant reconnue comme étant la ligne entre les quatrième et cinquième rangs du dit township.

De la Municipalité de *Kingsey Falls* ; demandant que certains lots dans le premier rang du Township de *Tinwich* soient annexés à la dite Municipalité.

De la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa* ; demandant un Acte d'incorporation.

Du Recteur et des Syndics de l'Eglise *St. James*, *Toronto* ; demandant à être mis en possession de certaines terres appartenant à l'Eglise, avec pouvoir d'en louer une partie et de se servir du reste pour en faire un cimetière.

De l'Honorable et Très-Révérènd Evêque Anglican de *Toronto* et autres ; demandant la même chose que dans la Pétition précédente.

De *Douglas Hooper* et autres, de *Newburgh* ; demandant un Acte d'incorporation à l'effet d'améliorer la navigation de la Rivière *Napanee*, et d'augmenter et régler la quantité de l'eau de cette Rivière.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Québec* ;—de *Charles Cooper Henderson*, demandant un Acte pour confirmer un certain arrangement à l'égard de la terre connue dans la Cité d'*Ottawa* sous le nom de " Propriété de *By* " ;—de la Municipalité du Township de *Wawanosh* ;—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough*

et du Lac Chemong ;—de *H. O. Burritt* et autres, demandant l'incorporation du Village de *New-Edinburgh* ;—de *Henry J. Friel* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de l'Aqueduc d'*Ottawa* ;—de *John Walker* et autres, demandant l'incorporation du Village de *Bothwell* ;—de *John Walker* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie à Rails Plats conduisant de *Bothwell* à *Zone, Oxford Aldboro'* ou *Mosa* ;—de *James Glennie*, demandant un Acte de divorce ;—de *Dame Louisa P. Desbarats* et autres, relative au Testament de feu *George Desbarats*,—de *B. Devlin* et autres, demandant l'incorporation de l'Association de la Salle *Ste. Patrice*, de *Montréal* ;—de l'Honorable *George Brown*, demandant l'incorporation de l'imprimerie du Globe à *Toronto* ;—de l'Honorable *L. S. Huntington* et autres, demandant à construire un Chemin de Fer conduisant de *Waterloo*, terminus du Chemin de Fer de *Stantead, Shefford* et *Chambly*, jusqu'à la Ligne Provinciale dans *Stantead*.

Quant à la Pétition de *John Jackson* et autres, demandant la passation d'un Acte pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson*, il n'en a été donné Avis que dans la *Gazette du Canada* seulement ; mais Votre Comité trouve que tous les intéressés ont signé la Pétition, et qu'ils ont tous consenti par un arrangement à adopter la mesure proposée dans la dite Pétition, et en conséquence Votre Comité recommande la suspension de la 53e Règle dans ce cas.

Quant à la Pétition de *J. Barsalou* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de *Montréal* pour la fabrication d'objets ou caoutchouc, Votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné Avis, mais il recommande la suspension de la Règle dans ce cas aussi, attendu que les intérêts de personne ne seront affectés par cette mesure.

Quant à la Pétition de la Compagnie du Quai de *Dunwich*, demandant à être autorisée à prélever des droits additionnels sur les douves, Votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné Avis.

La Pétition du Révérend *J. McGrath* et autres, pour l'incorporation de l'Asile *St. Patrice* d'*Ottawa*, n'est pas de nature à exiger la publication d'aucun Avis.

Ordonné, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de *Montréal* pour la fabrication d'articles en Caoutchouc.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de *Montréal* pour la fabrication d'articles en Caoutchouc.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Smith* (*Durham Est*) ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de l'Imprimerie du *Globe*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 57 de la 29e *Victoria*, relatif à l'incorporation de la Cité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser un certain arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* et la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du *Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Bown* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher certaines nuisances provenant des factoreries.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Knight* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo, Magog* et *Stantead*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Bellerose* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'acte relatif aux abus préjudiciables à l'agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Bowman* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Collège *St. Jérôme*, dans la Ville de *Berlin*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Pouliot* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 11, 29 *Victoria*, relatif à la Pêche et à la protection des Pêcheries.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *McGee* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Association de la Salle *St. Patrice* de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer l'aliénation faite par feu *Charlotte Henderson*, d'une moitié indivise de terres dans *Bytown*, autrement appelé Cité d'*Ottawa*, dans la Province du *Haut-Canada*, et pour en transporter la totalité à des Syndics qui auront le pouvoir de les vendre et administrer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour encourager la plantation d'arbres le long des grandes routes en cette Province, et pour donner droit à la propriété des ces arbres aux propriétaires adjacents.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill à l'effet d'amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Dickson* ait la permission d'introduire un Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités séparées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson*, du Township de *Scarborough*.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson*, du Township de *Scarborough*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Irvine* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritimie de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par M. *Walsh*,

*Résolu*, Que Lundi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en



considération une certaine Résolution proposée pour résoudre qu'aucun droit d'accise ou impôt quelconque ne sera exigé ou prélevé sur le commerce de l'Association des Viguerons du *Canada*.

*Ordonné*, Que M. *Webb* ait la permission de s'absenter durant quinze jours pour affaires privées et urgentes.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Carling* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails Plats et du Pont de *Bothwell*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Laframboise*, secondé par M. *Labreche-Viger*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : copie de tout et chaque document qui peut avoir été reçu de M. le Juge *Coursol* par le Gouvernement, en réponse au rapport de *F. W. Torrance*, Bouyer, Commissaire nommé pour s'enquérir des circonstances se rattachant à la mise en liberté des personnes accusées d'avoir volé les Banques à *St. Albans*, ou se rattachant en quoi que ce soit au dit Rapport ; aussi, copie de tout document reçu depuis par le Gouvernement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), secondé par M. *Smith* (*Durham Est*),

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, des Etats relatifs au Camp d'Instruction à *Laprairie* en 1865, indiquant ; 1o. Le coût du transport des Cadets, et des approvisionnements qui leur ont été fournis ; 2o. Le montant déboursé par le Commissariat pour les rations des Cadets ; 3o. Les noms des officiers de l'état-major employés au camp, et le montant payé à chacun ; 4o. Toutes les dépenses et déboursés non compris dans les items ci-dessus, mais se rattachant au dit Camp.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par M. *Mackenzie*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Etat avec plans et description de toutes terres, s'il en est, louées, vendues ou qu'on est convenu de louer ou de vendre à la Compagnie de la Baie d'*Hudson* ou à ses agents sur la rive nord des Lacs *Huron* et *Supérieur*, et copies de tous Ordres en Conseil et de toute correspondance, s'il en est, échangée avec la Compagnie ou ses agents au sujet de ce ces terres.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McGiverin*, secondé par M. *Magill*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de tous rapports, ordres et correspondance entre les Autorités Militaires et le Département du Gouvernement, au sujet des mouvements récents sur la Frontière de *Niagara*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la loi de la procédure et de la preuve dans les affaires de la Couronne et les affaires Criminelles, élargi.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Procureurs en Loi, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Cameron*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), M. *Smith* (*Durham Est*) et M. *Wood*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité à l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative à l'inspection des Cuirs et des Peaux Crues.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'il est nécessaire qu'aucune peau crue verte pesant plus de vingt livres, avoir-du-poids, dans les limites des Inspecteurs de cuirs et peaux crues des Cités dans laquelle un Inspecteur de Cuirs a été ou sera nommé, ne sera offerte en vente ou vendue dans les dites Cités ou Villes à moins d'avoir été préalablement inspectée conformément à la loi. Mais que cette disposition ne s'appliquera pas aux peaux crues vertes en dehors des limites d'inspection des dits Inspecteurs; mais que tout acquéreur des dites peaux les fera inspecter après son achat ou acquisition avant de les pouvoir vendre ou en disposer de toute autre manière.

2. Que tout tel Inspecteur marquera ou étampera sur chaque peau le poids net de telle peau; et que les dites peaux seront inspectées sans les cornes, muffles, babines, ni les sabots, et l'Inspecteur donnera un certificat du poids net de telles peaux, s'il en est requis sans aucun honoraire.

3. Que tout Inspecteur diminuera sur le poids de chaque peau toutes les saletés, coups de couteau dommageables ou autre chose, ne devant pas être comptés dans le poids des peaux; qu'il pourra aussi ajouter au dit poids tout ce que les dites peaux pourront avoir perdu par le dessèchement, le tout à sa discrétion; qu'il les classifiera aussi comme Nos. 1, 2 ou endommagées, selon le cas.

4. Que tout Inspecteur comme susdit aura droit pour l'inspection des dites peaux à une somme de cinq centins pour chaque peau en quantité de moins de cent peaux, et quatre centins pour chaque peau pour aucun nombre au-dessous d'un cent.

5. Que le paragraphe suivant soit ajouté à la section dix-sept de l'Acte pour régler l'inspection des cuirs et des peaux crues: " Mais l'inspecteur ne sera responsable d'aucun dommage par suite du déficit n'excédant pas cinq pour cent sur tout le poids du dit cuir par lui inspecté."

6. Que le mot *skins*, dans la dix-neuvième section de la version anglaise du dit Acte, soit remplacé par le mot *leather*, et que la dite version de la dite section soit lue et appliquée comme contenant le mot *leather*.

7. Que la section trente-cinquième du dit Acte soit abrogée en autant qu'elle concerne les Cités et Villes ci-dessus.

8. Que toute offense commise contre les dispositions du présent Acte soit punie par une amende n'excédant pas \$80.00, laquelle sera poursuivie, entendue et décidée en la manière et forme prescrites par le dit Acte, et qu'il en soit disposé tel que décrété par le dit Acte.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Société en Loi du *Haut-Canada* à placer le nom de *Hewitt Bernard* sur le Rôle des Membres de la Société et à l'admettre au Barreau du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été en, conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *McDougall*,  
La Chambre s'est ajournée.

### Vendredi, 22 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans le Comté de l'*Islet*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Holland*; la Pétition de la Municipalité du Township de *Proton*; la Pétition de la Municipalité du Township d'*Artemesia*; et la Pétition de la Municipalité du Village d'*Orangeville*.

Par M. *Perrault*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Sorel*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *S. Walsh* et autres.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*; la Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; et la Pétition de *W. Seymour* et autres, de *Madoc*.

Par M. *Houde*,—La Pétition de *Jean-Baptiste Maigret*, de la Paroisse de *St. Didace*.

Par l'Honorable M. *McGee*,—La Pétition des Sœurs de l'Asile de la Providence à *Montréal*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition de MM. *Nicholls et Hall*, et autres, de la Ville de *Peterborough*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition de *F. W. G. Austin* et autres, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Andrew Trew Wood* et autres, de la Cité d'*Hamilton*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la compagnie dite "*Dresden Great Western Oil Company*."

De l'Hospice *St. Joseph de la Maternité de Québec*; demandant la continuation de son octroi annuel.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York et Peel*; demandant la remise en vigueur de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound*.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York et Peel*; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *York et Peel*; demandant des amendements à l'Acte pour imposer une taxe sur les chiens, et mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*.

Du Synode Provincial de l'Eglise Unie d'*Angleterre et d'Irlande en Canada*; demandant la passation d'un Acte pour permettre la vente des terres des rectoreries et l'application du produit de la vente de ces terres pour les fins auxquelles elles étaient originairement destinées.

Du Synode Provincial de l'Eglise Unie d'*Angleterre et d'Irlande en Canada*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à faire des amendements à l'Acte des biens temporels de l'Eglise.

De *Frederick James Rastrick*, de la Cité d'*Hamilton*, Comté de *Wentworth*, et *Anna Mary*, son épouse; demandant la passation d'un Acte en faveur du dit *Frederick James Rastrick* et son épouse.

De *Walter Simpson* et autres, de la Cité de *London, Haut-Canada*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*.

De la Société d'Agriculture de *Middlesex Ouest*; demandant des amendements à l'Acte d'Agriculture du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*; demandant l'abrogation des sections 147, 148 et 149 du Chapitre 46 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif à la mise en fourrière des bestiaux laissés libres dans le voisinage des Chemins de Fer.

D'*Angus Cooke* et autres; demandant que des droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Plantes, et les Arbres importés des *Etats-Unis*.

De l'Asile des Orphelins de *St. Patrice de Montréal*; demandant une augmentation d'aide.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara*; demandant que la Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Lincoln*, pour un Acte à l'effet de l'autoriser à choisir *Ste. Catharines* comme chef-lieu du Comté, soit rejetée.

De *John Ottiwell*, de la Cité de *New-York, Etats-Unis*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile de *Pétrole de Wyoming, Black Creek*, à aliéner des immeubles qu'elle possède en *Canada*.

De l'Honorable *Philip H. Moore*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à obtenir des Patentes pour une invention propre à convertir la tourbe en une sorte de charbon de terre.

De *P. Barsalou* et autres, Actionnaires de la Compagnie Canadienne pour la fabrication d'articles en Caoutchouc; demandant la passation d'un Acte à l'effet d'admettre libres de droits d'importation en cette Province certains matériaux employés dans la fabrication d'articles en Caoutchouc, et d'imposer un droit d'importation plus élevé sur les articles en Caoutchouc fabriqués hors de la Province.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*; demandant des amendements aux lois relatives à la discipline dans les Prisons du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*, et du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*; demandant l'adoption d'un système d'octrois gratuits aux Colons résidants dans la disposition future des terres de la Couronne.

D'*E. Burnham* et autres, de la Ville de *Peterborough*; demandant des amendements aux Actes pour consolider la dette de la Ville de *Peterborough*, et pour autoriser l'émission de Débentures pour pourvoir à la construction d'un hôtel de ville.

De *J. H. Beauchemin* et autres, de la Paroisse de *St. Edwidge, Township de Clifton*; demandant la passation d'un Acte pour ériger la Paroisse de *St. Edwidge* en une municipalité séparée.

Du Révérend *Edouard Crevier*, curé de la Paroisse de *Ste. Marie de Monnoir, Comté de Rouville*; demandant de l'aide pour l'*Hospice Ste. Croix*, dans la dite Paroisse.

De *Louis Lacroix* et autres, du Township de *Granby, District de Bedford*; demandant de l'aide pour un Chemin.

Du Conseil Municipal du Comté de *Shefford*,—et de la Municipalité du Township de *Shefford*; demandant la passation d'un acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer de *Waterloo* (terminus actuel du Chemin de Fer de *Stantead, Shefford et Chambly*, dans le Comté de *Shefford*,) dans la direction de *Stuckely, Bolton et Magog*, et devant se relier au Chemin de Fer de *Connecticut* et de la Rivière *Passumpsic* à la ligne Provinciale, dans le Township de *Stantstead*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*; demandant qu'aucuns changements ne soient faits à la Loi des Ecoles, avant que ces changements ne soient soumis au peuple.

Du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*; demandant la passation d'un Acte fixant le taux de l'intérêt à huit pour cent.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *Donald Ross* et autres, Syndics de l'Eglise Presbytérienne de *St. Paul, Montréal*;—de *T. R. Fergusson* et autres, demandant l'incorporation de la Banque

du Comté de *Simcoe* ;—de MM. *Thompson* et Cie., et autres, relative à la ligne entre les 4e et 5e rangs de *Buckingham* ;—de la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa* ;—du Recteur et des Syndics de l'Eglise *St. James* de *Toronto* ;—de *Douglas Hooper* et autres, demandant un Acte d'incorporation pour l'amélioration de la Rivière *Napanée*, de manière à régler l'approvisionnement de l'eau pour les moulins ;—du Conseil Municipal du Comté d'*Elgin*, demandant qu'une Charte soit accordée pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Fort Erié* jusqu'à *Windsor* ;—et du Révérend *P. Bélanger* et autres, demandant un Acte pour incorporer le Village de *St. Ours* comme Ville.

Quant à la Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*, demandant la confirmation d'un certain Règlement du dit Conseil pour prélever de l'argent pour des améliorations dans le Comté de *Bruce*, Voté Comité trouve que l'avis ne mentionne que le "Règlement No. 7," sans spécifier l'objet du Règlement. Il trouve cependant, après informations prises, que l'on est bien informé de cette affaire dans les dits Comtés-Unis, et en conséquence il recommande que l'avis soit considéré suffisant.

La Pétition de l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*, demandant la passation d'un Acte pour changer le temps fixé pour tenir les Assemblées Annuelles de l'Association n'est pas de nature à exiger la publication d'aucun avis.

L'Honorable M. *Cameron*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux Procureurs en Loi, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Juin 1866, pour Copies de tous Rapports faits durant l'année dernière par les Officiers du Département de la Géologie, au sujet des mines dans les Townships en arrière du Comté d'*Hastings*. (*Documents de la Session, No. 25.*)

Ordonné, Que M. *Scatcherd* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'Enregistrement des Titres (*Haut-Canada*.)

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la pratique de la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*,

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Ferguson* (*Simcoe* Sud) ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Banque sous les nom et raison de la Banque du Comté de *Simcoe*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer la section 17 du Chapitre trois de la 27e *Victoria*, intitulé: "Acte relatif à la Force des Volontaires."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Perrault* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Ville de *St. Ours*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Syndics de l'Eglise *St. Paul, Montréal*, à vendre un certain Immeuble.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Village de *New Edinburgh*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la loi relative aux procès par Jurés.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer et établir la ligne existante entre les 4e et 5e rangs du Township de *Buckingham*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Dickson* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser le Règlement No. 7, affectant une certaine somme d'argent à la construction de Chemins de Gravier et de Havres, dans le Comté de *Bruce*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Scatcherd* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre la juridiction des cours de division dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux assurer la liberté du sujet.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *McKellar* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Ville de *Bothwell* et en définir les limites

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'un des Conseillers Exécutif de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK,

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative le Code de Procédure Civil du *Bas-Canada*, tel que préparé par les Commissaires nommés en vertu du Chapitre

second des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*; aussi, le Rapport des dits Commissaires avec les autres papiers se rattachant au dit Code.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 21 Juin 1866.

L'Honorable M. le Procureur-Général Cartier a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général Langevin, Que Mardi prochain cette Chambre se formera en Comité pour examiner s'il ne serait pas à propos d'imposer un Droit n'excédant pas \_\_\_\_\_, sur chaque acte ou document enregistré dans le *Bas-Canada* et sur chaque recherche, le dit droit devant être affecté au paiement des dépenses se rattachant à l'inspection des Bureaux d'Enregistrement dans cette section de la Province, et au Paiement des Plans et Livres de consultation requis par le Chapitre 37 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*; et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la dite question a été résolue affirmativement.

L'Honorable M. Galt, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit:—

MONCK,

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative les Estimés de certaines sommes requises pour le service de la Province pour l'année expirant le 30 Juin 1867; et, conformément aux dispositions de la 57e section de l'Acte d'Union, Son Excellence recommande ces Estimés à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session, No. 26.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 22 Juin 1866.

Ordonné, Que le dit Message avec les Estimés qui l'accompagnent soient renvoyés au Comité des Subsidés.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité des Subsidés, étant lu, la Chambre s'est formée en le dit Comité,

(EN COMITÉ.)

Résolu, Qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars soit accordée à Sa Majesté, pour payer les dépenses du Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Shanly a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

M. Shanly a informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Que Mardi prochain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour examiner s'il ne serait pas à propos d'exonérer le Gouvernement d'avoir inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition, en maintenant en service actif la force de la Milice qu'il a été contraint d'appeler à prendre les armes.

(EN COMITÉ.)

Résolu, Qu'il est expédient de déclarer indemnes les Membres du Gouvernement Provincial, l'Auditeur ainsi que tous les autres y concernés, pour avoir, pour cause inévitable, enfreint les dispositions de l'Acte d'audition 27-28 *Victoria*, Chapitre 6, en avançant et dépensant la somme de \$707,339.49 à laquelle il n'avait pas été pourvu dans le Bill des Subsidés de la dernière session, et en appliquant la somme de \$30,000 votée pour les frais ordinaires des uniformes de la Milice aux dépenses occasionnées par le Service sur la Fron-

tière et en redistribuant la somme totale affectée aux autres branches de la Milice de manière à faire face aux exigences actuelles de la Milice;—telle avance, dépense et redistribution ayant été occasionnée par la nécessité de placer un nombre considérable de Miliciens en Service Actif sur la Frontière, et des comptes des sommes ainsi avancées et dépensées jusqu'au neuvième jour de Juin courant ayant été soumis à cette Chambre; et aussi de pourvoir à ce que toutes sommes additionnelles qu'il a pu ou qu'il pourra être nécessaire d'avancer ou dépenser dans le même but après le jour en dernier lieu mentionné et avant la passation du Bill des Subsidés dans la présente session, seront réputées avoir été légalement avancées et dépensées, pourvu qu'elles soient couvertes par des crédits affectés à cette fin dans le dit Bill.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant le Curé de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Galt*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

### Lundi, 25 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :

Par M. *Brown*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition de *F. McAnnany* et autres, de la Ville de *Belleville*; la Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*,—la Pétition de *B. S. Wilson*, M. D., et autres; la Pétition de *N. J. Appleby* et autres, du Village de *Shannonville*; la Pétition de *James Reid* et autres, du Village de *Tweed*; la Pétition de *James Harrison* et autres, du Village de *Bridgewater*; la Pétition de la Municipalité du Township de *Hungerford*; la Pétition de *William F. Chisholm* et autres, du Village de *Manchester*; la Pétition de *Daniel Thompson* et autres du Village de *Queensborough*; et la Pétition de la Municipalité des Townships-Unis, de *Tudor*, *Wollaston* et *Limerick*, Comté d'*Hastings*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*,—la Pétition de la Banque de *Québec*.

Par M. *Jackson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *St Vincent*.

Par M. *Mackenzie (Lambton)*,—La Pétition de la Compagnie d'Huile de *New-York* et du *Canada*, et la Pétition de la Compagnie d'Huile de *Hartford*.

Par M. *Morris*,—La Pétition de *H. McCrea*, et autres.

Par M. *Wallbridge (Hastings Nord)*,—La Pétition de *William McAdie* et autres; la Pétition de *William Nicholson* et autres; et la Pétition de *E. H. Coteman* et autres, tous de la Ville de *Belleville*; la Pétition de *John Dale* et autres; et la Pétition de *Isaac V. Briscoe* et autres, les deux de *Madoc*; la Pétition de *Jame Archibald* et autres; et la Pétition de *Philip Luke* et autres, les deux du Township de *Huntingdon*; deux Pétitions Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; et la Pétition de *G. W. Bigelow* et autres, du Township de *Tudor*.

Par M. *LeBoutillier*,—La Pétition de la Municipalité de la *Baie de Gaspé Sud* et d'*York*, Comté de *Gaspé*; et la Pétition de *H. LeBoutillier* et autres, du Township de *York*, Comté de *Gaspé*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition d'*Edouard Bourassa* et autres, du Township d'*Inverness*.



Par M. *Kinght*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Magog*.  
 Par M. *Rankin*,—La Pétition de *Théodore Malatt* et autres, du Township de *Mersea*.  
 Par M. *Willson*,—La Pétition de *Crowell Willson* et autres, du township de *London*.  
 Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition du barreau du *Bas-Canada*, Section du District de *Montréal*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Municipalité du Village de *Weston*,—de la Municipalité du Township d'*Amaranth*,—de la Municipalité du Township de *Mono*,—de la Municipalité du Township d'*Albion*,—de la Municipalité du Township de *Caledon*,—de la Municipalité du Township de *Holland*,—de la Municipalité du Township de *Proton*,—de la Municipalité du Township d'*Artemesia*,—et de la Municipalité du Village d'*Orangeville*; demandant que l'Acte passé dans la 20e *Victoria*, Chapitre 156, incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et d'*Owen Sound*, soit remis en vigueur.

De la Compagnie de Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*; demandant du délai pour terminer le Chemin de Fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

Du Révérend *M. H. Millier*, de la Paroisse de *St. Pierre de Sorel*; demandant de l'aide pour l'Hôpital-Général du District de *Richelieu*.

Des Sœurs de la Miséricorde pour la régie de l'Hôpital de la Maternité de *Montréal*,—de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*,—et des Sœurs de l'Asile de la Providence de *Montréal*; demandant une augmentation d'aide.

De *H. S. Foster* et autres, de *Knowlton*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est.

De la Société d'Agriculture de *Hastings Nord*; demandant des amendements à l'acte d'agriculture du *Haut-Canada*.

De *John Rogers*, de la Cité de *Québec*; demandant un acte de naturalisation.

De *James Stewart* et autres,—de *James Stewart* et autres,—et de *S. Walsh* et autres; demandant que des Droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Plantes et les Arbres, importés des *Etats-Unis*.

De l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*,—de *Thomas Pye*, du District de *Gaspé*,—et de *Jean-Baptiste Maigret*, de la Paroisse de *St. Didace*; demandant de l'aide.

De *Félix Goguet* et autres, du Township de *Cathcart*; demandant que certains rangs dans le dit Township soient annexés à la Paroisse de *St. Alphonse de Rodriguez*.

Du Révérend *N. F. Hébert* et autres, de *St. Louis de Kamouraska*,—et de *F. W. G. Austin* et autres, de la Cité de *Québec*; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

Du Conseil Municipal du Comté de *Compton*,—du Conseil Municipal du Comté de *Compton*,—et du Conseil Municipal du Comté de *Compton*; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Bas-Canada*.

De la Municipalité du Township de *Stantstead*,—et d'*Hiram Davis*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un chemin de fer de *Waterloo* (terminus actuel d'un Chemin de Fer de *Stantstead*, *Shefford* et *Chambly*, dans le Comté de *Shefford*), dans la direction de *Stuckely*, *Bolton* et *Magog*, et devant se tenir au Chemin de Fer de *Connecticut* et de la Rivière *Passumpsic* à la Ligne Provinciale, dans le Township de *Stantstead*.

De la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de la *Massawippi*; demandant du délai pour terminer le dit Chemin de Fer.

De *James Shaw* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*; demandant que certaines terres de la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons non résidents.

D'*André B. Brien*, de *St. Pie*, District de *St. Hyacinthe*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Commissaire des terres de la Couronne à confirmer certains arpentages faits par lui.

De *J. A. Mathison* et autres; demandant que certaines terres dans le Township de

*Hudson* soient transportées aux Ministre et Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*, pour un cimetière.

De la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*,—et du Conseil de Ville de *Sorel* ; demandant des amendements à leurs Actes d'incorporation.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Corporation de la dite Ville à acheter un site convenable pour un cimetière.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Hastings* ; demandant des amendements à l'Acte de Cotisation du *Haut-Canada*.

De *U. Seymour* et autres, de *Madoc* ; demandant la passation d'un Acte pour construire un Chemin de Fer depuis *Belleville* jusqu'aux Terres Minières en arrière du Comté de *Hastings*.

De MM. *Nichols et Hall* et autres, de la Ville de *Peterborough* ; demandant qu'aucun amendement ne soit fait à l'Acte 24 *Victoria*, Chapitre 61, section 4.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* ; demandant un Acte pour capitaliser les arrérages d'intérêts dus sur les actions privilégiées de la Compagnie.

Ordonné, Que la Pétition de la Municipalité du Township de *St. Vincent*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour autoriser la dite Municipalité à construire un Hâvre à l'embouchure de la Rivière *Big Head*, dans le dit Township, et à imposer et percevoir les droits du dit Hâvre et pour d'autres fins, a été reçue et lue.

M. l'Orateur a informé la Chambre que son Mandat pour la nomination des Membres du Comité Général des Elections était sur la Table ; et le dit Mandat a été lu comme suit :

Conformément à la trente-et-unième section du Chapitre sept des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant les Elections Parlementaires Contestées," je nomme l'Honorable *Charles Almey*, Député de la Division Electorale de *Québec Ouest*, l'Honorable *Maurice Laframboise*, Député du Comté de *Bagot*, *David Ford Jones*, Ecuier, Député de la Division Sud du Comté de *Leeds*, *Donald Alexander Macdonald*, Ecuier, Député du Comté de *Glengarry*, *Théodore Robitaille*, Ecuier, Député du Comté de *Bonaventure*, et *Thomas Sutherland Parker*, Ecuier, Député de la Division Nord du Comté de *Wellington*, pour être Membres du Comité Général des Elections durant la présente Session.

Donné sous mes seing et sceau ce vingt-cinquième jour de Juin 1866.

(L. S.)

LEWIS WALLBRIDGE,  
Orateur de l'Assemblée Législative.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le District de *St. François*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 7.*)

M. *Mackenzie*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu.—(*Appendice No. 1.*)

Ordonné, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger la section 172, du Chapitre 19 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Wright (York Est)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la 29ème *Victoria*, Chapitre 39, intitulé : " Acte pour imposer une taxe sur les Chiens et mieux protéger les Moutons dans le *Haut-Canada*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Smith (Durham Est)* ait la permission d'introduire un Bill pour faire revivre et continuer les pouvoirs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *McGee* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 40 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : Acte relatif aux Immigrants et à la Quarantaine.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour rendre valide le testament de feu *George Desbarats*, dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour annexer à la Paroisse *Ste. Marie de Monnoir* certains rangs de la Paroisse *Ste. Angèle*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'octroi de Lettres-Patentes à *Arthur Rankin*, pour l'invention d'une sorte de combustible inconnu jusqu'à présent et dont il a acquis la connaissance moyennant une somme par lui payée à l'inventeur, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill intitulé : " Acte des Débentures d'*Hamilton*, 1866, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port-Hope, Lindsay* et *Beaverton*, et les Actes qui l'amendent, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* à prendre conjointement un brevet d'invention pour différentes machines et inventions mentionnées dans le Bill, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer certains Règlements du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*, et pour confirmer certaines ventes de terres pour taxes imposées en vertu des dits règlements, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie pour la Confection d'Ouvrages en acier, en fer et d'articles pour les Chemins de Fer (limitée), étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 27 et 28 *Vict.*, Chapitre 71, intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*", étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital* de *Lambton*, dans le Comté de *Beauce*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour annexer une partie du township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de l'Imprimerie du *Globe*, étant lu.

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo*, *Magog* et *Stanstead*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Ville de *St. Ours* étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Syndics de l'Eglise *St. Paul*, *Montréal*, à vendre un certain Immeuble, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Juin 1866, pour un Etat de la population de la Paroisse *Ste Angèle*, dans le mois de Janvier dernier. (*Documents de la Session*, No. 27.)

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 26 Juin 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par l'Honorable M. *McGee*,—La Pétition de *William Workman* et autres.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de *A. C. Jemmings* et autres, du Township de *Potton*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de la Corporation du Collège d'*Ottawa*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Huntingdon*; la Pétition de la Municipalité du Township d'*Etzivir*; la Pétition de *Thomas Hepburn* et autres, du Village de *Bannockburn*; la Pétition de *Henry Matthews* et autres, du Township de *Ravdon*; la Pétition de la Compagnie Nord-Ouest; la Pétition de la Municipalité du Township de *Thurlow*; la Pétition de *W. H. Garrison* et autres, du Village de *Plainfield*; et la Pétition de *Thomas Elms* et autres, du Township de *Huntingdon*.

Par M. *Geoffrion*,—La Pétition de *Pélix Geoffrion* et autres.

Par M. *McMonies*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Wentworth*.

Par M. *LeBoutillier*,—La Pétition de *Alexis Pelletier* et autres, du Comté de *Rimouski*.

Par M. *Parker*,—La Pétition de *W. W. Walker* et autres des Comtés de *Wellington*, *Peel* et *Simcoe*.

Par M. *Poulin*,—La Pétition de *Joseph Vien* et autres, de la Paroisse de *Ste. Angèle*.

Par M. *Walsh*,—La Pétition de *James M. Itrachan* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cochburn*,—La Pétition des Directeurs Provisoires de la Banque de *Northumberland*; la Pétition d'*Albert Dumble* et autres, la Pétition des Compagnies du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* et des Forges de *Marmora*; et la Pétition de la Municipalité du Township d'*Alnwick*.

Par M. *DeNiverville*,—La Pétition du Maire, Conseillers et Citoyens de la Cité des *Trois-Rivières*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—La Pétition du Conseil Provisoire du Comté de *Peel*, la Pétition de la Municipalité du Township de *Keppel*; la Pétition du Conseil de Ville de la Ville d'*Owen Sound*, la Pétition de *James Webster* et autres, du Township de *Derby*, et la Pétition de la Municipalité du Township de *Sydenham*.

Par l'Honorable M. *Rose*, la Pétition de la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de la Municipalité de *St. Roch* Sud.

M. *Bellerose*, du Comité Spécial sur le Bill pour étendre les dispositions du Chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à la construction et réparation des Eglises, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

M. *Bourassa*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le Chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à certains cours d'eau, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De l'Honorable *Philip H. Moore*,—de *Frédéric James Rastrick* et *Anna Mary* sa femme,—du Synode Provincial de l'Eglise Unie d'Angleterre en *Canada*, demandant un Acte pour autoriser la vente des terres des Rectoreries,—d'*Andrew Trewh Wood* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie dite *Dresden Great Western Oil Company*,—de *J. B. Leauchemin* et autres, demandant l'érection de la Paroisse *St. Hedwidge* en une Municipalité séparée,—d'*E. Burnham* et autres, de la Ville de *Peterborough*, relative à l'érection d'un Hôtel de Ville,—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, demandant du délai pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*,—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, demandant un Acte pour consolider les arrâges d'intérêt dus sur actions privilégiées de la Compagnie,—de *H. S. Foster* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud Est,—de la Compagnie du Chemin de *Massawippi*,—de *J. A. Matheson* et autres, demandant un Acte pour transporter certaines terres au Ministre et aux Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*, pour les fins d'un Cimetière,—de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*,—du Conseil de Ville de la Ville de *Sorel*,—du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*,—de la Municipalité du Township de *St. Vincent*, demandant à être autorisée à construire un havre à l'embouchure de la Rivière *Big Head*,—de *John Henry Boswell*, de *Cobourg*,—et de *S. D. Whepley* et *J. J. Storrer* de la Cité de *Boston*.

Quant à la Pétition de *John D. Ottiwill*, de la Cité de *New-York*, Président de la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company of Black Creek*, demandant un Acte pour autoriser cette Compagnie à aliéner certains Immeubles qu'elle possède en *Canada*, Votre Comité trouve qu'il n'en a été donné qu'un Avis. Cependant, il est convenu de recommander la suspension de la règle relative à l'Avis, attendu que les intérêts de toutes les parties intéressées sont suffisamment sauvegardés par le Bill.

Quant à la Pétition de *Walter Simson* et autres, demandant l'incorporation de la Chambre de Commerce de *London*, elle n'est pas de nature à exiger la publication d'aucun Avis.

Ordonné, Que *M. Dunkin* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud Est.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Knight* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Wood* ait la permission d'introduire un Bill pour remettre en vigueur l'Acte 26 *Victoria*, Chapitre 16, et pour prolonger le délai fixé pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la 53e Règle de cette Chambre soit mise de côté en autant qu'elle a rapport au Bill pour autoriser la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company* à posséder et à aliéner certaines terres.

Ordonné, Que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company* à posséder et à aliéner certaines terres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Dunkin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Charte de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Ferrault* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et refondre l'Acte incorporant le Maire et les Conseillers de la Ville de *Sorel*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Archangeault* ait la permission d'introduire un Bill pour fixer le sens de certaines dispositions de l'Acte Seigneurial.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Carling* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Jackson* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Corporation de *St. Vincent* à construire un Havre et à imposer des droits, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Wood* ait la permission d'introduire un Bill intitulé : " Acte de Capitalisation des arrérages d'intérêt de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron* de 1866."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Magill* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie dite *Dresden Great Western Oil Company*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la vente des Terres des Rectoreries en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill relatif aux poursuites renvoyées d'une cour à une autre par des writs de *Certiorari*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'Ejection du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant cette Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le Rapport Annuel du Bureau des Inspecteurs des Prisons, des Asiles, etc., pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 6.*)

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Que pour le reste de la Session les Ordres du Gouvernement aient la préséance sur tous autres Ordres les Jedis.

M. *Shanly*, du Comité des Subsidés, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :

*Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 34 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux brevets d'invention, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial ainsi que le Rapport des Commissaires et les autres papiers se rattachant au dit Code, mis devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le dit Comité se composant des Honorables MM. le Procureur-Général *Cartier, McGee, Allyn, Rose, Dorion, Cauchon, Huntington*, le Solliciteur-Général *Langevin, Abbott, Laframboise*, et de MM. *Rémillard, Dunkin, Archambeault, Webb, Geoffrion, Dufresne (Montcalm), Denis, Irvine, Joly, Taschereau, Harwood, DeNiverville* et *Huot*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine pour le *Bas-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Howland*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité des Voies et Moyens; et la question ayant été mise aux voix, elle a été résolue affirmativement, *nemine contradicente*.

La Chambre s'est en conséquence formée en comité.

(EN COMITÉ.)

Question proposée :

1. Qu'il est expédient d'augmenter les droits d'accese sur les Spiritueux distillés en cette Province, comme suit :

Sur chaque gallon de liqueur spiritueuse de la preuve au moyen de l'Hydromètre de Sykes, depuis 30 centins par gallon jusqu'à 60 centins par gallon.

2. Qu'il est expédient d'abolir les droits de Douane actuels sur les articles suivants, et de les remplacer par les droits spécifiques ci-dessous mentionnés, savoir :

Sur chaque gallon de la force de la preuve au moyen de l'Hydromètre de Sykes, de

Eau-de-vie.....70 centins par gallon.

Genièvre.....70 centins par gallon.

Rhum.....70 centins par gallon.

Whiskey.....70 centins par gallon.

Esprits de vin et alcool n'étant pas du whiskey.....70 centins par gallon.

Sur les cordiaux autres que les vins de Gingembre, d'Orange, de Citron, de Grosseilles, de Fraises, de Framboises, de Sureau et de Gadelles—\$1.20 centins par gallon.

3. Qu'il est expédient d'augmenter le droit spécifique maintenant imposé sur les articles suivants, savoir :—

Sur le Thé, depuis 4 centins par lb. jusqu'à 7 centins par livre.

Sur le Pétrole cru, depuis 4 centins par gallon jusqu'à 6 centins par gallon.

4. Que les droits de Douane maintenant existants et prélevés sur les articles suivants soient abolis et remplacés par les droits spécifiques ci-dessous mentionnés, savoir :—

Jus de Canne, par 100 lbs..... \$1.50

Mélasse, par 100 lbs..... 1.00

Et la Chambre ayant continuée de siéger jusqu'après minuit,



Mercredi, 27 Juin 1866.

Et la Question ayant été mise aux voix, elle a été résolue Affirmativement.  
Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu aujourd'hui.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Galt*,

*Résolu*, Que tous les Ordres du Gouvernement fixés pour Jeudi prochain soient placés sur les Ordres du Jour pour aujourd'hui et qu'ils aient la préséance sur tous autres Ordres

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 Juin 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat des affaires de la Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec, pour l'année expirée le 31 Mai 1866. (*Documents de la Session*, No. 9.)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Dufresne (Montcalm)*,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord et de la Navigation et des Terres du *St. Maurice*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition du Révérend *J. J. Vinet* et autres, de la Paroisse de *St. Martin*, Comté de *Laval*.

Par l'Honorable M. *Howland*,—La Pétition de la Compagnie du Crédit Foncier du *Canada*.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition de *James S. McMurray* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*,—La Pétition de *Hugh Gorman* et autres.

Par l'Honorable M. *Chapais*,—La Pétition du Révérend *N. Potvin* et autres, de la Paroisse de *St. Denis*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition de *Thomas Warren* et autres, du Township de *Marmora*,—la Pétition de *James Cleal* et autres, du Township de *Farraday*, la Pétition de *W. A. Bedell* et autres, du Village de *Thomasburgh* ; la Pétition de la Municipalité du Township de *Tyendinaga* ; la Pétition de *Jacob Sills* et autres, du Village de *Canifston*, et la Pétition de *G. H. Boulter* et autres, du Village de *Stirling*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *T. Stripp* et autres.

Par M. *Jones (Leeds Nord)*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Gloucester*.

Par M. *Huot*.—La Pétition d'*Etienne Hallé* et *Louis Picard* de la Paroisse de *St. Roch* de Québec.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* ; demandant que dans le cas de la passation d'un acte pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac*

*Huron*, à capitaliser les arrérages d'intérêt par elle dus, ses intérêts soient sauvegardés.

De *F. McAnnany* et autres, de la Ville de *Belleville*,—du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*,—de *B. S. Willson*, M. D., et autres,—de *N. J. Appleby* et autres, du Village de *Shannonville*,—de *James Reid* et autres, du Village de *Tweed*,—de *James Harrison* et autres, du Village de *Bridgewater*,—de la Municipalité du Township de *Hungerford*,—de *William F. Chisholm* et autres, du Village de *Manchester*,—de *Daniel Thompson* et autres, du Village de *Queensborough*,—de la Municipalité des Townships-Unis de *Tudor*, *Wolluston* et *Limerick*, Comté de *Hastings*,—de *G. W. Bigelow* et autres, du Township de *Tudor*,—de *William McAdie* et autres, de la Ville de *Belleville*,—de *James Archibald* et autres, du Township d'*Huntingdon*,—d'*Isaac N. Briscoe* et autres, de *Madoc*,—du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*,—de *William Nicholson* et autres, de la Ville de *Belleville*,—de *E. H. Coleman* et autres, de la Ville de *Belleville*,—de *John Dale* et autres, de *Madoc*,—et de *Philip Luke* et autres du Township d'*Huntingdon*; demandant la passation d'un acte pour construire un Chemin de Fer depuis *Belleville* jusqu'aux terrains miniers en arrière du Comté de *Hastings*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; demandant la passation d'un Acte limitant le taux légal de l'intérêt à sept pour cent par année.

De la Banque de *Québec*; demandant des amendements à son Acte d'Incorporation.

De la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile de *New-York* et du *Canada*,—et de la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile d'*Hartford*; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à vendre certaines terres.

De *H. McCrea* et autres; demandant de l'aide pour contruire un Pont sur la Rivière *Rideau*, à la traversée d'*Oliver*.

De la Municipalité de la *Baie de Gaspé Sud* et d'*York*, Comté de *Gaspé*; demandant la passation d'un Acte pour diviser la dite Municipalité en deux Municipalités séparées.

De *H. Le Boutillier* et autres, du Township de *York*, Comté de *Gaspé*; demandant la passation d'un Acte pour diviser la Municipalité de la *Baie de Gaspé Sud* et d'*York*, dans le Comté de *Gaspé*, en deux Municipalités séparées.

De *Edouard Bourassa* et autres, du Township d'*Inverness* et d'*Halifax* Nord; demandant la passation d'un Acte pour en détacher certaines parties et pour les ériger en une Municipalité séparée.

De la Municipalité du Township de *Magog*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer de *Waterloo* (terminus actuel du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, dans le Comté de *Shefford*), dans la direction de *Stukely*, *Bolton* et *Magog*, et devant se relier au Chemin de Fer de la Rivière *Passumpsic*, à la ligne Provinciale, dans le Township de *Stanstead*.

De *Théodore Malatt* et autres, du Township de *Mersea*; demandant la passation d'un Acte pour la conservation des Rats Musqués à la *Pointe Pelée* et aux places adjacentes, dans le Township de *Mersea*.

De *Crowell Willson* et autres, du Township de *London*; demandant que les amendements aux lois scolaires dans le *Haut-Canada*, proposés par le Surintendant de l'Éducation pour le *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

Du Barreau du *Bas-Canada*, section du District de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte incorporant le Barreau du *Bas-Canada*.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills privés, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte incorporant le Curé de la Paroisse *Notre Dame de Québec*, et y a fait des amendements.

Il a aussi examiné le Bill pour autoriser la Société en Loi du *Haut-Canada* à placer le nom de *Hewitt Bernard* sur le rôle des Membres de la Société, et à l'admettre au Barreau du *Haut-Canada*, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

L'Honorable *M. McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général:—Réponse à une

Adresse de l'Assemblée Législative, datée 18 Juin 1866, pour Copies des Papiers relatifs à la plainte portée par *L. O. Hétu* contre *M. Adolphe Laflamme*, Conseil de la Reine. (*Documents de la Session, No. 15.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 21 Juin 1866, pour Copie de tous documents qui peuvent avoir été reçus du Juge des Sessions de la Paix, *Montréal*, en réponse au Rapport de *F. W. Torrance*, Ecuier, Commissaire nommé pour s'enquérir des circonstances se rattachant à la mise en liberté des personnes accusées d'avoir volé la Banque de *St. Albans*. (*Documents de la Session, No. 15.*)

Ordonné, Que *M. Smith (Durham Est)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les dispositions de la section cinq du chapitre Quatre-vingt sept des Statuts Refondus du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que le délai pour recevoir des Pétitions pour des Bills Privés soit prolongé jusqu'au 9 Juillet; pour recevoir des Bills Privés, jusqu'au 16 Juillet; et pour recevoir des Rapports sur iceux jusqu'au 30 Juillet respectivement.

Ordonné, Que toutes les Pétitions présentées durant cette Session au sujet de l'intérêt de l'argent soient renvoyées au Comité nommé pour examiner les Lois relatives à l'intérêt.

Ordonné, Que *M. Denis* ait la permission d'introduire un Bill pour l'érection d'une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Beauharnois* sous le nom de "*St. Etienne de Beauharnois*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : "Acte relatif aux "témoins et à la preuve."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Chemins de Fer de manière à empêcher les Compagnies de Chemin de Fer de faire voyager les convois des Chemins de Fer le Dimanche.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Cameron (Ontario Nord)* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser le Règlement numéro cent seize de la Corporation du Township de *Bayham* et pour déclarer les Débentures émises en vertu du dit Règlement valides et obligatoires pour la dite Corporation.

Il a, en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 33, concernant les Compagnies d'Assurance contre le Feu non incorporées en cette province, aux Compagnies d'Assurance Maritimes non incorporées dans les limites de cette Province et pour amender autrement le dit Acte.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que *M. Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de l'Aqueduc d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Currier*, secondé par M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*),  
*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera Jeudi prochain, elle soit ajournée jusqu'au Mardi suivant à sept heures et demie, P. M.

*Ordonné*, Que M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) ait la permission d'introduire un Bill pour ériger le Township de *Clifton* en deux Municipalités.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. *Shanly*, du Comité de toute la Chambre chargé de prendre en considération une certaine Résolution proposée pour examiner s'il ne serait pas à propos d'exonérer le Gouvernement d'avoir inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition, en maintenant en service actif la force de la Milice qu'il a été contraint d'appeler à prendre les armes et qui a occasionné une dépense pour un montant considérable que ne comprenaient pas les votes de la dernière Session, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient de déclarer indemnes les Membres du Gouvernement Provincial, l'Auditeur, ainsi que tous les autres y concernés, pour avoir, pour cause inévitable, enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition, 27-28 *Victoria*, Chapitre 6, en avançant et dépensant la somme de \$707,339 49 à laquelle il n'avait pas été pourvu dans le Bill des Subsidés de la dernière Session, et en appliquant la somme de \$30,000 votée pour les frais ordinaires des uniformes de la Milice aux dépenses occasionnées par le Service sur la Frontière et en redistribuant la somme totale affectée aux autres branches de la Milice de manière à faire face aux exigences actuelles de la Milice ;—telle avance, dépense et redistribution ayant été occasionnée par la nécessité de placer un nombre considérable de miliciens en Service Actif sur la Frontière, et des comptes détaillés des sommes ainsi avancées et dépensées jusqu'au neuvième jour de Juin courant, ayant été soumis à cette Chambre ; et aussi de pourvoir à ce que toutes sommes additionnelles qu'il a pu ou qu'il pourra être nécessaire d'avancer ou dépenser dans le même but après le jour en dernier lieu mentionné et avant la passation du Bill des Subsidés dans la présente Session, seront réputées avoir été légalement avancées et déposées pourvu, qu'elles soient couvertes par des crédits affectés à cette fin dans le dit Bill.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Galt* ait la permission d'introduire un Bill pour exonérer les Membres du Gouvernement Exécutif et autres, d'avoir enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition en maintenant en Service Actif une force de Milice considérable sur la Frontière en 1865 et 1866.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

La Chambre en conformité de l'Ordre s'est de nouveau formée en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille deux cent soixante et six dollars et soixante quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Secrétaire Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille et quatre-vingt cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Régistrateur Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille trois cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Receveur Général pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente neuf mille quarante trois dollars et trente trois centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : Treize mille cent trois dollars et trente trois centins pour défrayer les Dépenses du Département du Ministre des Finances ; quinze mille soixante et dix dollars pour défrayer les Dépenses de la Branche des Douanes ; dix mille huit cent soixante et dix dollars pour défrayer les Dépenses de la Branche de l'Audition pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Conseil Exécutif pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille et dix dollars soit accordée

à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : treize mille six cent soixante-et-dix-sept dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics ; sept mille trois cent trente-deux dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics, Branche des Ingénieurs, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille neuf cent quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau d'Agriculture, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq mille cinq cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Département des Postes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-un mille trois cent quarante-neuf dollars et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinquante-quatre mille quatre cent dix-neuf dollars et trente-trois centins pour défrayer les dépenses du Département des terres de la Couronne ; et six mille neuf cent trente dollars pour défrayer les dépenses du Département des terres de la Couronne, Branche des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent vingt-trois dollars et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Procureur et du Solliciteur-Général Est pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Département du Procureur et du Solliciteur-Général Ouest pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille dollars soit accordée à sa Majesté pour payer les promotions faites et les arrérages dus en vertu de l'Acte du Service Civil dans les différents Départements pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : vingt mille dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes pour l'année 1865-1866, et quatre-vingt mille dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes pour l'année 1866-1867 pour l'année expirant le 30 juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent sept mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer des Salaires et Dépenses Contingentes non autrement pourvues pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille cinq cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer des Salaires et Dépenses Contingentes non autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de la Police Fluviale de *Quebec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-six dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de la Police Fluviale de *Montréal* (dont trois mille sept cents dollars à être remboursés par les Commissaires du *Hâvre*) pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent douze mille cinq cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien du Pénitencier Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante huit mille deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Asile de *Rockwood* pour être distribuée comme suit :—Sept mille huit cent cinquante dollars pour les Bâtisses ; vingt huit mille deux cent dollars pour l'entretien des Bâtisses ; cinq mille dollars pour l'ameublement des dites Bâtisses, et Six mille six cent dollars pour payer la balance restant due de 1865-6 pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille quatre vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Maison de Réforme du *Canada Ouest* pour être distribué comme suit :—Vingt deux mille six cent quatre vingt dollars pour l'entretien de la maison ; six mille quatre cents dollars pour achever la bâtisse principale ; huit mille dollars pour l'Aile B, pour l'année courante ; trois mille dollars pour payer la balance restant due de 1865-66 pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-huit mille cinq cent cinquante-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Maison de Réforme du *Canada Est*, pour être distribué comme suit :—Vingt trois mille huit cent quinze dollars pour l'entretien de la Bâtisse ; et quatre mille sept cent quarante dollars pour payer le prolongement du mur de la Prison pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de l'Inspection des Prisons et Asiles pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité, Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 30, pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir un chef-lieu de Comté plus convenable, étant lu,

M. *McGiverin* a proposé, secondé par M. *Smith* (*Durham Est*), Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *McGiverin* a proposé, secondé par M. *Smith* (*Durham Est*), Que le Bill soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Moulin à Vapeur de *Pierreville*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Club de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour la fusion de la Société de Construction et d'Épargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Épargnes et de Prêts de *Huron* et *Erié*, ou avec toute autre Société de même genre, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour diviser le Township de *Stanbridge*, dans le Comté de *Missisquoi*, en deux Municipalités séparées, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de *Montréal* pour la fabrication d'articles en Caoutchouc, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 57 de la 29 *Victoria*, relatif à l'incorporation de la Cité de *Québec*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Collège de *St. Jérôme*, dans la Ville de *Berlin*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer la disposition faite par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains dans *Bytown*, autrement appelé Cité d'*Ottawa*, dans la Province du *Haut-Canada*, et pour en transporter la totalité à des Syndics qui auront le pouvoir de les vendre et administrer, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill intitulé : " Acte pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités séparées, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson*, du Township de *Peterborough*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails Plats et du Pont de *Bothwell*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour confirmer et établir la ligne existante entre les 4e et 5e rangs du Township de *Buckingham*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour remettre en vigueur l'Acte 26 *Victoria*, Chapitre 16, et pour prolonger le délai fixé pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée jusqu'à Mardi prochain à sept heures et demie, P. M. et que l'Ordre antérieur d'aujourd'hui relatif à l'ajournement de la Chambre soit rescindé;—et de plus que tous les Ordres fixés pour demain, soient placés sur les Ordres du Jour pour Mardi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Mardi prochain, à sept heures et demie, P. M.

### Mardi, 3 Juillet 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre:—Etat des Affaires de la Corporation de l'Union *St. Joseph* de la Ville de *Lévis*, depuis le 1er Mars 1865, jusqu'au 31 Mai 1866. (*Documents de la Session, No. 9.*)

Et aussi, Etat Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le District de *Chicoutimi*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :

Par M. *Burwell*,—La Pétition de *W. H. Graves* et autres, du Village de *Springfield*; la Pétition de *William White* et autres, de la Ville de *St. Thomas*; et la Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *St. Thomas*.

Par M. *Wood*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Brant*.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de *P. McCabe* et autres, du Township de *Wickham*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,—La Pétition de *J. O. Côté*, de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*),—Deux Pétitions du Maire, Conseillers et Citoyens de la Cité de *Toronto*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition de *J. A. Plinguet* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de *John Williams* et autres, du Township de *Hamilton*.

Par M. *O'Halloran*,—La Pétition de *H. N. Whitman* et autres, du Township de *Stanbridge*.

Par M. *Pope*,—La Pétition de *William Josley* et autres, de *Stanbridge*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition du Très-Révérend l'Evêque Catholique Romain de *Kingston*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues:—

De *William Workman* et autres, demandant un Acte pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*.

De *A. C. Jennings* et autres, du Township de *Potton*; demandant de l'aide pour un chemin conduisant de *Owl's Head* jusqu'à la ligne provinciale.

De la Corporation du Collège d'*Ottawa*, demandant que la position et les pouvoirs d'une Université lui soient conférés; de la Compagnie de Transit du Nord-Ouest; et des Directeurs Provisoires de la Banque de *Northumberland*; demandant des amendements à leurs Actes d'Incorporation.

De la Municipalité du Township de *Huntingdon*; de la Municipalité du Township



d'Elzevir ; de Thomas Hepburn et autres, du Village de Bannockburn ; d'Henry Mathews et autres, du Township de Rawdon ; de la Municipalité du Township de Thurlow ; de W. H. Garrison et autres, du Village de Plainfield ; de Thomas Emo et autres, du Township de Huntington ; de Thomas Warren et autres, du Township de Marmora ; de James Cleah et autres, du Township de Faraday ; de W. A. Bedell et autres, du Village de Thomasburg ; de la Municipalité du Township de Tyendinaga ; de Jacob Sills et autres, du Village de Cannifton ; et de G. H. Boulter et autres, du Village de Stirling ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Belleville et Marmora, et pour un octroi de terres.

De Félix Géoffrion et autres ; demandant un Acte pour incorporer " la Compagnie des mines de Roxton " dans le Comté de Shefford.

Du Conseil Municipal du Comté de Wentworth ; demandant des amendements à la Loi Scolaire du Haut-Canada

D'Alexis Pelletier et autres, du Comté de Rimouski ; et du Révérend N. Potvin et autres, de la Paroisse de St. Denis ; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

De W. W. Walker et autres, des Comtés de Wellington, Peel et Simcoe ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un chemin depuis Orangeville jusqu'à Brampton.

De Joseph Vien et autres, de la Paroisse de Ste. Angèle ; demandant la passation d'un Acte pour annexer certains rangs de la dite Paroisse à la Paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

De James Strachan et autres, de la Cité de Toronto ; demandant des amendements à la Loi de Chasse du Haut-Canada.

D'Albert Dumble et autres, demandant la vente du Chemin de Fer de Peterborough et du Lac Chemong par encan, etc.

Des Compagnies du Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough, et des Forges de Marmora ; demandant un octroi de terres pour aider à la construction d'un Chemin de Fer passant par Marmora dans le Comté d'Hastings, et par Belmont, dans le Comté de Peterborough.

De la Municipalité du Township d'Alnwick ; demandant que les Sauvages du dit Township soient transférés à quelque autre localité.

Du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de Trois-Rivières ; demandant des amendements à l'Acte incorporant la dite Cité.

Du Conseil Provisoire du Comté de Peel ; demandant un acte pour séparer le dit Comté d'avec le Comté d'York.

De la Municipalité du Township de Keppel ; du Conseil de Ville de la Ville d'Owen Sound ; de James Webster et autres, du Township de Derby ; et de la Municipalité du Township de Sydenham ; demandant la remise en force de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central de Toronto et d'Owen Sound.

De la Société d'Histoire Naturelle de Montréal ; demandant la continuation de son octroi annuel.

De la Municipalité de St. Roch (Sud) ; demandant que la Pétition de W. J. Bickell, pour un acte afin de l'autoriser à construire un pont sur la rivière St. Charles soit accueillie favorablement.

De la Compagnie du Chemin de Fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice ; demandant du délai pour achever ses travaux.

Du Révérend J. J. Vinet et autres, de la Paroisse de St. Martin, Comté de Laval ; demandant des amendements au Bill pour étendre les dispositions du Chapitre 18 des Statuts Refondus du Bas-Canada, concernant l'érection et la réparation des églises.

De la Compagnie du Crédit Foncier du Canada ; demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De James S. McMurray et autres, de la Cité de Toronto ; demandant la passation d'un acte pour amender et expliquer les erreurs dans certains contrats entre Alexandre Dickson et William Montague Westmacott.

De Hugh Gorman et autres ; demandant qu'aucun acte ne soit passé pour légaliser et établir la ligne actuelle entre les 4e et 5e rangs dans le Township de Buckingham.

De *T. Stripp* et autres ; demandant que des droits soient imposés sur les fruits, les végétaux, les plantes et les arbres importés des *Etats-Unis*.

De la Municipalité du Township de *Gloucester* ; demandant que le Bill pour incorporer le Village de *New Edinburgh*, ne devienne pas loi.

D'*Etienne Hallé* et de *Louis Picard*, de la Paroisse de *St. Roch* de *Québec* ; demandant qu'une certaine somme d'argent par eux dépensée à l'ouverture d'un chemin depuis *Stoneham* jusqu'au lac *Jacques-Cartier*, leur soit remboursée.

Ordonné, Que *M. Blanchet* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables à l'Agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Cameron (Peel)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des biens Temporels Ecclésiastiques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la Pétition de *Hugh Gorman* et autres, demandant qu'aucun Acte ne soit passé à l'effet de légaliser la ligne existante et ci-devant connue comme étant la ligne entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs du Township de *Buckingham* soit renvoyée au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Ordonné, Que l'Honorable *M. le Procureur-Général Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable *M. le Procureur-Général Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif à la force de la Milice Volontaire.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Société en Loi du *Haut-Canada* à placer le nom de *Hewitt Bernard* sur le rôle des Membres de la Société, et à l'admettre au Barreau du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelques temps, *M. l'Orateur* a repris le fauteuil, et *M. Powell* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour autoriser la Société des " Hommes de Loi du *Haut-Canada* à admettre *Hewitt Bernard* comme Membre de la " Société et Avocat."

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable *M. McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 20 Juin 1866, pour une liste des personnes incarcérées dans la Prison à *Niagara*, Comté de *Lincoln*, durant chacune des années 1861 à 1865 inclusivement, le nombre sous le traitement de médecins durant chacune des dites années, et aussi le nombre de personnes qui sont décédées dans la dite Prison durant chacune des dites années ; 2<sup>o</sup> Copies de tous Rapports et Lettres adressés au Bureau des Inspecteurs des Prisons durant la présente année par l'Architecte employé par le dit Bureau, pour inspecter la nouvelle Prison érigée à *Ste. Catharines*, dans le Comté de *Lincoln*, avec tous Mémoires, Lettres et Papiers maintenant en la possession du dit Bureau d'Inspecteurs relativement à la dite Prison. (*Documents de la Session, No. 30.*)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité des Subsidés :

## (EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et rencontrer les Dépenses Contingentes du Conseil Législatif, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quarante-huit mille quatre cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille quatre-vingt-dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Vingt mille dollars pour Impression et Reliure des Lois; dix mille dollars pour Impression et Reliure du Code Civil et du Code de Procédure Civile pour le *Bas-Canada*; quatre mille dollars pour la distribution des Lois et des Codes; quatre mille dollars comme octroi à la Bibliothèque du Parlement; douze cent quatre-vingt dollars pour payer le Salaire du Greffier de la Couronne en Chancellerie; six cent dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes du Greffier de la Couronne en Chancellerie; deux cent dix dollars pour payer la balance due pour l'impression des Débats sur la Confédération, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada* (dont six mille dollars de la part du *Bas-Canada* doivent être appliqués aux Ecoles Normales, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : vingt cinq mille dollars comme aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Bas-Canada*, et vingt cinq mille dollars comme aide au Fonds de Revenu pour l'Education du *Haut-Canada*, pour être distribuée comme suit : cinq mille dollars au Collège *Victoria, Cobourg*; cinq mille dollars au *Queen's Collège, Kingston*; trois mille dollars au Collège de *Regéopolis, Kingston*; deux mille dollars au Collège *St. Michel, Toronto*; quatre mille dollars au *Trinity Collège, Toronto*; quatorze cents dollars au Collège de *Bytown, Ottawa*; mille dollars au Collège de l'Assomption, *Sandwich*; et trois mille six cents dollars aux Fonds des Ecoles de Grammaire, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Ecoles Communes, *Haut* et *Bas-Canada*, la proportion pour le *Haut-Canada* étant applicable aux Ecoles de Grammaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme avance au fonds d'Education Supérieure, *Bas-Canada*, pour défrayer le déficit du revenu, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatorze mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordé à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à la Faculté Médicale du Collège *Mc Gill*, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordé à Sa Majesté comme aide à la Faculté Médicale du Collège *Victoria*, *Cobourg*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Institut Canadien, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars, soit accordée à Sa Majesté comme aide à la Société d'Histoire Naturelle, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Société Littéraire et d'Histoire, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Institut Canadien d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Athénée, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'Asile Provincial des Aliénés, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas seize mille quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : seize mille dollars pour le soutien de l'Asile des Aliénés d'*Orillia* ; et quatre-vingts dollars pour l'achat d'un mélodéon pour le dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cent soixante-quinze dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Trente-et-un mille trois cent vingt-cinq dollars pour le soutien de l'Asile des Aliénés de *Malden* ; six cent cinquante dollars pour le coût de la pierre pour une jetée ; quatre cent dollars pour égoutter le jardin ; mille dollars pour mesures sanitaires en cas de Choléra, le tout pour le dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas seize mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté, pour le Soutien de l'Asile des Aliénés de *St. Jean*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars pour le Soutien de l'Hôpital de Marine et des Emigrés, *Québec*, et trois mille dollars en cas de Choléra, pour le dit hôpital, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une Aide aux Marins Naufragés, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt quatorze mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté, pour le Soutien de l'Asile de *Beauport*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille quatre cents dollars soit accordée

- à Sa Majesté comme Aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour les Patients du Comté de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison d'Industrie, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une Aide à l'Asile des Orphelins Protestants et Société de Secours des Femmes, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la *Magdelaine*, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Filles et Crèche Publique, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la Providence, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets pour le *Haut-Canada*, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Malades Indigents, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Association des Dames Charitables de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile du Bon Pasteur, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Directeurs de l'Asile des Orphelines Protestantes, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de *Finlay*, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de *Ste. Brigitte*, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Protestant des Dames, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.
50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent soixante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Militaire du *Canada*, pour les Veuves et Orphelins, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux malades indigents, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cent dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital-Général des Sœurs de la Charité, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Corporation de l'Hôpital-Général, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital *St. Patrice*, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Sœurs de la Providence, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la Rue *Bonaventure*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *Nazareth* pour les Aveugles et les Enfants Pauvres, *Montréal*, pour l'année expirant 30 Juin 1867.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile *St. Patrice* des Orphelins Catholiques Romains, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison de Refuge, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Société de Bienfaisance des Dames pour les Veuves et les Orphelins, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité de l'Université, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité aux soins Des Sœurs de la Miséricorde, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1867.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la *Magdelaine* (Dames du Bon Pasteur), *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide au Dispensaire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'École d'Industrie et Refuge, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile *St. Vincent de Paul*, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée

à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital-Général de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison d'Industrie et de Refuge pour les Malades Indigents, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins et Société Bienveillante des Dames, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Catholique Romain, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Malades Indigents, *Trois-Rivières*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de *London*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille deux cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Protestant, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille deux cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Catholique Romain, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de *St. Hyacinthe*, *St. Hyacinthe*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Général, District de *Richelieu*, *Sorel*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

\* Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Jeudi prochain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 Juillet 1866.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a déposé sur la Table, Copies de certains papiers dans l'affaire de *Domina Regina*, vs. *J. B. Daoust*. (*Documents de la Session*, No. 31.)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,—La Pétition du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*,—La Pétition d'*Alpheus Todd*, Bibliothécaire de l'Assemblée Législative.

Par M. *Shanly*,—La Pétition de *William Fraser* et autres ; la Pétition de *Charles Glasford* et autres, du Comté de *Grenville* ; la Pétition de *W. Patrick* et autres, de la Ville de *Prescott* ; la Pétition de *S. Caruthers* et autres, du Township d'*Augusta* ; la Pétition de la Compagnie pour la Confection d'Empois (responsabilité limitée) et la Pétition de *L. Adamson* et autres du Township d'*Edwardsburgh*.

Par M. *Raymond*,—La Pétition de *Louis Poulin* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marie de Monnoir*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition de *John Burnham* et autres, de la Ville de *Peterborough*.

Par M. *Smith (Durham Est)*,—La Pétition de *W. Claxton* et autres ; et la Pétition de *J. T. Henthorne* et autres, de *Peterborough*.

Par M. *Wood*,—La Pétition du Très Révérend Lord Evêque Anglican de *Huron* et autres.

Par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Toronto* ; la Pétition de la Municipalité du Township du Gore de *Toronto* ; la Pétition du Conseil de Ville de *Brampton* ; et la Pétition des Directeurs Provisoires de la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de Messieurs *Gillespie, Moffat* et Cie. et autres ; la Pétition de *William Workman* et autres ; la Pétition de *John M. D. Campbell* et autres ; la Pétition de *C. J. Christie* et autres ; et la Pétition de *David Cameron* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Scatcherd*,—La Pétition de *John Buteman*, du Township de *Curradoc*.

Par l'Honorable M. *McGee*,—La Pétition de *Samuel Waller Chapman*.

Par M. *Sylvain*,—La Pétition de *Jonathan Noble*, de la Paroisse de *Métis*, Comté de *Rimouski* ; et la Pétition du Révérend *P. L. Lahaye* et autres, du District de *Rimouski*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *John Brown* et autres ; la Pétition de *John McKelcan, Jr.*, et autres ; la Pétition de *William Trent* et autres, de *Newmarket* ; la Pétition de *C. W. Hellems* et autres, et la Pétition de *William Bissell* et autres.

Par M. *Cameron (Ontario Nord)*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Relch*, et la Pétition de *John Clark* et autres.

Par M. *Gaudet*,—La Pétition de *J. B. Legendre* et autres, de la Paroisse de *St. Edouard de Gentilly*.

Par l'Honorable M. *Brown*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de *Harriette M. Gage*, du Township de *Nelson*, Comté de *Halton*.

Par M. *Knight*,—La Pétition de *J. B. Rolleston* et autres.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de *London, Canada Ouest*.

Par M. *Street*,—La Pétition de la Compagnie du Pont International.

Par M. *Huot*,—La Pétition du Révérend *Z. Charest* et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition de la Société d'Eglise du Diocèse de *Québec*.

Ordonné, Que la Pétition de *Louis Poulin* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marie de Monnoir*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que certains rangs de la Paroisse *Ste. Angèle*, ne soient point annexés à la Paroisse de *Ste. Marie de Monnoir*, a été reçue et lue.

M. *Cameron (Ontario Nord)*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—D'*Antoine Casavant* et autres, demandant l'incorporation de La Société



de Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*,—de *William McAdie* et autres, demandant l'incorporation d'une compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Belleville* jusqu'aux terres minières en arrière du Comté d'*Hastings*,—de la Compagnie pour l'exploitation de la source d'Huile de *New-York* et du *Canada*,—de la Compagnie pour l'exploitation de la source d'Huile d'*Hartford*,—de la Municipalité de la *Baie de Gaspé* Sud et d'*York*,—de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de *Québec*,—de la Compagnie du Transit du Nord Ouest,—des Directeurs Provisoires de la Banque de *Northumberland*,—de *Félix Géoffron* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie minière de *Roxton*,—d'*Albert Dumble* et autres, demandant la vente par encan du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*,—du Conseil Provisoire du Comté de *Peel*, demandant un Acte pour faciliter la séparation de ce Comté d'avec celui d'*York*,—de *James S. McMurray* et autres, relative à certains contrats entre *Alexander Dickson* et *W. M. Westmacott*,—de *Thomas Hepburn* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*,—de la Corporation des Pilotes pour le Hâvre de *Québec* et au dessous,—du Conseil Municipal des Comtés Unis d'*York* et *Peel*,—demandant la remise en vigueur de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound*,—du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité des *Trois-Rivières*, demandant des amendements à l'Acte incorporant la dite Cité,—de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord et de Navigation et des Terres du *St. Maurice*.

Quant à la Pétition de *Simon Pelitt* et autres, demandant que certains lots dans le 7e rang de *Lochaber* soient détachés de la Municipalité de *St. Malachy* et annexés à celle de *Lochaber*, Votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis.

Les Pétitions de la Banque de *Québec*, demandant des amendements à sa charte,—de *William Workman* et autres, demandant l'incorporation du Club Littéraire de *Montréal*,—et du Collège d'*Ottawa*, demandant les pouvoirs qui sont conférés aux Universités, ne sont pas de nature à exiger la publication d'aucun avis.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Juin 1866, pour Copies de Papiers relatifs à l'Erection Civile de la Paroisse de *St. Angèle*, dans le Comté de *Rouville*. (*Documents de la Session*, No. 27.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 20 Juin 1866, pour des Etats indiquant : 1° Les Terres du Clergé et de la Couronne, non vendues dans les Townships de *Finch*, *Roxborough*, *Cambridge*, *Russell*, *Cumberland* et *Clarence* ; 2° Des Etats des Terres du Clergé et de la Couronne dans les dits Townships, non vendues et au sujet desquelles il n'a pas été accordé de Patentes. (*Documents de la Session*, No. 32.)

M. *Dunkin*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés a présenté à la Chambre le troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill pour autoriser les Syndics de l'Eglise *St. Paul* de *Montréal* à vendre certains Immeubles.

Bill pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*.

Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada*.

Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital* de *Lambton*, dans le Comté de *Beauce*.

Bill pour annexer une partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*.

Ordonné, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie d'Exploitation de la source d'Huile d'*Hartford* à posséder et aliéner certaines terres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie d'Exploitation de la source d'Huile de *New-York* et du *Canada* à posséder et aliéner certaines terres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Dufresne (Montcalm)* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 51 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'amélioration des cours d'eau.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Laframboise* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Geoffrion* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie Minière de *Roxton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron (Peel)* ait la permission d'introduire un Bill pour ériger le Comté de *Peel* en un Comté séparé, pour les fins judiciaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *De Niverville* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Cité des *Trois-Rivières*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *De Niverville* ait la permission d'introduire un Bill accordant du délai à la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, des Terres et de la Navigation du *St. Maurice* pour terminer ses travaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Abbott* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter le Cimetière Protestant à *Hudson* aux Titulaires et Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour fixer les conditions d'après lesquelles la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental était autorisée à faire le Chemin de Fer de *Galt* à *Guelph*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Ferrault* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du Canada et pour pourvoir autrement à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant la Banque de *Northumberland*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Dunkin*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

*Résolu*, Que sur et après tous renvois des Bills Privés à un Comité Spécial quelconque, toutes les Pétitions y relatives soient aussi de fait renvoyées au même Comité à moins qu'il n'en soit spécialement ordonné autrement par la Chambre.

Ordonné, Que M. *Cartwright* ait la permission d'introduire un Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie d'Amélioration de la Rivière *Napanee*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Asile des Orphelins de *St. Patrice d'Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour conférer au Collège d'*Ottawa* les droits et pouvoirs d'une Université.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Bourassa*, secondé par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),

*Résolu*, Que demain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées créant un fonds Spécial qui sera dénommé le "Fonds de l'Inspection des Boissons.

M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé, secondé par M. *Pouliot*, qu'afin d'assurer toute la protection possible aux défricheurs du sol, on devrait adopter une loi pour protéger le patrimoine du colon (*homestead law*) en le rendant insaisissable pour dettes jusqu'à une somme déterminée; et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                     |                                        |                      |                     |
|---------------------|----------------------------------------|----------------------|---------------------|
| <i>Bourassa</i> ,   | <i>Dorion</i> ( <i>Drum. et Art.</i> ) | <i>Holton</i> ,      | <i>Lajoie</i> ,     |
| <i>Carling</i> ,    | <i>Dorion</i> ( <i>Hochelaga</i> ),    | <i>Houde</i> ,       | <i>O'Halloran</i> , |
| <i>Caron</i> ,      | <i>Dufresne</i> ( <i>Iberville</i> ),  | <i>Huntington</i> ,  | <i>Perrault</i> ,   |
| <i>Chambers</i> ,   | <i>Ertier</i> ,                        | <i>Huot</i> ,        | <i>Pouliot</i> ,    |
| <i>Cornellier</i> , | <i>Gagnon</i> ,                        | <i>Joly</i> ,        | <i>Scatcherd</i> et |
| <i>Coupal</i> ,     | <i>Geoffrion</i> ,                     | <i>Laframboise</i> , | <i>Wilson</i> .—25. |
| <i>Cowan</i> ,      |                                        |                      |                     |

## CONTRE :

## Messieurs

|                       |                                       |                                       |                                       |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Abbott</i> ,       | <i>De Niverville</i> ,                | <i>Macdonald</i> , Proc.-Gén.         | <i>Robitaille</i> ,                   |
| <i>Archambeault</i> , | <i>Dickson</i> ,                      | <i>Macdonald</i> ( <i>Corwo'd</i> ),  | <i>Rose</i> ,                         |
| <i>Ault</i> ,         | <i>Dufresne</i> ( <i>Montcalm</i> ),  | <i>Macdonald</i> ( <i>Gleng'ry</i> ), | <i>Ross</i> ( <i>ChAMPLAIN</i> ),     |
| <i>Beaubien</i> ,     | <i>Dunkin</i> ,                       | <i>MacFarlane</i> ,                   | <i>Ross</i> ( <i>Dundas</i> ),        |
| <i>Bellerose</i> ,    | <i>Dunsford</i> ,                     | <i>MacKenzie</i> ,                    | <i>Ross</i> ( <i>Prince Edouard</i> ) |
| <i>Biggar</i> ,       | <i>Ferguson</i> ( <i>Frontenac</i> ), | <i>McConkey</i> ,                     | <i>Scoble</i> ,                       |
| <i>Blanchet</i> ,     | <i>Fergusson</i> ( <i>Simcoe S.</i> ) | <i>McDougall</i> ,                    | <i>Shanly</i> ,                       |
| <i>Bowman</i> ,       | <i>Galt</i> ,                         | <i>McGee</i> ,                        | <i>Smith</i> ( <i>Durham Est.</i> ),  |
| <i>Bown</i> ,         | <i>Gaucher</i> ,                      | <i>McGiverin</i> ,                    | <i>Somerville</i> ,                   |
| <i>Brousseau</i> ,    | <i>Gaudet</i> ,                       | <i>McIntyre</i> ,                     | <i>Stirton</i> ,                      |

|                              |                                 |                      |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Brown,</i>                | <i>Harwood,</i>                 | <i>McKellar,</i>     | <i>Street,</i>                  |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Haultain,</i>                | <i>Munro,</i>        | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Higginson,</i>               | <i>McMonies,</i>     | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Howland,</i>                 | <i>Parker,</i>       | <i>Wallbridge (Has's N.),</i>   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Poulin,</i>       | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Powell,</i>       | <i>White,</i>                   |
| <i>Currier,</i>              | <i>Knight,</i>                  | <i>Raymond,</i>      | <i>Wood et</i>                  |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>                | <i>Rémillard,</i>    | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-78</i> |
| <i>Denis,</i>                | <i>Le Boutillier,</i>           |                      |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

L'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Holton*, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général représentant respectueusement que la vacance prolongée des charges de Collecteur de la Douane pour la Cité de *Montréal*, de Juge-en-Chef de la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada*, et de Shérif du District de *Québec*, est nuisible au service public, et priant Son Excellence de remédier aux inconvénients qui en résultent.

Et des Débats s'en suivant,

Et étant six heures de l'après-midi, conformément à la Règle de cette Chambre, M. l'Orateur a laissé le Fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie.

*Sept heures et demie, P. M.*

Sur motion de l'Honorable M. *Brown*, secondé par M. *McKellar*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, Copies de toutes Correspondances, Minutes du Conseil ou autres documents en la possession du Gouvernement, au sujet des Pêcheries du Fleuve et du Golfe *St. Laurent*, et particulièrement au sujet d'un arrangement projeté en vertu duquel les pêcheurs des *Etats-Unis* pourront jouir de tous les avantages qu'ils avaient de pêcher dans les dites eaux en vertu du Traité de Réciprocité de 1854, en payant un faible honoraire pour le permis.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Robitaille*, du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relativement à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues a fait Rapport d'une Résolution laquelle a été lue comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est nécessaire qu'aucune peau crue verte pesant plus de vingt livres, avoir-du-poids, dans les limites des Inspecteurs de cuirs et peaux crues des Cités dans laquelle un Inspecteur de Cuirs a été ou sera nommé, ne sera offerte en vente ou vendue dans les dites Cités ou Villes à moins d'avoir été préalablement inspectée conformément à la loi. Mais que cette disposition ne s'appliquera pas aux peaux crues vertes en dehors des limites d'inspection des dits Inspecteurs ; mais que tout acquéreur des dites peaux les fera inspecter après son achat ou acquisition avant de les pouvoir vendre ou en disposer de toute autre manière.

2. Que tout tel Inspecteur marquera ou étampera sur chaque peau le poids net de telle peau ; et que les dites peaux seront inspectées sans les cornes, mufles, babines, ni les sabots, et l'Inspecteur donnera un certificat du poids net de telles peaux, s'il en est requis sans aucun honoraire.

3. Que tout Inspecteur diminuera sur le poids de chaque peau toutes les saletés, coups de couteau dommageables ou autre chose, ne devant pas être comptés dans le poids des peaux ; qu'il pourra aussi ajouter au dit poids tout ce que les dites peaux pourront avoir perdu par le dessèchement, le tout à sa discrétion ; qu'il les classera aussi comme Nos. 1, 2 ou endommagées, selon le cas.

4. Que tout Inspecteur comme susdit aura droit pour l'inspection des dites peaux à

une somme de cinq centins pour chaque peau en quantité de moins de cent peaux, et quatre centins pour chaque peau pour aucun nombre au-dessous d'un cent.

5. Que le paragraphe suivant soit ajouté à la section dix-sept de l'Acte pour régler l'inspection des cuirs et des peaux crues : " Mais l'inspecteur ne sera responsable d'aucun dommage par suite du déficit n'excédant pas cinq pour cent sur tout le poids du dit cuir par lui inspecté."

6. Que le mot *skins*, dans la dix-neuvième section de la version anglaise du dit Acte, soit remplacé par le mot *leather*, et que la dite version de la dite section soit lue et appliquée comme contenant le mot *leather*.

7. Que la section trente-cinquième du dit Acte soit abrogée en autant qu'elle concerne les Cités et Villes ci-dessus.

8. Que toute offense commise contre les dispositions du présent Acte soit punie par une amende n'excédant pas \$80.00, laquelle sera poursuivie, entendue et décidée en la manière et forme prescrites par le dit Acte, et qu'il en soit disposé tel que décrété par le dit Acte.

La dite résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Ordonné, Que M. *Somerville* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte relatif à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux Procureurs en Loi ; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en Conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions du Chapitre dix-huit des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatives à la construction et à la réparation des Eglises ; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Archambeault* a fait rapport, Que le Comité avait examiné le Bil et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Archambeault* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi de la Procédure et de la Preuve dans les Affaires de la Couronne et les Affaires Criminelles ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le dit Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité composé de M. *Mackenzie*, l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, l'Honorable M. *Cameron (Peel)*, l'Honorable M. *Carling*, M. *Ferguson (Frontenac)*, M. *Ferguson (Simcoe Sud)*, M. *Jackson*, M. *Macdonald (Glengarry)*, M. *Dickson*, M. *Dunsford*, M. *McConkey*, M. *McKellar*, M. *McGivern*, M. *Stirton*, M. *Wells*, M. *Walsh*, M. *Wright (York Est)*, M. *Street*, M. *Gibbs*, et M. *Ault*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre cinquante trois des Statuts Refondus du *Canada* ayant rapport aux Poids et Mesures, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Geoffrion*, M. *Gaudet*, M. *Pope*, M. *Bourassa*, M. *Pâquet*, M. *Archambeault*, M. *Taschereau*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, l'Honorable M. *Dorion* (*Lochelaga*), M. *Irvine*, et M. *Brousseau*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Instruction Publique, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Archambeault*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, M. *Dunkin*, M. *Taschereau*, M. *DeNiverville* et M. *Bellerose*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la 9e section du Chapitre 6 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs enivrantes, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre aux Municipalités Locales, dans le *Bas-Canada*, les dispositions du Chapitre 65 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : "Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour fournir de Gaz et d'Eau les Cités et Villages," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour régler les moyens de sortie des Edifices Publics, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Mackenzie*, l'Honorable M. *Chapais*, l'Honorable M. *Brown*, M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*) M. *Macdonald* (*Glengarry*), l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*), et M. *Irvine*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 70 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : "Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et de certains autres travaux," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial composé de M. *DeNiverville*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, M. *Pâquet*, M. *Ross* (*Champlain*) et M. *Gaudet*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte passé dans les 27e et 28e années du règne de Sa Majesté, relatif à l'octroi de Chartes d'Incorporation à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 23 des 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> *Victoria*, intitulé: "Acte pour autoriser l'octroi de Chartes d'Incorporation aux "Compagnies Manufacturières Minières et autres," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois de la Chasse du *Bas-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Taschereau*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, l'Honorable M. *Laframboise*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, M. *Irvine*, M. *Shanly*, l'Honorable M. *Rose*, M. *McFarlane* et M. *Houde*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de la Procédure en Loi Commune du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Cameron (Peel)*, l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, M. *Macdonald (Glengarry)*, M. *Smith (Durham Est)*, M. *Cameron (Ontario Nord)*, M. *Walbridge (Hastings Nord)*, et M. *Wood*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative aux Débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Houland*,

La Chambre s'est ajournée.

## Jeudi, 5 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par M. *Currier*,—La Pétition de *Margaret Besserer* de la Cité d'*Ottawa*, veuve de feu *Louis Theodore Besserer*; et la pétition de l'Asile des Orphelins de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Thompson*,—La Pétition de *Christopher Young* et autres, du Village de *Caledonia*.

Par M. *Burwell*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Bayham*, et la pétition de *W. S. S. Rogers* et autres, du Township de *Bayham*.

Par l'Honorable M. *Alleyne*,—La Pétition de la Maison de la Trinité de *Québec*,—La Pétition de *P. Valin* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*,—la Pétition des Porteurs de Bons des chemins à Barrières de *Québec*; et la Pétition de la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *John Auld*, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Somerville*,—La Pétition de *Daniel Shanks* et autres, du Village de *Huntington*.

Par M. *Brousseau*,—La Pétition du Révérend *P. G. Clarke*, Curé et autres, de la Paroisse de *St. Bazile*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition du *Western Assurance Company* de la Cité de *Toronto*,—la Pétition de *J. W. Birchall* et autres, de la Cité de *Toronto*,—la Pétition de *T. H. Watt* et autres; et la Pétition de *R. N. Bail* et autres, du Township de *Niagara*.

Par M. *Ault*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition de *J. W. Dunsford*, et autres.

Par M. *Shanly*,—La Pétition de *Philip Carman* et autres, du Village des *Iroquois*; et la Pétition de *François Blakely* et autres, du Village d'*Augusta Nord*.

Par l'Honorable M. *Ablott*,—La Pétition de *Robert Simpson* et autres, de *St. André*, Comté d'*Argenteuil*; et la Pétition de l'Honorable *A. B. Foster*, du Comté de *Shefford*.

Par M. *Jones (Leeds Sud)*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Leeds et Grenville*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de Messieurs *E. Adams* et Compagnie et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *W. H. Graves* et autres, du Village de *Springfield*,—de *William White* et autres, de la Ville de *St. Thomas*; et du Conseil de Ville de *St. Thomas*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Fort Erié* jusqu'à *Windsor*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Brant*, demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*; pour permettre aux Municipalités de prélever une taxe pour venir au secours des Familles des Volontaires en service actif.

De *P. McCabe* et autres, du Township de *Wickham*; demandant que le dit Township ne soit pas divisé en deux Municipalités séparées.

De *J. O. Coté*, de la Cité d'*Ottawa*; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires d'une brochure, intitulée : "Nominations Politiques et Elections en *Canada*, de 1841 à 1865."

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Toronto*; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*, pour permettre aux Municipalités de prélever une taxe pour venir au secours des familles des Volontaires en service actif.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Toronto*; demandant que l'Acte passé durant la dernière Session pour légaliser certaines cotisations dans la Cité de *Toronto*, soit abrogé.

De *J. A. Plinguet* et autres, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*."

De *John Williams* et autres, du Township d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Commissaire des Terres de la Couronne à s'enquérir de leurs réclamations, et à les indemniser des pertes qu'ils ont éprouvées, par un arpentage erroné de la sixième Concession de ce Township.

De *H. N. Whitman* et autres, du Township de *Stanbridge*; demandant que le Bill pour diviser le dit Township en deux Municipalités séparées devienne loi.

De *William Josley* et autres, de *Stanbridge*; demandant que le dit Township ne soit pas divisé en deux Municipalités séparées.

De Monseigneur l'Evêque Catholique Romain de *Kingston*; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Société Ecclésiastique de *St. Jean* du Diocèse de "*Kingston*."

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat Annuel de l'Hôpital Général de *Kings-ton*, pour l'année 1865, avec un extrait des Comptes et des Statistiques Médicales. (*Documents de la Session, No. 9*).

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *W. W. Walker* et autres, demandant un Acte d'incorporation pour construire un Chemin à Rails Plats depuis *Orangeville* jusqu'à *Brampton*,—et de la Compagnie de Crédit Foncier du *Bas-Canada*.



Quant à la Pétition de *John Rogers*, demandant un Acte de naturalisation, le Comité trouve qu'aucun avis n'en a été donné, mais il recommande la suspension de la Règle relative à l'Avis, attendu que les intérêts de personne ne seraient affectés par la mesure demandée.

Quant à la Pétition du Barreau du *Bas-Canada*, section du District de *Montréal*, demandant des amendements à l'Acte incorporant le Barreau du *Bas-Canada*, le Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis, mais comme il est convaincu que le sujet a été amplement discuté par les Membres du Barreau depuis plusieurs mois, et que la section de *Montréal* a correspondu avec les autres sections sur le sujet, le Comité recommande la suspension de la Règle relative à l'avis.

M. *Smith* (*Durham Est*), du Comité Permanent des Divers Bills privés, a présenté le quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné le Bill pour diviser le Township de *Stanbridge*, dans le Comté de *Missisquoi*, en deux Municipalités séparées, et trouve que le préambule n'en est pas prouvé, vu qu'un grand nombre de contribuables intéressés ont pétitionné contre le Bill.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour incorporer le Collège de *St Jérôme*, dans la Ville de *Berlin*.

Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités séparées.

Bill pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson*, du Township de *Scarborough*.

Il a aussi examiné le Bill pour incorporer le Club de *Montréal*, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Ordonné, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour naturaliser *John Rogers*.

Ordonné, Que M. *Irvine* ait la permission d'introduire un Bill pour naturaliser *John Rogers*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Alley* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *McGee* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que le Quorum du Comité Spécial nommé sur le Bill pour amender et refondre les divers actes relatifs à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*, et autres renvois, soit réduit à neuf Membres.

Ordonné, Que M. *LeBoutillier* ait la permission d'introduire un Bill pour diviser la Municipalité de la "*Baie de Gaspé Sud et d'York*" en deux Municipalités séparées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Poupore* et M. *Caron* soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*.

*Ordonné*, Que M. *Parker* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la construction d'un Chemin à Rails plats depuis le Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à quelqu'endroit sur le Grand Tronc de Chemin de Fer à l'Ouest de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'Assemblée Législative une Copie du Rapport de l'Adjudant Général de Milice. (*Documents de la Session, No. 4.*)  
*Ottawa, 5 Juillet 1866.*

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 21 Juin 1866, pour un Etat avec plan et description de toutes terres, s'il en est, louées, vendues, ou qu'on est convenu de louer ou de vendre à la Compagnie de la *Baie d'Hudson* ou à ses Agents sur la Rive Nord des Lacs *Huron* et *Supérieur*; et copies de tous Ordres en Conseil et de toute Correspondance, s'il en est, échangées avec la Compagnie ou ses Agents au sujet de ces terres. (*Documents de la Session, No. 33.*)

M. *Street*, du Comité des Voies et Moyens, a fait rapport d'une Résolution, laquelle a été lue comme suit :

1. *Résolu*,—Qu'il est expédient d'augmenter les droits d'accise sur les Spiritueux distillés en cette Province, comme suit :

Sur chaque gallon de spiritueux de la force de la preuve au moyen de l'Hydromètre de Sykes, depuis 30 centins par gallon jusqu'à 60 centins par gallon.

2. Qu'il est expédient d'abolir les droits de Douane actuels sur les articles suivants, et de les remplacer par les droits spécifiques ci-dessous mentionnés, savoir :

|                                                                                  |                        |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Sur chaque gallon de la force de la preuve au moyen de l'Hydromètre de Sykes, de |                        |
| Eau-de-vie.....                                                                  | 70 centins par gallon. |
| Genièvre.....                                                                    | 70 centins par gallon. |
| Rhum.....                                                                        | 70 centins par gallon. |
| Whiskey.....                                                                     | 70 centins par gallon. |
| Esprits de vin et alcool n'étant pas du whiskey.....                             | 70 centins par gallon. |

Sur les cordiaux autres que les vins de Gingembre, d'Orange, de Citron, de Groseilles, de Fraises, de Framboises, de Sureau et de Gadelles—\$1.20 centins par gallon.

3. Qu'il est expédient d'augmenter le droit spécifique maintenant imposé sur les articles suivants, savoir :—

Sur le Thé, depuis 4 centins par lb. jusqu'à 7 centins par livre.

Sur le Pétrole cru, depuis 4 centins par gallon jusqu'à 6 centins par gallon.

4. Que les droits de Douane maintenant existants et prélevés sur les articles suivants soient abolis et remplacés par les droits spécifiques ci-dessous mentionnés, savoir :—

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Jus de Canne, par 100 lbs..... | \$1.50 |
| Mélasses, par 100 lbs.....     | 1.00   |

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, Que la dite Résolution soit maintenant lue la seconde fois; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La dite Résolution a été, en conséquence, lue une seconde fois, et adoptée.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille deux cent soixante et six dollars et soixante quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Secrétaire Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille et quatre-vingt cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Régistrateur Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille trois cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Receveur Général pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente neuf mille quarante trois dollars et trente trois centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : Treize mille cent trois dollars et trente trois centins pour défrayer les Dépenses du Département du Ministre des Finances ; quinze mille soixante et dix dollars pour défrayer les Dépenses de la Branche des Douanes ; dix mille huit cent soixante et dix dollars pour défrayer les Dépenses de la Branche de l'Audition pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Bureau du Conseil Exécutif pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-et-un mille et dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : treize mille six cent soixante-et-dix-sept dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics ; sept mille trois cent trente-deux dollars et cinquante centins, pour défrayer les dépenses du Département des Travaux Publics, Branche des Ingénieurs, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille neuf cent quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau d'Agriculture, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq mille cinq cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Département des Postes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-un mille trois cent quarante-neuf dollars et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinquante-quatre mille quatre cent dix-neuf dollars et trente-trois centins pour défrayer les dépenses du Département des terres de la Couronne ; et six mille neuf cent trente dollars pour défrayer les dépenses du Département des terres de la Couronne, Branche des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent vingt-trois dollars et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Procureur et du Solliciteur-Général Est pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Département du Procureur et du Solliciteur-Général Ouest pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille dollars soit accordée à sa Majesté pour payer les promotions faites et les arrérages dus en vertu de l'Acte du Service Civil dans les différents Départements pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : vingt mille dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes pour l'année 1865-1866, et quatre-vingt mille dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes pour l'année 1866-1867 pour l'année expirant le 30 juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent sept mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer des Salaires et Dépenses Contingentes non autrement pourvues pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille cinq cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer des Salaires et Dépenses Contingentes non autrement pourvues, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de la Police Fluviale de Québec, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-six dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de la Police Fluviale de Montréal (dont trois mille sept cents dollars à être remboursés par les Commissaires du Havre) pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent douze mille cinq cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien du Pénitencier Provincial pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante huit mille deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Asile de *Rockwood* pour être distribuée comme suit :—Sept mille huit cent cinquante dollars pour les Bâtisses ; vingt huit mille deux cent dollars pour l'entretien des Bâtisses ; cinq mille dollars pour l'ameublement des dites Bâtisses, et Six mille six cent dollars pour payer la balance restant due de 1865-6 pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante mille quatre vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Maison de Réforme du *Canada Ouest* pour être distribué comme suit :—Vingt deux mille six cent quatre vingt dollars pour l'entretien de la maison ; six mille quatre cents dollars pour achever la bâtisse principale ; huit mille dollars pour l'Aile B, pour l'année courante ; trois mille dollars pour payer la balance restant due de 1865-66 pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-huit mille cinq cent cinquante-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Maison de Réforme du *Canada Est*, pour être distribué comme suit :—Vingt trois mille huit cent quinze dollars pour l'entretien de la Bâtisse ; et quatre mille sept cent quarante dollars pour payer le prolongement du mur de la Prison pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour rencontrer les Dépenses de l'Inspection des Prisons et Asiles pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et les Résolutions depuis la première jusqu'à la cinquième inclusivement ayant été lues, elles ont été adoptées.

La sixième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les Résolutions depuis la septième jusqu'à la douzième inclusivement ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

Les treizième et quatorzième Résolutions ayant été lues une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les Résolutions depuis la quinzième jusqu'à la vingt-deuxième inclusivement ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et rencontrer les Dépenses Contingentes du Conseil Législatif, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quarante-huit mille quatre cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et rencontrer les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille quatre-vingt-dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Vingt mille dollars pour Impression et Reliure des Lois ; dix mille dollars pour Impression et Reliure du Code Civil et du Code de Procédure Civile pour le *Bas-Canada* ; quatre mille dollars pour la distribution des Lois et des Codes ; quatre mille dollars comme octroi à la Bibliothèque du Parlement ; douze cent quatre-vingt dollars pour payer le Salaire du Greffier de la Couronne en Chancellerie ; six cent dollars pour rencontrer les Dépenses Contingentes du Greffier de la Couronne en Chancellerie ; deux cent dix dollars pour payer la balance due pour l'impression des Débats sur la Confédération, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Ecoles Communes du *Haut* et du *Bas-Canada* (dont six mille dollars de la part du *Bas-Canada* doivent être appliqués aux Ecoles Normales, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : vingt cinq mille dollars comme aide au Fonds du Revenu pour l'Education Supérieure du *Bas-Canada*, et vingt cinq mille dollars comme aide au Fonds de Revenu pour l'Education du *Haut-Canada*, pour être distribuée comme suit : cinq mille dollars au Collège *Victoria, Cobourg*; cinq mille dollars au *Queen's Collège, Kingston*; trois mille dollars au Collège de *Regéopolis, Kingston*; deux mille dollars au Collège *St. Michel, Toronto*; quatre mille dollars au *Trinity Collège, Toronto*; quatorze cents dollars au Collège de *Bytown, Ottawa*; mille dollars au Collège de l'Assomption, *Sandwich*; et trois mille six cents dollars aux Fonds des Ecoles de Grammaire, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Ecoles Communes, *Haut* et *Bas-Canada*, la proportion pour le *Haut-Canada* étant applicable aux Ecoles de Grammaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme avance au fonds d'Education Supérieure, *Bas-Canada*, pour défrayer le déficit du revenu, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatorze mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Bureau de l'Education, *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordé à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à la Faculté Médicale du Collège *McGill, Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordé à Sa Majesté comme aide à la Faculté Médicale du Collège *Victoria, Cobourg*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Ecole de Médecine, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à

Sa Majesté comme aide à l'Institut Canadien, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à la Société d'Histoire Naturelle, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté, comme aide à la Société Littéraire et d'Histoire, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Institut Canadien d'*Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme aide à l'Athénée, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'Asile Provincial des Aliénés, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas seize mille quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit : seize mille dollars pour le soutien de l'Asile des Aliénés d'*Orillia* ; et quatre-vingts dollars pour l'achat d'un mélodéon pour le dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille trois cent soixante-quinze dollars, soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Trente-et-une mille trois cent vingt-cinq dollars pour le soutien de l'Asile des Aliénés de *Malden* ; six cent cinquante dollars pour le coût de la pierre pour une jetée ; quatre cent dollars pour égoutter le jardin ; mille dollars pour mesures sanitaires en cas de Choléra, le tout pour le dit Asile, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas seize mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté, pour le Soutien de l'Asile des Aliénés de *St. Jean*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars pour le Soutien de l'Hôpital de Marine et des Emigrés, *Québec*, et trois mille dollars en cas de Choléra, pour le dit hôpital, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une Aide aux Marins Naufragés, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt quatorze mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté, pour le Soutien de l'Asile de *Beauport*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme Aide à l'Hôpital de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour les Patients du Comté de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison d'Industrie, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une Aide à l'Asile des Orphelins Protestants et Société de Secours des Femmes, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la *Magdelaine*, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Filles et Crèche Publique, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la Providence, *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets pour le *Haut-Canada*, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Malades Indigents, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Association des Dames Charitables de l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile du Bon Pasteur, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Directeurs de l'Asile des Orphelines Protestantes, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de *Finlay*, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de *Ste. Brigitte*, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Protestant des Dames, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent soixante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Militaire du *Canada*, pour les Veuves et Orphelins, *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux malades indigents, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cent dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Hôpital-Général des Sœurs de la Charité, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars, soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Corporation de l'Hôpital-Général, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital *St. Patrice*, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide aux Sœurs de la Providence, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à

Sa Majesté, comme une aide à l'Asile de la Rue *Bonaventure*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile *Nazareth* pour les Aveugles et les Enfants Pauvres, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile *St. Patrice* des Orphelins Catholiques Romains, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Protestants, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison de Refuge, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Société de Bienfaisance des Dames pour les Veuves et les Orphelins, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité de l'Université, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hospice de la Maternité aux soins Des Sœurs de la Miséricorde, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Institution des Sourds et Muets, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin, 1867.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile de la *Magdelaine* (Dames du Bon Pasteur), *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide au Dispensaire de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Ecole d'Industrie et Refuge, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile *St. Vincent de Paul*, de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital-Général de *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à la Maison d'Industrie et de Refuge pour les Malades Indigents, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins, *Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile des Orphelins et Société Bienveillante des Dames, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.



76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Asile Catholique Romain, *Hamilton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Malades Indigents, *Trois-Rivières*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de *London*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille deux cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Protestant, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille deux cent dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Catholique Romain, *Ottawa*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital de *St. Hyacinthe*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide à l'Hôpital Général, District de *Richelieu*, *Sorel*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient lues une seconde fois.

Et la première Résolution ayant été lue une seconde fois,

*Ordonné*, Que la considération ultérieure de la dite Résolution soit remise jusqu'à demain.

Les seconde, troisième et quatrième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La sixième Résolution et les suivantes jusqu'à la quatre-vingt-deuxième inclusivement ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Exploration Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Chambres des Arts et Manufactures, *Haut et Bas-Canada*, à deux mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de Publications, etc., Spécifications et Dessin des Patentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Exposition de *Paris* de 1867, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Importation de la Graine de Lin de *Riga*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Chambres d'Agriculture, *Haut et Bas-Canada*, à quatre mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Département de l'Emigration et pour le maintien de l'établissement de la Quarantaine à la *Grosse Isle*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa

Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Samuel Waller*, comme ci-devant Greffier des Comités de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *John Bright*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-douze dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Louis Gagné*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille six cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *G. B. Faribault*, comme ci-devant Assistant Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à Madame *Catherine Antrobus*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension de Madame *Charlotte Mc Cormick*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Pierre Bouchard*, pour blessures reçues au Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Jacques Brien*, pour blessures reçues au Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Nouvelles Annuités des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme Annuité aux Sauvages du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

M. *Shanly* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que demain cette Chambre se formera de nouveau en Comité des Subsidés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 Juillet 1866.

M. l'Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu aujourd'hui la résignation de *Jean Baptiste Daoust*, Ecuier, Membre pour le Comté des *Deux-Montagnes*, laquelle a été lue comme suit :—

*A l'Honorable Lewis Wallbridge, Orateur de l'Assemblée Législative.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je résigne mon siège comme Représentant du Comté des *Deux-Montagnes* à l'Assemblée Législative, et vous prie d'en informer la Chambre.

En foi de quoi j'appose ma signature et mon sceau, en présence des témoins soussignés, à *Ottawa*, ce sixième jour de Juillet mil huit cent soixante-six.

J. B. DAoust, [L.S.]

A. Pinsonneault, }  
J. Gaudet, } Témoins.

M. l'Orateur a aussi mis devant la Chambre :—Rapport de la Société Canadienne des Menuisiers et Charpentiers de Montréal, pour l'année expirée le 31 Décembre 1865. (*Documents de la Session, No. 9*).

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :

- Par M. *Shanly*,—La Pétition de *W. Shanly* et autres, de la Cité de Montréal.  
 Par M. *Wood*,—La Pétition de l'Union Congrégationnelle du Canada.  
 Par M. *Tremblay*,—La Pétition de la Municipalité de la Paroisse de *Hébertville*,—et la Pétition du Révérend *George Beaubien*, Curé et autres, de la Paroisse de *St. Fidèle*.  
 Par M. *McKellar*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Howard*.  
 Par M. *Sturton*,—La Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *Guelph*,—et la Pétition de la Municipalité du Township de *Guelph*.  
 Par M. *Wallbridge*, (*Hastings Nord*),—La Pétition de la Société d'Agriculture de la Division Nord du Comté d'*Hastings*.  
 Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition de *John Hutchison* et autres,—la Pétition de *Joseph Wilson* et autres,—et la Pétition de *A. et D. Shannon* et autres, tous de la Cité de Montréal,—et la Pétition de l'Asile des Orphelines Protestantes de Montréal.  
 Par M. *Morrison*,—La Pétition de *A. P. McDonald*, de *Mosa*, Comté de *Middlesex* Ouest ; et la Pétition de *Hugh Burgess*, de la Cité de *New-York*.  
 Par M. *Dorion* (*Drummond et Arthabaska*),—La Pétition de *J. B. E. Dorion*, de la Paroisse de *Bonaventure*.  
 Par l'Honorable M. *Abbott*,—La Pétition de *John McCallum* et autres, du Township de *Grenville*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Maire, des Conseillers et Citoyens de la Cité de Montréal ; demandant de nouveaux amendements à l'Acte incorporant la dite Cité.

De la Compagnie du Pont International ; demandant des amendements à son Acte d'incorporation et pour l'autoriser à faire un emprunt de \$1,000,000.

D'*Alpheus Todd*, Bibliothécaire de l'Assemblée Législative ; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires d'un livre intitulé : " *Treatise upon Parliamentary Government.*"

De *William Fraser* et autres, du Comté de *Grenville*,—de *Charles Glasford* et autres, du Comté de *Grenville*,—de *W. Patrick* et autres, de la Ville de *Prescott*,—de *S. Carruthers* et autres, du Township d'*Augusta*,—et de *L. Adams* et autres, du Township d'*Edwardsburg* ; demandant que le blé d'inde employé dans la fabrication de l'empois soit admis sans payer de droits, et que le droit sur l'empois soit augmenté.

De la Compagnie pour la fabrication de l'empois d'*Edwardsburg* (limitée) ; demandant que le blé d'inde employé dans la fabrication de l'empois soit admis sans payer de droits, et que le droit sur l'empois soit augmenté.

De *John Burnham* et autres, de la Ville de *Peterborough* ; demandant qu'il ne soit passé aucun Acte pour légaliser un certain règlement de la dite Ville relatif à la construction d'un Embranchement de Chemin de Fer devant relier le Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong* avec l'Embranchement de *Millbrook* du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*.

De *W. Chaxton* et autres, de la Ville de *Peterborough*, et de *J. T. Henthorne* et autres de *Peterborough* ; demandant que le Bill pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Fort Hope, Lindsay et Beaverton*, devienne Loi.

Du Très-Révérend l'Evêque Anglican de *Huron*, et autres ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la vente par les Recteurs et les Syndics de certaines terres appartenant à l'Eglise *St. James, Woodstock*.

De la Municipalité du Township de *Toronto*,—de la Municipalité du Township du *Gore* de *Toronto*,—du Conseil de Ville de la Ville de *Brampton*,—et des Directeurs provisoires de la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound* ; demandant que l'Acte passé dans la 20e *Victoria*, Chapitre 156, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound* soit remis en vigueur.

De Messieurs *Gillespie, Moffat* et Cie., et autres, de la Cité de Montréal,—et de la Chambre de Commerce de la Cité de *London, Haut-Canada* ; demandant qu'il ne soit fait aucun changement au tarif avant que la confédération ne soit effectuée.

De *William Workman* et autres,—de *John McD. Campbell* et autres,—de *C. J. Christie* et autres, de *Montréal*,—et de *David Cameron* et autres, de *Montréal*; demandant que leurs intérêts soient sauvegardés dans les changements que l'on veut faire au tarif.

De *John Bateman*, du Township de *Caradoc*; demandant qu'il ne soit fait aucun changement à la Loi Scolaire actuelle du *Haut-Canada*.

De *Jonathan Noble*, de la Paroisse de *Métis*, Comté de *Rimouski*; demandant à être remboursé de certaines sommes par lui dépensées sur le Chemin *Métapédiac*.

Du Révérend *P. L. Lahaye* et autres, du District de *Rimouski*; demandant que des mesures soient prises pour constater la possibilité d'établir un port d'hiver dans le Bas du fleuve *St. Laurent*.

De *J. Brown* et autres; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie de la *Longue Pointe*."

De *J. Mackelcan, Jr.*, et autres,—de *William Trent* et autres, de *Newmarket*,—de *C. W. Hellems* et autres, et de *William Bissell* et autres; demandant qu'il soit imposé des droits sur les fruits, les végétaux, les plantes et les arbres importés des *Etats-Unis*.

De la Municipalité du Township de *Reach*; demandant certains amendements à l'Acte 25 *Vict.*, Chapitre 40, intitulé: "Acte pour établir et confirmer certains Chemins dans le township de *Reach*."

De *John Clark* et autres; demandant que le Bill devant la Chambre ayant rapport aux Institutions Municipales du *Haut-Canada* soit amendé en y insérant certaines dispositions relatives aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes.

De *J. B. Legendre* et autres, de la Paroisse de *St. Edouard de Gentilly*; demandant de l'aide pour la construction d'un quai à *Gentilly*.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*; demandant des amendements à l'Acte Municipal du *Haut-Canada*, pour autoriser les Municipalités à prélever une taxe pour former un fonds en faveur des familles des volontaires engagés dans le service actif.

De *Harriet M. Gage*, du Township de *Nelson*, Comté de *Halton*; demandant la passation d'un Acte pour déclarer et établir la constitution de son contrat de mariage, et confirmer ses dispositions.

De *G. B. Rolleston* et autres; demandant la passation d'un Acte d'incorporation sous le nom du "Cimetière du *Lac de Crystal*," sur la *Plaine de Stanstead*.

Du Révérend *Z. Charest* et autres; demandant que le bill pour autoriser *W. G. Bickell* à ériger un pont sur la Rivière *St. Charles*, devienne loi.

De la Société Ecclésiastique du Diocèse de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour lever tout doute quant à la légalité d'un certain *Canon* ou Règlement adopté au Synode du dit Diocèse, établissant certaines juridictions de Chapelles dans la Paroisse de *Québec*.

De *Samuel Waller Chapman*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Avocat dans les divers Cours de Loi dans le *Bas-Canada*.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir:—Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Toronto*, demandant la passation d'un Acte légalisant certaines Cotisations dans cette Cité;—de *John Williams* et autres, demandant la passation d'un Acte pour autoriser l'émission en leur faveur de scrip leur donnant droit à des Terres pour les indemniser de la perte par eux encourue par suite de l'arpentage incorrect de la ligne entre les 6e et 7e Concessions du Township d'*Hamilton*.

Quant aux Pétitions de *J. A. Plinguet* et autres, demandant l'incorporation de l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*, et de Monseigneur l'Evêque Catholique Romain de *Kingston*, demandant l'incorporation de la Société Ecclésiastique de *St. Jean* du Diocèse de *Kingston*, elles ne sont point de nature à exiger la publication d'aucun avis.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre, savoir:—

Bill, pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*.

Bill pour confirmer l'aliénation faite par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains dans *Bytown*, autrement appelé la Cité d'*Ottawa*, dans le *Haut-Canada*, et pour transférer la totalité de ces terrains à des syndics, avec pouvoir de les vendre et administrer.

Bill pour incorporer la Ville de *St. Ours*.

M. *DeNiverville*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le Chapitre soixante et dix des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de chemins et de certains autres travaux, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre.—

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Cours de Commissaires, pour le *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour permettre aux *Iroquois de Caughnawaga* de régler la coupe du bois dans leur Réserve."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour permettre aux *Iroquois de Caughnawaga* de régler la coupe du bois dans leur Réserve," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonné pour Mardi prochain.

Sur motion de M. *O'Halloran*, secondé par M. *Scatcherd*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte concernant les Cours des Commissaires pour le *Bas-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le havre de *Québec* et au dessous.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Smith (Durham Est)* ait la permission d'introduire un Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 156, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et d'*Owen Sound*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Smith (Durham Est)* ait la permission d'introduire un Bill à l'effet d'autoriser l'émission de certificats (*Scrip*) donnant droit à des terres, pour faire face à certaines réclamations relatives à un arpentage incorrect de la ligne entre les sixième et septième concessions du Township d'*Hamilton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Shanly* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'émission en faveur de Messieurs *J. D. Whelpley* et *J. J. Storer*, de Lettres Patentes pour un nouveau et meilleur mode de traiter les minerais.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *McGee* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif à l'Agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

L'honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill pour amender l'Acte des Débentures de la Cité d'*Hamilton* de 1864, en donnant à la Cité des pouvoirs additionnels en ce qui concerne la vente des terres pour arrérages de taxes, et pour mieux définir les droits et obligations de ceux qui achètent des terres vendues en vertu de cet Acte et pour d'autres fins.

Bill pour amender l'Acte 27 et 28 *Victoria*, Chapitre 71, intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*."

Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*."

Bill pour incorporer la Compagnie des moulins à vapeur de *Pierreville*.

Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne pour la fabrication d'objets en Caoutchouc de *Montréal*.

Bill pour la fusion de la Société Permanente de construction et d'Epargnes des Comtés de l'ouest avec la Société d'Epargnes et de prêts de *Huron*, ou avec toute autre Société de même genre.

Ordonné, Que M. *Magill* et M. *Smith* (*Toronto Est*) soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers actes relatifs à la Cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*, et autres renvois.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean* du Diocèse de *Kingston*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill relatif à l'audition des Causes dans la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill relatif au Chapitre 98 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill relatif au Chapitre 2 des Actes passés durant cette Session.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que M. *McConkey* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pour voir à l'emploi des personnes incarcérées dans les Prisons de Comté en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que la Pétition d'*Alpheus Todd*, Bibliothécaire de l'Assemblée Législative, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Ordonné, Que la Pétition de *J. O. Côté*, de la Cité d'*Ottawa*, soit renvoyée au Comité

Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés et pour agir comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

L'honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa*, et le Bill pour incorporer la compagnie du Chemin à Rails Plats et du Pont de *Bothwell*, et il est convenu de les rapporter avec des amendements.

Un Bill pour amender l'Acte relatif aux Procureurs-en-Loi, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender la Loi concernant les Procureurs.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour étendre les dispositions du Chapitre dix-huit des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à la construction et à la réparation des Eglises, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender le Chapitre dix-huit des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'érection et la division des Paroisses, la construction et la réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières, et les assemblées de Fabrique.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Loi de la Procédure et de la Preuve dans les affaires de la Couronne et les affaires criminelles, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender certains Actes relatifs au Collège de *Regiopolis* et pour lui conférer les pouvoirs et les privilèges des Universités, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour amender le Chap. 34 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Brevets d'Invention, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cauchon* a fait rapport que le comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine pour le *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Taschereau* a fait rapport du Bill en conséquence et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte incorporant le Curé de la Paroisse Notre Dame de *Québec*, et après y avoir siégé

quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Association de la Salle St. Patrice de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 40 des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé: " Acte relatif aux Immigrants et à la Quarantaine; étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour exonérer les Membres du Gouvernement Exécutif et autres, d'avoir inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'audition en maintenant en Service Actif une force de Milice considérable sur la Frontière en 1865 et 1866, étant lu,

Le Bill a été en conséquence lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser les Syndics de l'Eglise *St. Paul* de *Montréal* à vendre certains Immeubles; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Alley* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formé en Comité sur le Bill pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Alley* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital* de *Lambton*, dans le Comté de *Beauce*, et le Bill pour annexer une partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* ayant fait rapport que le Comité avait examiné le Bill pour annexer une certaine partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital* de *Lambton*, dans le Comté de *Beauce*, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant regu.

M. *Robitaille* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

M. *Robitaille* a aussi fait rapport que le Comité avait examiné le Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.



La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Collège de *St. Jérôme* dans la Ville de *Berlin*, sur le Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités séparées; sur le Bill pour confirmer le Testament de feu *Robert Jackson* du Township de *Scarborough*, et sur le Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*, et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné chacun des dits Bills et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que les dits Bills soient lus la troisième fois, Lundi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Township de *Wickham* en deux Municipalités séparées, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Banque sous les nom et raison de la Banque de *Simcoe*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Village de *New Edinburgh*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Ville de *Bothwell* et en définir les limites, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faire revivre et continuer les pouvoirs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour rendre valide le Testament de *George Desbarats*, dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company* à posséder et aliéner certaines terres, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Corporation de *St. Vincent* à construire un havre et imposer des droits et pour d'autres fins, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill intitulé : " Acte de Capitalisation des arrérages d'intérêts de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* de 1866," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie dite "*Dresden Great Western Oil Company*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour l'érection d'une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Beauharnois* sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour légaliser le Règlement numéro cent seize de la Corporation du Township de *Bayham*, et pour déclarer les débetures émises en vertu du dit Règlement valides et obligatoires pour la dite Corporation, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de l'Aqueduc d'*Ottawa*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Biens Temporels Ecclésiastiques, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Exploration Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Chambres des Arts et Manufactures, *Haut et Bas-Canada*, à deux mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de Publications, etc., Spécifications et Dessin des Patentes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Exposition de *Paris* de 1867, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de l'Importation de la Graine de Lin de *Riga*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme une aide aux Chambres d'Agriculture, *Haut et Bas-Canada*, à quatre mille dollars chaque, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Département de l'Émigration et pour le maintien de l'établissement de la Quarantaine à la *Grosse Isle*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa

Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Samuel Waller*, comme ci-devant Greffier des Comités de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *John Bright*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-et-douze dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Louis Gagné*, comme ci-devant Messager de l'Assemblée Législative, *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *G. B. Faribault*, comme ci-devant Assistant Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à Madame *Catherine Antrobus*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension de Madame *Charlotte McCormick*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Pierre Bouchard*, pour blessures reçues au Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la Pension accordée à *Jacques Brien*, pour blessures reçues au Service Public, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Nouvelles Annuités des Sauvages, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme Annuité aux Sauvages du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

L'Honorable M. *Galt*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'Assemblée Législative d'autres estimés de sommes requises pour le service de la Province pour l'année expirant le 30 juin 1867, et conformément aux dispositions de la 57<sup>e</sup> section de l'acte d'Union, il recommande ces estimés à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session, No. 26.*)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 6 Juillet 1866.

Ordonné, Que le dit Message avec les Estimés supplémentaires pour l'année expirant le 30 Juin 1867, qui l'accompagnent, soient renvoyés au Comité des Subsidés.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 20 Juin 1866, pour un Etat indiquant les noms des personnes qui ont soumissionné pour les réparations du havre de *Port Dover*, avec le montant de chaque soumission, et le montant dépensé pour ces réparations ; aussi, copie de toute la correspondance avec le Département des Travaux Publics et les rapports à ce Département, au sujet de tel havre, depuis l'achèvement des réparations durant la saison dernière ; et aussi, un état des recettes provenant du dit havre pour les douze mois derniers. (*Documents de la Session, No. 34.*)

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

Lundi, 9 Juillet 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat des affaires de “ *La Caisse d'Economie Notre Dame de Québec*,” pour l'année expirée le 31 Mai 1866. (*Documents de la Session, No. 9.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Brown*,—La Pétition de *John Elliot*, Président, et *S. Hardy*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des contribuables de la Ville de *Brantford*.

Par M. *White*,—La Pétition de *Charles Mitchell*, du Village de *Norval*, Township d'*Esquesing*, et d'*Isabella* son épouse.

Par M. *Scatcherd*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*.

Par M. *Denis*,—La Pétition de *Robert Brodie* et autres, du Côteau *St. Pierre*, Paroisse de *Montréal*.

Par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),—La Pétition de *William Canniff*, de la Ville de *Belleville*; et la Pétition de *M. Sawyer* et autres, du Comté d'*Hastings*.

Par M. *Dickson*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Huron* et *Bruce*; et la Pétition de la Municipalité du Township d'*Arran*.

Par M. *McKellar*,—La Pétition de *Madame Yvonne Le Behan* et autres.

Par M. *Cowan*,—La Pétition du Conseil de Ville de *Preston*, et la Pétition des actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Galt* et *Guelph*.

Par M. *Parker*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—La Pétition de *J. B. E. Dorion*, de *Victoriaville*.

Par M. *Powell*,—La Pétition de *William Lynn Smart*, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *MacFarlane*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Stratford*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *Thomas Ballantyne* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *Margaret Besserer*, de la Cité d'*Ottawa*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à vendre un certain lot de terre situé entre les rues *Wilbrod* et *Théodore* à l'est du prolongement de la rue *Charlotte*, dans la Cité d'*Ottawa*.

De *Christopher Young* et autres, du Village de *Caledonia*; demandant qu'il ne soit point accordé de délai ultérieur pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

De la Municipalité du Township de *Bayham*, et de *W. S. S. Rogers* et autres, du Township de *Bayham*; demandant que le Bill pour légaliser le Règlement No. 116 du Township, accordant un prêt à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bayham*, *Richmond* et *Port Burwell*, ne devienne pas loi.

De la Maison de la Trinité de *Québec*; demandant que le Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*, ne devienne pas loi.

De *P. Valin* et autres, de la Paroisse de *St. Roch* de *Québec*; demandant qu'aucun Bill ne soit passé pour autoriser la construction d'un pont sur la Rivière *St. Charles*.

Des Actionnaires de la Commission des Chemins à Barrières de *Québec*; demandant que le Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, ne devienne pas loi.

De la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour continuer son Acte d'incorporation.

De *John Auld*, de la Cité de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser, comme Tuteur de ses enfants mineurs, à disposer de certains biens légués à ses enfants.

De *Daniel Shanks* et autres, du Village d'*Huntingdon*; demandant de l'aide pour le Chemin Planchéié d'*Huntingdon* et du Lac *St. François*.

Du Révérend *P. G. Clarke*, Curé et autres, de la Paroisse de *St. Bazile* ; demandant la continuation d'un Chemin dans la dite Paroisse jusqu'à la Rivière *Batiscan*.

Du *Western Assurance Company* de la Cité de *Toronto* ; et de *J. W. Birchall* et autres, demandant des amendements à l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 33, relatif aux Compagnies d'Assurance contre le Feu.

De *T. H. Watt* et autres, et de *R. N. Ball* et autres, du Township de *Niagara* ; demandant que des droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Plantes, et les Arbres, importés des *Etat-Unis*.

Du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Stormont, Dundas et Glengarry* ; demandant que les amendements proposés aux Lois Scolaires du *Haut-Canada*, par le Surintendant de l'Education pour le *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

De *J. W. Dunsford* et autres ; demandant un Acte d'incorporation à l'effet d'améliorer la navigation des Lacs et Rivières depuis les Chûtes de *Fenelon* jusqu'au Pont au Village de *Minden*, dans le Township de *Minden*.

De *Philip Carman* et autres, du Village d'*Iroquois*,—et de *Francis Blakely* et autres, du Village d'*Augusta* Nord ; demandant que le blé-d'inde employé dans la fabrication de l'empois soit admis libre de droit, et que le droit imposé sur l'empois soit augmenté.

De *Robert Simpson*, Maire et autres, de *St. Andrews* ; demandant que les améliorations à la navigation de la Rivière du Nord, aux *Rapides de Johnson*, en bas du Village de *St. Andrews*, soient complétés.

Du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Leeds et Grenville* ; demandant la passation d'un Acte à l'effet d'autoriser le paiement des frais de condamnation en vertu de l'Acte pour la punition sommaire des offenses, à même les fonds du Comté, dans les cas où ils ne peuvent être payés par le défendeur.

De l'honorable *A. B. Foster*, du Comté de *Shefford* ; demandant que le Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis les terminus actuel du Chemin de Fer de *Shefford*, dans le Comté de *Shefford*, dans la direction de *Stulcely, Bolton et Magog*, et devant se relier au Chemin de Fer de la Rivière *Passumpsic* à la ligne provinciale, dans le Township de *Stanstead*, ne devienne pas loi.

De l'Hospice des Orphelins de la Cité d'*Ottawa*,—et de l'Hospice des Femmes Protestantes de *Montréal* ; demandant de l'aide.

De *M. E. Adams et Cie.*, et autres,—de *John Hutchison* et autres,—et de *A. et D. Shannon* et autres ; demandant qu'aucuns changements ne soient faits au tarif avant que la Confédération n'ait eu lieu.

De *W. Shanly* et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "la Compagnie d'Assurance contre le Feu, et d'Assurances Maritimes Océaniques et de l'intérieur, de l'Union."

De l'Union Congrégationnelle du *Canada* ; demandant que lors de la rédaction des constitutions locales du *Haut* et du *Bas-Canada*, toute connexion entre l'Eglise et l'Etat soit évitée.

De la Municipalité de la Paroisse d'*Hébertville* ; demandant de l'aide pour certains chemins dans le District du *Saguenay*.

Du Révérend *George Beaubien*, Curé et autres, de la Paroisse *St. Fiddle* ; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

De la Municipalité du Township de *Howard* ; demandant certains amendements à l'Acte pour imposer une taxe sur les chiens, et mieux pourvoir à la protection des moutons dans le *Haut-Canada*.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Guelph* ; et de la Municipalité du Township de *Guelph* ; demandant qu'aucun Acte ne soit passé qui soit contraire aux intérêts de la Compagnie du Chemin de Fer de *Galt à Guelph*.

De la Société d'Agriculture de la Division Nord du Comté d'*Hastings* ; demandant des amendements à l'Acte d'Agriculture du *Haut-Canada*.

De *A. P. McDonald*, de *Mosa*, dans le Comté de *Middlesex* Ouest ; demandant une enquête sur certaines matières se rapportant à son contrat relatif au Canal des *Chats*.

De *Hugh Burgess*, de la Cité de *New-York* ; demandant la passation d'un Acte autorisant l'émission de Lettres-Patentes en sa faveur pour certains perfectionnements des Bouilloires et fournaies à fabrication de la pulpe pour le papier.

De *J. B. E. Dorion* ; demandant la passation d'un Acte pour séparer la Paroisse de *St. Bonaventure* de la Municipalité de *St. Guillaume*.

De *John McCallum* et autres, du Township de *Grenville* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir l'arpentage par *James Digman*, Arpenteur Provincial, de certains rangs du Township de *Grenville*.

Ordonné, Que la Pétition de *Charles Mitchell*, du Village de *Norval*, Township d'*Esquising*, et d'*Isabella* son épouse, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à vendre et hypothéquer certaines terres dans le dit Township à eux léguées ainsi qu'à leurs enfants par le testament de feu l'Honorable *Peter Adamson*, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Stratford*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition demandant la passation d'un Acte l'autorisant à émettre de nouvelles débetures pour consolider sa dette, a été reçue et lue.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour amender l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 30, pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir une place plus convenable pour être chef-lieu de ce Comté ;

Bill pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*.

*M. Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour régler les moyens de sortie des Edifices Publics, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *Samuel Waller Chapman*, de la Société Ecclésiastique du Diocèse de *Québec*, demandant la légalisation d'un certain canon relatif à certaines limites de chapelles dans la Paroisse de *Québec* ; d'*Henriette M. Gage*, de la Municipalité du Township de *Reach* ; du Très-Révérend Lord Evêque de *Huron* et autres, demandant la passation d'un Acte pour autoriser la vente par le Recteur et les Syndics de certaines terres appartenant à l'Eglise *St. James, Woodstock* ; de la Compagnie du Pont International ; et du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Montréal* ; demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

Quant à la Pétition de *G. B. Rolleston* et autres, demandant un Acte pour les incorporer sous le nom de " Le Cimetière du Lac de *Crystal*, Plaine de *Stanstead*," votre Comité trouve qu'il n'en a point été donné avis, mais il recommande la suspension de la règle relative à l'avis, attendu que le terrain sur lequel les Pétitionnaires veulent construire le Cimetière est déjà acheté et que les intérêts de personne ne seront affectés par la mesure.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements, savoir :—

Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo, Magog* et *Stanstead*.

Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est.

Bill pour remettre en vigueur l'Acte 26 *Victoria*, Chapitre 16, et prolonger le délai accordé pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie

du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*, et il est convenu de le rapporter sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que M. *Cameron* (*Ontario Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 40, intitulé : "Acte pour confirmer et établir certains Chemins dans le Township de *Reach*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Lajoie* ait la permission d'introduire un Bill pour rendre valides certains Actes de Notaires décédés.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Irvine* ait la permission d'introduire un Bill pour lever les doutes quant à la légalité d'un canon du Synode du Diocèse de *Québec*, relatif à la Paroisse et aux limites des Chapelles de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour incorporer le Cimetière du Lac de *Crystal*.

*Ordonné*, Que M. *Knight* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière du Lac de *Crystal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Chapitres 114 et 124 des Statuts Refondus du *Haut-Canada* relatif aux appels devant les Juges de Paix et aux rapports des convictions sommaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Cornellier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada*, Chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Parker* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte Médical du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes relatifs à la Corporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 20 Juin 1866, pour Copie de la Correspon-

dance relative à la dette consolidée de la Province, échangée depuis 1865, etc. (*Documents de la Session, No. 35.*)

Un Bill pour autoriser les Syndics de l'Eglise *St. Paul, Montréal*, à vendre certains immeubles, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse de *St. Vital de Lambton*, dans le Comté de *Beauce*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour annexer une partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer le Collège de *St. Jérôme*, dans la Ville de *Berlin*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier [porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités séparées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour diviser le Township de "*Wawanosh* en deux Municipalité distinctes."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour ratifier le Testament de Feu *Robert Jackson*, du Township de *Scarborough* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer le Club de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence et les amendements ont été lus et adoptés.



*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en comité sur le Bill pour incorporer la Ville de *St. Ours*; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Pâquet* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 27 et 28 *Victoria*, Chapitre 71; intitulé: "Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*"; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Biggar* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé: "Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, à vendre certains lots de terre situés dans la dite Ville et qu'ils possèdent à titre de fidéi-commis pour la dite Congrégation."

Bill intitulé: "Acte pour transporter certains terrains au Recteur et Syndics de l'Eglise *St. James* de *Toronto*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *Brown*, secondé par M. *McKellar*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, à vendre certains lots de terre situés dans la dite Ville, et qu'ils possèdent à titre de fidéi-commis pour la dite Congrégation," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Cameron* (*Ontario Nord*), secondé par M. *Wallbridge* (*Hastings Nord*),

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour transporter certains terrains aux Recteurs et Syndics de l'Eglise *St. James*, de *Toronto*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ferguson* (*Simcoe Sud*) a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de *Montréal* pour la fabrication d'articles en Caoutchouc; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones* (*Leeds Nord* et *Grenville*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour la fusion de la Société de Construction Permanente et d'Epargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Epargnes et de Prêts de *Huron* et *Erie*, ou avec toute autre Société de même

genre ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Ottawa* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails Plats et du Pont de *Bothwell* ; et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ault* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour légaliser un certain arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron* et la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du *Canada*, étant lu.

L'honorable M. *Rose* a proposé, secondé par M. *Dufresne* (*Montcalm*), que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Macfarlane* a proposé pour amendement, secondé par M. *Mackenzie*, que le mot "maintenant," soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : "de ce jour en six mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :

Messieurs

|                              |                               |                              |                                |
|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Evanturel,</i>             | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Rymal,</i>                  |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Haultain,</i>              | <i>Mc Givern,</i>            | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Holton,</i>                | <i>McKellar,</i>             | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Brown,</i>                | <i>Houde,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Howland,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Street,</i>                 |
| <i>Carling,</i>              | <i>Laframboise,</i>           | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Caron,</i>                | <i>Lajoie,</i>                | <i>Parker,</i>               | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Macdonald (Tor' to O.)</i> | <i>Perrault,</i>             | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>MacFarlane,</i>            | <i>Pope,</i>                 | <i>Wells,</i>                  |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Mackenzie,</i>             | <i>Rankin,</i>               | <i>White et</i>                |
| <i>Dunkin,</i>               | <i>Magill,</i>                | <i>Ross (Prince Edouard)</i> | <i>Wright (York E.)—44.</i>    |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                                 |                            |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Joly,</i>                    | <i>Poupore,</i>            |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Powell,</i>             |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Raymond,</i>            |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Knight,</i>                  | <i>Rémillard,</i>          |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Langevin,</i>                | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Le Boutillier,</i>           | <i>Rose,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>    | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Cornu' l),</i>    | <i>Ross (Dundas),</i>      |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Galt,</i>                 | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i>    | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Gaucher,</i>              | <i>McDougall,</i>               | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cuuchon,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>McGee,</i>                   | <i>Sylvain,</i>            |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Gibbs,</i>                | <i>Morrison,</i>                | <i>Taschereau,</i>         |

|                    |                   |                     |                                 |
|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------------------|
| <i>Chapais,</i>    | <i>Harwood,</i>   | <i>O' Halloran,</i> | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cockburn,</i>   | <i>Higginson,</i> | <i>Pinsonneau,</i>  | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Cornellier,</i> | <i>Huot,</i>      | <i>Poulin,</i>      | <i>Wood et</i>                  |
| <i>Coupal,</i>     | <i>Irvine,</i>    | <i>Pouliot,</i>     | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-66</i> |
| <i>Currier,</i>    | <i>Jackson,</i>   |                     |                                 |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                                 |                                 |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Joly,</i>                    | <i>Pouporc,</i>                 |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Knight,</i>                  | <i>Rémillard,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Langevin,</i>                | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Le Boutillier,</i>           | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>    | <i>Ross (ChAMPLAIN),</i>        |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>     | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Galt,</i>                 | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i>    | <i>Smith (Durham Est),</i>      |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Gaucher,</i>              | <i>McDougall,</i>               | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>McGee,</i>                   | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Gibbs,</i>                | <i>Morrison,</i>                | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>O' Halloran,</i>             | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Pinsonneau,</i>              | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Huot,</i>                 | <i>Poulin,</i>                  | <i>Wood, et</i>                 |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Irvine,</i>               | <i>Pouliot,</i>                 | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-66</i> |
| <i>Currier,</i>              | <i>Jackson,</i>              |                                 |                                 |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                               |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Evanturel,</i>            | <i>McConkey,</i>             | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Haultain,</i>             | <i>McGiverin,</i>            | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i>             | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Brown,</i>                | <i>Houde,</i>                | <i>McMonies,</i>             | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>Munro,</i>                | <i>Street,</i>                |
| <i>Carling,</i>              | <i>Laframboise,</i>          | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Caron,</i>                | <i>Lajoie,</i>               | <i>Parker,</i>               | <i>Wallbridge)Hast's N.),</i> |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Perrault,</i>             | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Pope,</i>                 | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Rankin,</i>               | <i>White et</i>               |
| <i>Dunkin,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Prince Edouard)</i> | <i>Wright (Yorik. E.)—44.</i> |

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill à l'effet d'amender l'Acte pour amender et réfondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de Québec, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bill Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a remis le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour légaliser le règlement No. 7 affectant une certaine somme d'argent à la construction de Chemins de gravier et de Havres dans le Comté de *Bruce*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la vente des terres des Rectoreries en cette Province, étant lu,

L'Honorable M. *Cameron (Peel)* a proposé, secondé par M. *Dunkin*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Brown* a proposé pour amendement, secondé par M. *Mackenzie*, que le mot "maintenant" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : "de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

*Brown*, *Mackenzie*, et *McKellar*.—3.

CONTRE :

Messieurs

|                               |                                 |                               |                                  |
|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| <i>Archambeault</i> ,         | <i>De Boucherville</i> ,        | <i>Jones (Leeds Sud)</i> ,    | <i>Powell</i> ,                  |
| <i>Ault</i> ,                 | <i>Denis</i> ,                  | <i>Knight</i> ,               | <i>Rankin</i> ,                  |
| <i>Beaubien</i> ,             | <i>De Niverville</i> ,          | <i>Laframboise</i> ,          | <i>Robitaille</i> ,              |
| <i>Blanchet</i> ,             | <i>Dorion (Hochelaga)</i> ,     | <i>Langevin</i> ,             | <i>Ross (Champlain)</i> ,        |
| <i>Bourassa</i> ,             | <i>Duckett</i> ,                | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> ,   |
| <i>Bowman</i> ,               | <i>Dufresne (Montcalm)</i> ,    | <i>Macdonald (Cornw'l)</i> ,  | <i>Rymal</i> ,                   |
| <i>Bown</i> ,                 | <i>Dunkin</i> ,                 | <i>Macdonald (Gleng'ry)</i> , | <i>Smith (Durham Est)</i> ,      |
| <i>Brousseau</i> ,            | <i>Ferguson (Simcoe S.)</i> ,   | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>  | <i>Stirton</i> ,                 |
| <i>Cameron (Ontario N.)</i> , | <i>Galt</i> ,                   | <i>Macfarlane</i> ,           | <i>Street</i> ,                  |
| <i>Cameron (Peel)</i> ,       | <i>Gaucher</i> ,                | <i>Magill</i> ,               | <i>Sylvain</i> ,                 |
| <i>Carling</i> ,              | <i>Gaudet</i> ,                 | <i>McDougall</i> ,            | <i>Taschereau</i> ,              |
| <i>Caron</i> ,                | <i>Gibbs</i> ,                  | <i>McGee</i> ,                | <i>Thompson</i> ,                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i> ,  | <i>Harwood</i> ,                | <i>McGiverin</i> ,            | <i>Tremblay</i> ,                |
| <i>Cauchon</i> ,              | <i>Holton</i> ,                 | <i>Morris</i> ,               | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i>    |
| <i>Chapais</i> ,              | <i>Houde</i> ,                  | <i>Morrison</i> ,             | <i>Walsh</i> ,                   |
| <i>Cockburn</i> ,             | <i>Huot</i> ,                   | <i>Munro</i> ,                | <i>Webb</i> ,                    |
| <i>Cornellier</i> ,           | <i>Irvine</i> ,                 | <i>Parler</i> ,               | <i>White</i> ,                   |
| <i>Coupal</i> ,               | <i>Jackson</i> ,                | <i>Pope</i> ,                 | <i>Wood et</i>                   |
| <i>Cowan</i> ,                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Poulin</i> ,               | <i>Wright (Co. d' Ott'a)</i> -77 |
| <i>Currier</i> ,              |                                 |                               |                                  |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mardi, 10 Juillet 1866.

Alors la Question principale étant mise aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour :

Messieurs

|                              |                                 |                               |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>DeBoucherville,</i>          | <i>Jones (Leeds Sud),</i>     | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Denis,</i>                   | <i>Knight,</i>                | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>DeNiverville,</i>            | <i>Laframboise,</i>           | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>      | <i>Langevin,</i>              | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macdonald Proc.-Gén.</i>   | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>   | <i>Reynal,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunkin,</i>                  | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i>  | <i>Smith (Durham Est),</i>      |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>    | <i>Macdonald (Tor' to O.)</i> | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Galt,</i>                    | <i>Macfarlane,</i>            | <i>Street,</i>                  |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Gaucher,</i>                 | <i>Magill,</i>                | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gaudet,</i>                  | <i>McDougall,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Caron,</i>                | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Mc Gee,</i>                | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Cartier Proc.-Gén.,</i>   | <i>Harwood,</i>                 | <i>Mc Giverin,</i>            | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Haultain,</i>                | <i>Morris,</i>                | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i>   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Houde,</i>                   | <i>Morrison,</i>              | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Huot,</i>                    | <i>Munro,</i>                 | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Irvine,</i>                  | <i>Parker,</i>                | <i>White,</i>                   |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pope,</i>                  | <i>Wood et</i>                  |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Poutin,</i>                | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-77</i> |
| <i>Currier,</i>              |                                 |                               |                                 |

Contre :

Messieurs

*Brown,* *Mackenzie et* *McKellar.*—3.

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie d'exploitation de la Source d'Huile de *New-York* et du *Canada*, à posséder et aliéner certaines terres, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Minière de *Roxton*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Asile des Orphelins de *St. Patrice*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Permanent des Bills Privés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 Juillet 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre :—Etat des Recettes et des Dépenses de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ottawa* et *Prescott* pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, avec un état classifié du tonnage et des passagers transportés sur le dit chemin durant la même période. (*Documents de la Session, No. 11.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Morrison*,—La Pétition du *Western Assurance Company*, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Rankin*,—La Pétition de *Samuel S. Macdonell* et autres, du Comté d'*Essex*.

Par M. *Webb*,—Deux Pétitions du Révérend *L. N. Francœur*, Curé et autres, du Township de *Wolfestown*, la Pétition de *T. Proulx* et autres, et la Pétition de *Joseph Ritchie* et autres, du Township de *Ham Nord*, Comté de *Wolfe*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition de *T. W. Guest* et autres, du Comté de *Perth*, la Pétition de *Stephen Whitby* et autres, la Pétition de *William Logan* et autres, de *Mitchell*, et la Pétition de *J. E. Davis* et autres, de *Clinton*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *McGillivray*, la Pétition de *Peter Grant* et autres, la Pétition de *J. Higgins* et autres, du Township de *Stanley*, la Pétition de *S. McMath* et autres, et la Pétition de *James Wilkinson* et autres, du Township de *Goderich*.

Par M. *Rymal*,—La Pétition de Messieurs *Peter Grant* et Compagnie, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Tremblay*,—La Pétition du Révérend *George Beaubien*, Curé, et autres, du Township de *Callière*; la Pétition d'*Ambroise Gauthier* et autres, de la Paroisse de *St. Agnès*; et la Pétition de *J. Hamel*, M.D. et autres de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Ferth*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—la Pétition de *S. Lupien* et autres, du Township d'*Upton*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de l'Institut Canadien Français de la Cité d'*Ottawa*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de *James Lorenzo Gage*, du Township de *Nelson*, Comté de *Halton*, et *Harriette Magaret Gage* sa femme.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Québec*; de *John Auld*; de *W. Shanly* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie d'Assurances contre le Feu, et Maritimes Océaniques et de l'intérieur d'Union; de *Hugh Burgess*, de la Cité de *New-York*; du Conseil de Ville de *Stratford*, concernant la dette de la dite Ville; de *Charles Mitchell* et *Isabella* son épouse, demandant à être autorisés à vendre ou aliéner certaines terres léguées à eux et à leurs enfants par le testament de feu l'Honorable *Peter Adamson*; de *J. W. Dunsford* et autres, demandant un Acte d'incorporation dans le but d'améliorer la navigation du lac et des rivières depuis les *Châtes de Fénélon* jusqu'à *Minden*, dans *Peterborough* et *Victoria*.

Quant à la Pétition de *J. B. E. Dorion*, demandant la passation d'un Acte pour détacher la Paroisse de *St. Bonaventure* de la Municipalité de *St. Guillaume*, votre Comité trouve qu'il n'en a pas été donné avis.

Quant à la Pétition du Synode Provincial de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* en *Canada*, demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à faire des changements à l'Acte des biens temporels ecclésiastiques, il ne paraît pas qu'il en ait été donné avis; mais les délibérations du Synode tenu en Septembre dernier ont été montrées au Comité et font voir que tous les Synodes y étaient représentés, et qu'une Résolution y fut passée à l'unanimité pour approuver la présente Pétition; c'est pourquoi votre Comité n'hésite pas à recommander la suspension de la règle relative à l'avis.

M. *Archambeault*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Instruction Publique, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait des amendements.

M. *Mackenzie*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné les documents mentionnés dans les Motions suivantes savoir :—

De l'Honorable M. *Bossé*,—Réponse à une Adresse, Rapport des Commissaires du Chemin à Barrières de la Rive Nord de *Québec*. Le Comité recommande que ce document soit imprimé.

De M. *Muckenzie*,—Rapport annuel des Inspecteurs des Prisons, etc., pour l'année 1865. Le Comité recommande que ce Rapport soit publié dans le même format que l'année dernière, et qu'il en soit imprimé un même nombre d'exemplaires.

Ordonné, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 227, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du " Pont International."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la vente de certaines terres appartenant à la succession de feu l'Honorable *Peter Adamson*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Poulin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 18 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'érection des Paroisses.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer et fixer le sens du Contrat constituant le douaire d'*Harriet Margarette Gage*, et pour confirmer les assurances données par ce contrat.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Allyn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la charte de la Compagnie d'Assurance contre le Feu, de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation par Bâtiments à Vapeur des Chûtes de *Fénélon*, *Minden*, *Haliburton* et des Lacs du Nord.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurances contre le Feu et d'Assurances Maritimes océaniques et de l'intérieur dite *Union*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *John Auld* à vendre un certain immeuble.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 22 *Victoria*, Chapitre 122, intitulé : " Acte pour incorporer " la Compagnie de Transport, de Navigation, et du Chemin de Fer du Nord-Ouest."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Second Rapport du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

*Ordonné*, Que la 53<sup>e</sup> Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour amender l'Acte des Biens Temporels Ecclésiastiques.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité des Voies et Moyens, étant lu,

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *Mc Giverin* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Evanturel*, que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Cette Chambre bien que disposée à pourvoir amplement au " Crédit Public et à l'efficacité du Service Public en général, croit qu'il est inexpédient " (vu que la Confédération de l'Amérique du Nord Britannique semble être à la veille de " s'effectuer, et que cet événement devra nécessiter alors une révision complète de la " législation commerciale de toutes les Provinces) d'adopter maintenant des mesures qui " auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le commerce, l'industrie " manufacturière, et le système monétaire ainsi que dans le système de banque de la Pro- " vince."

Et des Débats s'étant élevés là-dessus,

M. l'Orateur, en conformité du Chapitre 4 des Statuts Refondus du Canada, a appelé M. *Dunkin*, Membre pour le Comté de *Brome*, à le remplacer temporairement.

M. *Dunkin* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusque après minuit,

*Mercredi, 11 Juillet 1866.*

Et les Débats continuant,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés jusqu'à demain pour être alors le premier Ordre du Jour, venant immédiatement après les affaires de routine.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie de Navigation du *St. Laurent*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langévin*, secondé par l'Honorable M. *Dufresne (Montcalm)*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de La Compagnie de Navigation du *St. Laurent*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Galt*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercredi, 11 Juillet 1866.*

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la table :  
Par M. *Dickson*,—La Pétition d'*Alexander Hotson*, et autres, du Township de *Mc Gillivray*, Comté de *Middlesex*.



Par M. Pâquet,—La Pétition de *Frédéric Durand* et autres, de la Paroisse de *St. Barthélémy*.

Par M. Wright (Comté d'*Ottawa*),—La Pétition de la Municipalité du Township de *Gore* et *Lochaber*.

Par M. Macfarlane,—La Pétition de *William S. Mercer* et autres,—la Pétition de *S. R. Kerr* et autres; et la Pétition de *W. McLean* et autres, tous des Comtés de *Huron* et *Perth*.

Par M. Powell,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer Central du *Canada*.

Par M. Irvine,—La Pétition du Ministre et des Syndics de la Chapelle *St. Pierre* de *Québec*; et la Pétition des Titulaires et Marguilliers de la Chapelle *St. Mathieu*, de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Elliott*, Président, et *S. Hardy*, Secrétaire, au nom d'une assemblée publique, dans la Ville de *Brantford*; demandant que le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre la Compagnie du Chemin de Fer Grand Tronc du *Canada* et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, ne devienne pas Loi, à moins que les intérêts de la Ville de *Brantford* ne soient sauvegardés.

Du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*; demandant que les amendements à la Loi Scolaire du *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

Du Conseil Municipal du Comté de *Middlesex*; demandant certains amendements à l'Acte de la Milice.

De *Robert Brodie* et autres, du Coteau *St. Pierre*, Paroisse de *Montréal*; demandant qu'il soit pris les mesures nécessaires pour nettoyer la Rivière *St. Pierre*, etc.

De *William Cuniff*, de la Ville de *Belleville*; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires de son Livre sur la Chirurgie.

De *M. Sawyer* et autres; demandant la passation d'un Acte pour la construction d'un Chemin de Fer de *Belleville* aux terres Minières dans le Comté de *Hastings*, et un octroi de terres.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*; et de *Thomas Ballantyne* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*; demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons résidants.

Du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*; demandant des amendements à la Loi Scolaire du *Haut-Canada*.

De la Municipalité du Township d'*Arran*; demandant que l'Acte passé dans la 20e *Victoria*, Chapitre 156, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound*, soit remis en vigueur.

De Madame *Yvonne de Bihan* et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "L'académie des Ursulines de *Chatham*."

Du Conseil de Ville de la Ville de *Preston*; demandant qu'il ne soit passé aucun Acte au préjudice du Chemin de Fer de *Galt* et *Guelph*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*; demandant la passation d'un Acte pour légaliser un Règlement de la Corporation du Comté de *Wellington*, accordant un bonus de \$200,000 au Chemin de Fer de *Wellington*, *Grey* et *Bruce*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*; demandant la suspension des règles de la Chambre en faveur de la pétition précédente.

De *J. B. E. Dorion* de *Victoriaville*; demandant un Acte pour incorporer le Village de *Victoriaville*, comme Ville.

De *William Lynn Smart*, de la Cité de *Toronto*; demandant la passation d'un Bill pour permettre à la Société des hommes de Loi du *Haut-Canada* de l'admettre comme Avocat.

De la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*; demandant qu'il ne soit fait aucun changement à son Acte d'incorporation.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée 4 Juillet 1866, pour Copies des Papiers se rattachant aux Pêcheries de la Rivière et du Golfe *St. Laurent*. (*Documents de la Session, No. 36.*)

M. *Robitaille*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le second rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 2.*)

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le troisième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné le Bill pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et des Actes qui l'amendent, et y a fait des amendements, qu'il soumet à Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour consolider la dette de la Ville de *Stratford*, dans le Comté de *Perth*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron (Peel)* ait la permission d'introduire un Bill pour corriger des erreurs dans un acte de vente consenti par feu *Alexander Dixon* en faveur de *W. M. Westmacott* en date du 1er Septembre 1854, et pour confirmer la vente de certaines terres faite en vertu de cet acte.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Hochelega)*, secondé par M. *Labreche-Viger*,  
*Ordonné*, Qu'un writ soit émis pour l'élection d'un représentant du Comté des *Deux Montagnes* dans le présent Parlement à la place de *Jean Baptiste Daoust*, qui a résigné son siège en cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé : " Acte pour étendre et définir les pouvoirs de la Banque d'Epargne connue sous le nom de " la Caisse d'Economie de Notre Dame de *Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour autoriser la " Société en Loi du *Haut-Canada* à admettre *Hewitt Bernard* comme membre de la " société et avocat," sans amendements.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par M. *Brousseau*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour étendre et définir les pouvoirs de la Banque d'Epargne connue sous le nom de la Caisse d'Economie de Notre Dame de *Québec*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a repris les débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé hier à la question : Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité de Voies et Moyens), et lequel amendement était : Que tous les mots après

“ Que, ” jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants :—“ Cette Chambre, bien que disposée à pourvoir à la Défense Publique, au maintien du Crédit Public, et à l'efficacité du Service Public en général, croit qu'il est inexpédient (vu que la Confédération des Provinces de l'Amérique du Nord Britannique semble être à la veille de s'effectuer, et que cet événement devra nécessiter alors une révision complète de la Législation Commerciale de toutes les Provinces,) d'adopter maintenant des mesures qui auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le commerce, l'industrie manufacturière, le système monétaire, ainsi que dans le système de Banque de la Province.”

M. l'Orateur, en conformité du Chapitre 4 des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Street*, Membre du Comté de *Welland*, à le remplacer temporairement.

M. *Street* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Jeudi, 12 Juillet 1866,

Et les Débats continuant,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés jusqu'à demain pour être alors le premier Ordre du Jour.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 Juillet 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre:—Comptes de la Maison de la Trinité de *Québec* (y compris l'Etat du Fond des Pilotes infirmes), les premiers jusqu'au 30 Juin 1866, et le dernier jusqu'au 31 Décembre 1865. (*Documents de la Session, No. 39.*)

Et aussi,—Etat des affaires de “ La Caisse de Bienfaisance de la Société de Tempérance, section *St. Jacques de Montréal*, ” depuis le 15 Avril 1864 jusqu'au 1er Juin 1866. (*Documents de la Session, No. 9.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Rose*,—la Pétition de *William Notman* de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer des rues de *Toronto*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de *John R. Dickson* de la Cité de *Kingston*.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition de *John Robinson Bawden*, de la Cité de *Kingston*.

Par M. *MacFarlane*,—Deux Pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Perth*.

Par M. *Pâquet*,—La Pétition de *E. O. Cuthbert* et autres, de la Paroisse de *Berthier*, Comté de *Berthier*.

Par M. *McGiverin*,—La Pétition du recteur, des syndics et anciens paroissiens de l'Eglise *St. Paul, Woodstock*.

Par M. *Irvine*,—La Pétition du titulaire et des syndics de *St. Michael's Chapel, Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'Assurance de l'Ouest de la Cité de *Toronto*; demandant des amendements à l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 33, relatif aux Compagnies d'Assurance contre le Feu non incorporées dans les limites de cette Province.

Du Révérend *L. N. Francoeur*, Curé, et autres, du Township de *Wolfestown*; demandant de l'aide pour le Chemin de *Wolfestown* et *Wotton*.

De *T. Proux* et autres, du Township de *Ham Nord*, Comté de *Wolfe*; demandant de l'aide pour un Chemin sur la Rivière de *Nicolet*.

De *Joseph Kichy* et autres, du Township de *Ham Nord*, Comté de *Wolfe*; demandant de l'aide pour un Chemin dans le Township de *Ham Nord*.

De *T. W. Guest* et autres, du Comté de *Perth*; de *J. E. Davis* et autres de *Clinton*; de *William Logan* et autres, de *Mitchell*; et de *Stephen Whitby* et autres; demandant que des droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Pantés et les Arbres importés des *Etats Unis*.

De *James Willinson* et autres, du Township de *Goderich*; de *J. Higgins* et autres, du Township de *Stanley*; de *S. McMath* et autres, du Township de *Goderich*; de la Municipalité du Township de *McGillivray*; et de *Peter Grant* et autres, du Township de *Stanley*; demandant que les amendements aux Lois des Ecoles du *Haut-Canada*, proposés par le Surintendant de l'Education pour le *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

De Messieurs *Peter Grant* et Cie., de la Cité de *Hamilton*; demandant des amendement aux règlements relatifs à la perception du droit d'accise sur les Liqueurs d'Orge brassées.

Du Révérend *George Beaubien*, Curé, et autres, du Township de *Callière*; demandant de l'aide pour un Chemin dans le dit Township.

D'*Ambroise Gauthier* et autres, de la Paroisse de *Ste. Agnès*; et de *J. Hamel*, M. D., et autres, de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

De *James Lorenzo Gage*, du Township de *Nelson*, dans le Comté de *Halton*, et de *Harriette Margaret Gage*, son épouse; demandant la passation d'un Acte pour déclarer et fixer le sens de l'acte constituant son douaire, et pour confirmer les assurances données par cet acte.

*M. Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le onzième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir:—De *Margaret Besserer*;—d'*Edouard Bourassa* et autres, demandant l'érection de certaines parties des Townships d'*Inverness* et *Halifax Nord* en une Municipalité séparée;—de *John McCallum* et autres, demandant qu'un certain arpentage des sixième, septième et huitième rangs de *Greenville* soit confirmé;—de *J. B. E. Dorion*, demandant l'incorporation de *Victoriaville* comme ville,—et de *William Lynn Smart*.

Quant à la Pétition de *J. B. E. Dorion*, demandant la passation d'un Acte pour diviser la Municipalité d'*Upton Nord-Est* et ériger les Paroisses de *St. Bonaventure* et *St. Guillaume* en deux Municipalités séparées, et au sujet de laquelle Pétition le Comité a déjà fait un rapport défavorable, votre Comité trouve maintenant que l'Avis qui en a été donné est suffisant.

Quant à la Pétition de *J. Brown* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie sous le nom de "La Compagnie de la *Longue Pointe*," avec pouvoir de construire un Canal et d'y prélever des Péages, ce dernier privilège n'est point mentionné dans l'Avis, qui, à tous autres égards, est suffisant; c'est pourquoi le comité recommande l'introduction du Bill, mais à la condition qu'il ne comprenne pas le privilège en question.

La Pétition d'*Yvonne Le Bihan* et autres, demandant l'incorporation de l'Académie de *Chatham*, n'est pas de nature à exiger d'Avis.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*, et autres renvois, ait la permission de faire rapport de temps à autre.

*M. Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*, a présenté à la Chambre le premier rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill relatif à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-*

*Canada*, et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour confirmer certains règlements de la Corporation Municipale du Comté d'*Oxford*, et pour confirmer les ventes de terres pour taxes imposées en vertu des dits Règlements.

Bill pour incorporer l'Asile *St. Patrice d'Ottawa*.

Bill pour amender certains Actes relatifs au Collège de *Régionopolis*, et pour conférer à cette Institution les pouvoirs et privilèges d'une Université.

Vu qu'il est probable que la session est sur le point de finir, le Comité recommande que l'avis requis par la 62e Règle soit réduit d'une semaine à trois jours pour le reste de la session.

L'honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie des Usines pour la fabrication d'articles en Acier, en Fer, et d'articles pour les Chemins de Fer (Limitée); et le Bill pour incorporer la Compagnie d'Imprimerie du *Globe*,—et il est convenu d'y faire des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Votre Comité aussi examiné le Bill pour amender l'Acte relatif à l'Octroi de Chartes d'incorporation aux Compagnies Manufacturières, Minières et autres, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Alley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 24 *Victoria*, Chapitre 21, relatif aux Marques de Commerce.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Geoffrion* ait la permission d'introduire un Bill pour ériger la Paroisse de *St. Bonaventure* en une Municipalité séparée.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Wallbridge* (d'*Hastings Nord*) ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des Régions Minérales de *Belleville* et d'*Hastings Nord*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 20 Juin 1866, pour une liste des nominations faites dans le Département de la Milice, depuis le 20 Mars 1866, comme suit :—

RÉPONSE à une Adresse de l'Honorable Assemblée Législative, en date du 20 Juin 1866, demandant un Etat indiquant toutes les nominations faites depuis le 20 mars 1864, dans le bureau de l'Adjudant Général de la Milice, jusqu'au 1er Juin 1866.

| Nom et Rang.                           | Devoirs.                                                  | Salaires.         | Remarques.                                                   |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------|
| Colonel P. L. Macdougall.....          | Adjudant Général de la Milice.....                        | \$ 3,000 00       | Temporaire et Provisoire.                                    |
| Lt.-Colonel W. S. Durie.....           | Assistant Adjudant Général de la Milice, H.-C.....        | 1,600 00          | Pas encore entré.—Pas de paiement fait.—Temp. et Provisoire. |
| Do Sam. P. Jarvis.....                 | do do do.....                                             | 1,600 00          | Temporaire et Provisoire.                                    |
| Do W. O. Smith.....                    | do do do.....                                             | 1,600 00          | Temporaire et Provisoire.                                    |
| Do L. T. Suzor.....                    | do do do.....                                             | 1,600 00          | do do do                                                     |
| Do T. B. Taylor.....                   | do do do.....                                             | 1,200 00          | do do do                                                     |
| Do F. T. Acherley.....                 | Député Assistant Adjudant Général de la Milice, H.-C..... | 1,200 00          | do do do                                                     |
| Do George Browne.....                  | do do do.....                                             | 1,200 00          | do do do                                                     |
| Lieutenant L. A. Casault.....          | do do do.....                                             | 1,200 00          | do do do                                                     |
| Capitaine Carter, 16e Régiment.....    | Surintendant des Ecoles Militaires.....                   | 1,200 00          | Pas encore entré.—Pas de paiement fait.—Temp. et Provisoire. |
| Lieutenant Maitland, 15e Régiment..... | Surintendant Militaire.....                               | 1,200 00          | Temporaire et Provisoire.                                    |
| Evariste Gélinas.....                  | Commis de 1ère Classe.....                                | 1,200 00          |                                                              |
| George Sherwood.....                   | Commis Surnuméraire .....                                 | Par jour, 2 50    |                                                              |
| Joseph R. Boulet.....                  | do.....                                                   | 2 00              |                                                              |
| F. X. Huot.....                        | do.....                                                   | 2 00              |                                                              |
| Louis Morel.....                       | Gardien du Bureau et Messenger.....                       | Par année, 400 00 |                                                              |
| T. Routelle.....                       | Messenger Surnuméraire.....                               | Par jour, 1 00    |                                                              |

DEPARTEMENT DE LA MILICE,  
BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL,  
Ottawa, 22 Juin 1866.

P. L. MACDOUGALL,  
Colonel, Adjudant Général de la Milice du Canada.

Ordonné, Que M. *Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *McGiverin* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de la *Longue Pointe*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Geoffrion* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Ville de *Victoriaville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Abbott* ait la permission d'introduire un Bill pour fixer les limites et régler les titres dans certains rangs du Township de *Grenville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *Cameron (Peel)*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte de la Procédure en Loi Commune du *Haut-Canada*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Sur motion de M. *Morrison*, secondé par M. *Thompson*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre un bloc de terre, dans *Ottawa*, pour le bénéfice de son fils mineur le légataire.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public, et à exempter les Contribuables Catholiques Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard."

Bill intitulé : "Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l' *Ile du Pads*."

Bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque du *Haut-Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Wallbridge (Hastings Nord)*, secondé par M. *Ross (Prince-Edouard)*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public, et à exempter les Contribuables Catholiques Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Dufresne (Montcalm)*, secondé par M. *Archambeault*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte à l'effet de constater

“quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Ile du Pads*,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Street*, secondé par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : “Acte pour amender de nouveau “la Charte de la Banque du *Haut-Canada*,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a repris les débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé Mardi dernier : à la question : Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil (pour que la Chambre se forme en Comité des Voies et Moyens), et lequel amendement était : que tous les mots après “Que,” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ Cette Chambre, bien que disposée à pourvoir amplement à la Défense “ Publique, et à l'efficacité du Service Public en général, croit qu'il est inexpédient (vu “ que la Confédération des Provinces de l'*Amérique du Nord Britannique* semble être à la “ veille de s'effectuer, et que cet événement devra nécessiter alors une révision complète de “ la Législation Commerciale de toutes les Provinces), d'adopter maintenant des mesures “ qui auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le Commerce, l'Industrie “ Manufacturière, le Système Monétaire, ainsi que dans le Système de Banque de la “ Province.”

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Vendredi, 13 Juillet 1866,

M. l'Orateur, en conformité du Chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Street*, membre du Comté de *Welland*, à le remplacer temporairement.

M. *Street* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et après quelque temps. M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                              |                        |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Evanturel,</i>      | <i>Laframboise,</i>          | <i>Munro,</i>          |
| <i>Brown,</i>                | <i>Fortier,</i>        | <i>Lojoie,</i>               | <i>O'Halloran,</i>     |
| <i>Caron,</i>                | <i>Holton,</i>         | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Pâquet,</i>         |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Houde,</i>          | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Perrault,</i>       |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Huntington,</i>     | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Pouliot,</i>        |
| <i>Dorion (Hochelagu),</i>   | <i>Joly,</i>           | <i>Mc Giverin,</i>           | <i>Rymal et</i>        |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>McKellar,</i>             | <i>Thibaudeau.—28.</i> |

CONTRE :

Messieurs

|                      |                             |                              |                              |
|----------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Alley,</i>        | <i>Currier,</i>             | <i>Knight,</i>               | <i>Rose,</i>                 |
| <i>Archambeault,</i> | <i>De Boucherville,</i>     | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Ault,</i>         | <i>Denis,</i>               | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>De Niverville,</i>       | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Bellerose,</i>    | <i>Dickson,</i>             | <i>MacFarlane,</i>           | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Biggar,</i>       | <i>Duckett,</i>             | <i>Magill,</i>               | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Bowman,</i>       | <i>Dunkin,</i>              | <i>McDougall,</i>            | <i>Street,</i>               |



|                              |                              |                      |                                 |
|------------------------------|------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunsford,</i>             | <i>McGee,</i>        | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McIntyre,</i>     | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McMonies,</i>     | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>Morris,</i>       | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>     | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>Parker,</i>       | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Harwood,</i>              | <i>Pope,</i>         | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cuuchon,</i>              | <i>Haultain,</i>             | <i>Poulin,</i>       | <i>Whie</i>                     |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Huot,</i>                 | <i>Powell,</i>       | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Irvine,</i>               | <i>Rankin,</i>       | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Jackson,</i>              | <i>Rémillard,</i>    | <i>Wright (York E.)—83.</i>     |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Robitaille,</i>   |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

Ordonné, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et qu'il lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Qu'aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Vendredi, 13 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *DeBoucherville*,—La Pétition de *P. R. Chevalier* et *C. L. Armstrong* de la Ville de *Sorel*.

Par M. *Cowan*,—La Pétition de Messieurs *Godlie McCulloch* et Compagnie et autres, de *Galt*.

Par M. *Dickson*,—La Pétition de *D. McGregor* et autres, du Township de *Stanley*, Comté de *Huron*.

Par M. *Stirton*,—La Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *Guelph*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition de *Joseph Walker* et autres, du Township de *Niagara*.

Par M. *Haultain*,—La Pétition de *E. Burnham* et autres, Membres du Conseil-de-Ville de la Ville de *Peterborough*, et la Pétition du Conseil-de-Ville de la Ville de *Peterborough*.

Par l'Honorable M. *Brown*,—La Pétition de la Société de *Kingston* pour l'observation du Dimanche.

Par M. *Pope*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Campton*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alexander Hotson* et autres, du Township de *McGillivray*, Comté de *Middlesex*; demandant que les amendements proposés à la Loi des Ecoles du Haut-Canada, par le Surintendant de l'Education pour le Haut-Canada ne deviennent pas loi.

De *Frédéric Durand* et autres, de la Paroisse de *St. Barthélemi*; demandant des amendements au Bill pour amender les Lois de la Chasse du Bas-Canada.

De la Municipalité du Township et du Gore de *Lochaber*; demandant la passation d'un Acte pour le règlement des réclamations des Townships du Bas-Canada, en vertu de l'Acte d'amendement de la Loi Seigneuriale de 1859.

De *W. S. Mercer* et autres; des Comtés de *Huron* et *Perth*,—de *S. R. Kerr* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*,—et de *W. McLean* et autres; des Comtés de *Huron* et *Perth*;

demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada*, soient vendues aux colons résidents.

Du Ministre et du Syndic de la Chapelle *St. Pierre* de *Québec*, et du Titulaire et des Syndics de la Chapelle *St. Mathews*, *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour lever tous doutes quant à la légalité d'un certain Canon ou Règlement adopté au Synode du Diocèse de *Québec*, pour établir certaines limites de Chapelles dans la Paroisse de *Québec*.

M. *Irvine*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour confirmer et établir la ligne actuelle qui sépare les 4e et 5e rangs du Township de *Buckingham*, et y a fait un amendement qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le douzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Pétitions suivantes, savoir :—

Du Conseil Municipal du Comté de *Wellington*, demandant la légalisation d'un certain Règlement de la dite Corporation accordant un *bonus* pour aider à la construction du Chemin de Fer de *Wellington*, *Grey* et *Bruce*,—et du même Conseil, demandant la suspension des Règles de la Chambre quant à la Pétition précédente, et il trouve qu'aucun avis n'a été donné dans ce cas, et qu'il ne lui a été donné aucune raison pour l'autoriser à recommander la suspension de la Règle.

Ordonné, Que la Pétition de *William Caniff*, de la Ville de *Belleville*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir comme membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants du dit Conseil, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque de *Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la Compagnie du Crédit Foncier " du *Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque de *Québec*, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par M. *McConkey*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender les actes " relatifs à la Compagnie du Crédit Foncier du *Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Un Bill pour amender le Chapitre trente-quatre des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux brevets d'Invention, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill relatif à la Cour du Banc de la Reine pour le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour faciliter la décision des causes pendantes devant la Cour du Banc de la Reine et la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada.*"

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant le Curé de la Paroisse de Notre Dame de Québec, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Un Acte pour amender l'Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse de Notre Dame de Québec."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour exonérer les Membres du Gouvernement Exécutif et autres d'avoir inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'audition en maintenant en service actif une Force de Milice considérable sur la Frontière en 1865 et 1866, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser *W. J. Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de *M. Huot*, secondé par *M. Geoffrion*, le Bill a été amendé en y ajoutant le Proviso suivant, à la fin de la quatrième clause :—Pourvu aussi qu'aucune personne, cheval ou voiture employé à transporter une malle ou des lettres sous l'autorité du Bureau des Postes de Sa Majesté, ni les chevaux et voitures chargées ou déchargées, ni les conducteurs conduisant des Officiers et Soldats des Troupes de Sa Majesté, ou de la Milice, ni les dits Officiers ou Soldats ou aucun d'eux, lorsqu'ils sont de service, ni les voitures ou conducteurs, ou la garde accompagnant des prisonniers de toute description, pourvu qu'ils ne soient pas chargés d'une autre manière, ne seront sujets à aucun péage quelconque.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles.*"

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Ville de *St. Ours*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte 27 et 28 *Victoria*, Chapitre 71, intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de *Montréal* pour la fabrication d'articles en Caoutchouc, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour la fusion de la Société de Construction Permanente et d'Epargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Epargnes et de Prêts de *Huron* et *Erie*, ou avec toute autre Société de même genre, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser la fusion de la " Société Permanente de Construction et d'Épargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société " d'Épargnes et de Prêt de *Huron et Erié*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d'*Outaouais*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin à ornières et du pont de *Bothwell* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée pour imposer un Droit sur chaque acte ou document enregistré dans le *Bas-Canada*.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, Qu'il est expédient d'imposer sur chaque Acte ou Document enregistré dans le *Bas-Canada*, et sur chaque recherche, les Droits suivants, savoir :—

Sur chaque Testament, Contrat de Mariage ou Donation..... 30 centins.

Sur chaque Acte de Vente d'une propriété de la valeur de plus de \$400, et sur chaque Acte créant une Hypothèque de plus de \$400 sur une propriété..... 30 centins.

Sur tout autre Acte..... 15 centins.

Sur chaque Recherche..... 5 centins.

le dit droit devant être affecté au paiement des dépenses se rattachant à l'Inspection des Bureaux d'Enregistrement dans cette section de la Province, et au paiement des plans et livres de consultation requis par le Chapitre 37 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

L'Honorable M. le Procureur Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, Que le Rapport soit maintenant reçu, et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

M. *Taschereau* a fait rapport de la Résolution en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient d'imposer sur chaque Acte ou Document enregistré dans le *Bas-Canada*, et sur chaque Recherche, les Droits suivants, savoir :

Sur chaque Testament, Contrat de Mariage ou Donation..... 30 centins.

Sur chaque Acte de vente d'une propriété de la valeur de plus de \$400, et sur chaque Acte créant une Hypothèque de plus de \$400 sur une propriété..... 30 centins

Sur tout autre Acte..... 15 centins.

Sur chaque Recherche..... 5 centins.

le dit droit devant être affecté au paiement des dépenses se rattachant à l'Inspection des Bureaux d'Enregistrement dans cette section de la Province, et au paiement des plans et livres de consultation requis par le Chapitre 37 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill relatif à l'Inspection des Bureaux d'Enregistrement et aux plans et livres de Consultation pour les fins de l'Enregistrement dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender certains Actes relatifs au Collège de Régopolis et pour conférer à cette Institution les pouvoirs et privilèges d'une Université; et après quelque temps M. l'Orateur a repris le Fanteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Résolu*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à la force de la Milice Volontaire, étant lu,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la 62e Règle de cette Chambre suspendue en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant le Banque de *Northumberland*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, l'Honorable M. *McGee*, l'Honorable M. *Allyn*, l'Honorable M. *Rose*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, l'Honorable M. *Cauchon*, l'Honorable M. *Huntington*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *Abbott*, l'Honorable M. *Laframboise*, M. *Rémillard*, M. *Dunkin*, M. *Archambeault*, M. *Webb*, M. *Geoffrion*, M. *Dufresne (Montcalm)*, M. *Denis*, M. *Irvine*, M. *Joly*, M. *Taschereau*, M. *Harwood* et M. *De Niverville*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir, personnes, papiers et records, et la 62e Règle de cette Chambre suspendue en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour permettre aux Iroquois de *Caughnawaga* de réglementer la coupe du bois dans "leur réserve," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, l'Honorable M. *Holton*, M. *Pinsonneault*, l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, M. *Dufresne (Montcalm)*, M. *Gaucher*, et M. *De Boucherville*, et chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean* du Diocèse de *Kingston*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la 62e Règle de cette Chambre a été suspendue en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif à l'Audition des Causes dans la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte concernant l'Audition des Causes dans la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif au Chapitre 98 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif au Chapitre 2 des Actes passés durant cette Session, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes relatifs à la Corporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour déclarer et fixer le sens du Contrat constituant le Douaire d'*Harriette Margarette Gage* et pour confirmer les Assurances données par ce contrat, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La Compagnie de Navigation du *St. Laurent*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif intitulé: "Acte pour étendre et définir les pouvoirs de la Banque d'Épargne connue sous le nom "de La Caisse d'Économie de Notre Dame de *Québec*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant:—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte concernant l'érection et la division des Paroisses et la construction et réparation des Églises, Presbytères et Cimetières et les Assemblées de Fabrique, Chapitre dix-huit des Statuts Refondus du *Bas-Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant l'érection et la division des Paroisses et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières et les Assemblées de Fabrique, Chapitre dix-huit des Statuts Refondus du Bas-Canada," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 23,—Retranchez " Clerc ou Greffier," et insérez " Secrétaire;" et après " considérée," insérez " *primâ facie*."

Les dits amendements ayant lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer l'aliénation faite par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terres dans *Bytown* autrement appelé Cité d'*Ottawa*, dans la Province du *Canada*, et pour en transporter la totalité à des Syndics qui auront le pouvoir de les vendre et administrer; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill intitulé : " Acte des Débentures d'*Hamilton*, 1866;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bown* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scoble* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Moulins à Vapeur de *Pierreville*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Currier* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Currier* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo*, *Magog* et *Stanstead*; sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est; sur le Bill pour remettre en vigueur l'acte 26 *Victoria*, Chapitre 16, et pour prolonger le délai fixé pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*; sur le Bill pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*; sur le Bill pour amender et étendre les dispositions de l'acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton* et des actes qui l'amendent; sur le Bill pour confirmer certains Règlements de la Corporation Municipale du Comté d'*Oxford* et pour confirmer la vente de terres pour taxes imposées en vertu des dits Règlements; sur le Bill pour incorporer l'Asile *St. Patrice* d'*Ottawa*; sur le Bill pour incorporer la Compagnie des usines pour la fabrication d'articles en acier, en fer et pour Chemins de fer (responsabilité limitée); et sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Imprimerie du *Globe*,—et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil, et M.

*Morrison* a fait rapport que le Comité avait examiné chacun des dits Bills et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonnés*, Que les dits Bills soient lus la troisième fois, Lundi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la charte de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et refondre l'Acte incorporant le Maire et les Conseillers de la Ville de *Sorel*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'émission de Lettres-Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie d'exploitation de la Source d'Huile d'*Hartford* à posséder et aliéner certaines terres, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la 62<sup>e</sup> Règle de cette Chambre a été suspendue en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Comté de *Peel* en un Comté séparé pour les fins judiciaires, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Cité de *Trois-Rivières*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour transporter le Cimetière protestant à *Hudson* aux Titulaires et Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bill Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Amélioration de la Rivière *Napanee*, étant lu,

Le Bill été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour naturaliser *John Rogers*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général:—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 18 Juin 1866, pour une Liste des Nominations faites dans le Service Public depuis le 1er Mai 1864. (*Documents de la Session, No. 40.*)



L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au dessous, étant lu, Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Cauchon* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Carling*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Et des Débats s'étant élevés,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés jusqu'à Lundi prochain.

L'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, certaines Résolutions projetées se rattachant aux Gouvernements locaux et à la Législature du *Bas* et du *Haut-Canada*, respectivement, lorsque l'Union des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord sera effectuée, lesquelles ont été lues comme suit :

1. Par le 38e article de la Résolution de cette Chambre, adoptée le troisième jour de Février 1865, à l'effet de présenter une humble Adresse à Sa Majesté, la priant qu'il lui plaise gracieusement faire soumettre au Parlement Impérial une mesure aux fins d'unir les Colonies du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de *Terreneuve* et de l'*Île du Prince-Edouard*, en un seul Gouvernement, et ayant pour base les Résolutions adoptées à une conférence de délégués des dites Colonies, tenue en la Cité de *Québec*, le 10 Octobre 1864, il est décrété que " chaque Province aura un Officier Exécutif appelé " Lieutenant-Gouverneur, lequel sera nommé par le Gouverneur-Général en Conseil, sous le " grand sceau des Provinces fédérées, et durant bon plaisir ; mais ce bon plaisir ne devra " pas être exercé avant cinq ans accomplis, à moins qu'il n'y ait cause, et cette cause " devra être communiquée par écrit au Lieutenant-Gouverneur immédiatement après sa " démission, et aussi par Message aux deux Chambres du Parlement, dans la première " semaine de la première Session qui suivra," et par le 41e article de la même Résolution il est décrété que " les Gouvernements et les Parlements des diverses Provinces " seront constitués en la manière que leurs législatures actuelles jugeront respectivement à " propos de les établir."

2. Conformément et sujet à la constitution des Provinces fédérées le pouvoir Exécutif du Lieutenant-Gouverneur du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada* respectivement, sera administré par chacun de ces fonctionnaires suivant les principes de la Constitution Britannique.

3. Jusqu'à modification par le Gouvernement Local, le grand sceau de chacune des Provinces du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, sera, dans chacune de ces Provinces, le même ou d'après le même modèle que celui usité dans chaque Province respective durant l'Union de ces Provinces.

4. Il y aura, pour le *Bas-Canada*, une Législature Locale composée de deux Chambres, qui seront appelées le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*.

5. Il y aura, pour le *Haut-Canada*, une Législature Locale composée d'une seule Chambre qui sera appelée l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*.

6. Le Conseil Législatif du *Bas-Canada* sera composé de vingt-quatre Membres nommés à vie par la Couronne, sous le grand sceau du Gouvernement Local ; mais tout Conseiller Législatif perdra son siège par le fait d'une absence continue de deux Sessions consécutives.

7. Les Membres du Conseil Législatif du *Bas-Canada* devront être Sujets Britanniques par naissance ou naturalisés, avoir au moins trente ans, posséder en propriétés foncières, dans le *Bas-Canada*, une valeur de quatre mille piastres, en sus de tout hypothèque, dettes et obligations.

8. Le Conseil Législatif dans le *Bas-Canada* décidera toute question relative à la qualification ou au défaut de qualification de ses membres.

9. Le Président du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, à moins qu'il n'en soit autrement décidé par le Parlement Local, sera un des Conseillers Législatifs et nommé par la Couronne, laquelle pourra à volonté lui conserver ou lui ôter sa charge. Il aura droit seulement à une voix prépondérante dans le cas d'une égale division des votes.

10. Chacun des vingt-quatre Conseillers Législatifs du *Bas-Canada* sera nommé pour représenter l'un des vingt-quatre Collèges Electoraux indiqués dans la cédule A du

premier Chapitre des Statuts Refondus du *Canada*, et ce Conseiller devra résider ou posséder sa qualification dans le Collège dont la représentation lui sera assignée.

11. L'Assemblée Législative du *Bas-Canada* sera composée des soixante-cinq Membres qui seront élus par les soixante-cinq Colléges Electoraux en lesquels le *Bas-Canada* est actuellement divisé, sous l'autorité du Chapitre deux des Statuts Refondus du *Canada*, du Chapitre soixante-quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, et de l'Acte vingt-trois *Victoria*, Chapitre un, ou de tout autre Acte qui les amende, en vigueur à l'époque de la création du Gouvernement Local, tant pour la représentation à sa Législature Locale qu'à la Chambre des Communes des Provinces Fédérées; mais il ne sera pas loisible de présenter au Lieutenant Gouverneur, pour obtenir son assentiment, aucun Bill du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*, par lequel le nombre des représentants dans l'Assemblée Législative ou les délimitations des Colléges Electoraux pourraient être modifiés, à moins qu'il n'ait été passé à ses deuxième et troisième lectures dans l'Assemblée Législative avec le concours des trois quarts des Membres composant alors l'Assemblée Législative, et l'assentiment ne sera donné à aucun Bill de cette nature à moins qu'une Adresse n'ait été présentée au Lieutenant Gouverneur par l'Assemblée Législative déclarant que tel Bill a été ainsi passé.

12. L'Assemblée Législative du *Haut-Canada* sera composée de quatre-vingt deux Membres qui seront élus par les quatre-vingt deux Colléges Electoraux du *Haut-Canada*, et ces Colléges seront identiquement les mêmes, tant pour la représentation dans l'Assemblée Législative Locale que pour la représentation de la Chambre des Communes des Provinces Fédérées, et ils se composeront des divisions et seront délimités en la manière indiquée dans la cédule A ci-annexée.

13. Jusqu'à ce que la Législature Locale du *Bas* et du *Haut-Canada* respectivement, en ait autrement décidé et les ait changées dans l'une ou l'autre Province, toutes les Lois, qui, à la date de la Proclamation qui constituera les Provinces séparées du *Bas* et du *Haut-Canada*, seront en force dans chacune des Provinces respectives, relativement à la qualification ou au défaut de qualification de toute personne pour siéger ou voter comme Membre de l'Assemblée de la Province du *Canada*, ainsi qu'à la capacité ou l'incapacité des électeurs, aux serments exigés des votants, aux Officiers Rapporteurs et à leurs pouvoirs et devoirs, aux élections et au temps que celles-ci peuvent durer, aux élections contestées et aux procédures y incidentes, aux vacations des sièges en Parlement, à l'émission et à l'exécution de nouveaux brefs dans les cas de vacances occasionnées par d'autres causes que la dissolution du Parlement,—s'appliqueront respectivement aux élections des Députés élus pour l'Assemblée Législative du *Bas-Canada* et pour l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*.

14. La durée de l'Assemblée Législative du *Bas-Canada* et de l'Assemblée Législative du *Haut-Canada* respectivement sera de quatre ans, à compter du jour du rapport des brefs d'élection, à moins que l'Assemblée Législative du *Bas-Canada* ou l'Assemblée Législative du *Haut-Canada* ne soit prorogée ou dissoute plus tôt par le Lieutenant-Gouverneur de l'une ou l'autre Province respectivement.

15. Il y aura une Session de la Législature de chacune des Provinces au moins une fois par année, de manière qu'il ne devra jamais s'écouler plus de douze mois entre la dernière séance d'une Session et la première séance de la Session suivante.

#### CÉDULE A.

##### *Divisions Electorales du Haut-Canada.*

##### DIVISIONS QUI DOIVENT RESTER DANS LEURS LIMITES ACTUELLES.

Comtés de—*Prescott, Glengarry, Stormont, Dundas, Russell, Carleton, Prince-Edouard, Halton et Essex.*

Divisions de Comtés:—*Lanark Nord, Lanark Sud, Leeds et Grenville Division Nord, Division Sud de Leeds, Division Sud de Grenville, Northumberland Est, Northumberland Ouest (moins Monaghan Sud), Durham Est, Durham Ouest, Ontario Nord, Ontario Sud, York Est, York Ouest, York Nord, Wentworth Nord, Wentworth Sud, Elgin Est, Elgin Ouest, Waterloo Nord, Waterloo Sud, Brant Nord, Brant Sud, Oxford Nord, Oxford Sud, Middlesex, Division Est.*

Cités et Villes :—*Toronto Est, Toronto Ouest, Hamilton, Ottawa, Kingston, London, Brockville* avec le Township d'*Elizabethtown, Niagara* avec le Township de *Niagara, Cornwall* avec le Township de *Cornwall*.

NOUVELLES DIVISIONS ÉLECTORALES ET DIVISIONS DONT LES LIMITES SONT CHANGÉES.

District d'*Algoma* :—

Le Comté de *Bruce* partagé en deux divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud.

La Division Nord se composera des Townships de *Bury, Lindsay, Eastnor, Albemarle, Amabel, Arran, Bruce, Elderstie* et *Scugeen* et du Village de *Southampton*.

La Division Sud se composera des Townships de *Kincardine* (y compris le Village), *Greenock, Brant, Huron, Kinloss, Culross* et *Carrick*.

Le Comté de *Huron* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud :—

La Division Nord se composera des Townships d'*Ashfield, Wawanosh, Turnberry, Howick, Morris, Grey, Colborne, Hullet* y compris le Village de *Clinton*, et *McKillop*.

La Division Sud se composera de la Ville de *Goderich* et des Townships de *Goderich, Tuckersmith, Stanley, Hay, Osborne* et *Stephen*.

Le Comté de *Middlesex* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord, Ouest, et Est :—

La Division Nord se composera des Townships de *McGillivray, Biddulph* (pris du Comté de *Huron*), et *Williams Est, Williams Ouest, Adélaïde* et *Lobo*.

La Division Ouest se composera des Townships de *Delaware, Carradoc, Metcalfe, Mosa* et *Elfrid* et du Village de *Strathroy*.

La Division Est se composera des Townships qui y sont maintenant compris, et sera bornée comme elle l'est actuellement.

Le Comté de *Lambton* se composera des Townships de *Bosanquet, Warwick, Plympton, Sarnia, Moore, Enniskillen* et *Brooke* et de la Ville de *Sarnia* :—

Le Comté de *Kent* se composera des Townships de *Chatham, Dover, Tilbury Est, Romney, Raleigh* et *Harwich* et de la Ville de *Chatham*.

Le Comté de \_\_\_\_\_ se composera des Townships de *Sombra, Dawn* et *Euphemia* (pris du Comté de *Lambton*), et des Townships de *Zone, Camden* et du Gore en dépendant, *Orford* et *Howard* (pris du Comté de *Kent*).

Le Comté de *Grey* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *Bentinck, Glenelg, Artemesia, Osprey, Normanby, Egremont, Prothon*, et *Melancthon*.

La Division Nord se composera des Townships de *Collingwood, Euphrasia, Holland, St. Vincent, Sydenham, Sullivan, Derby* et *Keppel, Sarawak* et *Brooke*, et de la Ville d'*Owen Sound*.

Le Comté de *Perth* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Nord se composera des Townships de *Wallace, Elma, Logan, Ellice, Mornington* et *Easthope* Nord, et de la Ville de *Stratford*.

La Division Sud se composera des Townships de *Blanchard, Downie, Easthope* Sud, *Fullarton, Hibbert*, et des Villages de *Mitchell* et *St. Marys*.

Le Comté de *Wellington* sera partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement Divisions Nord, Sud et du Centre :—

La Division Nord se composera des Townships d'*Amaranth, Arthur, Luther, Minto, Maryborough* et *Feel*.

La Division du Centre se composera des Townships de *Garafraza, Erin, Eramosa, Nichol* et *Pilkington* et des Villages de *Fergus* et *Elera*.

La Division Sud sera composée de la Ville de *Guelph*, et des Townships de *Guelph* et *Pushinch*.

Le Comté de *Norfolk* sera partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *Charlotteville*, *Houghton*, *Walsingham*, et *Woodhouse*, et du *Gore* en dépendant.

La Division Nord sera composée des Townships de *Middleton*, *Townsend* et *Wyndham*, et de la Ville de *Simcoe*.

Le Comté d'*Haldimand* se composera des Townships d'*Oneida*, *Seneca*, *Cayuga* Nord, *Cayuga* Sud, *Rainham*, *Walpole* et *Dunn*.

Le Comté de \_\_\_\_\_ se composera des Townships de *Camborough*, *Moulton* et *Sherbrooke*, et du Village de *Dunville* (pris du Comté d'*Haldimand*), des Townships de *Caistor* et *Gainsborough* (pris du Comté de *Lincoln*), et des Townships de *Pelham* et *Wainfleet* (pris du Comté de *Welland*).

Le Comté de *Lincoln* se composera des Townships de *Clinton*, *Grantham*, *Grimsbey* et *Louth*, et de la Ville de *St. Catharines*.

Le Comté de *Welland* se composera des Townships de *Bertie*, *Crowland*, *Humberstone*, *Stamford*, *Thorold* et *Willoughby*, et des Villages de *Chippewa*, *Clifton*, *Fort Erie*, *Thorold* et *Welland*.

Le Comté de *Peel* se composera des Townships de *Chinguacousy*, *Toronto*, et du *Gore* de *Toronto*, et des Villages de *Brampton* et *Streetsville*.

Le Comté de \_\_\_\_\_ se composera des Townships d'*Albion* et *Caledon* (pris du Comté de *Peel*), et des Townships d'*Adjala* et *Mono* (pris du Comté de *Simcoe*.)

Le Comté de *Simcoe* sera partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *Gwillimsbury* Ouest, *Tecumseth*, *Innisfil*, *Essa*, *Tossorontio*, *Mulmur*, et du Village de *Bradford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Nottawasaga*, *Sunnidale*, *Vespra*, *Flos*, *Oro*, *Medonte*, *Orillia* et *Matchedash*, *Tiny* et *Tay*, *Balaklava* et *Robinson*, et des Villes de *Barrie* et *Collingwood*.

Le Comté de *Victoria* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships d'*Ops*, *Mariposa*, *Emily*, *Verulam*, et de la Ville de *Lindsay*.

La Division Nord se composera des Townships d'*Anson*, *Bexley*, *Carden*, *Dalton*, *Digby*, *Eldon*, *Fenelon*, *Hindon*, *Laxton*, *Lutterworth*, *Macaulay* et *Draper*, *Somerville* et *Morrison*, *Muskoka*, *Monck* et *Watt* (pris du Comté de *Simcoe*), et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

Le Comté de *Peterborough* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Ouest et Est :—

La Division Ouest se composera des Townships de *Monaghan* Sud (pris du Comté de *Northumberland*), *Monaghan* Nord, *Smith* et *Ennismore*, et de la Ville de *Peterborough*.

La Division Est se composera des Townships d'*Asphodel*, *Belmont* et *Methuen*, *Douro*, *Dummer*, *Galway*, *Harvey*, *Minden*, *Stanhope* et *Dysart*, *Otonabee* et *Snowden*, et du Village d'*Ashburnham*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Est.

Le Comté d'*Hastings* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Ouest, Est et Nord :—

La Division Ouest se composera de la Ville de *Belleville*, du Township de *Sydney*, et du Village de *Trenton*.

La Division Est se composera des Townships de *Thurlow*, *Tyendinaga* et *Hungerford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Rawdon*, *Huntingdon*, *Madoc*, *Elzevir*, *Tudor*, *Marmora* et *Lake*, et du Village de *Stirling*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

Le Comté de *Lennox* se composera des Townships de *Richmond*, *Adolphustown*, *Fre-*

*dericksburgh Nord, Fredericksburgh Sud, Ernesttown, Isle Amherst, et du Village de Napanee.*

Le Comté d'*Addington* se composera des Townships de *Camden, Portland, Sheffield, Hinchinbrooke, Kaladar, Kennebec, Olden, Oso, Anglesea, Barrie, Clarendon, Palmerston, Effingham, Abinger, Miller, Canonto* et *Denbigh*.

Le Comté de *Frontenac* se composera des Townships de *Kingston, Isle Wolfe, Pittsburg* et *Isle Howe, Storrington, Loughborough* et *Belford*.

Le Comté de *Renfrew* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *McNab, Bagot, Blithfield, Brougham, Horton, Admaston, Grattan, Matawatchan, Griffith, Lyndoch, Ruglan, Radcliffe, Bridenell, Sebastopol*, et des Villages d'*Arnprior* et *Renfrew*.

La Division Nord se composera des Townships de *Ross, Bromley, Westmeath, Stafford, Pembroke, Wilberforce, Alice, Petawawa, Buchanan, Algona Sud, Algona Nord, Fraser, McKay, Wylie, Rolph, Head, Maria, Clara, Haggerty, Sherwood, Burns* et *Richards*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord-Ouest de la dite Division Nord.

Et la Question : Que la première Résolution soit maintenant lue une seconde fois, ayant été mise aux voix,

Et des Débats s'étant élevés,

M. l'Orateur, conformément au Chapitre 4 des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Brousseau*, Membre pour le Comté de *Portneuf*, à le remplacer temporairement.

M. *Brousseau* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et au bout de quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Ordonné, que les Débats soient ajournés jusqu'à Mardi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

### Lundi, 16 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Evanturel*,—Deux Pétitions du Révérend *J. Laberge*, Curé, et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*.

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *John Parmett* et autres; la Pétition d'*Isaac Carling* et autres, d'*Exeter, Clinton, et Troubridge*; la Pétition d'*Alexander Campbell* et autres des Comtés de *Huron* et *Bruce*; la Pétition du Maire, Echevins et Citoyens de la Cité de *London, Canada Ouest*; et la Pétition de la Chambre de Commerce de la Cité de *London, Canada Ouest*.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de *J. D. Armour*, de la ville de *Cobourg*, comté de *Northumberland*.

Par l'Honorable M. *Cauchon*,—La Pétition des Syndics des Chemins à Barrières de la Rive Nord de *Québec*, et la Pétition de *L. P. Lemay*.

Par M. *Dorion* (*Drummond* et *Arthabaska*),—La Pétition de *Pierre Boisverts* et autres, des Comtés de *Drummond* et *Nicolet*.

Par M. *Ranquin*,—La Pétition de *Samuel S. Macdonell* et autres.

Par M. *Macfarlane*,—La Pétition de *George William Malloch*, de la Ville de *Brantford*, Comté de *Brant*; et la Pétition de *J. Elliot* Président, et *A. S. Hardy*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique de la Ville de *Brantford*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de la Faculté Médicale de l'Ecole de Médecine de *Kingston*.

Par M. Bown,—La Pétition de *John Elliot*, Maire, et autres, de la Ville de *Brantford*.

Ordonné, Que la Pétition de *J. D. Armour*, de la Ville de *Cobourg*, Comté de *Northumberland*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que le Bill pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* et les Actes qui l'amendent ne devienne pas loi, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition de *Samuel S. Macdonell* et autres, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "La Compagnie de Passage d'eau de *Windsor*," a été reçue et lue.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Notman*, de la Cité de *Montréal*; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires d'un ouvrage intitulé : "*Portraits of British Americans.*"

De la Compagnie du Chemin de Fer de la Rue de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à disposer du dit Chemin de Fer.

De *John R. Dickson*, de la Cité de *Kingston*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer le "*Queen's College des Médecins et Chirurgiens de Kingston.*"

De *Joseph Robinson Bowden*, de la Cité de *Kingston*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Société en Loi du *Haut-Canada* à l'admettre comme Procureur et Solliciteur.

Du Conseil Municipal du Comté de *Perth*; demandant la passation d'un Acte pour consolider la dette du dit Comté.

Du Conseil Municipal du Comté de *Perth*; demandant une enquête touchant les affaires de la Compagnie du *Canada*.

De *E. O. Culbert* et autres de la Paroisse de *Berthier* Comté de *Berthier*; demandant que dans le cas où il serait passé un Acte pour Régler les Communes dans le *Bas-Canada*, leurs intérêts soient sauvegardés.

Du Recteur, des Syndics, etc., de l'Eglise *St. Paul's, Woodstock*; demandant que le Bill pour pourvoir à la vente des terres des Rectoreries dans la Province, ne devienne pas loi.

Du Titulaire et des Syndics de la Chapelle *St. Michel, Québec*; demandant la passation d'un Acte pour lever les doutes quant à la légalité d'un certain canon ou Règlement adopté au Synode du Diocèse de *Québec*, pour établir certaines limites de Chapelles dans la Paroisse de *Québec*.

De *P. R. Chevalier* et *C. L. Armstrong*, de la Ville de *Sorel*; demandant des amendements au Bill relatif à l'incorporation de la Ville de *Sorel*.

De MM. *Goldie McCulloch* et Cie., et autres, de *Galt*; demandant qu'aucun changement ne soit fait au tarif quant aux machines.

De *D. McGregor* et autres, du Township de *Stanley*, Comté de *Huron*; demandant que les amendements à la Loi des Ecoles du *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Guelph*; demandant des amendements au Bill pour refondre et amender la Loi de Cotisation du *Haut-Canada*.

De *Joseph Walker* et autres, du Township de *Niagara*; demandant que des droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Plantes, et les Arbres, importés des *Etats-Unis*.

De *E. Burnham* et autres, Membres du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; demandant que le Bill pour remettre en vigueur et étendre l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et du *lac Chemong*, devienne Loi.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; demandant qu'aucun Acte ne soit passé pour légaliser le Règlement No. 187 de la dite Ville de *Peterborough*.

De la Société de *Kingston* pour l'observation du Dimanche; demandant la fermeture des Canaux Provinciaux le Dimanche.

De la Municipalité du Township de *Compton*; demandant la passation d'un Acte pour le règlement immédiat des réclamations des Townships du *Bas-Canada*, en vertu de l'Acte d'amendement de la loi Seigneuriale de 1859.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général :—le Rapport du Surintendant de l'Education pour le *Bas-Canada*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session*, No. 41.

M. *Geoffrion*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*, et autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills ci-dessus qui lui ont été renvoyés, et il est convenu de rapporter le Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*," avec des amendements, et le Bill intitulé : "Acte pour amender la section 9 du Chapitre 6 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif aux Aubergistes et à la vente "des liqueurs enivrantes," sans amendements.

M. *Dunclin*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le neuvième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill pour confirmer et rendre valide le Testament de feu *George Desbarats*, dans le *Haut-Canada* ;

Bill pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*.

Bill pour autoriser la Corporation de *St. Vincent* à construire un Havre et à imposer des droits de Havre, et pour d'autres fins.

Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean*, du Diocèse de *Kingston*.

Bill pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*.

Bill pour incorporer la Compagnie de Passage du Pont neuf de *St. Hyacinthe*.

Bill pour amender la Charte de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*.

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill pour ériger une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Beauharnois* sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*.

Bill pour ériger le Township de *Wickham* en deux Municipalités séparées.

Ordonné, Que le délai pour recevoir des Pétitions pour Bills Privés soit prolongé jusqu'à Lundi le 23 du courant ; pour recevoir des Bills Privés, jusqu'à Lundi le 30 du courant, et pour recevoir des rapports sur Bills Privés jusqu'à Lundi le 6 d'Août ; et que toutes les Pétitions présentées, mais non reçues pour la raison que le délai pour les recevoir est expiré, soient reçues de suite.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *L. N. Francoeur*, Curé, et autres, du Township de *Wolfeston* demandant que le dit Township soit détaché du Comté de *Wolfe* et réannexé au Comté de *Mégantic*.

De *S. Lupien* et autres, du Township d'*Upton*, demandant la passation d'un Acte pour séparer la Paroisse de *St. Bonaventure* de la Paroisse de *St. Guillaume*, dans la Municipalité d'*Upton* Nord Ouest.

De l'Institut Canadien Français de la Cité d'*Ottawa*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

De la Compagnie du Chemin de Fer du *Canada Central*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Rapport du Comité Permanent des Divers Bills Privés, qui recommande que l'avis requis par la 62e Règle devant être donné par un Comité quelconque chargé d'examiner un Bill Privé avant de procéder à le prendre en considération, soit réduit d'une semaine à trois jours pour le reste de la Session.

M. *Taschereau*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender les Lois de la Chasse du *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants du dit Conseil, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : “ Acte pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance dans le *Bas-Canada.*”

Bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte passé dans la 26e année du règne de Sa Majesté, Chapitre 59, intitulé : ‘ Acte pour incorporer la Compagnie des Remorqueurs ‘ du *St. Laurent.*”

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cochburn*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance dans le *Bas-Canada,*” soit maintenant lue la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cochburn*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte passé dans la 26e année du règne de Sa Majesté, Chapitre 59, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent,*” soit maintenant lue la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée 20 Juin 1866, pour copie de la correspondance relative au Chemin d'*Hamilton* et *Port Dover*, depuis la vente de ce Chemin. (*Documents de la Session, No. 34.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative datée 14 Juin 1866, demandant des informations relatives aux permis d'absence accordés aux Juges du *Bas-Canada*, durant les trois années dernières, et relatives à la tenue des Cours. (*Documents de la Session, No. 42.*)

Un Bill pour confirmer l'aliénation faite par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terres dans *Bytown*, autrement appelé Cité d'*Ottawa*, dans la Province du *Haut-Canada*, et pour en transporter la totalité à des Syndics, qui auront le pouvoir de les vendre et administrer, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill intitulé : “ L'Acte des Débentures d'*Hamilton*, 1866,” a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : “ Acte pour amender l'Acte des Débentures de la Cité d'*Hamilton*, 1864, en donnant à la Cité de nouveaux pouvoirs pour la vente des terrains pour arrérages de taxes. et pour définir les droits et obligations des acquéreurs des terrains vendus en vertu de cet Acte, et pour d'autres fins.”

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : “ Acte pour incorporer spécialement la Compagnie de l'*Hôtel Rossin.*”



*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie des Moulins à Vapeur de *Pierreville*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, le Bill a été amendé en ajoutant le proviso suivant à la fin de la neuvième clause :—

Pourvu toujours qu'il ne sera pas loisible à la dite Compagnie de construire aucun quai, pont, jetée, bôme ou autres travaux mentionnés au présent Acte, sur la dite Rivière *St. François* ou le Chenal *Tardif* ou sur la grève ou le lit de telle rivière ou sur les terres couvertes de ses eaux, avant d'avoir au préalable soumis le plan et le site projeté de ces travaux au Gouverneur en Conseil, et qu'ils aient été approuvés par lui, et nulle déviation du plan et du site ainsi approuvé ne sera faite sans son consentement.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo, Magog* et *Stanstead*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud-Est, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour remettre en vigueur l'acte 26 *Victoria*, Chapitre 16, et pour prolonger le délai fixé pour terminer le Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour remettre en vigueur l'Acte vingt-six *Victoria*, Chapitre seize, et prolonger le délai fixé pour l'achèvement du "Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acté pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour confirmer certains Règlements du Conseil Municipal de la Corporation du Comté d'*Oxford* et pour confirmer les ventes des terres pour taxes imposées en vertu des dits Règlements, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Asile *St. Patrice* des Orphelins d'*Ottawa*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie des Usines pour la confection d'articles en Acier, en Fer, et pour Chemins de Fer (Responsabilité Limitée) a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour examiner s'il ne serait pas à propos d'exempter l'Association des Vignerons du *Canada* de certains Droits d'Accise et de certaines taxes.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, Qu'aucun Droit d'Accise, Taxe ou Impôt quelconque (excepté la Taxe municipale ou locale) ne sera exigé ou prélevé sur le Commerce de l'Association des Vignerons du *Canada*, sur la fabrication ou la vente du Vin par elle produit, ni sur aucun article quelconque produit par elle ou employé dans le Vin ou à la fabrication du Vin, dans le cours de ses affaires, pour l'espace de dix années à compter de la passation de son Acte d'Incorporation.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Carling* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

L'Honorable M. *Carling* a fait rapport de la Résolution en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'aucun droit d'Accise, Taxe ou Impôt quelconque (excepté la Taxe municipale ou locale) ne sera exigé ou prélevé sur le Commerce de l'Association des Vignerons du *Canada*, sur la fabrication ou la vente du Vin par elle produit, ni sur aucun article quelconque produit par elle ou employé dans le Vin ou à la fabrication du Vin, dans le cours de ses affaires, pour l'espace de dix années à compter de la passation de son Acte d'incorporation.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée et renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada*.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, soit formée de nouveau en Comité sur le Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Powell* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 25 *Vict.*, Chapitre 30, pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir une place plus convenable pour le chef-lieu du Comté; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *McGiverin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *McGiverin* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer et établir la ligne actuelle entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs du Township de *Buckingham*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Township de *Clifton* en deux municipalités, étant lu,

M. *Derion* (*Drummond* et *Arthabaska*) a proposé, secondé par M. *Fortier*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; et la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

La Chambre a repris les Débats ajournés sur la question qui a été proposée Vendredi dernier : que le Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessous, soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Et la Question ayant été mise aux voix,—elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, renvoyé au Comité Permanent des Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill accordant du délai à la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, des Terres et de la Navigation du *St. Maurice*, pour terminer ses travaux, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour fixer les conditions d'après lesquelles la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental était autorisée à faire le Chemin de Fer de *Galt* à *Guelph*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour conférer au Collège d'*Ottawa* les droits et pouvoirs d'une Université, étant lu,

M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*) a proposé, secondé par M. *Ferguson* (*Frontenac*), Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; et la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour diviser la Municipalité de la *Baie de Gaspé* Sud et d'*York* en deux Municipalités séparées, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la construction d'un Chemin à Rails plats depuis le Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à quelque endroit sur le Chemin de Fer Grand Tronc à l'Ouest de *Toronto*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 156, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et d'*Owen Sound*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'émission, en faveur de Messieurs *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer*, de Lettres Patentes pour un nouveau et meilleur mode de traiter les minerais, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 40, intitulé: "Acte pour confirmer et établir certains chemins dans le Township de *Reach*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour rendre valides certains Actes de Notaires décédés, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill relatif au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour lever les doutes quant à la légalité d'un Canon du Synode du Diocèse de *Québec*, relatif à la Paroisse et aux limites des Chapelles de *Québec*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés,

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Cimetière du Lac de *Crystal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, à vendre certains lots de terres situés dans la dite Ville et qu'ils possèdent à titre de Fidéicommiss pour la dite Congrégation," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour transporter certains terrains aux Recteur et Marguilliers de l'Eglise *St. James*, de *Toronto*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 227, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont International," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la vente de certaines terres appartenant à la succession de feu l'Honorable *Peter Adamson*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Charte de la Compagnie d'Assurances contre le feu de *Québec*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurances contre le Feu et d'Assurances Maritimes Océaniques et de l'intérieur dite *Union*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *John Auld* à vendre un certain immeuble, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 22 *Victoria*, Chapitre 122, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de Transport, de Navigation et du Chemin de Fer du Nord Ouest, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour consolider la dette de la Ville de *Stratford*, dans le Comté de *Perth*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour corriger des erreurs dans un Acte de vente consenti par feu *Alexander Dixon* en faveur de *W. M. Westmacott*, en date du 1er Septembre 1854, et pour confirmer cet Acte de vente, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger la Paroisse de *St. Bonaventure* en une municipalité séparée, étant lu,\*

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public et à exempter les contribuables Catholiques-Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Ile du Pads*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque du *Haut-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Bown*,—La Pétition de *George William Malloch*, de la Ville de *Brantford* Comté de *Brant*.

Par M. *Pope*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Compton*; et la Pétition de *A. Batchelder* et autres, de *Clifton*.

Par M. *Morrison*,—La Pétition de la Compagnie de Prêts et de Placements du *Canada*, (Responsabilité limitée).

Par M. *Mc Giverin*,—La Pétition de Messieurs *Racy* et Frères et autres, de *Huron*; la Pétition de *George Crawford* et autres; et la Pétition de *John Armstrong* et autres, du Township de *Brantford*, Comté de *Simcoe*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de M. *K. Dickinson* et autres, de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Street*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté de *Welland*.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Treizième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—De *Samuel S. Macdonell* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de Passage d'Eau, de *Windsor*;—de la Compagnie du Chemin de Fer des rues de *Toronto*;—de *Joseph Robinson Bawden*;—de la Compagnie du Chemin de Fer Central du *Canada*,—et de *John R. Dickson*, demandant l'incorporation des Médecins et Chirurgiens du *Queen's College*, *Kingston*.

M. *Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada* et autres renvois, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*, et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour incorporer la Ville de *Bothwell* et pour en définir les limites.

Bill pour autoriser la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile de *Wyoming* à posséder et aliéner certaines terres.

Bill pour autoriser la Compagnie de *New-York* et du *Canada* pour l'exploitation d'une source d'Huile à posséder et aliéner certaines terres.

Ordonné, Que M. *Taschereau* ait la permission d'introduire un Bill pour ériger une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Mégantic* sous le nom de Municipalité de *St. Pierre Baptiste*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Powell* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer du *Canada Central*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Walsh* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis la Rivière *Niagara* jusqu'à la Rivière *Détroit*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur

Général, la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 21 Juin 1866, pour un état relatif au Camp d'Instruction à *Laprairie* en 1865, comme suit :—

ÉTAT relatif au Camp d'Instruction à *Laprairie*, en 1865, en réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, en date du 21 Juin 1866.

|                                                                                                                                     | \$ cts.   | \$ cts.     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| 1o. Le coût du transport des Cadets se monte à.....                                                                                 | 17,673 62 |             |
| La paie des Cadets se monte à.....                                                                                                  | 11,230 00 |             |
| 2o. Le montant payé pour rations.....                                                                                               |           | 28,903 62   |
| 3o. Les noms des Officiers de l'Etat-Major employés au Camp, et le montant payé à chacun, sont comme suit:—                         |           | 6,541 26    |
| Lt.-Colonel Atcherly, ci-devant du 30ème Régiment, Asst. Qr. M. Génl.                                                               | 232 00    |             |
| Major Brownne, ci-devant du 69ème Régiment, Major de Brigade .....                                                                  | 120 00    |             |
| Qr.-Maître Grant, ci-devant du 100ème Régiment, Qr. Maître du Camp.                                                                 | 107 80    |             |
| ÉTAT MAJOR.                                                                                                                         |           |             |
| Capt. Shephard, 25ème Régiment, point de paie.                                                                                      |           |             |
| Capt. Carter, 13ème Régiment, point de paie.                                                                                        |           |             |
| Lt.-Colonel Smith, Carabiniers Victoria, point de paie.                                                                             |           |             |
| Lieutenant Nagle, 30ème Régiment, point de paie.                                                                                    |           |             |
| Lt.-Colonel Suzor, de la Force Volontaire, point de paie.                                                                           |           |             |
| Capt. Barnard, de la Force Volontaire, point de paie.                                                                               |           |             |
| 4o. Toutes les autres dépenses et déboursés ne venant point sous les items ci-dessus, mais se rapportant au Camp, se montent à..... |           | 2,142 66    |
| Dépense totale.....                                                                                                                 |           | \$38,047 34 |

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL,  
Ottawa, 6 Juillet 1866.

P. L. MACDOUGALL,  
Colonel, Adj. Gén. de la Milice.

Un Bill pour amender certains Actes relatifs au Collège de *Régionopolis* et pour conférer à cette institution les pouvoirs et privilèges d'une Université, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender les Actes relatifs au Collège de *Régionopolis*, et pour ériger ce Collège en Université."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Association des Vignerons du *Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de M. *Galt*, secondé par M. *Walsh*, le Bill a été amendé en ajoutant les mots suivants à la fin de la seconde clause : " sujet aux conditions et règlements qui pourront, de temps à autre, être établis par le Gouverneur en Conseil."

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour incorporer la Société Canadienne des Cultivateurs de la Vigne."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 30, pour autoriser les contribuables du Comté de *Lincoln* à choisir un chef lieu du Comté plus favorable, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour confirmer et établir la ligne existante entre les 4e et 5e rangs du Township de *Buckingham*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour établir la ligne de Concession entre les quatrième et cinquième rangs du Township de *Buckingham*, depuis le lot " No. 1 jusqu'à la Rivière *Du Lièvre*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Banque du Comté de *Simcoe* ; le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec* ; et aussi, le Bill du Conseil Législatif pour incorporer certaines personnes sous le nom de " La Compagnie de Navigation du *St. Laurent*," et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Votre Comité a examiné le Bill pour amender le Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Poids et Mesures, et le Bill du Conseil Législatif pour étendre les pouvoirs de la Banque d'Épargnes connue sous le nom de " La Caisse d'Économie Notre-Dame de *Québec*," et il est convenu de les rapporter sans amendements.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada* et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

*Thomas Oliver*, Ecuier, ayant présenté l'indenture de son Election pour la Division Nord du Comté d'*Oxford*, et ayant préalablement prêté le serment conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège en Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Qu'en permettant à *Thomas Oliver*, Ecuier, élu pour représenter la Division Nord du Comté d'*Oxford*, de prendre son siège sur la production seulement du duplicata de l'indenture, et sans le rapport ni le certificat du Greffier de la Couronne en Chancellerie, cette Chambre recommande une stricte adhésion à la coutume d'exiger la production du certificat ordinaire.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité des Voies et Moyens.

(EN COMITÉ.)

Les Résolutions suivantes ont été adoptées.

1. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés, telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

|                                                                     |        |
|---------------------------------------------------------------------|--------|
| Spiritueux parfumés destinés exclusivement à la parfumerie. Pargal. | \$1 20 |
| Acide Acétique et Vinaigre.....                                     | " 0 05 |
| Ale, Bière et Porter en barils.....                                 | " 0 05 |
| Do do en bouteilles.....                                            | " 0 07 |
| Bouteilles de 4 Pintes ou 8 Chopines au Gallon.....                 | " 0 07 |

2. Qu'il est expédient de décréter que depuis et après le premier jour de Septembre prochain les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés, savoir :—



|                                                                                                                                                                                                                                                |                             |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Vins de toute espèce (excepté les Vins mousseux et Vins de Gingembre, Orange, Citron, Groseille, Fraise, Framboise, Sureau et Gadelle,) ne donnant pas plus de 26 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> , en futailles..... | Par gal.                    | 0 10         |
| Do (excepté comme ci-dessus) donnant plus de 26 degrés et pas plus de 42 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> , en futailles.....                                                                                          | "                           | 0 25         |
| Do (excepté comme ci-dessus) ne donnant pas plus de 42 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> ; en bouteilles.....                                                                                                           | Par doz.<br>Pintes<br>Chop. | 1 50<br>0 75 |
| Et un droit additionnel de 3 centins par gallon pour chaque degré de force au-dessus de 42 degrés, en futailles ou en bouteilles; bouteilles de 4 pintes ou 8 chopines au gallon.                                                              |                             |              |
| Vins—Mousseux de toute espèce en bouteilles, lorsque accompagnés d'un certificat d'origine, pintes.....                                                                                                                                        | Par doz.                    | 3 00         |
| Do do do chopines.....                                                                                                                                                                                                                         | "                           | 1 50         |
| Et lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un certificat d'origine, un droit additionnel de, pintes.....                                                                                                                                          | "                           | 1 00         |
| Do do do chopines.....                                                                                                                                                                                                                         | "                           | 0 50         |

3. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

Sucre, savoir :

|                                                                                                                                                                  |              |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|
| Candi—brun ou blanc, sucre raffiné ou sucre rendu égal en qualité par quelque procédé, y compris les sucreries et bonbons faits de sucre raffiné.....            | Par 100 lbs. | 3 00 |
| Sucre blanc terré ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité au sucre blanc terré n'étant pas du sucre raffiné ou égal en qualité au sucre raffiné.....  | "            | 2 60 |
| Cassonade jaune et sucre brun terré ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité à la Cassonade jaune ou sucre brun terré et inférieur au blanc terré..... | "            | 2 25 |
| Cassonade brune ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité à la Cassonade brune, et inférieure à la Cassonade jaune ou brune terrée.....                 | "            | 1 90 |
| Tout autre sucre inférieur en qualité à la Cassonade brune                                                                                                       | "            | 1 68 |

4. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

|                                                                                  |              |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|
| Café vert.....                                                                   | Par lb.      | 0 03 |
| do rôti ou moulu.....                                                            | "            | 0 04 |
| Chicorée ou toute autre racine ou végétal employé comme café, brute ou vert..... | "            | 0 03 |
| Chicorée, séchée au four, rôtie ou moulue.....                                   | "            | 0 04 |
| Savon commun.....                                                                | Par 100 lbs. | 1 00 |
| Amidon.....                                                                      | "            | 2 50 |

5. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

Huiles, savoir :

|                                                              |          |      |
|--------------------------------------------------------------|----------|------|
| De Charbon et Kérosene, distillée, purifiée et raffinée..... | Par gal. | 0 10 |
| Naphte.....                                                  | "        | 0 15 |
| Benzine.....                                                 | "        | 0 15 |
| Pétrole raffinée.....                                        | "        | 0 15 |

6. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits

spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :

Tabac :—Fabriqué, savoir :—

|                                                    |         |        |
|----------------------------------------------------|---------|--------|
| Cavendish .....                                    | Par lb. | 0 15   |
| Tabac frisé ( <i>common cut</i> ) .....            | "       | 0 7½   |
| Tabac frisé ( <i>fine cut</i> ) .....              | "       | 0 20   |
| Tabac blanc (Canadien) en torquettes.....          | "       | 0 4    |
| Tabac à priser, et en poudre, sec.....             | "       | 0 15   |
| Tabac à priser, humide, humecté ou assaisonné..... | "       | 0 10   |
| Cigares :—Valeur n'excédant pas \$10 par M.....    | Par M.  | \$3 00 |
| Excédant \$10 et de pas plus de \$20.....          | "       | 4 00   |
| Do \$20 do \$40.....                               | "       | 5 00   |
| Do \$40 par M.....                                 | "       | 6 00   |

7. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement—ces droits devant entrer en force lors de la passation de l'Acte à cet effet, savoir :—

|                                                            |           |      |
|------------------------------------------------------------|-----------|------|
| Beurre.....                                                | Par lb.   | 0 04 |
| Fromage.....                                               | "         | 0 03 |
| Saindoux et Suif.....                                      | "         | 0 01 |
| Poisson salé ou fumé.....                                  | "         | 0 01 |
| Farine de Blé et de Seigle.....                            | Par Brl.  | 0 50 |
| Flour et Farine de toutes les autres espèces de grain..... | " 100lbs. | 0 25 |
| Grain de toute espèce, excepté le blé .....                | " Minot.  | 0 10 |
| Viandes fraîches, salées ou fumées.....                    | " lb.     | 0 01 |

8. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront, sur leur valeur, soumis à un droit de Douane de 25 pour cent (25 pour cent *ad valorem*) en remplacement des droits dont ils sont maintenant frappés—telle modification de droits devant dater du dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

Cannelle, Macis et Muscade.

Epices, y compris le Gingembre, Piment et Poivre moulus.

Médecines et Préparations Médicinales Brevetées, non spécifiées ailleurs.

Essences et Parfums, non spécifiés ailleurs.

9. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants et tous autres articles qui ne sont pas ci-dessus frappés d'un droit spécifique ou *ad valorem*, ou qui ne tombent pas dans le tableau des exemptions ci-dessous énumérées, seront, sur leur valeur, soumis à un droit de Douane de 15 pour cent (15 pour cent *ad valorem*) en remplacement des droits dont ils sont maintenant frappés—telle modification de droits devant dater du dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :

Cuirs ouvrés, y compris bottes et souliers, harnais et sellerie,

Hardes faites à la main ou au moyen de machines à coudre,

Cirage,

Tables de Bagatelle et Tables de Billard, et leurs accessoires, non spécifiées ailleurs,

Balais et Brosses, de toutes sortes,

Articles d'ébénisterie ou meubles,

Chandelles de suif, et bougies de suif, cire ou autres matériaux,

Tapis, et tapis de foyer,

Carrosses,

Fournitures de carrosserie et de sellerie,

Chandeliers, girandoles, appareils à gaz,

Porcelaine, faïence et poterie,

Cidre,

Pendules,

Bouchons de liège,

Cotons, coton filé et retors, fil de coton,

Fruits secs et noix,

Drogues, non autrement spécifiées,

Nouveautés, savoir :—

Articles brodés en or, argent et autres métaux, bracelets, milerets, etc., fabriqués de crin, plumes et fleurs, éventails et écrans, articles de modes de toutes sortes, ornements en bronze, albâtre, terra-cotta, ou composition, étoffes dorées ou argentées, fil et autres articles brodés en or, ou pour broderie, dentelle de fil et entre-deux, pupîtres et boîtes de fantaisie, et autres objets de fantaisie.

Journaux étrangers expédiés par autre voie que la poste,

Pièces de feu d'artifice,

Vins de gingembre, d'orange, de citron, groseille, fraise, framboise, surcau et gadelle, Poudre à tirer,

Fusils, carabines, et armes à feu de toutes sortes,

Verrerie, plaquée et argentée, teinte, peinte ou colorée,

Chapeaux, casquettes et chapeaux de femme,

Peluche pour chapeaux,

Bonneterie,

Encres de toutes sortes, excepté celle d'imprimerie,

Quincaillerie, savoir :—

Coutellerie, polie, de toutes sortes,

Ferblanc, vernis et plané, articles de métal anglais,

Pelles, bêches, haches, houes, rateaux, fourches, outils tranchants, faux et manches de faux,

Épaves, clous, braquettes, pointes et brindilles,

Poêles et tous autres articles en fer fondu,

Autres articles de quincaillerie,

Planches, et bois scié de toute nature, excepté le noyer, l'acajou, le châtaignier, le bois de rose et le cerisier,

Cuir, savoir :

Peaux de mouton, veau, chèvre et chamois, préparées, vernies, ou émaillées,

Toile,

Locomotives et Chars de Chemins de Fer,

Macaroni et vermicelle,

Articles en marbre ou imitation de marbre autrement qu'en plaques brutes ou blocs.

“ Caoutchouc et gutta-percha,

“ Fourrures ou dans lesquels la fourrure domine,

“ Crin ou poil de chèvre de Turquie,

“ Papier-maché,

“ Herbes, osier, feuilles de palmier, paille, fanon de baleine ou saule,

“ excepté les articles tressés mentionnés ailleurs,

“ Os, écailles, cornes, perles, ivoire,

“ Or, argent, électro-plaqué, argentine, albata, argent d'Allemagne et articles plaqués et galvanisés de toutes sortes,

“ Cuir jaune ou rouge,

“ Cuir ou imitation de cuir,

“ Bois non énumérés ailleurs,

“ Cachemire,

Instruments de musique, y compris les boîtes et horloges à musique,

Moutarde,

Ochre moulu ou calcinée,

Toiles cirées,

Huiles rectifiées, décantées, soutirées, clarifiées ou filtrées, non autrement énumérées,

Opium,

Colis, contenant des marchandises frappées de droits spécifiques seulement ; s'ils contiennent des marchandises frappées de droits *ad valorem*, leur valeur devra être ajoutée à celle des marchandises pour la fixation du droit,

Peintures et couleurs,

Papier,

Papiers peints,

Parasols et parapluies,

Plâtre de Paris et ciment hydraulique, moulu et calciné,

- Cartes à jouer,  
 Conserves au vinaigre et sauces,  
 Viandes, volailles, poissons, végétaux, marinés,  
 Affiches, pamphlets, etc., imprimés en taille douce ou lithographiés,  
 Presses portatives à imprimer,  
 Châles,  
 Soies, satins et velours,  
 Broderies en soie, laine, coton, et articles brodés au tambour,  
 Cordons de soie et de soie et de poil de chèvre d'Angora, non ailleurs énumérés,  
 Epices, comprenant le gingembre, piment, et le poivre, non moulus,  
 Papeterie,  
 Menus articles,  
 Pipes à fumer,  
 Bimbeloterie.  
 Vernis, autre que le brillant ou noir,  
 Lainages,  
 Papier pour l'impression des livres, des cartes géographiques et des journaux,  
 Gravures et étampes,  
 Lames métalliques recouvertes pour crinoline,  
 Bijouterie et montres,  
 Cartes et cartes marines et atlas, non ailleurs énumérées,  
 Voiles, toutes faites,  
 Esprit de térébenthine,  
 10. Qu'il est expédient de décréter que le et après le dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier,  
 les articles suivants soient admis en franchise, savoir :—  
 Ancres,  
 Cuivres jaune en barres, en baguettes ou en feuilles,  
 Fil de cuivre rouge ou jaune, et tissus de cuivre rouge ou jaune,  
 Cuivre en barres, en baguettes, en boulons ou en feuilles,  
 Tubes et tuyaux, de cuivre rouge ou jaune et de fer, passés à la filière,  
 Fer :—  
 Tôle du *Canada* et ferblanc,  
 Galvanisé et en feuilles,  
 Fil de fer, en baguettes pour clous et et chevilles, rond ou plat,  
 En barres, en baguettes ou en cercles,  
 En cercles, ou bandages pour roues de locomotives,  
 Tôle à chaudière,  
 Tôle laminée,  
 Plomb en feuilles,  
 Litharge,  
 Châssis, manivelles, essieux de locomotives et machines, essieux de Chars et de loco-  
 motives, tiges de piston, tiges de tiroir, glissières, tourillons d'essieux et bielles,  
 Racines médicinales,  
 Phosphore,  
 Cordons de soie pour chapeaux, bottes et souliers,  
 Arbres et manivelles ébauchés de bateaux-à-vapeur et de moulins,  
 Acier, battu ou coulé, en barres, en baguettes ou feuilles circulaires ou oblongues.  
 Articles de fantaisie tressés en paille, en paille d'*Italie* et en herbe.  
 Etain granulé ou en barres,  
 Zinc ou spelter, en feuilles,  
 Acides de toute sorte, excepté l'acide acétique et le vinaigre.  
 Alun,  
 Préparations anatomiques,  
 Antimoine,  
 Collections d'antiquités,  
 Vêtements de sujets anglais domiciliés en *Canada*, et décédés à l'étranger,  
 Argol,  
 Articles pour le service public de la Province,

Articles importés par le Gouverneur-Général et pour son usage,  
 Articles pour l'usage des Consuls Etrangers quand ces derniers sont sujets ou citoyens  
 du pays qu'ils représentent et non engagés dans le commerce,  
 Alcalis, perlasse, potasse et soude,  
 Ecorce, baies, noix, végétaux, bois et drogues servant principalement à teindre,  
 Barille ou soude brute,  
 Tan,  
 Toile à voile pour ceintures et tuyaux élastiques,  
 Poudres à blanchir,  
 Tissus pour tamis,  
 Borax,  
 Outils et instruments de relieurs,  
 Livres—imprimés, publications périodiques et pamphlets, n'étant point des réim-  
 pressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ni  
 des livres de comptes en blanc, ou d'exemples, ni des cahiers à écrire ou de dessin,  
 livres d'école et autres livres imprimés dans la Province,  
 Feutre pour chaussures,  
 Soies et poils de porc de tout genre,  
 Millet à balais,  
 Bustes, statues et statuettes de marbre, bronze ou albâtre, peintures et dessins comme  
 œuvres d'art, échantillons de sculpture, cabinets de monnaies, médailles, pierres  
 précieuses et toutes collections d'antiquités,  
 Pierre à meules et à aiguiser, ouvrées ou non,  
 Biscuit et pain de la *Grande-Bretagne* et des Provinces de l'*A. B.* du *N*,  
 Pâte de Cocoa do do.  
 Câble de fer,  
 do de chanvre et d'herbe,  
 Caoutchouc et gutta-percha, non ouvrés,  
 Carrosses de voyageurs et voitures employées au transport des marchandises, les col-  
 porteurs et troupes de cirques exceptés,  
 Ciment marin ou hydraulique, non moulu,  
 Les articles suivants lorsqu'importés par les Officiers des Troupes de Sa Majesté en  
*Canada* et pour leur usage, savoir :  
 Cigares, - - - - - pour l'ordinaire des Officiers,  
 Vaisselle d'argent ou plaquée, do  
 Porcelaine, do  
 Verrerie, do  
 Linge de table, do  
 Spiritueux, do  
 Vins, do  
 Bière, do  
 Tables de Billard et de Bagatelle lorsque importées directement par les Régiments  
 servant en *Canada* et pour leur usage,  
 Habillements civils et militaires, importés par les Officiers de l'Armée servant en  
*Canada*.  
 Café, Sucre et Thé lorsque importés directement pour les troupes de Sa Majesté servant  
 en *Canada*, ou pris de l'entrepôt pour elles, sous les restrictions et règlements  
 qui pourront être établis par le Ministre des Finances,  
 Cloches d'Eglise,  
 Angenterie servant à la communion,  
 Charbon et Coke,  
 Vêtements et armes pour les tribus Sauvages,  
 do do pour l'Armée et les Forces Militaires dans la Province,  
 Provisions pour le commissariat et l'artillerie,  
 Liège, ou écorce de l'arbre à liège,  
 Déchets de coton et de filasse,  
 Coton de laine,  
 Coton à mèche,  
 Tissus de coton et de laine pour souliers de caoutchouc,  
 Crème de tartre cristallisé,

Diamants et pierres précieuses non montés.  
 Dons de hardes pour être distribuées gratuitement par des sociétés charitables,  
 Tuiles à drainage pour les fins de l'agriculture,  
 Dessins comme œuvres d'art.  
 Terre, argile et sable,  
 Œufs,  
 Papiers à émeri, à verre, et papier sablé,  
 Instruments aratoires quand ils sont importés spécialement pour l'encouragement de  
 l'agriculture,  
 Formes de chapeaux de feutre et feutre pour chapeaux,  
 Fibre du Mexique ou Tampico, blanche et noire ou autres fibres végétales pour les  
 manufactures,  
 Bois de chauffage,  
 Brique réfractaire et argile,  
 Poisson frais, pour la consommation journalière,  
 Filets et seines de pêche, hameçons, ligne et fil à rets,  
 Lin, chanvre et étoupe non préparées,  
 Fourrures et peaux, pelleteries ou queues, non préparées,  
 Pierres précieuses et médailles,  
 Chauderets et peaux pour les batteurs d'or,  
 Feuilles d'or et d'argent.  
 Graviers,  
 Graisse et graillons,  
 Gypse ou plâtre de *Paris*, ni moulu ni calciné,  
 Cheveux, crin de chèvre du Thibet, de cheval, de porc ou de chèvre d'Angora,  
 non ouvré,  
 Foin,  
 Peaux et cornes,  
 Houblon,  
 Indigo,  
 Vieux câble et étoupe,  
 Kryolite,  
 Fil de lin (machines) pour bottes et souliers,  
 Locomotives, chars à voyageurs, à bagage et à fret parcourant toute ligne de chemin  
 de fer qui traverse la frontière tant que les locomotives et chars Canadiens seront  
 admis en franchise sous des circonstances analogues dans les *Etats-Unis*,  
 Herbe de manille, foin de mer et mousses pour les tapissiers,  
 Engrais,  
 Cartes géographiques et marines, importées non comme marchandises, mais comme  
 effets mobiliers appartenant aux personnes arrivant en *Canada* avec l'intention de  
 s'y établir,  
 Marbre en bloc ou en plaques brutes et non spécialement mis en œuvre,  
 Médicaments pour les hôpitaux,  
 Chevaux, bestiaux, voitures et harnais de ménageries,  
 Provisions pour l'armée ou la marine,  
 Modèles,  
 Instruments de musique pour les corps de musique militaires,  
 Nitre ou salpêtre,  
 Ochres et oxides métalliques moulus ou non moulus, lavés ou non lavés, secs—non  
 calcinés,  
 Tourteaux de lin,  
 Huiles de cacao, résine de pin, huile de palme dans leur état naturel et n'ayant pas  
 subi l'action du feu,  
 Minerais de toutes sortes,  
 Branches d'osier ou de saule, préparées pour l'usage des vanniers,  
 Instruments et appareils de physique, et sphères, lorsque spécialement importés pour  
 l'usage des Collèges et des Sociétés Littéraires et Scientifiques.  
 Fer, Plomb et cuivre en saumon,  
 Terre à pipe,  
 Brai et goudron,  
 Encre à imprimer et presses à imprimer, excepté les presses à bras portatives à  
 imprimer,



13. Qu'il est expédient de décréter que l'importation des articles ci-dessous mentionnés, du crû et de la provenance d'aucune des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, seront admis en cette Province francs de droits, à compter de la passation de l'Acte à cet égard, savoir :

Grains, farine et céréales de toutes sortes,  
 Animaux de toutes espèces,  
 Viandes fraîches, fumées et salées,  
 Graines de semence et végétaux,  
 Fruits verts et secs,  
 Poissons de toutes sortes,  
 Produits du poisson et de tous autres animaux vivant dans l'eau,  
 Volailles,  
 Beurre, fromage,  
 Saindoux, suif,

*Memo* : Additions proposées à la Liste des articles Francs de Droits :—

Les couleurs et articles suivants, seulement quand ils sont importés par des fabricants de papier à tapisser et par des peintres en couleur, pour les fins manufacturières uniquement, c'est à savoir :—

Laques en pulpe, écarlates, et cramoisies,  
 Bleu d'outre-mer et de Chine,  
 Terre d'ombre brute,  
 Bleu foncé,  
 Vert de Paris et vert permanent,  
 Blanc satin, et blanc fin lavé,  
 Bichromate de potasse,  
 Sucre de plomb,  
 Gomme anglaise,  
 Ruban de fil ou de coton employé dans la fabrication des crinolines,  
 Boucles ou agrafes de cuivre et de fer-blanc, coulisses et paillettes pour do.,  
 Rotin pour les chaises,  
 Gasoline,  
 Cordons de soie et fil de lin employés dans les machines,  
 Nitrate de soude,  
 Huiles de baleine, dans leur état naturel, et nullement préparées, rectifiées, clarifiées, ou décantées.  
 Planches et bois scié, savoir : acajou, bois de rose, noyer, chataignier et cerisier,  
 Bois de construction et merrain de toutes sortes, rond, équarri, scié, mais non d'ailleurs fabriqué en tout ou en partie,  
 Plantes, arbustes et arbres,  
 Huiles de poisson,  
 Cypse moulu ou non moulu,

Et tous autres articles du crû et de la provenance des dites Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, qui pourront être spécialement exemptés des Droits de Douane par ordre du Gouverneur en Conseil.

14. Qu'il est expédient de décréter que les articles mentionnés dans la résolution précédente, lorsqu'ils seront du crû et de la provenance des *Etats-Unis d'Amérique*, pourront être admis francs de droits dans cette Province sur proclamation lancée par le Gouverneur en Conseil après que des arrangements satisfaisants auront été conclus avec les *Etats-Unis* au sujet de l'importation d'articles de la même nature du *Canada* en ce pays.

#### DROIT D'EXPORTATION.

15. Qu'il est expédient d'imposer sur les billots de sciage et les paquets de bardeau exportés du *Canada*, excepté lorsqu'ils sont directement exportés aux Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord* :—

|                                            |          |              |      |
|--------------------------------------------|----------|--------------|------|
| Sur chaque mille pieds, mesure de planche, | Pin..... | \$1 00       |      |
| Do                                         | do       | Epinette.... | 0 50 |

#### PORTS FRANCS.

16. Qu'il est expédient d'abroger l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 20, intitulé : " Acte " concernant les Ports Francs d'Entrée," et de prescrire que les droits prélevés dans les lieux actuellement compris dans ces Ports Francs seront les mêmes que ceux prélevés dans les autres parties de cette Province, et que les marchandises qui auront été importées dans



ces Ports Francs avant l'abrogation du dit Acte seront considérées, si elles en sortent pour être dirigées sur toute autre partie de la Province, comme si elles avaient été importées d'un lieu situé en dehors de la Province; et nonobstant tout ce que contenu au contraire dans le dit Acte, il sera loisible au Gouverneur en Conseil de lancer sa proclamation déclarant fermés les dits Ports Libres depuis et après le quinzième jour de septembre prochain.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Street a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. Street a aussi informé la Chambre qu'il lui a été enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Jeudi prochain cette Chambre se formera en le dit Comité.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif au Chapitre 98 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Smith (*Durham Est*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. Smith (*Durham Est*) a fait rapport du Bill en conséquence et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour amender le Chapitre " quatre-vingt-dix-huit des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif au Chapitre 2 des Actes passés durant cette Session; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Ferrault a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour amender l'Acte pour " mettre les habitants du *Bas-Canada* à l'abri des injustes agressions commises par des " sujets de pays étrangers en paix avec Sa Majesté."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Société Eclésiastique de *St. Jean* du Diocèse de *Kingston*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Macfarlane a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Higginson a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender de nouveau la Charte de la Banque de *Québec*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie de Crédit Foncier du *Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour faciliter la repression des maux causés par l'intempérance dans le *Bas-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*, M. *Dufresne (Montcalm)*, M. *Fope*, M. *Geoffrion* et M. *Irvine*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte 26 *Victoria*, Chapitre 59, intitulé : "Acte pour incorporer la "Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 18 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *Alfred Haines* et autres, et la Pétition de *Arthur Woodman* et autres, de *Clinton*.

Par M. *Taschereau*,—La Pétition des Actionnaires de la Banque du *Haut-Canada*.

Par M. *Poupore*,—La Pétition de *G. H. Judgson* et autres, du Township de *Clarendon*, Comté de *Pontiac*.

Par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,—La Pétition de *Sarah Williams* et autres représentant un Créancier Judiciaire de la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*; et la Pétition de *N. Choute* et autres, Actionnaires et Créanciers de la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

Par M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*),—La Pétition de *Charles H. Church* D.M. et autres, District d'*Ottawa* et ses environs.

Par M. *Ferguson (Frontenac)*,—La Pétition des plus Anciens Paroissiens de l'Eglise *St. John* dans le Township de *Kingston*.

Par M. *Rankin*,—La Pétition de *Lions Harwich*.

Par M. *Macfarlane*,—Lu Pétition de M. *Hirshon* et autres, Comté de *Perth*.

Ordonné, Que la Pétition des Actionnaires de la Banque du *Haut-Canada*, présentée aujourd'hui, soit reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que le Bill pour amender de nouveau la Charte de la Banque du *Haut-Canada* ne devienne pas loi, et qu'un Comité soit nommé pour s'enquérir des affaires de la dite Banque, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition de *Sarah Williams* et autres, représentant un créancier judiciaire de la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*,—et la Pétition de *N. Choute* et autres, Actionnaires et Créanciers de la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, présentées aujourd'hui, soient maintenant reçues et lues.

Et les dites Pétitions, demandant séparément que le Bill pour amender et étendre les

dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du dit Chemin de Fer et les Actes qui l'amendent ne devienne pas loi, ont été reçues et lues.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *J. Laberge* et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, et des Syndics des Chemins à Barrières de la rive Nord de *Québec*; demandant que le Bill pour autoriser la Construction d'un second pont de péage sur la Rivière *St. Charles* à *Québec*, ne devienne pas loi.

Du Révérend *J. Laberge* et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*; demandant que la Commission des Chemins à Barrières de la Rive Nord soit indemnisée de la dette contractée pour la construction des Chemins à Barrières sur la rive sud du Fleuve *St. Laurent*.

De *John Parmett* et autres, demandant que le Bill relatif aux Institutions Municipales du *Haut-Canada* soit amendé en insérant certaines dispositions relatives aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes.

D'*Isaac Carling* et autres, d'*Exeter, Clinton* et *Troubridge*,—et d'*Alexander Campbell* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*; demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons résidants.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *London, Haut-Canada*; demandant que les prisonniers soient employés à une distance du lieu de leur détention.

De la Chambre de Commerce de la Cité de *London, Haut-Canada*; demandant qu'aucun Bill ne soit passé pour fixer le taux de l'intérêt de l'argent.

De *L. P. Lemay*; demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'emplaires de ses "Essais Poétiques."

De *Pierre Boisvert* et autres, des Comtés de *Drummond* et *Nicolet*; demandant une indemnité pour leurs services en 1812.

De *George William Malloch*, de la Ville de *Brantford*, Comté de *Brant*; demandant qu'en cas de la passation d'un Acte pour légaliser un certain arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer Grand Tronc et celle de *Buffalo* et du Lac *Huron*, leurs intérêts soient sauvegardés.

De *J. Elliott*, Président, et *A. S. Hardy*, Secrétaire, au nom d'une assemblée publique dans la Ville de *Brantford*; demandant que le Bill pour légaliser et confirmer un arrangement conclu entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, ne devienne pas loi, à moins que les intérêts de la Ville de *Brantford* ne soient sauvegardés.

De la Faculté de l'École de Médecine de *Kingston*; demandant une augmentation d'aide.

De *John Elliott*, Maire et autres, de la Ville de *Brantford*; demandant la passation d'un Bill pour autoriser le Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* à construire une Salle d'Exercice Militaire sur un certain lot de terre situé dans le Quartier Est de la dite Ville.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Onzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill du Conseil Législatif, pour autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter une place plus convenable pour un Cimetière Public, et pour exempter les contribuables catholiques romains de cette Municipalité de la taxe pour cet objet.

Bill pour autoriser l'émission de Lettres-Patentes en faveur d'*Arthur Rankin* pour l'invention d'une nouvelle sorte de combustible jusqu'ici inconnue, dont il a acquis la connaissance moyennant une somme d'argent par lui payée à l'inventeur.

Bill pour autoriser *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* à prendre conjointement un brevet d'invention pour différentes machines et inventions mentionnées dans cet Acte.

Bill pour incorporer le Village de *New-Edinburgh*.

Bill pour pourvoir à la vente des terres des Rectoreries en cette Province.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill du Conseil Législatif, pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbyté-

rienne de la Ville de *Woodstock*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, à vendre certains lots dans la dite Ville, qu'ils possèdent en fidéicommiss pour la dite congrégation.

Bill du Conseil Législatif, pour transporter certaines terres aux Recteurs et Syndics de l'Eglise *St. James, Toronto*.

Bill pour légaliser le Règlement No. 7 affectant une certaine somme d'argent pour la construction de chemins de gravier et de havrés dans le Comté de *Bruce*.

Ordonné, Que *M. Cartwright* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à *Joseph Robinson Bawden* de se faire examiner par la Société en loi du *Haut-Canada*, pour être admis à pratiquer comme Procureur et Solliciteur.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que la Pétition de *William Notman*, de la Cité de *Montréal*, soit renvoyée au Comité Spécial pour aider *M. l'Orateur* dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir comme Membres du Comité Conjoint de la Bibliothèque.

Ordonné, Que *M. Oliver* soit ajouté aux Comités Permanents des Divers Bills Privés et des Dépenses Contingentes.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de *M. Biggar*, l'Honorable *M. Chapais*, l'Honorable *M. Holton*, l'Honorable *M. le Solliciteur-Général Cocheburn*, *M. Wallbridge (Hastings Nord)*, *M. Cartwright*, *M. Ross (Prince Edouard)* et *M. Smith (Durham Est)* pour s'enquérir de la nécessité de construire le Canal à l'effet de relier les eaux de la *Boie de Quinté* à celles du *Lac Ontario*, c'est-à-dire le Canal communément appelé *Canal Murray*, et aussi de s'enquérir sur le montant de l'argent ou la quantité de terres applicables à cet objet, et de s'enquérir quant à la valeur de ces terres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'Honorable *M. Holton*, secondé par l'Honorable *M. Thibaudeau*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : 1o. Un état de toutes les ventes de navires effectuées par les Commissaires du Havre de *Montréal* depuis le premier Janvier dernier, avec copie des contrats de vente ; 2o. Un état indiquant le coût de l'équipement du dragueur No. 3, maintenant employé dans le *Lac St. Pierre*, cette année et l'année dernière respectivement, et un état comparatif de la quantité d'excavation effectuée au moyen du dit dragueur à venir jusqu'au 20 Juin de l'année dernière et de cette année respectivement ; 3o. Un état des dates auxquelles l'ouvrage a été commencé dans le *Lac St. Pierre* en 1865 et 1866.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de *M. Wallbridge (Hastings Nord)*, secondé par *M. Macdonald (Glen-garry)*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Etat indiquant les noms des Commissaires nommés pour administrer les glissoires sur la Rivière *Trent*, quand ils ont été nommés, et s'ils ont prélevé des péages sur le bois de construction, les billots ou toute autre espèce de bois ou articles sujets aux péages passant par ces glissoires, et combien de fois durant qu'il ont occupé cette charge ils ont rendu compte des deniers par eux reçus ; aussi un Etat indiquant les recettes des péages de toutes sortes perçus en cette endroit par année, les deniers dépensés par les dits Commissaires ou par leur autorité depuis leur nomination, de quelle source leur venaient ces deniers, les noms des personnes de qui ils ont reçu les dits péages, et les dates et les montants.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Scatcherd*, secondé par M. *Biggar*,

*Ordonné*, Que le Greffier de cette Chambre reçoive l'ordre d'obtenir de la Société en Loi du *Haut-Canada*, un Etat indiquant tout les deniers reçus par la dite Société durant les cinq années expirées le 1er jour de Juin 1866, de qui ces deniers ont été reçus et de quelle manière il en a été disposé, avec les dates et les items.

Sur motion de M. *Magill*, secondé par M. *Smith (Toronto Est)*,

*Résolu*, Que Lundi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions projetées pour pourvoir au paiement des Jurés qui serviront dans les Cours de Recorder du *Haut-Canada*.

Sur motion de M. *Taschereau*, secondé par M. *Pope*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement et *Richard Pope*, Ecuyer, Agent des Mines à *St. François Beauce*, depuis le 19 Juillet 1865, ainsi que de tous rapports faits par le dit *R. Pope* depuis cette date.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par M. *Mackenzie*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant toutes les Soumissions reçues pour la livraison des Rations et du Bois de Chauffage requis pour l'usage des Volontaires envoyés à la Frontière Ouest, à dater du jour qu'ils ont été placés pour la première fois en service actif en 1865; aussi les noms des personnes, s'il en est, qui ont livré des approvisionnements sans qu'il y eût de soumissions demandées pour cela par annonce publique, les prix auxquels ces rations et le dit bois de chauffage ont été fournis à chaque station respectivement, et les noms des Officiers agissant au nom du Gouvernement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McMonies*, secondé par M. *Burwell*,

*Ordonné*, Que le Greffier reçoive instruction de préparer et soumettre à cette Chambre une liste indiquant tous les serviteurs et employés de cette Chambre lors du déménagement de *Québec* à *Ottawa*, le nombre employé depuis et actuellement au service de la Chambre, la date de leur entrée, par qui ils ont été engagés, leur salaire et les services par eux rendus.

Sur motion de M. *Huot*, secondé par M. *Taschereau*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous les papiers, documents et témoignages dans l'enquête tenue sur les causes de la suspension de la Caisse d'Economie de *St. Roch*, ainsi que du rapport du Commissaire qui a dirigé cette enquête.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, secondé par l'Honorable M. *Holton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance et de tous contrats, depuis le 1er Mai 1864, se rattachant à un certain changement dans le personnel des propriétaires de l'Asile des Aliénés à *Beauport*, et au soutien des Aliénés du dit Asile.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Parlcer*, secondé par l'Honorable M. *Brown*,  
*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre :—Etat indiquant les dates des différentes Inspections des Divisions ou Bureaux de Revenu depuis le 30 Juin 1865, jusqu'au 30 Juin 1866, et par qui ces Inspections ont été faites.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Haultain*, secondé par M. *Cartwright*,

*Résolu*, Que Lundi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions projetées concernant l'emploi des pensionnaires et autres comme Corps de Police Locale.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le *Queen's College* des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans aucun amendement :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Collège de *St. Jérôme*, en la Ville de *Berlin*."

Bill intitulé : " Acte pour annexer une partie du Township d'*Aylmer* à la Paroisse " de *St. Vital de Lambton*, dans le Comté de *Beauce*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Club de *Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant l'Association de la Bibliothèque " *Mercantile de Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser les Syndics de l'Eglise de *St. Paul, Montréal*, à " vendre certains immeubles."

Bill intitulé : " Acte pour ratifier le Testament de feu *Robert Jackson*, du Township " de *Scarboroughh*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque de *London*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir une patente pour l'invention d'un nouveau mode de convertir la tourbe en une espèce de charbon de terre au moyen de la vapeur.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *Carling*, secondé par M. *Magill*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil intitulé : " Acte pour incorporer la Banque de *London*" soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Shanly*, secondé par l'Honorable M. *Carling*,

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir une patente pour l'invention d'un nouveau mode de convertir la tourbe en une espèce de charbon de terre au moyen de la vapeur," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre 26 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatifs à certains cours d'eau; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M.

*Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Robitaille* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi relative aux débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre 70 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé: "Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et de certains autres Travaux; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour régler les moyens de sortie des Edifices Publics; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cameron* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

L'Honorable M. *Cameron* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre 15 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'instruction publique; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cameron* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau, demain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général:—le Rapport des Commissaires de l'*Amérique Britannique du Nord* nommés pour s'enquérir sur le Commerce des *Indes Occidentales*, du *Mexique* et du *Bésil*. (*Documents de la Session, No. 43.*)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte passé dans la ving-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté relatif à l'octroi de Chartes d'Incorporation à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cowan* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte de Procédure en Loi Commune du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la section neuf du chapitre six des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif aux Auber-gistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Poulin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la loi de la Chasse du *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Résolu*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

### Jeudi, 19 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Morrison*,—La Pétition de *Fredéric William Cumberland*, Directeur Gérant du Chemin de Fer du Nord du *Canada*,

Par M. *Cameron (Ontario Nord)*,—La Pétition du Révérend Docteur *Jeffers* et autres, Syndics de l'Eglise Wesléyenne Méthodiste, Rac *Queen*.

Par M. *McMonies*,—La Pétition de Messieurs *John Gartshore* et Fils et autres, de la Ville de *Dundas*, Comté de *Wentworth*.

Par M. *Gillb*,—La Pétition de *E. C. Tuttle* et autres, du Comté d'*Ontario*.

Par M. *Huot*,—La Pétition de Messieurs *O. L. Richardson* et Fils, et autres, de la Cité de *Québec*.

*Ordonné*, Que la Pétition de *Fredéric William Cumberland*, Directeur Gérant du Chemin de Fer du Nord du *Canada*, présentée ce jour, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant que le Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 156, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et d'*Owen Sound*," ne devienne pas loi, a été reçue et lue.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *George William Malloch*, de la Ville de *Brantford*, Comté de *Brant*; demandant que dans le cas où il serait passé un bill pour légaliser un certain arrangement entre la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer et la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, les intérêts de certains créanciers judiciaires qu'il représente soient sauvegardés.



Du Conseil Municipal du Comté de *Compton* ; demandant que le Township de *Clifton* ne soit pas divisé en deux Municipalités séparées.

De *O. Batchelder* et autres, de *Clifton* ; demandant que dans le cas de l'érection de la Paroisse de *St. Hedwidge*, certains lots n'y soient point compris.

De la Compagnie de prêts et de placements du *Canada*, (limitée) ; demandant un Acte spécial d'incorporation pour l'autoriser à posséder et aliéner certaines terres.

De *George Crawford* et autres,—de Messieurs *Racey* et frères et autres, de *Huron*, et de *John Armstrong* et autres du Township de *Bradford*, Comté de *Simcoe* ; demandant que des Droits soient imposés sur les Fruits, les Végétaux, les Plantes et les Arbres, importés des *Etats-Unis*.

De *M. K. Dickenson* et autres, de la Cite d'*Ottawa* ; demandant que le Bill pour amender l'Acte intitulé, " Acte pour mieux régler la Pêche et protéger les pêcheries," deviennent loi.

Du Conseil Municipal du Comté de *Welland* ; demandant la passation d'un Acte pour obliger à la destruction des chenilles, et autres animaux qui détruisent les Arbres Fruitières.

*M. Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Douzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour conférer au Collège d'*Ottawa* les droits et pouvoirs d'une Université et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Le Comité trouve que le préambule du Bill pour légaliser le Règlement No. 116 de la Corporation du Township de *Bayham*, et pour déclarer les débentures émises en vertu de ce Règlement légales, valides et obligatoires pour la dite Corporation, n'est pas prouvé, attendu que le dit Règlement est certainement illégal et nul, et qu'il n'a été donné aucune bonne raison pour engager le Comité à le confirmer.

*Ordonné*, Que le quorum du Comité Spécial pour prendre en considération les lois relatives à l'intérêt soit réduit à sept Membres.

*Ordonné*, Que *M. Dickson* ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre 66 des Statuts Refondus du *Canada*, connu sous le nom d'Acte des Chemins de Fer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Que pour le reste de la session à partir de ce jour, il y ait deux séances distinctes les Mardis, Jeudis et Vendredis, la première de trois heures à six heures P.M., et la seconde de sept heures et demie P.M. jusqu'à l'ajournement ; et qu'à ces séances les mesures du Gouvernement aient la préséance sur les autres mesures.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 21 Juin 1866, demandant copies de tous rapports, ordres et correspondances entre les autorités militaires et le département de la Milice ou tout autre département du Gouvernement au sujet des mouvements récents sur la frontière à *Niagara*.

(Service de la Milice.)

OTTAWA, 27 Juin 1866.

MONSIEUR,—Le Ministre de la Milice me charge d'accuser réception de votre lettre

du 23 Juin, demandant cette partie des informations requises par une Résolution de l'Honorable Assemblée Législative au sujet de la correspondance échangée entre les autorités militaires et le Département de la Milice, relativement aux mouvements militaires récents sur la frontière à *Niagara*.

J'ai à vous informer en réponse qu'il n'y a ni rapports, ni ordres, ni correspondance à ce sujet dans ce Département excepté ceux qui sont confidentiels.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. BERNARD.

A l'Hon. Secrétaire Provincial,  
*Ottawa*.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR,  
*Ottawa*, 16 Juillet 1866.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer, relativement à l'Adresse de l'Assemblée Législative, demandant la correspondance échangée avec les autorités militaires, que les rapports sur ce sujet qui pourraient être fournis par le Département ont déjà été publiés dans la *Gazette Officielle*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DENIS GODLEY.

A l'Hon. *Wm. McDougall*,  
etc., etc., etc.,  
Secrétaire Provincial.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 18 Juin 1866, pour un Etat indiquant le montant de deniers dépensés par le Gouvernement jusqu'à ce jour pour le Havre de *Port Stanley*, et sur le Chemin de gravier de *London* et *Port Stanley*, avec les dates des différents Octrois. (*Documents de la Session*, No. 46.)

Réponse additionnelle à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 4 Juillet 1866, demandant des informations relativement aux Pêcheries du Fleuve et du Golfe *St. Laurent*. (*Documents de la Session*, No. 36.)

Réponse additionnelle à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 14 Juin 1866, pour copies des Papiers relatifs à l'érection civile de la Paroisse *St. Angèle*, dans le Comté de *Rouville*. (*Documents de la Session*, No. 27.)

M. *Street*, du Comité des Voies et Moyens, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés, telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

|                                                                      |          |
|----------------------------------------------------------------------|----------|
| Spiritueux parfumés destinés exclusivement à la parfumerie. Par gal. | \$1 20   |
| Acide Acétique et Vinaigre.....                                      | “ 0 05   |
| Ale, Bière et Porter en barils.....                                  | “ 0 05   |
| Do do en bouteilles.....                                             | } “ 0 07 |
| Bouteilles de 4 Pintes ou 8 Chopines au Gallon.....                  |          |

2. Qu'il est expédient de décréter que depuis et après le premier jour de Septembre prochain les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés, savoir :—

Vins de toute espèce (excepté les Vins mousseux et Vins de Gingembre, Orange, Citron, Groseille, Fraise, Fram-

|                                                                                                                                                                                    |                    |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------|
| boise, Sureau et Gabelle,) ne donnant pas plus de 26 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> , en futailles.....                                                  | Par gal.           | 0 10 |
| Do (excepté comme ci-dessus) donnant plus de 26 degrés et pas plus de 42 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> , en futailles.....                              | "                  | 0 25 |
| Do (excepté comme ci-dessus) ne donnant pas plus de 42 degrés de force de preuve à l'Hydromètre de <i>Sykes</i> , en bouteilles.....                                               | Par doz.<br>Pintes | 1 50 |
| Et un droit additionnel de 3 centins par gallon pour chaque degré de force au-dessus de 42 degrés, en futailles ou en bouteilles ; bouteilles de 4 pintes ou 8 chopines au gallon. | Chop.              | 0 75 |
| Vins—Mousseux de toute espèce en bouteilles, lorsque accompagnés d'un certificat d'origine, pintes.....                                                                            | Par doz.           | 3 00 |
| Do do do chopines.....                                                                                                                                                             | "                  | 1 50 |
| Et lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un certificat d'origine, un droit additionnel de, pintes.....                                                                              | "                  | 1 00 |
| Do do do chopines.....                                                                                                                                                             | "                  | 0 50 |

3. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27e jour de Juin dernier, savoir :—

Sucre, savoir :

|                                                                                                                                                                  |              |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|
| Candi—brun ou blanc, sucre raffiné ou sucre rendu égal en qualité par quelque procédé, y compris les sucreries et bonbons faits de sucre raffiné.....            | Par 100 lbs. | 3 00 |
| Sucre blanc terré ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité au sucre blanc terré n'étant pas du sucre raffiné ou égal en qualité au sucre raffiné.....  | "            | 2 60 |
| Cassonade jaune et sucre brun terré ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité à la Cassonade jaune ou sucre brun terré et inférieur au blanc terré..... | "            | 2 25 |
| Cassonade brune ou sucre rendu par quelque procédé égal en qualité à la Cassonade brune, et inférieure à la Cassonade jaune ou brune terrée.....                 | "            | 1 90 |
| Tout autre sucre inférieur en qualité à la Cassonade brune                                                                                                       | "            | 1 68 |

4. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27e jour de Juin dernier, savoir :—

|                                                                                  |              |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|------|
| Café vert.....                                                                   | Par lb.      | 0 03 |
| do rôti ou moulu.....                                                            | "            | 0 04 |
| Chicorée ou toute autre racine ou végétal employé comme café, brute ou vert..... | "            | 0 03 |
| Chicorée, séchée au four, rôtie ou moulue.....                                   | "            | 0 04 |
| Savon commun.....                                                                | Par 100 lbs. | 1 00 |
| Amidon.....                                                                      | "            | 2 50 |

5. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplacement des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27e jour de Juin dernier, savoir :—

Huiles, savoir :

|                                                              |          |      |
|--------------------------------------------------------------|----------|------|
| De Charbon et Kérosene, distillée, purifiée et raffinée..... | Par gal. | 0 10 |
| Naphte.....                                                  | "        | 0 15 |
| Benzine.....                                                 | "        | 0 15 |
| Pétrole raffinée.....                                        | "        | 0 15 |

6. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement, en remplace-

ment des droits dont ils sont actuellement frappés—telle modification de droits devant dater du 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :

Tabac :—Fabriqué, savoir :—

|                                                     |         |        |
|-----------------------------------------------------|---------|--------|
| Cavendish .....                                     | Par lb. | 0 15   |
| Tabac frisé ( <i>common cut</i> ) .....             | “       | 0 7½   |
| Tabac frisé ( <i>fine cut</i> ) .....               | “       | 0 20   |
| Tabac blanc (Canadien) en torquettes .....          | “       | 0 4    |
| Tabac à priser, et en poudre, sec .....             | “       | 0 15   |
| Tabac à priser, humide, humecté ou assaisonné ..... | “       | 0 10   |
| Cigares :—Valeur n'excédant pas \$10 par M. ....    | Par M.  | \$3 00 |
| Excédant \$10 et de pas plus de \$20 .....          | “       | 4 00   |
| Do \$20 do \$40 .....                               | “       | 5 00   |
| Do \$40 par M. ....                                 | “       | 6 00   |

7. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront soumis aux droits spécifiques de Douane indiqués en regard de chacun d'eux respectivement—ces droits devant entrer en force lors de la passation de l'Acte à cet effet, savoir :—

|                                                             |           |      |
|-------------------------------------------------------------|-----------|------|
| Beurre .....                                                | Par lb.   | 0 04 |
| Fromage .....                                               | “         | 0 03 |
| Saindoux et Suif .....                                      | “         | 0 01 |
| Poisson salé ou fumé .....                                  | “         | 0 01 |
| Farine de Blé et de Seigle .....                            | Par Brl.  | 0 50 |
| Fleur et Farine de toutes les autres espèces de grain ..... | “ 100lbs. | 0 25 |
| Grain de toute espèce, excepté le blé .....                 | “ Minot.  | 0 10 |
| Viandes fraîches, salées ou fumées .....                    | “ lb.     | 0 01 |

8. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants seront, sur leur valeur, soumis à un droit de Douane de 25 pour cent (25 pour cent *ad valorem*) en remplacement des droits dont ils sont maintenant frappés—telle modification de droits devant dater du dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :—

Cannelle, Macis et Muscade.

Epices, y compris le Gingembre, Piment et Poivre moulu.

Médicines et Préparations Médicinales Brevetées, non spécifiées ailleurs.

Essences et Parfums, non spécifiés ailleurs.

9. Qu'il est expédient de décréter que les articles suivants et tous autres articles qui ne sont pas ci-dessus frappés d'un droit spécifique ou *ad valorem*, ou qui ne tombent pas dans le tableau des exemptions ci-dessous énumérées, seront, sur leur valeur, soumis à un droit de Douane de 15 pour cent (15 pour cent *ad valorem*) en remplacement des droits dont ils sont maintenant frappés—telle modification de droits devant dater du dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier, savoir :

Cuir ouvrés, y compris bottes et souliers, harnais et sellerie,

Hardes faites à la main ou au moyen de machines à coudre,

Cirage,

Tables de Bagatelle et Tables de Billard, et leurs accessoires, non spécifiées ailleurs,

Balais et Brosses, de toutes sortes,

Articles d'ébénisterie ou meubles,

Chandelles de suif, et bougies de suif, cire ou autres matériaux,

Tapis, et tapis de foyer,

Carrosses,

Fournitures de carrosserie et de sellerie,

Chandeliers, girandoles, appareils à gaz,

Porcelaine, faïence et poterie,

Cidre,

Pendules,

Bouchons de liège,

Cotons, coton filé et retors, fil de coton,

Fruits secs et noix,

Drogues, non autrement spécifiées,

Nouveautés, savoir :—

Articles brodés en or, argent et autres métaux, bracelets, milerets, etc., fabriqués de crin, plumes et fleurs, éventails et écrans, articles de modes de toutes sortes, ornements en bronze, albâtre, terra-cotta, ou composition, étoffes dorées ou argentées, fil et autres articles brodés en or, ou pour broderie, dentelle de fil et entre-deux, pupitres et boîtes de fantaisie, et autres objets de fantaisie.

Journaux étrangers expédiés par autre voie que la poste,

Pièces de feu d'artifice,

Vins de gingembre, d'orange, de citron, groseille, fraise, framboise, sureau et gadelle,

Poudre à tirer,

Fusils, carabines, et armes à feu de toutes sortes,

Verrerie, plaquée et argentée, teinte, peinte ou colorée,

Chapeaux, casquettes et chapeaux de femme,

Peluche pour chapeaux,

Bonneterie,

Encres de toutes sortes, excepté celle d'imprimerie,

Quincaillerie, savoir :—

Coutellerie, polie, de toutes sortes,

Ferblanc, vernis et plané, articles de métal anglais,

Pelles, bèches, haches, hoes, rateaux, fourches, outils tranchants, faux et manches de faux,

Fiches, clous, braquettes, pointes et brindilles,

Poêles et tous autres articles en fer fondu,

Autres articles de quincaillerie,

Planches, et bois scié de toute nature, excepté le noyer, l'acajou, le châtaignier, le bois de rose et le cerisier,

Cuir, savoir :

Peaux de mouton, veau, chèvre et chamois, préparées, vernies, ou émaillées,

Toile,

Locomotives et Chars de Chemins de Fer,

Macaroni et vermicelle,

Articles en marbre ou imitation de marbre autrement qu'en plaques brutes ou blocs.

“ Caoutchouc et gutta-percha,

“ Fourrures ou dans lesquels la fourrure domine,

“ Crin ou poil de chèvre de Turquie,

“ Papier-maché,

“ Herbes, osier, feuilles de palmier, paille, fanon de baleine ou saule, excepté les articles tressés mentionnés ailleurs,

“ Os, écailles, cornes, perles, ivoire,

“ Or, argent, électro-plaqués, argentine, albata, argent d'Allemagne et articles plaqués et galvanisés de toutes sortes,

“ Cuir jaune ou rouge,

“ Cuir ou imitation de cuir,

“ Bois non énumérés ailleurs,

“ Cachemire,

Instruments de musique, y compris les boîtes et horloges à musique,

Moutarde,

Ochre moulue ou calcinée,

Toiles cirées,

Huiles rectifiées, décantées, soutirées, clarifiées ou filtrées, non autrement énumérées,

Opium,

Colis, contenant des marchandises frappées de droits spécifiques seulement ; s'ils contiennent des marchandises frappées de droits *ad valorem*, leur valeur devra être ajoutée à celle des marchandises pour la fixation du droit,

Peintures et couleurs,

Papier,

Papiers peints,

Parasols et parapluies,

Plâtre de Paris et ciment hydraulique, moulu et calciné,

- Cartes à jouer,  
 Conserves au vinaigre et sauces,  
 Viandes, volailles, poissons, végétaux, marinés,  
 Affiches, pamphlets, etc., imprimés en taille douce ou lithographiés,  
 Presses portatives à imprimer,  
 Châles,  
 Soies, satins et velours,  
 Broderies en soie, laine, coton, et articles brodés au tambour,  
 Cordons de soie et de soie et de poil de chèvre d'Angora, non ailleurs énumérés,  
 Epices, comprenant le gingembre, piment, et le poivre, non moulus,  
 Papeterie,  
 Menus articles,  
 Pipes à fumer,  
 Bimbeloterie.  
 Vernis, autre que le brillant ou noir,  
 Lainages,  
 Papier pour l'impression des livres, des cartes géographiques et des journaux,  
 Gravures et étampes,  
 Lames métalliques recouvertes pour crinoline,  
 Bijouterie et montres,  
 Cartes et cartes marines et atlas, non ailleurs énumérées,  
 Voiles, toutes faites,  
 Esprit de térébenthine,  
 10. Qu'il est expédient de décréter que le et après le dit 27<sup>e</sup> jour de Juin dernier,  
 les articles suivants soient admis en franchise, savoir :—  
 Ancres,  
 Cuivres jaune en barres, en baguettes ou en feuilles,  
 Fil de cuivre rouge ou jaune, et tissus de cuivre rouge ou jaune,  
 Cuivre en barres, en baguettes, en boulons ou en feuilles,  
 Tubes et tuyaux, de cuivre rouge ou jaune et de fer, passés à la filière,  
 Fer :—  
   Tôle du *Canada* et ferblanc,  
   Galvanisé et en feuilles,  
   Fil de fer, en baguettes pour clous et chevilles, rond ou plat,  
   En barres, en baguettes ou en cercles,  
   En cercles, ou bandages pour roues de locomotives,  
   Tôle à chaudière,  
   Tôle laminée,  
 Plomb en feuilles,  
 Litharge,  
 Châssis, manivelles, essieux de locomotives et machines, essieux de Chars et de locomotives, tiges de piston, tiges de tiroir, glissières, tourillons d'essieux et bielles,  
 Racines médicinales,  
 Phosphore,  
 Cordons de soie pour chapeaux, bottes et souliers,  
 Arbres et manivelles ébauchés de bateaux-à-vapeur et de moulins,  
 Acier, battu ou coulé, en barres, en baguettes ou feuilles circulaires ou oblongues;  
 Articles de fantaisie tressés en paille, en paille d'*Italie* et en herbe.  
 Etain granulé ou en barres,  
 Zinc ou spelter, en feuilles,  
 Acides de toute sorte, excepté l'acide acétique et le vinaigre.  
 Alun,  
 Préparations anatomiques,  
 Antimoine,  
 Collections d'antiquités,  
 Vêtements de sujets anglais domiciliés en *Canada*, et décédés à l'étranger,  
 Argol,  
 Articles pour le service public de la Province,

Articles importés par le Gouverneur-Général et pour son usage,  
 Acticles pour l'usage des Consuls Etrangers quand ces derniers sont sujets ou citoyens  
 du pays qu'ils représentent et non engagés dans le commerce,

Alcalis, perlasse, potasse et soude,

Ecorce, baies, noix, végétaux, bois et drogues servant principalement à teindre,

Barille ou soude brute,

Tan,

Toile à voile pour ceintures et tuyaux élastiques,

Poudres à blanchir,

Tissus pour tamis,

Borax,

Outils et instruments de relieurs,

Livres—imprimés, publications périodiques et pamphlets, n'étant point des réim-  
 pressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ni  
 des livres de comptes en blanc, ou d'exemples, ni des cahiers à écrire ou de dessin,  
 livres d'école et autres livres imprimés dans la Province,

Feutre pour chaussures,

Soies et poils de porc de tout genre,

Millet à balais,

Bustes, statues et statuettes de marbre, bronze ou albâtre, peintures et dessins comme  
 œuvres d'art, échantillons de sculpture, cabinets de monnaies, médailles, pierres  
 précieuses et toutes collections d'antiquités,

Pierre à meules et à aiguiser, ouvrées ou non,

Biscuit et pain de la *Grande-Bretagne* et des Provinces de l'*A. B. du N.*

Pâte de Cocoa do do.

Câble de fer,

do de chanvre et d'herbe,

Caoutchouc et gutta-percha, non ouvrés,

Carosses de voyageurs et voitures employées au transport des marchandises, les col-  
 porteurs et troupes de cirques exceptés,

Ciment marin ou hydraulique, non moulu,

Les articles suivants lorsqu'importés par les Officiers des Troupes de Sa Majesté en  
*Canada* et pour leur usage, savoir :

Cigares, - - - - - pour l'ordinaire des Officiers,

Vaisselle d'argent ou plaquée, do

Porcelaine, do

Verrerie, do

Linge de table, do

Spiritueux, do

Vins, do

Bière, do

Tables de Billard et de Bagatelle lorsque importées directement par les Régiments  
 servant en *Canada* et pour leur usage,

Habillements civils et militaires, importés par les Officiers de l'Armée servant en  
*Canada.*

Café, Sucre et Thé lorsque importés directement pour les troupes de Sa Majesté servant  
 en *Canada*, ou pris de l'entrepôt pour elles, sous les restrictions et règlements  
 qui pourront être établis par le Ministre des Finances,

Cloches d'Eglise,

Angenterie servant à la communion,

Charbon et Coke,

Vêtements et armes pour les tribus Sauvages,

do do pour l'Armée et les Forces Militaires dans la Province,

Provisions pour le commissariat et l'artillerie,

Liège, ou écorce de l'arbre à liège,

Déchêts de coton et de filasse,

Coton de laine,

Coton à mèche,

Tissus de coton et de laine pour souliers de caoutchouc,

Crème de tartre cristallisé,

- Diamants et pierres précieuses non montés.  
 Dons de hardes pour être distribuées gratuitement par des sociétés charitables,  
 Tuiles à drainage pour les fins de l'agriculture,  
 Dessins comme œuvres d'art,  
 Terre, argile et sable,  
 Œufs,  
 Papiers à émeri, à verre, et papier sablé,  
 Instruments aratoires quand ils sont importés spécialement pour l'encouragement de  
 l'agriculture,  
 Formes de chapeaux de feutre et feutre pour chapeaux,  
 Fibre du Mexique ou Tampico, blanche et noire ou autres fibres végétales pour les  
 manufactures,  
 Bois de chauffage,  
 Brique réfractaire et argile,  
 Poisson frais, pour la consommation journalière,  
 Filets et seines de pêche, hameçons, ligne et fil à rets,  
 Lin, chanvre et étoupe non préparées,  
 Fourrures et peaux, pelleteries ou queues, non préparées,  
 Pierres précieuses et médailles,  
 Chauderets et peaux pour les batteurs d'or,  
 Feuilles d'or et d'argent.  
 Gravier,  
 Graisse et graillons,  
 Gypse ou plâtre de *Paris*, ni moulu ni calciné,  
 Cheveux, crin de chèvre du Thibet, de cheval, de porc ou de chèvre d'Angora,  
 non ouvré,  
 Foin,  
 Peaux et cornes,  
 Houblon,  
 Indigo,  
 Vieux câble et étoupe,  
 Kryolite,  
 Fil de lin (machines) pour bottes et souliers,  
 Locomotives, chars à voyageurs, à bagage et à fret parcourant toute ligne de chemin  
 de fer qui traverse la frontière tant que les locomotives et chars Canadiens seront  
 admis en franchise sous des circonstances analogues dans les *Etats-Unis*,  
 Herbe de manille, foin de mer et mousses pour les tapissiers,  
 Engrais,  
 Cartes géographiques et marines, importées non comme marchandises, mais comme  
 effets mobiliers appartenant aux personnes arrivant en *Canada* avec l'intention de  
 s'y établir,  
 Marbre en bloc ou en plaques brutes et non spécialement mis en œuvre,  
 Médicaments pour les hôpitaux,  
 Chevaux, bestiaux, voitures et harnais de ménageries,  
 Provisions pour l'armée ou la marine,  
 Modèles,  
 Instruments de musique pour les corps de musique militaires,  
 Nitre ou salpêtre,  
 Ochres et oxides métalliques moulus ou non moulus, lavés ou non lavés, secs—non  
 calcinés,  
 Tourteaux de lin,  
 Huiles de cacao, résine de pin, huile de palme dans leur état naturel et n'ayant pas  
 subi l'action du feu,  
 Minerais de toutes sortes,  
 Branches d'osier ou de saule, préparées pour l'usage des vanniers,  
 Instruments et appareils de physique, et sphères, lorsque spécialement importés pour  
 l'usage des Collèges et des Sociétés Littéraires et Scientifiques.  
 Fer, Plomb et cuivre en saumon,  
 Terre à pipe,  
 Brai et goudron,



Encre à imprimer et presses à imprimer, excepté les presses à bras portatives à imprimer,

- Prunelle,
  - Guenilles,
  - Plomb rouge et blanc de céruse, sec,
  - Résine et colophane,
  - Riz,
  - Sel ammoniac, sel de soude, cendre de soude, soude caustique et silice de soude.
  - Sel,
  - Cuivre en boulons,
  - Graines pour les fins de l'agriculture, de l'horticulture, ou de la fabrication seulement,
  - Vêtements et autres effets personnels et instruments d'agriculture (n'étant pas des marchandises) pour l'usage immédiat des personnes venant s'établir en cette Province.
  - Poulies de navire.
  - Lampes d'habitation,
  - Etamine,
  - Toile à voile ou canevas, Nos. 1 jusqu'à 6,
  - Compas,
  - Caps-de-Mouton,
  - Faux Sabords,
  - Tampons de Pont,
  - Anneaux de fer,
  - Roues de Poulies,
  - Lampes à Signaux,
  - Margouillots,
  - Echantillons d'Histoire Naturelle, de Minéralogie ou de Botanique,
  - Ardoise,
  - Pierre brute, et pierre à lithographie,
  - Planches stéréotypes, pour les fins d'imprimerie seulement,
  - Planches électrotypes, do do
  - Soufre en pierre ou en poudre,
  - Chardon à carder,
  - Etain et zinc ou *spelter* en saumons ou en gueuses,
  - Arbres, plants et arbustes, bulbes et racines,
  - Gournables,
  - Tabac, non fabriqué,
  - Térébenthine, autre que l'esprit de térébenthine,
  - Métal à caractères typographiques, en saumons ou en gueuses,
  - Vernis luisant et noir, pour les constructeurs de navires,
  - Végétaux,
  - Placage,
  - Soie tissée ou torse et coton tissé ou tors pour tissus élastiques et fil pour recouvrir les lames métalliques à crinoline,
  - Blé,
  - Blanc d'Espagne.
  - Bois de toute espèce, non ouvré,
  - Laine,
  - Blanc de zinc,
  - Monnaies et lingots.
  - Mécanismes de toute espèce pour moulins et manufactures.
11. Qu'il est expédient de pourvoir à ce que les articles suivants soient sujets à un droit de Douane de dix pour cent sur leur valeur, au lieu des droits auxquels ils sont maintenant assujétis, le dit changement de droit devant entrer en vigueur le, depuis et après le dit 27<sup>e</sup> jour de Juin maintenant dernier, savoir :—
- Cuir à semelles, cuir à empeignes.
12. Qu'il est expédient de décréter que l'importation des articles qui suivent sera prohibée sous peine d'une amende de deux cents piastres et de la confiscation des colis les contenant :
- Livres, Dessins, Peintures et Gravures d'un caractère immoral ou indécent ;
  - Monnaie affaiblie ou contrefaite.

13. Qu'il est expédient de décréter que l'importation des articles ci-dessous mentionnés, du crû et de la provenance d'aucune des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, seront admis en cette Province francs de droits, à compter de la passation de l'Acte à cet égard, savoir :

Grains, farine et céréales de toutes sortes,  
 Animaux de toutes espèces,  
 Viandes fraîches, fumées et salées,  
 Graines de semence et végétaux,  
 Fruits verts et secs,  
 Poissons de toutes sortes,  
 Produits du poisson et de tous autres animaux vivant dans l'eau,  
 Volailles,  
 Beurre, fromage,  
 Saindoux, suif,

*Memo* : Additions proposées à la Liste des articles Francs de Droits :—

Les couleurs et articles suivants, seulement quand ils sont importés par des fabricants de papier à tapisser et par des peintres en couleur, pour les fins manufacturières uniquement, c'est à savoir :—

Laques en pulpe, écarlates, et cramoisies,  
 Bleu d'outre-mer et de Chine,  
 Terre d'ombre brute,  
 Bleu foncé,  
 Vert de Paris et vert permanent,  
 Blanc satin, et blanc fin lavé,  
 Bichromate de potasse,  
 Sucre de plomb,  
 Gomme anglaise,  
 Ruban de fil ou de coton employé dans la fabrication des crinolines,  
 Boucles ou agrafes de cuivre et de fer-blanc, coulisses et paillettes pour do.,  
 Rotin pour les chaises,  
 Gasoline,  
 Cordons de soie et fil de lin employés dans les machines,  
 Nitrate de soude,  
 Huiles de baleine, dans leur état naturel, et nullement préparées, rectifiées, clarifiées, ou décantées.  
 Planches et bois scié, savoir : acajou, bois de rose, noyer, chataignier et cerisier,  
 Bois de construction et merrain de toutes sortes, rond, équarri, scié, mais non d'ailleurs fabriqué en tout ou en partie,  
 Plantes, arbustes et arbres,  
 Huiles de poisson,  
 Gypse moulu ou non moulu,  
 Et tous autres articles du crû et de la provenance des dites Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, qui pourront être spécialement exemptés des Droits de Douane par ordre du Gouverneur en Conseil.

14. Qu'il est expédient de décréter que les articles mentionnés dans la résolution précédente, lorsqu'ils seront du crû et de la provenance des *Etats-Unis d'Amérique*, pourront être admis francs de droits dans cette Province sur proclamation lancée par le Gouverneur en Conseil après que des arrangements satisfaisants auront été conclus avec les *Etats-Unis* au sujet de l'importation d'articles de la même nature du *Canada* en ce pays.

#### DROIT D'EXPORTATION.

15. Qu'il est expédient d'imposer sur les billots de sciage et les paquets de bardeau exportés du *Canada*, excepté lorsqu'ils sont directement exportés aux Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*. :—

|                                                     |        |
|-----------------------------------------------------|--------|
| Sur chaque mille pieds, mesure de planche, Pin..... | \$1 00 |
| do do do do Epinette.....                           | 0 50   |

#### PORTS FRANCS.

16. Qu'il est expédient d'abroger l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 20, intitulé : " Acte concernant les Ports Francs d'Entrée," et de prescrire que les droits prélevés dans les lieux actuellement compris dans ces Ports Francs seront les mêmes que ceux prélevés dans les autres parties de cette Province, et que les marchandises qui auront été importées dans

ces Ports Francs avant l'abrogation du dit Acte seront considérées, si elles en sortent pour être dirigées sur toute autre partié de la Province, comme si elles avaient été importées d'un lieu situé en dehors de la Province; et nonobstant tout ce que contenu au contraire dans le dit Acte, il sera loisible au Gouverneur en Conseil de lancer sa proclamation déclarant fermés les dits Ports Libres depuis et après le quinzième jour de septembre prochain.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution et les suivantes jusqu'à la sixième, inclusivement, ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix: que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et la dite question a été résolue affirmativement.

La huitième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix: que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et la dite question a été résolue affirmativement.

La dixième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la question ayant été proposée: que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

M. *Magill* a proposé en amendement, secondé par M. *Gibbs*, que tous les mots après "que," jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les mots suivants: "la dixième Résolution en tant qu'elle exempte de droits les Machines de Factoreries de toutes sortes, soit renvoyée de nouveau à un Comité Général avec instruction de placer ces Machines dans la Liste des Articles payant un droit de 15 pour cent."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

Messieurs,

|                            |                              |                       |                     |
|----------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|
| <i>Ault,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Magill,</i>        | <i>Shanly,</i>      |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Gibbs,</i>                | <i>McMontes,</i>      | <i>Stirton,</i>     |
| <i>Chambers,</i>           | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Munro,</i>         | <i>Street,</i>      |
| <i>Cowan,</i>              | <i>Lojoie,</i>               | <i>O'Halloran,</i>    | <i>Thompson et</i>  |
| <i>Currier,</i>            | <i>Macdonald (Cormo'l),</i>  | <i>Ross (Dundas),</i> | <i>Willson.—22.</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> |                       |                     |

## CONTRE :

Messieurs

|                              |                                 |                              |                                |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>De Niverville,</i>           | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dickson,</i>                 | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dufresne (Iberville),</i>    | <i>McDougall,</i>            | <i>Ross (Prince-Edouard),</i>  |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>McIntyre,</i>             | <i>Rymal,</i>                  |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McKellar,</i>             | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                    | <i>Morris,</i>               | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gaucher,</i>                 | <i>Oliver,</i>               | <i>Smith (Durham Est),</i>     |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Pâquet,</i>               | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Geoffron,</i>                | <i>Parker,</i>               | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Caron,</i>                | <i>Harwood,</i>                 | <i>Perrault,</i>             | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Holton,</i>                  | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Thébaudeau,</i>             |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Houle,</i>                   | <i>Pope,</i>                 | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Huot,</i>                    | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wallbridge (Has's N.),</i>  |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Pouppore,</i>             | <i>Webb,</i>                   |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Knight,</i>                  | <i>Powell,</i>               | <i>Wells,</i>                  |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Laframboise,</i>             | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co. d'Ot'ta) et</i> |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>                | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (Forté E.)—72.</i>   |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix,

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

La onzième Résolution et les suivantes jusqu'à la seizième inclusivement ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Galt* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes relatifs aux Droits de Douane et modifier le Tarif des Droits payables en vertu de ces Actes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Un Message du Conseil Législatif par *John Fenning's Taylor*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie :

M. L'ORATEUR.—Le Conseil Législatif prie cette Chambre de lui communiquer les témoignages, preuves et documents sur lesquels est basé le Bill intitulé : "Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*," ainsi, que toutes les pétitions et autres documents contre le dit Bill pour que le tout soit communiqué au Comité Permanent des Ordres Permanents et des Bills Privés du Conseil Législatif.

Et ensuite il s'est retiré.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte pour annexer une partie du Township de *Broughton* à la Paroisse de *St. Frédéric*, dans le Comté de *Beauce*."

Bill intitulé : "Acte pour diviser le Township de *Wawanosh* en deux Municipalités " séparées."

Bill intitulé : "Acte pour amender la Loi de la Procédure et de la Preuve dans les affaires de la Couronne et les affaires Criminelles dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte relatif aux Procureurs en Loi."

Bill intitulé : "Acte pour faciliter le moyen de rendre Jugement dans les Cours du Banc de la Reine et Supérieure pour le *Bas-Canada*,"

Bill intitulé : "Acte pour exonérer les Membres du Gouvernement Exécutif et autres, pour avoir inévitablement enfreint les dispositions de l'Acte d'Audition en maintenant en service actif une force de Milice considérable sur la Frontière en 1865 et 1866."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte relatif à l'Audition des causes dans la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte relatif à l'Audition des causes dans la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 19—Après "Cour," insérez comme partie de la clause suivante : "Le Conseil pourra donner sa décision soit pendant la séance, ou après, et"

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants du dit Conseil, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : "Acte pour soumettre l'Eglise Méthodiste Wesléyenne et sa propriété " située sur le côté sud de *Queen Street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du *Model Deed* " de l'Eglise Méthodiste Wesléyenne en connexion avec la Conférence Anglaise, afin de les " mieux administrer et pour les transporter à certains Syndics, en vertu du dit *Model Deed*,"

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender le Chapitre cent vingt huit des Statuts

“ Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : “ Acte relatif à l’Administration de la Justice dans les territoires non organisés.”

Et ensuite il s’est retiré.

Sur motion de M. *Cameron* (*Ontario Nord*), secondé par M. *Biggar*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : “ Acte pour soumettre l’Eglise Méthodiste *Wesleyenne* et sa propriété située sur le côté sud de *Queen Street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du *Model Deed* de l’Eglise Méthodiste *Wesleyenne* en connexion avec la conférence anglaise, afin de les mieux administrer, et pour les transporter à certains Syndics en vertu du dit *Model Deed*, soit maintenant lu la première fois.”

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte à l’effet d’amender le Chapitre cent-vingt huit des Statuts Refondus du *Haut-Canada* intitulé : “ Acte relatif à l’administration de la Justice dans les territoires non organisés,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les dommages causés par la construction du Canal *Beauharnois*, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : deux mille dollars pour payer les réparations faites aux quais en bas de *Québec*, et mille dollars pour défrayer les dépenses de l’enlèvement des quais situés dans le fleuve *St. Laurent* vis-à-vis *Ste. Anne de la Pêrade*, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la dépense de la construction de phares, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas vingt deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des travaux en rapport avec la descente du bois sur l’*Ottawa* et ses tributaires, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas cinq cent quatre-vingt douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinq cent mille dollars pour parachever les bâtisses du parlement et des départements à *Ottawa*; vingt cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la résidence de Son Excellence le Gouverneur Général à *Ottawa*; cinquante six mille dollars pour parachever la Prison de Réforme à *St. Vincent de Paul*; six mille dollars pour défrayer les dépenses de l’Hopital de Marine à *Québec*, et cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la Prison sur l’*Isle Manitouline*, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—dix mille dollars pour défrayer les dépenses des arbitrages et sentences, et cinq mille dollars pour défrayer les dépenses des arpentages et inspections, pour l’année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas quatre-vingt-quinze mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinquante mille dollars (pris à même le Fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*) pour l’agrandissement de l’Asile des Aliénés à *Toronto*; dix mille dollars (pris à même le Fonds de Bâtisse et du Jury) pour payer la construction de la Prison de *Québec*; cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la construction de la Prison du District de *St. François*; trois mille deux cents dollars pour défrayer les dépenses du Palais de Justice et de la prison aux Isles de la *Magdeleine*; quinze cents dollars pour défrayer les dépenses du Palais de Justice et de la Prison

de *St. Scholastique*; dix huit mille dollars pour payer la Balance due sur l'allocation pour les Palais de Justice de Comté; huit mille dollars (pris à même le Fonds de Bâtisse des Ecoles Normales), pour défrayer les dépenses de l'Hôtel du Gouvernement, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer loyers, assurances, et réparations des édifices publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit:—cinquante mille dollars pour défrayer les dépenses des Chemins de Colonisation du *Haut-Canada*, et cinquante mille dollars pour défrayer les dépenses des Chemins de Colonisation du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour compléter le Chemin Militaire de *Métapédias*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867. Et la Chambre ayant continué de siéger jusque après minuit,

Vendredi, 20 Juillet 1866,

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses du Chemin Militaire *Monck*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu aujourd'hui.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui avait été enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 Juillet 1866.

Trois heures, P. M.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par M. *Pope*,—La Pétition de la Municipalité Locale de *Bury, Canada Est.*

Par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,—La Pétition de *John Benson* et autres, du Township d'*Albion*, la Pétition de la Municipalité du Township de *Chinguacousy*, et la Pétition de *R. W. Lowery* et autres, du Township d'*Albion*, Comté de *Peel*.

Par M. *Wallbridge (Hastings Nord)*,—La Pétition de *A. Carmun* et autres, de la Cité d'*Ottawa*.

Par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition de *C. S. Gzowski* et de *D. J. MacPherson*, de la Cité d'*Ottawa*.

Par M. *Morris*,—La Pétition du Révérend *G. P. Houseman*, Recteur de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été reçues et lues:—

D'*Alfred Haines* et autres, de *Clinton*; d'*Arthur Woodman* et autres, de *Clinton*, et de *M. Hershon* et autres, du Comté de *Perth*; demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons résidents.

De *J. H. Judyson* et autres, du Township de *Clarendon*, Comté de *Pontiac*; demandant de l'aide pour la construction d'un pont sur le ravin *Morrison*.

De *Charles H. Church*, M.D., et autres, du District d'*Ottawa*, et des environs; demandant une enquête sur la conduite de l'Honorable *Aimé Lafontaine*, Juge de la Cour Supérieure dans le dit District.

De l'assemblée des notables de l'Eglise *St. Jean*, dans le Township de *Kingston*; demandant la passation d'un Acte pour permettre la vente des terres des Rectories dans cette Province.

De *Lions Harwich*; demandant le redressement de certains griefs.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quatorzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—du Conseil Municipal du Comté de *Perth*, demandant un Acte pour consolider sa dette; de la Compagnie Canadienne de prêts et de placements (limitée); de l'Institut Canadien-Français de la Cité d'*Ottawa*.

Le Comité recommande aussi la suspension de la Règle quant à la Pétition de *John Elliott*, Maire, et autres, de la Ville de *Brantford*, demandant que le Conseil de Ville de *Brantford* soit autorisé à ériger une Salle d'Exercice Militaire sur un certain lot de terre, bien qu'il n'en ait pas été donné avis, attendu que les intérêts de personne ne peuvent être compromis par la mesure.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Treizième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour amender les Actes relatifs à la Corporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins.

Bill pour autoriser la Compagnie d'Exploitation de la source d'Huile d'*Hartford* à posséder et aliéner certaines terres.

Bill pour établir d'autres dispositions au sujet des biens temporels ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* en cette Province.

Bill pour autoriser l'octroi d'une Patente en faveur de *Henry John Boswell* pour une invention nouvelle et utile.

Bill pour mettre le Cimetière Protestant, à *Hudson*, en la possession du Titulaire et des Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*.

Bill pour autoriser l'octroi d'un brevet d'invention à MM. *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer* pour un système nouveau et amélioré de traiter les minerais.

Bill pour incorporer le Cimetière du Lac de *Cristal*.

Bill pour autoriser *John Auld* à vendre un certain immeuble.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill pour lever les doutes quant à la légalité d'un canon du synode du Diocèse de *Québec*, relatif à la Paroisse et aux Chapelles de *Québec*.

Bill pour déclarer et fixer le sens du contrat constituant le douaire d'*Harriette Marguerite Gage*, et pour confirmer les assurances données par ce contrat.

Bill pour ériger le Comté de *Peel* en deux Comtés séparés pour les fins judiciaires.

Bill pour naturaliser *John Rogers*.

Bill pour diviser la Municipalité de la Baie de *Gaspé Sud* et d'*York* en deux Municipalités séparées.

Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 40, intitulé : " Acte pour confirmer et établir certains chemins dans le Township de *Reach*."

Bill pour corriger certains erreurs dans un Acte translatif de Propriété, consenti par feu *Alexander Dixon* en faveur de *W. M. Westmacott*, en date du 1er Septembre 1854, et pour confirmer la vente de certaines terres en vertu du dit Acte.

Bill pour ériger *St. Bonaventure* en une Municipalité séparée.

Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le Haut-Canada.

Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, relatif aux Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessous.

Quant à ce dernier Bill, le Comité désire attirer l'attention de la Chambre sur l'importance du principe contenu dans la disposition qui amende l'Acte des Pilotes.

Le Bill pour amender l'Acte 29 *Victoria*, Chapitre 57, relatif à l'incorporation de la

Cité de *Québec*, n'a pas été introduit à la suite d'une pétition comme Bill Privé, et conséquemment le Comité ne peut en prendre connaissance.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyés le Bill intitulé : "Acte relatif au code Civil du *Bas-Canada*," ainsi que le rapport des Commissaires et la correspondance s'y rattachant, mis devant cette honorable Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a l'honneur de faire rapport à votre honorable Chambre :

Que le Comité a pris en considération le Bill en question, et l'a adopté avec des amendements.

Votre Comité a de plus pris en considération le Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*, les rapports et la correspondance qui s'y rattachent, et les amendements qui y ont été suggérés par les Commissaires chargés de le préparer, et soumis pour remplacer différentes dispositions qu'ils ont représentées comme loi en force. Quelques uns des amendements ainsi suggérés n'ont pu rencontrer les vues de votre Comité, et ont en conséquence été laissés de côté ; les autres amendements dans lesquels votre Comité a concouru, quelques uns auxquels il a fait subir des changements et d'autres amendements qu'il suggère aux dispositions du dit Code, sont incorporés dans les Résolutions contenues en la cédule ci-annexée, et à laquelle il est renvoyé dans le Bill soumis.

Ordonné, Que M. *Currier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant l'Institut Canadien de la Cité d'*Ottawa*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que la 53e Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour autoriser le Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* à construire une salle d'exercice militaire sur un certain lot de terre.

Ordonné, Que M. *Bown* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* à construire une salle d'exercice militaire sur un certain lot de terre.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Bill pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*.

Bill intitulé : "Acte de Capitalisation des arrérages dus par la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, 1866.

Bill du Conseil Législatif, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*.

L'Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir : le Bill pour incorporer la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile de *Dresden Grand Occidental* ; le Bill pour incorporer la Compagnie Minière de *Roxton* ; le Bill pour amender la Charte de la Compagnie d'Assurances de *Québec* contre le Feu ; le Bill pour incorporer la Compagnie d'Union d'Assurances contre le Feu et d'Assurances Maritimes, océaniques, et de l'intérieur du *Canada*, et le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender de nouveau la Charte de la "Banque du *Haut-Canada*."

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants du Conseil Législatif, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte 26 *Victoria*, Chapitre 59, pour incorporer la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*."



Bill pour amender de nouveau la Charte de la Banque de Québec.

Bill pour amender les Actes relatifs à la Compagnie de Crédit Foncier du Canada.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Bâteaux Remorqueurs entre Montréal et Kingston, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Steamers de la Province, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante cinq mille cinq cent trente six dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la Maison de la Trinité de Québec, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt sept mille sept cent dix neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Vingt cinq mille sept cent soixante et dix dollars pour défrayer les dépenses de la Maison de la Trinité de Montréal ; dix neuf cent quarante neuf dollars pour payer les arrérages de 1865 à 1866, de la dite Maison de la Trinité de Montréal, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses des Phares, sur les Lacs et les Rivières à l'intérieur, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Cent dollars comme allocation à Pierre Brochu pour résider au Lac Métapédiac, sur le Chemin Kempt, et assister les voyageurs ; cent dollars comme allocation à Marcel Brochu pour résider au Petit Lac, sur le Chemin Kempt, et assister les voyageurs ; cent dollars comme allocation à Jonathan Noble pour résider à La Fourche et à assister les voyageurs, et cent dollars à T. Evans pour résider à Assamet-quagan et à assister les voyageurs, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme étant la porportion des dépenses à payer pour l'entretien des Phares sur les Îles St. Paul et Scatterie, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quinze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la construction d'un Phare sur la Pointe Est de l'Île du Prince Édouard, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et défrayer les Dépenses Contingentes du Bureau du Surintendant des Mesureurs de bois, Québec et Montréal, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Street a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre.

M. Street a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité à sa prochaine séance.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie sans que la question d'ajournement ait été mise aux voix.

Sept heures et demie, P. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par l'Honorable M. Carling,—La Pétition de John Noble et autres, des Comtés de Middlesex, Huron et Perth.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend Docteur *Jeffers* et autres, Syndics de l'Eglise Wesléyenne Méthodiste de la Rue *Queen* ; demandant la passation d'un Acte pour les mettre en possession, comme Syndics, de certaines propriétés.

De MM. *John Gartshore* et Fils, et autres, de la Ville de *Dundas*, Comté de *Wentworth*, et de *E. C. Tuttle* et autres, du Comté d'*Ontario* ; demandant que certains changements proposés au Tarif, ne deviennent pas loi.

De MM. *O. L. Richardson* et Fils, et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant des amendements au Bill pour amender l'Acte touchant l'inspection du cuir et des peaux crues.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Bill intitulé : " Acte à l'effet de révoquer l'Acte pour valider certaines cotisations en la Cité de *Toronto* et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un Brevet d'Invention pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la Cour de mise en accusation (*Court of Impeachment*) du *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte concernant les personnes en état d'arrestation, accusées de haute trahison ou de félonie."

Bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à la nomination des Recorders dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour incorporer le Curé de la Paroisse de *Notre-Dame* de *Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte 27 et 28 *Victoria*, Chapitre 71, intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*."

Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre 34 des Statuts Refondus du *Canada*, " relatif aux brevets d'invention."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par M. *Curtwright*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un brevet d'invention pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte " concernant la cour de mise en accusation (*court of impeachment*) du *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte concernant les personnes " en état d'arrestation, accusées de Haute Trahison ou de Félonie, soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par M. *Macdonald* (*Glengarry*),

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham* soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Mackenzie*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le quatrième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Documents mentionnés dans la motion suivante, savoir :—

De M. *Mackenzie*—Réponse à une Adresse demandant les plans et la désignation des terres (s'il y en a) louées ou vendues, ou qu'on est convenu de louer ou vendre à la Compagnie de la *Baie d'Hudson* ou à ses Agents sur la Rive Nord des Lacs *Huron* et *Supérieur*, avec copie des Ordres en Conseil, Correspondance, etc. Le Comité recommande qu'une certaine partie seulement du dit Document soit imprimé sans les Plans.

Le Comité recommande aussi que les Documents suivants soient imprimés, savoir :—

Réponse à une Adresse.—Rapports et autres Documents du Département des Sauvages relativement à la Compagnie de Navigation de la *Grande Rivière* quand elle était sous le contrôle de la Corporation de la Ville de *Brantford*.

Réponse à une Adresse,—Documents relatifs aux Pêcheries du Fleuve et du Golfe *St. Laurent*.

Réponse Supplémentaire,—Au sujet des Pêcheries du Fleuve et du Golfe *St. Laurent*.

Réponse à une Adresse,—Correspondance relative à la Confédération des Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Réponse à une Adresse,—Etats de la Dépense des Forces de Milice et de Police envoyées à la Frontière.

Réponse à une Adresse,—Liste des Nominations faites dans le Service Public de la Province depuis le 1er Mai 1864. (Les Maîtres de Postes qui ne reçoivent qu'une commission ne devant pas être inclus).

Le comité recommande aussi que les Documents suivants soient imprimés seulement comme Documents de la Session, savoir :—

Rapport des Commissaires de l'*Amérique Britannique du Nord* nommés pour s'enquérir sur le commerce des *Indes Occidentales*, du *Mexique* et du *Brazil* (sans les Cartes annexées au rapport).

Réponse à une Adresse,—Relative à des informations sur les Timbres Judiciaires.

Etat Annuel sur les Biens des Jésuites.

Rapport de l'Ecole Industrielle d'*Hamilton*.

Comptes de la Maison de la Trinité de *Québec* et du Fonds des Pilotes Infirmes.

Le Comité recommande en outre de ne point imprimer les Documents suivants :—

Réponse à une Adresse,—Relative aux congés accordés à des Juges du *Bas-Canada*, pendant les trois dernières années, et relative à la tenue des Cours.

Réponse à une Adresse,—Indiquant le nombre de prisonniers incarcérés dans la Prison de *Niagara*, etc., de 1861 à 1865 ; le nombre de ceux qui ont été sous le traitement de Médecins, et le nombre des décès ; contenant aussi la correspondance échangée entre l'Architecte et le Bureau des Inspecteurs des Prisons.

Réponse à une Adresse,—Sur les Limites, Terres de la Couronne, accordées à feu *Thomas Alexander Lambert*, en son vivant de *Bécancour*.

Réponse à une Adresse,—Etat des Terres du Clergé et des Terres de la Couronne non vendues dans les Townships de *Finch*, *Roxborough*, *Cambridge*, *Russell*, *Cumberland* et *Clarence*.

Réponse à une Adresse,—Noms des soumissionnaires pour les réparations à faire au Havre de *Port Dover*, etc.,

Réponse à une Adresse,—Correspondance avec le Département des Travaux Publics au sujet du Chemin de *Hamilton* et *Port Dover*.

Proclamation mettant en vigueur l'Acte intitulé : " Acte concernant la conservation de la Santé Publique."

Pièces du procès de *Domina Regina vs. J. B. Daoust*.

Règles établies par les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*.

Réponse à une Adresse.—Etat de la Population de la Paroisse de *Ste. Angèle*, en Janvier dernier.

Réponse et Réponse Supplémentaire à une Adresse relative à l'érection civile de la Paroisse de *Ste. Angèle*, Comté de *Rouville*.

Réponse à une Adresse au sujet de la plainte portée par *M. L. O. Hétu* contre *M. Adolphe Laflamme*, Conseil de la Reine.

Réponse à une Adresse.—Documents reçus par le Juge des Sessions de la Paix de *Montréal*, concernant le Rapport de *F. W. Torrance*, Ecr., Commissaire Enquêteur dans l'affaire de l'élargissement des prisonniers accusés d'avoir volé les Banques de *St. Alban*.

Réponse à une Adresse.—Rapport de *F. G. Johnson*, Ecr., Commissaire Enquêteur dans l'affaire du Bureau du Greffier de la Couronne et de la Paix pour le District de *Montréal*.

Réponse à une Adresse au sujet de la nomination d'un Député Greffier de la Couronne et de la Paix pour le District de *Montréal*.

Etat des Baptêmes, Mariages et Sépultures pour certains Comtés ;

Etats Municipaux pour le *Bas-Canada*, année 1865.

Etat des Cautionnements enregistrés du 8 Août 1865 au 8 Juin 1866.

Le Comité recommande aussi que le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour le *Bas-Canada* pour 1865 soit imprimé format ordinaire et tiré au nombre ordinaire d'exemplaires.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif communiquant à leurs Honneurs les Témoignages, Preuves et Documents sur lesquels a été fondé le Bill passé par cette Chambre, intitulé : "Acte pour autoriser *William John Bickell* à "construire un pont sur la Rivière *St. Charles*," ainsi que toutes les Pétitions et autres Documents contre le dit Bill.

*Ordonné*, Que *M. Huot* porte le dit Message au Conseil Législatif.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Pêcheries du *Haut* et du *Bas-Canada* (y compris les primes), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : quatre mille dollars pour défrayer les dépenses de l'Inspection des Chemins de Fer, et six mille cinq cents dollars pour défrayer les Dépenses de l'Inspection des Bateaux à Vapeur, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas onze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour fournir des couvertures aux Sauvages âgés et pauvres du *Haut* et du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Résolu*, Qu'une somme de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de diverses impressions, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des annonces et souscriptions à la *Gazette* du *Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de port de la *Gazette* du *Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau du préposé à l'engagement des matelots, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses imprévues, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer l'Indemnité Seigneuriale aux Townships.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quarante deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer à *William Head* la remise de l'amende et des frais encourus

par suite de son défaut de comparaître comme témoin en la Cour du Banc de la Reine, Montréal, en 1865, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer des désinfectants, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la Police secrète, pour l'année expirant le 30 Juin 1867. Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la première séance de cette Chambre, Mardi prochain.

M. *Morris* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander à la Chambre que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité à sa première séance, Mardi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

### Lundi, 23 Juillet 1866.

M. l'Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie le Certificat suivant :—

Province du *Canada*, } Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Élection,  
SAVOIR : } en date du vingtième jour de Juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Shérif du Comté d'*Oxford* (*Andrew Ross*, Ecuier), Officier-Rapporteur *ex-officio* pour la Division Nord du Comté d'*Oxford*, pour l'élection d'un Membre pour représenter la dite Division dans l'Assemblée Législative de cette Province, dans le présent Parlement, en remplacement de *Hope F. Mackenzie*, Ecuier, qui, depuis son élection comme Représentant de la dite Division Nord du Comté d'*Oxford*, est décédé, *Thomas Oliver*, Ecuier, a été rapporté comme étant dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du Writ d'Élection, en date du quatorzième jour de Juillet courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

*Ottawa*, 21 Juillet 1866.

ÉDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A. W. B. *Lindsay*, Jr., Ecuier,  
Greffier de l'Assemblée Législative, *Ottawa*.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—  
Par l'Honorable M. *Carling*,—La Pétition de *George L. King* et *Edwin Wright*, tous deux du Village de *Bothwell*, Comté de *Kent*.

Par M. *Denis*,—La Pétition de *C. S. Rodier* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Magill*,—La Pétition de l'Honorable *Isaac Buchanan*, de la Cité d'*Hamilton*, tant en son nom qu'au nom des héritiers respectifs de *Peter Buchanan* et *Robert William Harris*, tous deux décédés.

Par l'Honorable M. *Cameron (Peel)*,—La Pétition des Compagnies d'Assurance Anglo-Américaine, Provinciale, et de l'Ouest, du *Canada*.

Par M. *Currier*,—La Pétition de *William Mosgrove* et autres, Membres de la Corporation de la Cité d'*Ottawa*, et autres.

Par M. *Poupore*,—La Pétition d'*Alexander Wilson*, senior, et autres, du Township d'*Onslow*.

Par M. *Dunkin*,—La Pétition de *Thomas L. Wilson* de la Cité d'*Ottawa*.

Par l'Honorable M. *Rose*,—La Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*.

Par M. *Cameron* (*Ontario Nord*),—La Pétition de *J. M. Lawder* et autres, et la Pétition de *Daniel Brooke* junr. les deux de la Ville de *Brantford*.

Par M. *Gaudet*,—La Pétition de la Municipalité du Village de *Victoriaville*.

Ordonné, Que la Pétition de *Thomas L. Wilson*, de la Cité d'*Ottawa*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue.

Et la dite Pétition, demandant que la Chambre souscrive à un certain nombre d'exemplaires d'un ouvrage intitulé : *Life and Time of Lord Palmerston*, a été reçue et lue.

Ordonné, Que la Pétition de *Thomas L. Wilson*, de la Cité d'*Ottawa*, soit renvoyée au Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Ordonné, Que la Pétition de *C. S. Rodier* et autres, de la Cité de *Montréal*, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue et lue.

Et la dite Pétition, demandant un Acte pour les incorporer sous le nom de "Caisse d'Épargnes de la section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Montréal*," a été reçue et lue.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Municipalité Locale de *Bury, Canada Est* ; demandant que les arrérages de l'intérêt qui lui sont dus en vertu de l'Acte Seigneurial de 1859, lui soient payés.

De *John Benson* et autres et de *R. W. Lowery* et autres, et les deux du Township d'*Albion*, et de la Municipalité de *Chinguacoury*, Comté de *Peel* ; demandant que l'Acte passé dans la 20<sup>e</sup> *Victoria*, Chapitre 156, incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto* et *Owen Sound* soit remis en vigueur.

De *A. Carman* et autres, de la Cité d'*Ottawa* ; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte incorporant le Séminaire de *Belleville*, et de changer son nom en celui de Collège *Albert*.

De MM. *C. J. Gzowski* et *D. L. Macpherson*, de la Cité d'*Ottawa* ; demandant la passation d'un Acte autorisant l'émission de Lettres-Patentes en leur faveur pour une certaine invention pour des améliorations dans la manière de traiter certains minerais et d'obtenir par ce moyen des métaux et d'autres produits.

Du Révérend *G. V. Houseman*, Recteur de *Québec* ; demandant que le Bill pour lever des doutes quant à la légalité du Canon du Synode du Diocèse de *Québec*, relatif à la Paroisse et aux Chapelles de *Québec*, ne devienne pas loi.

De *John Noble* et autres, des Comtés de *Middlesex, Huron* et *Perth* ; demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons résidents.

L'Honorable M. *Cameron* (*Peel*), du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le quatorzième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre :—

Bill pour incorporer l'Association de la Salle *St. Patrice* de *Montréal*.

Bill pour amender l'Acte incorporant la Cité de *Trois-Rivières*.

Le Comité a aussi examiné le Bill pour ériger le Township de *Clifton* en deux Municipalités séparées, et il trouve que le préambule n'en est point prouvé, attendu qu'il y a trop de divergence d'opinion dans la localité pour justifier le Comité de recommander l'adoption de la mesure.

L'honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le sixième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour prolonger le délai fixé pour terminer les travaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord et des Terres et de la Navigation du *St. Maurice*.

Bill pour autoriser la construction d'un Chemin à Rails Plats ou d'un Chemin de Fer conduisant du Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, à quelque endroit sur la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer à l'Ouest de *Toronto*.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour incorporer la Compagnie du Pont International, et il est convenu de le rapporter sans amendements.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 18 Juillet 1866, demandant copie de toute Correspondance et de tous Contrats depuis le 1er Mai 1864 au sujet du changement dans le personnel des Propriétaires de l'Asile des Aliénés à *Beauport* et du soutien des Aliénés du dit Asile. (*Documents de la Session, No. 44.*)

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour autoriser et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*, et les Actes qui l'amendent, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie d'Imprimerie du *Globe*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par l'Honorable M. *Rose*, le Bill a été amendé en y ajoutant la clause suivante : " Les droits de corporation par le présent conférés seront, en tout temps à l'avenir, assujétis à toutes lois générales qui pourront être plus tard décrétées relativement aux Compagnies incorporées."

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean* du diocèse de *Kingston*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean*, dans le diocèse Catholique Romain de *Kingston*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer et rendre valide le Testament de feu *George Desbarats*, fait dans le *Haut-Canada* ; sur le Bill pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London* ; sur le Bill pour autoriser la Corporation de *St. Vincent* à construire un havre et à imposer des droits et pour d'autres fins ; sur le Bill pour amender la Charte de la Société d'École

Anglo-Canadienne de *Montréal* ; sur le Bill pour l'érection d'une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Beauharnois*, sous le nom de "*St. Etienne de Beauharnois*;" sur le Bill pour ériger le Township de *Wicham* en deux Municipalités séparées; sur le Bill pour incorporer la Ville de *Bothwell* et en définir les limites; sur le Bill pour autoriser la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company* à posséder et aliéner certaines terres; sur le Bill pour autoriser la Compagnie d'Exploitation de la source d'huile de *New-York* et du *Canada* à posséder et aliéner certaines terres; et sur le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné chacun des dits Bills et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Nouvelle Compagnie de Passage du Pont de *St. Hyacinthe*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Irvine* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer une Banque sous les nom et raison de la Banque du Comté de *Simcoe*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Irvine* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour légaliser un certain arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron* et la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du *Canada*, étant lu.

L'Honorable M. *Rose* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Alley*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *Street* a proposé pour amendement, secondé par M. *McGiverin*, que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "cette Chambre se formera en Comité de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                                |                                 |                              |                                 |
|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Haultain,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Rymal,</i>                   |
| <i>Bowman,</i>                 | <i>Holton,</i>                  | <i>McGiverin,</i>            | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bown,</i>                   | <i>Houde,</i>                   | <i>McKellar,</i>             | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Burwell,</i>                | <i>Houland,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Carling,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>              |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Laframboise,</i>             | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Dorton (Drum. et Art.),</i> | <i>Lajoie,</i>                  | <i>Parker,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>    | <i>Perrault,</i>             | <i>White,</i>                   |
| <i>Dunlein,</i>                | <i>Macfarlane,</i>              | <i>Powell,</i>               | <i>Willson et</i>               |
| <i>Gagnon,</i>                 | <i>Mackenzie,</i>               | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-43</i> |
| <i>Geoffrion,</i>              | <i>Magill,</i>                  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |                                 |

## CONTRE :

## Messieurs

|                      |                        |                 |                    |
|----------------------|------------------------|-----------------|--------------------|
| <i>Alley,</i>        | <i>Currier,</i>        | <i>Jackson,</i> | <i>Robitaille,</i> |
| <i>Archambeault,</i> | <i>DeBoucherville,</i> | <i>Knight,</i>  | <i>Rose,</i>       |



|                              |                             |                              |                            |
|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>De Niverville,</i>       | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>      |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Fortier,</i>             | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaucher,</i>             | <i>Morrison,</i>             | <i>Tremblay,</i>           |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Gaudet,</i>              | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Walsh,</i>              |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Webb et</i>             |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>             | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wood.—47.</i>           |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Irvine,</i>              | <i>Poupore,</i>              |                            |

Ainsi, la question a été résolue négativement.

Alors, la question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                             |                              |                            |
|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Alley,</i>                | <i>Currier,</i>             | <i>Jackson,</i>              | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>     | <i>Knight,</i>               | <i>Rose,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>De Niverville,</i>       | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>      |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dickson,</i>             | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Fortier,</i>             | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaucher,</i>             | <i>Morrison,</i>             | <i>Tremblay,</i>           |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Gaudet,</i>              | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Walsh,</i>              |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Webb et</i>             |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>             | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wood.—47.</i>           |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Irvine,</i>              | <i>Poupore,</i>              |                            |

## CONTRE :

## Messieurs

|                               |                                  |                              |                                 |
|-------------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Haultain,</i>                 | <i>McConkey,</i>             | <i>Rymal,</i>                   |
| <i>Bowman,</i>                | <i>Holton,</i>                   | <i>McGiverin,</i>            | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bown,</i>                  | <i>Houde,</i>                    | <i>McKellar,</i>             | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Burwell,</i>               | <i>Howland,</i>                  | <i>McMonies,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Carling,</i>               | <i>Jones (L' ds N. et Gren.)</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Thibaudeau,</i>              |
| <i>Cowan,</i>                 | <i>Laframboise,</i>              | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>                   | <i>Parker,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>     | <i>Perrault,</i>             | <i>White,</i>                   |
| <i>Dunkin,</i>                | <i>Macfarlane,</i>               | <i>Powell,</i>               | <i>Willson et</i>               |
| <i>Gagnon,</i>                | <i>Mackenzie,</i>                | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a) 43</i> |
| <i>Geoffrion,</i>             | <i>Magill,</i>                   | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |                                 |

Ainsi, la question a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte pour autoriser la fusion de la Société d'Epargnes des Comtés de l'Ouest avec la Société d'Epargnes et de Prêts de *Huron* et *Erie*."

Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Ornières et du Pont de *Bothwell*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Ville de *St. Ours*."  
Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*), secondé par l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*),

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet de révoquer l'Acte pour valider certaines cotisations en la Cité de *Toronto* et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la loi relative à la nomination des Recorders dans le *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public, et à exempter les Contribuables Catholiques Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ross* (*Prince-Edouard*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ross* (*Prince-Edouard*) a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus, comme suit :

Page 1, ligne 23.—Après " susdit," insérez : " pourvu toujours que tout Catholique Romain qui se prévaut du privilège de l'exemption des taxes relatives au dit Cimetière ne puisse voter sur l'acceptation ou le rejet du dit Règlement autorisé par le présent Acte, lorsque le dit Règlement sera soumis aux contribuables de la dite ville."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill, et les amendements, soient lus la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'octroi de Lettres Patentes à *Arthur Rankin* pour l'Invention d'une sorte de combustible inconnu jusqu'à présent et dont il a acquis la connaissance moyennant une somme par lui payée à l'Inventeur, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ross* (*Prince-Edouard*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* à prendre conjointement un Brevêt d'Invention pour différents Machines et Inventions mentionnées dans le Bill, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Perreault* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Village de *New Edinburgh*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à la vente des Terres des Rectoreries en cette Province, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait plusieurs amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. Cartwright a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de Woodstock, en connexion avec l'Eglise d'Ecosse, à vendre certains lots de terre situés dans la dite Ville, et qu'ils possèdent à titre de fidéicommiss pour la dite Congrégation," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Scoble a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour transporter certains Terrains aux Recteur et Syndics de l'Eglise St. James de Toronto," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Jones (Leeds Nord et Grenville) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour légaliser le Règlement No. 7 affectant une certaine somme d'argent pour la construction de Chemins de Gravier et de Havres dans le Comté de Bruce, et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. McKellar a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre forme en Comité sur le Bill pour conférer au Collège d'Ottawa les droits et pouvoirs d'une Université, étant lu.

Et cette question ayant été mise aux voix : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Geoffrion a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie d'exploitation de la source d'Huile d'Hartford à posséder et aliéner certaines terres, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Dufresne (Montcalm) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Biens Temporels Eclésiastiques, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Walsh a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de la Longue Pointe, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour fixer les Limites et régler les Titres dans certains rangs du Township de *Grenville*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre un bloc de terre dans *Ottawa* pour le bénéfice de son fils mineur, le légataire, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre à *Joseph Robinson Bawden* de se faire examiner par la Société en Loi du *Haut-Canada*, pour être admis à pratiquer comme Procureur et Solliciteur, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer la Banque de *London*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour soumettre l'Eglise Méthodiste Wesléyenne et sa Propriété située sur le côté Sud de *Queen Street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du "Model Deed" de l'Eglise Méthodiste Wesléyenne, en connexion avec la conférence Anglaise, afin de les mieux administrer, et pour les transporter à certains Syndics en vertu du dit "Model Deed," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant l'Institut Canadien de la Cité d'*Ottawa*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Conseil-de-Ville de *Brantford* à construire une Salle d'Exercice Militaire sur un certain lot de terre, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Le Bill pour amender le Chapitre vingt-six des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à certains cours d'eau, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Loi relative aux débiteurs de la Couronne dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender la Loi du *Haut-Canada* concernant les débiteurs de la Couronne."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender le Chapitre soixante et dix des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, intitulé : "Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins, et de certains autres travaux," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte de Procédure en Loi Commune du *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la section neuf du Chapitre six des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatif aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 24 Juillet 1866.

Trois heures, P. M.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Denis*,—La Pétition de *William Marshall* et autres, du District de *Beauhar-*  
*nois*.

Par M. *Cartwright*,—La Pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Napanee*.

Par M. *Webb*,—La Pétition de *P. Maher*, Maire, et autres, de *St. George* de *Wind-*  
*son*, Comté de *Richmond*.

Par M. *Walsh*,—La Pétition de la Municipalité du Township de *Walsingham*.

Par l'Honorable M. *Alleyne*,—La Pétition de la Chambre de Commerce de *Québec*.

Par M. *McKellar*,—La Pétition de la Société d'Agriculture du Comté de *Kent*.

Par M. *Parker*,—La Pétition de l'Université du Collège *Victoria*.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quinzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—Du Révérend Docteur *Jeffers* et autres, Syndics de l'Eglise Wesleyenne Méthodiste de la Rue *Queen* ; d'*A. Carman* et autres, demandant la passation d'un Acte pour incorporer le Séminaire de *Belleville*, et pour changer le nom de cette institution en celui de Collège *Albert*, avec les pouvoirs universitaires.

La Pétition de *C. S. Rodier* et autres, demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Caisse d'Epargnes de la Section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de "*Montréal*," n'est pas de nature à exiger d'Avis.

Quant à la Pétition de *C. S. Gzowski* et *D. L. Macpherson*, demandant un Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en leur faveur pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter certains minerais et d'en obtenir des métaux et autres produits, n'en a pas été donné Avis, mais le Comité recommande la suspension de la règle, attendu que les Pétitionnaires ont fait l'acquisition de l'invention de *William*

*Henderson*, l'inventeur, et de ses associés à *Glasgow* en *Ecosse*, qui n'ont point encore pris de Patentes, et attendu aussi que les intérêts de personne ne seraient compromis par la mesure.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quinzième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*, et y a fait des amendements qu'il soumet à la considération de votre Honorable Chambre.

L'honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité auquel ont été renvoyés le Bill intitulé : " Acte relatif au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*," ainsi que ce Code avec les rapports et la correspondance s'y rattachant, mis devant cette Chambre par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill pour rendre valides certains Actes de Notaires décédés et qu'il y avait fait un amendement.

Ordonné, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie Canadienne de Prêts et de Placements, incorporée en vertu de l'Acte Impérial des Compagnies de 1862, 25 et 26 *Victoria*, Chapitre 89, à vendre et aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédés par elle dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Denis* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Caisse d'Epargnes de la Section St. Joseph de la Société de Tempérance de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour capitaliser la dette d'intérêt et pour prolonger le délai fixé pour le paiement de la dette du Comté de *Perth*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Ordonné, Que l'Ordre de cette Chambre de Vendredi le 13 Juillet courant, renvoyant le Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Amélioration de la Rivière *Napanee*" au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit rescindé.

Ordonné, Que le dit Bill soit renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et soit considéré comme ayant été suffisamment affiché.

Ordonné, Que la 53ème Règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l'Honorable *David Lewis Macpherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter certains minerais et alliages, et d'en obtenir des métaux et autres produits.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l'Honorable *David Lewis Macpherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter certains minerais et alliages, et d'en obtenir des métaux et autres produits.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à des Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 18 Juillet 1866, demandant un Etat indiquant toutes les Soumissions reçues pour la livraison des rations et du bois de chauffage requis pour l'usage des Volontaires envoyés à la Frontière Ouest, à dater du jour qu'ils ont été placés pour la première fois en service actif en 1865 ; aussi, les noms des personnes (s'il en est) qui ont livré des approvisionnements sans qu'il y eût de soumissions demandées pour cela par

annonce publique, les prix auxquels ces rations et le dit bois de chauffage ont été fournis à chaque station respectivement, et les noms des officiers agissant au nom du gouvernement. (*Documents de la Session, No. 20.*)

Réponse Supplémentaire à une Adresse à l'Assemblée Législative, datée 14 Juillet 1866, pour des informations touchant les permis d'absence accordés aux Juges du *Bas-Canada*, et la tenue des Cours. (*Documents de la Session, No. 42.*)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité des Subsidés, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre, à sa prochaine séance, se forme de nouveau en le dit Comité.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la question d'ajournement ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été reçues et lues :—

De *George L. King* et *Edwin Wright*, tous deux du Village de *Boithwell*, Comté de *Kent*; demandant la passation d'un Acte autorisant l'émission de lettres patentes en leur faveur pour l'Invention d'un Tube Moteur pour creuser les puits d'Huile de Pétrole depuis la surface jusqu'au roc.

De l'Honorable *Isaac Buchanan*, de la Cité d'*Hamilton* dans le Comté *Wentworth*, tant en son nom qu'au nom des Héritiers respectifs de *Peter Buchanan* et *Robert William Harris*, tous deux décédés; demandant du délai pour terminer le Chemin de Fer de *Niagara* et de la Rivière *Détroit*, et que les intérêts qu'il représente soient sauvegardés.

Des Compagnies d'Assurance Anglo-Américaines Provinciale et de l'Ouest du *Canada*; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de l'Association des Assureurs des Laes Canadiens.

De *William Mosgrove* et autres, Membres de la Corporation de la Cité d'*Ottawa*, et autres; demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie de l'Aqueduc d'*Ottawa* ne devienne pas loi.

D'*Alexander Wilson*, aîné, et autres, du Township d'*Onslow*; demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir certaines lignes dans le Township d'*Onslow*.

De la Chambre de Commerce de *Montréal*; demandant que le Bill pour étendre l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 33, relatif aux Compagnies d'Assurance contre le Feu non-incorporées dans les limites de cette Province aux Compagnies d'Assurances Maritimes non-incorporées dans les limites de cette Province, et pour amender autrement le dit Acte, ne devienne pas loi.

De *J. M. Iauder* et autres, de la Ville de *Brantford*; demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser *David Brooke, Jr.*, de la dite Ville, à pratiquer comme Avocat dans les Cours de Comtés de Sa Majesté, et dans toutes les cours de Juridiction concurrente dans le *Haut-Canada*.

De *Daniel Brooke, Jr.*, de la Ville de *Brantford*; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Avocat dans les Cours de Comté de Sa Majesté et dans toutes les cours de juridiction concurrente dans le *Haut-Canada*.

De la Municipalité du Village de *Victoriaville*; demandant que le Bill pour incorporer la Ville de *Victoriaville* ne devienne pas loi.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trentre-six mille huit cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Pour défrayer le salaire de l'Adjudant-Général de la Milice, trois mille dollars; pour défrayer le salaire du Député Adjudant-Général de la Milice, *Bas-Canada*, deux mille deux cent quarante dollars; pour défrayer le salaire du Député Adjudant-Général de la Milice, *Haut-Canada*, deux mille deux cent quarante dollars; pour défrayer le salaire de deux Assistants Adjudants-Généraux, *Haut-Canada*, trois mille deux cents dollars; pour défrayer le salaire de deux Assistants

Adjudants-Généraux, *Bas-Canada*, trois mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de deux Députés Assistants Adjudants-Généraux, *Haut-Canada*, deux mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire de deux Députés Assistants Adjudants-Généraux, *Bas-Canada*, deux mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire des Surintendants des Ecoles Militaires, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de l'Inspecteur Militaire, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de l'Aide-de-Camp Provincial, mille huit cent quarante dollars ; pour défrayer le salaire du Commis Principal et Comptable, deux mille dollars ; pour défrayer le salaire du Commis Senior, mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire du Surintendant des magasins, mille quatre cents dollars ; pour défrayer les salaires de trois Commis à mille deux cents dollars chacun, trois mille six cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, mille cent dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, neuf cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, huit cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, six cent soixante dollars ; pour défrayer le salaire de deux Commis à six cents dollars chacun, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire des Messagers, cinq cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Messager, quatre cents dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses Contingentes pour Papeterie, Impressions, inspection et réparation d'Armes, transport de toutes les Munitions du Gouvernement et toutes autres dépenses imprévues de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme compensation pour accidents ou blessures aux exercices, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de cartouches à balles et à poudre, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Ecoles Militaires, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—deux Gardes-Magasins à six cents dollars et sept Gardes-Magasins à trois cents dollars chaque, trois mille trois cents dollars ; pour payer le loyer des Arsenaux et Bâtisses Publiques, soin des Armes, paiement des Sergents-Majors des Batteries de Campagne, Gardiens et Garde-Magasins, y compris le combustible et l'éclairage des différentes Bâtisses, quarante-six mille sept cents dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-un dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'Habillement et Equipement de la Force de la Milice et les Capotes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les salaires de seize Majors de Brigade, les allocations pour chevaux et dépenses de voyage, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Corps de Volontaires effectifs en vertu de la section 16 de l'Acte concernant les Corps de Milice Volontaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Salles d'Exercice, Arsenaux, etc, Cibles, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le montant dû au Gouvernement Impérial pour munitions, etc, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer le loyer d'un Bureau pour le Major de Brigade *Macpherson* à *Montréal*, depuis Novembre 1862 jusqu'au 31 Décembre 1864, à deux cents dollars par année, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les arrrages du Loyer d'une Salle d'Exercice dus au Capitaine *McMaster*, à *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.



14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses des bâtisses pour des Magasins d'Armes et Munitions Militaires, *London, Toronto et Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme compensation aux Pensionnaires au lieu de terres, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre milles trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour Service de la Milice en Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que Jeudi prochain cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, a continué à prendre en considération la Résolution ajournée jeudi le 5 de Juillet courant et rapportée du Comité des Subsidés, laquelle a été lue de nouveau comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Salaires et Dépenses Contingentes du Conseil Législatif, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Et cette question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, elle a été résolue affirmativement.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les dommages causés par la construction du Canal *Beauharnois*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : deux mille dollars pour payer les réparations faites aux quais en bas de *Québec*, et mille dollars pour défrayer les dépenses de l'enlèvement des quais situés dans le fleuve *St. Laurent vis-à-vis Ste. Anne de la Pêrade*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la dépense de la construction de phares, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des travaux en rapport avec la descente du bois sur l'*Ottawa* et ses tributaires, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cent quatre-vingt douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinq cent mille dollars pour parachever les bâtisses du parlement et des départements à *Ottawa* ; vingt-cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la résidence de Son Excellence le Gouverneur Général à *Ottawa* ; cinquante-six mille dollars pour parachever la Prison de Réforme à *St. Vincent de Paul* ; six mille dollars pour défrayer les dépenses de l'Hôpital de Marine à *Québec*, et cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la Prison sur l'*Isle Manitouline*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—dix mille dollars pour défrayer les dépenses des arbitrages et sentences, et cinq mille dollars pour défrayer les dépenses des arpentages et inspections, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quinze mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : cinquante mille dollars (pris

à même le Fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*) pour l'agrandissement de l'Asile des Aliénés à *Toronto*; dix mille dollars (pris à même le Fonds de Bâtisse et du Jury) pour payer la construction de la Prison de *Québec*; cinq mille dollars pour défrayer les dépenses de la construction de la Prison du District de *St. François*; trois mille deux cents dollars pour défrayer les dépenses du Palais de Justice et de la prison aux Isles de la *Magdeleine*; quinze cents dollars pour défrayer les dépenses du Palais de Justice et de la Prison de *St. Scholastique*; dix-huit mille dollars pour payer la Balance due sur l'allocation pour les Palais de Justice de Comté; huit mille dollars (pris à même le Fonds de Bâtisse des Ecoles Normales), pour défrayer les dépenses de l'Hôtel du Gouvernement, *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les loyers, assurances, et réparations des édifices publics, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit:—cinquante mille dollars pour défrayer les dépenses des Chemins de Colonisation du *Haut-Canada*, et cinquante mille dollars pour défrayer les dépenses des Chemins de Colonisation du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour compléter le Chemin Militaire de *Métapédia*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Chemin Militaire *Monck*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Et la seconde Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix: Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le premier item de la dite Résolution (\$2,000, réparations des quais au-dessous de *Québec*), la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La seconde Résolution a été alors adoptée.

La troisième Résolution ayant lue une seconde fois, a été adoptée.

La quatrième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix: Que cette Chambre concourt avec le dit Comité dans la dite Résolution,

L'Honorable M. *Holton* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Thibaudeau*, que la somme de \$22,500 soit réduite à celle de \$12,500 destinée à acheter d'un Membre de cette Chambre certaines glissoires sur la Rivière *Noire*.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

POUR:

Messieurs

|                            |                             |                    |                              |
|----------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>             | <i>Gagnon,</i>              | <i>Mackenzie,</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Haultain,</i>            | <i>Mc Giverin,</i> | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Brown,</i>              | <i>Holton,</i>              | <i>McKellar,</i>   | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Houde,</i>               | <i>O'Halloran,</i> | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Caron,</i>              | <i>Joly,</i>                | <i>Oliver,</i>     | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Coupal,</i>             | <i>Laframboise,</i>         | <i>Pâquet,</i>     | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Lajoie,</i>              | <i>Parker,</i>     | <i>Wells et</i>              |
| <i>Fortier,</i>            | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Perrault,</i>   | <i>Wright (York E.).—32.</i> |

CONTRE:

Messieurs

|                      |                             |                                 |                          |
|----------------------|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| <i>Archambeault,</i> | <i>Denis,</i>               | <i>Irvine,</i>                  | <i>Powell,</i>           |
| <i>Ault,</i>         | <i>De Niverville,</i>       | <i>Jones (Ld's N. et Gren.)</i> | <i>Rankin,</i>           |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>Dickson,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Raymond,</i>          |
| <i>Bell,</i>         | <i>Duckett,</i>             | <i>Knight,</i>                  | <i>Robitaille,</i>       |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>    | <i>Ross (Champlain),</i> |

|                              |                              |                      |                                 |
|------------------------------|------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macfarlane,</i>   | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>     | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>McDougall,</i>    | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gaucher,</i>              | <i>McGee,</i>        | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>McIntyre,</i>     | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>McMonies,</i>     | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Morris,</i>       | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Higginson,</i>            | <i>Morrison,</i>     | <i>Willson et</i>               |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Howland,</i>              | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-59</i> |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Huot,</i>                 | <i>Pope,</i>         |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Et cette Question principale ayant été mis aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                                 |                                 |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Denis,</i>                | <i>Irvine,</i>                  | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Ault,</i>                 | <i>De Niverville,</i>        | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dickson,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Knight,</i>                  | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i>    | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macfarlane,</i>              | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>                | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>McDougall,</i>               | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gaucher,</i>              | <i>McGee,</i>                   | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>McIntyre,</i>                | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>McMonies,</i>                | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Morris,</i>                  | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Connellier,</i>           | <i>Higginson,</i>            | <i>Morrison,</i>                | <i>Willson et</i>               |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Howland,</i>              | <i>Pinsonneault,</i>            | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-59</i> |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Huot,</i>                 | <i>Pope,</i>                    |                                 |

## CONTRE :

## Messieurs

|                            |                             |                    |                              |
|----------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>             | <i>Gagnon,</i>              | <i>Mackenzie,</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Haultain,</i>            | <i>McGiverin,</i>  | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Brown,</i>              | <i>Holton,</i>              | <i>McKellar,</i>   | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Houde,</i>               | <i>O'Halloran,</i> | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Caron,</i>              | <i>Joly,</i>                | <i>Oliver,</i>     | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Coupal,</i>             | <i>Laframboise,</i>         | <i>Pâquet,</i>     | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Lajoie,</i>              | <i>Parker,</i>     | <i>Wells et</i>              |
| <i>Fortier,</i>            | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Perrault,</i>   | <i>Wright (York E.)-32.</i>  |

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

La cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans le 1er item de la dite Résolution (\$500,000 pour compléter les Edifices Parlementaires et Départementaux à Ottawa),

M. Perrault a proposé pour amendement, secondé par M. Lajoie, que l'item de \$500,000 pour les constructions d'Ottawa, soit réduit à \$300,000, cette Chambre étant d'opinion que \$2,500,000 ayant déjà été dépensées par le Canada seul pour les Constructions Parlementaires et Départementales, toute dépense additionnelle pour les compléter soit faite au moyen des revenus des futures Provinces Confédérées.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mercredi, 25 Juillet 1866.

Et l'amendement ayant été de nouveau mis aux voix,

M. *Mackenzie* a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par M. *Haultain*, que les mots " l'item \$500,000 pour les constructions d'*Ottawa*, soit réduit à "\$300,000, cette Chambre étant d'opinion que \$2,500,000 ayant déjà été dépensées par le " *Canada* seul pour les Constructions Parlementaires et Départementales, toute dépense " additionnelle pour les compléter soit faite au moyen des revenus des futures Provinces " Confédérées, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " il n'est pas " désirable ni nécessaire de dépenser une si forte somme d'argent sur les Edifices Publiques " et que le montant soit réduit à \$400,000."

Et l'amendement au dit amendement proposé ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                               |                              |                      |                              |
|-------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------------|
| <i>Bowman,</i>                | <i>Gaudet,</i>               | <i>Magill,</i>       | <i>Pouliot,</i>              |
| <i>Brown,</i>                 | <i>Haultain,</i>             | <i>McGiverin,</i>    | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i>     | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Houde,</i>                | <i>O'Halloran,</i>   | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Cowan,</i>                 | <i>Laframboise,</i>          | <i>Oliver,</i>       | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pâquet,</i>       | <i>Thibaudeau,</i>           |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Parker,</i>       | <i>Tremblay,</i>             |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Perrault,</i>     | <i>Wells et</i>              |
| <i>Fortier,</i>               | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Wright (York E.)—37.</i>  |
| <i>Gagnon,</i>                |                              |                      |                              |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                                 |                                |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cockburn,</i>             | <i>Harwood,</i>                 | <i>Powell,</i>                 |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cornellier,</i>           | <i>Higginson,</i>               | <i>Rankin,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Currier,</i>              | <i>Howland,</i>                 | <i>Raymond,</i>                |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Huot,</i>                    | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Denis,</i>                | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Ross (Dundas),</i>          |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dickson,</i>              | <i>McConkey,</i>                | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Duckett,</i>              | <i>McDougall,</i>               | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McGee,</i>                   | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dunkin,</i>               | <i>McMonies,</i>                | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Carling,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Morris,</i>                  | <i>Webb,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Galt,</i>                 | <i>Popc,</i>                    | <i>Wilson et</i>               |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Gaucher,</i>              | <i>Poupore,</i>                 | <i>Wright (Co.d' Ott'a)—54</i> |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Gibbs,</i>                |                                 |                                |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et l'amendement à la Question principale ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et le dit amendement a été rejeté.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, savoir : que cette Chambre concourt avec le Comité dans le 1er item de la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans le 3e item de la dite Résolution (destiné à l'achèvement de la Prison de Reforme de *St. Vincent de Paul*), la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la cinquième Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La sixième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise séparément aux voix sur les premiers six items, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La septième Résolution a été adoptée.

Les autres Résolutions ayant été lues une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le dit Comité dans les dites Résolutions, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

M. Street, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Bateaux Remorqueurs entre *Montréal* et *Kings-ton*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Steamers de la Province, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante cinq mille cinq cent trente six dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt sept mille sept cent dix neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Vingt cinq mille sept cent soixante et dix dollars pour défrayer les dépenses de la Maison de la Trinité de *Montréal* ; dix neuf cent quarante neuf dollars pour payer les arrérages de 1865 à 1866, de la dite Maison de la Trinité de *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les dépenses des Phares sur les Lacs et les Rivières à l'intérieur, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit :—Cent dollars comme allocation à *Pierre Brochu* pour résider au Lac *Métapédia*, sur le Chemin *Kempt*, et assister les voyageurs ; cent dollars comme allocation à *Marcel Brochu* pour résider au *Petit Lac*, sur le Chemin *Kempt*, et assister les voyageurs ; cent dollars comme allocation à *Jonathan Noble* pour résider à *La Fourche* et assister les voyageurs, et cent dollars à *T. Evans* pour résider à *Assametsquagan* et assister les voyageurs, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté comme étant la proportion des dépenses à payer pour l'entretien des Phares sur les Iles *St. Paul* et *Scatterie*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quinze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la construction d'un Phare sur la Pointe Est de l'Île du *Prince Edouard*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les Salaires et défrayer les Dépenses Contingentes du Bureau du Surintendant des Mesureurs de bois, *Québec* et *Montréal*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les autres Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. Morris, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Pêcheries du *Haut* et du *Bas-Canada* (y compris les primes), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : quatre mille dollars pour défrayer les dépenses de l'Inspection des Chemins de Fer, et six mille cinq cents dollars pour défrayer les Dépenses de l'Inspection des Bateaux à Vapeur, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas onze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour fournir des couvertures aux Sauvages âgés et pauvres du *Haut* et du *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de diverses impressions, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des annonces et souscriptions à la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais de port de la *Gazette du Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas douze cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau du préposé à l'engagement des matelots, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses imprévues, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer l'Indemnité Seigneuriale aux Townships.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quarante deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer à *William Head* la remise de l'amende et des frais encourus par suite de son défaut de comparaître comme témoin en la Cour du Banc de la Reine, *Montréal*, en 1865, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer des désinfectants, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la Police secrète, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution ayant été lu une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les seconde, troisième et quatrième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les sixième, septième et huitième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les dixième et onzième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La douzième et dernière Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

L'Honorable M. *Holton* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, que les mots "cent mille dollars" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "cinquante mille dollars."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :

Messieurs

|                                |                     |                   |                    |
|--------------------------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| <i>Abbott,</i>                 | <i>Fortier,</i>     | <i>Mackenzie,</i> | <i>Parker,</i>     |
| <i>Brown,</i>                  | <i>Gagnon,</i>      | <i>Magill,</i>    | <i>Perreault,</i>  |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Haultain,</i>    | <i>McGiverin,</i> | <i>Pouliot,</i>    |
| <i>Coupal,</i>                 | <i>Holton,</i>      | <i>McKellar,</i>  | <i>Rymal,</i>      |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Houde,</i>       | <i>Oliver,</i>    | <i>Thibault et</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Laframboise,</i> | <i>Pâquet,</i>    | <i>Wells.—26.</i>  |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Lajoie,</i>      |                   |                    |

## CONTRE :

Messieurs

|                             |                              |                                 |                                 |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <i>Ault,</i>                | <i>Cowan,</i>                | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Poupore,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                | <i>Courrier,</i>             | <i>Harwood,</i>                 | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Higginson,</i>               | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Denis,</i>                | <i>Huot,</i>                    | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>De Niverville,</i>        | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dickson,</i>              | <i>Macfarlane,</i>              | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Duckett,</i>              | <i>McDougall,</i>               | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McGee,</i>                   | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunkin,</i>               | <i>McMonies,</i>                | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Morris,</i>                  | <i>Walsk,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Galt,</i>                 | <i>Pinsonneau,</i>              | <i>Willson et</i>               |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>Fope,</i>                    | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-50</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Gaudet,</i>               |                                 |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Voies et Moyens.

## (EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en Conseil pourra, à sa discrétion, permettre la fabrication de tels articles qu'il jugera de temps à autre à propos de spécifier, et dans la production desquels des spiritueux ou autres articles soumis à des droits de douane ou d'accise sont employés par des personnes autorisées à cet effet, et sous les règlements qui seront prescrits par le Gouverneur en Conseil; et que ces articles ainsi fabriqués seront, s'ils sont sortis de l'entrepôt pour être consommés dans les limites de la Province, sujets à des droits d'accise équivalant aux droits de douane auxquels ils auraient été soumis s'ils eussent été importés des Marchés Anglais ou de l'Étranger en cette Province pour y être consommés; et que pour chaque semblable licence ou renouvellement d'icelle, il sera payé un droit de \$50; telle licence pouvant être renouvelée annuellement le trentième jour de Juin.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de décréter qu'en fixant la valeur des articles importés en *Canada* (sauf les cas auxquels il est autrement pourvu), sur lesquels des droits imposés doivent être prélevés, la valeur réelle de ces articles à bord du bâtiment, au dernier endroit d'où ils auront été expédiés en *Canada*, sera réputée la valeur imposable; et que telle valeur sera constatée en ajoutant à la valeur de ces articles, au lieu de leur crû, provenance ou fabrication, les frais de transport, expédition et transbordement, ainsi que toutes les dépenses encourues depuis le lieu du crû, de la provenance ou fabrication, soit par terre soit par eau, jusqu'au bâtiment dans lequel ils sont expédiés au *Canada*, ou jusqu'à la frontière du *Canada* si l'importation s'en fait par terre, la valeur du sac, poche, boîte, baril, ou enveloppe de tout genre dans lesquelles ces articles sont contenus, la commission au taux ordinaire, n'étant jamais moindre que 2½ pour cent, le courtage et tout droit d'exportation, ainsi que tous frais et dépenses payés ou encourus pour la mise à bord du bâtiment de tels articles, et tous autres frais prescrits par la loi. Pourvu que dans le cas d'articles entreposés, de l'étranger, passant par les *Etats-Unis*, les frais et dépenses seront seulement ceux qui auront été encourus jusqu'au dernier port d'où les dits articles auront été expédiés aux *Etats-Unis*. Et dans le cas d'articles achetés dans les *Etats-Unis* et n'étant pas du crû, provenance ou fabrication des dits *Etats-Unis*, la valeur imposable sera la juste valeur vénale de ces articles sur les marchés des *Etats-Unis* où ils auront été achetés.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

M. *Robitaille* a aussi informé la Chambre qu'il lui avait été enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité Jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

---

Mercredi, 25 Juillet 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Thibaudeau*,—La Pétition de la Chambre d'Economie de *Québec*.

Par M. *Street*,—La Pétition des Marguilliers et autres, de l'Eglise *St. Thomas, Belleville*.

Par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,—La Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Marshall* et autres, du District de *Beauharnois*; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Napanee*; demandant la passation d'un Acte pour empêcher que l'on jette du bran de scie dans la Rivière *Napanee*.

De *P. Maher*, Maire, et autres, de *St. George de Windsor*, Comté de *Richmond*; demandant l'abrogation de la Section 2 de l'Acte 29 *Victoria*, Chapitre 50, et que la Municipalité de *St. George de Windsor* soit de nouveau placée sous l'action du premier paragraphe de la 53e Section du Chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*.

De la Municipalité du Township de *Washington*; demandant que la Péninsule de la *Longue Pointe* soit annexée au dit Township pour les fins Municipales.

De la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant que le Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, incorporant les Pilotes pour le Hâvre de *Québec*, et au-dessous, ne devienne pas loi.

De la Société d'Agriculture du Comté de *Kent*; demandant des amendements à l'Acte d'Agriculture du *Haut-Canada*.

De l'Université du Collège *Victoria*; demandant des amendements à l'Acte de Médecine du *Haut-Canada*.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Seizième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux à la Pétition d'*Alexander Wilson*, aîné, et autres, demandant la passation d'un Acte pour confirmer et établir certaines lignes dans le Township d'*Onslow*; et quant à la Pétition de *Daniel Brooke*, jeune.

Le Comité recommande aussi la suspension de la Règle quant à la Pétition de *George J. King* et *Edwin Wright*, demandant un Acte à l'effet d'autoriser l'émission de Lettres Patentes pour l'invention d'un tube-moteur en fer pour creuser les puits d'huile de pétrole, bien qu'il n'en ait pas été donné avis, attendu qu'il est convaincu qu'il n'a été pris de patente par personne pour cette invention et que les intérêts de personne ne seront compromis par la mesure dont on demande la passation.

M. *Biggar*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de la construction d'un Canal pour relier les eaux de la Baie de *Quinté* à celles du Lac *Ontario* communément appelé le *Canal Murray*, et aussi pour s'enquérir si des deniers ou des terres sont applicables à cette fin, et aussi quel en serait le montant, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 3.*)

L'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)*, du Comité Spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés et pour agir comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—



Le Comité a pris en considération la Pétition de M. *Alpheus Todd*, Bibliothécaire de votre Honorable Chambre, sollicitant le patronage de la Chambre en faveur d'un ouvrage qu'il est à la veille de publier sur le Gouvernement Parlementaire en Angleterre, sur son origine, son développement et son fonctionnement. Cet ouvrage sera complété en deux volumes, dont le premier est annoncé à *Londres* comme devant être publié en Janvier prochain. Vu la capacité de M. *Todd* et les recherches précieuses qu'il a faites en préparant ce traité, le Comité est persuadé que son ouvrage sera très-utile à tous les hommes d'état et à tous les hommes versés dans la politique de l'Empire Britannique, et il trouve que le *Canada* a lieu de se féliciter de ce que le premier traité pratique qui ait jamais paru sur le Gouvernement Parlementaire soit sorti de la plume d'un écrivain de cette Province, connu depuis si longtemps et si avantageusement comme l'un des Officiers de la Législature Canadienne. En conséquence, le Comité recommande que cinquante exemplaires de cet ouvrage soient achetés pour la Bibliothèque et payés lors de la réception des volumes. Si la demande de M. *Todd* eût été faite après la publication de son livre, le Comité eût en toute probabilité recommandé l'achat d'un plus grand nombre d'exemplaires ; mais dans les circonstances, il a jugé à propos de limiter sa recommandation, quant à présent, au nombre ci-dessus mentionné. Plus tard, s'il est nécessaire, la distribution d'autres exemplaires de l'ouvrage aux Membres de la Législature pourrait être ordonnée.

Le Comité a aussi examiné la nouvelle et plus ample édition de la brochure de M. *J. O. Côté*, intitulée : "Nominations et Elections Politiques au *Canada*, de 1841 à 1865." Considérant ce Manuel comme une compilation très-utile, mais très peu rémunérative pour l'Auteur, à moins qu'il ne reçoive un encouragement libéral de la Législature, le Comité est convenu de recommander l'achat de deux cent cinquante exemplaires de l'ouvrage en question pour être distribués aux Membres des deux Chambres.

Le Comité a aussi examiné la Pétition du Dr. *William Canniff*, l'auteur d'un ouvrage sur les Principes de la Chirurgie, récemment publié dans les *Etats-Unis*, sollicitant l'achat d'exemplaires de son Livre, qu'il a publié à ses propres frais. Le Dr. *Canniff* est une personne native du *Canada*, qui a pour lui une grande expérience acquise à la guerre de la *Crimée* et à la dernière guerre Américaine. Il a aussi occupé la Chaire de Professeur de Chirurgie dans l'une des Ecoles de Médecine de *Toronto* pendant plusieurs années, et le présent ouvrage est la substance des lectures qu'il y a faites en cette capacité. Ce livre est peut-être le premier Traité sur la Science Médicale qui ait été écrit par un natif du *Haut-Canada*. C'est pourquoi le comité recommande l'achat de cinquante exemplaires de l'ouvrage sous forme d'encouragement pour l'auteur, lesquels devront être distribués aux Bibliothèques et aux Ecoles de Médecine dans toute la Province.

Le Comité a examiné soigneusement la Pétition de M. *Notman*, de *Montréal*, demandant à la Législature de vouloir bien souscrire à des exemplaires de son Livre intitulé : *Portraits of British Americans*, qu'il publie maintenant en parties séparées avec des Biographiques de la plume de *Fennings Taylor*, Ecuier. Le comité est heureux d'avoir l'occasion de rendre témoignage à l'élégance du style de cet ouvrage et des notices biographiques intéressantes qu'il contient de plusieurs personnages qui se sont distingués dans différentes carrières de la vie en cette Province et dans les Provinces voisines. Néanmoins, pour d'excellentes raisons, le Comité ne croit pas à propos de recommander que que le patronage de la Chambre soit accordé à un ouvrage où l'on fait les portraits d'hommes d'état contemporains et qui sont encore engagés dans la vie publique. C'est pourquoi le Comité s'est abstenu de recommander la prière de cette Pétition.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Seizième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour autoriser la vente de certaines terres appartenant à la succession de feu l'Honorable *Peter Adamson*.

Bill à l'effet d'amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec*.

Bill à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les communes de *Berthier* et de *l'Île du Pads*.

Bill du Conseil Législatif, pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*.

Bill pour consolider la dette de la Ville de *Stratford*, dans le Comté de *Perth*.

Bill pour incorporer la Compagnie d'amélioration de la Rivière *Napanee*.

Il a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, pour soumettre l'Eglise Méthodiste Wesleyenne et sa propriété située sur le côté Sud de *Queen Street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du *Model Deed* de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en connexion avec la Conférence Anglaise, afin de les mieux administrer, et pour les transporter à certains Syndics en vertu du dit *Model Deed*, et il est convenu de les rapporter sans amendements.

Ordonné, Que M. *Poupore* ait la permission d'introduire un Bill pour établir les lignes limitrophes entre certains rangs dans le Township d'*Onslow*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Jones* (*Leeds Nord et Grenville*), secondé par M. *Ferguson* (*Frontenac*),

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Etat détaillé, indiquant la Dépense se rattachant au Bureau des Examineurs des candidats au Service Civil, encourue par le Pays depuis 1857, le nombre de réunions tenues par ce Bureau, le nombre de candidats qui se sont présentés à l'examen, le nombre de ceux qui ont obtenu des certificats de qualification, le nombre et les noms de ceux qui ont obtenu de l'emploi public, et les émoluments attachés à leurs places, les noms de ceux qui ont été employés au Service Public temporairement ou permanemment, et qui n'ont jamais reçu de certificats de qualification du dit Bureau d'Examineurs, le temps pendant lequel ces personnes ont été employées et les émoluments attachés à leurs places respectives.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Parker*, secondé par M. *Dickson*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Etat approximatif indiquant le montant non payé sur toutes les Ventes de Terres de la Couronne dans chacun des Comtés *Wellington*, *Grey* et *Bruce*, et la valeur probable des Terres de la Couronne non vendues dans les dits Comtés.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Pope*, secondé par M. *Webb*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toutes soumissions, contrats et devis, et de tous autres papiers et documents relatifs à la construction de la Prison de *Sherbrooke*; aussi, copie du rapport de l'Inspecteur de l'ouvrage (s'il en est) sur l'état actuel et la qualité de l'ouvrage.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*), secondé par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*),

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, félicitant Son Excellence sur son élévation à la dignité de Pair du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et exprimant la satisfaction et la reconnaissance de cette Chambre de ce que Sa Très-Gracieuse Majesté a ainsi reconnu les Services de Son Excellence dans son administration fidèle des affaires de cette Province.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial composé de l'Honorable M. Cameron (*Peel*); l'Honorable M. Dorion (*Hochelaga*), M. Walsh, l'Honorable M. Macdonald (*Cornwall*) et M. Street, afin de préparer un projet d'Adresse à Son Excellence conforme à la dite Résolution, et en faire rapport de suite à cette Chambre.

L'honorable M. Cameron (*Peel*), du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport qu'il avait préparé une Adresse en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron Monck de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, Pair d'Irlande, et Baron Monck de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, Pair du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada assemblées en Parlement, prenons la liberté d'approcher de Votre Excellence pour lui exprimer nos plus sincères félicitations à l'occasion de l'élévation de Votre Excellence à la dignité de Pair du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Dans ce gracieux acte de Notre Bien-Aimé Reine, nous voyons avec la plus vive satisfaction et la plus vive reconnaissance que Sa Majesté a su apprécier et reconnaître les services de Votre Excellence dans votre fidèle administration du Gouvernement de cette Province, et nous espérons que, par la Grâce de la Divine Providence, Votre Excellence jouira pendant de nombreuses années de l'honneur qui vient de lui être conféré et dont elle est si digne, et nous prions le ciel qu'il en soit ainsi.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

*Ordonné*, Que les Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province se rendent auprès de Son Excellence pour savoir quand il lui plaira recevoir l'Adresse de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. Cameron (*Peel*), secondé par M. Walsh,

*Résolu*, Que cette Chambre se formera en Comité, Lundi prochain, pour prendre en considération la Résolution suivante proposée :—

Qu'il soit Résolu que les sections 270 et 271 de l'Acte de la Procédure en Loi Commune du Haut-Canada soient abrogées et qu'elles soient remplacées par les suivantes, et que celles-ci soient lues et interprétées comme si elles eussent originellement fait partie du dit Acte, savoir :

“ 270. Sur toute exécution contre la personne, contre des terres ou des effets, le Shérif pourra, en sus de la somme recouvrée par le jugement, prélever le pourcentage et les frais de transport, les frais d'exécution et l'intérêt sur la somme ainsi recouvrée suivant la loi; mais dans le cas où une partie de cette somme seulement sera prélevée en vertu de telle exécution, le Shérif aura droit au pourcentage sur le montant ainsi prélevé seulement, quelle que soit la somme inscrite sur le dos du writ; et dans tous les cas où la dette ou une partie de la dette sera payée après qu'une somme aura été prélevée sur les biens du débiteur pendant que le writ d'exécution reste entre les mains du Shérif pour être exécuté, le Shérif aura droit à son pourcentage comme susdit; pourvu toujours que sur tout jugement ou décret dont il y aura appel, en vertu duquel une exécution sera émise avant que le fiat du juge pour arrêter l'exécution ait été obtenu en conformité de la 17 section du chapitre 13 des Statuts Refondus du Haut-Canada, aucune commission ou pourcentage ne sera permis contre l'appelant, à moins qu'un Juge de la Cour dont est appel ne juge à propos de l'ordonner.

“ 271. Dans tous les cas où des writs d'exécution en vertu du même jugement auraient été émis dans divers comtés où les biens meubles et immeubles du débiteur judiciaire ont été saisis ou annoncés pour être vendus, mais n'ont pas été vendus parce que

“ le paiement aurait eu lieu en vertu d'un writ accordé dans quelque autre comté, et qu'aucune somme d'argent n'aura été de fait prélevée sur telle exécution, le Shérif n'aura pas droit à aucune commission, mais seulement aux frais de transports et honoraires pour les services qu'il aura réellement rendus ; et la Cour d'où le writ aura été émis, ou tout Juge de cette Cour, pourra lui accorder des honoraires raisonnables pour tels services dans les cas où des honoraires spéciaux ne seraient pas accordés pour cela dans aucun tableau de frais.”

Sur motion de M. *Magill*, secondé par M. *Bown*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toutes correspondances, ordres en Conseil et règlements généralement, relatifs au prélèvement et à la perception de péages sur le Canal de la Baie de *Burlington* ; aussi, un état des recettes et dépenses totales sur le dit Canal pendant les dix années dernières.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Pouliot*, secondé par M. *Bourassa*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant que chaque Township ou partie de Township dans le *Bas-Canada*, a droit de recevoir d'après les dispositions de la Loi Seigneuriale ; combien chaque Township ou partie de Township a reçu, et depuis quand ces sommes ont été payées.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Wright* (Comté d'*Ottawa*), secondé par M. *Poupore*,

*Ordonné*, Que l'entrée dans les journaux de cette Chambre du 17 Mars 1865, relative à la Pétition de *P. Allyn* et autres, du District d'*Ottawa*, demandant une enquête sur la conduite et les actes de l'Honorable *Aimé Lafontaine*, Juge de la Cour Supérieure dans et pour le dit District, soit maintenant lu.

Et la dite entrée a été lue en conséquence.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'Asile *St. Patrice* d'*Ottawa*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte des Débentures de la Cité d'*Hamilton*, 1864, en donnant à la Cité de nouveaux pouvoirs pour la vente des terrains pour arrêrages de taxes et pour définir les droits et obligations des acquéreurs des terrains vendus en vertu de cet Acte et pour d'autres fins.”

Bill intitulé : “ Acte pour remettre en vigueur l'Acte vingt-six *Victoria*, Chapitre seize, et prolonger le délai fixé pour l'achèvement du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Société Canadienne des Cultivateurs de la *Vigne*.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du *Rossin House Hotel*.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie des Moulins à Vapeur de *Pierreville*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée de *Massawippi*.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction des Comtés du Sud Est.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender le Chapitre quatre-vingt dix-huit des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte de la présente Session, intitulé : “ Acte pour mettre les habitants du *Bas-Canada* à l'abri des injures agressions commises par des Sujets de Pays Étrangers en paix avec Sa Majesté.”

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la

“ Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d’*Ottawa*,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s’est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer à Passagers de la Cité d’*Ottawa*,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 10—Après “ qui” insérez “ sont ou.”

Page 1, ligne 38—Après “ Municipalités” insérez “ dans le *Haut-Canada*.”

Page 3, ligne 16—Après “ Cité” insérez “ d’*Ottawa*,” et retranchez depuis “ adja-cente” jusqu’à “ sont” dans la 17e ligne, et insérez “ dans le *Haut-Canada*.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Hon-neurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu’après minuit,

*Jeudi, 26 Juillet 1866,*

M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait fait plusieurs amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Walsh* a fait rapport du Bill, en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois.

Sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l’Hono-rable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s’est ajournée.

*Jeudi, 26 Juillet 1866.*

*Trois heures, P. M.*

M. l’Orateur a mis devant la Chambre :—Etat des affaires de la Banque d’Epargne de *Nothumberland* et *Durham*, le 1er Juin 1866. (*Documents de la Session, No. 9.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par l’Honorable M. *Alley*,—La Pétition de *Henry Fry* et autres, de la Cité de *Québec*, résidant maintenant temporairement dans le Village de *Cacouna* ; et la Pétition du Bureau de Commerce de *Québec*.

Par M. *Dufresne* (*Montcalm*),—La Pétition de *Pierre Gadbois* et autres, de la Ville de *Sorel*.

Par M. *Denis*,—La Pétition de *James Goundrey* et autres, du District de *Beauharnois*.

Sur motion de l’Honorable M. *Howland*, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

Résolu, Que cette Chambre, à sa prochaine séance, se formera en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à un Acte pour amender l’Acte du Bureau des Postes.

L’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s’est levé de sa place et a informé M. l’Orateur et la Chambre que Son Excel-

lence le Gouverneur-Général recevra la Chambre avec son Adresse, exprimant à Son Excellence les plus sincères félicitations de cette Chambre à l'occasion de son élévation à la dignité de Pair du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, demain à onze heures et demie de l'avant-midi.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente-six mille huit cent quatre-vingts dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—Pour défrayer le salaire de l'Adjudant-Général de la Milice, trois mille dollars ; pour défrayer le salaire du Député Adjudant-Général de la Milice, *Bas-Canada*, deux mille deux cent quarante dollars ; pour défrayer le salaire du Député Adjudant-Général de la Milice, *Haut-Canada*, deux mille deux cent quarante dollars ; pour défrayer le salaire de deux Assistants Adjudants-Généraux, *Haut-Canada*, trois mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de deux Assistants Adjudants-Généraux, *Bas-Canada*, trois mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de deux Députés Assistants Adjudants-Généraux, *Haut-Canada*, deux mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire de deux Députés Assistants Adjudants-Généraux, *Bas-Canada*, deux mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire des Surintendants des Ecoles Militaires, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de l'Inspecteur Militaire, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire de l'Aide-de-Camp Provincial, mille huit cent quarante dollars ; pour défrayer le salaire du Commis Principal et Comptable, deux mille dollars ; pour défrayer le salaire du Commis Senior, mille quatre cents dollars ; pour défrayer le salaire du Surintendant des magasins, mille quatre cents dollars ; pour défrayer les salaires de trois Commis à mille deux cents dollars chacun, trois mille six cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, mille cent dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, neuf cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, huit cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Commis, six cent soixante dollars ; pour défrayer le salaire de deux Commis à six cents dollars chacun, mille deux cents dollars ; pour défrayer le salaire des Messagers, cinq cents dollars ; pour défrayer le salaire d'un Messager, quatre cents dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses Contingentes pour Papeterie, Impressions, inspection et réparation d'Armes, transport de toutes les Munitions du Gouvernement et toutes autres dépenses imprévues de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme compensation pour accidents ou blessures aux exercices, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de cartouches à balles et à poudre, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Ecoles Militaires, pour l'année expirant le 30 Juin 1867,

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour être distribuée comme suit :—deux Gardes-Magasins à six cents dollars et sept Gardes-Magasins à trois cents dollars chaque, trois mille trois cents dollars ; pour payer le loyer des Arsenaux et Bâtisses Publiques, soin des Armes, paiement des Sergents-Majors des Batteries de Campagne, Gardiens et Garde-Magasins, y compris le combustible et l'éclairage des différentes Bâtisses, quarante-six mille sept cents dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-un dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de l'Habillement et Equipement de la Force de la Milice et les Capotes, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les salaires de seize Majors de Brigade, les allocations pour chevaux et dépenses de voyage, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Corps de Volontaires effectifs en vertu de la section 16 de l'Acte concernant les Corps de Milice Volontaire, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Salles d'Exercice, Arsenaux, etc, Cibles, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quarante cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le montant dû au Gouvernement Impérial pour munitions, etc, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer le loyer d'un Bureau pour le Major de Brigade *Macpherson* à *Montréal*, depuis Novembre 1862 jusqu'au 31 Décembre 1864, à deux cents dollars par année, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les arrrages du Loyer d'une Salle d'Exercice dus au Capitaine *McMaster*, à *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses des bâtisses pour des Magasins d'Armes et Munitions Militaires, *London, Toronto et Kingston*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme compensation aux Pensionnaires au lieu de terres, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre milles trois cents le dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Service de la Milice en Général, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et le premier item et les suivants jusqu'au sixième inclusivement de la première Résolution ayant été lus une seconde fois, et cette question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dits items, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le septième item, et les suivants jusqu'au treizième inclusivement ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Le quatorzième item, et les suivants jusqu'au dix-neuvième inclusivement ayant été lus une seconde fois, et la question ayant été mise aux voix : que la Chambre concourt avec le Comité dans les dits items, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le reste des items de la première Résolution ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

La première Résolution a été alors adoptée.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le dit Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La troisième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La quatrième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les cinquième et sixième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La huitième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Les dixième et onzième Résolutions ayant été lues une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La douzième Résolution et les suivantes jusqu'à la quinzième inclusivement ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La seizième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé de "Acte pour incorporer la Compagnie de Navigation du *St. Laurent*,"

et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour étendre et définir les pouvoirs de la Banque " d'Épargnes connue sous le nom de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 34—Après " Directeur," insérez " Gérant ou honoraire."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes de la Corporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins ; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. (*Cameron Ontario Nord*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour déclarer et fixer le sens du contrat constituant le douaire d'*Harriett Margarett Gage*, et pour confirmer les Assurances données par ce contrat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Perrault* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans la vingt-sixième année du règne de Sa Majesté, Chapitre 59, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie des " Remorqueurs du *St. Laurent* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Charte de la Banque de Québec ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la Compagnie de Crédit " Foncier du *Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Magill* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong* ; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.



*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à la Force de la Milice Volontaire ; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur à repris le Fauteuil, et M. Jones (*Leeds Sud*) a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de cette Chambre.

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui sans que la question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par l'Honorable M. Brown,—La Pétition du Révérend R. V. Rogers, M. D., Ministre de l'Eglise *St. James, Kingston*, et autres.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de Commerce de *Québec* ; demandant des amendements à l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec*.

Des principaux Paroissiens de l'Eglise *St. Thomas, Belleville* ; demandant que le Bill pour pourvoir à la vente des terres des rectoreries en cette Province ne devienne pas loi.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs au Collège de *Régipolis* et pour ériger ce Collège en Université."

Bill intitulé : " Acte pour établir la ligne de concession entre les quatrième et cinquième rangs du Township de *Buckingham*, depuis le lot No. 1 jusqu'à la Rivière du *Lièvre*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte vingt-cinq *Victoria*, Chapitre trente, pour permettre aux contribuables du Comté de *Lincoln* de faire choix d'une localité plus convenable comme Chef-lieu."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Waterloo, Magog et Stanstead*."

Et aussi le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la Rivière *St. Charles*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 58—Après " d'exiger " insérez : " Pourvu cependant que les péages ou droits perçus sur le dit Pont ne soient jamais moindres que ceux perçus dans le même temps, comme pontonnage, sur le Pont *Dorchester*."

Page 3, ligne 30—Après " *Bickell* " insérez " ou ses représentants."

Page 3, ligne 31—Retranchez " lui " et insérez " eux " et retranchez " érigera et complétera " et insérez " érigeront et compléteront " et après " est " insérez " et ils sont."

Page 3, ligne 35—Après " *Bickell* " retranchez " cessera," et insérez " et ses représentants cesseront."

Page 3, ligne 37—Après " *Bickell* " retranchez " n'aura " et insérez " ses représentants n'auront."

Page 3, ligne 39—Après " pourra " insérez " ou qu'ils pourront."

Page 3, ligne 42—Après " *Bickell* " retranchez " sera tenu " et insérez " et ses représentants seront tenus " et après " est " insérez " ou ils y sont."

Page 3, ligne 45—Après " lui " insérez " ou leur."

Page 3, ligne 55—Après “ses” insérez “ou leurs.”

Page 4, ligne 21—Après “*Bickell*” insérez “ou ses représentants.”

Page 4, ligne 23—Après “*Bickell*” retranchez “sera tenu” et insérez “ou ses repré-  
“sentants seront tenus.”

Page 4, ligne 26—Après “*Bickell*” retranchez “devra” et insérez “ou ses repré-  
“sentants devront.”

Page 4, ligne 29—Après “pourra” insérez “ou ils ne pourront.”

Page 4, ligne 30—Après “déposera” insérez “ou qu'ils déposeront,”

Page 4, ligne 31—Après “fournira” insérez “ou ils fourniront.”

Page 4, ligne 39—Retranchez “devra alors” et insérez “ou ses représentants devront  
“dans le délai d'un mois après cette contestation.”

Page 4, ligne 41—Après “aura” insérez “ou qu'ils auront.”

Page 4, ligne 42—Après “pourra” insérez “ou ils pourront.”

Page 4, ligne 43—Après “aura” insérez “ou qu'ils y auront.”

Page 4, ligne 46—Retranchez “six” et insérez “deux.”

Page 4, ligne 47—Retranchez “sept” et insérez “trois.”

Page 5, ligne 2—Retranchez “toute” et après “circulation” insérez “sur le dit  
“pont” et après “interrompu” insérez “sans que les syndics aient pourvu à quelque autre  
“moyen de circulation.”

Page 5, ligne 7—Après “*Bickell*” insérez “ou de ses représentants.”

Page 5, ligne 19—Après “jouirait” insérez Clause A.

Clause A.—“Il sera permis aux Syndics des Chemins à Barrières de la Rive Nord  
“de Québec, dans le but d'empêcher le public de passer dans les chemins sous leur con-  
“trôle sans payer de péages, d'élever dans le voisinage du Pont dont le présent Acte  
“autorise la construction, une barrière de péage à laquelle seront perçus les péages fixés  
“par la loi ; le coût de la dite barrière et le salaire du gardien préposé à icelle, qui ne  
“devra pas excéder quatre cents piastres par année, seront à la charge du dit *William*  
“*John Bickell* et ses représentants et par eux payés aux dits Syndics.

Ordonné, Que les dits amendements soient renvoyés au Comité Permanent des Divers  
Bills Privés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Howland* ait la permission d'introduire un Bill pour  
amender l'Acte du Bureau des Postes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été regu et lu pour la  
première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Hono-  
rable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le délai pour recevoir la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer  
de *Cobourg* et *Peterborough* ; demandant des amendements à son Acte d'incorporation,  
soit prolongé jusqu'à Lundi le 30 du courant, et le délai pour introduire le Bill sur cette  
Pétition soit prolongé jusqu'au 6 d'Août prochain.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* ; demandant des  
amendements à son Acte d'incorporation, avec pouvoir de construire des embranchements  
dans les Townships de *Belmont*, *Lake*, *Methuen* et *Marmora*.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour incorporer certaines personnes  
“sous le nom de la Compagnie de la Navigation du *St. Laurent*,” a été, en conformité de  
l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Hon-  
neurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour étendre et définir les pouvoirs de  
la Banque d'Epargnes connue sous le nom de “La Banque d'Economie de Notre Dame de  
*Québec*,” a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec l'amendement passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Hon-  
neurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur con-  
cours.

Un Bill pour amender les Actes relatifs à la Corporation de la Cité de *Montréal* et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender les dispositions des divers Actes concernant la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour déclarer et fixer le sens du contrat constituant le douaire de *Harriett Margarette Gage* et pour confirmer les assurances données par ce contrat, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans la " vingt-sixième année du Règne de Sa Majesté, Chapitre cinquante neuf, intitulé : " Acte " pour incorporer la Compagnie des Remorqueurs du *St. Laurent*," a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Charte " de la Banque de *Québec*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender les Actes relatifs à la " Compagnie de Crédit Foncier du *Canada*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser la vente du " Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong* et pour d'autres fins."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour amender l'Acte relatif à la Force Volontaire; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la première séance de cette Chambre, Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Taschereau* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif à l'inspection des Bureaux

d'Enregistrement, et à la confection de plans et livres à consulter pour les fins d'Enregistrement dans le *Bas-Canada*, étant lu,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*) a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Laframboise*, que tous les mots après "maintenant," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants "de ce jour en six mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

Pour :

Messieurs

|                               |                              |                        |                        |
|-------------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Houde,</i>          | <i>Pâquet,</i>         |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Fortier,</i>              | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Perrault,</i>       |
| <i>Coupal,</i>                | <i>Gagnon,</i>               | <i>Laframboise,</i>    | <i>Pouliot et</i>      |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lajoie,</i>         | <i>Thibaudeau.—19.</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Holton,</i>               | <i>O'Halloran,</i>     |                        |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                              |                                  |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>               | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>             | <i>Raymond,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Denis,</i>                | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rémillard,</i>                |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>               |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Rose,</i>                     |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Champlain),</i>         |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duncan,</i>               | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>            |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>                   |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Galt,</i>                 | <i>McIntyre,</i>             | <i>Smith (Toronto Est),</i>      |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>McKellar,</i>             | <i>Somerville,</i>               |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Street,</i>                   |
| <i>Carling,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>               |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Higginson,</i>            | <i>Oliver,</i>               | <i>Tremblay,</i>                 |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Walsh,</i>                    |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Huot,</i>                 | <i>Pope,</i>                 | <i>Webb,</i>                     |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Irvine,</i>               | <i>Powell,</i>               | <i>Willson et</i>                |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a).—64</i> |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la collection des droits et de l'administration des Douanes (moins les droits remis), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Vendredi, 27 Juillet 1866,

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la collection des droits et de l'administration de l'Excise, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit

accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau des Postes, savoir : dépenses ordinaires pour l'année, la somme de Trois cent vingt-un mille dollars ; pour défrayer les dépenses du Service des Chemins de Fer et des Bateaux à Vapeur, deux cent soixante-quatorze mille dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante six mille cent six dollars et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : la somme de vingt-huit mille dollars pour défrayer les dépenses de l'exploration territoriale, *Haut et Bas-Canada*, à quatorze mille dollars chaque ; pour défrayer les dépenses diverses, la somme de cent dix mille dollars ; pour défrayer la dépense de la Compagnie Canadienne des Terres et de l'Emigration, la somme de dix-huit mille cent six dollars et vingt-cinq centins, (dont cinq mille cent soixante-dix-sept dollars et quatre vingt huit centins ont été dépensés en 1866), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Timbres, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la collection des Amendes et Confiscations, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Travaux Publics, savoir : cent vingt-cinq mille dollars pour l'entretien des dits Travaux Publics ; cent vingt-cinq mille dollars pour la réparation des dits Travaux ; quarante-cinq mille dollars pour la perception et items divers, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui avait été enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Que la Chambre se forme de nouveau en le dit Comité à sa prochaine séance.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le *Queen's College* des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender le Chapitre 128 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : "Acte relatif à l'administration de la justice dans les territoires non organisés," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un brevet pour un appareil "servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant la Cour de mise en accusation (*Court of Impeachment*) du *Haut-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé :

“ Acte concernant les personnes en état d'arrestation, accusées de Haute Trahison ou de “ Félonie,” étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender la Loi relative à la nomination des Recorders dans le *Haut-Canada*,” étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l'Honorable *David Lewis Macpherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter les minerais et d'en obtenir des métaux et d'autres produits, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Un Bill pour rendre valide le Testament de *George Desbarats* dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour confirmer et rendre valide, “ dans le *Haut-Canada*, le Testament de feu *George Desbarats*.”

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Corporation de *St. Vincent* à construire un Hâvre et à imposer des droits et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour autoriser la Corporation “ du Township *St. Vincent*, dans le Comté de *Grey*, à construire un Hâvre à l'embouchure “ de la Rivière *Grosse-Tête*, dans ce Township, et à imposer et percevoir des droits de “ Hâvre et pour d'autres fins.”

Ordonné, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie de Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour incorporer la Société de “ Passage du Pont Neuf de *St. Hyacinthe*.”

Ordonné, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Charte de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour ériger une Nouvelle Municipalité dans le Comté de *Beauharnois*, sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour ériger une Nouvelle Muni- “ cipalité dans le Comté de *Beauharnois*, sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*,”

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger le Township de *Wickham* en deux Municipalités séparées, étant lu,

*M. Dorion (Drummond et Arthabaskas)* a proposé, secondé par *M. Bourassa*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et la Chambre s'est divisée, et la question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Ville de *Bothwell* et en définir les limites, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Compagnie dite *Wyoming Petroleum Company* à posséder et à aliéner certaines terres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Compagnie de *New-York* et du *Canada* pour l'exploitation d'une source d'Huile à posséder et à aliéner certaines terres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer une Banque sous les nom et raison de "La Banque du Comté de *Simcoe*", a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour incorporer la Banque du Comté de *Simcoe*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public et à exempter les Contribuables Catholiques Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour autoriser l'octroi de Lettre Patentes à *Arthur Rankin* pour l'Invention d'une sorte de combustible inconnu jusqu'à présent, et dont il a acquis la connaissance moyennant une somme par lui payée à l'inventeur, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes d'Invention en faveur d'*Arthur Rankin*, pour une substance combustible nouvelle et inconnue jusqu'à ce jour."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles*

à prendre conjointement un Brevet d'Invention pour différentes Machines et Inventions mentionnées dans le Bill, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer le Village de *New Edinburg*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à la vente des terres des rectories en cette Province, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe,

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser les Syndics de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Woodstock*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, à vendre certains lots de terre situés dans la dite Ville et qu'ils possèdent à titre de fidéi-commis pour la dite Congrégation," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour transporter certains terrains aux Recteur et Syndics de l'Eglise *St. James* de *Toronto*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe:

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun amendement.

Un Bill pour légaliser le Règlement No. 7 affectant une certaine somme d'argent pour la construction de Chemins de Gravier et d'un Havre dans le Comté de *Bruce*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour légaliser un certain Règlement ainsi que certaines Déventures des Comtés Unis de *Huron* et *Bruce*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour conférer au Collège d'*Ottawa* les droits et pouvoirs d'une Université, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender les Actes incorporant le Collège d'*Ottawa*, et pour conférer certains privilèges au dit Collège."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Compagnie d'Exploitation de la source d'Huile d'*Hartford* à posséder et aliéner certaines terres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte des Biens Temporels Ecclésiastiques, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte établissant de nouvelles disposi-



“ tions à l'égard des Biens Temporels de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande en cette Province.”

*Ordonné*, que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill relatif à la cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*, étant lu,

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *McKellar*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Carling* a proposé pour amendement, secondé par M. *Wilson*, que tous les mots après “ maintenant ” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour l'amender en appliquant le principe de la valeur annuelle, au lieu de la valeur réelle, aux Cités.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolu négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Cours Supérieures de Juridiction Civile et Criminelle, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

*Résolu*, Que lorsque la Chambre s'ajournera elle soit ajournée jusqu'à onze heures A. M. aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 Juillet 1866.

Onze heures, A. M.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'Adresse de félicitation de cette Chambre à l'occasion de l'élévation de Son Excellence à la dignité de pair du Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*.

Et étant de retour, M. l'Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence avec son Adresse, à laquelle il a plu à Son Excellence de faire la Réponse suivante :—

*Monsieur l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Je vous remercie du fond de mon cœur de l'Adresse de félicitation que vous venez de me présenter à l'occasion de la marque de Sa Royale faveur qu'il a gracieusement plu à Notre Souveraine de me conférer récemment.

J'ai l'assurance que les termes dans lesquels vous parlez de ma conduite officielle ne sont pas chez vous une simple expression de forme et de courtoisie de l'opinion que vous entretenez.

Je me réjouis de voir que ceux qui ont eu les meilleurs moyens d'observer mes actes, et qui sont le plus fortement intéressés dans leurs résultats, se sentent libres de témoigner leur cordiale approbation de la manière dont j'ai rempli les devoirs de ma charge pendant une période qui marquera dans les annales de la Province, soit qu'on jette les yeux sur ses relations extérieures ou sur son état domestique.

Les sentiments que vous éprouvez à mon égard, je les prise davantage, s'il est possible, sous les rapports publics.

Cette société est sur le point d'entrer dans une nouvelle et noble phase d'existence politique.

Ce qui se passe aujourd'hui présente un heureux augure pour l'avenir, en démontrant l'opération harmonieuse des éléments dont se compose notre système constitutionnel.

Votre adresse est une preuve concluante qu'un effort sérieux et honnête pour faire ici l'application des principes de gouvernement, dont on a reconnu depuis longtemps la sagesse en *Angleterre*, assurera à la fois l'approbation de la Couronne et les faveurs des Communes.

Je ne saurais mieux, je pense, vous témoigner ma reconnaissance pour les nombreuses marques de considération que j'ai reçues de votre part, et que vient couronner l'Adresse que vous me présentez en ce moment, qu'en promettant qu'aussi longtemps qu'il plaira à Sa Majesté de me continuer votre Gouverneur, mes actions auront pour guide les principes qui m'ont valu vos éloges, et que, lorsque nos relations officielles cesseront, je profiterai de la position que je dois à la faveur de la Reine pour favoriser les vœux que je crois consciencieusement être les plus propres à l'avancement des intérêts vrais et permanents du peuple du *Canada*.

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera elle soit ajournée jusqu'à trois heures P.M. aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

*Trois heures P. M.*

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat du Régistrateur de la Division Est du Comté de *Durham*, indiquant les honoraires et émoluments reçus pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, en conformité de la Section 76 du Chapitre 89 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*. (*Documents de la Session, No. 8.*)

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été reçues et lues :—

De *Henry Fry* et autres, de la Cité de *Québec*, maintenant résidant temporairement au Village de *Cacouna* ; demandant que le Bill pour amender l'Acte à l'effet d'amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec*, ne devienne pas loi.

De la Chambre de Commerce de *Québec* ; demandant que le Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et adessous, ne devienne pas loi.

De *Pierre Gadbois* et autres, de la Ville de *Sorel* ; demandant que leurs terres cultivées soient exemptées de la taxe imposée par la Corporation de la dite Ville.

De *James Goundrey* et autres, du District de *Beauharnois* ; demandant des amendements à l'Acte des Pêcheries.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dix-Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le bill pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre un lot de terre à *Ottawa* pour le bénéfice de son fils mineur, le légataire, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill pour fixer les limites et régler les titres dans certains Rangs du Township de *Grenville*.

Bill pour amender l'Acte incorporant l'Institut Canadien Français de la Cité d'*Ottawa*.

Le Comité a aussi examiné les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont sur la Rivière *St. Charles*, et il est convenu de les rapporter sans amendements.

Le Comité fait aussi rapport à la Chambre que les auteurs du Bill pour amender et

refondre l'Acte incorporant le Maire et les Conseillers de la Ville de *Sorel*, ont notifié le Comité qu'ils ne désiraient pas que l'on procédât ultérieurement avec le Bill.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le dix-septième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les Avis donnés quant à la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation.

Votre Comité trouve qu'il n'a pas été donné d'avis relativement aux Pétitions suivantes, savoir :—

De la Municipalité du Township de *Walsingham*, demandant que la Péninsule de la *Longue Pointe* soit annexée à ce Township ; des Compagnies d'Assurance *Anglo-Américaines*, Provinciales et de l'Ouest, demandant l'incorporation de l'Association des Assureurs sur les Lacs Canadiens ; et de l'Honorable *Isaac Buchanan*, demandant du délai pour terminer le Chemin de Fer des Rivières *Niagara* et *Détroit*.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Spécial sur le Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg*, *Peterborough* et *Marmora*, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill à l'effet d'indemniser les héritiers de *Dame Elizabeth McKay* pour l'émission par erreur de Lettres Patentes par la Couronne pour des terres auxquelles cette Dame avait droit.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Quatrième Rapport du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

*Ordonné*, Que la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative demandant le Rapport du Commissaire nommé pour s'enquérir de la conduite du Juge *Coursol*, présenté durant la dernière Session, et les remarques de M. *Coursol* sur ce Rapport, et la Réponse à l'Adresse datée 14 Juin 1866, demandant la Correspondance concernant les Juges du *Bas-Canada*, soient renvoyées de nouveau au Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général :—Rapport annuel du Surintendant en Chef de l'Education pour le *Haut-Canada*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session*, No. 45)

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

*Résolu*, Que cette Chambre à sa prochaine séance se formera en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative à la nomination d'un Régistrateur pour le District Judiciaire de *Nipissing*.

M. *Robitaille*, du Comité des Voies et Moyens, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en Conseil pourra, à sa discrétion, permettre la fabrication à l'entrepôt de tels articles qu'il jugera de temps à autre à propos de spécifier, et dans la production desquels des spiritueux ou autres articles soumis à des droits de douane ou d'accise sont employés par des personnes autorisées à

cet effet, et sous les règlements qui seront prescrits par le Gouverneur en Conseil ; et que ces articles ainsi fabriqués seront, s'ils sont sortis de l'entrepôt pour être consommés dans les limites de la Province, sujets à des droits d'accise équivalant aux droits de douane auxquels ils auraient été soumis s'ils eussent été importés des Marchés Anglais ou de l'Étranger en cette Province pour y être consommés ; et que pour chaque semblable licence ou renouvellement d'icelle, il sera payé un droit de \$50 ; telle licence pouvant être renouvelée annuellement le trentième jour de Juin.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de décréter qu'en fixant la valeur des articles importés en *Canada* (sauf les cas auxquels il est autrement pourvu), sur lesquels des droits imposés doivent être prélevés, la valeur réelle de ces articles à bord du bâtiment, au dernier endroit d'où ils auront été expédiés en *Canada*, sera réputée la valeur imposable ; et que telle valeur sera constatée en ajoutant à la valeur de ces articles, au lieu de leur crû, provenance ou fabrication, les frais de transport, expédition et transbordement, ainsi que toutes les dépenses encourues depuis le lieu du crû, de la provenance ou fabrication, soit par terre soit par eau, jusqu'au bâtiment dans lequel ils sont expédiés au *Canada*, ou jusqu'à la frontière du *Canada* si l'importation s'en fait par terre, la valeur du sac, poche, boîte, baril, ou enveloppe de tout genre dans lesquelles ces articles sont contenus, la commission au taux ordinaire, n'étant jamais moindre que 2½ pour cent, le courtage et tout droit d'exportation, ainsi que tous frais et dépenses payés ou encourus pour la mise à bord du bâtiment de tels articles, et tous autres frais prescrits par la loi. Pourvu que dans le cas d'articles entreposés, de l'étranger, passant par les *Etats-Unis*, les frais et dépenses seront seulement ceux qui auront été encourus jusqu'au dernier port d'où les dits articles auront été expédiés aux *Etats-Unis*. Et dans le cas d'articles achetés dans les *Etats-Unis* et n'étant pas du crû, provenance ou fabrication des dits *Etats-Unis*, la valeur imposable sera la juste valeur vénale de ces articles sur les marchés des *Etats-Unis* où ils auront été achetés.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues la seconde fois.

Et la première Résolution ayant lue une seconde fois, a été adoptée.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois,

*Ordonné*, Que la considération ultérieure de la dite Résolution soit remise.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Galt* ait la permission d'introduire un *Bill* pour amender les Actes relatifs aux Droits d'Accise et pour modifier les Droits que ces Actes imposent sur les Spiritueux.

Il a, en conséquence, présenté le dit *Bill* à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mardi prochain.

M. *Street*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la collection des droits et de l'administration des Douanes (moins les droits remis), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses de la collection des droits et de l'administration de l'Excise, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses du Bureau des Postes, savoir : dépenses ordinaires pour l'année, la somme de Trois cent vingt-un mille dollars ; pour défrayer les dépenses du Service des Chemins de Fer et des Bateaux à Vapeur, deux cent soixante-quatorze mille dollars, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante six mille cent six dollars et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour être distribuée comme suit : la somme de vingt-huit mille dollars pour défrayer les dépenses de l'exploration territoriale, *Haut et Bas-Canada*, à quatorze mille dollars chaque ; pour défrayer les dépenses diverses, la somme de cent dix mille dollars ; pour défrayer la dépense de la Compagnie Canadienne des Terres et de l'Émigration, la somme de dix-huit mille cent six dollars et vingt-cinq centins, (dont cinq mille cent soixante-dix-sept dollars et quatre vingt huit centins ont été dépensés en 1866), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Timbres, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté

pour défrayer les dépenses de la collection des Amendes et Confiscations, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses des Travaux Publics, savoir : cent vingt-cinq mille dollars pour l'entretien des dits Travaux Publics ; cent vingt-cinq mille dollars pour la réparation des dits Travaux ; quarante-cinq mille dollars pour la perception et items divers, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

M. *Taschereau* a fait rapport du Bill relatif au Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif à l'inspection des Bureaux d'Enregistrement et à la confection de plans et de livres de consultation pour les fins d'enregistrement ; et après y avoir siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dumlein* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'amender le Chapitre cent vingt-huit des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'administration de la justice dans " les territoires non organisés ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte de la Cour de mise en accusation (*Court of Impeachment*) du *Haut-Canada* ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte concernant les personnes en état d'arrestation, accusées de " Haute Trahison ou de Félonie ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Loi relative à la nomination des Recorders " dans le *Haut-Canada* ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Durham Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre a repris les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Vendredi, le 13 du courant : que la Première Résolution (au sujet des Gouvernements et des Législatures Locales du *Haut* et *Bas-Canada*) soit maintenant lue une seconde fois.

Et la Question ayant été de nouveau proposée,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " Et il est de plus maintenant résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, " la nomination du premier Lieutenant Gouverneur devrait être provisoire et qu'il devrait " tenir sa charge strictement durant bon plaisir."

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après-midi, conformément à la Règle de cette Chambre, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

Du Révérend *R. V. Rogers*, M.A., Ministre de l'Eglise *St. James, Kingston*, et autres; demandant que le Bill pour amender certains Actes concernant le Collège de *Regiopolis*, et pour ériger ce Collège en une Université, ne devienne pas loi.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour autoriser *Hugh Burgess* " à obtenir une Patente pour certaines améliorations nouvelles et utiles," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill relatif à l'Inspection des Bureaux d'Enregistrement et aux plans et livres de consultation pour les fins de l'enregistrement dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour créer un fonds destiné à faire face aux dépenses encourues dans le but de donner suite aux Lois du *Bas-Canada* concernant l'Enregistrement."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill concernant le Code de Procédure Civile du *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte concernant la " Cour de mise en accusation (*Court of Impeachment*) du *Haut-Canada*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte concernant les personnes en état d'arrestation accusées de Haute Trahison ou de Félonie," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender la loi relative à la nomination des Records dans le *Haut-Canada*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre a repris les Débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé aujourd'hui à la question : Que la première Résolution (au sujet des Gouvernements et des Législatures Locales du *Haut* et du *Bas-Canada*) soit maintenant lue une seconde fois, et lequel amendement était : Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la Question : "et il est de plus maintenant résolu que dans l'opinion de cette Chambre la nomination du " premier Lieutenant Gouverneur devrait être provisoire et qu'il devrait tenir sa charge " strictement durant bon plaisir."

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Morris*, Membre pour la Division Sud du Comté de *Lanark*, à le remplacer temporairement.

M. *Morris* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.  
Et après quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et l'amendement étant de nouveau proposé,  
Et de nouveaux Débats s'étant élevés,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, que les débats soient ajournées jusqu'à Mardi prochain ; et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                                 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cowan,</i>                | <i>Langevin,</i>             | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Alley,</i>                | <i>Currier,</i>              | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Denis,</i>                | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Magill,</i>               | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>              | <i>McConkey,</i>             | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>McIntyre,</i>             | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McKellar,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cameron (Feel),</i>       | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morrison,</i>             | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Curtier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>Munro,</i>                | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Harwood,</i>              | <i>Oliver,</i>               | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Haultain,</i>             | <i>Parker,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wood et</i>                  |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Huot,</i>                 | <i>Poupore,</i>              | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-70</i> |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Irvine,</i>               |                              |                                 |

## CONTRE :

## Messieurs

|                                |                              |                        |                            |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------|----------------------------|
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Perrault,</i>           |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Fortier,</i>              | <i>Laframboise,</i>    | <i>Pouliot,</i>            |
| <i>Coupal,</i>                 | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lafoie,</i>         | <i>Ross (Champlain) et</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Holton,</i>               | <i>O'Halloran,</i>     | <i>Rymal.—18.</i>          |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Houde,</i>                |                        |                            |

Ainsi, la question a été résolue affirmativement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-six des Statuts Refondus du *Bas-Canada* relatif à certains Cours-d'eau."

Bill intitulé : " Acte pour ratifier certains Règlements du Conseil Municipal de la " Corporation du Comté d' *Oxford*, et certaines ventes de terres pour taxes imposées en " vertu et sous l'autorité de ces Règlements."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier la cession opérée par *feue Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains sis et situés dans la Cité de *Bytown*, autrement " appelée *Ottawa*, et ailleurs dans le *Haut-Canada*, et pour transférer à des Syndics la " totalité de ces terrains avec pouvoir de les vendre et administrer.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-six des Statuts Refondus " pour le *Bas-Canada* relatif à certains cours d'eau," lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 40.—Retranchez depuis " suite " jusqu'à la fin du Bill, et insérez Clause A.

Clause A.—" Le présent Acte ne s'appliquera qu'au District d'*Iberville*."

Dans le *Préambule*.—Page 1, ligne 4.—Après " non navigables " insérez " dans le " District d'*Iberville*."

Dans le *Titre du Bill*.—Après " cours d'eau " insérez " dans le District d'*Iberville*." Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour ratifier certains Règlements du Conseil Municipal de la Corporation du Comté d'*Oxford*, et certaines ventes de terres pour taxes en vertu et sous l'autorité de ces Règlements," lesquels ont été lus comme suit :

Page 2, ligne 1.—Après le mot " seront " insérez " et sont par le présent déclarées," et retranchez depuis le mot " valides " jusqu'au mot " Le " dans la ligne 5.

Page 2, ligne 6.—Après le mot " publié," insérez : " durant un mois au moins dans la " *Gazette Officielle*; et dans deux journaux ou plus publiés dans le dit Comté."

Page 2, ligne 7.—Retranchez le mot " ainsi " et après le mot " vendues " insérez " en vertu des dits Règlements."

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre a continué à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier la cession opérée par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains sis et situés dans la Ville de *Bytown*, autrement appelée *Ottawa*, et ailleurs dans le *Haut-Canada*, et pour transférer " à des Syndics la totalité de ces terrains avec pouvoir de les vendre et administrer," lesquels ont été lus comme suit :—

Dans le *Titre du Bill*, retranchez " sis et situés dans la Ville de *Bytown*, autrement " appelée *Ottawa* et ailleurs" et retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à la fin du titre.

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à l'Acte pour amender l'Acte du Bureau des Postes.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, 1. Que si quelque personne fait usage ou tente de faire usage, dans le paiement à l'avance du droit de port sur quelque lettre ou quelque chose transférable par la malle mise à la poste en cette Province, d'un timbre de poste qui aura été employé auparavant pour un objet semblable, cette personne sera passible d'une amende de pas moins de dix et pas plus de quarante dollars pour toute offense pareille, et la lettre ou autre chose transmissible par la malle sur laquelle ce timbre aura été apposé illégalement pourra être retenue ou, à la discrétion du Maître Général des Postes, pourra être transmise au lieu de sa destination et assujétie à un droit de port double de celui auquel elle l'aurait été si elle eut été mise à la poste sans que le droit de port eut été payé.

2. Que le paragraphe dix de la section cinquante de l'Acte du Bureau des Postes soit abrogé et qu'il soit remplacé par ce qui suit :—

" Inclure une lettre ou des lettres ou tout autre écrit destiné à servir de lettres dans " un paquet destiné à la poste des menus articles ou dans un paquet d'échantillons ou de " patrons destinés à être expédiés au prix du port applicable aux échantillons ou patrons, " ou inclure une lettre ou tout écrit ou toute autre chose dans une gazette destinée à être " expédiée par la poste comme gazette (excepté dans le cas de comptes et de reçus d'éditeurs " de gazettes, lesquels comptes et reçus peuvent être transmis par les éditeurs à leurs " souscripteurs enveloppés dans les gazettes), sera dans chaque cas une offense punissable " par une amende de pas moins de dix et de pas plus de quarante dollars."

3. Que le Maître-Général des Poste soit autorisé à accorder des licences (révocables à volonté) à des agents autres que les Maîtres de Poste, pour la vente au public de timbres-poste et d'enveloppes timbrées, et d'accorder à ces agents une commission n'excédant point cinq pour cent sur le montant de leurs ventes ; et qu'il ne sera permis à aucune



personne d'entreprendre de vendre au public des timbres-poste ou des enveloppes timbrées à moins qu'elle ne soit dûment autorisée à le faire par le Maître-Général des Postes, et à telles conditions qu'il prescrira ; et que toute personne qui violera cette disposition en vendant des timbres-poste ou des enveloppes timbrées au public sans un permis ou licence du Maître-Général des Postes sera, sur conviction devant un Juge de Paix, passible d'une amende n'excédant pas quarante dollars pour telle offense.

4. Que quiconque détériore ou détruit volontairement et malicieusement quelque Boîte à Lettres placée sur une Rue, ou une Boîte à Lettres en forme de colonne ou tout autre réceptacle établi par l'autorité du Maître-Général des Postes, sera, sur conviction, considérée coupable d'un *misdeemeanor*, ou sera passible d'une amende ou d'un emprisonnement, ou de ces deux choses à la fois, à la discrétion de la Cour devant laquelle le coupable sera convaincu ; et que toute personne qui aidera à la commission de cette offense ou qui la conseillera ou la procurera sera coupable d'un *misdeemeanor*, et punissable comme auteur principal de l'offense.

5. Que détruire, endommager, retenir ou retarder volontairement et malicieusement des patrons et échantillons de marchandises et de denrées, ou de graines, de boutures, de bulbes, de racines, de scions, de greffes transmis par la malle conformément à la clause précédente, constituera un *misdeemeanor*.

#### Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu.

M. *Dunkin* a fait rapport des Résolutions en conséquence, lesquelles ont été lues comme suit :—

*Résolu*, 1. Si quelque personne fait usage ou tente de faire usage, dans le paiement à l'avance du droit de port sur quelque lettre ou quelque chose transférable par la malle mise à la poste en cette Province, d'un timbre de poste qui aura été employé auparavant pour un objet semblable, cette personne sera passible d'une amende de pas moins de dix et de pas plus de quarante piastres pour toute offense pareille, et la lettre ou autre chose transmissible par la malle sur laquelle ce timbre aura été apposé illégalement pourra être retenue ou, à la discrétion du Maître Général des Postes, pourra être transmise au lieu de sa destination et assujétie à un droit de port double de celui auquel elle l'aurait été si elle eut été mise à la poste sans que le droit de port eut été payé.

2. Que le paragraphe dix de la section cinquante de l'Acte du Bureau des Postes soit abrogé, et qu'il soit remplacé par ce qui suit :—

“ Inclure une lettre ou des lettres ou tout autre écrit destiné à servir de lettres dans un paquet destiné à la poste des menus articles ou dans un paquet d'échantillons ou de patrons destinés à être expédiés au prix du port applicable aux échantillons ou patrons, ou inclure une lettre ou tout écrit ou toute autre chose dans une gazette destinée à être expédiée par la poste comme gazette (excepté dans le cas de comptes et de reçus d'éditeurs de gazette, lesquels comptes et reçus peuvent être transmis par les éditeurs à leurs souscripteurs enveloppés dans les gazettes), sera dans chaque cas une offense punissable par une amende de pas moins de dix et de pas plus de quarante piastres.

3. Que le Maître Général des Postes soit autorisé à accorder des licences (révocables à volonté) à des agents autres que des Maîtres de Poste, pour la vente au public de timbres-poste et d'enveloppes timbrées, et d'accorder à ces agents une commission n'excédant point cinq pour cent sur le montant de leurs ventes ; et qu'il ne sera permis à aucune personne d'entreprendre de vendre au public des timbres-poste ou des enveloppes timbrées à moins qu'elle ne soit dûment autorisée à le faire par le Maître Général des Postes, et à telles conditions qu'il prescrira : et que toute personne qui violera cette disposition en vendant des timbres-poste ou des enveloppes timbrées au public sans un permis ou licence du Maître Général des Postes sera, sur conviction devant un Juge de Paix, passible d'une amende n'excédant pas quarante piastres pour telle offense.

4. Que quiconque détériore ou détruit volontairement et malicieusement quelque Boîte à Lettres placée sur une Rue, ou une Boîte à Lettres en forme de colonne ou tout autre réceptacle établi par l'autorité du Maître Général des Postes, sera, sur conviction, considérée coupable d'un *misdeemeanor*, ou sera passible d'une amende ou d'un emprisonnement, ou de ces deux choses à la fois, à la discrétion de la Cour devant laquelle le coupable sera convaincu ; et que toute personne qui aidera à la commission de cette offense ou qui la

conscillera ou la procurera sera coupable d'un *misdeameanor*, et punissable comme auteur principal de l'offense.

5. Que détruire, endommager, retenir ou retarder volontairement et malicieusement des patrons et échantillons de marchandises et de denrées, ou de graines, de boutures, de bulbes, de racines, de scions, de greffes transmis par la malle conformément à la clause précédente, constituera un *misdeameanor*.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte du Bureau des Postes, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

Ordonné, Que les Résolutions adoptées aujourd'hui ayant rapport à l'Acte pour amender l'Acte du Bureau des Postes soient renvoyées au Comité Général sur le Bill précédent.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg, Peterborough et Marmora*, et pour d'autres fins, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill à l'effet d'indemniser les héritiers de Dame *Elizabeth McKay* pour l'émission par erreur de Lettres Patentes par la Couronne pour des terres auxquelles cette Dame avait des droits, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée relative à la nomination d'un Régistrateur pour le District Judiciaire de *Nipissing*.

(EN COMITÉ.)

Résolu, Que le Gouverneur en Conseil pourra nommer un Régistrateur de Titres pour le District Judiciaire de *Nipissing*, lequel Régistrateur enregistrera tous titres et autres actes translatifs de propriété et conventions quelconques concernant des terres situées dans aucune partie du dit District Judiciaire et arpentées par ordre de la Couronne; que les honoraires de ce régistrateur seront les mêmes que ceux fixés par les Lois du *Haut-Canada* relatifs à l'enregistrement des actes, ou bien le Gouverneur en Conseil pourra ordonner qu'un salaire annuel n'excédant pas huit cents piastres lui soit payé à même le fonds des revenus consolidés au lieu de tels honoraires, lesquels honoraires, dans ce cas, seront versés dans tel fonds.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Biggar* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à Lundi prochain.

Lundi, 30 Juillet 1866.

Le Greffier a mis devant la Chambre, conformément à l'Ordre de la Chambre de Mercredi le 18 du courant, une liste indiquant tous les Serviteurs et Employés de cette Chambre, lors du déménagement de *Québec* à *Ottawa*, le nombre employé depuis et actuellement au service de la Chambre, la date de leur entrée, par qui ils ont été nommés, leurs salaires et les services par eux rendus. (*Appendice No. 6.*)

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table:—

Par M. *Dunkin*,—La Pétition du Révérend *T. W. Mussen* et autres, du Village de *Farnham Ovest*; et la Pétition du Ministre et des Syndics de l'Eglise de *St. Berthélémy, Nicolet*.

M. Mackenzie, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le cinquième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les Motions suivantes ayant pour objet d'en demander l'Impression, savoir :—

De M. McKellar—Soumissions reçues pour la livraison de Rations et de Bois de Chauffage pour l'usage des Volontaires sur la Frontière Ouest depuis l'époque qu'ils ont été pour la première fois placés en Service Actif en 1865, etc. Le comité recommande que ce document soit imprimé pour être distribué en langue Anglaise seulement.

De l'Honorable M. McDougall—Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Haut-Canada, pour l'année 1865. Le Comité recommande que ce document soit imprimé, format ordinaire et nombre ordinaire d'exemplaires.

De M. Biggar—Rapport du Comité chargé de s'enquérir de la nécessité de construire un Canal (le Canal Murray) pour relier les eaux de la Baie de Quinté à celles du Lac Ontario. Le Comité recommande que ce Rapport soit imprimé.

De M. Mackenzie,—Rapport de M. Torrance, Commissaire nommé pour s'enquérir des circonstances se rattachant à la mise en liberté par le Juge Coursol, des prisonniers accusés d'avoir volé les Banques de St. Albans (tel que soumis à la Chambre à sa dernière Session), et aussi Réponse à une Adresse de cette Session (renvoyée de nouveau au Comité pour être reprise en considération) demandant le Rapport de F. W. Torrance, Ecr., Commissaire chargé de s'enquérir des matières et choses se rattachant à la mise en liberté des prisonniers accusés d'avoir volé les Banques de St. Albans. Le Comité recommande que les deux documents ci-dessus soient imprimés pour distribution seulement.

De M. Mackenzie,—Réponse et Réponse Supplémentaire à une Adresse renvoyées de nouveau au Comité pour être reprises en considération, relatives aux permis d'absence accordés aux Juges du Bas-Canada, etc. Le Comité recommande que certaines parties seulement de ces réponses soient imprimées et pour distribution seulement.

Le Comité recommande aussi que le document suivant soit imprimé, savoir :—

Réponse à une Adresse relative au changement survenu dans le personnel des Propriétaires de l'Asile de Beauport, et au soutien des Aliénés dans le dit Asile.

Et que des exemplaires additionnels du Rapport des Commissaires de l'Amérique du Nord Britannique nommés pour s'enquérir sur le Commerce des Indes Occidentales, du Mexique et du Brésil, soit imprimés, savoir : 3,180 en langue Anglaise, et 1,475 en langue Française.

L'Honorable M. le Solliciteur-Général Langevin, du Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance dans le Bas-Canada," a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. Allyn, secondé par l'Honorable M. Rose, le Bill a été amendé en biffant la troisième Clause, et en insérant la suivante à la place :—

3. " La dite Compagnie n'entreprendra aucun risque contre le Feu avant que quatre cent mille piastres du Capital de la Compagnie n'aient été souscrites (y compris ce qui a déjà été souscrit), ni avant que cent mille piastres (y compris ce qui a déjà été payé) n'aient été payées."

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour légaliser un certain Arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer de Buffalo et du Lac Huron, et la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du Canada, étant lu,

L'Honorable M. Rose a proposé, secondé par l'Honorable M. Allyn, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. McKellar a proposé pour amendement, secondé par M. McKenzie, Que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour

“ en biffer la partie qui autorise la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du “ Canada à acheter le Chemin de Fer Buffalo et du Lac Huron.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                  |                   |
|------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bowman,</i>               | <i>Haultain,</i>             | <i>Magill,</i>   | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Houde,</i>                | <i>McConkey,</i> | <i>Rankin,</i>    |
| <i>Carling,</i>              | <i>Laframboise,</i>          | <i>McKellar,</i> | <i>Rymal,</i>     |
| <i>Caron,</i>                | <i>Lajoie,</i>               | <i>McMonies,</i> | <i>Scatcherd,</i> |
| <i>Dorion (Bochelaga),</i>   | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Munro,</i>    | <i>Wells et</i>   |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Oliver,</i>   | <i>White.—25.</i> |
| <i>Geoffrion,</i>            |                              |                  |                   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                            |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Alleyn,</i>              | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Huot,</i>                 | <i>Raymond,</i>            |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Denis,</i>                | <i>Irvine,</i>               | <i>Rémillard,</i>          |
| <i>Ault,</i>                | <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>               |
| <i>Bell,</i>                | <i>Duckett,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Fortier,</i>              | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>         |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaudet,</i>               | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Tremblay,</i>           |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Webb et</i>             |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wood.—49.</i>           |
| <i>Currier,</i>             |                              |                              |                            |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question étant de nouveau proposée: Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. Rankin a proposé pour amendement, secondé par M. Scatcherd, Que tous les mots après “ maintenant ” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour “ y insérer une clause abolissant ou modifiant les droits de sortie (*export tolls*) maintenant prélevables par la Compagnie du Chemin de Fer de Buffalo et du Lac Huron, “ tel qu'acquis de la Compagnie du Canada.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                               |                              |                  |                   |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Magill,</i>   | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Bowman,</i>                | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i> | <i>Rankin,</i>    |
| <i>Burwell,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>Munro,</i>    | <i>Rymal,</i>     |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Laframboise,</i>          | <i>McMonies,</i> | <i>Scatcherd,</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Oliver,</i>   | <i>Wells et</i>   |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Pâquet,</i>   | <i>White.—26.</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Mackenzie,</i>            |                  |                   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                      |                        |                  |                    |
|----------------------|------------------------|------------------|--------------------|
| <i>Alleyn,</i>       | <i>DeBoucherville,</i> | <i>Haultain,</i> | <i>Pouliot,</i>    |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Denis,</i>          | <i>Huot,</i>     | <i>Raymond,</i>    |
| <i>Ault,</i>         | <i>De Niverville,</i>  | <i>Irvine,</i>   | <i>Rémillard,</i>  |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>Dickson,</i>        | <i>Knight,</i>   | <i>Robitaille,</i> |

|                      |                       |                       |                     |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Bell,                | Duckett,              | Langevin,             | Rose,               |
| Bellerose,           | Dufresne (Montcalm),  | Le Boutillier,        | Ross (Champlain),   |
| Blanchet,            | Ferguson (Simcoe S.), | Macdonald, Proc.-Gén. | Shanly,             |
| Brousseau,           | Fortier,              | McConkey,             | Smith (Durham Est), |
| Carling,             | Galt,                 | McDougall,            | Somerville,         |
| Cartier, Proc.-Gén., | Gaucher,              | McIntyre,             | Taschereau,         |
| Chapais,             | Gaudet,               | Morrison,             | Tremblay,           |
| Cornellier,          | Gibbs,                | O'Halloran,           | Webb et             |
| Coupal,              | Harwood,              | Pinsonneault,         | Wood.—53.           |
| Currier,             |                       |                       |                     |

Ainsi, la question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : que le Bill soit lu la troisième fois, L'Honorable M. *Holton* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Dorion* (*Hochelaga*), que tous les mots après "maintenant," jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour en amender la septième clause en pourvoyant à ce que le consentement de la majorité des porteurs de Bons de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron* sera nécessaire pour donner effet aux dispositions du présent Bill."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                                |                              |                  |                   |
|--------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Magill,</i>   | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Bouman,</i>                 | <i>Haultain,</i>             | <i>McConkey,</i> | <i>Ranlan,</i>    |
| <i>Burwell,</i>                | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i> | <i>Rymal,</i>     |
| <i>Carling,</i>                | <i>Houde,</i>                | <i>McMonies,</i> | <i>Scatcherd,</i> |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Laframboise,</i>          | <i>Munro,</i>    | <i>Scoble,</i>    |
| <i>Dorion (Druin. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Oliver,</i>   | <i>Wells et</i>   |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Pâquet,</i>   | <i>White.—30.</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Mackenzie,</i>            |                  |                   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                            |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Alleyn,</i>              | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Huot,</i>                 | <i>Raymond,</i>            |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Denis,</i>                | <i>Irvine,</i>               | <i>Rémillard,</i>          |
| <i>Ault,</i>                | <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>               |
| <i>Bell,</i>                | <i>Duckett,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Fortier,</i>              | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>         |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Tremblay,</i>           |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Gaudet,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Webb et</i>             |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wood.—50.</i>           |
| <i>Currier,</i>             | <i>Harwood,</i>              |                              |                            |

Ainsi, la Question a été résolue négativement:

Alors, la Question principale étant proposée : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                      |                         |                |                   |
|----------------------|-------------------------|----------------|-------------------|
| <i>Alleyn,</i>       | <i>De Boucherville,</i> | <i>Huot,</i>   | <i>Raymond,</i>   |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Denis,</i>           | <i>Irvine,</i> | <i>Rémillard,</i> |

|                             |                              |                              |                            |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| <i>Ault,</i>                | <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>         |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>               |
| <i>Bell,</i>                | <i>Duckett,</i>              | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Ross (ChAMPLAIN),</i>   |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (McCALM),</i>    | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>             |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Durham Est),</i> |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Fortier,</i>              | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>         |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Galt,</i>                 | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschercan,</i>         |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Tremblay,</i>           |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Gaudet,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Webb et</i>             |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wood.—50.</i>           |
| <i>Currier,</i>             | <i>Harwood,</i>              |                              |                            |

## CONTRE :

## Messieurs

|                               |                              |                  |                   |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Magill,</i>   | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Bryman,</i>                | <i>Haultain,</i>             | <i>McConkey,</i> | <i>Rankin,</i>    |
| <i>Burwell,</i>               | <i>Holton,</i>               | <i>McKellar,</i> | <i>Rymal,</i>     |
| <i>Carling,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>McMonies,</i> | <i>Scatcherd,</i> |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Laframboise,</i>          | <i>Munro,</i>    | <i>Scoble,</i>    |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Oliver,</i>   | <i>Wells et</i>   |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Pâquet,</i>   | <i>White.—30.</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Mackenzie,</i>            |                  |                   |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Rose*, secondé par l'Honorable M. *Alley*, le Bill a été amendé en ajoutant à la fin de la première section les mots : " et pourvu de plus que rien " de contenu dans le présent Acte ne préjudiciera en quoi que ce soit aux droits ou recours, " s'il en est, de tout créancier ou créanciers judiciaires ou autres de la Compagnie du " Chemin de Fer de *Buffalo*, *Brantford* et *Goderich* ; et pourvu de plus, que rien de " contenu au présent Acte ne modifiera en quoi que ce soit l'ordre de priorité des diverses " garanties en bons et hypothèques de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du " Lac *Huron* ou de la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer, telles qu'elles " existaient respectivement avant la passation de la dite convention."

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour légaliser et ratifier une " convention faite entre la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada* et la " Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*."

Ordonné, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bowman* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Bowman* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à des Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 25 Juillet 1866, pour copies de toutes Correspondances, Ordres en Conseil et Règlements généralement, relatifs au prélèvement et à la perception de péages sur le Canal de la Baie de *Burlington* ; aussi, un état des recettes et dépenses totales sur le dit Canal pendant les dix années dernières. (*Documents de la Session, No. 47.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 18 Juin 1866, pour Copies des Papiers relatifs aux réclamations d'Avocats représentant la Couronne auprès de la Cour du Banc de la Reine. (*Documents de la Session, No. 48.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 18 Juillet 1866, pour Copie de toute Correspondance échangée entre le Gouvernement et *Richard Pope*, Agent des Mines à *St. François de la Beauce*. (*Documents de la Session, No. 49.*)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 18 Juillet 1866, pour des informations relatives à certaines opérations des Commissaires du Havre de *Montréal*. (*Documents de la Session, No. 50.*)

Sur motion de *M. Morrison*, secondé par *M. O'Halloran*,  
Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour permettre à *Hugh Burgess* d'obtenir une Patente pour certaines améliorations nouvelles et utiles," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour transporter le Cimetière Protestant à *Hudson* aux Titulaire et Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. Knight* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'émission en faveur de *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer* de Lettres Patentes pour un nouveau et meilleur mode de traiter les minerais, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

*M. Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Cimetière du Lac de *Cristal*, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. Irvine* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *John Auld* à vendre un certain Immeuble, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. Jackson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour lever les doutes quant à la légalité d'un Canon du Synode du Diocèse de *Québec*, relatif à la Paroisse et aux limites des Chapelles de *Québec*, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. Auld* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois,

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour ériger le Comté de *Peel* en un Comté séparé pour les fins judiciaires, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil, et *M. White* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit: "Acte pour compléter la séparation du Comté de *Peel* d'avec le Comté de *York*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour naturaliser *John Rogers*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Oliver* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour diviser la Municipalité de la Baie de *Gaspé* Sud et *Fork* en deux Municipalités séparées; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Huot* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 40, intitulé: "Acte pour confirmer et établir certains chemins dans le Township de *Reach*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Macdonald (Glengarry)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour corriger des erreurs dans un Acte de vente consenti par *Alexander Dickson* en faveur de *W. M. Westmacott*, en date du 1er Septembre 1854, et pour confirmer cet acte de vente; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour ériger la Paroisse de *St. Bonaventure* en une municipalité séparée; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *O'Halloran* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Chambers* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill intitulé: "L'Acte de Capitalisation des intérêts dus par la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, de 1865;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Haultain* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil



Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Scatcherd* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendement ont été lus comme suit :—

Clause 2, 1re ligne.—Biffez "des clauses consolidées."

Clause 2, 13e et 14e lignes.—Biffez "des clauses consolidées."

Clause 10, 7e ligne.—Après "pas" biffez ce qui reste et insérez à la place : "en aucun temps le montant du capital alors versé."

Clause 20, ligne 1.—Au lieu de "cinq" insérez "trois" et, ligne 2, au lieu de "dix" insérez "sept."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie dite *Dresden Great Western Oil Company* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanty* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie Minière de *Roxton* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Iberville)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dufresne (Iberville)* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Charte de la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurances contre le Feu et d'Assurances Maritimes Océaniques et de l'intérieur de l'Union ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender de nouveau la Charte de la Banque du *Haut-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Cité des *Trois-Rivières* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour prolonger le délai fixé pour terminer les travaux de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, des Terres et de la Navigation du *St. Maurice*, étant lu,

M. *DeNiverville* a proposé, secondé par M. *Ross (Champlain)*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Dorion (Hochelaga)*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "cette Chambre se formera en le dit Comité de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Ross (Champlain)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la construction d'un Chemin à rails plats depuis le Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à quelque endroit sur le Grand Tronc de Chemin de Fer ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron (Ontario Nord)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 227, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont International ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Thompson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la vente de certaines terres appartenant à la succession de feu l'Honorable *Peter Adamson* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Rankin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill à l'effet d'amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de *l'Isle du Pads* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M.

l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Gaucher* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Gaucher* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 34—Retranchez “*primâ facie*” et après “titre” insérez : “ou étant en possession et jouissance de droits dans la dite Commune.”

Page 2, ligne 46—Retranchez “titres” et après “exposés” insérez “réclamations, titres.”

Page 2, ligne 50—Retranchez “titres” et après “exposés” insérez “réclamations, titres.”

Page 3, ligne 1re—Retranchez “titres et” et après “exposés” insérez “réclamations et titres.”

Page 3, ligne 5—Retranchez depuis “déclarer” jusqu’à “et”, où il se trouve pour la seconde fois, et insérez : “quelles réclamations sont valables ou mal fondées, quels sont les droits respectivement des parties réclamantes, soit quant à la propriété du fonds de la dite commune, soit quant aux droits d’usages, jouissances et servitudes des dites parties réclamantes, ainsi que l’étendue de tels droits, et cela par un seul jugement, ou par plusieurs séparément, suivant que le juge trouvera à propos.”

Après “jugement” insérez la Clause A. qui suit :—

Clause A.—“Toute partie intéressée pourra intervenir dans les procédures adoptées en vertu du présent Acte; et les jugements seront sujets aux mêmes appels que les autres jugements rendus par la Cour Supérieure.”

Page 3, ligne 8—Après “pourra,” insérez : “ainsi que toute parties réclamant droit.”

Page 3, ligne 25—Retranchez depuis “aux” jusqu’à “réclamations.”

Page 3, ligne 37—Après “ordinaires,” insérez : “pourvu toujours que les frais à être taxés par le juge, soit pour les Procureurs ou Avocats, soit pour le Protonotaire et officiers de justice, ou autres, n’excéderont en aucun cas ceux qui auraient eu lieu si telles réclamations eussent été portées devant la Cour de Circuit dans et pour le Comté de *Berthier*, dans lequel se trouvent les dites communes.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour incorporer l’Académie Ursuline de *Chatham* ;” et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Wells* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Wells* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 11—Retranchez depuis “en” jusqu’à “de.”

Page 1, ligne 20—Retranchez depuis “*Chatham*” jusqu’à “et” où il se trouve pour la seconde fois.

Page 1, ligne 25—Retranchez “cinq” et insérez “trois.”

Page 1, ligne 28—Retranchez “cinq” et insérez “trois.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour consolider la dette de la Ville de *Stratford*, dans le Comté de *Perth* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Macdonald* (*Toronto Ouest*) a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie d’Amélioration de la Rivière *Napanee* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cameron* (*Ontario Nord*) a fait rapport

que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour soumettre l'Eglise Méthodiste Wesleyenne et sa Propriété " située sur le côté Sud de *Queen Street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du *Model Deed* de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en connexion avec la Conférence Anglaise, afin " de les mieux administrer, et pour les transporter à certains syndics en vertu du dit "*Model Deed* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre un bloc de terre dans *Ottawa*, pour le bénéfice de son fils mineur, le légataire ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Oliver* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité, de l'Ordre s'est formée en Comité sur le Bill pour fixer les limites et régler les titres dans certains rangs du Township de *Grenville* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte incorporant l'Institut Canadien Français de la Cité d'*Ottawa* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Denis* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un Pont " sur la Rivière *St. Charles*," étant lu,

Les dites amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier la cession opérée par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains sis et situés dans la Ville de *Bytown*, autrement appelée *Ottawa*, et ailleurs dans *Haut-Canada*, et pour transférer à des Syndics " la totalité de ces terrains avec pouvoir de les vendre et administrer, étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer des Régions Minérales de *Belleville* et *Hastings* Nord, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour ériger une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Mégantic*, sous le nom de Municipalité de *St. Pierre Baptiste*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer du *Canada Central*, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Niagara* jusqu'à la Rivière *Détroit*, étant lu,

Et cette Question ayant été proposée ; que le Bill soit maintenant lu une seconde fois,

Et des Débats s'étant élevés,

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *McKellar*, Que les Débats soient ajournés, et la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir un Brevet pour l'invention "d'un nouveau procédé pour convertir la tourbe en charbon, au moyen de la vapeur," étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte à l'effet de révoquer l'acte pour valider certaines cotisations en la Cité de *Toronto* "et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie Canadienne de prêts et de placements incorporée en vertu de l'Acte Impérial des Compagnies de 1862, 25 et 26 *Victoria*, Chapitre 89, à vendre et aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédés par elle dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Caisse d'Épargnes de la section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Montréal*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour établir les lignes limitrophes entre certains rangs dans le Township d'*Onslow*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne pour la fabrication d'articles en Caoutchouc de *Montréal*, autrement appelée : "*The Canadian Rubber Company of Montreal*" avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne pour la fabrication d'articles en Caoutchouc de *Montréal*, autrement appelée : "*The Canadian Rubber Company of Montreal*," lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 17.—Retranchez depuis “ articles ” jusqu’au second “ et ” et insérez : “ dans la composition desquels entre le Caoutchouc ou le Gutta Percha ou dont fait partie “ le Caoutchouc ou le Gutta Percha.”

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis “ matériaux ” jusqu’à “ La ” dans la 21e ligne et insérez : “ qui servent ou peuvent servir ou se rattachent à la fabrication de ces “ marchandises ou articles.”

Page 2, ligne 45.—Après “ compagnie ” insérez Clause A.

Clause A.—“ Le bureau principal de la dite Compagnie qui sera considéré comme “ son siège d’affaires, sera en la Cité de *Montréal*, et toute signification faite à ce bureau “ ou au Président de la Compagnie en personne sera considérée comme suffisante par toutes “ Cours de Justice de cette Province.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Hon-neurs que cette Chambre a dopté leurs amendements.

Alors, sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l’Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,  
La Chambre s’est ajournée.

Mardi, 31 Juillet 1866.

Trois heures, P. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *Carrier*,—La Pétition de *William Foley* et autres, de la Cité d’*Ottawa*.

L’Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incor-porer la Banque de *London*,” et il est convenu de le rapporter sans amendements.

M. *Cartwright*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le dix-huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et il est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :—

Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour mettre *Philip Pearson Harris* en état “ d’obtenir une Patente pour une machine à raffiner et désinfecter l’Huile de Pétrole “ crue.”

Bill pour autoriser *Joseph Robinson Bowden* à être examiné par la Société en Loi du *Haut-Canada* pour se faire admettre à pratiquer comme Procureur et Solliciteur.

Il a aussi examiné les Bills suivants, et y a fait des amendements qu’il soumet à votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour incorporer le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*.

Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l’Honorable *David Lewis Mac-pherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l’invention de certaines améliorations dans le mode de traiter les minerais et d’en obtenir des métaux et d’autres produits.

Bill pour incorporer la Société appelée : “ La Caisse d’Épargnes de la Section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Montréal*.”

L’Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), du Comité Spécial nommé pour aider M. l’Orateur dans l’administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné la Pétition de M. T. L. Wilson, demandant à cette Chambre de vouloir bien acheter des exemplaires d'une vie de Lord Palmerston qui doit être publiée par livraisons mensuelles, mais il n'a pas jugé à propos de recommander cet achat.

Le Comité a aussi examiné la Pétition de M. L. P. Lemay, l'auteur d'un volume intitulé : "Essais Poétiques," demandant à la Chambre de vouloir bien acheter des exemplaires de cet ouvrage pour lui aider à payer ses frais de publication. Etant d'avis que cet Ouvrage est une très précieuse acquisition pour la littérature du Bas-Canada, le Comité recommande qu'il en soit acheté cinquante exemplaires pour être distribués aux Bibliothèques.

Le Comité a aussi examiné une biographie, par M. l'abbé H. R. Casgrain, de feu F. X. Garneau, l'auteur regretté de l'Histoire du Canada. Cette petite brochure étant publiée pour la modique somme de vingt-cinq centins l'exemplaire, le Comité recommande qu'il en soit acheté deux cents à titre d'hommage au mérite de l'éminent écrivain dont l'Histoire du Pays est devenu un ouvrage classique.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général Langevin ait la permission d'introduire un Bill pour amender le Chapitre quatre des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé : "Acte relatif à l'Allocation Provinciale en faveur de l'Éducation Supérieure et des Écoles Normales et Communes."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à la Force de la Milice Volontaire, étant lu,

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger en Comité jusqu'à six heures, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Jones (Leeds Sud) a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de cette Chambre.

M. l'Orateur a alors ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans mettre aux voix la Question de l'ajournement.

Sept heures et demie, P. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par M. Cameron (Ontario Nord),—La Pétition de Henry Rose.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend T. W. Mussen et autres, du Village de Farnham Ouest, et du Ministre et des Syndics de l'Église St. Bartholomew, Nicolet; demandant des amendements à la Loi des Écoles du Bas-Canada.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte pour amender la section neuf du chapitre six des Statuts Refondus du Bas-Canada, relatif aux Aubergistes et à la vente des Liqueurs Enivrantes."

Bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre soixante-et-dix des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé : 'Acte relatif aux Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et autres travaux.'"

Aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants avec plusieurs amendements à chacun, auxquels il demande le concours de cette Chambre :

Bill intitulé : "Acte pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de Port Hope, Lindsay et Beaverton, et des Actes qui l'amendent.

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie des Usines pour la confection d'Articles en Acier, en Fer et pour Chemins de Fer."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les Maîtres et Serviteurs dans les campagnes."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et des Actes qui l'amendent," lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 31—Après "exister" insérez "pourvu toujours que rien de contenu au présent Acte ne préjudicie en aucune manière aux droits, soit en loi ou en équité, des créanciers de *Darcy Edward Boulton*, mari de la dite *Emily Boulton*, dans ou sur telle propriété ou intérêt dans le dit Chemin de Fer."

Page 2, ligne 12—Retranchez depuis "fer" jusqu'à "sur" dans la 39e ligne, et insérez clause A.

Clause A.—" Et considérant que sous l'autorisation du Statut vingt-sept et vingt-huit *Victoria*, Chapitre quatre-vingt-six, section seize, le township de *Hope* et le Township d'*Ops*, et la Ville de *Lindsay*, respectivement, sont convenus avec la dite Compagnie de Chemin de Fer de lui vendre les actions que possèdent les dites Municipalités respectives dans la dite Compagnie pour et moyennant les sommes annuelles suivantes, savoir : pour et moyennant la somme annuelle de quinze cent quarante-deux piastres au Township de *Hope* ; la somme annuelle de deux cent quatre-vingt-seize piastres soixante-et-quinze centins au Township d'*Ops*, et la somme annuelle de deux cent quatre-vingt-seize piastres soixante-et-quinze centins à la Ville de *Lindsay*, payables par la dite Compagnie de Chemin de Fer aux dites Municipalités respectives le premier jour de Décembre de chaque année, le premier paiement devant être pour le semestre seulement à expirer le premier Décembre prochain et se faire ce jour là ; il est à ces causes statué que sur le transfert ou l'offre de transfert des dites actions possédées par aucune des dites Municipalités à la dite Compagnie de Chemin de Fer ou à quiconque sera chargé par la dite Compagnie de les recevoir, la dite somme annuelle ci-dessus désignée pour telle Municipalité constituera une charge et hypothèque privilégiée en faveur de la dite Municipalité sur la totalité des biens de la dite Compagnie de Chemin de Fer, et constituera une dette de la dite Compagnie envers la dite Municipalité qui pourra être recouvrée devant toute Cour de Loi ou d'Équité ayant juridiction compétente dans le *Haut-Canada* ; pourvu toujours que rien de contenu au présent Acte ne préjudiciera à la garantie que possède la Ville de *Peterborough* sur l'embranchement de *Millbrook* et *Peterborough* du dit Chemin de Fer."

Ordonné, Que les dits amendements soient renvoyés au Comité permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie des Usines pour la confection d'Articles en Acier, en Fer et pour Chemins de Fer," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 4, ligne 36—Après "patente" insérez : " pour perfectionnements et inventions dans la fabrication d'articles en Fer, en Acier et autres, destinés aux Chemins de Fer."

Page 4, ligne 37—Retranchez : " ou ailleurs."

Page 5, ligne 18—Après "autres" insérez : " destinés aux Chemins de Fer."

Ordonné, Que les dits amendements soient lus la seconde fois demain.

Sur motion de M. *Bellerose*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les maîtres et serviteurs dans les campagnes," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain :



Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

*Résolu*, Que la Chambre se formera en Comité à sa première séance Jeudi prochain, pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—

*Résolu*, Qu'au lieu de l'appropriation et de la distribution de l'Allocation Provinciale conformément au Chapitre 15 des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, l'appropriation et la distribution suivantes aient lieu, et qu'elles soient une charge sur les revenus de cette partie de la Province du *Canada* connue sous le nom de *Bas-Canada*, quand elle deviendra une Province séparée et qu'elle aura un Gouvernement séparé; et qu'elles remplacent alors les diverses appropriations qui sont maintenant faites en vertu du dit Chapitre, savoir :

L'Allocation Provinciale pour les fins de l'Education dans le *Bas-Canada* sera de trois cent mille piastres, et sera distribuée comme suit :—

1. Une somme de quarante-cinq mille piastres pour l'Education Supérieure;
2. Une somme de trente mille piastres pour les Ecoles Normales et leur fonds de construction;
3. Une somme de trente mille piastres pour les Académies;
4. Une somme de cent soixante-treize mille piastres pour les Ecoles Modèles et Communales et pour les autres dépenses requises par le Chapitre quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, et non ci-dessus ou ci-après mentionnés;
5. Une somme de vingt-deux mille piastres pour les salaires et dépenses contingentes du Département de l'Education.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à la Force de la Milice Volontaire; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait de nouveaux amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour reprendre la considération ultérieure de la seconde Résolution rapportée du Comité des Voies et Moyens, Vendredi dernier, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

M. *Biggar*, du Comité de toute la Chambre pour considérer une certaine Résolution proposée relativement à la nomination d'un Régistrateur pour le District Judiciaire de *Nipissing*, a rapporté une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que le Gouverneur en Conseil pourra nommer un Régistrateur de Titres pour le District Judiciaire de *Nipissing*, lequel Régistrateur enregistrera tous Titres et autres actes translatifs de Propriété et Conventions quelconques concernant toutes Terres situées dans aucune partie du dit District Judiciaire et arpentées par ordre de la Couronne. Que les honoraires de ce Régistrateur seront les mêmes que ceux fixés par les Statuts Refondus du *Haut-Canada* relatifs à l'enregistrement des actes, ou bien le Gouverneur en Conseil pourra ordonner qu'un salaire annuel n'excédant pas huit cents piastres lui soit payé à même les Revenus Consolidés au lieu de tels honoraires, lesquels honoraires, dans ce cas, seront versés dans tel Fonds.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Résolution soit renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'amender le Chapitre cent vingt-huit des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'Administration " de la Justice dans les territoires non-organisés."

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'amender le Chapitre cent vingt-huit des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'Administration de la Justice dans les territoires non organisés;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait plusieurs amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Jones (*Leeds Sud*) a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 17—Retranchez depuis “les” jusqu’à “ou” dans la 19e ligne, et insérez “Lois d’Enregistrement du *Haut-Canada*.”

Page 1, ligne 20—Après le mot “pas” insérez “huit cents piastres.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l’Association *St. Patrice de Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et l’Honorable M. *Alley* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour faciliter la répression des maux causés par l’intempérance dans le *Bas-Canada*,” et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Geoffrion* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné. Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Geoffrion* a fait Rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 4—Après le mot “suit,” insérez les Clauses A, B, C et D.

Clause A.—“La vingt-neuvième section du dit Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada* est par le présent amendée de manière à étendre aux Municipalités Locales généralement les pouvoirs et privilèges qu’elle confère aux Municipalités de Ville et de Village, et elle sera interprétée à l’avenir comme si les mots ‘Municipalités Locales’ y eussent été insérés dès l’origine.”

Clause B.—“Le paragraphe seize de la section vingt-sept est abrogé, et le suivant y est substitué :—16. Avant le second Mercredi du mois de Mars de chaque année, chaque Conseil Local pourra faire un règlement pour arrêter et prohiber la vente de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique et enivrante.”

Clause C.—“Le paragraphe seize de la section vingt-six du dit Acte ne s’appliquera pas aux règlements passés en vertu des sections précédentes. Le Secrétaire-Trésorier transmettra une copie de ces règlements au percepteur du revenu de l’intérieur qui n’accordera aucune licence pour la vente de ces liqueurs dans une Municipalité Locale où telle vente a été ainsi prohibée par règlement, quand bien même le Conseil de Comté permettrait dans le cours du mois de Mars la vente de ces liqueurs dans le Comté.”

Clause D.—“Avant le second Mercredi de Mars de chaque année, chaque Conseil Local aura le pouvoir de faire des règlements non incompatibles avec les dispositions du Chapitre six des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, pour les objets suivants :—

1. “Pour permettre la vente de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique et enivrante sujette à telles limitations qu’il considérera expédient.

2. “Pour déterminer sous quelles restrictions et considérations, et de quelle manière l’Inspecteur du revenu du District accordera des licences aux boutiquiers, aubergistes ou autres personnes pour vendre ces liqueurs.

3. “Pour fixer la somme payable pour chaque licence, pourvu qu’en aucun cas elle ne soit moindre que celle payable à cet égard le premier jour de Juillet, mil huit cent cinquante-six.

4. “Pour régir ou gouverner tous les boutiquiers, aubergistes et autres personnes vendant ces liqueurs en détail, en quelque endroit qu’elles soient vendues, suivant qu’il jugera convenable et expédient pour prévenir l’ivrognerie.”

“Tout tel Règlement sera transmis sans délai par le Secrétaire-Trésorier au Conseil de Comté, qui, à sa séance du mois de Mars, pourra reviser, amender, ou annuler tout tel Règlement, sans qu’aucune demande à cet effet soit nécessaire; chaque Secrétaire-Trésorier transmettra une copie de tel Règlement sans délai au percepteur du revenu.”

Page 1, ligne 36—Retranchez depuis “signature” jusqu’à “signature” inclusivement dans la 30e ligne de la page 2, et insérez la Clause E. qui suit :—

Clause E.—“Tout tel Règlement sera public et promulgué en la manière voulue par l’Acte Municipal du *Bas-Canada* pour la publication et promulgation des Règlements Municipaux.”

Page 2, ligne 37—Après le mot “ contestée ” insérez la Clause F. qui suit :—

Clause F.—“ Lorsqu’un Règlement prohibant le vente des liqueurs enivrantes aura été annulé par un tribunal compétent, le Conseil qui a passé ce Règlement pourra, dans les trente jours qui suivront le prononcé du Jugement à cet effet, passer un autre Règlement ayant le même but que le Règlement ainsi déclaré nul. Et pendant les dits trente jours, le dit Percepteur du Revenu de l’Intérieur de la Division concernée n’accordera aucune des licences que le Conseil prohibait ou avait l’intention de prohiber par le dit Règlement ainsi annulé.

Page 3, ligne 8.—Après le mot “ lui-même ” insérez les clauses suivantes, G. H. et I.

Clause G.—“ Les dispositions contenues dans les cinquième, quinzisième, vingt-deuxième et vingt-troisième paragraphes de la section vingt-huit du dit Acte Municipal, sont étendues aux Municipalités locales généralement.

Clause H.—“ La section cinq du Chapitre vingt-neuf de la vingt-quatre Victoria, sera amendée en substituant les mots ‘ Municipalités Locales ’ aux mots ‘ Municipalités de Ville et Village, ’ dans la troisième ligne de la dite section.”

Clause I.—“ Attendu qu’il s’est élevé des doutes sur la légalité des procédés du Conseil Local de la Municipalité du Bienheureux *Alphonse de Rodriguez*, dans le Comté de *Joliette*, et qu’il est urgent de faire cesser tels doutes ;”

A ces causes, Qu’il soit statué que la dite Municipalité est et sera à toute fin que de droit une Municipalité Locale dans le sens du Chapitre vingt-quatre des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : “ Acte concernant les Municipalités et les Chemins dans le *Bas-Canada*,” et tous avis, procès-verbaux et procédés de la dite Municipalité faits en icelle avant la passation du présent Acte, ne seront nuis à raison de ce que la dite Municipalité aurait été déclarée dans les dits avis, procès-verbaux et procédés être une Municipalité de Paroisse au lieu d’une Municipalité de Township ; mais tous tels avis, procès-verbaux et procédés seront aussi valides que si la dite Municipalité y avait été correctement désignée.

Cette Clause ne s’appliquera pas aux avis, procès-verbaux et procédés qui auraient déjà été déclarés par une Cour compétente ni aux causes pendantes.

Dans le Préambule,—Page 1, ligne 1—Retranchez depuis “ opportun ” jusqu’à “ à ces causes,” dans le 3e ligne, et insérez “ d’amender l’Acte des Municipalités et des Chemins du *Bas-Canada*,” en la manière ci-dessous énoncée :—

Dans le Titre—Retranchez depuis “ pour ” jusqu’à “ Bas ” dans la ligne suivante et insérez “ amender l’Acte Municipal du.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender l’Acte du Bureau des Postes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

Le Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour indemniser les héritiers de feu Dame *Elizabeth McKay*, pour l’émission par erreur de Lettres Patentes par la Couronne pour des terres auxquelles cette Dame avait des droits ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et l’Honorable M. *Alley* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

L’honorable M. *Alley* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois, Jeudi prochain.

L’Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre quarante des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : “ Acte relatif aux Immigrants et à la Quarantaine,” étant lu,

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur

a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un brevet pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Scatcherd* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :

Page I, ligne 30—Après le mot " manufacture" insérez la Clause A qui suit :—

*Clause A.*—" Avant qu'un brevet soit accordé en vertu du présent Acte, le pétitionnaire devra donner avis pendant un mois dans la *Gazette Officielle* de son intention de demander tel brevet y indiquant le nom de l'inventeur primitif, la date à laquelle le brevet a été obtenu dans les *Etats-Unis*, et tous autres détails qui établiront d'une manière suffisante l'identité de l'invention."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer le Collège (*Queen's College*) des Médecins et Chirurgiens, *Kingston* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l'Honorable *David Lewis Macpherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter certains minerais ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *White* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Imprimerie du *Globe*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour amender la Loi du *Haut-Canada* relative aux Débiteurs " de la Couronne."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte de la procédure en Loi Commune du *Haut-Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a repris les Débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé Vendredi dernier à la question : que la première Résolution (au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du *Haut* et du *Bas-Canada*) soit maintenant lue une seconde fois, lequel amendement était à l'effet d'y ajouter les mots : " et il est de plus maintenant résolu " que dans l'opinion de cette Chambre la nomination du premier Lieutenant Gouverneur " devrait être provisoire et qu'il devrait tenir sa charge strictement durant bon plaisir."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La première Résolution, telle qu'amendée, a été, en conséquence, lue une seconde fois,

Et cette Question ayant été proposée : Que la seconde Résolution soit maintenant lue une seconde fois,

M. Cameron (Ontario Nord) a proposé pour amendement, secondé par M. Macleenzie, Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Le Gouvernement Local se composera, jusqu'à ce qu'il soit changé par la Législature Locale, d'un Lieutenant-Gouverneur et d'un Conseil Exécutif, qui lui-même sera composé de Cinq Membres que choisira le Lieutenant-Gouverneur ; et l'autorité exécutive du Lieutenant-Gouverneur sera administrée d'après les principes et la pratique bien entendus du Gouvernement responsable par et de l'avis du Conseil Exécutif qui sera responsable au Parlement et au peuple."

L'Honorable M. Holton, Représentant du Comté de *Chateauguay*, s'est levé de sa place, et a informé la Chambre qu'un assault avait été commis sur la personne d'un Honorable Membre de cette Chambre, *J. B. E. Dorion*, Ecuyer, Représentant des Comtes de *Drummond* et *Arthabaska*, par une personne du nom d'*Elzéar Gérin Lajoie*.

M. Dorion, Membre représentant les Comtés de *Drummond* et *Arthabaska*, s'est levé de son siège et a fait la déclaration suivante : " J'ai eu occasion d'aller à la Bibliothèque il y a environ trois quarts d'heure (10 $\frac{1}{2}$  heures, P. M). J'étais occupé à prendre des livres de la Bibliothèque lorsque je fus appelé par M. *Elzéar Gérin Lajoie*, l'Editeur du journal *Le Canada*, publié à *Ottawa*, lequel me pria d'accepter un siège qu'il venait de laisser dans un coin de la Bibliothèque. Je refusai d'accepter le siège qu'il venait d'occuper, mais je m'assis sur un siège qui se trouvait auprès de lui. Il commença alors à me faire une série de questions au sujet d'un article qui a paru dans *Le Défenseur*, dont je suis le propriétaire. Après quelques mots d'explications au sujet de l'article en question, il devint très excité et fit usage d'un langage très injurieux à mon égard. Je ne puis exactement me rappeler ses paroles. Elles étaient très-impertinentes et très-insultantes. Comme je n'aimais pas à continuer une conversation de cette sorte, je me levai de mon siège pour le quitter, alors qu'il commença à m'attaquer en me frappant à la figure avec le poing. Je me protégeai autant qu'il me fut possible. Il me frappa à plusieurs reprises avec le poing sur la figure et sur la tête jusqu'à ce que des personnes qui se trouvaient dans la chambre l'eussent emmené et l'eussent empêché de me faire plus de mal."

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*,

Ordonné, Que M. l'Orateur adresse son Warrant au Sergent d'Armes pour l'autoriser et lui enjoindre de prendre sous sa garde *Elzéar Gérin Lajoie* pour l'assault commis par lui sur la personne de l'Honorable Membre pour *Drummond* et *Arthabaska* et de l'amener à la Barre de cette Chambre immédiatement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à Minuit,

Mercredi, 1er Août 1866,

Et l'amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolu négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La seconde Résolution a été, en conséquence, lue une seconde fois.

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième Résolutions soient maintenant lues une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les dites Résolutions ont été, en conséquence, lues une seconde fois.

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que la onzième Résolution soit maintenant lue une seconde fois.

L'honorable M. Galt a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, d'effacer dans la 8e ligne de la dite Résolution, après le mot " le " les mots : " nombre des représentants dans l'Assemblée Législative ou," et d'insérer après le mot " délimitations," dans la 8e ligne, les mots " mentionnées dans la cédule ci-annexée masquée A ;" et d'effacer, dans la 9e ligne, les mots " trois quarts," et

d'insérez "la majorité," et après le mot "législative," dans la 10e ligne, d'insérer : "représentant les Divisions Electorales mentionnées dans la dite cédule marquée A."

### CÉDULE A.

Divisions Electorales dans le *Bas-Canada* mentionnées dans les Résolutions cidessus :—

Comtés de *Pontiac*,  
 " *Ottawa*,  
 " *Argenteuil*,  
 " *Huntingdon*,  
 " *Missisquoi*,  
 " *Brome*,  
 " *Shefford*,  
 " *Stanstead*,  
 " *Compton*,  
 " *Wolfe et Richmond*,  
 " *Mégantic*, et

la ville de *Sherbrooke*.

Et l'amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Alors la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La onzième Résolution, telle qu'amendée, a été alors lue une seconde fois.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que les douzième, treizième, quatorzième et quinzième Résolutions, soient maintenant lues une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Les dites Résolutions ont été, en conséquence, lues une seconde fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, la Résolution suivante a été ajoutée après la 15e Résolution :—

16. Qu'il est expédient que tout Acte du Parlement Impérial qui pourra être passé pour l'Union des Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord* contienne une disposition à l'effet que la division et le règlement des dettes, crédits, obligations, propriétés et dettes actives des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* soient renvoyés à l'arbitrage de trois arbitres, dont l'un sera choisi par le Gouvernement Local du *Haut-Canada*, l'autre par le Gouvernement Local du *Bas-Canada*, et le troisième par le Gouvernement Général, étant pourvu de plus que le choix des arbitres n'aura lieu qu'après que le Parlement Général pour l'*Amérique du Nord Britannique* et les Législatures Locales pour le *Haut* et le *Bas-Canada* auront été élus, et que le tiers arbitre ne sera pas un résidant dans le *Haut* ni dans le *Bas-Canada*.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes relatifs aux Droits de Douane et modifier le Tarif des Droits payables en vertu de ces Actes, étant lu.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes relatifs aux Droits d'Accise, et pour modifier les Droits imposés par ces Actes sur les Spiritueux, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Jeudi prochain.

Un Bill pour transporter le Cimetière Protestant, à *Hudson*, aux Titulaires et Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Cimetière du Lac de *Cristal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour incorporer la Compagnie " du Cimetière du *Lac Cristal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser *John Auld* à vendre un certain immeuble, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser *John Auld* à aliéner certains biens mobiliers et immobiliers appartenant à ses enfants mineurs."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour diviser la Municipalité de la Baie de *Gaspé* Sud et d'*York* en deux Municipalités séparées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour diviser la Municipalité " de la Baie de *Gaspé* et d'*York* en deux Municipalités séparées."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour lever les doutes quant à la légalité d'un Canon du Synode du Diocèse de *Québec*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 25 *Victoria*, Chapitre 40, intitulé : " Acte pour confirmer et établir certains chemins dans le Township de *Reach*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour corriger des erreurs dans un Acte de vente consenti par *Alexander Dixon* en faveur de *W. M. Westmacott*, en date du 1er Septembre 1854, et pour confirmer cet acte de vente, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour corriger certaines erreurs qui " se sont glissées dans un transport opéré de son vivant par feu *Alexander Dixon* en faveur " de *William Montague Westmacott*, en date du 1er jour de Septembre de l'année de " Notre Seigneur mil huit cent cinquante-quatre, et pour ratifier la vente de certains " terrains faite sous son autorité."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour ériger *St. Bonaventure* en une Municipalité séparée, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour ériger la Paroisse de *St. Bonaventure*, dans le Comté de *Drummond*, en une Municipalité séparée."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du " Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe avec les amendements.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a passé le dit Bill avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie dite *Dresden Great Western Oil Company*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie Minière de *Roxton*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Charte de la Compagnie d'Assurances contre le Feu de *Québec*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurances contre le Feu et d'Assurances Maritimes Océaniques et de l'intérieur dite *Union*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurances du *Canada*, dite *Union*, contre le Feu, les dangers de la Mer et de la " Navigation intérieure."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender de nouveau la Charte de la Banque du *Haut-Canada*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun amendement.

Un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Cité des *Trois-Rivières*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill accordant du délai à la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, et des Terres et de la Navigation du *St. Maurice* pour terminer ses travaux, étant lu,

Et cette Question étant mise aux voix : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord et " de la Navigation du *St. Maurice*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 227, intitulé : " Acte incorporant " la Compagnie du Pont International," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender de nouveau l'Acte " qui incorpore la Compagnie du Pont International."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la construction d'un Chemin à rails plats depuis le Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à quelque endroit sur le Grand Tronc de Chemin de Fer, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.



*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser la construction d'un Chemin à ornière ou Chemin de Fer du Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à un certain point sur le Chemin de Fer Grand Tronc, à l'Ouest de *Toronto*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la vente de certains terrains appartenant à la Succession de feu l'Honorable *Peter Adamson*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Ile du Pads*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour consolider la dette de la Ville de *Stratford*, dans le Comté de *Perth*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser la Ville de *Stratford* à émettre des débentures pour racheter ses débentures en circulation."

*Ordonné*, que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie d'amélioration de la Rivière *Napanee*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte concernant l'amélioration de la Rivière *Napanee*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour soumettre l'Eglise Méthodiste Wesleyenne et sa propriété situées sur le côté Sud de *Queen street*, dans la Cité de *Toronto*, à la règle du " *Model Deed*" de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en connexion avec la Conférence Anglaise, afin de les mieux administrer, et pour les transporter à certains Syndics en vertu du dit " *Model Deed*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un Bill pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre un bloc de terre dans *Ottawa*, pour le bénéfice de son fils mineur, le légataire, a été, en conformité de l'Ordre lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre une certaine étendue de terre sise et située en la Cité d'*Ottawa*, au bénéfice de son fils mineur, légataire."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant l'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le Bill passe et que le titre soit: " Acte pour amender l'Acte pour incorporer l'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa."

*Ordonné,* Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

### Mercredi, 1er Aout 1866.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre un Etat Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le District de *Rimouski*, pour l'année 1865. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Et aussi, un Etat des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'*Ætna, Hartford*, le 1er Janvier 1866. (*Document de la Session, No. 9.*)

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table:—

Par M. *Ross (Dundas)*,—La Pétition du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Stormont, Dundas et Glengarry*.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été et lue:—

De *William Foley* et autres, de la Cité d'*Ottawa*, demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie d'Aqueduc d'*Ottawa*, devienne loi.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dix-Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé: " Acte pour abroger l'Acte pour légaliser certaines Cotisations dans la Cité de *Toronto*, et pour mettre la dite Cité en état de recouvrer les taxes imposées," et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Il a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé: " Acte pour mettre l'Honorable *Philip H. Moore* en état d'obtenir une Patente pour l'invention d'une nouvelle " méthode pour transformer la tourbe en une espèce de charbon de terre par la vapeur," et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphique, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg, Peterborough et Marmora*, et pour d'autres fins, et il est convenu d'y faire certains changements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et des Actes qui l'amendent, et il est convenu de le rapporter avec une recommandation à l'effet que votre Honorable Chambre adopte les dits amendements.

Votre Comité fait aussi rapport à votre Honorable Chambre que les parties intéressées n'entendent pas procéder ultérieurement avec les Bills suivants, savoir:—

Bill pour déterminer les conditions auxquelles la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental était autorisée à faire le Chemin de Fer de *Galt à Guelph*.

Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 156, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto et Owen Sound*,—et il recommande que les honoraires et frais sur les dits Bills soient remboursés.

*Ordonné*, Que l'honoraire payé sur le Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 20 *Victoria*, Chapitre 156, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer Central de *Toronto et Owen Sound*, soit remboursé.

Les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender et étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer " de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, et des Actes qui l'amendent," ont été lus une seconde fois et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

*Ordonné*, Que l'honoraire payé sur le Bill pour déterminer les conditions auxquelles la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental était autorisée à faire le Chemin de Fer de *Galt à Guelph*, soit remboursé.

*Ordonné*, Que M. *Morris* ait la permission d'introduire un Bill pour l'établissement de Bibliothèques auxquelles on ait accès gratuitement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

M. l'Orateur a fait rapport à la Chambre qu'en conformité de la 140e section de l'Acte relatif aux Elections Parlementaires Contestées, il avait taxé les frais encourus dans l'affaire de l'Élection Contestée pour le Comté de *St. Hyacinthe* par les Pétitionnaires *George Casimir Dessaulles*, Ecr., *Cumille Papineau*, Ecr., *Ruphuël Ernest Fontaine*, Ecr., et *Jean Baptiste Bourgeois*, Ecr., comme étant dus et devant être payés par eux aux témoins suivants, savoir : à *Jules Richard*, \$13.50, à *Denis Bourdages*, \$11.75, à *Alexis Millet*, \$17 00, à *J. B. N. Lamoureux*, \$19.50, à *L. Lapaline*, \$17.50, à *J. L. Sanguinet*, \$16.50, à *Henri Barbeau*, \$9.50, à *E. B. Dufort*, \$10.85, et à *L. G. Gladu*, \$20.00.

Le Sergent d'Armes de cette Chambre a fait rapport qu'en vertu du mandat de M. l'Orateur il avait pris sous sa garde *Eltzéar Gérin Lajoie*.

Sur motion de l'Honorable M. Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Ordonné*, Que M. *Eltzéar Gérin Lajoie* soit maintenant appelé, et que la Plainte de l'Honorable Député de *Drummond et Arthabaska* lui soit lue.

Et M. *Eltzéar Gérin Lajoie* ayant été appelé, et la Plainte contre lui étant lue, il s'est adressé à la Chambre et a dit :

" Me considérant gravement insulté par un article publié dans le *Défricheur*, journal " rédigé par l'Honorable Membre pour *Drummond et Arthabaska*, je désirai le rencontrer " pour lui demander des explications à ce sujet. Hier au soir j'étais à la Bibliothèque " occupé à faire quelques recherches, lorsque je vis l'Honorable Membre à quelques pas " de moi ; je me levai du siège de l'Assistant Bibliothécaire où je travaillais, et demandai " à l'Honorable Membre pour *Drummond et Arthabaska* si je pouvais lui dire quelques " mots. Il se dirigea vers le siège que j'occupais et je lui offris ce siège. Il préféra s'asseoir " sur l'escabeau à côté. Je lui demandai alors pour quelle raison il avait cru devoir m'in- " sulter dans son journal d'une manière aussi odieuse. Je lui fis remarquer qu'il s'atta- " quait à des actes de ma vie privée, ce que je ne m'étais jamais permis à son égard. Il me " dit qu'il y avait un malentendu ; que si je ne l'avais pas attaqué dans sa vie privée, et " il reconnaissait que je ne l'avais pas attaqué dans sa vie privée, je l'avais traité très " injustement pour les actes de sa vie publique. Je lui répondis que si j'avais attaqué sa " vie publique, si je les avais appréciés plus ou moins sévèrement, c'était là matière

“ d’opinion. Il me cita un fait publié récemment dans le *Canada*, qu’il prétend être faux et que je n’ai pas voulu rétracter. Je lui fis remarquer que ce fait avait été affirmé par un journal voisin de sa localité et que j’attendais que le débat fut vidé entre eux pour savoir à quoi m’en tenir. L’Honorable Membre pour *Drummond et Arthabaska* me dit alors qu’il n’avait pas vu l’assertion que je lui signalais. La conversation se prolongea encore quelque temps, l’Honorable Membre reconnaissant m’avoir attaqué dans ma vie privée et disant qu’il ne le regrettait pas. Je m’excitai alors et lui dit que l’article publié dans son journal était le fait d’un mouchard. Il parut frissonner un peu. Je lui dit alors que je ne savais pas s’il en était l’auteur, mais que mes paroles s’appliquaient à celui qui l’avait écrit. Je lui fis remarquer d’une manière un peu plus développée combien il était vil d’espionner des adversaires ou de les faire espionner pour rendre public leurs actes les plus intimes. Je répétais le mot mouchard à plusieurs reprises. L’Honorable Membre me dit alors, puisque vous voulez me tenir un pareil langage, je me retire. Je repris aussitôt : je vous répète que vous êtes un mouchard et un effronté menteur. L’Honorable Membre se tournant vers moi, me frappa à la figure avec un livre qu’il tenait dans une main. Je frappai à mon tour et lui donnai plusieurs coups de poing. L’Honorable Membre me frappa aussi à plusieurs reprises avec ses mains. Il essaya même de me frapper de ses pieds. Pendant ce temps-là quelques personnes accoururent et s’interposèrent entre nous. Je crois même qu’une de ces personnes est Membre du Parlement. Je reprenais le siège où j’avais travaillé précédemment, lorsque l’Honorable Membre me dit de sortir de la Bibliothèque. Je répliquai que je ne sortirais pas, que j’avais le droit d’être là et que j’y restais. Il me dit alors qu’il allait me faire arrêter. Là dessus je dis expressément : dans tous les cas, M. *Dorion*, je constate que vous avez frappé le premier. Je n’ai pu saisir aucune réponse de lui ; mais on m’a dit depuis qu’après un moment d’hésitation, il avait dit non. Plusieurs personnes ont pu m’entendre lorsque je lui ai dit ces dernières paroles. Je n’ai plus rien à ajouter sur ce sujet ; mais si la Chambre me le permet, j’aurais une plainte contre la manière dont j’ai été traité lorsque j’étais prisonnier de cette Chambre. Hier au soir pendant que j’étais à la Barre, un groupe de personnes se forma à quelques pas de moi et une personne de ce groupe, un Membre de cette Chambre, se tourna vers moi et me menaça en brandissant du bras et se servit d’exclamations inconnues à la race humaine. Je me crus très insulté par ce procédé et demandai qu’il en fût donné connaissance à cette Chambre.”

Et alors il lui a été enjoint de se retirer.

M. *Dorion*, Membre pour les Comtés de *Drummond et Arthabaska*, s’est levé de son siège et a dit :

“ Je désire ajouter à ma déclaration d’hier, ou en réponse à celle qui vient d’être faite par le prisonnier, que je ne l’ai jamais frappé le premier ; que je n’avais point de livre à la main dans le temps ; que je ne l’ai jamais entendu dire que je l’avais frappé le premier, et que s’il a dit une telle chose, je ne l’ai pas entendu, ni j’y ai répondu. Je n’ai jamais admis que je l’avais attaqué dans sa vie privée, et je déclare positivement que j’étais en voie de le quitter lorsqu’il m’a assailli.”

*Résolu*, Que *Elzéar Gérin Lajoie* est coupable d’avoir enfreint les privilèges de cette Chambre.

L’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, Que le dit *Elzéar Gérin Lajoie* soit appelé à la Barre de la Chambre, et qu’il soit reprimandé par M. l’Orateur pour la dite infraction des privilèges de cette Chambre, et qu’il soit mis sous la garde du Sergent-d’Armes pendant vingt-quatre heures.

L’Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) a proposé pour amendement, secondé par l’Honorable M. *Holton*, Que les mots “ mis sous la garde du Sergent-d’Armes pendant vingt-quatre heures,” soient retranchés, et qu’ils soient remplacés par les suivants : “ envoyé à la Prison du Comté de *Carleton* pour le reste de la Session.”

M. *Haultain* a proposé pour amendement au dit amendement proposé, secondé par M. *Dunkin*, Que les mots “ Prison du Comté de *Carleton* pour le reste de la Session,” soient retranchés, et qu’ils soient remplacés par les suivants : “ mis sous la garde du Sergent-d’Armes durant le bon plaisir de cette Chambre.”

Et l'amendement au dit amendement proposé ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

## POUR :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                             |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <i>Abbott,</i>              | <i>Duckett,</i>              | <i>Laframboise,</i>          | <i>Poupore,</i>             |
| <i>Ault,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>              |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rankin,</i>              |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Raymond,</i>             |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dunsford,</i>             | <i>Macdonald (Tor'to O.)</i> | <i>Rémillard,</i>           |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i>       |
| <i>Cameron (Pecl),</i>      | <i>Fortier,</i>              | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Scatcherd,</i>           |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gagnon,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Caron,</i>               | <i>Galt,</i>                 | <i>McGee,</i>                | <i>Smith (Durham Est),</i>  |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>McKellar,</i>             | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Somerville,</i>          |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Gibbs,</i>                | <i>Munro,</i>                | <i>Street,</i>              |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Oliver,</i>               | <i>Tremblay,</i>            |
| <i>Cochburn,</i>            | <i>Haultain,</i>             | <i>Pâquet,</i>               | <i>Webb,</i>                |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Higginson,</i>            | <i>Parler,</i>               | <i>Wells,</i>               |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Holton,</i>               | <i>Perrault,</i>             | <i>White,</i>               |
| <i>De Boucherville,</i>     | <i>Irvine,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Willson et</i>           |
| <i>De Niverville,</i>       | <i>Jackson,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wood.—75.</i>            |
| <i>Dickson,</i>             | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Pouliot,</i>              |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                             |                                |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Denis,</i>                | <i>Macdonald (Glen'ry),</i> | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Macfarlane,</i>          | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Mackenzie,</i>           | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Houde,</i>                | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Poulin,</i>              | <i>Walsh et</i>                |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Rymal,</i>               | <i>Wright (York E.).—25.</i>   |
| <i>Cowan,</i>                |                              |                             |                                |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Et l'amendement à la Question principale telle qu'amendée ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisé, et la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question principale telle qu'amendée ayant été mise aux voix,

Ordonné, Que le dit *Elzéar Gérin Lajoie* soit appelé à la Barre et là reprimandé par M. l'Orateur pour la dite infraction de privilège, et mis sous la garde du Sergent d'Armes durant le bon plaisir de cette Chambre.

Et M. *Elzéar Gérin Lajoie* ayant été de nouveau appelé à la Barre, a reçu la réprimande de M. l'Orateur.

La réprimande a été comme suit :—

M. *Gérin Lajoie*,—La Chambre a par sa constitution le pouvoir de maintenir la paix et le bon ordre dans les limites de sa juridiction et de protéger ses Membres contre les insultes et les tentatives de voies de fait. Ce pouvoir est nécessaire non seulement pour assurer aux Membres leur liberté d'action, mais encore la liberté de discussion qui est un de leurs droits les plus sacrés.

Prétendant, vous *Elzéar Gérin Lajoie*, avoir raison de vous plaindre d'un Membre de cette Chambre, vous avez cherché à le rencontrer, et pour cela vous êtes venu jusque dans les limites de cet édifice et dans une partie du dit édifice où il vous est permis de venir, mais par faveur seulement, et non en vertu d'un droit, et là vous avez insulté cet Honorable Membre et l'avez définitivement assailli violemment. Pour cette grave infraction des privilèges de cette Chambre, vous n'avez pas même jugé à propos ou convenable d'offrir aucune apologie. Vous vous êtes étrangement mépris sur vos droits et votre position par rapport aux Honorables Membres de cette Chambre, et l'insulte et l'assaut dont vous vous êtes rendu coupable sont d'autant plus graves qu'ils ont eu lieu dans cet édifice.

Ayant été trouvé coupable d'avoir enfreint les privilèges de cette Chambre en commettant un assaut sur la personne de *Jean Baptiste Eric Dorion*, Ecuier, l'un des Membres de la dite Chambre, vous vous êtes rendu sujet aux punitions qu'elle a droit de vous imposer ; et cette Chambre ayant ordonné que vous soyez réprimandé, vous êtes en conséquence réprimandé.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour régler les moyens de sortie des Edifices Publics, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait de nouveaux amendements-

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Walsh* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte passé dans les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> années du Règne de Sa Majesté relatif à l'octroi de Chartes d'Incorporation à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par l'Honorable M. *Howland*, le Bill a été amendé en y ajoutant ce qui suit comme Clause 2 :

2. " Le premier paragraphe de la première section du dit Acte est par le présent amendé en ajoutant les mots ' de l'impression et publication,' après les mots ' mécanique,' dans la dernière ligne du dit paragraphe."

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'amender le chapitre cent vingt-huit des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : ' Acte relatif à l'Administration de la Justice dans les territoires non-organisés,' " a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif aux Cours Supérieures de Juridiction Civile et Criminelle, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Walsh* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Walsh* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte concernant les Cours Supérieures de Juridiction Civile et Criminelle dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte Municipal du *Bas-Canada*, étant lu.

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

Un Bill pour autoriser l'émission en faveur de MM. *J. D. Whelpley* et *J. J. Storer* de Lettres Patentes pour un nouveau et meilleur mode de traiter les minerais, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bil pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* comme Avocat dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que le Bill soit maintenant la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement,

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill intitulé : " L'Acte de Capitalisation des Arrérages d'intérêts de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, de 1866," a été, en conformité de l'Ordre lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Association *St. Patrice de Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cameron (Peel)* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeu*di*, 2 Aout 1866.

Trois heures, P. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *McKellar*,—La Pétition de *James Webster* et autres, Régistrateurs du *Haut-Canada*.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

De *Henry Rose* ; demandant un octroi gratuit de cent acres de terres en considération de ses services comme Volontaire dans la Guerre de 1812.

L'Honorable M. *Holton*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender la Charte de la Banque de *Northumberland*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, du Comité Permanent des Lois Expirantes, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la liste des Lois Expirantes, telle que préparée par le Greffier en Loi, et a préparé un Bill conforme à cette liste que le président du Comité a reçu instruction de présenter à votre Honorable Chambre.

Sur motion de M. *Dufresne (Montcalm)*, secondé par M. *McKellar*,

Ordonné, Que les entrées faites dans les Journaux de cette Chambre, Mardi dernier, au sujet de la passation du Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Île du Pads*," et aussi, du Bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*," soient maintenant lues.

Et les dites entrées ont été en conséquence lues.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif informant leurs Honneurs que leur Bill intitulé : "Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Île du Pads*," et aussi leur Bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*," qui ont été renvoyés à cette Chambre comme ayant été passés sans amendements, ont été ainsi renvoyés par erreur, et priant leurs Honneurs de vouloir bien renvoyer les dits Bills.

Ordonné, Que M. *Dufresne (Montcalm)* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* ait la permission d'introduire un Bill pour continuer pendant un temps limité les Actes y mentionnés.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, une copie d'un Message Télégraphique que le Secrétaire d'Etat pour les Colonies lui a envoyé par ordre de Sa Majesté la Reine.

Ottawa, 2 Août 1866.

Ottawa, 1er Août 1866.

Par voie télégraphique de *Londres, Angleterre*,  
28 Juillet.

Au Vicomte MONCK,

J'ai reçu ordre de la Reine de présenter au Gouverneur-Général de Ses Provinces de l'*Amérique du Nord* les félicitations de Sa Majesté au sujet de la mise en opération du Télégraphe Atlantique, qui aura l'effet d'assurer davantage l'unité de l'Empire Britannique. Sa Majesté comprend son ancienne Colonie de *Terre-Neuve* dans ses félicitations, qui s'adressent à tous ses fidèles Sujets.

(Signé.)

CAERNARVON.



L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à la Force de la Milice Volontaire, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Et cette question ayant été mise aux voix : que le Bill passe, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue affirmativement.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Cornellier* a proposé, secondé par M. *Dufresne (Montcalm)*, Que le Bill soit amendé de nouveau en ajoutant après la Clause H.

Clause I.—" Attendu qu'il s'est élevé des doutes sur la légalité des procédés du Conseil Local de la Municipalité du Bienheureux *Alphonse de Rodriguez*, dans le Comté de *Joliette*, et qu'il est urgent de faire cesser tels doutes ;"

" A ces causes, Qu'il soit statué que la dite Municipalité est et sera à toute fin que de droit une Municipalité Locale dans le sens du Chapitre vingt-quatre des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant les Municipalités et les Chemins dans le *Bas-Canada*," et tous avis, procès-verbaux et procédés de la dite Municipalité faits en icelle avant la passation du présent Acte, ne seront nuls à raison de ce que la dite Municipalité aurait été déclarée dans les dits avis, procès-verbaux et procédés être une Municipalité de Paroisse au lieu d'une Municipalité de Township ; mais tous tels avis, procès-verbaux et procédés seront aussi valides que si la dite Municipalité y avait été correctement désignée ; cette section ne s'appliquera point aux avis, procès-verbaux et procédés qui peuvent avoir déjà été déclarés nuls par une cour de juridiction compétente, ni aux causes pendantes."

Cet amendement a été adopté.

Résolu, Que le Bill passe avec l'amendement.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte du Bureau des Postes, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un Brevet pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'Huile de Pétrole à l'état brut," étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les amendement passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs, que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour incorporer le Collège (*Queen's College*) des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour incorporer le Collège " Royal des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ur. Bill pour autoriser *Casimir Stanislaus Gzowski* et l'Honorable *Lewis Macpherson* à obtenir des Lettres Patentes pour l'invention de certaines améliorations dans le mode de traiter certains minerais et alliages et d'en obtenir des métaux et autres produits, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bil au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps. M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Kémillard* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg*, *Peterborough* et *Marmora*, et pour d'autres fins, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Biggar* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Biggar* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de la Navigation par Batiment à Vapeur des Chutes de *Fénélon*, *Minden*, *Haliburton* et des Lacs du Nord, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre a repris la considération ultérieure des Résolutions au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du *Haut* et du *Bas-Canada*.

*Ordonné*, que la Question de concours soit séparément mise aux voix sur chacune des dites Résolutions.

Et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt dans la première des dites Résolutions.

Et des Débats s'étant élevés,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés jusqu'à la prochaine séance de cette Chambre, pour être alors le premier Ordre du jour.

Sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

*Résolu*, Que demain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Résolutions projetées suivantes :—

1. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'autoriser l'émission de Billets Provinciaux payables à demande, de telles dénominations qui pourront être arrêtées, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas cinq millions de dollars, et de les émettre de nouveau. Ces Billets seront une offre légale, et seront rachetables en espèces sur présentation à des Bureaux qui seront établis à *Montréal* et à *Toronto*, suivant que les dits billets seront payables à l'une ou à l'autre de ces Cités.

2. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune ou toutes les Banques incorporées de cette Province, pour la renonciation de leur droit d'émettre des billets, le ou avant le 1er Janvier 1868; et pour les indemniser de cette renonciation, une somme annuelle n'excédant pas cinq pour cent du montant de leur circulation tel qu'établi par le rapport mensuel, au 30 Avril dernier, sera payable à chaque Banque qui renoncera ainsi à ce droit, et rachètera ses billets en circulation, jusqu'à l'expiration de sa Charte. Et le Receveur-Général échangera les Débentures Provinciales

aujourd'hui possédées par les Banques, conformément aux dispositions de leurs chartes respectives, contre les billets provinciaux. Le Receveur-Général paiera de plus à ces Banques la moitié du coût approximatif de leurs billets non-émis.

3. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune telle Banque pour pourvoir à sa renonciation, soit immédiate, soit graduelle, de son droit d'émettre des billets, s'étendant dans ce dernier cas à une période n'excédant pas douze mois. Mais dans le cas de renonciation graduelle, l'échange des billets provinciaux contre les débetures Provinciales, possédées en vertu de sa Charte existante, ne sera fait avec telle Banque qu'en proportion égale au montant de ses billets réellement rachetés, tel qu'établi par les rapports mensuels.

4. A compter de la date d'un arrangement de cette nature avec la Banque, elle ne sera pas tenu de posséder les débetures Provinciales tel que le veut aujourd'hui la Loi.

5. Toute Banque qui renoncera à son droit d'émettre des billets, fera un rapport hebdomadaire de ses billets rachetés et de ceux encore en circulation. L'indemnité ci-dessus autorisée sera payée semestriellement sur le montant racheté, en le calculant sur la moyenne des rapports hebdomadaires pour le semestre écoulé, jusqu'à ce que le montant des billets ainsi rachetés soit équivalant aux neuf-dixièmes de sa circulation au 30 Avril dernier, et alors elle aura droit de recevoir l'indemnité sur le montant total.

6. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil, en sus et au-delà des cinq millions ci-dessus autorisés, et du montant requis pour racheter les Débetures possédées par les Banques qui renonceront à leur circulation, de faire émettre des billets Provinciaux en faveur de toute Banque incorporée en cette Province, de temps à autre, à sa propre requisition et sur paiement de ses billets.

7. La somme en espèces tenue en réserve, pour le rachat des billets Provinciaux, sera de vingt pour cent. sur le montant de la circulation, tant que ce montant n'excèdera pas cinq millions. Pour tout montant de billets et circulation au-delà de cinq millions, tant que le montant n'excèdera pas dix millions, il sera gardé vingt-cinq pour cent. en espèces, et pour tout excédant de dix millions, mais n'excédant pas quinze millions, trente-trois et un tiers pour cent. et pour tout excédant de quinze millions, cinquante pour cent. de cet excédant sera gardé en espèces. Mais il sera émis des Débetures Provinciales contre les billets Provinciaux de manière à couvrir le montant total des billets en circulation qui ne sera pas couvert par les espèces tenues en réserve.

8. Un rapport de tout le montant des billets Provinciaux en circulation, et des espèces tenues en réserve pour leur rachat, sera fait au Bureau de l'Audition tous les seconds Mercredis, lequel sera publié par l'Auditeur dans la *Gazette du Canada*.

9. Il sera loisible au Gouverneur-Général d'établir des succursales du département du Receveur-Général à *Montréal* et à *Toronto*, pour l'émission et le rachat des billets Provinciaux; ou il pourra faire des arrangements avec quelque Banque ou quelques Banques incorporées pour l'émission et le rachat des billets, en allouant une commission n'excédant pas un quart pour cent sur la circulation moyenne de chaque trimestre.

10. Il sera loisible à toute Banque qui aura renoncé à son droit d'émettre des billets, de reprendre l'exercice de ce droit conformément aux dispositions de sa Charte en en donnant pas moins de trois mois d'avis par écrit au Receveur-Général, et en publiant cet avis dans la *Gazette Officielle*. Pourvu toujours, que la Banque qui reprendra ainsi son droit d'émettre des Billets cessera, à dater de l'expiration de cet avis, de recevoir l'indemnité; et sera tenue de rembourser au Receveur-Général les billets Provinciaux qu'elle aura reçus en échange des Débetures Provinciales, et ces Débetures seront de nouveau remises à cette Banque et gardées par elle tel que pourvu par sa Charte, avant qu'il ne soit loisible à telle Banque de recommencer à émettre des billets.

11. Le produit des dits billets Provinciaux formera partie du Fonds Consolidé de cette Province, et les dépenses également encourues en vertu des dispositions ci-dessus seront imputées et payées sur ce fonds.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : Acte pour créer un fonds destiné à faire face aux dépenses encourues " dans le but de donner suite aux Lois d'Enregistrement du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Corporation du Township de *St. Vincent*, dans le Comté de *Grey*, à construire un Hâvre à l'embouchure de la Rivière *Grosse Tête* dans ce Township, et à imposer et percevoir des droits de havre, et pour d'autres fins."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Compagnie pour l'exploitation de la source d'Huile de Pétrole dite *Wyoming* à posséder et aliéner certains terrains."

Bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la vente des Terres affectées aux Rectoreries en cette Province."

Bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions de divers Actes concernant la Cité de *Montréal*, et pour d'autres fins."

Bill intitulé : " Acte pour amender les Actes incorporant le Collège d'*Ottawa*, et pour conférer certains privilèges au dit Collège."

Bill intitulé : " Acte pour légaliser et ratifier une convention faite entre la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada* et la Compagnie de Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*."

Bill intitulé : " Acte pour amender la Charte de la Société d'Ecole Anglo-Canadienne de *Montréal*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Compagnie de *New-York* et du *Canada* pour l'exploitation d'une source d'Huile à posséder et aliéner certains terrains."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la vente du Chemin de Fer de *Peterborough* et du Lac *Chemong*."

Bill intitulé : " Acte pour ériger une nouvelle Municipalité, dans le Comté de *Beauharnois*, sous le nom de *St. Etienne de Beauharnois*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Compagnie dite *Hartford* pour l'exploitation d'une source d'Huile à posséder et aliéner certains terrains."

Bill intitulé : " Acte pour légaliser un certain règlement ainsi que certaines Dében- tures des Comtés-Unis de *Huron* et *Bruce*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Ville de *Bothwell* et en défaire les limites."

Bill intitulé : " Acte pour confirmer et rendre valide, dans le *Haut-Canada*, le Testament de feu *George Desbarats*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, avec divers amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean*, dans le Diocèse Catholique Romain de *Kingston*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur d'*Arthur Rankin* pour une substance combustible nouvelle et inconnue jusqu'à ce jour."

Et aussi le Conseil Législatif a passé les Bills suivants du dit Conseil, auxquels il demande le concours de cette Chambre :

Bill intitulé : " Acte pour différer pendant un temps limité l'émission de *writs* pour la prochaine élection des Membres du Conseil Législatif."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte Médical pour le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant le Séminaire de *Belleville*, et pour conférer à cette Institution les pouvoirs universitaires en ce qui concerne les Degrés dans les Arts."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour différer pendant un temps limité l'émission de *writs* pour la prochaine élection des Membres du Conseil Législatif," soit lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain :

Sur motion de M. *Parker*, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte Médical pour le *Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. *McDougall*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*),

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte " incorporant le Séminaire de *Belleville*, et pour conférer à cette Institution les pouvoirs " universitaires en ce qui concerne les degrés dans les Arts," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean*, " dans le Diocèse Catholique Romain de *Kingston*," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 34. après " proposé" insérez : " tel qu'énoncé au préambule du présent " Acte."

*Ordonné*, Que le dit amendement soit lu une seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance Maritime de *Québec*, lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 17. Après " versée" insérez : " Tout actionnaire de la dite Compagnie " pourra s'en retirer en tout temps dans les trois mois à compter du jour que la dite Compagnie aura effectué sa première assurance contre les dommages ou les pertes de l'incendie ; et pour se retirer, il donnera avis par écrit au Secrétaire de la Compagnie de son intention de se retirer de la Compagnie ; et aussitôt que le Secrétaire aura reçu cet avis, l'actionnaire qui l'aura donné aura droit de recevoir et recouvrer de la Compagnie le montant de tous les paiements qu'il aura faits à compte sur ses actions dans la Compagnie."

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur " d'*Arthur Rankin* pour une substance combustible nouvelle inconnue jusqu'à ce jour," " lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 14—Après " Gouverneur" insérez : " s'il le juge à propos, et sur la " preuve que le dit *Arthur Rankin* représente l'inventeur originaire du dit procédé."

Page 1, ligne 21—Retranchez depuis " Majesté" jusqu'à " Le" dans la 26e ligne et insérez : " mais il ne sera pas émis de Lettres-Patentes sous les dispositions du présent " Acte avant qu'il n'ait été donné pendant un mois dans la *Gazette Officielle* un avis énonçant le nom de l'Inventeur originaire et tels détails qui puisse faire identifier l'invention, " ni avant qu'il n'ait été prouvé que cet avis a été signifié à l'Inventeur personnellement ou " par la poste, à la satisfaction du Ministre de l'Agriculture,"—et la Clause A.

Clause A.—" Toutes telles Lettres Patentes à être accordées comme susdit le seront " toutefois aux conditions suivantes :—

" 1. Le Breveté, dans les deux ans de la date des Lettres Patentes, établira ou fera " établir, dans les limites de cette Province, une Fabrique pour manufacturer la dite substance combustible au moyen du dit procédé.

" 2. Le Breveté ne pourra se prévaloir des privilèges accordés par les dites Lettres " Patentes qu'aussi longtemps qu'il exploitera la dite usine."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Honorable M. *Galt*, l'un des Membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dix Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative des Estimés Supplémentaires des sommes requises pour le Service de la Province durant l'année finissant le 30

Juin 1867; et conformément à la 57<sup>e</sup> Section de l'Acte d'Union, il les recommande à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session, No. 26.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 2 Août 1866.

*Ordonné*, Que le dit Message et les dits Estimés Supplémentaires soient renvoyés au Comité des Subsidés.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie sans que la question d'ajournement ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—

Par M. *Dunkie*,—La Pétition de *William Sheppard* et autres, des Townships de *Grantham, Wickham, Wendover* et *Simpson*.

Par l'Honorable M. *Alley*,—La Pétition de *Thomas Gibb* et autres, de la Cité de *Quebec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

Du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Stormont, Dundas* et *Glenarry*; demandant une aide pour construire certains ouvrages nécessaires pour relier les eaux du *St. Laurent* avec celles de la Rivière de la *Petite-Nation*.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 29 *Victoria*, (Chapitre 7, relatif aux travaux se rattachant à la défense de la Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

Sur motion de l'Honorable M. Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message au Très Honorable Comte de *Caernarvon* dans les termes suivants :—

Au Très-Honorable Comte de *Caernarvon*, Secrétaire pour les Colonies.

Nous, l'Assemblée Législative du *Canada*, remercions humblement Sa Majesté de Son Gracieux Message au Gouverneur-Général. Nous nous réjouissons beaucoup de ce que cette grande entreprise nous rapproche d'avantage du cœur de notre mère-patrie.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a résolu d'envoyer un Message au Très-Honorable Comte de *Caernarvon*, et priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans l'envoi du dit Message.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif renvoie le Bill intitulé : " Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les Communes de *Berthier* et de l'*Isle du Pads*," et le Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*," tel que demandé par l'Assemblée Législative par son Message aujourd'hui.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a repris la considération ultérieure des Résolutions au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du *Haut* et du *Bas-Canada*, et des débats ajournés sur la Question qui a été proposée, aujourd'hui, que cette Chambre concourt dans la première des dites Résolutions.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la première Résolution, elle a été résolue affirmativement.

La seconde Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :

2. Conformément et sujet à la Constitution des Provinces Fédérées le pouvoir exécutif du Lieutenant-Gouverneur du *Bas* et du *Haut-Canada* respectivement, sera administré par chacun de ces fonctionnaires suivant les principes de la Constitution Britannique.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, la dite Résolution a été amendée en insérant les mots "aux dispositions de" à la place du mot "à" dans la première ligne de la dite Résolution.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la Troisième Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Quatrième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :—

4. Il y aura, pour le *Bis-Canada*, une Législature Locale composée de deux Chambres, qui seront appelées le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Laframboise*, que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "la dite Résolution soit renvoyée de nouveau à un Comité général afin de pourvoir à ce que pour simplifier la législation et en diminuer le coût, la Législature locale du *Bas-Canada* ne soit pas composée de deux Chambres, dont l'une choisie par le Gouverneur serait appelée. Conseil Législatif, mais qu'elle ne soit composée que d'une seule Chambre élue par le peuple tel qu'il est proposé de le faire pour le *Haut-Canada*."

Et des Débats s'étant élevés,

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé M. *Street*, membre du Comté de *Welland*, à le remplacer temporairement.

M. *Street* a, en conséquence, pris le Fauteuil de la Chambre.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Vendredi, 3 Août 1866,

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                              |                               |                             |                              |
|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Labreche-Viger,</i>      | <i>Pope,</i>                 |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Laframboise,</i>         | <i>Pouliot,</i>              |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Lajoie,</i>              | <i>Rankin,</i>               |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Fortier,</i>               | <i>Macdonald (Cornu'l),</i> | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gagnon,</i>                | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Caron,</i>                | <i>Geoffrion,</i>             | <i>Pâquet,</i>              | <i>Tremblay et</i>           |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Holton,</i>                | <i>Parker,</i>              | <i>Webb.—31.</i>             |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Houde,</i>                 | <i>Perrault,</i>            |                              |

CONTRE :

Messieurs

|                      |                              |                              |                             |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <i>Abbott,</i>       | <i>De Niverville,</i>        | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>          |
| <i>Allyn,</i>        | <i>Dickson,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>    |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Dyckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ross (Dundas),</i>       |
| <i>Beaubien,</i>     | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Scatcherd,</i>           |
| <i>Bellerose,</i>    | <i>Dunkin,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Shonly,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Dunsford,</i>             | <i>McConkey,</i>             | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Bowman,</i>       | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>          |

|                             |                              |                      |                                |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------------------|
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McGee,</i>        | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Galt,</i>                 | <i>McIntyre,</i>     | <i>Street,</i>                 |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i>       | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morrison,</i>     | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Gibbs,</i>                | <i>Oliver,</i>       | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Poulin,</i>       | <i>White,</i>                  |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Huot,</i>                 | <i>Poupore,</i>      | <i>Wood,</i>                   |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Irvine,</i>               | <i>Raymond,</i>      | <i>Wright (Co.d' Ott'a) et</i> |
| <i>Currier,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rémillard,</i>    | <i>Wright (York E.)-69.</i>    |
| <i>De Boucherville,</i>     |                              |                      |                                |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Cinquième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :

5. Il y aura, pour le *Haut-Canada*, une Législature Locale composée d'une seule Chambre, qui sera appelée l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*.

L'Honorable M. *Cameron (Peel)* a proposé pour amendement, secondé par M. *Morris*, Que tous les mots après "*Haut-Canada*" où ces mots se rencontrent la première fois, jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "deux Chambres qui seront appelées le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

|                        |                              |                |                             |
|------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------|
| <i>Cameron (Peel),</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Huot,</i>   | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Cartwright,</i>     | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i> | <i>Street et</i>            |
| <i>Currier,</i>        | <i>Gibbs,</i>                | <i>Poulin,</i> | <i>Wright (York E.)-13.</i> |
| <i>Dunkin,</i>         |                              |                |                             |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                                |                              |                                 |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Allegn,</i>               | <i>De Niverville,</i>          | <i>Langevin,</i>             | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dickson,</i>                | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Rémillard,</i>               |
| <i>Aull,</i>                 | <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Ross (Champlain),</i>        |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i>    | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunsford,</i>               | <i>McConkey,</i>             | <i>Rymal,</i>                   |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i>   | <i>McDougall,</i>            | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Fortier,</i>                | <i>McGee,</i>                | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gagnon,</i>                 | <i>McIntyre,</i>             | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Brown,</i>                | <i>Galt,</i>                   | <i>McKellar,</i>             | <i>Somerville.</i>              |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Geoffrion,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Harwood,</i>                | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Carling,</i>              | <i>Haultain,</i>               | <i>Oliver,</i>               | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Caron,</i>                | <i>Higginson,</i>              | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Cartier, Atty. Gen.,</i>  | <i>Holton,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>Webb</i>                     |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Houde,</i>                  | <i>Perrault,</i>             | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Howland,</i>                | <i>Pope,</i>                 | <i>White,</i>                   |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>      | <i>Pouliot,</i>              | <i>Wilson,</i>                  |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Labreche-Viger,</i>         | <i>Poupore,</i>              | <i>Wood et</i>                  |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Laframboise,</i>            | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co.d' Ott'a)-86.</i> |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Lajoie,</i>                 |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.



Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La sixième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :—

6. Le Conseil Législatif du *Bas-Canada* sera composé de vingt-quatre Membres nommés à vie par la Couronne, sous le Grand Sceau du Gouvernement Local ; mais tout Conseiller Législatif perdra son siège par le fait d'une absence continue de deux Sessions consécutives.

Et cette Question ayant été proposé : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " la Résolution soit renvoyée de nouveau à un Comité général pour pourvoir à ce que les Membres du Conseil Législatif seront élus par le peuple, au lieu d'être nommés à vie par la Couronne tel que proposé par cette " Résolution."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                              |                            |                              |                      |
|------------------------------|----------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Pinsonneault,</i> |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Fortier,</i>            | <i>Laframboise,</i>          | <i>Pouliot,</i>      |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gagnon,</i>             | <i>Lajoie,</i>               | <i>Rymal,</i>        |
| <i>Caron,</i>                | <i>Gaudet,</i>             | <i>Macdonald (Cornu'el),</i> | <i>Scatcherd,</i>    |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Geoffrion,</i>          | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Thompson,</i>     |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Holton,</i>             | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Tremblay et</i>   |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Houde,</i>              | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wood.—31.</i>     |
| <i>Dorion (Drum.et Art.)</i> | <i>Huot,</i>               | <i>Perrault,</i>             |                      |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                              |                                   |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Alley,</i>                | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Jones (Lecds Sud),</i>    | <i>Robitaille,</i>                |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Niverville,</i>        | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Champlain),</i>          |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>              | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Ross (Prince Edouard)</i>      |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Scoble,</i>                    |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Shanly,</i>                    |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>       |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mc Gee,</i>               | <i>Somerville,</i>                |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McIntyre,</i>             | <i>Stirton,</i>                   |
| <i>Brown,</i>                | <i>Galt,</i>                 | <i>Morris,</i>               | <i>Street,</i>                    |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>                |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pope,</i>                 | <i>Vallbridge (Hast's N.)</i>     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Harwood,</i>              | <i>Poulin,</i>               | <i>Walsh,</i>                     |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Haultain,</i>             | <i>Pouporc,</i>              | <i>Webb,</i>                      |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Higginson,</i>            | <i>Rankin,</i>               | <i>White et</i>                   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Houland,</i>              | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (Co. d' Ott'a).—63.</i> |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Irvine,</i>               | <i>Rémillard,</i>            |                                   |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et la septième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :—

7. Les Membres du Conseil Législatif du *Bas-Canada* devront être Sujets Britanniques nés ou naturalisés, avoir au moins trente ans, posséder et continuer à posséder en propriétés foncières, dans le *Bas-Canada*, une valeur de quatre mille dollars, en sus de toute hypothèque, dettes et obligations.

Et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution,

L'honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants: "la Résolution soit renvoyée de nouveau à un Comité Général pour pourvoir à ce que nul Membre du Conseil Législatif ne pourra occuper aucun office ou emploi salarié, soit sous le Gouvernement Général ou sous le Gouvernement Local, ni recevoir soit directement ou indirectement aucun salaire, rémunération ou indemnité quelconque pour tel office ou emploi ou pour services comme tel Membre du Conseil Législatif, pendant qu'il occupera un siège dans le Conseil.

"Cela ne s'appliquera pas aux Conseillers Exécutifs et aux salaires attachés aux différents Départements ou offices qu'ils rempliront."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                        |                              |                      |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Fortier,</i>        | <i>Lejoie,</i>               | <i>Parker,</i>       |
| <i>Caron,</i>                | <i>Gaudet,</i>         | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Ferrault,</i>     |
| <i>Cornélier,</i>            | <i>Geoffron,</i>       | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Pinsonneault,</i> |
| <i>Coupal,</i>               | <i>Holton,</i>         | <i>McConkey,</i>             | <i>Pouliot,</i>      |
| <i>Currier,</i>              | <i>Houde,</i>          | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Rymal et</i>      |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Labreche-Viger.</i> | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wood.—26.</i>     |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i>    |                              |                      |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                                |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Alley,</i>                | <i>Cockburn,</i>             | <i>Huot,</i>                 | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cowan,</i>                | <i>Irvine,</i>               | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Ault,</i>                 | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Ross (Prince Edouard)</i>   |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Duckett,</i>              | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Bimchet,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Dunkin,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Burvell,</i>              | <i>Galt,</i>                 | <i>Oliver,</i>               | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Carling,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Poulin,</i>               | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i>  |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Harwood,</i>              | <i>Toupore,</i>              | <i>Webb,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Haultain,</i>             | <i>Rankin,</i>               | <i>White</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Higginson,</i>            | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (Co. d'Ot'ta) et</i> |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (York E.).—67.</i>   |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la huitième Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La neuvième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit:—

9. Le Président du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, à moins qu'il en soit autrement décidé par le Parlement Local, sera un des Conseillers Législatifs et nommé par la Couronne, laquelle pourra à volonté lui conserver ou lui ôter sa charge. Il aura droit seulement à une voix prépondérante dans le cas d'une égale division des votes.

Et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution.

L'honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "la Résolution soit renvoyée de nouveau à un Comité Général pour pourvoir à ce que l'Orateur du Conseil Législatif ne soit pas nommé

“ per le Gouverneur tel que proposé par ces Résolutions, mais qu'il soit choisi parmi les Membres du Conseil; et qu'il soit élu par eux à la pluralité des votes des Membres présents à l'ouverture de chaque Parlement.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                  |                              |                            |                             |
|------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| <i>Biggar,</i>   | <i>Currier,</i>              | <i>Houde,</i>              | <i>O' Halloran,</i>         |
| <i>Bourassa,</i> | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Huot,</i>               | <i>Pâquet,</i>              |
| <i>Burwell,</i>  | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>     | <i>Perrault,</i>            |
| <i>Caron,</i>    | <i>Fortier,</i>              | <i>Laframboise,</i>        | <i>Pouliot,</i>             |
| <i>Coupal,</i>   | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lajoie,</i>             | <i>Ross (P.-Edouard) et</i> |
| <i>Cowan,</i>    | <i>Holton,</i>               | <i>Macdonald (Cornw'),</i> | <i>Wood.—24.</i>            |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                                |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Alley,</i>                | <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Rémillard,</i>              |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>             | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Galt,</i>                 | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Sturton,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gaudet,</i>               | <i>Parker,</i>               | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Gibbs,</i>                | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Tremblay,</i>               |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Higginson,</i>            | <i>Poulin,</i>               | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Howland,</i>              | <i>Poupore,</i>              | <i>Webb et</i>                 |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Irvine,</i>               | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (Co. d'Ot'a).—63</i> |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Raymond,</i>              |                                |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la Dixième Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Onzième Résolution ayant été de nouveau lue comme suit :—

11. L'Assemblée Législative du *Bas-Canada* sera composée des soixante-cinq Membres qui seront élus par les soixante-cinq Collèges Electoraux en lesquels le *Bas-Canada* est actuellement divisé, sous l'autorité du chapitre deux des Statuts Refondus du *Canada*, du chapitre soixante-quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, et de l'Acte 23 *Victoria*, chapitre un, ou de tout autre Acte qui les amende, en vigueur à l'époque de la création du Gouvernement Local, tant pour la représentation à sa Législature Locale qu'à la Chambre des Communes des Provinces Fédérées : mais il ne sera pas loisible de présenter au Lieutenant Gouverneur, pour obtenir son assentiment, aucun Bill du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*, par lequel le nombre des représentants dans l'Assemblée Législative ou les délimitations des Collèges Electoraux mentionnés dans la cédule ci-annexée marquée A pourraient être modifiés, à moins qu'il n'ait été passé à ses deuxième et troisième lectures dans l'Assemblée Législative avec le concours de la majorité des Membres composant alors l'Assemblée Législative représentant les Collèges Electoraux mentionnés dans la dite cédule marquée A, et l'assentiment ne sera donné à aucun Bill de cette nature à moins qu'une adresse n'ait été présentée au Lieutenant Gouverneur par l'Assemblée Législative déclarant que tel Bill a été ainsi passé.

Et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution.

L'Honorable M. *Cauchon* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Dorion*, que tous les mots après “ que ” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils

soient remplacés par les suivants :—“ la dite Résolution soit renvoyée de nouveau à un Comité général afin d'en retrancher tous les mots après ‘ Provinces Fédérées,’ dans la “ 7e ligne, jusqu'à la fin de la dite Résolution.”

Et l'amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                   |                              |                              |                       |
|-------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------|
| <i>Biggar,</i>    | <i>Coupal,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>        |
| <i>Bourassa,</i>  | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Parker,</i>        |
| <i>Brousseau,</i> | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i>          | <i>Perrault,</i>      |
| <i>Burwell,</i>   | <i>Fortier,</i>              | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pouliot,</i>       |
| <i>Caron,</i>     | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Macdonald (Gleng'ry),</i> | <i>Rymal et</i>       |
| <i>Cauchon,</i>   | <i>Hollon,</i>               | <i>Oliver,</i>               | <i>Scatcherd.—24.</i> |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                                 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Alley,</i>                | <i>Duckett,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Ross (ChAMPLAIN),</i>        |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gen.</i> | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Magill,</i>               | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McConkey,</i>             | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Galt,</i>                 | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Gaucher,</i>              | <i>McGee,</i>                | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Pope,</i>                 | <i>Wallbridge (H't's N.)</i>    |
| <i>Cornellier,</i>           | <i>Howland,</i>              | <i>Poulin,</i>               | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Huot,</i>                 | <i>Poupore,</i>              | <i>Webb,</i>                    |
| <i>Currier,</i>              | <i>Irvine,</i>               | <i>Rankin,</i>               | <i>White,</i>                   |
| <i>De Boucherville,</i>      | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>De Niverville,</i>        | <i>Knight,</i>               | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (York E.)—68.</i>     |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite Résolution, et elle a été résolue affirmativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la douzième, la treizième, la quatorzième, la quinzième et la seizième Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Et la Cédule A, ayant été lue de nouveau comme suit :

## CÉDULE A.

Divisions Electorales dans le *Bas-Canada* mentionnées dans les Résolutions ci-dessus :—  
Comtés de *Pontiac,*

“ *Ottawa,*  
“ *Argenteuil,*  
“ *Huntingdon,*  
“ *Missisquoi,*  
“ *Brome,*  
“ *Shefford,*  
“ *Stanstead,*  
“ *Compton,*  
“ *Wolfe et Richmond,*  
“ *Mégantic, et*

la ville de *Sherbrooke.*

Et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la dite cédule, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Aout 1866.

Trois heures, P. M.

Les Pétitions suivantes ont été présentées et déposés sur la Table :—

Par l'Honorable M. *Alley*,—La Pétition de *Henry Fry* et autres, de la Cité de Québec.

Par M. *Morrison*,—La Pétition des Directeurs Provisoires de la Banque du Canada.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

De *James Webster* et autres, Régistrateur du *Haut-Canada*; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte d'Enregistrement des Titres (*Haut-Canada*) de 1865.

L'Honorable M. *Holton*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser la Compagnie Canadienne de prêts et de placements, incorporée en vertu de l'Acte Impérial des Compagnies de 1862 (25 *Victoria*, Chapitre 89) à vendre et aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédés par elle dans le *Haut-Canada*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que M. *Bell* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte du Parlement du *Canada*, passé dans la 26<sup>e</sup> année du règne de Sa Majesté, Chapitre 5, intitulé : " Acte pour conférer aux Catholiques Romains, dans le *Haut-Canada*, certains droits relativement aux Ecoles séparées, et pour étendre à la minorité catholique romaine dans le *Haut-Canada* les privilèges qui sont accordés par la législature à la minorité protestante dans le *Bas-Canada*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

M. *Bell* a proposé, secondé par M. *Currier*, Que le Bill soit lu la seconde fois demain.

M. *Scatcherd* a proposé pour amendement, secondé par M. *Biggar*, que le mot " demain," soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " d'aujourd'hui en six mois."

Et des Débats s'étant élevés,

L'Honorable M. *Gait* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, que les Débats soient ajournés.

Et sur ce des Débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans mettre aux voix la Question de l'ajournement.

Sept heures et demie, P. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *McConkey*,—La Pétition de *John Hogg* et autres, de la Ville de *Collingwood*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Sheppard* et autres, des Townships de *Grantham*, *Wickham*, *Wendover* et *Simpson*; demandant certains amendements à la Loi des Ecoles du *Bas-Canada*.

De *Thomas Gibb* et autres, de la cité de Québec; demandant que le Bill pour amen-

der et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de Québec, ne devienne pas loi.

M. Morris, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingtième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie de la *Longue Pointe*, et en a amendé le préambule et les dispositions de manière à restreindre les pouvoirs de la Compagnie à ceux qui sont nécessaires pour la bonne administration des propriétés acquises par elle à la *Longue Pointe*, et spécialement en effaçant du Bill la disposition ayant pour objet d'autoriser la Compagnie à ouvrir un canal au *Long Point Cut*, et pour imposer des droits sur les navires passant par ce canal, choses qui n'étaient pas mentionnées dans l'Avis.

Ordonné, Que M. McKellar ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'Enregistrement des Titres (*Haut-Canada*).

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

M. McKellar a proposé, secondé par M. Mackenzie, que le Bill soit lu la seconde fois, demain.

Et des Débats s'étant élevés,

Sur motion de M. Mackenzie, secondé par M. White,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés jusqu'à demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public, et à exempter les contribuables Catholiques Romains de la dite Municipalité de taxes à cet égard, avec un amendement corollaire au Bill, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte pour compléter la séparation du Comté de *Peel* d'avec le Comté " d'*York*."

Bill intitulé : " Acte pour naturaliser *John Rogers*."

Bill relatif au Code de Procédure Civil du *Bas-Canada*."

Et aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre aux Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Belleville* et *Marmora*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender le Chapitre cent vingt-huit des Statuts " Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif à l'administration de la Justice " " dans les Territoires non organisés. "

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement suivant fait par le Conseil Législatif au Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la Municipalité de la Ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un Cimetière Public, et à exempter les contribuables Catholiques Romains de la dite municipalité de taxes à cet égard," lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 16.—Biffez depuis " émission " jusqu'à " toutes " dans la Clause 19e.

Page 1, ligne 20.—Biffez " du dit Acte " et substituez les mots " de l'Acte."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement corollaire.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Howland*,

*Résolu*, Que pour le reste de la Session cette Chambre siégera de onze heures A. M. à cinq heures P. M. les Samedis dans le but d'avancer: 1er les Ordres du Gouvernement, 2nd les Bills Publics, 3e les Bills Privés.

Un Bill pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg, Peterborough, et Marmora*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit: "Acte pour autoriser l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg, Peterborough et Marmora*," et pour d'autres fins.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill relatif au Bureau du *Bas-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Rémillard* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à la circulation monétaire.

(EN COMITÉ.)

Résolutions proposées:—

1. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'autoriser l'émission de Billets Provinciaux payables à demande, de telles dénominations qui pourront être arrêtées, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas cinq millions de dollars, et de les émettre de nouveau. Ces Billets seront une offre légale, et seront rachetables en espèces sur présentation à des Bureaux qui seront établis à *Montréal* et à *Toronto*, suivant que les dits billets seront payables à l'une ou à l'autre de ces Cités.

2. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune ou toutes les Banques incorporées de cette Province, pour la renonciation de leur droit d'émettre des billets, le ou avant le 1er Janvier 1868; et pour les indemniser de cette renonciation, une somme annuelle n'excédant pas cinq pour cent du montant de leur circulation tel qu'établi par le rapport mensuel, au 30 Avril dernier, sera payable à chaque Banque qui renoncera ainsi à ce droit, et rachetera ses billets en circulation, jusqu'à l'expiration de sa Charte. Et le Receveur-Général échangera les Débentures Provinciales aujourd'hui possédées par les Banques, conformément aux dispositions de leurs chartes respectives, contre des billets provinciaux. Le Receveur-Général paiera de plus à ces Banques la moitié du coût approximatif de leurs billets non-émis.

3. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune telle Banque pour pourvoir à sa renonciation, soit immédiate, soit graduelle, de son droit d'émettre des billets, s'étendant dans ce dernier cas à une période n'excédant pas douze mois. Mais dans le cas de renonciation graduelle, l'échange des billets provinciaux contre les débentures provinciales, possédées en vertu de sa Charte existante, ne sera fait avec telle Banque qu'en proportion égale au montant de ses billets réellement rachetés, tel qu'établi par les rapports mensuels.

4. A compter de la date d'un arrangement de cette nature avec la Banque, elle ne sera pas tenue de posséder des débentures provinciales tel que le veut aujourd'hui la Loi.

5. Toute Banque qui renoncera à son droit d'émettre des billets fera un rapport hebdomadaire de ses billets rachetés et de ceux encore en circulation. L'indemnité ci-dessus autorisée sera payée semestriellement sur le montant racheté, en le calculant sur la moyenne des rapports hebdomadaires pour le semestre écoulé, jusqu'à ce que le montant des billets ainsi rachetés soit équivalent aux neuf-dixièmes de sa circulation au 30 Avril dernier, et alors elle aura droit de recevoir l'indemnité sur le montant total.

6. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil, en sus et au-delà des cinq millions ci-dessus autorisés, et du montant requis pour racheter les Débentures possédées par les Banques qui renonceraient à leur circulation, de faire émettre des Billets Provinciaux en faveur de toute Banque incorporée en cette Province, de temps à autre, à sa propre requisition et sur paiement de ses billets. Pourvu que le montant total émis n'excède point huit millions.

7. La somme en espèces tenue en réserve, pour le rachat des billets Provinciaux, sera de vingt pour cent. sur le montant de la circulation, tant que ce montant n'excèdera pas cinq millions. Pour tout montant de billets en circulation au-delà de cinq millions, il sera gardé vingt-cinq pour cent. en espèces, et pour tout excédant de dix millions, mais n'excédant pas quinze millions, trente-trois et un tiers pour cent, et pour tout excédant de quinze millions, cinquante pour cent, de cet excédant sera gardé en espèces. Mais il sera émis des Débentures Provinciales contre les billets Provinciaux de manière à couvrir le montant total des billets en circulation qui ne sera pas couvert par les espèces tenues en réserve.

8. Un rapport de tout le montant des billets Provinciaux en circulation, et des espèces tenues en réserve pour leur rachat, sera fait au Bureau de l'Audition tous les seconds Mercredis, lequel sera publié par l'Auditeur dans la *Gazette du Canada*.

9. Il sera loisible au Gouverneur-Général d'établir des succursales du département du Receveur-Général à *Montréal* et à *Toronto*, pour l'émission et le rachat des billets Provinciaux; ou il pourra faire des arrangements avec quelque Banque ou quelques Banques incorporées pour l'émission et le rachat des billets, en allouant une commission n'excédant pas un quart pour cent sur la circulation moyenne de chaque trimestre.

10. Il sera loisible à toute Banque qui aura renoncé à son droit d'émettre des billets, de reprendre l'exercice de ce droit conformément aux dispositions de sa Charte en en donnant pas moins de trois mois d'avis par écrit au Receveur-Général, et en publiant cet avis dans la *Gazette Officielle*. Pourvu toujours, que la Banque qui reprendra ainsi son droit d'émettre des Billets cessera, à dater de l'expiration de cet avis, de recevoir l'indemnité, et sera tenue de rembourser au Receveur-Général les billets Provinciaux qu'elle aura reçus en échange des Débentures Provinciales, et ces Débentures seront de nouveau remises à cette Banque et gardées par elle tel que pourvu par sa Charte, avant qu'il ne soit loisible à telle Banque de recommencer à émettre des billets.

11. Le produit des dits billets Provinciaux formera partie du Fonds Consolidé de cette Province, et les dépenses légalement encourues en vertu des dispositions ci-dessus seront imputées et payées sur ce fonds.

Rapport de progrès et demande de siéger de nouveau à faire.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte pour confirmer le titre des " terres possédées en fidéi-commis pour certains Sauvages résidant en cette Province," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour confirmer le titre " des terres possédées en fidéi-commis pour certains Sauvages résidant en cette Province," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes relatifs aux Droits d'Accise, et pour modifier les droits imposés par cet Acte sur les Spiritueux.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Samedi, 4 Août 1866,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.



*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Galt*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée jusqu'à onze heures A. M. aujourd'hui.

Samedi, 4 Aout 1866.

Onze heures, A. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *Huot*,—La Pétition de *Louis Jeclerc* et autres, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été et lue :—

De *Henry Fry* et autres, de la Cité de *Québec*; demandant des amendements à l'Acte à l'effet d'amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances relatives à l'incorporation et à l'approvisionnement d'eau de la Cité de *Québec*.

M. *Morrison* a proposé, secondé par M. *Stirton*, et la Question ayant été mise aux voix :

Que la Pétition des Directeurs Provisoires de la Banque du *Canada*, présentée hier, soit maintenant reçue et lue, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Pétition a été, en conséquence, reçue et lue.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées au sujet de la circulation monétaire.

(EN COMITÉ.)

M. *Shanly* au Fauteuil.

L'Honorable M. *Galt* a proposé que la première Résolution, proposée hier en Comité, soit adoptée.

Et des Débats s'étant élevés,

Un Message du Conseil Législatif ayant été annoncé, M. l'Orateur a repris le Fauteuil. Message du Conseil Législatif par *John Pennings Taylor*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. L'ORATEUR,—

Le Conseil Législatif a adopté la Résolution de cette Chambre ayant pour objet d'envoyer un Message au Très-Honorable Comte de *Caernarvon*, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour remercier sa Majesté de Son Gracieux Message au Gouverneur Général, remplissant le blanc par les mots " Conseil Législatif."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre s'est alors formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées au sujet de la circulation monétaire.

(EN COMITÉ.)

Le Comité a repris la considération ultérieure de la première Résolution proposée hier en Comité.

Le Président chargé de faire rapport de progrès, et de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer du *Canada Central*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte qui incorpore la Compagnie " du Pont International."

Bill intitulé : " Acte pour étendre les dispositions de l'Acte vingt-cinq *Victoria*, " Chapitre quarante, intitulé : ' Acte pour confirmer et établir certains Chemins dans le " " Township de *Rearb*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la vente de certains terrains appartenant à la " succession de feu l'Honorable *Peter Adamson*."

Bill intitulé : " Acte pour diviser la Municipalité de la Baie de *Gaspé Sud* et d'*York* " en deux Municipalités séparées "

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie d'Assurance " de *Québec* contre les accidents du Feu."

Bill intitulé : " Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de " la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord et de la Navigation du *St. Maurice*."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la construction d'un Chemin à Ornières ou d'un " Chemin de Fer depuis le Village d'*Orangeville*, dans le Comté de *Wellington*, jusqu'à un " certain point sur le Chemin de Fer Grand Tronc à l'Ouest de *Toronto*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie Grand Occidental de *Dresden* " pour l'exploitation d'une source d'Huile."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie des Mines de *Roxton*."

Bill intitulé : " Acte pour ériger le Township de *Wickham* en deux Municipalités " séparées."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser la Ville de *Stratford* à émettre des débentures."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière du *Lac Crystal*."

Bill intitulé : " Acte pour transporter le Cimetière Protestant à *Hudson* aux Titu- " laire et aux Syndics de l'Eglise *St. James, Vaudreuil*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Village de *New Edinburgh*, dans le Comté de " *Carleton*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Institut Canadien Français de la Cité " d'*Ottawa*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans les vingt septième et vingt- " huitième années du Règne de Sa Majesté concernant la concession de Chartes d'incor- " poration à des Compagnies Manufacturières, Minières et autres."

Aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre aux Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*."

Bill intitulé : " Acte pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance " dans le *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les " Communes de *Berthier* et de l'*Isle du Pads*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants avec des amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre :

Bill intitulé : " Acte pour permettre à *Pierre Eymard Jay* et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* de prendre conjointement des Brevets d'Invention pour différentes " Machines et Inventions mentionnées dans cet Acte."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de passage du pont neuf de *St. Hyacinthe*."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*."

Bill intitulé : " Acte pour permettre à *Casimir Stanislaus Gzowski* et à l'Honorable *David Lewis Macpherson* d'obtenir des Lettres Patentes pour la découverte de perfectionnements apportés à la manière de traiter certains minerais et alliages et d'en extraire " des métaux et autres produits."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque du Comté de *Simcoe*."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte du Bureau des Postes."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour permettre à *Pierre Eymard Jay* et à l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* de prendre conjointement des brevets d'invention pour différentes machines et inventions énumérées dans cet Acte," lesquels ont été lus comme suit :

Page 2, ligne 5—Retranchez " accordera " insérez " pourra accorder, s'il le juge à propos, et sur preuve de la vérité des allégations des dits Pétitionnaires."

Page 2, ligne 18—Après " effet " insérez : " mais il ne sera pas émis de brevet sous les dispositions du présent Acte, avant qu'il n'ait été donné pendant un mois dans la *Gazette officielle* un avis énonçant le nom de l'inventeur originaire et tels détails qui puissent faire identifier l'invention, ni avant qu'il n'ait été prouvé que cet avis a été signifié à l'inventeur personnellement ou par la poste, à la satisfaction du Ministre de l'Agriculture."

Page 2, ligne 22—Après " période " insérez " Clause A."

Clause A.—" Tout tel brevet à être accordé comme susdit, le sera toutefois aux conditions suivantes :—

1. Le breveté, dans les trois ans de la date du brevet, établira ou fera établir, dans les limites de cette Province, une fabrique ou des fabriques pour manufacturer ou exploiter les dites machines et inventions, suivant ce que le Gouverneur jugera à propos d'exiger, dans chaque cas."

2. " Le breveté ne pourra se prévaloir des privilèges accordés par le dit brevet par rapport à chaque telle machine et invention qu'aussi longtemps que ces machines ou la fabrique pour les manufacturer seront exploitées."

Dans la Préambule.

Page 1, ligne 1—Après " Jay " insérez : " et l'Honorable *Louis Antoine Dessaulles* ont représenté par leur Pétition, que lui le dit *Pierre Eymard Jay*."

Page 1, ligne 5—Après " que " insérez : " lui le dit."

Page 1, ligne 10—Retranchez " considérant."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de passage du pont neuf de *St. Hyacinthe*," lesquels ont été lus comme suit :—

Clause A.—" Rien de contenu au présent acte n'affectera les droits et privilèges que peut avoir *Charles L'Heureux, junior*, ou ses représentants, relativement à la construction d'un pont sur la dite Rivière *Yamaska*, au pied de la *Cascade*, soit en vertu d'aucun acte ou charte accordant tels privilèges, soit en vertu d'aucun contrat passé avec les propriétaires du pont neuf mentionnés dans le présent acte, ou avec toutes autres personnes ; mais tous ces droits et privilèges resteront en force de même que si le présent acte n'eût pas été passé."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de la Cité de *London*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 19—Retranchez " *Edward* " et insérez : " *E. W.* "

Page 2, ligne 19—Retranchez " *Edward* " et insérez : " *E. W.* "

Page 5, ligne 34—Retranchez “ d’Août ” et insérez : “ de Septembre.”

Page 5, ligne 35—Retranchez “ de Juillet ” et insérez : “ d’Août.”

Page 5, ligne 43—Retranchez “ leur charge ” et insérez : “ leurs charges.”

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 4—Retranchez “ Edward ” et insérez : “ E. W.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour permettre à *Casimir Stanislaus Gzowski* et à l’Honorable *David Lewis Macpherson* d’obtenir des Lettres Patentes pour la découverte de perfectionnements apportés à la manière de traiter certains minerais et alliages et d’en extraire des métaux et autres produits,” lequel a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 2—Après “ mais ” insérez “ il ne sera pas émis de Lettres Patentes sous les dispositions du présent Acte, avant qu’il n’ait été donné pendant un mois dans la *Gazette Officielle* un avis énonçant le nom de l’inventeur primitif et tels détails qui puissent faire identifier l’invention, ni avant qu’il n’ait été prouvé que cet avis a été signifié à l’inventeur personnellement ou par la poste, à la satisfaction du Ministre de l’Agriculture, et.”

Ordonné, Que le dit amendement soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Banque du Comté de *Simcoe*,” les quels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 13—Retranchez “ du Comté.”

Page 1, ligne 41—Après “ versées ” insérez : “ à quelqu’une des Banques Chartrées de cette Province.”

Page 2 ligne 19—Retranchez depuis “ ans ” jusqu’au premier “ à ” dans la 20e ligne.

Page 2, ligne 50—Après “ désigné ” insérez : “ lorsque le lieu ou siège principal d’opérations de la Banque sera dans la Ville de *Barrie*, ou à telle heure du jour et à tel endroit de la Cité de *Toronto* que la majorité des Directeurs alors en exercice aura désigné, lorsque le lieu ou siège principal d’opérations de la Banque sera dans la Cité de *Toronto*.”

Page 5, ligne 10—Retranchez “ mais ” et insérez : “ ou dans la Cité de *Toronto*, suivant que les Actionnaires présents à la première assemblée générale le décideront à la majorité des voix ; et si la Ville de *Barrie* est choisie à cette assemblée, les Actionnaires pourront à toute assemblée générale spécialement convoquée pour cet objet décider que le lieu ou siège principal d’opérations de la Banque sera transféré en la Cité de *Toronto* ; et.”

Page 5, ligne 13—Après “ circonstances ” insérez : “ pourvu toujours que lorsque le lieu ou siège principal d’opérations sera dans la Cité de *Toronto*, la dite Banque devra avoir une succursale ou bureau d’escompte et de dépôt dans la Ville de *Barrie*.”

Page 6, ligne 8—Après “ *Canada* ” insérez : “ et par les Actes qui l’amendent.”

Page 7, ligne 11—Retranchez “ du Comté.”

Page 7, ligne 25—Retranchez “ à *Barrie*.”

Page 7, ligne 30—Retranchez “ à *Barrie*.”

Page 8, ligne 13—Après “ *Barrie* ” insérez : “ lorsque le lieu ou siège principal d’opérations de la Banque sera à *Barrie*, ou dans une gazette au moins publiée à *Toronto*, lorsque le lieu ou siège principal d’opérations de la Banque sera à *Toronto*.”

Page 9, ligne 7—Retranchez “ à la Banque dans la Ville de *Barrie* ” et insérez : “ au lieu ou siège principal d’opérations de la Banque pour le temps d’alors.”

Page 10, ligne 33—Retranchez depuis “ vingt-trois ” jusqu’à “ sauf ” dans la 35e ligne et insérez : “ et par l’Acte passé dans la vingt-neuvième année du Règne de Sa Majesté chapitre dix-neuf, et les dits Actes qui l’amendent.”

Page 10, ligne 35—Retranchez depuis “ chapitre ” jusqu’à “ s’étendront ” dans la 36e ligne.”

Page 10, ligne 36—Retranchez “ du Comté.”

Page 10, ligne 38—Retranchez “ du Comté.”

Page 11, ligne 22—Retranchez “ du Comté ” dans le préambule.

Page 1, ligne 3—Retranchez depuis “ *Ardayh* ” jusqu’à “ ont ” dans la 4e ligne.

Page 1, ligne 4 et 5—Retranchez “ ainsi que leurs représentants légaux. ”  
Dans le Titre.

Retranchez “ du Comté. ”

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour amender l’Acte du Bureau des Postes, ” lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, lignes 31 et 34.—Retranchez “ pour son profit. ”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Et étant Cinq Heures de l’après-midi, M. l’Orateur a ajourné la Chambre jusqu’à Lundi prochain, à Trois heures P. M., sans mettre aux voix la question de l’ajournement.

### Lundi, 6 Aout 1866.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table:—

Par M. *Morris*.—La Pétition de J. *Fraser* et autres, Greffiers des Cours de Comté et autres, Députés Greffiers de la Couronne et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*.

Conformément à l’Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues:—

De *John Hogg* et autres, de la Ville de *Collingwood*; demandant qu’avant de former le nouveau Comté projeté de la Division Nord de *Grey*, les habitants soient consultés sur la manière de le former.

De *Louis Leclerc* et autres, de la Cité de *Québec*; demandant de l’aide pour le Chemin de la *Coulée*, et pour un nouvel arpentage des Townships dans le voisinage du dit Chemin.

M. *Somerville*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Dix-Huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Le Comité a examiné la Pétition des Directeurs Provisoires de la Banque du *Canada*, demandant la passation d’un Acte pour réduire le capital de l’institution et pour changer le nom de la dite institution.

Le Comité trouve qu’il n’a été donné aucun Avis de cette demande, mais comme la Banque n’est pas encore entrée en opération, et que les intérêts d’aucune personne ne pourraient être affectés par les changements proposés, le Comité recommande en conséquence la suspension de la 53e Règle dans ce cas.

*Ordonné*, Que M. *Jones* (*Leeds* Nord) ait la permission d’introduire un Bill pour définir les pouvoirs du Commissaire des Terres de la Couronne relativement aux arpentages et à la construction des Chemins de Colonisation, et pour d’autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d’introduire un Bill pour pourvoir à l’inspection de l’Huile de Pétrole raffinée.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L’Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill à l’effet d’amender l’Acte pour

amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation et l'approvisionnement d'eau de la Cité de Québec, étant lu.

L'Honorable M. *Cauchon* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chapais*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Alley* a proposé pour amendement, secondé par M. *Oliver*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité Général pour l'amender en retranchant les paragraphes 7, 8, 9 et 10 de la clause 11 qui autorisent la Corporation de la Cité de Québec à imposer une taxe sur le revenu."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

*Alley*, *Mc Conkey*, *Pope* et *Smith (Toronto Est)*.-4.

CONTRE :

Messieurs

|                               |                               |                               |                                |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault</i> ,         | <i>Cowan</i> ,                | <i>Higginson</i> ,            | <i>Parker</i> ,                |
| <i>Ault</i> ,                 | <i>De Boucherville</i> ,      | <i>Houde</i> ,                | <i>Perrault</i> ,              |
| <i>Beaubien</i> ,             | <i>Denis</i> ,                | <i>Huot</i> ,                 | <i>Poulin</i> ,                |
| <i>Bellerose</i> ,            | <i>Dickson</i> ,              | <i>Irvine</i> ,               | <i>Pouliot</i> ,               |
| <i>Biggar</i> ,               | <i>Dorion (Drum.et Art.)</i>  | <i>Jackson</i> ,              | <i>Powell</i> ,                |
| <i>Blanchet</i> ,             | <i>Dorion (Hochelaga)</i> ,   | <i>Labrèche-Viger</i> ,       | <i>Raymond</i> ,               |
| <i>Bourassa</i> ,             | <i>Duckett</i> ,              | <i>Laframboise</i> ,          | <i>Rémillard</i> ,             |
| <i>Bowman</i> ,               | <i>Dufresne (Montcalm)</i> ,  | <i>Lajoie</i> ,               | <i>Robitaille</i> ,            |
| <i>Brousseau</i> ,            | <i>Dunkin</i> ,               | <i>Langevin</i> ,             | <i>Ross (Dundas)</i> ,         |
| <i>Cameron (Ontario N.)</i> , | <i>Dunsford</i> ,             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> , |
| <i>Carling</i> ,              | <i>Ferguson (Frontenac)</i> , | <i>Macdonald (Cornw'lt)</i> , | <i>Scatcherd</i> ,             |
| <i>Caron</i> ,                | <i>Fortier</i> ,              | <i>Macdonald (Gleng'ry)</i> , | <i>Shanly</i> ,                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i> ,  | <i>Gagnon</i> ,               | <i>Magill</i> ,               | <i>Stirton</i> ,               |
| <i>Cauchon</i> ,              | <i>Gaucher</i> ,              | <i>McIntyre</i> ,             | <i>Wells</i> ,                 |
| <i>Chapais</i> ,              | <i>Gaudet</i> ,               | <i>McMonies</i> ,             | <i>White</i> ,                 |
| <i>Cockburn</i> ,             | <i>Gibbs</i> ,                | <i>Morris</i> ,               | <i>Willson et</i>              |
| <i>Cornellier</i> ,           | <i>Harwood</i> ,              | <i>Munro</i> ,                | <i>Wright (York E.)</i> .-69.  |
| <i>Coupal</i> ,               |                               |                               |                                |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée: que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Alley* a proposé pour amendement, secondé par M. *Dufresne (Montcalm)*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité Général pour l'amender en effaçant les paragraphes 33 et 34 de la Clause 40."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                       |                              |                               |                              |
|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| <i>Alley</i> ,        | <i>Cockburn</i> ,            | <i>Langevin</i> ,             | <i>Pope</i> ,                |
| <i>Archambeault</i> , | <i>Coupal</i> ,              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>  | <i>Poulin</i> ,              |
| <i>Bell</i> ,         | <i>Dickson</i> ,             | <i>Macdonald (Cornw'lt)</i> , | <i>Raymond</i> ,             |
| <i>Beaubien</i> ,     | <i>Duckett</i> ,             | <i>Macdonald (Gleng'ry)</i> , | <i>Rémillard</i> ,           |
| <i>Bellerose</i> ,    | <i>Dufresne (Montcalm)</i> , | <i>Macfarlane</i> ,           | <i>Robitaille</i> ,          |
| <i>Biggar</i> ,       | <i>Dunkin</i> ,              | <i>MacKenzie</i> ,            | <i>Ross (Dundas)</i> ,       |
| <i>Brousseau</i> ,    | <i>Dunsford</i> ,            | <i>McConkey</i> ,             | <i>Ross (Prince-Edouard)</i> |
| <i>Bowman</i> ,       | <i>Gaudet</i> ,              | <i>McDougall</i> ,            | <i>Scatcherd</i> ,           |

|                              |                        |                  |                             |
|------------------------------|------------------------|------------------|-----------------------------|
| <i>Bown,</i>                 | <i>Gibbs,</i>          | <i>McGee,</i>    | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Harwood,</i>        | <i>McIntyre,</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Higginson,</i>      | <i>McKellar,</i> | <i>Walsh,</i>               |
| <i>Carling,</i>              | <i>Irvine,</i>         | <i>Munro,</i>    | <i>Wells,</i>               |
| <i>Caron,</i>                | <i>Jackson,</i>        | <i>McMonies,</i> | <i>White,</i>               |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i>   | <i>Labreche-Viger,</i> | <i>Oliver,</i>   | <i>Willson et</i>           |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Laframboise,</i>    | <i>Parker,</i>   | <i>Wright (York E.)—60.</i> |

## CONTRE :

## Messieurs

|                            |                 |                                 |                    |
|----------------------------|-----------------|---------------------------------|--------------------|
| <i>Blanchet,</i>           | <i>Gagnon,</i>  | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Pouliot,</i>    |
| <i>Couchon,</i>            | <i>Gaucher,</i> | <i>Lajoie,</i>                  | <i>Powell et</i>   |
| <i>Cornellier,</i>         | <i>Houde,</i>   | <i>Magill,</i>                  | <i>Shanly.—15.</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Huot,</i>    | <i>Ferrault,</i>                |                    |

Ainsi la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour l'amender en effaçant les paragraphes 33 et 34 de la clause 40.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Dunkin* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

Et cette Question ayant été proposée : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Alley* a proposé pour amendement, secondé par M. *Oliver*, que tous les mots après " maintenant " soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un Comité Général pour y ajouter après le paragraphe I de la " clause 61 les mots suivants : " Pourvu toujours que la décision du Recorder pourra être " révisée, sur présentation par toute partie lésée d'une Pétition à un Juge de la Cour " Supérieure, ou de la Cour du Banc de la Reine, lequel fera droit à cette Pétition immé- " diatement, la dite partie ayant au préalable déposé entre les mains du protonotaire de la " Cour Supérieure à Québec la somme de vingt piastres pour payer le coût de cette révi- " sion "

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de M. *Huot*, secondé par M. *Irvine*, le Bill a été amendé en ajoutant le proviso suivant à la quatrième sous-section de la onzième section : " Mais cet acte " ne s'appliquera pas aux personnes dont le revenu n'excède pas trois cents piastres. "

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 23 Victoria, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous, étant lu,

L'Honorable M. *Couchon* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Carling*, que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. *Alley* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Oliver*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " cette Chambre se formera en le dit Comité de " ce jour en trois mois.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit : —

## POUR :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                               |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Alleyu,</i>               | <i>Dickson,</i>              | <i>McGee,</i>                | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dunkin,</i>               | <i>McIntyre,</i>             | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McKellar,</i>             | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Fortier,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Smith (Toronto Est),</i>   |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Gibbs,</i>                | <i>Morrison,</i>             | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Bon,</i>                  | <i>Howland,</i>              | <i>Munro,</i>                | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Brown,</i>                | <i>Irvine,</i>               | <i>McMonies,</i>             | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Jackson,</i>              | <i>Oliver,</i>               | <i>Wallbridge (Hat's N.),</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Macdonald (Gleng'ry)</i>  | <i>Parker,</i>               | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Pope,</i>                 | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Magill,</i>               | <i>Poulin,</i>               | <i>White te</i>               |
| <i>Cowan,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>        | <i>Wright (York E.)-51.</i>   |
| <i>Currier,</i>              | <i>McDougall,</i>            | <i>Ross (Prince-Edouard)</i> |                               |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                               |                                 |                          |
|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| <i>Archangeault,</i>        | <i>Cornellier,</i>            | <i>Gaucher,</i>                 | <i>Perrault,</i>         |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Coupal,</i>                | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Pinsonneault,</i>     |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>DeBoucherville,</i>        | <i>Geoffrion,</i>               | <i>Pouliot,</i>          |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Denis,</i>                 | <i>Higginson,</i>               | <i>Powell,</i>           |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Houde,</i>                   | <i>Rankin,</i>           |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Huot,</i>                    | <i>Raymond,</i>          |
| <i>Caron,</i>               | <i>Duckett,</i>               | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Rémillard,</i>        |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Laframboise,</i>             | <i>Ross (Champlain),</i> |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>   | <i>Lajoie,</i>                  | <i>Shanly,</i>           |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>  | <i>Langevin,</i>                | <i>Tremblay et</i>       |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Gagnon,</i>                | <i>Pâquet,</i>                  | <i>Willson.-44.</i>      |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Aiors, la Question principale, ainsi amendée, ayant été mise aux voix,

*Résolu,* Que cette Chambre se formera en le dit Comité de ce jour en trois mois.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de son Excellence,

Et le dit message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

## MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, Copies de deux Dépêches qu'il a reçues du Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

OTTAWA, 4 août 1866.

*M. Cardwell à Lord Monck.*

(Copie.)—Canada—No. 72.

DOWNING STREET.

30 juin 1866.

MILORD,—J'ai reçu votre dépêche No. 51 du 11 du courant, contenant copie de deux actes passés par la législature du *Canada* pour autoriser respectivement l'arrestation sommaire des personnes accusées de certaines offenses contre la paix de la colonie, et le procès dans le *Bas-Canada* par une cour martiale générale de milice des personnes faisant la guerre à Sa Majesté dans cette province.

Je m'en rapporte à votre discrétion pour l'usage que vous ferez de ces pouvoirs étendus, et je ne doute point que, dans tous les cas où la chose sera possible, vous aurez recours aux tribunaux ordinaires pour faire punir les coupables.

J'espère que l'avortement des récentes tentatives insensées qui ont été faites pour



troubler la paix de la colonie a dissipé chez votre gouvernement toute appréhension pour l'avenir, et que cette circonstance vous permettra de traiter ceux qui sont tombés entre vos mains, après mûre considération des diverses raisons qui peuvent influer sur ce traitement, et sans apparence de précipitation ou d'inutile sévérité.

J'ai, etc.,

Vicomte MONCK.

EDWARD CARDWELL.

*Le comte de Caernarvon à Lord Monk.*

(Copie.—Canada—No. 4.)

DOWNING STREET,

7 juillet 1866.

MILORD,—J'ai remarqué que l'acte récent du parlement canadien qui autorise le procès par des cours martiales de milice des étrangers et autres, coupables ou complices d'actes d'agression ou d'hostilité dans le *Bas-Canada*, a été le sujet d'une communication par mon prédécesseur dans ce département.

Cet acte, qui est la reproduction d'un acte passé en 1838 pour la protection du *Haut-Canada* et est applicable à la province inférieure, est d'un caractère exceptionnel et qui se justifie par les circonstances exceptionnelles du temps.

Je donnerai avis à Sa Majesté d'en permettre l'opération. En même temps je me hâte d'exprimer le confiant espoir que vous n'aurez recours qu'aux tribunaux ordinaires pour faire les procès aux coupables.

Lorsqu'en 1838 un acte semblable a été passé pour le *Haut-Canada*, la province était sous plusieurs rapports dans un état très-critique. Je suis heureux d'apprendre, par les dépêches de Votre Seigneurie, qu'il n'en est pas ainsi aujourd'hui. Grâce à la loyauté de toutes les classes de la population canadienne, à la bonne foi et à la coopération des autorités des *Etats-Unis*, l'agression venant de leur territoire a été déjouée, et aucun danger immédiat ne paraît menacer la paix de la province.

Il reste, sans doute, quelque ressentiment naturel chez ceux qui ont été exposés à un outrage aussi insensé et aussi criminel; mais j'ai la confiance que Votre Seigneurie et ses conseillers comprennent parfaitement qu'il est sage d'user de modération dans un cas de cette nature, et de limiter la punition des coupables, en tant que la chose est praticable, à ce qui peut être nécessaire pour la protection de la province maintenant et dans l'avenir.

Mais dans toutes les circonstances, le gouvernement de Sa Majesté pense qu'il est désirable sous tous les rapports que les personnes impliquées dans cette folle et coupable entreprise soient jugées avec mûre délibération et ne soient privées d'aucun des moyens qui peuvent être invoqués d'après le cours ordinaire de la loi. Il regretterait grandement qu'il fût pris des mesures qui permissent d'inférer que les autorités britanniques n'ont point voulu s'en rapporter au cours ordinaire de la justice, ou qu'elles ont suspecté l'esprit dans lequel elle serait rendue.

J'ai, etc.,

Vicomte MONCK.

[Signé,]

CAERNARVON.

L'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, une requête des Evêques de l'Eglise Catholique Romaine en *Canada*, avec une copie d'une réponse à cette requête, comme suit.—

*A Son Excellence le Très-Honorable Lord Monk, Gouverneur-Général, en Conseil :*

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

Les soussignés, Evêques de la Province du *Canada*, assemblés à *Montréal*, représentent humblement à Votre Excellence—

Qu'en vue de la Confédération prochaine des Provinces Anglaises, une mesure ayant pour objet d'accorder à la minorité protestante du *Bas-Canada* certains droits et privilèges est soumise à la Législature.

Les soussignés ne s'opposent point à ce qu'une pareille mesure devienne loi et veulent bien que l'on reconnaisse à la minorité du *Bas-Canada* le droit de surveiller l'éducation de leurs enfants; mais en même temps ils prennent la liberté de représenter qu'en justice tous les droits et privilèges qui sont accordés à la minorité protestante du *Bas-Canada* devraient s'étendre aussi à la minorité catholique du *Haut-Canada*.

C'est pourquoi les soussignés demandent qu'il leur soit permis d'insister auprès de Votre Excellence sur les droits de la minorité catholique du *Haut-Canada*, et prient Votre Excellence de vouloir porter ce sujet à la sérieuse attention de son Conseil.

Montréal, 30 Juillet 1866.

(Signé,)

† C. F., Evêque de *Tloa*,  
 † J. G., Evêque de *Montréal*,  
 † JOSEPH EUGENE, Evêque d' *Ottawa*,  
 † ALEX., Evêque de *St. Boniface*,  
 † JOHN FARREL, Evêque d' *Hamilton*,  
 † ADOLPHE, Evêque de *Sandwich*,  
 † E. J., Evêque de *Kingston*,  
 † JOHN JOSEPH LYNCH, Evêque de *Toronto*,  
 † CHARLES, Evêque de *St. Hyacinthe*.

BUREAU DU SECRETAIRE DU GOUVERNEUR,  
*Ottawa*, 1er Août 1866.

MONSEIGNEUR, — J'ai reçu ordre du Gouverneur-Général d'accuser la réception d'une requête des Evêques de l'Eglise Romaine Catholique en *Canada*, demandant que les droits et privilèges accordés à la minorité protestante du *Bas-Canada*, quant à l'éducation de leurs enfants, soient aussi accordés à la minorité catholique dans le *Haut-Canada*.

Je suis chargé de vous informer qu'une copie de cette requête sera immédiatement soumise à la considération du Conseil Exécutif.

J'ai, etc.,

(Signé,)

DENIS GODLEY.

Monseigneur l'Evêque de *Tloa*,  
 Etc., etc., etc.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
 Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre une certaine étendue de terre sise et située dans la Cité d' *Ottawa*, au bénéfice de son fils mineur, légataire."

Bill intitulé : " Acte concernant l'amélioration de la Rivière *Napanee*."

Bill intitulé : " Acte pour ériger la Paroisse de *St. Bonaventure*, dans le Comté de *Drummond*, en une Municipalité séparée."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser *John Auld* à aliéner certains biens mobiliers et immobiliers; appartenant à ses enfants mineurs."

Bill intitulé : " Acte concernant la Capitalisation des Arrérages d'Intérêt de la Compagnie du Chemin de Fer de *Buffalo* et du Lac *Huron*, de 1866."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* à l'exercice de la profession d'Avocat dans le *Haut-Canada*."

Aussi, le Conseil Législatif a passé les Bills suivants avec des amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile."

Bill intitulé : " Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en faveur MM. *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer*, inventeurs d'un système nouveau et perfectionné pour traiter les métaux."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, dite *Union*, contre le feu, les dangers de la mer et de la navigation intérieure."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Association de la Salle *St. Patrice* de *Montréal*."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte pour amender la Charte de la Banque du *Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : Acte pour autoriser l'émission de Lettres Patentes en

“faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 26—Retranchez depuis “*d’Amérique*” jusqu’à “*avant*” dans la 31e ligne, et insérez la Clause A.

Clause A.—“Toutes telles Lettres Patentes à être accordées comme susdit, le seront toutefois aux conditions suivantes :—

1. “Le breveté, dans les deux ans de la date des Lettres Patentes, établira ou fera établir dans les limites de cette Province, une fabrique pour manufacturer la dite machine.

2. “Le breveté ne pourra se prévaloir des privilèges accordés par les dites Lettres Patentes qu’aussi longtemps qu’il exploitera la dite fabrique.”

Page 1, ligne 35—Après “suffisamment” insérez : “et pourvu que cet avis ait été signifié à l’inventeur personnellement ou par la poste à la satisfaction du Ministre de l’Agriculture.”

Ordonné, Que les dits amendements soient lus la seconde fois, demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “Acte pour autoriser l’émission de Lettres Patentes en faveur de MM. *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer*, inventeurs d’un système nouveau et perfectionné pour traiter les métaux,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 35—Retranchez depuis “inventions” jusqu’à “*Avant*” dans la page 2, ligne 5, et insérez la Clause A.

Clause A.—“Toutes Lettres Patentes à être accordées comme susdit, le seront toutefois aux conditions suivantes :—

1. “Le Breveté, dans les deux ans de la date du brevet, établira ou fera établir, dans les limites de cette Province, des usines où l’or. emploiera et exploitera les dites inventions et le système nouveau et perfectionné de métallurgie dont elles font parties intégrantes.

2. “Le Breveté ne pourra se prévaloir des privilèges accordés par son Brevet qu’aussi longtemps qu’il exploitera les dites usines.”

Page 2, ligne 9—Retranchez “*l*” et après “suffisamment” insérez : “l’inventeur et les dites inventions.”

Ordonné, Que les dits amendement soient lus la seconde fois, demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie d’Assurance du “*Canada*, dite *Union*, contre le Feu, les dangers de la Mer et de la Navigation Intérieure,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, lignes 20 et 21—Retranchez “contre le Feu, les dangers de la Mer et de la “*Navigation Intérieure*.”

Page 2, ligne 23—Retranchez “contre le Feu, les dangers de la Mer et de la *Navigation Intérieure*.”

Page 3, ligne 42—Après “versés” insérez : “à quelque’une des Banques actuellement chartrées de cette Province.”

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, ligne 6—Retranchez depuis “*Union*” jusqu’à “pour” dans la 7e ligne.

Dans le Titre du Bill.

Retranchez depuis “*Union*” jusqu’à la fin du Titre.

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois, demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “Acte pour incorporer l’Association de la Salle *St. Patrice* de *Montréal*, lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 17—Retranchez “*Edward Murphy*.”

Page 1, ligne 18—Après “*Moore*,” insérez : “*Edward Murphy*.”

Page 1, ligne 23—Après “accepter” insérez “louer.”

Page 2, ligne 2—Retranchez depuis “*Corporation*” jusqu’à “*Aux*” dans la treizième ligne, et insérez clause A.

Clause A.—“Les affaires de la Corporation seront administrées par un Bureau de sept Membres qui, à l’exception du président en exercice de la Société *St. Patrice*, (lequel sera toujours Directeur *ex-officio*), seront élus comme ci-après pourvu.”

2. “Dans le délai d’un mois après la passation du présent Acte, et chaque année

“ ensuite, au jour qui sera désigné par les Règlements de la Corporation, on tiendra dans la Cité de *Montréal* une Assemblée Générale des Membres de l'Association, de laquelle il aura été donné avis pendant huit jours dans au moins deux journaux publiés en langue Anglaise dans la dite Cité ; et à telle Assemblée ou à un ajournement d'icelle, les Membres présents procéderont à élire parmi eux six personnes, qui, avec le Président en exercice de la Société *St. Patrice* (lequel devra être propriétaire d'au moins cinquante actions), constitueront le Bureau des Directeurs de la Corporation.

3. “ Les Directeurs devront être respectivement propriétaires d'au moins cinquante actions du Capital de la Corporation, et quatre d'entre eux formeront un quorum pour la gestion et administration des affaires de la Corporation.”

4. “ Les six Directeurs exerceront leur charge pendant deux années, excepté toutefois que sur ceux premièrement élus, trois, qui seront tirés au sort, sortiront de charge à l'expiration d'une année, mais seront rééligibles, et on élira en conséquence trois personnes dûment qualifiées à remplir la charge de Directeur pour le terme ordinaire de deux années, de sorte qu'ensuite trois directeurs sortiront de charge chaque année, et ces vacances seront remplies par l'élection de nouveaux Directeurs comme ci-dessus réglé.”

Page 2, ligne 35—Retranchez depuis “*Montréal*” jusqu'à “chaque” dans la 37<sup>e</sup> ligne, et insérez “de louer et donner à bail toute ou partie de sa propriété, de fixer la vente ou loyer et de régler et décider toutes matières et choses quelconques concernant l'Association de la Salle *St. Patrice*.”

Page 3, ligne 7—Retranchez “ nul actionnaire arriéré” et insérez “ ou, au choix des Directeurs, de confisquer telle action et tous versements opérés sur icelle, si après avis de quinze jours demandant le versement ou les versements échus, telle personne faisant ainsi défaut, néglige ou refuse de répondre à cet appel, et nulle personne ainsi arriérée.”

Page 3, ligne 9—Retranchez “ s'il” et insérez “ si elle.”

Page 3, ligne 10—Après “ actions” insérez “ et nul transport des dites actions n'aura lieu sans le consentement des Directeurs, à moins que ces actions ne soient payées en entier.”

Dans le Préambule du Bill, retranchez depuis “ délai” jusqu'à “ l'Honorable” dans la 2<sup>e</sup> ligne.

Page 1, ligne 2—Après “ *McGee*” insérez “ l'Honorable *Thomas Ryan*.”

Page 1, ligne 3—Après “ *Moore*” insérez “ *Edward Murphy*.”

Page 1, ligne 10—Après “ récréation” insérez “ et aussi à faire des magasins, bureaux, salles d'exposition et à d'autres objets de cette nature.”

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cokburn*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender la Charte de la Banque du *Canada*,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour fixer les limites et régler les titres dans certains rangs du Township de *Grenville* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incorporer la Banque de *London* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Morris* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :

Page 5, ligne 23.—Après le mot “ sera” insérez : “ après la première assemblée.”

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre à *Joseph Robinson Bawden* de se faire examiner " par la Société en Loi du *Haut-Canada*, pour être admis à pratiquer comme Procureur " et Solliciteur ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Caisse d'Épargnes de la Section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Mont-réal* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Gaucher* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte à l'effet de révoquer l'Acte pour valider certaines Cotisations " en la Cité de *Toronto* et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et " imposées ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir un " Brevet pour l'invention d'un nouveau procédé pour convertir la tourbe en charbon, au " moyen de la vapeur ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Jones (Leeds Sud)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 15.—Biffez depuis " nonobstant " jusqu'à " il sera " ligne 17.

Page 1, ligne 18.—Après " assurant " ajoutez : " ainsi qu'à ses représentants et " ayants-cause."

Page 1, ligne 20.—Après " ans " insérez : " de la même manière et au même effet, " avec les mêmes privilèges et aux mêmes conditions et restrictions et au même effet que " la chose aurait pu se faire en faveur de l'inventeur primitif sous l'autorité du Chapitre " 34 des Statuts Refondus du *Canada*," intitulé : " Acte concernant les Patentes ou " Brevets d'Invention, si le dit inventeur eût été sujet de Sa Majesté, domicilié en " *Canada* lors de la découverte de la dite Invention."

Page 1, ligne 26.—Après " usine " insérez : clause A.—" Avant qu'un Brevet ne soit " accordé en vertu du présent Acte, le pétitionnaire devra donner avis pendant un mois " dans la *Gazette Officielle* de son intention de demander tel Brevet y indiquant le nom de " l'inventeur primitif, la date à laquelle le Brevet a été obtenu dans les *États-Unis*, et " tous autres détails qui établiront d'une manière suffisante l'identité de l'Invention.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie Canadienne de prêts et de placements, incorporée en vertu de l'Acte Impérial des Compagnies de 1862, 25 et 26 *Victoria*, Chapitre 89, à vendre et aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédés pour elle dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Cartwright* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartwright* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de la *Longue-Pointe*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Rymal* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Rymal* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central du *Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Morris* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie pour la confection d'ouvrages " en Acier, en Fer, et d'articles pour les Chemins de Fer (responsabilité limitée)," étant lu, Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie d'Assurance " Maritime de *Québec*," étant lu.

Les dits amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture de l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour permettre à *Casimir Stanislaus Gzowski* et à l'Honorable *David Lewis Macpherson* d'obtenir des Lettres Patentes pour la découverte de " perfectionnements apportés à la manière de traiter certains minerais et alliages et d'en " extraire des métaux et autres produits," étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le dit amendement soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisé, et elle a été résolue affirmativement.

Le dit amendement a été, en conséquence, lu une seconde fois, et adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque du Comté de *Simcoe*," étant lu, Les dits amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Lundi dernier : que le Bill (pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Niagara* jusqu'à la Rivière *Détroit*) soit maintenant lu une seconde fois, étant lu,

*Ordonne*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour capitaliser la dette d'intérêts, et prolonger le délai fixé pour le paiement de la dette du Comté de *Perth*, étant lu,

Et cette Question ayant été proposée : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Et objection ayant été faite que le Bill n'était pas dans l'Ordre, en autant qu'il affecte le revenu public,

M. l'Orateur a décidé que le Bill aurait dû prendre naissance dans un Comité de toute la Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour permettre à *Hugh Burgess* d'obtenir une Patente pour certaines améliorations nouvelles et utiles, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Aout 1866.

Trois heures, P. M.

M. *Mackenzie*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Le Comité a examiné le document mentionné dans la Motion suivante pour en demander l'impression, et il recommande qu'il soit imprimé, savoir:—

De M. *McMonies*,—Liste des Officiers et Serviteurs de l'Assemblée Législative lors du déménagement de *Québec* à *Ottawa*.

Le Comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir:—

Réponse à une Adresse,—Correspondance avec M. *Richard Pope*, Agent des Mines à *St. François de la Beauce*.

Réponse à une Adresse,—Etat relatif aux réclamations des Avocats qui ont représenté la Couronne dans la Cour du Banc de la Reine.

Réponse à une Adresse,—Correspondance relative au prélèvement et à la perception de péages sur le Canal de la Baie de *Burlington*.

Réponse à une Adresse,—Etat relatif à certaines opérations de la Commission du Havre de *Montéal*.

Réponse à une Adresse—Etat indiquant les publications qui ont été entrées au Bureau du Régistrateur Provincial en vertu de l'Acte du droit d'auteur.

Le Comité recommande aussi que le document suivant soit imprimé en langue Anglaise et pour distribution seulement, savoir:—

Réponse à une Adresse,—Etat indiquant la somme dépensée par le Gouvernement jusqu'à présent pour le Havre du *Port Stanley* et pour le Chemin de Gravier de *London* et *Port Stanley*.

Le Comité recommande aussi que vu que la prochaine Session du Parlement pourrait être une Session des Provinces Confédérées, un nombre suffisant d'exemplaires des Rapports des Départements qui sont ordinairement soumis au Parlement soient imprimés pour l'usage de la Législature Confédérée aussi bien que des Législatures Locales du *Haut* et du *Bas-Canada*, ce nombre devant être numériquement proportionné à ce qu'il est à présent.

Le Comité a pris en considération la partie du premier Rapport du Comité de la Bibliothèque de la dernière Session, qui a trait à la compilation d'un Index Général des Journaux de l'Assemblée Législative depuis 1852 jusqu'à la clôture de la présente Session, et devant être, une fois terminé, imprimé et distribué sous la direction de M. l'Orateur et du Comité des Impressions. L'ouvrage étant maintenant presque terminé, le Comité a pris des arrangements pour le faire imprimer et distribuer. Pour cet objet, une somme de \$6,000 sera

requis, et devra être payée par le Comptable sur le certificat du Greffier du Comité Conjoint des Impressions à mesure que progressera la publication, et pour cela il sera tenu un compte séparé qui sera soumis avec les autres comptes d'impressions à l'examen du Comité des Impressions à la prochaine Session.

M. *Morris*, du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-unième rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour ériger une nouvelle Municipalité dans le Comté de *Mégantic*, sous le nom de la Municipalité de *St. Pierre Baptiste*, et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, relatif à l'Allocation Provinciale pour l'Éducation Supérieure et les Ecoles Normales et Communes, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution proposée au sujet de l'allocation provinciale pour l'éducation dans le *Bas-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Honorable M. *Howland*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre: Diverses Statistiques du *Canada* pour l'année 1865, (Partie 1) (*Documents de la Session*, No. 10.)

L'Honorable M. *McDongall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 18 Juillet 1866, pour copies de tous les papiers, documents et témoignages dans l'affaire de l'enquête sur les causes de la suspension de la Caisse d'Économie de *St. Roch.* (*Documents de la Session*, No. 51.)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées au sujet de la Circulation monétaire; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour reprendre la considération ultérieure de la Question qui a été proposée Mercredi le 4 Juillet dernier: Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, représentant respectueusement que la vacance prolongée des charges de Collecteur de la Douane pour la Cité de *Montréal*; de Juge en Chef de la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada*, et de Shérif du District de *Québec*, est nuisible au Service Public, et priant Son Excellence de remédier aux inconvénients qui en résultent, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre trois des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé: "Acte contenant des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.



L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'Agriculture du *Bas-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif au fonds d'emprunt municipal consolidé quant à la distribution des deniers provenant des réserves du clergé, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour permettre à d'autres qu'à des Corporations Religieuses de posséder des Cimetières, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte intitulé : " Acte relatif à la cotisation des propriétés dans le *Haut-Canada*," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au paiement des Jurés dans les Cours de Recorder dans le *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour empêcher l'exécution en public de la sentence de mort, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la 31e section de l'Acte de la Milice, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour continuer pendant un temps limité l'Acte pour autoriser l'emploi des Pensionnaires Militaires et autres, comme force de Police Locale, et pour d'autres fins, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des inspecteurs de bois, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour faire annuler, en certains cas, les Patentes pour terres publiques, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour encourager l'Immigration et l'établissement des terres incultes de cette Province, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les résolutions proposées suivantes :

*Résolu*, 1. Qu'il est expédient d'amender la première partie de la huitième section du Chapitre quinze des Statuts Refondus du *Canada*, qui s'applique aux paiements en monnaie d'argent, de manière à se lire comme suit : " mais les pièces de monnaie d'argent mentionnées dans l'une ou l'autre des deux sections précédentes ne pourront servir comme offres réelles pour plus de deux cents piastres en un seul et même paiement ; " et le reste de la dite section est abrogé.

*Résolu*, 2. Que les pièces de monnaie d'argent des *Etats-Unis d'Amérique* auront cours en cette Province au taux de six pour cent au-dessous de leur valeur nominale, et serviront comme offres réelles à ce taux pour le montant de deux cents piastres, et pas plus, en un seul et même paiement.

*Résolu*, 3. Que le porteur des billets d'une personne ou d'une Corporation, au montant de plus de deux cents piastres, ne sera pas tenu de recevoir plus que ce montant en monnaie d'argent de toute espèce, en paiement de ces billets, s'ils sont présentés en même temps, bien que chacun de ces billets soit pour une moindre somme.

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions pour l'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès dans le *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la section 7 du chapitre 39 des 27 et 28 *Victoria*, relatif à l'Acte pour diminuer les frais de vente en justice dans le *Bas-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill intitulé : " Acte relatif au Bureau d'Agriculture et aux Sociétés d'Agriculture," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour empêcher certaines nuisances provenant des Factoreries, étant lu.

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour encourager la plantation d'arbres le long des grandes routes en cette Province, et pour donner droit à la propriété de ces arbres aux propriétaires des terres adjacentes, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'Enregistrement des Titres (*Haut-Canada*), étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour expliquer la section 17 du chapitre 3 de la 27<sup>e</sup> *Victoria*, intitulé : " Acte relatif à la Force Volontaire," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre la juridiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abroger la section 172 du chap. 19 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'éviction du *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Chemins de Fer de manière à empêcher les Compagnies de Chemin de Fer de faire voyager les convois de Chemin de Fer le Dimanche, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 33, concernant les Compagnies d'Assurance non incorporées dans les limites de cette Province, aux Compagnies d'Assurance Maritime non incorporées dans les limites de cette Province, et pour amender autrement le dit Acte, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables de l'Agriculture, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir à l'emploi des personnes incarcérées dans les Prisons de Comté, en cette Province, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte Municipal Refondu du *Bas-Canada*, Chapitre 24 des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte Médical du *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour examiner certaines Résolutions au sujet du paiement des petits Jurés dans le *Haut-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour examiner certaines Résolutions au sujet de l'emploi de Pensionnaires Militaires et autres, comme Force de Police Locale, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour l'établissement de Bibliothèques accessibles gratuitement, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour reprendre les Débats ajournés sur l'amendement qui a été

proposé Vendredi dernier à la question à l'effet que le Bill (pour amender l'Acte du Parlement du *Canada*, passé dans la vingt-sixième année du Règne de Sa Majesté, Chapitre cinq, intitulé : "Acte pour conférer aux Catholiques Romains dans le *Haut-Canada* certains droits relativement aux écoles séparées, et pour étendre à la minorité Catholique Romaine dans le *Haut-Canada* les privilèges qui sont accordés par la Législature à la minorité Protestante dans le *Bas-Canada*, soit lu une seconde fois demain,—et lequel amendement était : que le mot "demain" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : "de ce jour en six mois,"

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

Un Bill pour fixer les limites et régler les Titres dans certains Rangements du Township de *Grenville*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour incorporer la Banque de *London*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill pour permettre à *Joseph Robinson Bawden* de se faire examiner par la Société en Loi du *Haut-Canada*, pour être admis à pratiquer comme Procureur et Solliciteur, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Caisse d'Épargne de la Section St. Joseph de la Société de Tempérance de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour incorporer la Caisse d'Épargne de la Section St. Joseph de la Société de Tempérance de *Montréal*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'Acte pour valider certaines cotisations en la Cité de *Toronto*, et pour autoriser la dite Cité à recouvrer les taxes établies et imposées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir un brevet pour l'invention "d'un nouveau procédé pour convertir la Tourbe en Charbon, au moyen de la vapeur," étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill, avec les amendements, passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs, que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leurs concours.

Un Bill pour autoriser la Compagnie Canadienne de prêts et de placements, incorporée en vertu de l'Acte Impérial des Compagnies de 1862, 25 et 26 *Victoria*, Chapitre 89, à vendre et à aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédés par elle dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour autoriser la Compagnie Canadienne de prêts et de placements incorporées sous l'autorité de l'Acte Impérial des Compagnies, mil huit cent soixante-et-deux, 25 et 26 *Victoria*, Chapitre quatre-vingt-neuf, à vendre et à aliéner certains terrains, tènements et garanties hypothécaires qu'elle possède dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie de la *Longue Pointe*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer Central du *Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour autoriser l'émission de Lettres-Patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine Invention nouvelle et utile," étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour autoriser l'émission des Lettres Patentes en faveur de *MM. J. D. Whebley et J. J. Storrer*, inventeurs d'un système nouveau et perfectionné " pour traiter les métaux," étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada*, dite "Union, contre le feu, les dangers de la mer et de la navigation intérieure," étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill à l'effet d'autoriser l'émission de certificats (*scrip*) donnant droit à des terres pour faire face à certaines réclamations relatives à un arpentage incorrect de la ligne entre les 6e et 7e concessions du Township d'*Hamilton*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Ville de *Victoria*-ville, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Association de la Salle *St. Patrice* de *Mont-réal*, étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture de l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Jean*, dans le " Diocèse Catholique Romain de *Kingston*," étant lu,

Le dit amendement a été, en conséquence, lu une seconde fois, et adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour continuer pendant un temps limité les divers Actes y mentionnés, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant le Séminaire de *Belleville*, et pour conférer à cette institution des pouvoirs universitaires en ce qui concerne les Degrés dans les Arts, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la 62<sup>e</sup> Règle de cette Chambre a été suspendue en autant qu'elle a rapport à ce Bill.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Charte de la Banque du *Haut-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Divers Bills Privés, et la 62<sup>e</sup> Règle de cette Chambre a été suspendue en autant qu'elle a rapport à ce Bill.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte vingt-neuf *Victoria*, chapitre sept, relatif aux Travaux se rattachant à la Défense de la Province, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour confirmer le titre des terres possédées en fidéicommiss pour certains Sauvages " résidant en cette Province," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question d'ajournement ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

La Pétition de *J. Fraser* et autres, Greffiers des Cours de Comtés, et Députés-greffiers de la Couronne et des Plaids Communes dans le *Haut-Canada*, demandant à être rénumérés de certains services qu'on les a obligés de rendre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité général pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à la circulation monétaire.

## (EN COMITÉ.)

La première des Résolutions proposées en Comité général Vendredi dernier, le 3 du courant, à la seconde séance de la Chambre, est adoptée sur division, et elle est comme suit :—

1. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'autoriser l'émission de Billets Provinciaux payables à demande, de telles dénominations qui pourront être arrêtees, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas cinq millions de dollars, et de les émettre de nouveau. Ces Billets seront une offre légale, et seront rachetables en espèces sur présentation à des Bureaux qui seront établis à *Montréal* et à *Toronto*, suivant que les dits billets seront payables à l'une ou à l'autre de ces Cités.

La seconde jusqu'à la onzième Résolutions, inclusivement, ont été séparément adoptées sur division et sont comme suit :—

2. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune ou toutes les Banques incorporées de cette Province, pour la renonciation de leur droit d'émettre des billets, le ou avant le 1er Janvier 1868; et pour les indemniser de cette renonciation, une somme annuelle n'excédant pas cinq pour cent du montant de leur circulation tel qu'établi par le rapport mensuel, au 30 Avril dernier, sera payable à chaque Banque qui renoncera ainsi à ce droit, et rachetera ses billets en circulation, jusqu'à l'expiration de sa Charte. Et le Receveur-Général échangera les Débentures Provinciales aujourd'hui possédées par les Banques, conformément aux dispositions de leurs chartes respectives, contre des billets provinciaux. Le Receveur-Général paiera de plus à ces Banques la moitié du coût approximatif de leurs billets non-émis.

3. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune telle Banque pour pourvoir à sa renonciation, soit immédiate, soit graduelle, de son droit d'émettre des billets, s'étendant dans ce dernier cas à une période n'excédant pas douze mois. Mais dans le cas de renonciation graduelle, l'échange des billets provinciaux contre les débentures Provinciales, possédées en vertu de sa Charte existante, ne sera fait avec telle Banque qu'en proportion égale au montant de ses billets réellement rachetés, tel qu'établi par les rapports mensuels.

4. A compter de la date d'un arrangement de cette nature avec la Banque, elle ne sera pas tenue de posséder des débentures Provinciales tel que le veut aujourd'hui la Loi.

5. Toute Banque qui renoncera à son droit d'émettre des billets fera un rapport hebdomadaire de ses billets rachetés et de ceux encore en circulation. L'indemnité ci-dessus autorisée sera payée semestriellement sur le montant racheté, en le calculant sur la moyenne des rapports hebdomadaires pour le semestre écoulé, jusqu'à ce que le montant des billets ainsi rachetés soit équivalent aux neuf-dixièmes de sa circulation au 30 Avril dernier, et alors elle aura droit de recevoir l'indemnité sur le montant total.

6. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil, en sus et au-delà des cinq millions ci-dessus autorisés, et du montant requis pour racheter les Débentures possédées par les Banques qui renoncera à leur circulation, de faire émettre des Billets Provinciaux en faveur de toute Banque incorporée en cette Province, de temps à autre, à sa propre requisition et sur paiement de ses billets. Pourvu que le montant total émis n'excède point huit millions.

7. La somme en espèces tenue en réserve, pour le rachat des billets Provinciaux, sera de vingt pour cent sur le montant de la circulation, tant que ce montant n'excèdera pas cinq millions. Pour tout montant de billets en circulation au-delà de cinq millions, il sera gardé vingt-cinq pour cent. en espèces, et pour tout excédant de dix millions, mais n'excédant pas quinze millions, trente-trois et un tiers pour cent, et pour tout excédant de quinze millions, cinquante pour cent, de cet excédant sera gardé en espèces. Mais il sera émis des Débentures Provinciales contre les billets Provinciaux de manière à couvrir le montant total des billets en circulation qui ne sera pas couvert par les espèces tenues en réserve.

8. Un rapport de tout le montant des billets Provinciaux en circulation, et des espèces tenues en réserve pour leur rachat, sera fait au Bureau de l'Audition tous les seconds Mercredis, lequel sera publié par l'Auditeur dans la *Gazette du Canada*.

9. Il sera loisible au Gouverneur-Général d'établir des succursales du département du Receveur-Général à *Montréal* et à *Toronto*, pour l'émission et le rachat des billets Provinciaux; ou il pourra faire des arrangements avec quelque Banque ou quelques Banques incorporées pour l'émission et le rachat des billets, en allouant une commission n'excédant pas un quart pour cent sur la circulation moyenne de chaque trimestre.

10. Il sera loisible à toute Banque qui aura renoncé à son droit d'émettre des billets,

de reprendre l'exercice de ce droit conformément aux dispositions de sa Charte en en donnant pas moins de trois mois d'avis par écrit au Receveur-Général, et en publiant cet avis dans la *Gazette Officielle*. Pendant ces jours, que la Banque qui reprendra ainsi son droit d'émettre des Billets cessera, à dater de l'expiration de cet avis, de recevoir l'indemnité, et sera tenue de rembourser au Receveur-Général les billets Provinciaux qu'elle aura reçus en échange des Débentures Provinciales, et ces Débentures seront de nouveau remises à cette Banque et gardées par elle tel que pourvu par sa Charte, avant qu'il ne soit loisible à telle Banque de recommencer à émettre des billets.

11. Le produit des dits billets Provinciaux formera partie du Fonds Consolidé de cette Province, et les dépenses légalement encourues en vertu des dispositions ci-dessus seront imputées et payées sur ce fonds.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Jeudi prochain.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Club Littéraire de *Montréal*."

Bill intitulé : Acte pour amender l'Acte concernant les Cours Supérieures de Juridiction Civile et Criminelle dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'un Canon du Synode du Diocèse de *Québec* relatif à la paroisse de *Québec* et à ses chapelles."

Et aussi le Conseil Législatif a passé les Bills suivants avec des amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la Force Volontaire de Milice."

Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*."

Bill intitulé : " Acte pour faciliter l'issue des Edifices Publics."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Cité des *Trois-Rivières*."

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la Force Volontaire de Milice," lequel a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 44—Après " d'icelui " insérez : " et aussi pendant la durée des exercices ou parades de leurs corps, auxquels ils seront présents."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens de *Kingston*," lequel a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 28—Après " dans " insérez : " la Médecine," et après " Chirurgie " retranchez " Médicale."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour faciliter l'issue des Edifices Publics," lesquels ont été lus comme suit :

Page 1, ligne 7.—Retranchez depuis " portes " jusqu'à " de " dans la huitième ligne.

Page 1, ligne 12.—Après " l'extérieur " insérez : " et toutes les barrières des clôtures extérieures, si elles ne sont pas ainsi posées sur les gonds, seront tenues ouvertes par des fermetures convenables, pendant que ces édifices seront occupés par le public."



Page 1, ligne 18.—Retranchez “ et barrières.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour amender l’Acte d’incorporation de la Cité des “ *Trois-Rivières*,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 37.—Retranchez “ Toute personne qui passera ” et insérez : “ excepté dans le cas de l’accomplissement d’un devoir imposé par la loi.”

Page 1, ligne 39.—Après “ cité ” insérez : “ et toute personne qui contreviendra aux “ dispositions de la présente section.”

Page 1, ligne 41.—Après “ témoin ” insérez : “ digne de foi, autre que le plaignant.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Alors, sur motion de l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s’est ajournée.

Mercredi, 8 Aout 1866.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par l’Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,—La Pétition des Syndics de l’Eglise *St. James, Kingston*.

L’Honorable M. *Rose*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, pour amender la Charte de la Banque du *Canada*, et il est convenu de le rapporter avec un amendement.

Il a aussi examiné le Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation par bateaux à vapeur des Chûtes de *Fénélon, Minden, Haliburton* et des Lacs du Nord, et y a fait des amendements qu’il soumet à la considération de votre Honorable Chambre, et il recommande que les honoraires et frais sur le dit Bill soient remboursés.

M. *Cameron* (*Ontario Nord*), du Comité Permanent des Divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-deuxième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour mettre “ *Hugh Burgess* en état d’obtenir une Patente pour certaines améliorations nouvelles et “ utiles,” et y a fait des amendements qu’il soumet à la Chambre.

Il a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender “ l’Acte incorporant le Séminaire de *Belleville*, et pour conférer à cette institution les “ pouvoirs des Universités en ce qui concerne les Degrés dans les Arts,” et il est convenu de le rapporter sans amendements.

Le Comité fait de plus rapport que le Bill pour incorporer la Compagnie de l’aqueduc d’*Ottawa* a été abandonné par ceux qui en sont les auteurs.

L’Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins

de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité fait rapport que le Bill pour remettre en vigueur et amender l'acte 22 *Victoria*, chapitre 122, pour incorporer la Compagnie de transport, de Navigation et de Chemin de Fer du Nord-Ouest, a été abandonné. Il recommande en conséquence la remise des honoraires sur le dit Bill.

*Ordonné*, Que l'honoraire payé sur le Bill pour remettre en vigueur et amender l'Acte 22 *Victoria*, Chapitre 122, pour incorporer la Compagnie de transport, de Navigation et de Chemin de Fer du Nord-Ouest, soit remboursé.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation par Bateaux-à-vapeur des Châtes de *Fénélon*, *Minden*, *Haliburton* et des Lacs du Nord, soit remboursé.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative des Estimés Supplémentaires additionnels des sommes requises pour le service de la Province durant l'année expirant le 30 Juin 1867 ; et, conformément aux dispositions de la 8e clause de l'Acte 9 *Victoria*, Chapitre 114, il recommande ces estimés à l'Assemblée Législative. (*Documents de la Session, No. 26.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
8 Août 1866.

*Ordonné*, Que le dit Message, et les Estimés qui l'accompagnent, soient renvoyés au Comité des Subsidés.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Sixième Rapport du Comité conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

M. *Jones (Leeds et Grenville)*, du Comité Spécial nommé pour obtenir des informations sur l'étendue et les richesses des Mines de Cuivre sur la rive Nord du Lac *Supérieur*, et sur les meilleurs moyens à prendre pour leur développement de manière à faire de ces Mines une source de revenus, et à donner en même temps de l'encouragement à l'emploi des capitaux dans le développement des dites Mines de Cuivre ; et aussi, chargé de s'enquérir touchant la vente des terres dans le District Minier jusqu'à présent, et généralement touchant toutes matières quelconques se rattachant aux dites mines de cuivre, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu. (*Appendice No. 4.*)

Sur motion de M. *Ross (Dundas)*, secondé par M. *Wilson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant les ventes de Terres de la Couronne et du Clergé à l'égard desquelles il a été émis des patentes, et à l'égard desquelles il n'en a pas été émis, et le prix qu'elles ont été vendues dans le dit Comté.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Robitaille*, secondé par M. *Taschereau*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une copie du Rapport pour 1865 de *Pierre Fortin*, Ecuyer, commandant l'expédition pour la protection des Pêcheries du Golfe et du Fleuve *St. Laurent*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Ross (Dundas)*, secondé par M. *Willson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant le montant total des Droits sur le Bois de Construction perçus par le Gouvernement jusqu'à présent sur le bois de construction coupé et fabriqué dans la Vallée de la Rivière *Petite Nation* et le long de ses tributaires.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province

Sur motion de M. *Bourassa*, secondé par M. *Dorion (Drummond et Arthabaska)*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence le Gouverneur-Général de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre:—Copies de toutes lettres, plaintes ou documents concernant l'omission des noms de *J. N. Tremblay* et *H. Barker*, Ecuiers, de la Paroisse de *St. Bernard de Lacolle*, de la dernière liste des Commissaires pour la décision sommaire des Petites Causes pour cette Paroisse.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Macfarlane* a proposé, secondé par M. *Cameron (Ontario Nord)*,

Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre:—Copie de la charte de la Compagnie du *Canada*, et de l'arrangement conclu en 1826 entre le Gouvernement de Sa Majesté le Roi *George IV* et la dite Compagnie; avec un état du nombre de concessions de terres faites à la Compagnie dans le *Haut-Canada*, les dates de ces concessions, le nombre d'acres concédés, le prix payé par acre, par qui et en faveur de qui les concessions ont été faites, et toutes les conditions s'y rattachant, savoir: l'amélioration, le défrichement, et la culture des dites terres, les chemins ou ponts à construire, l'argent affecté par les concessionnaires pour ces améliorations, la quantité des améliorations, s'il en est, qui a été faite par les concessionnaires, et quand, où et par qui ces améliorations ont été faites, la quantité de ces améliorations qui reste à faire, quand elles seront faites par la dite Compagnie; aussi, un état complet indiquant les parties des dites terres qui ont été vendues par la Compagnie, les noms de tous les acquéreurs, la forme des actes de vente employés par la Compagnie quand elle a aliéné les dites terres; un état complet et détaillé indiquant le prix par acre reçu par la Compagnie pour aucune des dites terres vendues par elle, à compter du jour où les concessions primitives ont été faites, le montant reçu par la Compagnie pour ces terres, si la dite Compagnie a jamais été dans l'habitude de louer quelque partie des dites terres, ou de les vendre conditionnellement, ou si, lors des ventes, baux, ou ventes conditionnelles, la Compagnie a été dans l'habitude de se réserver quelques droits revisibles quant aux productions minérales ou autres productions de valeur qui peuvent se trouver sur les dites terres, la formule du bail ou des conventions pour les ventes conditionnelles [s'il en est] employée par la Compagnie, le nombre d'années que cette formule a été employée par la compagnie, le nombre d'acres loués et aliénés par elle sous une formule de vente conditionnelle et à qui ou en faveur de qui, la quantité de ces terres louée ou aliénée ainsi, qui a été confisquée et qui est retournée à la Compagnie, le nombre d'années, dans tous les cas, que ces terres sont restées en la possession des occupants avant que cette revision ait eu lieu, la quantité de ces terres revisibles qui a été vendue de nouveau, et combien de fois ces reventes ont eu lieu, le montant de l'argent qui a été reçu par la Compagnie et provenant des terres ainsi confisquées, le nombre d'acres de terres que la Compagnie possède actuellement, où sont situées ces terres, les prix demandés par la Compagnie pour ces terres, le nombre d'acres [s'il en est] que la Compagnie considère comme étant des marais incultivables, les noms des propriétaires primitifs et subséquents ou des actionnaires de la dite Compagnie, le dividende annuel à eux payé par les premiers, les frais annuels d'administration des affaires de la Compagnie depuis la date de la dite Charte jusqu'à présent, le nombre de permis pour coupe de bois sur des terres qu'on est convenu de vendre, qui a été accordé, la quantité de terres donnée à la place de

terres reconnues comme incultivables, le prix par acre demandé pour ces terres représentées comme étant incultivables; le tout accompagné de date et de la classification de ces terres en Townships et Villes.

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                                |                              |                               |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cowan,</i>                  | <i>Macdonald (Cornu'ls),</i> | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>                | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Ross (Prince Edouard)</i>  |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Magill,</i>               | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Fortier,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Gagnon,</i>                 | <i>McDougall,</i>            | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Geoffron,</i>               | <i>McGee,</i>                | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Brown,</i>                | <i>Gibbs,</i>                  | <i>McKellar,</i>             | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Holton,</i>                 | <i>Munro,</i>                | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Houde,</i>                  | <i>McMorris,</i>             | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Carling,</i>              | <i>Jackson,</i>                | <i>Oliver,</i>               | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Caron,</i>                | <i>Jones (Leeds Sud),</i>      | <i>Perrault,</i>             | <i>White</i>                  |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Knight,</i>                 | <i>Powell,</i>               | <i>Willson et</i>             |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Laframboise,</i>            | <i>Rankin,</i>               | <i>Wright (York E.)—56.</i>   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                      |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Alley,</i>               | <i>Cockburn,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Shanly,</i>       |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>             | <i>Somerville,</i>   |
| <i>Beaubien,</i>            | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Street,</i>       |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Taschereau et</i> |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Pouliot,</i>              | <i>Tremblay.—23.</i> |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Gaudet,</i>               | <i>Ross (Champlain),</i>     |                      |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Cowan*, secondé par l'honorable M. *Laframboise*.

*Résolu,* Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre : — un Etat indiquant la quantité de Machines pour Moulins et Manufactures importées en *Canada Ouest* pendant les six dernières années, à quelles dates et par qui elles ont été importées; le montant des droits payés; par qui et quand payés; aussi le montant des droits encore dus, et par qui ils sont dus.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Houde*, secondé par M. *Lajoie*,

*Résolu,* Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre. 1. Le nom de toutes les Institutions Littéraires et Scientifiques ou de Bienfaisance, incorporées dans le *Bas-Canada*. 2. Le montant de l'allocation annuelle du Gouvernement. 3. Le nom ou les noms des propriétaires de telles institutions. 4. Le montant de l'actif et du passif de telles institutions. 5. Le montant des recettes et dépenses de telles institutions. 6. Le nombre de volumes, documents et manuscrits formant la bibliothèque de telles institutions, et la valeur de telle bibliothèque. 7. Le nombre des objets formant la musée et la valeur d'iceux. 8. Le nombre des membres et le titre attaché à tels membres.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général

par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *O'Halloran*, secondé par M. *Scatcherd*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre :— Copie du Rapport de la Commission nommée pour s'enquérir des pertes encourues sur la frontière de *Missisquoi* par suite de la récente invasion Fénienne ; aussi copie de toutes les instructions données à la dite Commission, ainsi que toute correspondance, réclamations et demandes résultant de la dite invasion.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par l'Honorable M. *Mackenzie*,

*Résolu*, Que cette Chambre se formera, demain, en Comité Général pour examiner une certaine Résolution proposée relative aux Honoraires des Régistrateurs dans le *Haut-Canada*.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Rapport du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de la nécessité de construire un Canal à l'effet de relier les eaux de la Baie de *Quinté* avec le Lac *Ontario*, c'est-à-dire le Canal communément appelé Canal *Murray*, et aussi de s'enquérir sur le montant de l'argent ou la quantité de terres applicables à cet objet, et de s'enquérir quant à la valeur de ces terres.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le premier et second rapport du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque du Parlement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour amender les Actes concernant les droits d'exécise et pour modifier le droit qu'ils imposent sur les spiritueux.

Bill intitulé : " Acte pour déclarer et fixer le sens du contrat de Mariage de *Harriette Margarete Gage* et ratifier les actes faits sous son autorité."

Aussi le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour amender et consolider les différents Actes concernant la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte de la présente Session, intitulé : " Acte pour pourvoir à la vente des terres des rectoreries en cette Province," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents Actes concernant la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 3, ligne 14.—Après " propriété" insérez : " ou qui est garantie par les débiteurs d'une Corporation Municipale de cette Province."

Page 3, ligne 30.—Après " religion," insérez : " Les salaires d'office annuels des officiers et serviteurs des différents Départements du Gouvernement Exécutif et des deux Chambres du Parlement, résidant au siège du Gouvernement."

Page 7, ligne 18.—Retranchez depuis " solvable" jusqu'à " dans" dans la 21e ligne, et insérez : " en cotisant un terrain vacant ou un terrain exploité comme ferme, jardin ou pépinière, et qui ne sera pas alors en demande, pour y construire dans telles Cités, Villes ou Villages, incorporés ou non, la valeur de tel terrain vacant ou autre sera le prix ordinaire auquel il peut se vendre ; et au cas où on ne peut raisonnablement s'attendre qu'il soit vendu pendant l'année courante, les évaluateurs évalueront tel terrain comme s'il était exploité comme ferme ou jardin, en ajoutant tel pourcentage que la situation du terrain peut raisonnablement permettre ; et tel terrain vacant, quoique divisé en emplace-

“ ments, s'il n'a pas été vendu comme tel, pourra être porté au rôle de cotisation comme  
 “ comprenant autant d'acres du bloc ou lot primitif, et décrit par la description du bloc ou  
 “ par le numéro du lot et de la concession du Township où il se trouve situé, suivant le  
 “ cas ; pourvu toujours que ”

Page 7, ligne 25.—Après “ taxes,” insérez ; “ clause A.”

*Clause A.*—“ Lorsqu'un terrain n'est pas destiné à être vendu, mais est employé de  
 “ bonne foi pour servir de dépendance à une résidence ou bâtiment comme enclos, parc,  
 “ pelouse, jardin, ou terrain d'agrément, il sera cotisé en même temps à une estimation  
 “ qui, à six par cent, rapporterait une somme égale à la rente annuelle qu'il peut, au juge-  
 “ ment des évaluateurs, raisonnablement valoir pour la fin à laquelle il est employé, et on  
 “ aura toujours égard à sa situation et à ses avantages locaux.”

Page 8, ligne 19—Retranchez depuis mobilières” jusqu'à “ aucune” dans la 33e ligne,  
 et insérez : “ Clause B.”

*Clause B.*—“ Si la valeur claire et nette de la propriété mobilière d'une personne est  
 égale à quelqu'une des sommes portées dans la première colonne de l'échelle ci-dessous,  
 mais n'est pas égale à la plus forte somme portée vis-à-vis dans la seconde colonne, cette  
 personne ne sera cotisée que pour la plus petite somme seulement.

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| \$ 100 ou plus, mais au-dessous de..... | \$ 200 |
| 200 do do .....                         | 400    |
| 400 do do .....                         | 1,000  |
| 1,000 do do .....                       | 2,000  |
| 2,000 do do .....                       | 4,000  |
| 4,000 do do .....                       | 10,000 |
| 10,000 do do .....                      | 20,000 |
| 20,000 do do .....                      | 40,000 |
| 40,000 do do .....                      | 60,000 |
| 60,000 do do .....                      | 80,000 |

et ainsi de suite, les sommes à partir de là s'augmentant de \$20,000.

Page 8, ligne 38—Après “ contractée,” insérez : “ à moins qu'elle n'égle l'intérêt  
 “ annuel d'icelui.”

Page 15, ligne 9—Retranchez “ soixantième ” et insérez “ soixante-unième.”

Page 15, ligne 19—Retranchez “ cinquante neuf ” et retranchez “ et.”

Page 15, ligne 20—Après “ soixante-deux,” insérez “ soixante-trois.”

Page 15, ligne 20—Retranchez “ trois ” et insérez “ six.”

Page 16, ligne 30—Retranchez depuis “ cotiseurs ” jusqu'à “ Si ” dans la page 17,  
 ligne 43.

Page 18, ligne 2—Après “ transmis ” insérez “ Clause C.”

*Clause C.*—“ Dans les cas où les évaluateurs sont nommés par le Conseil pour évaluer  
 “ toute la propriété mobilière et immobilière dans le Comté, ils attesteront leur rapport  
 “ sur serment ou affirmation de la même manière que les évaluateurs sont tenus de vérifier  
 “ leurs rôles en vertu de la 113e section du présent Acte.”

Page 18, ligne 7—Après “ cotisation,” insérez “ ou des évaluateurs.”

Page 18, ligne 11—Après “ cotisation,” insérez “ ou d'évaluation.”

Page 19, ligne 3—Retranchez “ unc ” et insérez “ deux.”

Page 19, ligne 26—Retranchez “ 1500 ” et insérez “ 1600.”

Page 19, ligne 27—Retranchez “ 1500 ” et insérez “ 1600 ” et retranchez “ 1800 ”  
 et insérez “ 2000.”

Page 19, ligne 28—Retranchez “ 1800 ” et insérez “ 2000 ” et retranchez “ 2200 ”  
 et insérez “ 2400.”

Page 19, ligne 29—Retranchez “ 2200 ” et insérez “ 2400 ” et retranchez “ 2600 ”  
 et insérez “ 3200.”

Page 19, ligne 30—Retranchez “ 2600 ” et insérez “ 3200 ” et retranchez “ 3000 ”  
 et insérez “ 4000,” et retranchez “ 11 ” et insérez “ 12,” et retranchez depuis “ jours ”  
 jusqu'à “ et ” dans la 33e ligne.

Page 19, ligne 33—Retranchez “ 600 ” et insérez “ 1000.”

Page 20, ligne 27—Retranchez “ il aura à payer ” et après “ commutative ” insérez  
 “ sera imposée.”

Page 23, ligne 34—Retranchez “ Janvier ” et insérez “ Février.”

- P. 23, l. 35—Retranchez “ octroyés ” insérez : “ concédés à titre d’octrois gratuits.”
- Page 24, ligne 4—Retranchez depuis “ année ” jusqu’à “ Et ” dans la 6e ligne.
- Page 24, ligne 6—Retranchez “ porter ” et insérez : “ portera.”
- Page 24, ligne 9—Retranchez depuis “ taxes ” jusqu’à “ serout ” dans la 10e ligne et insérez : “ pour la première année des cinq qui ont exposé en vertu du présent Acte aucune terre à être vendue pour taxes.”
- Page 24, ligne 20—Retranchez “ avis ” et insérez : “ compte de cotisation.”
- Page 24, ligne 22—Retranchez depuis “ Municipalité ” jusqu’à “ est ” dans la 23e ligne et insérez : “ que la terre.”
- Page 25, ligne 16—Retranchez “ seizième ” et insérez : “ huitième.”
- Page 25, ligne 17—Après “ Municipalité ” insérez : “ Locale.”
- Page 25, ligne 27—Retranchez “ seizième ” et insérez : “ huitième.”
- Page 25, ligne 33—Retranchez depuis “ dans ” jusqu’à “ le ” dans la 34e ligne et insérez : “ la prochaine ou toute autre liste subséquente de terres à être vendues par.”
- P. 25, l. 36—Retranchez depuis l’année “ jusqu’à et ” et insérez : “ où a lieu la vente.”
- Page 25, ligne avant dernière—Après “ sections ” insérez : “ cent soixante seize.”
- Page 25, ligne dernière—Après “ 77 ” insérez : “ et ” et retranchez depuis “ 78 ” jusqu’à “ du.”
- P. 26, l. 12—Retranchez “ soixante-quatorzième ” et insérez : “ soixante-treizième.”
- Page 26, ligne 26—Retranchez “ cinq ” et insérez : “ dix.”
- P. 26, l. 28—Retranchez depuis “ immédiatement ” jusqu’à “ le ” dans la 34e ligne.
- Page 27, ligne 22—Retranchez “ dix ” et insérez : “ huit ” et retranchez depuis “ cent ” jusqu’à “ lorsque ” dans la 26e ligne.
- Page 28, ligne 6—Retranchez depuis “ Comté ” jusqu’à “ il ” dans la seizième ligne et insérez : “ soumettra au Préfet de tel Comté une liste en double de toutes les terres sujettes à être vendues pour taxes d’après les dispositions du présent Acte, avec le montant d’arrérages de chaque lot en regard d’icelui ; et le préfet authentiquera chacune de ces listes en y apposant le sceau de la corporation et sa signature ; et l’une de ces listes sera déposée au Bureau du Greffier du Comté et l’autre sera remise au Trésorier avec un Mandat y annexé sous le seing du Préfet et le sceau du Comté, lui commandant de prélever sur les dites terres les arrérages dus sur icelles et ses frais ; pourvu toujours, que lorsqu’un Mandat aura été mis entre les mains du Shérif ou du Grand Bailli avant le premier jour de Janvier mil huit cent soixante-et-sept, lui commandant de prélever des arrérages de taxes, il procédera à en faire le prélèvement sous les dispositions des Actes en vigueur avant la passation du présent Acte, et dans tous les cas où ce prélèvement se fera par la vente de terres, le Shérif ou le Grand Constable, dans le cas où les terres ne seront pas rachetées suivant la loi, complétera la vente en donnant un titre à l’adjudicataire.”
- Clause D.*—Le Conseil d’un Comté ou d’une Cité, ou d’une Ville soustraite à la juridiction d’un Comté, suivant le cas, aura le pouvoir de prolonger, par Règlement passé à cet effet, le délai pour le paiement de taxes au-delà du terme de cinq années.
- Page 28, ligne 16—Retranchez depuis “ de ” jusqu’à “ la ” dans la 17e ligne et insérez : “ s’enquérir avant de faire.”
- Page 28, ligne 18—Après “ taxes ” insérez : “ afin.”
- Page 28, lignes 21, 25 et 31—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 28, ligne 32—Retranchez “ n’inclura pas dans son Mandat au Shérif des ” et insérez : “ ne vendra pas de ”
- Page 28, ligne 34—Retranchez depuis “ Février ” jusqu’à “ ni ” dans la 34e ligne et insérez : “ précédant la vente.”
- Page 28, ligne 39—Retranchez depuis “ terres ” jusqu’à “ de ” dans la 43e ligne et insérez : “ Le Trésorier du Comté préparera une copie de la liste des terres à être vendues, que requiert la 129e clause du présent Acte, et y donnera dans une colonne distincte un état.”
- Page 28, ligne 45—Retranchez “ aux Shérifs ” et insérez : “ au dit Trésorier.”
- Page 29, ligne 6—Après “ jour ” insérez : “ et au lieu.”
- Page 29, ligne 9—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 29, ligne 12—Retranchez “ Sherif ” et insérez : “ Trésorier ” et après “ publiés ” insérez : “ sa commission et.”

- Page 29, ligne 14—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 29, ligne 17—Retranchez “ Shérif ” et insérez “ Trésorier.”
- Page 29, ligne 25—Retranchez “ l'Ordre ” et insérez : “ l'annonce.”
- Page 29, ligne 27—Retranchez “ Shérif ” et insérez “ Trésorier.”
- Page 29, ligne 30 et 31—Retranchez “ le Trésorier de Comté.”
- Page 29, ligne 37—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier ” et après “ quelque ” insérez : “ intérêt dans une.”
- Page 29, ligne 39—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 29, ligne 45—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 1er—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 10—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 13—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 25—Retranchez depuis “ Question ” jusqu'à “ chaque ” dans la 32e ligne.
- Page 30, ligne 32—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 33—Retranchez “ en vertu du mandat ” et insérez : “ comme.”
- Page 30, ligne 34—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 36—Retranchez depuis “ il ” jusqu'à “ pourra ” dans la 37e ligne.
- Page 30, ligne 38—Retranchez “ honoraires ” et insérez “ frais.”
- Page 30, ligne 39 et 40—Retranchez “ inclus dans le mandat du Trésorier.”
- Page 30, ligne 43—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 30, ligne 49—Retranchez depuis “ entier ” jusqu'à “ et ” dans la 50e ligne.
- Page 31, ligne 7—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 31, ligne 24—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 31, ligne 26—Après “ Acte ” insérez : “ sera suivant la formule de la Cédule B. ou au même effet, et.”
- Page 31, ligne 27—Retranchez “ quarante sept ” et insérez : “ quarante huit.”
- Page 32, ligne 6—Après “ cinquante et un ” insérez : “ et avant le premier jour de “ Janvier mil huit cent soixante et six.”
- Page 32, ligne 17—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Trésorier.”
- Page 32, ligne 20—Retranchez depuis “ sera ” jusqu'à “ gardé.”
- Page 32, ligne 2—Retranchez “ de cotiseurs et.”
- Page 32, ligne 25—Après “ Shérif ” insérez : “ ou le Trésorier suivant le cas.”
- Page 32, ligne 29—Retranchez “ deux ” et insérez : “ quatre.”
- P. 32, l. 33—Après “ Acte ” insérez : “ le Conseil pour ordonner par règlement que.”
- Page 32, ligne 35—Retranchez depuis “ non-résidants ” jusqu'à “ un ” dans la 36e ligne et insérez : “ soient payés à des époques fixes aux différentes Municipalités Locales “ auxquelles ces taxes étaient dues, ou constituent.”
- Page 33, ligne 8—Retranchez “ et du Shérif.”
- Page 34, ligne 35—Retranchez “ placés.”
- Page 34, ligne 37—Retranchez “ Grand-Bailli ” et insérez : “ le Maire.”
- Page 34, ligne 39—Retranchez “ Shérif ” et insérez : “ Préfet.”
- Page 34, ligne 47—Retranchez “ de Comté.”
- Page 35, ligne 4—Retranchez “ de Comté.”
- Page 35, ligne 30—Après “ perception ” insérez “ injuste ou.”
- Page 35, ligne 45—Après “ faite ” insérez “ injustement ou.”
- Page 35, ligne 46 et 47—Retranchez “ frauduleuse et injuste ” et insérez “ injuste ou “ frauduleuse.”
- P. 37, l. 40—Retranchez “ quatre-vingt-douzième ” et insérez “ quatre-vingt-treizième.”
- P. 37, l. 47—Retranchez “ quatre-vingt-douzième ” et insérez “ quatre-vingt-treizième.”
- Page 38, ligne 15 et 16—Retranchez “ quatre-vingt-douzième ” et insérez “ quatre-vingt-treizième.”
- P. 38, l. 29—Retranchez “ quatre-vingt-douzième ” et insérez “ quatre-vingt-treizième.”
- Page 40, dernière ligne—Après “ de ” insérez Cédule B.
- Cédule B.—“ A tous ceux qui ces présents verront :
- “ Nous , de , de , Ecuier, Préfet et  
 “ , de , Ecuier, Trésorier, du Comté  
 “ de , Salut :  
 “ Sachez qu'en vertu d'un Mandat sous le sein du dit Préfet et le Sceau du dit  
 “ Comté, Moi, le dit Trésorier, j'ai, le jour de



“ en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent \_\_\_\_\_, vendu à l'enchère publique,  
 “ à \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, dans le Comté de \_\_\_\_\_  
 “ ce morceau ou lopin de terre et dépendances ci-après mentionnés et décrits et que les  
 “ présentes ont pour but de transporter pour et moyennant le prix et somme de \_\_\_\_\_  
 “ argent légal du *Canada*, aux fins de payer les arrérages de taxes allégués  
 “ être dus sur le dit morceau ou lopin de terre jusqu'au \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_  
 “ en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent \_\_\_\_\_, avec ensemble les frais.  
 “ Sachez maintenant que les dits Préfet et Trésorier, conformément à telle vente et  
 “ pour le prix susdit, et conformément au Statut en pareil cas, vendent, cédant et trans-  
 “ portent au dit \_\_\_\_\_ ses hoirs et ayants cause tout ce morceau ou lopin de  
 “ terre et dépendances, comprenant \_\_\_\_\_ acres de \_\_\_\_\_ étant le  
 “ numéro \_\_\_\_\_ dans la concession du Township de \_\_\_\_\_, dans le dit  
 “ Comté, lesquels dits acres peuvent être décrits et désignés comme suit :

“ En foi de quoi, nous dits Préfet et Trésorier avons apposé aux présentes nos sçings  
 “ et le Sceau du dit Comté, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ en l'année de Notre-  
 “ Seigneur mil huit cent \_\_\_\_\_, lesquelles ont été contresignées par le Greffier de  
 “ la dite Municipalité.”

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus la seconde fois demain.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur Général *Macdougald*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Cockburn*.

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte de  
 “ la présente session, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la vente des terres des rectoreries en  
 “ cette Province,” soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été  
 ordonnée pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois de la Chasse  
 du *Bas-Canada*, étant lu,

M. *Taschereau* a proposé, secondé par M. *Robitaille*, que le Bill soit maintenant lu la  
 troisième fois.

M. *Bourrassa* a proposé pour amendement, secondé par M. *Fortier*, Que le mot “ main-  
 “ tenant ” soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : “ de ce jour en trois  
 “ mois.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms  
 ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                            |                     |                      |                     |
|----------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| <i>Bourrassa,</i>          | <i>Gaucher,</i>     | <i>Lajoie,</i>       | <i>Pouliot,</i>     |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Gaudet,</i>      | <i>Mackenzie,</i>    | <i>Raymond,</i>     |
| <i>Caron,</i>              | <i>Geoffrion,</i>   | <i>Munro,</i>        | <i>Rymal,</i>       |
| <i>Cornellier,</i>         | <i>Higginson,</i>   | <i>O' Halloran,</i>  | <i>Scatcherd,</i>   |
| <i>Coupal,</i>             | <i>Holton,</i>      | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Stirton,</i>     |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Houde,</i>       | <i>Pope,</i>         | <i>Thompson et</i>  |
| <i>Fortier,</i>            | <i>Huot,</i>        | <i>Poulin,</i>       | <i>Tremblay.—30</i> |
| <i>Gagnon,</i>             | <i>Laframboise,</i> |                      |                     |

## CONTRE :

## Messieurs

|                      |                             |                       |                              |
|----------------------|-----------------------------|-----------------------|------------------------------|
| <i>Abbott,</i>       | <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Knight,</i>        | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Alley,</i>        | <i>Cartwright,</i>          | <i>Langevin,</i>      | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Chapais,</i>             | <i>Le Boutillier,</i> | <i>Shanly,</i>               |

|                              |                              |                              |                                 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cockburn,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Cowan,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>De Boucherville,</i>      | <i>McIntyre,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dickson,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Wallbridge (H't's N.),</i>   |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McMonies,</i>             | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Jackson,</i>              | <i>Rose,</i>                 | <i>Wright (York E.).—50.</i>    |
| <i>Carling,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    |                              |                                 |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. Bourassa a proposé, secondé par M. Fortier, et la Question : Que le Bill soit amendé en retranchant les mots "quinze d'Avril" et en insérant les mots "premier de Mai," ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR :

Messieurs

|                            |                     |                      |                      |
|----------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| <i>Bourassa,</i>           | <i>Gaucher,</i>     | <i>Lajoie,</i>       | <i>Pouliot,</i>      |
| <i>Bowman,</i>             | <i>Gaudet,</i>      | <i>Mackenzie,</i>    | <i>Raymond,</i>      |
| <i>Caron,</i>              | <i>Geoffrion,</i>   | <i>Munro,</i>        | <i>Rymal,</i>        |
| <i>Cornellier,</i>         | <i>Higginson,</i>   | <i>O'Halloran,</i>   | <i>Scatcherd,</i>    |
| <i>Coupal,</i>             | <i>Holton,</i>      | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Stirton,</i>      |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Houde,</i>       | <i>Pope,</i>         | <i>Thompson et</i>   |
| <i>Fortier,</i>            | <i>Huot,</i>        | <i>Foulin,</i>       | <i>Tremblay.—30.</i> |
| <i>Gagnon,</i>             | <i>Laframboise,</i> |                      |                      |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                              |                                 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Knight,</i>               | <i>Ross (Prince-Edouard)</i>    |
| <i>Alley,</i>                | <i>Cartwright,</i>           | <i>Langevin,</i>             | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Chapais,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cockburn,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Cowan,</i>                | <i>McConkey,</i>             | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>De Boucherville,</i>      | <i>McIntyre,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dickson,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Duckett,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McMonies,</i>             | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Jackson,</i>              | <i>Rose,</i>                 | <i>Wright (York E.).—50.</i>    |
| <i>Carling,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

M. Beaubien a proposé, secondé par M. Street, et la Question : Que le Bill soit amendé en retranchant, dans la deuxième clause, tous les mots après "tout le territoire" dans la première ligne, jusqu'au mot "sera" dans la deuxième ligne, et en insérant à la place les mots "à l'Est de Québec," ayant été mise aux voix,

La Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                  |                            |                           |                    |
|------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------|
| <i>Beaubien,</i> | <i>Dickson,</i>            | <i>Jackson,</i>           | <i>Robitaille,</i> |
| <i>Bell,</i>     | <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Jones (Leeds Sud),</i> | <i>Rose,</i>       |

|                              |                             |                              |                               |
|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Ross (Champlain),</i>      |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Fortier,</i>             | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gagnon,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Gaucher,</i>             | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Carling,</i>              | <i>Geoffrion,</i>           | <i>McMonies,</i>             | <i>Street,</i>                |
| <i>Caron,</i>                | <i>Gibbs,</i>               | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Taschereau,</i>            |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Higginson,</i>           | <i>Pâquet,</i>               | <i>Tremblay,</i>              |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Holton,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Houde,</i>               | <i>Pouliot,</i>              | <i>Willson et</i>             |
| <i>Currier,</i>              | <i>Huot,</i>                | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (York E.)-52.</i>   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                    |                     |                      |                              |
|--------------------|---------------------|----------------------|------------------------------|
| <i>Abbott,</i>     | <i>Coupal,</i>      | <i>McConkey,</i>     | <i>Raymond,</i>              |
| <i>Ault,</i>       | <i>Cowan,</i>       | <i>McIntyre,</i>     | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Biggar,</i>     | <i>Duckett,</i>     | <i>Morris,</i>       | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>   | <i>Gaudet,</i>      | <i>Munro,</i>        | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Burwell,</i>    | <i>Knight,</i>      | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Stirton et</i>            |
| <i>Cornellier,</i> | <i>Laframboise,</i> | <i>Poulin,</i>       | <i>Thompson.-24.</i>         |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

M. *Archambeault* a proposé, secondé par M. *Cornellier*, Que le Bill soit de nouveau amendé en ajoutant les mots suivants à la dernière section : " Mais cet Acte ne s'appli-  
" quera point au District de *Joliette*.

M. *Bourassa* a proposé pour amendement, secondé par M. *Fortier*, Que les mots " ni au  
" District de *Montréal* ni au District d'*Iberville* " soient ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant  
été demandés, ils ont pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                             |                     |                             |                             |
|-----------------------------|---------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dunkin,</i>      | <i>LeBoutillier,</i>        | <i>Raymond,</i>             |
| <i>Ault,</i>                | <i>Fortier,</i>     | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Ross (Champlain),</i>    |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Gagnon,</i>      | <i>McKellar,</i>            | <i>Ross (Dundas),</i>       |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Gaucher,</i>     | <i>Munro,</i>               | <i>Rymal,</i>               |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gaudet,</i>      | <i>O'Halloran,</i>          | <i>Scatcherd,</i>           |
| <i>Caron,</i>               | <i>Geoffrion,</i>   | <i>Pâquet,</i>              | <i>Scoble,</i>              |
| <i>Cornellier,</i>          | <i>Holton,</i>      | <i>Pinsonneault,</i>        | <i>Stirton,</i>             |
| <i>Coupal,</i>              | <i>Houde,</i>       | <i>Pope,</i>                | <i>Tremblay,</i>            |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Laframboise,</i> | <i>Poulin,</i>              | <i>Wells et</i>             |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>  | <i>Lajoie,</i>      | <i>Pouliot,</i>             | <i>Wright (York E.)-41.</i> |
| <i>Dufresne (Montcalm),</i> |                     |                             |                             |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                                  |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>               |
| <i>Beaubien,</i>             | <i>Cartwright,</i>           | <i>Langevin,</i>             | <i>Rose,</i>                     |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Chapais,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ross (Prince Edouard)</i>     |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Cockburn,</i>             | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>                   |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dickson,</i>              | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McMonies,</i>             | <i>Street,</i>                   |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>               |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gibbs,</i>                | <i>Morrison,</i>             | <i>Willson et</i>                |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Higginson,</i>            | <i>Rémillard,</i>            | <i>Wright (Co. d' Oit'a)-38.</i> |
| <i>Carling,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    |                              |                                  |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question telle qu'amendé ayant mise aux voix, elle a été résolue affirmativement.

M. *Ross (Champlain)* a proposé, secondé par M. *Archambeault*, Que le Bill soit de nouveau amendé en retranchant le mot " *Québec*" et en insérant à la place les mots " *Trois-Rivières*," et la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR :

## Messieurs

|                        |                               |                              |                                |
|------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>   | <i>DeBoucherville,</i>        | <i>Houde,</i>                | <i>Raymond,</i>                |
| <i>Ault,</i>           | <i>Dickson,</i>               | <i>Laframboise,</i>          | <i>Ross (Champlain),</i>       |
| <i>Beaubien,</i>       | <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Lajoie,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i>          |
| <i>Bourassa,</i>       | <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Rymal,</i>                  |
| <i>Bowman,</i>         | <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>      | <i>Dufresne (Montcalm),</i>   | <i>Morrison,</i>             | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>        | <i>Dunkin,</i>                | <i>Munro,</i>                | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Cameron (Peel),</i> | <i>Fortier,</i>               | <i>O' Halloran,</i>          | <i>Street,</i>                 |
| <i>Carling,</i>        | <i>Gagnon,</i>                | <i>Pâquet,</i>               | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>        | <i>Gaucher,</i>               | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Trumbly,</i>                |
| <i>Cockburn</i>        | <i>Gaudet,</i>                | <i>Pope,</i>                 | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i> |
| <i>Cornellier,</i>     | <i>Geoffrion,</i>             | <i>Poulin,</i>               | <i>Wells et</i>                |
| <i>Coupal,</i>         | <i>Holton,</i>                | <i>Pouliot,</i>              | <i>Willson.—53.</i>            |
| <i>Cowan,</i>          |                               |                              |                                |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                           |                              |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <i>Abbott,</i>              | <i>Chapais,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i> | <i>Rose,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mackenzie,</i>         | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McConkey,</i>          | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Gibbs,</i>                | <i>McDougall,</i>         | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Bown,</i>                | <i>Higginson,</i>            | <i>McIntyre,</i>          | <i>Somerville et</i>         |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Howland,</i>              | <i>Robitaille,</i>        | <i>Taschereau.—24.</i>       |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Sur motion de M. *Taschereau*, secondé par M. *Robitaille*, le dit Bill a été retiré, avec la permission de la Chambre.

Un Bill pour amender le chapitre quinze des Statuts Refondus du *Bas-Canada*, relatif à l'Instruction Publique, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, le Bill a été amendé en y ajoutant le proviso suivant: " Pourvu toujours que rien de contenu dans cet Acte n'aura pour effet de permettre de prendre possession d'aucune propriété possédée par une fabrique, église, corps, " corporation ou association pour des fins religieuses ou scolaires."

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la pratique de la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*, étant lu,

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la 29<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 39, intitulé: " Acte pour imposer une taxe sur les Chiens et mieux protéger les " Moutons dans le *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial auquel a été renvoyé le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatif à la Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour fixer le sens de certaines dispositions de l'Acte Seigneurial, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre les dispositions de la section cinq du chapitre quatre-vingt sept des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre 32 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte relatif aux témoins et à la preuve," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif à l'Inspection du Cuir et des Peaux Crues, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Cours de Commissaires pour le *Bas-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les chapitres 114 et 124 des Statuts Refondus du *Haut-Canada* relatifs aux Appels devant les Juges de Paix et aux Rapports des Convictions sommaires, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Wallbridge* (*Hastings* Nord), M. *Cameron* (*Ontario* Nord), M. *Scatcherd*, l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn* et M. *Chambers*, chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le chapitre dix-huit des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada* concernant l'érection et la division des Paroisses, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 24 *Victoria*, chapitre 21, relatif aux Marques de Commerce, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada* " concernant les maîtres et serviteurs dans les campagnes," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour demain.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte Médical du *Haut-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de M. *Bown*, M. *Blanchet*, M. *Parker*, l'Honorable *Abbott*, M. *Morris*, M. *Dunkin*, M. *Cameron* (Ontario Nord), M. *Pâquet*, et l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour définir les pouvoirs du Commissaire Terres de la Couronne relativement aux arpentages et à la construction des Chemins de Colonisation, et pour d'autres fins, étant lu,  
*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.  
*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-six des Statuts Refondus " pour le *Bas-Canada* relativement à certains cours d'eau," étant lu,  
 Les dits amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.  
*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*.  
 Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

*Jeudi, 9 Août 1866,*

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cameron* (*Peel*) a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et y avait faits des amendements.  
*Ordonné*, Que le rapport soit reçu à la prochaine séance de cette Chambre.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
 La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 Aout 1866.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et déposées sur la Table :—  
 Par l'honorable M. *Carling*,—La Pétition de la Chambre de Commerce de la Cité de *London, Canada Ouest*, et la Pétition du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *London, Canada Ouest*.

L'honorable M. *Allyn*,—La Pétition de *O. L. Richardson* et fils et autres, de la Cité de *Québec*.

M. *Mackenzie*, du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné les documents mentionnés dans la Motion suivante, savoir :—  
 De M. *Huot*—Réponse à une Adresse—Papiers relatifs à l'enquête sur les affaires de la Caisse d'Economie de *St. Roch*. Le Comité recommande que le rapport de M. *Simard* à Son Excellence, seulement, soit imprimé, pour distribution seulement, et en langue française seulement.

Le Comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

Réponse à une Adresse—Correspondance relative à la dette non consolidée de la Province.

Réponse à une Adresse—Information relative à l'Indemnité Seigneuriale en faveur des Townships.

Le Comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :—

Réponse à une Adresse—Correspondance relative aux Cours des Commissaires à *St. Norbert d'Arthabaska*.

Réponse à une Adresse—Etat relatif à certains actes des Commissaires du Havre de *Montréal*

Réponse à une Adresse—Minutes des délibérations des mêmes Commissaires à leur réunion du 18 Janvier 1866.

Réponse à une Adresse—Etat des dépenses encourues par la Maison de la Trinité de *Montréal* pour les services des Boués en 1865 et 1866.

Rapport du Comité nommé pour s'enquérir de l'étendue et de la richesse des Mines de Cuivre sur la rive nord du Lac *Supérieur*.

Le Comité recommande aussi que le document suivant soit imprimé pour distribution seulement, savoir :—

Réponse à une Adresse—Correspondance et documents au sujet des Droits de Douane sur certaines Machines employées à l'Agriculture.

M. *Wallbridge* (*Hastings* Nord), du Comité Spécial sur le Bill intitulé : " Acte pour amender les Chapitres 114 et 124 des Statuts Refondus du *Haut-Canada* relatifs aux appels devant les Juges de Paix et aux rapports des convictions sommaires," a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

M. *Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs à la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada* avec d'autres ordres de renvoi, a présenté à la Chambre le troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a examiné le Bill qui lui a été renvoyé et intitulé : " Acte pour amender et refondre les Actes pour imposer une taxe sur les Chiens, et mieux protéger les Moutons dans le *Haut-Canada*," et y a fait des amendements qu'il soumet à votre Honorable Chambre.

L'Ordre du Jour pour recevoir le rapport du Comité Général chargé de considérer un certaine Résolution relative à l'émission de billets provinciaux, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le rapport soit maintenant reçu, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

M. *Shanly* a alors fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :

1. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'autoriser l'émission de Billets Provinciaux payables à demande, de telles dénominations qui pourront être arrêtées, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas cinq millions de dollars, et de les émettre de nouveau. Ces Billets seront une offre légale, et seront rachetables en espèces sur présentation à des Bureaux qui seront établis à *Montréal* et à *Toronto*, suivant que les dits billets seront payables à l'une ou à l'autre de ces Cités.

2. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune ou toutes les Banques incorporées de cette Province, pour la renonciation de leur droit d'émettre des billets, le ou avant le 1er Janvier 1868; et pour les indemniser de cette renonciation, une somme annuelle n'excédant pas cinq pour cent du montant de leur circulation tel qu'établi par le rapport mensuel, au 30 Avril dernier, sera payable à chaque Banque qui renoncera ainsi à ce droit, et rachètera ses billets en circulation, jusqu'à l'expiration de sa Charte. Et le Receveur-Général échangera les Débentures Provinciales aujourd'hui possédées par les Banques, conformément aux dispositions de leurs chartes respectives, contre des billets provinciaux. Le Receveur-Général paiera de plus à ces Banques la moitié du coût approximatif de leurs billets non-émis.

3. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil d'entrer en arrangement avec aucune telle Banque pour pourvoir à la renonciation, soit immédiate, soit graduelle, de son droit

d'émettre des billets, s'étendant dans ce dernier cas à une période n'excédant pas douze mois. Mais dans le cas de renonciation graduelle, l'échange des billets provinciaux contre les débetures provinciales, possédées en vertu de sa Charte existante, ne sera fait avec telle Banque qu'en proportion égale au montant de ses billets réellement rachetés, tel qu'établi par les rapports mensuels.

4. A compter de la date d'un arrangement de cette nature avec la Banque, elle ne sera pas tenue de posséder des débetures provinciales tel que le veut aujourd'hui la loi.

5. Toute Banque qui renoncera à son droit d'émettre des billets fera un rapport hebdomadaire de ses billets rachetés et de ceux encore en circulation. L'indemnité ci-dessus autorisée sera payée semestriellement sur le montant racheté, en le calculant sur la moyenne des rapports hebdomadaires pour le semestre écoulé, jusqu'à ce que le montant des billets ainsi rachetés soit équivalent aux neuf-dixièmes de sa circulation au 30 Avril dernier, et alors elle aura droit de recevoir l'indemnité sur le montant total.

6. Il sera loisible au Gouverneur en Conseil, en sus et au-delà des cinq millions ci-dessus autorisés, et du montant requis pour racheter les Débetures possédées par les Banques qui renonceront à leur circulation, de faire émettre des Billets Provinciaux au montant de leurs billets retirés de la circulation, et aussi de faire émettre de nouveaux billets provinciaux en faveur de toute Banque incorporée en cette Province, de temps à autre, à sa propre requisition et sur paiement de ses billets. Pourvu que le montant total émis n'excède point huit millions.

7. La somme en espèces tenue en réserve pour le rachat des Billets Provinciaux, sera de vingt pour cent sur le montant de la circulation, tant que ce montant n'excèdera pas cinq millions. Pour tout montant de billets en circulation au-delà de cinq millions, il sera gardé vingt-cinq pour cent en espèces, et pour tout excédant de dix millions, mais n'excédant pas quinze millions, trente-trois et un tiers pour cent, et pour tout excédant de quinze millions, cinquante pour cent de cet excédant sera gardé en espèces. Mais il sera émis des Débetures Provinciales contre les Billets Provinciaux de manière à couvrir le montant total des billets en circulation qui ne sera pas couvert par les espèces tenues en réserve.

8. Un rapport de tout le montant des Billets Provinciaux en circulation, et des espèces tenues en réserve pour leur rachat, sera fait au Bureau de l'Audition tous les seconds Mercredis, lequel sera publié par l'Auditeur dans la *Gazette du Canada*.

9. Il sera loisible au Gouverneur-Général d'établir des succursales du département du Receveur-Général à *Montréal* et à *Toronto*, pour l'émission et le rachat des Billets Provinciaux; ou il pourra faire des arrangements avec quelque Banque ou quelques Banques incorporées pour l'émission et le rachat des billets, en allouant une commission n'excédant pas un quart pour cent sur la circulation moyenne de chaque trimestre.

10. Il sera loisible à toute Banque qui aura renoncé à son droit d'émettre des billets, de reprendre l'exercice de ce droit conformément aux dispositions de sa Charte en en donnant pas moins de trois mois d'avis par écrit au Receveur-Général, et en publiant cet avis dans la *Gazette Officielle*. Pourvu toujours, que la Banque qui reprendra ainsi son droit d'émettre des Billets cessera, à dater de l'expiration de cet avis, de recevoir l'indemnité, et sera tenue de rembourser au Receveur-Général les Billets Provinciaux qu'elle aura reçus en échange des Débetures Provinciales, et ces Débetures seront de nouveau remises à cette Banque et gardées par elle tel que pourvu par sa Charte, avant qu'il ne soit loisible à telle Banque de recommencer à émettre des billets.

11. Le produit des dits Billets Provinciaux formera partie du Fonds Consolidé de cette Province, et les dépenses légalement encourues en vertu des dispositions ci-dessus seront imputées et payées sur ce fonds.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*,

Et la Question ayant été mise aux voix : qu'il lui soit permis de présenter un Bill à l'effet de pourvoir à l'émission de Billets Provinciaux, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

L'Honorable M. *Galt* a, en conséquence, présenté le dit Bill, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à des Adresses à Son Excellence le Gouverneur Général :—Réponse à une



Adresse de l'Assemblée Législative, datée 8 Août 1866, pour copies de toutes lettres, plaintes ou documents concernant l'omission des noms de *J. N. Tremblay* et *H. Barker*, Ecuyers, de la Paroisse *St. Bernard de Lucolle*, de la dernière liste des Commissaires pour la décision sommaire des Petites Causes pour cette Paroisse. (*Documents de la Session, No. 58.*)

Reponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 8 Août 1866, pour copie du rapport pour 1865 de *P. Fortin*, Ecuyer, commandant l'expédition pour la protection des Pêcheries du Golfe et du Fleuve *St. Laurent*. (*Documents de la Session, No. 36.*)

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender les Actes relatifs aux droits de douane et au Tarif des droits payables en vertu de ces Actes, étant lu,

Et cette Question ayant été proposée : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

L'Honorable M. *Rose* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, qu'il soit donné instruction au Comité, relativement aux articles "thé," "sucre," "mélasse," de substituer à la place des droits spécifiques qu'on se propose d'exiger sur les dits articles, des droits *ad valorem* équivalents, qui devront être basés sur la valeur de ces mêmes articles dans les pays d'où ils ont été exportés en dernier lieu en cette Province ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant demandés, ils ont pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                                |                     |                             |                    |
|--------------------------------|---------------------|-----------------------------|--------------------|
| <i>Abbott,</i>                 | <i>Fortier,</i>     | <i>Lajoie,</i>              | <i>Perrault,</i>   |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Geoffrion,</i>   | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Pouliot,</i>    |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Holton,</i>      | <i>Mackenzie,</i>           | <i>Rose,</i>       |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Houde,</i>       | <i>Munro,</i>               | <i>Rymal et</i>    |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Huot,</i>        | <i>Pâquet,</i>              | <i>Shanly.—22.</i> |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>   | <i>Laframboise,</i> |                             |                    |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                                 |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>               | <i>Cockburn,</i>                | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cowan,</i>                   | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Ault,</i>                 | <i>De Boucherville,</i>         | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>McConkey,</i>             | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Biggan,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McGee,</i>                | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McGiverin,</i>            | <i>Street,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                    | <i>McKellar,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Morris,</i>               | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morrison,</i>             | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Higginson,</i>               | <i>Oliver,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Carling,</i>              | <i>Houland,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>White,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jones (Ld's N. et Gren.)</i> | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Knight,</i>                  | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (York E.).—66.</i>    |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Langevin,</i>                |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolu négativement.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Laframboise*, qu'il soit donné Instruction au Comité de retrancher les droits additionnels imposés par ce Bill sur le thé et la mélasse, et pour pourvoir à ce que les droits sur ces articles soient à l'avenir les mêmes que ceux perçus ci-devant en vertu du Tarif existant ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                               |                              |                      |                               |
|-------------------------------|------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>Mackenzie,</i>    | <i>Pouliot,</i>               |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Gaudet,</i>               | <i>McGiverin,</i>    | <i>Rose,</i>                  |
| <i>Brown,</i>                 | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Munro,</i>        | <i>Ross (Prince-Edouard)</i>  |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>Oliver,</i>       | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Chambers,</i>              | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>       | <i>Thompson et</i>            |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Laframboise,</i>          | <i>Perrault,</i>     | <i>Wallbridge (Hat's N.).</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Lajoie,</i>               | <i>Pinsonneault,</i> | —29.                          |
| <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> |                      |                               |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                                 |                              |                                |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cockburn,</i>                | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rankin,</i>                 |
| <i>Alleyn,</i>               | <i>Cowan,</i>                   | <i>Knight,</i>               | <i>Raymond,</i>                |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>DeBoucherville,</i>          | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>                 | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Scatcherd,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Scoble,</i>                 |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Magill,</i>               | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McDougall,</i>            | <i>Smith (Toronto Est),</i>    |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gall,</i>                    | <i>McIntyre,</i>             | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Walsh,</i>                  |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morris,</i>               | <i>Wells,</i>                  |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Higginson,</i>               | <i>Morrison,</i>             | <i>White,</i>                  |
| <i>Curling,</i>              | <i>Howland,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>Willson,</i>                |
| <i>Curtier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Huot,</i>                    | <i>Pope,</i>                 | <i>Wright (Co.d' Ott'a) et</i> |
| <i>Curtwright,</i>           | <i>Jackson,</i>                 | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (York E.)—63.</i>    |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Powell,</i>               |                                |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

L'Honorable M. *Rose* a proposé, secondé par M. *Gibbs*, Qu'il soit donné Instruction au Comité d'amender le Bill de manière à pourvoir à ce que le fer laminé importé pour être employé à la fabrication des clous soit inséré dans la liste des articles payant un droit de 10 pour cent ; et la question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                               |                              |                              |                     |
|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|
| <i>Abbott,</i>                | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Knight,</i>               | <i>Pouliot,</i>     |
| <i>Ault,</i>                  | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i>          | <i>Raymond,</i>     |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dunkin,</i>               | <i>Lajoie,</i>               | <i>Rose,</i>        |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i>  | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> | <i>Rymal,</i>       |
| <i>Cameron (Peel),</i>        | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Shanly,</i>      |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Gibbs,</i>                | <i>Magill,</i>               | <i>Thompson,</i>    |
| <i>Chambers,</i>              | <i>Holton,</i>               | <i>McGiverin,</i>            | <i>Walsh et</i>     |
| <i>Cowan,</i>                 | <i>Houde,</i>                | <i>Perrault,</i>             | <i>Willson.—93.</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> |                              |                              |                     |

## CONTRE :

## Messieurs

|                      |                              |                              |                              |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>       | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Langevin,</i>             | <i>Poulin,</i>               |
| <i>Archambeault,</i> | <i>Dickson,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Powell,</i>               |
| <i>Bellerose,</i>    | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Rankin,</i>               |
| <i>Biggar,</i>       | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>MacFarlane,</i>           | <i>Robitaille,</i>           |
| <i>Blanchet,</i>     | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Prince-Edouard)</i> |

|                             |                                 |                      |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Bowman,</i>              | <i>Galt,</i>                    | <i>McDougall,</i>    | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McMonies,</i>     | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Morris,</i>       | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brown,</i>               | <i>Harwood,</i>                 | <i>Morrison,</i>     | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>        | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Carling,</i>             | <i>Howland,</i>                 | <i>Oliver,</i>       | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pâquet,</i>       | <i>White,</i>                   |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.,</i> | <i>Parker,</i>       | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Wright (York E.)—56.</i>     |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

M. Cowan a proposé, secondé secondé par M. McGill, qu'il soit donné Instruction au Comité d'amender le Bill en ajoutant : " machines de moulins et de factoreries de tontes " sortes " à la liste des articles payant 10 pour cent *ad valorem* ; et la Question ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                                |                              |                             |                     |
|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| <i>Ault,</i>                   | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Jones (Leeds Sud),</i>   | <i>Pouliot,</i>     |
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i>         | <i>Raymond,</i>     |
| <i>Bowman,</i>                 | <i>Fortier,</i>              | <i>Lajoie,</i>              | <i>Shanly,</i>      |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Stirton,</i>     |
| <i>Chambers,</i>               | <i>Gibbs,</i>                | <i>Magill,</i>              | <i>Thompson et</i>  |
| <i>Cowan,</i>                  | <i>Holton,</i>               | <i>McGiverin,</i>           | <i>Willson.—27.</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Perrault,</i>            |                     |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                                  |                              |                                 |
|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>              | <i>Cockburn,</i>                 | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Alley,</i>               | <i>DeBoucherville,</i>           | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dickson,</i>                  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Duckett,</i>                  | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>      | <i>McConkey,</i>             | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dunlin,</i>                   | <i>McDougall,</i>            | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bown,</i>                | <i>Ferguson (Frontenac),</i>     | <i>McMonies,</i>             | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Galt,</i>                     | <i>Morris,</i>               | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gaucher,</i>                  | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gaudet,</i>                   | <i>Munro,</i>                | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i>   |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Higginson,</i>                | <i>Oliver,</i>               | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Carling,</i>             | <i>Howland,</i>                  | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Jackson,</i>                  | <i>Parker,</i>               | <i>White,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Jones (L'd's N. et Gren.)</i> | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Knight,</i>                   | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (York E.)—60.</i>     |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

L'Honorable M. Dorion a proposé, secondé par l'Honorable M. Laframboise, Qu'il soit donné Instruction au dit Comité de retrancher du Bill les droits de cinquante centins par baril de farine de froment et de seigle, et de vingt-cinq centins par cent livres de farine de toute sorte, et la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                  |                   |                     |                      |
|------------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| <i>Bourassa,</i> | <i>Fortier,</i>   | <i>Laframboise,</i> | <i>Pinsonneault,</i> |
| <i>Brown,</i>    | <i>Gaudet,</i>    | <i>Lajoie,</i>      | <i>Pouliot,</i>      |
| <i>Caron,</i>    | <i>Geoffrion,</i> | <i>Mackenzie,</i>   | <i>Rose,</i>         |

*Dorion (Drum. et Art.) Holton,*  
*Dorion (Hochelaga), Houde,*  
*Dufresne (Iberville),*

*Pâquet,*  
*Perrault,*

*Rymal et*  
*Scoble.—21.*

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                                 |                              |                               |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Cockburn</i>                 | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>                |
| <i>Alleyn,</i>               | <i>Cowan,</i>                   | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Rankin,</i>                |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>         | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Raymond,</i>               |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>                 | <i>Macdonald (Cornwall),</i> | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Prince Edouard)</i>  |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McConkey,</i>             | <i>Shanly,</i>                |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                    | <i>McGiverin,</i>            | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Taschereau,</i>            |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Harwood,</i>                 | <i>Morrison,</i>             | <i>Wallbridge (Hast's N.)</i> |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Walsh,</i>                 |
| <i>Carling,</i>              | <i>Howland,</i>                 | <i>Oliver,</i>               | <i>Wells,</i>                 |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Parker,</i>               | <i>White,</i>                 |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Pope,</i>                 | <i>Willson et</i>             |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Knight,</i>                  | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (York E.).—69.</i>  |
| <i>Chapais,</i>              |                                 |                              |                               |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

M. *Rymal* a proposé, secondé par M. *Thompson*, Qu'il soit donné Instruction au Comité de pourvoir à ce que les faucheuses, les moissonneuses et les moulins à battre soient ajoutés à la liste des articles libres de droits, et la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                              |                               |                     |                              |
|------------------------------|-------------------------------|---------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> | <i>Laframboise,</i> | <i>Pouliot,</i>              |
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Dorion (Hochelaga),</i>    | <i>Lajoie,</i>      | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dufresne (Iberville),</i>  | <i>Macfarlane,</i>  | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Fortier,</i>               | <i>Oliver,</i>      | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Geoffrion,</i>             | <i>Pâquet,</i>      | <i>Scoble, et</i>            |
| <i>Caron,</i>                | <i>Holton,</i>                | <i>Perrault,</i>    | <i>Thompson.—26.</i>         |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Houde,</i>                 |                     |                              |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                                 |                              |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>              | <i>De Boucherville,</i>         | <i>Langevin,</i>             | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Alleyn,</i>              | <i>Dickson,</i>                 | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Ault,</i>                | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McConkey,</i>             | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Galt,</i>                    | <i>McGiverin,</i>            | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Bown,</i>                | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Morris,</i>               | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Carling,</i>             | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morrison,</i>             | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Howland,</i>                 | <i>Pinsonneault,</i>         | <i>White,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Huot,</i>                    | <i>Pope,</i>                 | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jackson,</i>                 | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Powell,</i>               | <i>Wright (York E.).—62.</i>    |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolu négativement.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Laframboise*, Qu'il soit donné Instruction au Comité de retrancher l'augmentation du droit sur l'Huile de Pétrole crue de quatre centins à six centins, et la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                               |                              |                     |                   |
|-------------------------------|------------------------------|---------------------|-------------------|
| <i>Biggar,</i>                | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Houde,</i>       | <i>Pâquet,</i>    |
| <i>Bourassa,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Laframboise,</i> | <i>Perrault,</i>  |
| <i>Brown,</i>                 | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lajoie,</i>      | <i>Scoble et</i>  |
| <i>Caron,</i>                 | <i>Holton,</i>               | <i>McMonies,</i>    | <i>Wells.—17.</i> |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> |                              |                     |                   |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                                 |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Abbott,</i>               | <i>Chapais,</i>                 | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Powell,</i>                  |
| <i>Alley,</i>                | <i>Cockburn,</i>                | <i>Langevin,</i>             | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cowan,</i>                   | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>                 | <i>Macdonald, Proc.-Gen.</i> | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>                 | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Ross (Prince-Edouard).</i>   |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>                  | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                    | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McGiverin,</i>            | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gaudet,</i>                  | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morrison,</i>             | <i>Wallbridge (Hast's N.),</i>  |
| <i>Carling,</i>              | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>                | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Huot,</i>                    | <i>Oliver,</i>               | <i>White,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jackson,</i>                 | <i>Pope,</i>                 | <i>Willson et</i>               |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Foulin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-85</i> |
| <i>Chambers,</i>             |                                 |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

M. *Wash* a proposé, secondé par M. *Powell*, Qu'il soit donné Instruction au Comité d'amender le Bill en pourvoyant à ce que le droit d'exportation sur les billots de sciage et les paquets de bardeau ne prenne point effet avant le 1er jour de Novembre prochain, et la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors cette Question ayant été mise aux voix : Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil, elle a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

Sept heures et demie, P. M.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue.

Des notables de l'Eglise *St. James, Kingston*, demandant la passation d'un Acte pour permettre la vente des terres des rectoreries en cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

Résolu, Que, demain, la Chambre s'assemblera à 10 heures A. M., et continuera de

siéger jusqu'à 1 heure P. M. ; et qu'après les affaires de routine, l'on procédera : 1. aux Bills publics, et 2o. aux Bills Privés, et que cette séance sera considérée comme étant une séance distincte.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte Médical pour le *Haut-Canada*," a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes relatifs aux droits de douane et au tarif des droits payables en vertu de ces Actes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'émission de Billets Provinciaux, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

L'Honorable M. *Brown* a proposé, secondé par M. *MacKenzie*, Qu'il soit donné Instruction au Comité de retrancher les clauses du Bill qui permettent au Gouvernement de retirer de la circulation les Billets de Banque existants ayant cours en cette Province, et d'y substituer des Billets du Gouvernement sous le contrôle d'un Département du Gouvernement ; aussi, d'établir des dispositions pour faire face à la dette provinciale dont l'échéance approche, par l'émission de Débentures sous telle forme, payables à telles dates, et portant tel taux d'intérêt que le Gouvernement exécutif jugera nécessaires.

L'Honorable M. *Macdonald (Cornwall)* a proposé pour amendement, secondé par M. *Bourassa*, Que tous les mots après " retrancher," jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " la clause dans le dit Bill qui " pourvoit à ce qu'aucune Banque ne sera, après la passation de cette Acte, passible " d'aucune peine ou confiscation pour usure en vertu de la section neuf du Chapitre 58 " des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé : ' Acte relatif à l'Intérêt ; ' mais le montant " de l'intérêt ou de la commission que telle Banque pourra recouvrer restera tel qu'il est " limité par le dit Chapitre."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après Minuit,

Vendredi, 10 Août 1866,

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                                 |                               |                              |                                 |
|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Ault</i> ,                   | <i>Dorion (Hochelaga)</i> ,   | <i>Houde</i> ,               | <i>Pouliot</i> ,                |
| <i>Biggar</i> ,                 | <i>Dufresne (Montcalm)</i> ,  | <i>Laframboise</i> ,         | <i>Ross (Dundas)</i> ,          |
| <i>Bourassa</i> ,               | <i>Ferguson (Frontenac)</i> , | <i>Lajoie</i> ,              | <i>Ross (Prince Edouard)</i>    |
| <i>Caron</i> ,                  | <i>Fortier</i> ,              | <i>Macdonald (Cornw'l)</i> , | <i>Rymal</i> ,                  |
| <i>Chambers</i> ,               | <i>Geoffrion</i> ,            | <i>Pâquet</i> ,              | <i>Wallbridge (H't's.N.)</i> et |
| <i>Dorion (Drum. et Art.)</i> , | <i>Holton</i> ,               | <i>Perrault</i> ,            | <i>Walsk.—24.</i>               |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                                 |                      |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Alleyn,</i>               | <i>De Boucherville,</i>         | <i>Macfarlane,</i>   | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dickson,</i>                 | <i>Mackenzie,</i>    | <i>Raymond,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>                 | <i>Magill,</i>       | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>McConkey,</i>     | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McDougall,</i>    | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>    | <i>McGee,</i>        | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                    | <i>McGiverin,</i>    | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>                 | <i>McIntyre,</i>     | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Brown,</i>                | <i>Gaudet,</i>                  | <i>McKellar,</i>     | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McMonies,</i>     | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Harwood,</i>                 | <i>Morris,</i>       | <i>Street,</i>                  |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Haultain,</i>                | <i>Morrison,</i>     | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Carling,</i>              | <i>Higginson,</i>               | <i>Munro,</i>        | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.</i>   | <i>Houland,</i>                 | <i>Oliver,</i>       | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Huot,</i>                    | <i>Parker,</i>       | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Pinsonneault,</i> | <i>White,</i>                   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Pope,</i>         | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Langevin,</i>                | <i>Poulin,</i>       | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Le Boutillier,</i>           | <i>Powell,</i>       | <i>Wright (York E.).-78.</i>    |
| <i>Currier,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i>    |                      |                                 |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : qu'il soit donné instruction au dit Comité de retrancher les clauses du Bill qui permettent au Gouvernement de retirer de la circulation les billets de Banque existants ayant cours en cette Province, et d'y substituer des billets du Gouvernement sous le contrôle d'un Département du Gouvernement ; aussi, d'établir des dispositions pour faire face à la dette provinciale dont l'échéance approche, par l'émission de débetures sous telle formes, payables à telles dates, et portant tels taux d'intérêt que le Gouvernement Exécutif jugera nécessaires.

La Chambre s'est divisée, et les noms nous ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                                |                              |                    |                              |
|--------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|
| <i>Bourassa,</i>               | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Lajoie,</i>     | <i>Perrault,</i>             |
| <i>Brown,</i>                  | <i>Fortier,</i>              | <i>Macfarlane,</i> | <i>Pouliot,</i>              |
| <i>Burwell,</i>                | <i>Geffrion,</i>             | <i>Mackenzie,</i>  | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Caron,</i>                  | <i>Gibbs,</i>                | <i>McGiverin,</i>  | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>             | <i>Haultain,</i>             | <i>McKellar,</i>   | <i>Smith (Toronto Est),</i>  |
| <i>Chambers,</i>               | <i>Holton,</i>               | <i>Munro,</i>      | <i>Street,</i>               |
| <i>Dorion (Drum. et Art.),</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Piquet,</i>     | <i>Thompson et</i>           |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>     | <i>Laframboise,</i>          | <i>Parker,</i>     | <i>Wells.—32.</i>            |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                       |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------|
| <i>Alleyn,</i>               | <i>Currier,</i>              | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Raymond,</i>       |
| <i>Archambeault,</i>         | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>    |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Dickson,</i>              | <i>Macdonald (Cornw'l),</i>  | <i>Rose,</i>          |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Magill,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i> |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McConkey,</i>             | <i>Scatcherd,</i>     |
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dunkin,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Scoble,</i>        |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Shanly,</i>        |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McIntyre,</i>             | <i>Somerville,</i>    |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Galt,</i>                 | <i>McMonies,</i>             | <i>Stirton,</i>       |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaucher,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Taschereau,</i>    |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gaudet,</i>               | <i>Morrison,</i>             | <i>Tremblay</i>       |

|                             |                                 |                      |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Harwood,</i>                 | <i>Oliver,</i>       | <i>Wallbridge (East's N.),</i>  |
| <i>Carling,</i>             | <i>Higginson,</i>               | <i>Pinsonneault,</i> | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Howland,</i>                 | <i>Pope,</i>         | <i>White,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Huot,</i>                    | <i>Poulin,</i>       | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (Ld's N. et Gren.)</i> | <i>Powell,</i>       | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Rankin,</i>       | <i>Wright (York E.).—70.</i>    |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Langevin,</i>                |                      |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Résolu, Qu'immédiatement cette Chambre se forme en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable M. *Galt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Howland*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Bourassa* a proposé pour amendement, secondé par M. *Dorion (Drammond et Arthabaska)*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "soit renvoyé de nouveau à un Comité Général pour en retrancher la clause 5 qui pourvoit à ce que les Banques ne soient pas à l'avenir sujettes aux peines et amendes imposées pour usure par la clause 9 " du Chapitre 58 des Statuts Resondus du *Canada*."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                              |                              |                             |                              |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Bourassa,</i>             | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Laframboise,</i>         | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Caron,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>Macdonald (Cornu'l),</i> | <i>Rymal et</i>              |
| <i>Dorion (Drum. et Art)</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Pâquet,</i>              | <i>Wallbridge (H's N.)</i>   |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Holton,</i>               | <i>Perrault,</i>            | —18.                         |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Pouliot,</i>             |                              |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                   |                                 |
|------------------------------|------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Dickson,</i>              | <i>McMonies,</i>  | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Bell,</i>                 | <i>Duckett,</i>              | <i>Magill,</i>    | <i>Rose,</i>                    |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McConkey,</i>  | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>             | <i>Dunkin,</i>               | <i>McDougall,</i> | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Galt,</i>                 | <i>McGee,</i>     | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Bown,</i>                 | <i>Gaucher,</i>              | <i>McGiverin,</i> | <i>Smith (Toronto Est),</i>     |
| <i>Brousseau,</i>            | <i>Gaudet,</i>               | <i>McIntyre,</i>  | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Brown,</i>                | <i>Gibbs,</i>                | <i>McKellar,</i>  | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Harwood,</i>              | <i>McMonies,</i>  | <i>Street,</i>                  |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Higginson,</i>            | <i>Morris,</i>    | <i>Taschereau,</i>              |
| <i>Carling,</i>              | <i>Howland,</i>              | <i>Morrison,</i>  | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Huot,</i>                 | <i>Munro,</i>     | <i>Tremblay,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Oliver,</i>    | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Pope,</i>      | <i>White,</i>                   |
| <i>Chapais,</i>              | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Poulin,</i>    | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Powell,</i>    | <i>Wright (Co. d' Ott'a) et</i> |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Rankin,</i>    | <i>Wright (York E.).—69.</i>    |
| <i>De Boucherville,</i>      |                              |                   |                                 |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.



Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : “ Acte établissant de nouvelles dispositions à l'égard des biens Temporels de l'Eglise-Union d'Angleterre d'Irlande en cette Province,” avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte établissant de nouvelles dispositions à l'égard des Biens Temporels de l'Eglise-Union d'Angleterre et d'Irlande en cette Province,” lesquels ont été lus comme suit.

Page 1, ligne 12—Retranchez depuis “ suit ” jusqu'à “ Les ” où ce mot se rencontre la première fois dans la 16e ligne.

Page 1, ligne 23—Retranchez depuis “ dispositions ” jusqu'à “ comme ” dans la 24e ligne et insérez : “ des dits Actes mentionnés au Préambule du présent Acte ou d'aucun d'eux.”

Page 1, ligne 28—Après “ section ” insérez : “ de l'Acte en premier lieu mentionné, et le dispositif de la dix-huitième Section de l'Acte en troisième lieu mentionné au Préambule du présent Acte ; ” et après “ aussi ” insérez : “ la dix-huitième section des Actes en premier et en second lieu mentionnés, et la vingt-deuxième section de l'Acte en troisième lieu mentionné au Préambule.”

Page 1, ligne 33—Après “ Conseil ” insérez : “ et qu'avant de l'être, il ait été publié pendant trois mois dans la *Gazette Officielle*.”

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, ligne 1—Après “ à propos ” insérez : “ de pouvoir à ce.”

Page 1, ligne 5—Après “ mentionnées ” insérez : “ et aussi l'Acte du Parlement de cette Province passé dans la sixième année du Règne de Sa Majesté, Chapitre trente deux, intitulé : “ Acte pour pouvoir à l'administration du Temporel de l'Eglise-Union d'Angleterre et d'Irlande, dans le Diocèse de Québec, en cette Province, et pour d'autres “ objets y mentionnés,” et aussi l'Acte du Parlement de cette Province, passé dans la Session tenue dans les quinzième et seizième années du Règne de Sa Majesté, Chapitre cent soixante et seize, intitulé : “ Acte pour régler l'Administration des Biens Temporels de l'Eglise-Union d'Angleterre et d'Irlande, dans le Diocèse de Montréal, et pour d'autres fins y mentionnées ” puissent être changés et amendés de temps en temps.”

Page 1, lignes 5 et 6—Retranchez “ soit étendu au *Bas-Canada*.”

Page 1, ligne 8—Retranchez “ au dit Acte ” et insérez : “ aux dits Actes.”

Page 1, ligne 10—Après “ Province ” insérez : “ et qu'il convient d'accorder cette demande.”

*Ordonné*, Que les dits amendements soient lus une seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour défrayer les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents soixante-dix dollars et soixante-cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Traduction Française du Rapport Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Cartes, Rapport Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa

Majesté pour préparer la Maison du Parlement et la résidence du Lieutenant-Gouverneur à *Toronto*, à la charge du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction d'une habitation pour le Secrétaire du Gouverneur, près de *Rideau Hall*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour fournir de l'eau au *Canal Rideau*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Pont sur le *Canal Rideau*, au *Détroit*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la nouvelle Prison du Comté de *Lincoln*, à être prise à même le fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la nouvelle Prison du Comté de *Frontenac*, à être prise à même le fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour additions et réparations à l'École Normale *Mcgill*, à être prise à même le fonds de Bâtisse de l'École Normale, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Pêcheries, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent trente-quatre mille et soixante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat et l'entretien des Chaloupes Canonnières sur les Lacs et le Fleuve *St. Laurent*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des Casernes, pour la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour gratification aux Majors de Brigade (Milice) pour l'année courante, \$200 chaque, lorsque non employés autrement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille neuf cent trente-neuf dollars et dix-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour compensation des dommages causés par les *Féniens* dans le *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quinze mille quatre cent soixante-trois dollars et quatre-vingt-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour compensation des dommages causés par les *Féniens* dans le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatorze dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer le transport des troupes du *Bic* à *Québec*, en 1862, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le salaire de l'agent du Procureur-Général, *Haut-Canada*, à *Toronto*, (omis dans les Estimés pour le Gouvernement Civil), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille, neuf cent un dollars et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour arrérages de l'indemnité aux *Townships* dans le *Bas-Canada*, moitié payable le 1er Avril 1867 et le reste le 1er Avril 1868, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour se procurer un Buste de Sir *E. P. Taché*, pour la maison du Parlement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat d'Armes à Feu améliorées pour la Force de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la dépense pour le logement et le transport des Volontaires à *Chicago* encourue par la Cité de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses pour l'Impression de l'Index Général des Journaux de l'Assemblée Législative, depuis 1852 jusqu'à la fin du présent Parlement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

## Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu aujourd'hui à la prochaine séance.

M. *Street* a aussi informé la Chambre qu'il lui était enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, Qu'aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte incorporant la Banque de *Northumberland*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Smith (Toronto Est)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith (Toronto Est)* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte vingt-neuf *Victoria*, Chapitre sept, relatif aux travaux se rattachant à la Défense de la Province, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif intitulé : " Acte pour confirmer le Titre des Terres possédées en *fidei commis* " pour certains Sauvages résidant en cette Province," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Higginson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendemens.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte incorporant le Séminaire de *Belleville*, et " pour conférer à cette Institution les pouvoirs universitaires en ce qui concerne les " Degrés dans les arts," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le

le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Charte de la Banque du *Canada*," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scoble* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Scoble* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :

Après clause 6, insérez la suivante :

*Clause A.*—" Les pouvoirs et privilèges conférés par le présent Acte et l'Acte qu'il amende seront assujétis à toute législation future qui pourra avoir lieu, et nul Acte général modifiant ou restreignant aucun privilège par le présent conféré, ne sera réputé aucune violation de la Charte de la dite Banque."

Dans le Titre.

Après "*Canada*," insérez : " et pour changer son nom en celui de 'Banque Canadienne de Commerce.' "

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill avec les amendements soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leurs concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de Navigation par bateaux-à-vapeur des Chûtes de *Fénelon*, *Minden*, *Haliburton* et des Lacs du Nord, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Higginson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Chapitres 114 et 124 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, relatifs aux appels dans les cas de conviction sommaire devant les Juges de Paix, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender la Loi concernant les appels dans les cas de conviction sommaire et les rapports y relatifs par les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la 29e *Victoria*, Chapitre 39, intitulé : " Acte pour imposer une taxe sur les Chiens " et mieux protéger les Moutons dans le *Haut-Canada*," et après y avoir siégé quelque

temps, M. *MacKenzie* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

M. *Wright* (*York Est*) a proposé, secondé par M. *McKellar*, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*) a proposé pour amendement, secondé par M. *Walsh*, Que tous les mots après "maintenant" soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender et refondre les Actes qui imposent une Taxe sur les Chiens et pour mieux assurer la protection des Moutons dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Aout 1866.

*Dix heures, A. M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de Commerce de la Cité de *London, Canada Ouest*; demandant qu'aucun changement ne soit fait au système monétaire des Banques de cette Province.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *London*; demandant que le Bill Municipal et le Bill de Cotisation du *Haut-Canada*, ne deviennent pas loi.

De *O. L. Richardson* et fils, et autres, de la Cité de *Québec*; demandant des amendements au Bill relatif aux Droits de Douane en ce qui concerne le Cuir et les Peaux Crues.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Septième Rapport du Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions de la Législature.

Sur motion de M. *Jones* (*Leeds Nord*), secondé par M. *Shanly*,

*Ordonné*, Que le Rapport du Comité Spécial nommé pour obtenir des informations sur l'étendue et les richesses des Mines de Cuivre sur la Rive Nord du Lac *Supérieur* etc, soit imprimé pour distribution, nonobstant le rapport du Comité Conjoint au sujet des Impressions de la Législature.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour corriger certaines erreurs qui se sont glissées dans un transport opéré de son vivant par feu *Alexandre Dixon* en faveur de *William Montague Westmacott*, en date du premier jour de Septembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-quatre, et pour ratifier la vente de certains terrains faite sous son autorité, soit remboursé.

L'Honorable M. *Cameron* a fait rapport du Bill pour amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales du *Haut-Canada*, et les amendements ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

M. Jones (*Leeds Sud*) a proposé, secondé par M. Shanly, et la Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit amendé en retranchant les mots, "aucun Aubergiste" dans la 73<sup>e</sup> clause du Bill, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                             |                              |                              |                      |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Shanly,</i>       |
| <i>Carling,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Taschereau et</i> |
| <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Langevin,</i>             | <i>Magill,</i>               | <i>Willson.—12.</i>  |

CONTRE :

Messieurs

|                             |                              |                              |                               |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Dickson,</i>              | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> | <i>Robitaille,</i>            |
| <i>Ault,</i>                | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Ross (Dundas),</i>         |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Ross (Prince-Edouard)</i>  |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dunkin,</i>               | <i>McGiverin,</i>            | <i>Rymal,</i>                 |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Fortier,</i>              | <i>McKellar,</i>             | <i>Scatcherd,</i>             |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Gaucher,</i>              | <i>McMonies,</i>             | <i>Scoble,</i>                |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gibbs,</i>                | <i>Munro,</i>                | <i>Somerville,</i>            |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Holton,</i>               | <i>O'Halloran,</i>           | <i>Stirton,</i>               |
| <i>Caron,</i>               | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>               | <i>Street,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Huot,</i>                 | <i>Parker,</i>               | <i>Thompson,</i>              |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Jackson,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wallbridge (Hat's N.),</i> |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Knight,</i>               | <i>Poulin,</i>               | <i>Wells et</i>               |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Laframboise,</i>          | <i>Raymond,</i>              | <i>White.—54.</i>             |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Lajoie,</i>               |                              |                               |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

M. Magill a proposé, secondé par M. Gibbs, Que le Bill soit amendé en insérant dans la clause 66 ce qui suit : "les Maires des Cités seront choisis par les Electeurs de "de ces Cités à l'Élection annuelle qui se tiendra le premier Lundi de Janvier," et la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                              |                                 |                       |                              |
|------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>                 | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McGiverin,</i>     | <i>Ross (Prince-Edouard)</i> |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Holton,</i>                  | <i>McMonies,</i>      | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Chambers,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Munro,</i>         | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>Knight,</i>                  | <i>O'Halloran,</i>    | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Cowan,</i>                | <i>Laframboise,</i>             | <i>Oliver,</i>        | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>LeBoutillier,</i>            | <i>Pâquet,</i>        | <i>Wells et</i>              |
| <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Magill,</i>                  | <i>Raymond,</i>       | <i>Willson.—17.</i>          |
| <i>Fortier,</i>              | <i>McDougall,</i>               | <i>Ross (Dundas),</i> |                              |

CONTRE :

Messieurs

|                             |                  |                    |                    |
|-----------------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Chapais,</i>  | <i>Mackenzie,</i>  | <i>Somerville,</i> |
| <i>Biggar,</i>              | <i>Currier,</i>  | <i>McKellar,</i>   | <i>Stirton,</i>    |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dickson,</i>  | <i>Morris,</i>     | <i>Street,</i>     |
| <i>Carling,</i>             | <i>Howland,</i>  | <i>Parker,</i>     | <i>Sylvain,</i>    |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Jackson,</i>  | <i>Poulin,</i>     | <i>Walsh et</i>    |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Langevin,</i> | <i>Robitaille,</i> | <i>White.—24.</i>  |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. Cameron a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

L'Honorable M. Cameron a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

M. McKellar a proposé, secondé par M. Mackenzie, Que le Bill passe.

M. Magill a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. Carling, Que tous les mots après "Bill" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour amender la 76e Section de manière que la qualification foncière des Electeurs dans les " Cités soit de \$500 au lieu de \$600 tel que rapporté par le Comité."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                  |                              |                  |                              |
|------------------|------------------------------|------------------|------------------------------|
| <i>Burwell,</i>  | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Magill,</i>   | <i>Ross (Prince-Edouard)</i> |
| <i>Carling,</i>  | <i>Geoffrion,</i>            | <i>McConkey,</i> | <i>Scatcherd,</i>            |
| <i>Caron,</i>    | <i>Holton,</i>               | <i>Oliver,</i>   | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Chambers,</i> | <i>Houde,</i>                | <i>Pâquet,</i>   | <i>Shanly et</i>             |
| <i>Currier,</i>  | <i>Laframboise,</i>          | <i>Pope,</i>     | <i>Willson.—20.</i>          |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                             |                              |                                 |
|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cockburn,</i>            | <i>Langevin,</i>             | <i>Rymal,</i>                   |
| <i>Ault,</i>                | <i>Cowan,</i>               | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dickson,</i>             | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Stirton,</i>                 |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Duckett,</i>             | <i>McIntyre,</i>             | <i>Street,</i>                  |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>McKellar,</i>             | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dunkin,</i>              | <i>McMonies,</i>             | <i>Thompson,</i>                |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gibbs,</i>               | <i>Morris,</i>               | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Brown,</i>               | <i>Haultain,</i>            | <i>Munro,</i>                | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Jackson,</i>             | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (Co.d' Ot't'a) et</i> |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Jones (Leeds Sud),</i>   | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (York E.)—42.</i>     |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Knight,</i>              |                              |                                 |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill passe,

M. Magill a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. Carling, Que tous les mots après "Bill" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre pour amender la section 402 de manière à donner le pouvoir aux Conseils des Cités de " fixer les salaires des différents membres de la Force de Police dans telles Cités."

Et l'amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolu négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill passe,

M. Magill a proposé pour amendement, secondé par M. Chambers, Que tous les mots après "Bill" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour en amender la section " 66 comme suit : le Conseil de toute Cité se composera du Maire qui en sera le chef et " qui sera choisi par les Electeurs qualifiés de chaque Cité, et de trois Echevins pour " chaque Quartier de chaque telle Cité."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

*Burwell,*  
*Chambers,*

*Geoffrion,*  
*Holton,*

*Magill,*  
*Scatcherd et*

*Scoble.—21.*

## CONTRE :

## Messieurs

*Ault,*  
*Bellerose,*  
*Bowman,*  
*Bown,*  
*Brousseau,*  
*Brown,*  
*Cameron (Peel),*  
*Carling,*  
*Caron,*  
*Cartier, Proc.-Gén.,*

*Cartwright,*  
*Cauchon,*  
*Currier,*  
*Dickson,*  
*Duckett,*  
*Dufresne (Montcalm),*  
*Ferguson (Frontenac),*  
*Haultain,*  
*Higginson,*  
*Jackson,*

*Jones (Leeds Sud),*  
*Knight,*  
*Langevin,*  
*Mackenzie,*  
*McIntyre,*  
*McKellar,*  
*McMonies,*  
*Morris,*  
*Munro,*  
*Pâquet,*

*Raymond,*  
*Ross (Prince Edouard)*  
*Rymal,*  
*Shanly,*  
*Somerville,*  
*Stirton,*  
*Thompson,*  
*Walsh,*  
*Wright (Co.d' Ott'a) et*  
*Wright (York E.)—40.*

Ainsi la Question a été résolu négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée ; Que le Bill passe,

L'Honorable M. *Carling* a proposé pour amendement, secondé par M. *Scoble*, Que tous les mots après "Bill" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre " pour y être amendé, en décrétant que la qualification des Echevins dans les Cités sera de "\$3,000 en propriété foncière, et de \$6,000 en propriété tenue à Bail."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

*Bell,*  
*Burwell,*  
*Carling,*  
*Cauchon,*  
*Chambers,*  
*Cowan,*

*Currier,*  
*Geoffrion,*  
*Houde,*  
*Jones (Leeds Sud),*  
*LeBoutillier,*  
*Magill,*

*Pâquet,*  
*Pope,*  
*Scatcherd,*  
*Scoble,*  
*Shanly,*

*Sylvain,*  
*Walsh,*  
*Wells,*  
*Willson et*  
*Wright (Co.d' Ott'a)-22*

## CONTRE :

## Messieurs

*Archambeault,*  
*Ault,*  
*Bellerose,*  
*Bourassa,*  
*Bowman,*  
*Bown,*  
*Brown,*  
*Cameron (Peel),*

*Cartier, Proc.-Gén.,*  
*Cartwright,*  
*Dickson,*  
*Duckett,*  
*Dufresne (Montcalm),*  
*Gibbs,*  
*Haultain,*  
*Jackson,*  
*Langevin,*  
*MacFarlane,*  
*Mackenzie,*  
*McConkey,*  
*McKellar,*  
*McMonies,*  
*Munro,*  
*Raymond,*

*Ross (Prince Edouard)*  
*Rymal,*  
*Somerville,*  
*Stirton,*  
*Street,*  
*Thompson,*  
*Wallbridge (Hast's N.)*  
*Wright (York E.)—32.*

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill passe,

L'Honorable M. *Carling* a proposé pour amendement, secondé par M. *Magill*, Que tous les mots après "Bill" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " soit de nouveau renvoyé à un Comité Général pour y être " amendé en portant le salaire des Magistrats de Police des Cités à \$1,000 au lieu de "\$1,200."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—



## POUR :

## Messieurs

|                 |                   |                     |                              |
|-----------------|-------------------|---------------------|------------------------------|
| <i>Ault,</i>    | <i>Chambers,</i>  | <i>Knight,</i>      | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Bell,</i>    | <i>Cowan,</i>     | <i>Laframboise,</i> | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Carling,</i> | <i>Currier,</i>   | <i>Magill,</i>      | <i>White et</i>              |
| <i>Cauchon,</i> | <i>Geoffrion,</i> | <i>Oliver,</i>      | <i>Willson.—16</i>           |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                              |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Duckett,</i>              | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>           |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Mc Givérin,</i>           | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Bown,</i>                | <i>Fortier,</i>              | <i>McIntyre,</i>             | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Gibbs,</i>                | <i>McKellar,</i>             | <i>Street,</i>               |
| <i>Brown,</i>               | <i>Haultain,</i>             | <i>McMonies,</i>             | <i>Sylvain,</i>              |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Houde,</i>                | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Jackson,</i>              | <i>Munro,</i>                | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Poulin,</i>               | <i>Wells et</i>              |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Langevin,</i>             | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (York E.).—45.</i> |
| <i>Dickson,</i>             |                              |                              |                              |

Ainsi la Question a été résolu négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill passe,

L'Honorable M. *Carling* a proposé pour amendement à la Question, secondé par M. *Magill*, Que les mots " de ce jour en six mois " soient ajoutés à la fin d'icelui.

Et la Question ayant été mise aux voix sur l'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                  |                              |                  |                   |
|------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <i>Carling,</i>  | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Knight,</i>   | <i>Magill.—7.</i> |
| <i>Chambers,</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Lajoie et</i> |                   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                                 |                              |                              |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cowan,</i>                   | <i>Langevin,</i>             | <i>Poulin,</i>               |
| <i>Ault,</i>                | <i>Currier,</i>                 | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Raymond,</i>              |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>                   | <i>Macdonald (Cornu'l),</i>  | <i>Robitaille</i>            |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dickson,</i>                 | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Duckett,</i>                 | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Ross (Prince Edouard)</i> |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dufresne (Iberville),</i>    | <i>Mc Conkey,</i>            | <i>Rymal,</i>                |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Mc Dougall,</i>           | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dunkin,</i>                  | <i>Mc Givérin,</i>           | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McIntyre,</i>             | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Brown,</i>               | <i>Gibbs,</i>                   | <i>McKellar,</i>             | <i>Street,</i>               |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Huntington,</i>              | <i>McMonies,</i>             | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Houde,</i>                   | <i>Morris,</i>               | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Huot,</i>                    | <i>Morrison,</i>             | <i>Wells,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Jackson,</i>                 | <i>Munro,</i>                | <i>White,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Willson et</i>            |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (Leeds Sud),</i>       | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wright (York E.).—67.</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Laframboise,</i>             | <i>Perrault,</i>             |                              |

Ainsi, la Question a été résolu négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte concernant les Institutions Municipales du *Haut-Canada*," la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher l'enseignement illégal de la science des armes et de la pratique des évolutions et exercices militaires, et pour autoriser les Juges de Paix à saisir et retenir les armes rassemblées et gardées pour des fins dangereuses pour le public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenus dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'Aqueduc de la dite Cité," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'Aqueduc de la dite Cité," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 41—Retranchez depuis "Corporation" jusqu'à "Le paragraphe," dans la page 2, ligne 7.

Page 2, ligne 31—Retranchez depuis "Bureau" jusqu'à "Deux," page 3, ligne 7.

Page 3, ligne 12—Retranchez "ou le député greffier."

Page 3, ligne 31—Retranchez "additionnelle."

Page 3, ligne 40—Retranchez "depuis "Conseil" jusqu'à "Les," page 47.

Page 4, ligne 12—Retranchez "cent" et insérez : "cinquante."

Page 4, ligne 13—Retranchez depuis "prison" jusqu'à "toute," même ligne, et insérez : "pendant un mois de calendrier, à moins que telle amende ne soit plus tôt payée."

Page 4, ligne 14—Retranchez depuis "précédentes" jusqu'à "Le," ligne 31, même page.

Page 6, ligne 22—Retranchez "ou toute réclamation ou dette due ou appartenant à la dite Corporation."

Page 6, ligne 29—Retranchez depuis "imposé" jusqu'à "Quant," dans la ligne 30, même page.

Page 6—Retranchez le paragraphe 18 de la 12e clause.

Page 8, ligne 38—Retranchez le second "de" et insérez "n'excédant pas."

Page 11, ligne 34—Retranchez "Sergent ou Constable de Police" et insérez : "Juge de Paix."

Page 14—Après les mots "A l'avenir" dans la deuxième ligne de la 42e clause, insérez : "le dit Conseil de la Cité pourra, quand il le jugera à propos, placer ;" et ligne 3 de la même clause effacez "seront."

Page 14—Retranchez le 4e paragraphe de la 42e clause.

Page 14, ligne 34—Retranchez "pourra être" et insérez : "sera."

Page 16, ligne 45—Retranchez "pourra être de," et insérez : "n'excédera point."

Page 17, ligne 19—Retranchez "sera de" et insérez : "n'excédera pas."

Page 18—Retranchez la clause 53 et insérez : "Dans toutes causes civiles portées devant la Cour du Recorder, où la somme ou amende demandée, ou dont l'adjudication est permise, excède vingt piastres, il y aura appel à la Cour de Circuit ; et cet appel pourra être porté en par la partie appelante donnant le même cautionnement que dans les cas d'appels de jugements rendus en vertu de l'Acte relatif aux Municipalités et aux Chemins dans le *Bas-Canada*, et se conformant aux dispositions de ce même Acte et à la procédure qu'il prescrit."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois,

L'Honorable M. *Cauchon* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chapais*, Que cette Chambre ne concurre pas dans ceux des dits amendements qui suivent, savoir :—

Page 6—Retranchez le Paragraphe 18 de la 12e clause.

Page 14—Après les mots “ A l'avenir,” dans la 2e ligne de la 42e clause, insérez : “ le dit Conseil de la Cité pourra, quand il le jugera à propos, placer,” et dans la 3e ligne de la même clause effacez le mot “ seront.”

Page 14—Retranchez le 4e paragraphe de la 42e clause,—attendu que par une erreur dans l'Acte de la dernière Session, la Corporation de la Cité de *Québec* a perdu environ \$60,000 d'arrérages de taxes, au grand détriment des citoyens en général, qui devront être taxés de nouveau pour suppléer au déficit; attendu que le 18e paragraphe de la 12e clause, qui rétablit les droits de la Corporation, quant à ces arrérages est par le 11e amendement du Conseil retranché du Bill; et attendu en outre que le présent mode d'administration des Travaux Publics dans la Cité a l'effet de diviser la responsabilité par rapport à la dépense parmi un si grand nombre de personnes, tellement que toute responsabilité réelle est virtuellement nulle, et qu'il s'ensuit des différends entre les divers départements qui sont très-préjudiciables aux intérêts du public.—Pour obvier à ces difficultés, la 42e clause du Bill avait été préparée, cette clause obligeant la Corporation d'organiser un Bureau des Travaux et de nommer un Surintendant; mais les 14e, 15e et 16e amendements du Conseil changent cette clause tellement qu'elle laisse la Corporation libre d'organiser ou de ne pas organiser le dit Bureau, ce qui aura certainement pour effet de perpétuer l'état de choses actuel.

Et des Débats s'étant élevés,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre 53 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif aux Poids et Mesures, étant lu.

M. *Bourassa* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *Dunkin* a proposé pour amendement, secondé par M. *Scoble*, Que tous les mots après “ Que ” jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ cette Chambre se forme en le dit Comité de ce jour en trois mois.”

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                             |                              |                              |                              |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Currier,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>           |
| <i>Ault,</i>                | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Macdonald, Proc.-Gen.</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Dickson,</i>              | <i>McConkey,</i>             | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McIntyre,</i>             | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Bown,</i>                | <i>Dunkin,</i>               | <i>McMonies,</i>             | <i>Sylvain,</i>              |
| <i>Brousseau,</i>           | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>             |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Gibbs,</i>                | <i>Morrison,</i>             | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Carling,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Pope,</i>                 | <i>Wells,</i>                |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Haultain,</i>             | <i>Poulin,</i>               | <i>White,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Huot,</i>                 | <i>Rankin,</i>               | <i>Willson et</i>            |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jackson,</i>              | <i>Raymond,</i>              | <i>Wright (York E.).—50.</i> |
| <i>Cochburn,</i>            | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    |                              |                              |

CONTRE :

Messieurs

*Bellerose,*                      *Dufresne (Iberville),*      *Laframboise,*                      *Pâquet,*

*Bourassa,  
Burwell,  
Caron,  
Duckett,*

*Geoffrion,  
Holton,  
Houde,*

*Lajoie,  
Macdonald (Cornu'll), Ross (P. Edouard) et  
Mackenzie, Scatcherd.—17.*

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Alors, la Question principale telle qu'amendé ayant été mise aux voix,

*Résolu*, Que cette Chambre se formera en le dit Comité de ce jour en trois mois.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour rendre valides certains Actes de Notaires décédés, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour rendre valides certains Actes passés devant des Notaires décédés, et pour amender de nouveau le Chapitre "soixante-et-treize des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour fixer le sens de certaines dispositions de l'Acte, Seigneurial, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Bellerose* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Bellerose* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour expliquer et fixer le sens "et l'interprétation de certaines dispositions de la Loi Seigneuriale."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et étendre les dispositions de la section 5 du Chapitre 87 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender et étendre les "dispositions de la cinquième section du Chapitre quatre-vingt-sept des Statuts Refondus "pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques sur les biens-fonds."

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte relatif à l'inspection du Cuir et des Peaux Crues, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

\* L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Québec, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Blanchet* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Blanchet* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant les Cours de Commis-saires pour le *Bas-Canada*," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Geoffrion* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender le Chapitre vingt-sept des Statuts Refondus pour " le *Bas-Canada*, concernant les Maîtres et Serviteurs dans les campagnes, et après y " avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Robitaille* a fait " rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait un amendement."

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Robitaille* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 2—Après " suit " insérez ce qui suit comme clause 1.

*Clause 1.*—Le présent Acte s'appliquera à tout le *Bas-Canada*, à l'exception des Cités de Québec, Montréal et Trois-Rivières et de toutes autres Cités, Villes et Villages incorporés qui ont fait ou passé des règlements pour régler la conduite des apprentis, serviteurs, journaliers et personnes à gages et la conduite des maîtres et maîtresses envers les dits apprentis, serviteurs, journaliers et personnes à gages.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que le Bill avec l'amendement passe, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents Actes concernant la " Cotisation de la Propriété dans le *Haut-Canada*," étant lu,

Les amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *McKellar*, Que l'amendement fait au paragraphe 15 de la clause 9 ne soit pas adopté, mais qu'il soit de nouveau amendé de manière que le dernier paragraphe se lise comme suit : " ou qui est garantie par les Débentures de " la Province ou d'aucune Municipalité de la Province."

M. Mackenzie a proposé de nouveau, secondé par M. McKellar, Que l'amendement numéroté comme clause 32 ne soit pas adopté, mais qu'il soit amendé de nouveau en insérant après les mots "*bona fide*," dans la première ligne de la dite clause, les mots "renfermé et."

Et cette Question ayant été proposée : Que les dits amendements, tels qu'amendés, soient adoptés,

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant une heure de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à trois heures P.M., aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Trois heures, P. M.*

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. Denis,—La Pétition de J. T. Masse et autres, de Ste. Cécile, Comté de Beauharnois.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

De E. Saint Hilaire et autres, de la Cité de Québec ; demandant de l'aide pour le Chemin de la Coulée et pour l'Arpentage des Townships dans le voisinage du dit Chemin.

La Chambre a repris la considération ultérieure de la Question qui a été proposée aujourd'hui : Que les amendements (aux amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les différents Actes concernant la Coïnsultation de la propriété dans le Haut-Canada") soient adoptés.

Et la Question ayant été mise aux voix, elle a été résolue affirmativement.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honorables que cette Chambre a adopté leurs amendements avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

L'Honorable M. McDougall a présenté, conformément à des Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Septembre 1865, pour un Etat détaillé des deniers provenant de la vente d'immeubles, en vertu de l'Acte de partage, 20 Victoria, Chapitre 65, appartenant à des enfants inconnus, ou à des absents, indiquant combien des dits deniers ont, de temps à autre, été placés en debentures du Fonds d'Emprunt Municipal Provincial ou Consolidé, ou en Effets publics Consolidés Canadiens, ou en tous autres Effets publics, et indiquant le montant placé et non placé le 1er Juillet 1865, et le taux de l'intérêt reçu en provenant. (*Documents de la Session, No. 59.*)

Reponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 16 Septembre 1865, pour copies de certaines statistiques judiciaires des diverses Cours de Loi et d'équité dans le Haut-Canada depuis 1849 jusqu'à la date de la présente Reponse. (*Documents de la Session, No. 60.*)

M. Street, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour défrayer les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

2. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cents soixante-dix dollars et soixante-cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses de la Traduction Française du Rapport Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

3. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses des Cartes, Rapport Géologique, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

4. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour préparer la Maison du Parlement et la résidence du Lieutenant-Gouverneur à Toronto, à la charge du Haut-Canada, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

5. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction d'une habitation pour le Secrétaire du Gouverneur, près de Rideau Hall, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

6. Résolu, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour fournir de l'eau au Canal Rideau, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les Dépenses du Pont sur le *Canal Rideau*, au Détroit, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la nouvelle Prison du Comté de *Lincoln*, à être prise à même le fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la nouvelle Prison du Comté de *Protonac*, à être prise à même le fonds de Bâtisse du *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour additions et réparations à l'École Normale *Mcgill*, à être prise à même le fonds de Bâtisse de l'École Normale, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté comme somme additionnelle pour les Pêcheries, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent trente-quatre mille et soixante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat et l'entretien des Chaloupes Canonnières sur les Lacs et le Fleuve *St. Laurent*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des Casernes, pour la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour gratification aux Majors de Brigade (Milice) pour l'année courante, \$200 chaque, lorsque non employés autrement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille neuf cent trente-neuf dollars et dix-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour compensation des dommages causés par les Fénéiens dans le *Haut-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quinze mille quatre cent soixante-trois dollars et quatre-vingt-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour compensation des dommages causés par les Fénéiens dans le *Bas-Canada*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatorze dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer le transport des troupes du *Bic à Québec*, en 1862, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le salaire de l'agent du Procureur-Général, *Haut-Canada*, à *Toronto*, (omis dans les Estimés pour le Gouvernement Civil), pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille, neuf cent un dollars et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour arrérages de l'indemnité aux Townships dans le *Bas-Canada*, moitié payable le 1er Avril 1867 et le reste le 1er Avril 1868, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour se procurer un Buste de Sir *E. P. Taché*, pour la maison du Parlement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'achat d'Armes à Feu améliorées pour la Force de la Milice, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer la dépense pour le logement et le transport des Volontaires à *Chicago* encourue par la Cité de *Toronto*, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses pour l'Impression de l'Index Général des Journaux de l'Assemblée Législative, depuis 1852 jusqu'à la fin du présent Parlement, pour l'année expirant le 30 Juin 1867.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution et les suivantes jusqu'à la onzième inclusivement, ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La douzième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

La treizième Résolution et les suivantes jusqu'à la seizième inclusivement, ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

L'honorable M. *Howland*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité lequel a été lu. (*Appendice No. 5.*)

L'honorable M. *Howland*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Que l'attention de votre Comité ayant été attirée sur un item des Comptes Publics qui se rencontre sous le titre de "Prêts aux Compagnies incorporées," savoir : "Compagnie de Navigation du *Tay*, \$7,764'05," lequel item a pendant longtemps été traité comme étant une dette active nominale de la Province, et votre Comité ayant appris que la Rivière *Tay* où le Canal a été primitivement construit avait depuis plusieurs années cessé d'offrir des facilités à la Navigation, et ayant été de plus informé que le maintien de la réclamation empêchera le rétablissement de la Navigation, il recommande que la dite réclamation soit retranchée de la liste des dettes actives de la Province, afin de permettre aux personnes intéressées dans le trafic du Canal *Rideau* et autres, de rétablir la Navigation de la Rivière *Tay* pour les bâtiments allant au Canal *Rideau* et en revenant, sujet à une condition à cet effet.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le dit Rapport.

La Chambre reprend la considération ultérieure des amendements fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'Aqueduc de la dite Cité," et les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée aujourd'hui : Que cette Chambre ne concoure pas dans les amendements suivants:—

Page 6—Retranchez le paragraphe 18 de la 12e clause.

Page 14—Après les mots "A l'avenir," dans la 2e ligne de la 42e clause, insérez : "le dit Conseil de la Cité pourra, quand'il le jugera à propos, placer," et dans la 3e ligne "de la même clause effacez le mot "seront."

Page 14—Retranchez le 4e paragraphe de la 42e clause,—Attendu que par une erreur dans l'Acte de la dernière Session, la Corporation de la Cité de *Québec* a perdu environ \$60,000 d'arrérages de taxes, au grand détriment des citoyens en général, qui devront être taxés de nouveau pour suppléer au déficit; attendu que le 18e paragraphe de la 12e clause, qui rétablit les droits de la Corporation quant à ces arrérages, est par le 11e amendement du Conseil retranché du Bill; et attendu en outre que le présent mode d'administration des Travaux Publics dans la Cité a l'effet de diviser la responsabilité par rapport à la dépense parmi un si grand nombre de personnes, tellement que toute responsabilité réelle est virtuellement nulle, et qu'il s'ensuit des différends entre les divers départements qui sont très-préjudiciables aux intérêts du public.—Pour obvier à ces difficultés, la 42e clause du Bill a été préparée, cette clause obligeant la Corporation d'organiser un Bureau des Travaux et de nommer un Surintendant; mais les 14e, 15e et 16e amendements du Conseil changent cette clause tellement qu'elle laisse la Corporation libre d'organiser ou de ne pas organiser le dit Bureau, ce qui aura certainement pour effet de perpétuer l'état de choses actuel.

Et la Question ayant été mise aux voix, elle a été résolue affirmativement.

Les autres amendements ont été alors adoptés.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message au Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements au Bill précédent, à l'exception des amendements ci-dessus mentionnés dans lesquels elle n'a pas concouru pour les raisons alléguées dans la Résolution précédente.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Message au Conseil Législatif.



Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), secondé par l'Honorable M. *Holton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien recommander une appropriation de \$500 pour obtenir un Buste de feu l'Honorable *Robert Baldwin* pour l'Hôtel du Parlement, et assurant Son Excellence que cette Chambre ratifiera la dite appropriation.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Qu'il est expédient qu'à la première Election pour le District d'*Algoma* tant pour la Législature Générale que pour les Législatures Locales, toutes les personnes qualifiées, excepté sous le rapport de la propriété foncière, et qui sont locataires, aient le droit de voter à la dite Election.

Sur sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence qu'il lui plaise gracieusement ordonner le paiement d'une indemnité suffisante aux Volontaires qui ont été blessés ou qui autrement ont souffert du dommage durant la récente invasion à la Frontière de *Niagara*, et aux familles de ceux qui ont été tués ou qui sont morts durant le service à la dite Frontière, cette Chambre s'engageant à ratifier ce paiement.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence qu'il lui plaise gracieusement ordonner qu'une gratification égale à une année de salaire soit payée à la veuve de feu le Lieutenant Colonel *Donald Macdonald*, Député-Adjutant Général du *Haut-Canada*, cette Chambre s'engageant à ratifier le dit paiement.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, a procédé à prendre de nouveau en considération le reste des Résolutions qui ont été rapportées aujourd'hui du Comité des Subsidés.

Et la dix-septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la Résolution, la Chambre s'est divisée, et elle a résolue affirmativement.

La dix-huitième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La dix-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et cette Question ayant été proposée : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution.

L'Honorable M. *Brown* a proposé pour amendement, secondé par M. *Gibbs*, Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants " le dit item de la somme de \$191,901.40 centins comme indemnité " Seigneuriale en faveur des Townships du *Bas-Canada* ne soit point adopté,—le paiement " de cette Indemnité ayant été assigné, par l'arrangement pour l'Union des Provinces " de l'Amérique du Nord Britannique, au Gouvernement Local du *Bas-Canada* comme " étant sa propre dette, et l'Indemnité du *Haut-Canada* au Gouvernement Local du *Haut-Canada* comme étant sa propre dette."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                                  |                    |                        |                                |
|----------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|
| <i>Bowman</i> ,                  | <i>Mackenzie</i> , | <i>Parker</i> ,        | <i>Scoble</i> ,                |
| <i>Brown</i> ,                   | <i>Magill</i> ,    | <i>Ross (Dundas)</i> , | <i>Wallbridge (Hat's N.)</i> , |
| <i>Burwell</i> ,                 | <i>McKellar</i> ,  | <i>Rymal</i> ,         | <i>Wells</i> et                |
| <i>Gibbs</i> ,                   | <i>Munro</i> ,     | <i>Scatcherd</i> ,     | <i>White</i> .—18.             |
| <i>Jones (L' ds N. et Gren.)</i> | <i>Oliver</i> ,    |                        |                                |

## CONTRE :

Messieurs

|                             |                              |                              |                                |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Howland,</i>              | <i>Pope,</i>                   |
| <i>Ault,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Huot,</i>                 | <i>Poulin,</i>                 |
| <i>Bell,</i>                | <i>Dickson,</i>              | <i>Jackson,</i>              | <i>Powell,</i>                 |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dorion (Hochelega),</i>   | <i>Jones (Leeds Sud),</i>    | <i>Rankin,</i>                 |
| <i>Blanchet,</i>            | <i>Duckett,</i>              | <i>Laframboise,</i>          | <i>Raymond,</i>                |
| <i>Bourassa,</i>            | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Langevin,</i>             | <i>Robitaille,</i>             |
| <i>Cameron (Pecl),</i>      | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Shanly,</i>                 |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dunkin,</i>               | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Somerville,</i>             |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Stirton,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Galt,</i>                 | <i>McGiverin,</i>            | <i>Sylvain,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Geoffrion,</i>            | <i>McIntyre,</i>             | <i>Taschereau,</i>             |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Harwood,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Thompson,</i>               |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Higginson,</i>            | <i>Morrison,</i>             | <i>Walsh et</i>                |
| <i>Cowan,</i>               | <i>Holton,</i>               | <i>Pâquet,</i>               | <i>Wright (Co.d' Ot'a)-56.</i> |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dix-neuvième Résolution, la Chambre s'est divisé, et elle a été résolue affirmativement.

La vingtième Résolution ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

La vingt-unième Résolution ayant été lue une seconde fois,

Et des Débats s'étant élevés,

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Samedi, 11 Août 1866,

M. l'Orateur, conformément au Chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Holton*, Membre du Comté de *Chateauguay*, à le remplacer temporairement au Fauteuil.

L'Honorable M. *Holton* a, en conséquence, pris le Fauteuil.

Et après quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et cette Question ayant été mise aux voix : Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, elle a été résolue affirmativement.

La vingt-deuxième et la vingt-troisième Résolutions ayant été lues une seconde fois, ont été adoptées.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Voies et Moyens.

(EN COMITÉ.)

*Résolu*, 1. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de sept millions trois mille deux cent trente six dollars et quatre-vingt-un centins soit accordée sur le Fonds des Revenus Consolidés de cette Province.

*Résolu*, 2. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de soixante-deux mille dollars soit accordée sur le Fonds de Construction du *Haut-Canada*.

*Résolu*, 3. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de dix-neuf mille sept cents dollars soit accordée sur le Fonds de Construction et des Jurés du *Bas-Canada*.

*Résolu*, 4. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de dix-huit mille dollars soit accordée sur le Fonds des Municipalités du *Bas-Canada*.

*Résolu*, 5. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de neuf mille trois cent cinquante dollars soit accordée sur le Fonds des Ecoles Normales du *Bas-Canada*.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport des Résolutions en conséquence, et elles ont été lues comme suit :

*Résolu*, 1. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de sept millions trois mille deux cent trente-six dollars et quatre-vingt-un centins soit accordée sur le Fonds des Revenus Consolidés de cette Province.

*Résolu*, 2. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de soixante-deux mille dollars soit accordée sur le Fonds de Construction du *Haut-Canada*.

*Résolu*, 3. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de dix-neuf mille sept cents dollars soit accordée sur le Fonds de Construction et des Jurés du *Bas-Canada*.

*Résolu*, 4. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de dix-huit mille dollars soit accordée sur le Fonds des Municipalités.

*Résolu*, 5. Que pour faire face aux Subsidés accordés à Sa Majesté la somme de neuf mille trois cents cinquante dollars soit accordée sur le Fonds des Ecoles Normales du *Bas-Canada*.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Les dites Résolutions ont été, en conséquence, lues une seconde fois, et adoptées *nemine contradicente*.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Falt* ait la permission d'introduire un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort du Service Public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, et pour d'autres objets se rattachant au Service Public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

Un Bill relatif au Barreau du *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Dorion*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, les amendements suivants ont été faits au Bill :—

*Clause 27*.—Retranchez les mots “ et le Candidat déclarera sous serment, d'après la “ formule No. 5, qu'il a reçu l'éducation exigée par la loi, lequel serment le Secrétaire est “ autorisé à administrer.”

Retranchez *Clause 28* et insérez la suivante à la place.

28. “ Nul ne sera admis comme avocat, procureur, solliciteur et praticien en loi, à “ moins d'avoir atteint l'âge de vingt-et-un ans révolus, et d'avoir étudié régulièrement et “ sans interruption sous brevet passé devant notaires, comme clerc ou étudiant chez un “ avocat pratiquant pendant quatre années consécutives et entières, ou trois années consé- “ cutives s'il a suivi un cours régulier et complet de droit dans une Université ou Collège “ incorporé, dans lequel tel cours de droit est établi (sujet le dit cours aux dispositions “ ci-dessous) et pris un degré en droit dans telle Université ou Collège incorporé, et ce “ cours de droit pourra être suivi dans le même temps que l'étudiant servira sous brevet “ son temps d'étude chez un avocat pratiquant, et ces faits seront constatés par le brevet “ de cléricature, le certificat du patron et le diplôme conférant le degré, ou à moins qu'il “ ne soit admis sous l'autorité du Chapitre soixante-et-quinze des Statuts Refondus du “ *Canada*.”

Retranchez les Cédules Nos. 5 et 6.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte Médical pour le *Haut-Canada*,” et et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dunkin* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 6—Effacez depuis “ nonobstant ” jusqu’à “ nul ”

Page 1, ligne 9—Insérez : “ sept ” au lieu de “ six.”

Page 1, ligne 10—Après “ préliminaire ” insérez : “ ou de suivre un cours.”

Page 1, ligne 13—Insérez : “ sept ” au lieu de “ six.”

Page 1, ligne 14—Après “ Acte ” insérez : “ et du présent,”—et au lieu de “ l’immatriculation,” insérez : “ telle immatriculation.”

Page 1, ligne 16—Après “ troisième ” insérez : “ ou le quatrième.”

Page 1, ligne 16 et 17—Biffez “ et qui n’aura pas ” et insérez à la place : “ en vertu d’une licence, autorisation ou certificat accordé à l’avenir, à moins qu’il n’ait.”

Page 1, ligne 17—Biffez “ un Collège ” et insérez : “ une Université ou.”

Page 1, ligne 19—Insérez : “ sept ” au lieu de “ six,”—et après le mot “ devra ” biffez le reste de la clause et insérez à la place les mots suivants : “ démontrer, dans le but d’établir qu’il a droit à telle inscription, qu’il a régulièrement subi un examen d’immatriculation ou préliminaire sur tous les sujets prescrits dans le programme uniforme établi pour tel examen et énoncé dans la cédule Z annexée au présent.”

2. Le dit programme uniforme pourra être à l’avenir modifié par Règlement fait par le conseil général de l’instruction et inscription médicales du *Haut-Canada*, mais non autrement ; mais nul tel Règlement n’aura de force ni d’effet à moins d’avoir été approuvé par le Gouverneur en Conseil après qu’il en aura été donné trois mois d’avis dans la *Gazette du Canada*, ni à moins que telle approbation n’ait été notifiée dans la *Gazette du Canada*.

3. Le certificat de toute Université ou Ecole de Médecine incorporée dans le *Bas-Canada*, attestant que l’étudiant a régulièrement subi tel examen d’immatriculation ou préliminaire, en fera amplement foi.

Page 1, ligne 26—Après “ d’être ” insérez : “ ainsi.”

Biffez la clause 5.

Page 2—A la fin du Bill insérez : “ Cédule Z.”

#### CÉDULE Z.

Programme uniforme de l’examen d’immatriculation ou préliminaire établi sous l’autorité du présent Acte.

“ Obligatoire : La langue Anglaise, y compris la grammaire et la composition ; l’Arithmétique, y compris les fractions vulgaires et décimales ; l’Algèbre, y compris les équations simples ; la Géométrie, les deux premiers livres d’Euclide ; le Latin, la traduction “ et la grammaire.”

“ Facultatif : l’un des sujets suivants : le Grec, le Français, l’Allemand, la Physique, “ y compris la Mécanique, l’hydrostatique et la pneumatique.

Après 1869, le Grec sera un des sujets obligatoires.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les amendements passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honorables que cette Chambre l’a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie de la *Longue Pointe*.”

Bill intitulé : “ Acte pour autoriser l’incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer et des Mines de *Cobourg*, *Peterborough* et *Marmora*, et pour d’autres fins.”

Bill intitulé : “ Acte pour permettre à *Joseph Robinson Bowden* de se faire examiner “ par la Société en Loi du *Haut-Canada*, pour être admis à pratiquer comme Procureur et Solliciteur.

Bill intitulé : “ Acte pour autoriser la Compagnie Canadienne de Prêt et de Place-

“ ment incorporée sous l'autorité de l'Acte Impérial des Compagnies, mil huit centsoixante-et-deux, (25-26 *Victoria*, Chapitre quatre-vingt-neuf) à vendre et aliéner certains terrains, tènements et garanties hypothécaires qu'elle possède dans le *Haut-Canada*.”

Bill intitulé : “ Acte pour fixer les Limites et régler les Titres dans certains rangs du Township de *Grenville*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender les Actes incorporant la Compagnie du Chemin de Fer du *Canada Central*.”

Bill intitulé : “ Acte pour continuer pendant un temps limité les divers Actes y mentionnés.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender les Actes concernant les Droits de Douane et le Tarif des Droits payables sous leur autorité.”

Bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à l'émission de Billets Provinciaux.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender la Loi concernant les Appels dans les cas de Conviction Sommaire et les Rapports y relatifs par les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte vingt-neuf *Victoria*, Chapitre sept, concernant les travaux reliés à la défense de la Province.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender le Chapitre quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada* concernant l'Instruction Publique.”

Aussi le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre aux Bills suivants sans amendements.

Bill intitulé : “ Acte à l'effet d'autoriser *Philip Pearson Harris* à prendre un Brevet pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'Huile de Pétrole à l'état brut.”

Bill intitulé : “ Acte pour autoriser l'Honorable *Philip H. Moore* à obtenir un Brevet pour l'invention d'un nouveau procédé pour convertir la Tourbe en Charbon, au moyen de la vapore.”

Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Banque de *London*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender la Charte de la Banque du *Canada*.”

Bill intitulé : “ Acte pour amender le Chapitre vingt sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada* concernant les maîtres et serviteurs dans les campagnes.”

Aussi le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre aux amendements du dit Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les différents Actes concernant la cotisation de la propriété dans le *Haut-Canada*.”

Et aussi le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Caisse d'Epargnes de la section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Montréal*,” avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Caisse d'Epargnes de la section *St. Joseph* de la Société de Tempérance de *Montréal*,” et lequel a été lu comme suit :

Page 1, ligne 24—Retranchez “ dix ” et insérez “ deux ”.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte de la présente Session, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la vente des terres des rectoreries en cette Province,” étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a adopté sans amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour défendre l'enseignement illicite

du maniement des armes et de la pratique des évolutions ou exercices militaires, et autoriser les Juges de Paix à saisir et arrêter les armes amassées ou gardées pour des fins de nature à compromettre la Paix Publique, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et l'Honorable M. *Cameron (Peel)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

L'honorable M. *Cameron (Peel)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif à l'Agriculture, étant lu,

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature, étant lu.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions à l'égard des Biens Temporels de l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande en cette Province, étant lu,

Les dits amendements ont été lus une seconde fois, et adoptés.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour ratifier certains Règlements du Conseil Municipal de la Corporation du Comté d'*Oxford*, et certaines ventes de terres pour taxes imposées en vertu et sous l'autorité de ces Règlements," étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 11 Aout 1866.

Onze heures, A. M.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Langevin*,

*Résolu*, Qu'il y ait trois Séances distinctes de la Chambre Lundi prochain : la première, de 11 heures, A. M., à 1 heure, P. M., à laquelle seront pris en considération 1o. les Bills Publics ; 2o. les Bills Privés ; 3o. les mesures du Gouvernement ; la seconde, de 3 heures, P. M., à 6 heures P. M., à laquelle les Ordres du Gouvernement auront la préséance ; et la troisième de 7½, P. M., à laquelle les mesures du Gouvernement auront aussi la préséance.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux régler le trafic sur les Chemins de Fer et Canaux, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux régler la Pêche et protéger les Pêcheries, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux abus préjudiciables de l'Agriculture, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dufresne (Montcalm)* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que la Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dufresne (Mon'caulm)* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender le Chapitre " vingt-six des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant les abus " " préjudiciables à l'Agriculture. "

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 11, 29 *Victoria*, relatif à la Pêche et à la protection des Pêcheries, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative à l'examen des lieux par Jurés, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender la Loi concernant " l'examen des lieux par les Jurés dans le *Haut-Canada*. "

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer la Liberté du Sujet, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Scatcherd* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux poursuites reprises au moyen d'un Writ de *Certiorari*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre cinquante-un des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'amélioration des Cours-d'eau, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, et pour pourvoir autrement à l'encouragement de l'Agriculture, des Arts et Manufactures dans le *Bas-Canada*, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour examiner certaines Résolutions pour la création d'un Fonds pour l'Inspection des Liqueurs, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour amender le Chapitre soixante-six des Statuts Refondus du *Canada*, connu sous le nom d'Acte des Chemins de Fer, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit retiré.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'Inspection de l'Huile de Pétrole Raffinée, étant lu,

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour permettre à *Hugh Burgess* d'obtenir une Patente " pour certaines améliorations nouvelles et utiles," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit :—



*Clause 1.*—Ligne 5—Après “perfectionnements” insérez: “inventions et décou-  
vertes.”

*Clause 1.*—Ligne 6—Après “mentionnés,” biffez le reste et insérez à la place: “de  
la même manière, avec les mêmes privilèges et au même effet que s’il lui eût été accordé  
sous l’autorité du dit Acte, si le dit *Hugh Burgess* eût résidé en *Canada* lorsqu’il  
fit la découverte des inventions susdites.”

*Clause 2.*—Ligne 2—Au lieu de “trois” insérez “deux.”

*Clause 2.*—Biffez le paragraphe 2 et insérez le suivant à la place.

*Clause 2.*—Les privilèges conférés par tel Brevet cesseront lors de l’abandon et sus-  
pension de telles opérations pendant la période d’une année continue pendant le terme  
pour lequel le Brevet est accordé.”

Après la clause 2, insérez la suivante:—*Clause 3.*

*Clause 3.*—“Avant qu’un Brevet soit accordé sous l’autorité du présent Acte, le  
Pétitionnaire devra donner un mois d’avis dans la *Gazette Officielle* de son intention  
d’en faire la demande, y énonçant la date du Brevet, s’il en a été obtenu aux *Etats-Unis*,  
pour aucune des dites inventions ou découvertes, ainsi que les particularités nécessaires  
pour identifier les dites inventions et découvertes.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Hon-  
neurs que cette Chambre l’a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande  
leur concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour  
amender l’Acte relatif aux Elections des Membres de la Législature, et après y avoir siégé  
quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Shanly* a fait rapport que le  
Comité avait examiné le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Shanly* a fait rapport du Bill en conséquence, et l’amendement a été lu et adopté.

Et cette Question ayant été proposée: que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L’Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l’Honorable M. *Holton*,  
Que tous les mots après “maintenant” jusqu’à la fin de la Question soient retranchés, et  
qu’ils soient remplacés par les suivants: “renvoyé de nouveau à un Comité Général afin  
de pourvoir à ce que nonobstant toute chose à ce contraire dans la quarante-troisième  
Section de l’Acte, il n’y ait qu’un seul jour de votation pour l’enregistrement des votes  
des électeurs à l’élection d’un Membre du Conseil Législatif ou de l’Assemblée Légis-  
lative.”

Et l’amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s’est divisée, et les noms ayant  
été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

|                               |                               |                             |                     |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| <i>Ault</i> ,                 | <i>Dufresne (Iberville)</i> , | <i>Holton</i> ,             | <i>McKellar</i> ,   |
| <i>Brown</i> ,                | <i>Dunkin</i> ,               | <i>Labreche-Vigier</i> ,    | <i>Oliver</i> ,     |
| <i>Burwell</i> ,              | <i>Geoffrion</i> ,            | <i>Laframboise</i> ,        | <i>Ranlein</i> ,    |
| <i>Cameron (Ontario N.)</i> , | <i>Gibbs</i> ,                | <i>Macdonald (Corm’l)</i> , | <i>Scatcherd et</i> |
| <i>Cowan</i> ,                | <i>Haulicain</i> ,            | <i>Mackenzie</i> ,          | <i>Scoble.—21.</i>  |
| <i>Dorion (Hochelaga)</i> ,   |                               |                             |                     |

CONTRE :

Messieurs

|                         |                               |                              |                     |
|-------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------------------|
| <i>Archambeault</i> ,   | <i>Cockburn</i> ,             | <i>Langevin</i> ,            | <i>Shanly</i> ,     |
| <i>Bell</i> ,           | <i>De Boucherville</i> ,      | <i>LeBoutillier</i> ,        | <i>Stirton</i> ,    |
| <i>Bellerose</i> ,      | <i>Denis</i> ,                | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Street</i> ,     |
| <i>Bowman</i> ,         | <i>Dufresne (Montcalm)</i> ,  | <i>McDougall</i> ,           | <i>Sylvain</i> ,    |
| <i>Cameron (Peel)</i> , | <i>Ferguson (Frontenac)</i> , | <i>McGiverin</i> ,           | <i>Taschereau</i> , |

|                             |                                 |                       |                                   |
|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <i>Carling,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>    | <i>Morris,</i>        | <i>Walsh,</i>                     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Higginson,</i>               | <i>Morrison,</i>      | <i>Wells,</i>                     |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Howland,</i>                 | <i>Robitaille,</i>    | <i>Wilson et</i>                  |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jackson,</i>                 | <i>Ross (Dundas),</i> | <i>Wright (Co. d' O' a.).-38.</i> |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> |                       |                                   |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

L'Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'il soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un Comité Général pour pourvoir à ce que le serment à prêter par les votants en vertu de la cinquante-quatrième clause du dit Acte soit dans la forme suivante, savoir :—

"Vous jurez (ou vous affirmez solennellement) que vous êtes la personne mentionnée dans la liste des électeurs qui vous est maintenant montrée (montrant la liste au votant) sous le nom de (nom du votant tel qu'entré sur la liste) ; que vous aviez droit en justice comme propriétaire (ou comme locataire ou occupant, suivant le cas,) de faire insérer votre nom comme électeur sur la dite liste, et que vous possédiez de bonne foi la qualification foncière qu'il appert que vous possédez comme tel électeur, d'après la dite liste ; que vous êtes un sujet de Sa Majesté par naissance (ou par naturalisation) ; que vous avez 21 ans révolus ; que vous n'avez pas auparavant voté à cette élection, soit à ce poll ou à d'autre lieu de votation, et que vous n'avez reçu aucune chose, ou qu'il ne vous a été proposé aucune chose, soit directement, soit indirectement, pour vous engager à voter à cette élection. Ainsi, que Dieu vous soit en aide."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                            |                              |                        |                              |
|----------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| <i>Brown,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Holton,</i>         | <i>Macdonald (Cor' l) et</i> |
| <i>Cowan,</i>              | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Labreche-Viger.</i> | <i>Mackenzie.—11.</i>        |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Haultain,</i>             | <i>Laframboise,</i>    |                              |

CONTRE :

Messieurs

|                             |                                 |                              |                                   |
|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cockburn,</i>                | <i>Langevin,</i>             | <i>Scatcherd,</i>                 |
| <i>Ault,</i>                | <i>De Boucherville,</i>         | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Scoble,</i>                    |
| <i>Bell,</i>                | <i>Dufresne (Montcalm),</i>     | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Shanly,</i>                    |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dunkin,</i>                  | <i>McDougall,</i>            | <i>Stirton,</i>                   |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i>    | <i>McGiverin,</i>            | <i>Street,</i>                    |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i>    | <i>Morris,</i>               | <i>Sylvain,</i>                   |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Gibbs,</i>                   | <i>Morrison,</i>             | <i>Taschereau,</i>                |
| <i>Carling,</i>             | <i>Higginson,</i>               | <i>Oliver,</i>               | <i>Walsh,</i>                     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Howland,</i>                 | <i>Rankin,</i>               | <i>Wells,</i>                     |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jackson,</i>                 | <i>Robitaille,</i>           | <i>Wilson et</i>                  |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Jones (L'ds N. et Gren.)</i> | <i>Ross (Dundas),</i>        | <i>Wright (Co. d' O' a.).-14.</i> |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors cette Question principale ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender le chapitre six des Statuts Refondus du Canada, intitulé : 'Acte concernant l'élection des Membres de "la Législature.'"

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre a repris la considération ultérieure des Résolutions proposées au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du Haut et du Bas-Canada.

Et la Cédule B ayant été lue de nouveau, comme suit :—

## CÉDULE B.

## DIVISIONS QUI DOIVENT RESTER DANS LEURS LIMITES ACTUELLES.

1. Comtés de—*Prescott, Glengarry, Stormont, Dundas, Russell, Carleton, Prince-Edouard, Halton et Essex.*
2. Divisions de Comtés :—*Lanark Nord, Lanark Sud, Division Nord de Leeds et Grenville, Division Sud de Leeds, Division Sud de Grenville, Northumberland Est, Northumberland Ouest [moins Monaghan Sud], Durham Est, Durham Ouest, Ontario Nord, Ontario Sud, York Est, York Ouest, York Nord, Wentworth Nord, Wentworth Sud, Elgin Est, Elgin Ouest, Waterloo Nord, Waterloo Sud, Brant Nord, Brant Sud, Oxford Nord, Oxford Sud, Division Est de Middlesex.*
3. Cités et Villes :—*Toronto Est, Toronto Ouest, Hamilton, Ottawa, Kingston, London, Brockville avec le Township d'Elizabethtown, Niagara avec le Township de Niagara, Cornwall avec le Township de Cornwall.*

## NOUVELLES DIVISIONS ELECTORALES, ET DIVISIONS DONT LES LIMITES SONT CHANGÉES.

- 3½. District d'*Algoma* :—
4. Le Comté de *Bruce* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud :—  
La Division Nord se composera des Townships de *Bury, Lindsay, Eastnor, Albemarle, Amabel, Arran, Bruce, Elderslie* et *Saugeen* et du Village de *Southampton*.  
La Division Sud se composera des Townships de *Kincardine* [y compris le Village], *Greenock, Brant, Huron, Kinloss, Culross* et *Carrick*.
5. Le Comté de *Huron* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud :—  
La Division Nord se composera des Townships d'*Ashfield, Wawanosh, Turnberry, Howick, Morris, Grey, Colborne, Hullett*, y compris le Village de *Clinton*, et *McKillop*.  
La Division Sud se composera de la Ville de *Goderich* et des Townships de *Goderich, Tuckersmith, Stanley, Hay, Uborne* et *Stephen*.
6. Le Comté de *Middlesex* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord, Ouest, et Est.  
La Division Nord se composera des Townships de *McGillivray* et *Biddulph*. [pris du Comté de *Huron*] et *Williams Est, Williams Ouest, Adélaïde* et *Lobo*.  
La Division Ouest se composera des Townships de *Delaware, Carradoc, Metcalfe, Mosa*, et *Ekfrid* et du Village de *Strathroy*.  
La Division Est se composera des Townships qui y sont maintenant compris, et sera bornée comme elle l'est actuellement.
7. Le Comté de *Lambton* se composera des Townships de *Bosanquet, Warwick, Plympton, Sarnia, Moore, Enniskillen* et *Brooke*, et la Ville de *Sarnia*.
8. Le Comté de *Kent* se composera des Townships de *Chatham, Dover, Tilbury Est, Romney, Raleigh* et *Harwich*, et la Ville de *Chatham*.
9. Le Comté de \_\_\_\_\_ se composera des Townships de *Sombra, Dawn* et *Euphemia*, [pris du Comté de *Lambton*] et des Townships de *Zone, Camden* et du *Gore* en dépendant, *Orford* et *Howard* [pris du Comté de *Kent*].
10. Le Comté de *Grey* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord.  
La Division Sud se composera des Townships de *Bentinck, Glencly, Artemesia, Osprey, Normanby, Egremont, Prothon, Melancthon*.  
La Division Nord se composera des Townships de *Collingwood, Euphrasia, Holland, Saint Vincent, Sydenham, Sullivan, Derby* et *Keppel, Sarawak* et *Brooke* et de la Ville d'*Owen Sound*.
11. Le Comté de *Perth* partagé en deux Division, qui seront appelées respectivement, les Divisions Sud et Nord :—  
La Division Nord se composera des Townships de *Wallace, Elma, Logan, Ellice, Mornington* et *Eastropé Nord*, et de la Ville de *Stratford*.

La Division Sud se composera des Townships de *Blanchard*, *Downie*, *Estrope* Sud, *Fullarton*, *Hibbert*, et des Villages de *St. Michel* et *St. Marys*.

12. Le Comté de *Wellington* sera partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement Divisions Nord, Sud et du Centre :—

La Division Nord se composera des Townships d'*Amaranth*, *Arthur*, *Inther*, *Minto*, *Maryborough* et *Peel*.

La Division du Centre se composera des Townships de *Garafraza*, *Erin*, *Eramosa*, *Nichol* et *Pilkington* et des Villages de *Fergus* et *Elora*.

La Division Sud sera composée de la Ville de *Guelph*, et des Townships de *Guelph* et *Puslinch*.

13. Le Comté de *Norfolk* sera partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *Charlottetown*, *Houghton*, *Walsingham* et *Woodhouse*, et du Gore en dépendant.

La Division Nord sera composée des Townships de *Middleton*, *Townsend* et *Wyndham* et de la Ville de *Simcoe*.

14. Le Comté d'*Haldimand* se composera des Townships d'*Oneida*, *Seneca*, *Cayuga* Nord, *Cayuga* Sud, *Rainham*, *Walpole* et *Dunn*.

15. Le Comté de                    se composera des Townships de *Canborough*, *Moulton*, et *Sherbrooke*, et du Village de *Dunville* (pris du Comté d'*Haldimand*), des Townships de *Caistor* et *Gainsborough* (pris du Comté de *Lincoln*), et des Townships de *Pelham* et *Wainfleet* (pris du Comté de *Welland*.)

16. Le Comté de *Lincoln* se composera des Townships de *Clinton*, *Grantham*, *Grimsby* et *Louth*, et de la Ville de *St. Catharines*.

17. Le Comté de *Welland* se composera des Townships de *Bertie*, *Crowland*, *Humbersstone*, *Stamford*, *Thorold* et *Wiloughby*, et des Villages de *Chippewa*, *Clifton*, *Fort Erie*, *Thorold* et *Welland*.

18. Le Comté de *Peel* se composera des Townships de *Chinguacousy*, *Toronto*, et du Gore de *Toronto*, et des Villages de *Brampton* et *Streetsville*.

19. Le Comté de                    se composera des Townships d'*Albion* et *Caledon* (pris du Comté de *Peel*), et des Townships d'*Adjala* et *Mono* (pris du Comté de *Simcoe*.)

20. Le Comté de *Simcoe* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord.

La Division Sud se composera des Townships de *Guillimsburg* Ouest, *Tecumseth*, *Innisfil*, *Essa*, *Tossorontio*, *Mulmur*, et du Village de *Bradford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Nottawasaga*, *Sunnidale*, *Vespra*, *Flos*, *Oro*, *Medonte*, *Orillia* et *Matchedash*, *Tiny*, *Tay*, *Balakhava* et *Robinson*, et des Villes de *Barrie* et *Collingwood*.

21. Le Comté de *Victoria* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships d'*Ops*, *Mariposa*, *Emily*, *Verulam*, et de la Ville de *Lindsay*.

La Division Nord se composera des Townships d'*Anson*, *Bexley*, *Carden*, *Dalton*, *Digby*, *Eldon*, *Fénélon*, *Hindon*, *Laxton*, *Lutterworth*, *Macaulay* et *Draper*, *Somerville* et *Morrison*, *Muskoka*, *Monck* et *Watt* (pris du Comté de *Simcoe*) et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

22. Le Comté de *Peterborough* partagé en deux Divisions, qui seront appelés respectivement les Divisions Ouest et Est :—

La Division Ouest se composera des Townships de *Monaghan* Sud (pris du Comté de *Northumberland*), *Monaghan* Nord, *Smith* et *Ennismore* et de la Ville de *Peterborough*.

La division Est se composera des Townships d'*Asphodel*, *Belmont* et *Meihuen*, *Douro*, *Dummer*, *Galway*, *Harvey*, *Minden*, *Stanhope* et *Dysart*, *Otonabee*, et *Snowden*, et du

Village d'*Ashburnham*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Est.

23. Le Comté d'*Hastings* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Ouest, Est et Nord.

La Division Ouest se composera de la Ville de *Belleville*, du Township de *Sidney*, et du Village de *Trenton*.

La Division Est se composera des Townships de *Thurlow*, *Tyendinaga* et *Hungerford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Rawdon*, *Huntingdon*, *Madoc*, *Elzevir*, *Tudor*, *Marmora* et du *Lac*, et du Village de *Stirling*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

24. Le Comté de *Lennox* se composera des Townships de *Richmond*, *Adolphustown*, *Fredericksburg* Nord, *Fredericksburg* Sud, *Ernesttown*, et de l'Île *Amherst*, et du Village de *Napanee*.

25. Le Comté d'*Addington* se composera des Townships de *Camden*, *Portland*, *Sheffield*, *Hinchinbrooke*, *Kaladar*, *Kennebec*, *Olden*, *Oso*, *Anglesea*, *Barrie*, *Clarendon*, *Palmerston*, *Efingham*, *Abinger*, *Miller*, *Canonto*, et *Denbigh*.

26. Le Comté de *Frontenac* se composera des Townships de *Kingston*, *Île Wolfe*, *Pittsburg*, et *Île Howe*, *Storrington*, *Loughborough* et *Bedford*.

27. Le Comté de *Renfrew* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *McNab*, *Bagot*, *Blithfield*, *Brougham*, *Horton*, *Admaston*, *Grattan*, *Matawatchan*, *Griffith*, *Lyndoch*, *Raglan*, *Radcliffe*, *Brudenell*, *Sebastopol*, et des Villages d'*Arnprior* et *Renfrew*.

La Division Nord se composera des Townships de *Ross*, *Bromley*, *Westmeath*, *Stafford*, *Pembroke Wilberforce*, *Alice*, *Petewawa*, *Buchanan*, *Algona* Sud, *Algona* Nord, *Fraser*, *McKay*, *Wylie*, *Rolph*, *Head*, *Maria*, *Clara*, *Haggert*, *Sherwood*, *Burns* et *Richards*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord-Ouest de la dite Division Nord.

Et cette Question ayant été proposée : que cette Chambre concourt dans la première des dites Divisions Electorales proposées,

M. *Mackenzie* a proposé pour amendement, Que le Comté de *Lambton* a une étendue de près de 700,000 acres ; que d'après les derniers états statistiques municipaux le nombre de contribuables est porté à 5,768, représentant une population de près de 38,000 âmes ; que le nombre d'acres que possède chaque contribuable est plus grand que dans aucun autre Comté de la Province, ou est de 120 acres par chaque contribuable, ce qui laisse de la place pour trois fois la population actuelle avant que le Comté ait une population aussi dense que celle d'un grand nombre des plus anciens Comtés ; que la valeur de la propriété cotisée dans le dit Comté pour 1865 a été de \$5,103,284, ou plus que le double de l'évaluation d'un certain nombre de Comtés qui sont à la veille de recevoir une représentation additionnelle, et plus considérable que celle d'aucun des autres Comtés auxquels on va donner collectivement dix-sept représentants additionnels ; et que le dit Comté de *Lambton* reçoive un représentant additionnel.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors, cette Question ayant été mise aux voix : que cette Chambre concourt dans la première des dites Divisions Electorales proposées, elle a été résolue affirmativement.

La seconde jusqu'à la huitième inclusivement des dites Divisions Electorales ont été adoptées.

La neuvième des dites Divisions Electorales a été adoptée, le blanc étant rempli par le mot "*Botwell*."

La dixième et la onzième des dites Divisions Electorales proposées ont été adoptées.

La douzième des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée, ajoutant après le mot "*Peel*" les mots " et le Village de *Mount Forest*."

Les treizième et quatorzième des dites Divisions Electorales proposées ont été adoptées.

La quinzième des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée, le blanc étant rempli par le mot "*Monck*."

Les seizième, dix-septième et dix-huitième des dites Divisions Electorales proposées ont été adoptées.

La dix-neuvième des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée, le blanc étant rempli par le mot "*Cardwell*."

La vingtième jusqu'à la vingt-quatrième inclusivement des dites Divisions Electorales proposées ont été adoptées.

La vingt-cinquième des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée, ajoutant les mots "*Loughborough et Bedford*" après le mot "*Denbigh*."

La vingt-sixième des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée, retranchant les mots "*Loughborough et Bedford*."

La vingt-septième et dernière des dites Divisions Electorales proposées a été adoptée.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald*, l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, l'Honorable M. Solliciteur Général *Langerin*, l'Honorable M. *Howland* et l'Honorable M. *McDougall*, pour préparer une humble Adresse à Sa Majesté fondée sur les Résolutions adoptées par cette Chambre au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du *Bas* et du *Haut-Canada*, lorsque l'union des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord* aura été effectuée.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, du dit Comité, a fait rapport que le Comité a préparé une Adresse en conséquence, laquelle a été lue comme suit :—

*A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.*

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les très-fidèles Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, réunies en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté pour prier Votre Majesté qu'il lui plaise gracieusement d'ordonner qu'une mesure soit soumise au Parlement Impérial dans le but de pourvoir à un Gouvernement Local et à une Législature Locale pour le *Bas* et le *Haut-Canada* respectivement, lorsque l'Union des Provinces de l'*Amérique du Nord Britannique* sera effectuée, cette mesure contenant des dispositions conformes aux Résolutions ci-jointes qui ont été adoptées par cette Chambre le 11e jour d'Août 1866. Et nous, les Communes du *Canada*, prions humblement Votre Majesté de vouloir bien prendre le tout en Votre Gracieuse et favorable considération.

RÉSOLUTIONS pourvoyant à des Gouvernements Locaux et à des Législatures Locales pour le *Bas-Canada* et le *Haut-Canada* respectivement, quand l'UNION des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord* aura été effectuée.—[Adoptées le 11 Août 1866.]

1. Par le 38e article de la résolution de cette Chambre adoptée le troisième jour de février 1865, à l'effet de présenter une humble adresse à Sa Majesté, la priant qu'il lui plaise gracieusement faire soumettre au parlement impérial une mesure aux fins d'unir les colonies du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de *Terreneuve* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, en un seul gouvernement, et ayant pour base les résolutions adoptées à une conférence de délégués des dites colonies, tenue en la cité de *Québec* le 10 octobre 1864,—il est décrété que "chaque province aura un officier exécutif appelé lieutenant-gouverneur, lequel sera nommé par le gouverneur-général en conseil, sous le grand sceau des provinces fédérées, et durant bon plaisir; mais ce bon plaisir ne devra pas être exercé avant cinq ans accomplis, à moins qu'il n'y ait cause, et cette cause devra être communiquée par écrit au lieutenant-gouverneur immédiatement après sa démission, et aussi par message aux deux chambres du parlement, dans la première semaine de la première session qui suivra;"—et par le 41e article de la même résolution il est décrété que "les gouvernements et les parlements des diverses provinces seront constitués en la manière que leurs législatures actuelles jugeront respectivement à propos de les établir": et il est de plus maintenant résolu que, dans l'opinion de cette chambre, la nomination du premier lieutenant-gouverneur devra être provisoire, et qu'il devra tenir sa charge strictement durant bon plaisir.

2. Conformément et sujet à la constitution des provinces fédérées le pouvoir exécutif du lieutenant-gouverneur du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, respectivement, sera administré par chacun de ces fonctionnaires suivant les principes de la constitution Britannique.

3. Jusqu'à modification par le gouvernement local, le grand sceau de chacune des

provinces du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, sera, dans chacune de ces provinces, le même ou d'après le même modèle que celui usité dans chaque province respective jusqu'à la date de l'union actuelle.

4. Il y aura, pour le *Bas-Canada*, une législature locale composée de deux chambres, qui seront appelées le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*.

5. Il y aura, pour le *Haut-Canada*, une législature locale composée d'une seule chambre qui sera appelée l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*.

6. Le Conseil Législatif du *Bas-Canada* sera composé de vingt-quatre membres nommés à vie par la couronne, sous le grand sceau du gouvernement local; mais tout Conseiller Législatif perdra son siège par le fait d'une absence continue de deux sessions consécutives.

7. Les membres du Conseil Législatif du *Bas-Canada* devront être sujets Britanniques nés ou naturalisés, avoir au moins trente ans, posséder et continuer à posséder en propriétés foncières, dans le *Bas-Canada*, une valeur de quatre mille piastres, en sus de toutes hypothèques, dettes et obligations.

8. Le Conseil Législatif dans le *Bas-Canada* décidera toute question relative à la qualification ou au défaut de qualification de ses membres.

9. Le président du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, à moins qu'il en soit autrement décidé par le parlement local, sera un des conseillers législatifs et nommés par la couronne, laquelle pourra à volonté lui conserver ou lui ôter sa charge. Il aura droit seulement à une voix prépondérante dans le cas d'une égale division des votes.

10. Chacun des vingt-quatre conseillers législatifs du *Bas-Canada* sera nommé pour représenter l'un des vingt-quatre collèges électoraux indiqués dans la cédule A du premier chapitre des statuts refondus du *Canada*, et ce conseiller devra résider ou posséder sa qualification dans le collège dont la représentation lui sera assignée.

11. L'Assemblée Législative du *Bas-Canada* sera composée des soixante-cinq membres qui seront élus par les soixante-cinq collèges électoraux en lesquels le *Bas-Canada* est actuellement divisé, sous l'autorité du chapitre deux des statuts refondus du *Canada*, du chapitre soixante-quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, et de l'acte vingt-trois *Victoria*, chapitre un, ou de tout autre acte qui les amende, en vigueur à l'époque de la création du gouvernement local, tant pour la représentation à sa législature locale qu'à la chambre des communes des provinces fédérées; mais il ne sera pas loisible de présenter au lieutenant-gouverneur, pour obtenir son assentiment, aucun bill du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du *Bas-Canada*, par lequel les délimitations mentionnées dans la cédule ci-annexée marquée A pourraient être modifiées, à moins qu'il n'ait été passé à ses deuxième et troisième lectures dans l'Assemblée Législative avec le concours de la majorité des Membres pour le temps d'alors de la dite Assemblée Législative représentant les divisions électorales mentionnées dans la dite cédule marquée A, et l'assentiment ne sera donné à aucun bill de cette nature à moins qu'une adresse n'ait été présentée au lieutenant-gouverneur par l'Assemblée Législative déclarant que tel bill a été ainsi passé.

12. L'Assemblée Législative du *Haut-Canada* sera composée de quatre-vingt-deux membres qui seront élus par les quatre-vingt-deux collèges électoraux du *Haut-Canada*, et ces collèges seront identiquement les mêmes, tant pour la représentation dans l'Assemblée Législative locale que pour la représentation dans la Chambre des Communes des provinces fédérées, et ils se composeront des divisions et seront délimités en la manière indiquée dans la cédule B ci-annexée.

13. Jusqu'à ce que la législature locale du *Bas* et du *Haut-Canada* respectivement, en ait autrement décidé et les ait changées dans l'une ou l'autre province, toutes les lois qui, à la date de la proclamation qui constituera les Provinces séparées du *Bas* et du *Haut-Canada*, seront en force dans chacune de ces provinces respectives, relativement à la qualification ou au défaut de qualification de toute personne pour siéger ou voter comme membre de l'assemblée de la province du *Canada*, ainsi qu'à la capacité ou l'incapacité des électeurs, aux serments exigés des votants, aux officiers rapporteurs et à leurs pouvoirs et devoirs, aux élections et au temps que celles-ci peuvent durer, aux élections contestées et aux procédures y incidentes, aux vacations des sièges en parlement, à

l'émission et à l'exécution des nouveaux brefs dans les cas de vacances occasionnées par d'autres causes que la dissolution du parlement,—s'appliqueront respectivement aux élections des députés élus pour l'assemblée législative du *Bas* et pour l'assemblée législative du *Haut-Canada*.

14. La durée de l'Assemblée Législative du *Bas-Canada* et de l'Assemblée Législative du *Haut-Canada*, respectivement, sera de quatre ans, à compter du jour du rapport des brefs d'élection, à moins que l'Assemblée Législative du *Bas-Canada* ou l'Assemblée Législative du *Haut-Canada* ne soit prorogée ou dissoute plus tôt par le lieutenant gouverneur de l'une ou de l'autre province respectivement.

15. Il y aura une session de la législature de chacune des provinces au moins une fois par année, de manière qu'il ne devra jamais s'écouler plus de douze mois entre la dernière séance d'une session et la première séance de la session suivante.

16. Qu'il est expédient que tout acte du parlement impérial qui pourra être passé pour l'union des colonies de l'*Amérique du Nord Britannique* contienne une disposition à l'effet que la division et le règlement des dettes, crédits, obligations, propriétés et dettes actives des provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* soient renvoyés à l'arbitrage de trois arbitres, dont l'un sera choisi par le gouvernement local du *Haut-Canada*, l'autre par le gouvernement local du *Bas-Canada*, et le troisième par le gouvernement général, étant pourvu de plus que le choix des arbitres n'aura lieu qu'après que le parlement général pour l'*Amérique du Nord Britannique* et les législatures locales pour le *Haut* et le *Bas-Canada* auront été élus, et que le tiers arbitre ne sera pas un résidant dans le *Haut* ni dans le *Bas-Canada*.

#### CEDULE A.

Divisions électorales dans le *Bas-Canada* mentionnées dans les résolutions ci-dessus :

Comtés de *Pontiac*,  
 “ *Ottawa*,  
 “ *Argenteuil*,  
 “ *Huntingdon*,  
 “ *Missisquoi*,  
 “ *Brome*,  
 “ *Shefford*,  
 “ *Stanstead*,  
 “ *Compton*,  
 “ *Wolfe et Richmond*,  
 “ *Mégantic*, et  
 la ville de *Sherbrooke*.

#### CÉDULE B.

DIVISIONS QUI DOIVENT RESTER DANS LEURS LIMITES ACTUELLES.

1. Comtés de—*Prescott, Glengarry, Stormont, Dundas, Russell, Carleton, Prince-Edouard, Halton et Essex*.

2. Divisions de Comtés :—*Lanark Nord, Lanark Sud, Division Nord de Leeds et Grenville, Division Sud de Leeds, Division Sud de Grenville, Northumberland Est, Northumberland Ouest [moins Monaghan Sud], Durham Est, Durham Ouest, Ontario Nord, Ontario Sud, York Est, York Ouest, York Nord, Wentworth Nord, Wentworth Sud, Elgin Est, Elgin Ouest, Waterloo Nord, Waterloo Sud, Brant Nord, Brant Sud, Oxford Nord, Oxford Sud, Division Est de Middlesex*.

3. Cités et Villes :—*Toronto Est, Toronto Ouest, Hamilton, Ottawa, Kingston, London, Brockville avec le Township d'Elizabethtown, Niagara avec le Township de Niagara, Cornwall avec le Township de Cornwall*.

NOUVELLES DIVISIONS ELECTORALES, ET DIVISIONS DONT LES LIMITES SONT CHANGÉES.

3<sup>1</sup>. District d'*Algoma* :—

4. Le Comté de *Bruce* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud :—

La Division Nord se composera des Townships de *Bury, Lindsay, Eastnor, Albemarle,*



*Amabel, Arran, Bruce, Elderslie et Saugeen et du Village de Southampton.*

La Division Sud se composera des Townships de *Kincardine* [y compris le Village], *Greenock, Brant, Huron, Kinloss, Culross et Carrick.*

5. Le Comté de *Huron* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord et Sud :—

La Division Nord se composera des Townships d'*Ashfield, Wawanosh, Turnberry, Howick, Morris, Grey, Colborne, Hullett*, y compris le Village de *Clinton*, et *McKillop.*

La Division Sud se composera de la Ville de *Goderich* et des Townships de *Goderich, Tuckersmith, Stanley, Hay, U. borne et Stephen.*

6. Le Comté de *Middlesex* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Nord, Ouest, et Est.

La Division Nord se composera des Townships de *McGillivray et Biddulph* [pris du Comté de *Huron*] et *Williams Est, Williams Ouest, Adélaïde et Lobo.*

La Division Ouest se composera des Townships de *Delaware, Carradoc, Metcalfe, Mosa, et Ekfrid* et du Village de *Strathroy.*

La Division Est se composera des Townships qui y sont maintenant compris, et sera bornée comme elle l'est actuellement.

7. Le Comté de *Lambton* se composera des Townships de *Bosanquet, Warwick, Plympton, Sarnia, Moore, Enniskillen et Brooke*, et la Ville de *Sarnia.*

8. Le Comté de *Kent* se composera des Townships de *Chatham, Dover, Tilbury Est, Romney, Raleigh et Harwich*, et la Ville de *Chatham.*

9. Le Comté de *Bothwell* se composera des Townships de *Sombra, Dawn et Euphemia*, [pris du Comté de *Lambton*] et des Townships de *Zone, Camden* et du *Gore* en dépendant, *Orford et Howard* [pris du Comté de *Kent*].

10. Le Comté de *Grey* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord.

La Division Sud se composera des Townships de *Bentinck, Glenelg, Artemesia, Osprey, Normanby, Egremont, Prothon, Melancthon.*

La Division Nord se composera des Townships de *Collingwood, Euphrasia, Holland, Saint Vincent, Sydenham, Sullivan, Derby et Keppel, Sarawak et Brooke* et de la Ville d'*Owen Sound.*

11. Le Comté de *Pertk* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement, les Divisions Sud et Nord :—

La Division Nord se composera des Townships de *Wallace, Elma, Logan, Ellice, Mornington et Eastrope Nord*, et de la Ville de *Stratford.*

La Division Sud se composera des Townships de *Blanchard, Downie, Eastrope Sud, Fullarton, Hibbert*, et des Villages de *St. Mitchell et St. Marys.*

12. Le Comté de *Wellington* sera partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement Divisions Nord, Sud et du Centre :—

La Division Nord se composera des Townships d'*Amaranth, Arthur, Luther. Minto, Maryborough et Peel*, et du Village de *Mont Forest.*

La Division du Centre se composera des Townships de *Garafraxa, Erin, Eramosa, Nichol et Pilkington* et des Villages de *Fergus et Elora.*

La Division Sud sera composée de la Ville de *Guelph*, et des Townships de *Guelph et Puslinch.*

13. Le Comté de *Norfolk* sera partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *Charlottetown, Houghton, Walsingham et Woodhouse*, et du *Gore* en dépendant.

La Division Nord sera composée des Townships de *Middleton, Townsend et Wyndham* et de la Ville de *Simcoe.*

14. Le Comté d'*Haldimand* se composera des Townships d'*Oneida, Seneca, Cayuga Nord, Cayuga Sud, Rainham, Walpole et Dunn.*

15. Le Comté de *Monck* se composera des Townships de *Canborough, Moulton*, et

*Sherbrooke*, et du Village de *Dunville* (pris du Comté d'*Haldimand*.) des Townships de *Caistor* et *Gainsborough* (pris du Comté de *Lincoln*), et des Townships de *Pelham* et *Wainfleet* (pris du Comté de *Welland*.)

16. Le Comté de *Lincoln* se composera des Townships de *Clinton*, *Grantham*, *Grimsby* et *Louth*, et de la Ville de *St. Catharines*.

17. Le Comté de *Welland* se composera des Townships de *Bertie*, *Crowland*, *Humberstone*, *Stamford*, *Thorold* et *Wiloughby*, et des Villages de *Chippewa*, *Clifton*, *Fort Erie*, *Thorold* et *Welland*.

18. Le Comté de *Peel* se composera des Townships de *Chinguacousy*, *Toronto*, et du Gore de *Toronto*, et des Villages de *Brampton* et *Streetsville*.

19. Le Comté de *Cardwell* se composera des Townships d'*Albion* et *Caledon* (pris du Comté de *Peel*), et des Townships d'*Adjala* et *Mono* (pris du Comté de *Simcoe*.)

20. Le Comté de *Simcoe* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord.

La Division Sud se composera des Townships de *Guilliamsburg* Ouest, *Tecumseth*, *Innisfil*, *Essa*, *Tossorontin*, *Mulmur*, et du Village de *Bradford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Nottawasaga*, *Sunnidale*, *Vespra*, *Flos*, *Oro*, *Medonte*, *Orillia* et *Matchedash*, *Tiny*, *Tay*, *Baluklava* et *Robinson*, et des Villes de *Barrie* et *Collingwood*.

21. Le Comté de *Victoria* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships d'*Ops*, *Mariposa*, *Emily*, *Verulam*, et de la Ville de *Lindsay*.

La Division Nord se composera des Townships d'*Anson*, *Bexley*, *Carden*, *Dalton*, *Digby*, *Eldon*, *Fénélon*, *Hindon*, *Laaxton*, *Lutterworth*, *Macaulay* et *Draper*, *Somerville* et *Morrison*, *Muskoka*, *Monck* et *Watt* (pris du Comté de *Simcoe*) et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

22. Le Comté de *Peterborough* partagé en deux Divisions, qui seront appelés respectivement les Divisions Ouest et Est :—

La Division Ouest se composera des Townships de *Monaghan* Sud (pris du Comté de *Northumberland*.) *Monaghan* Nord, *Smith* et *Ennismore* et de la Ville de *Peterborough*.

La division Est se composera des Townships d'*Asphodel*, *Belmont* et *Methuen*, *Douro*, *Dummer*, *Galway*, *Harvey*, *Minden*, *Stanhope* et *Dysart*, *Otonabee*, et *Snowden*, et du Village d'*Ashburnham*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Est.

23. Le Comté d'*Hastings* partagé en trois Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Ouest, Est et Nord.

La Division Ouest se composera de la Ville de *Belleville*, du Township de *Sidney*, et du Village de *Trenton*.

La Division Est se composera des Townships de *Thurlow*, *Tyendinaga* et *Hungerford*.

La Division Nord se composera des Townships de *Rawdon*, *Huntingdon*, *Madoc*, *Elzevir*, *Tudor*, *Marmora* et du Lac, et du Village de *Stirling*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord de la dite Division Nord.

24. Le Comté de *Lennox* se composera des Townships de *Richmond*, *Adolphustown*, *Fredericksburg* Nord, *Fredericksbury* Sud, *Ernesttown*, *Ile Amherst*, et du Village de *Napanee*.

25. Le Comté d'*Addington* se composera des Townships de *Camden*, *Portland*, *Sheffield*, *Hinchinbrooke*, *Kaladar*, *Kennebec*, *Olden*, *Oso*, *Anglesea*, *Barrie*, *Clarendon*, *Palmarston*, *Efingham*, *Abinger*, *Miller*, *Canonto*, et *Denbigh*.

26. Le Comté de *Frontenac* se composera des Townships de *Kingston*, *Ile Wolfe*, *Pittsburg*, et *Ile Howe*, *Storrington*, *Loughborough* et *Bedford*.

27. Le Comté de *Renfrew* partagé en deux Divisions, qui seront appelées respectivement les Divisions Sud et Nord :—

La Division Sud se composera des Townships de *McNab, Bagot, Blithfield, Brougham, Horton, Admaston, Grattan, Matawatchan, Griffith, Lyndoch, Raglan, Radcliffe, Brudenell, Sebastopol*, et des Villages d'*Arnprior* et *Renfrew*.

La Division Nord se composera des Townships de *Ross, Bromley, Westmeath, Staf-ford, Pembroke, Wilberforce, Alice, Petewawa, Buchanan, Algona Sud, Algona Nord, Fraser, McKay, Wylie, Rolph, Head, Maria, Clara, Haggerty, Sherwood, Burns* et *Richards*, et de tous autres Townships arpentés situés au Nord-Ouest de la dite Division Nord.

L'honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*, Que la dite Adresse soit maintenant lue une seconde fois.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "une humble Adresse soit présenté à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner, vu l'importance des intérêts impliqués dans les Résolutions au sujet des Constitutions Locales du Haut et du Bas-Canada, respectivement, sous l'Union Fédérale des Provinces de l'Amérique du Nord Britannique, et vu le changement complet de la Constitution de cette Province, qu'un appel constitutionnel soit fait au Peuple avant que ces Résolutions ne soient soumises à la considération du Parlement Impérial, et qu'il en soit définitivement disposé."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

Messieurs

|                              |                              |                             |                        |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| <i>Biggar,</i>               | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Knight,</i>              | <i>Macfarlane,</i>     |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Laframboise,</i>         | <i>Scatcherd et</i>    |
| <i>Currier,</i>              | <i>Holton,</i>               | <i>Macdonald (Cornu'U),</i> | <i>Taschereau.—13.</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i>   |                              |                             |                        |

## CONTRE :

Messieurs

|                             |                                |                              |                                 |
|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Cockburn,</i>               | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Ault,</i>                | <i>Cowan,</i>                  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>              |
| <i>Bell,</i>                | <i>De Boucherville,</i>        | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dufresne (Montcalm),</i>    | <i>Mogill,</i>               | <i>Scoble,</i>                  |
| <i>Bowman,</i>              | <i>Dunkin,</i>                 | <i>McDougall,</i>            | <i>Shanly,</i>                  |
| <i>Brown,</i>               | <i>Ferguson (Frontenac),</i>   | <i>McGee,</i>                | <i>Somerville,</i>              |
| <i>Burwell,</i>             | <i>Gibbs,</i>                  | <i>McGiverin,</i>            | <i>Street,</i>                  |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Haultain,</i>               | <i>McIntyre,</i>             | <i>Sylvain,</i>                 |
| <i>Carling,</i>             | <i>Higginson,</i>              | <i>McKellar,</i>             | <i>Walsh,</i>                   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Howland,</i>                | <i>Morris,</i>               | <i>Wells,</i>                   |
| <i>Cartwright,</i>          | <i>Jackson,</i>                | <i>Morrison,</i>             | <i>White,</i>                   |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Jones (L'dsN. et Gren.)</i> | <i>Oliver,</i>               | <i>Willson et</i>               |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Langevin,</i>               | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-52</i> |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que la dite Adresse soit maintenant lue seconde fois.

L'honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyée à un Comité Général afin de pourvoir à ce que si les Constitutions Générales ou Locales décrétées par le Parlement Impérial comportent quelque chose de dérogoire aux Résolutions adoptées par cette Chambre, ces constitutions ne prendront effet qu'après avoir été soumises à l'approbation de cette Chambre.

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

|                            |                              |                     |                              |
|----------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|
| <i>Biggar,</i>             | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Holton,</i>      | <i>Macdonald (Corn'l) et</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Geoffrion,</i>            | <i>Laframboise,</i> | <i>Scatcherd.—8.</i>         |

CONTRE :

Messieurs

|                              |                              |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Cowan,</i>                | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>           |
| <i>Ault,</i>                 | <i>DeBoucherville,</i>       | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Ross (Dundas),</i>        |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Denis,</i>                | <i>Mackenzie,</i>            | <i>Scoble,</i>               |
| <i>Bowman,</i>               | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Magill,</i>               | <i>Shanly,</i>               |
| <i>Brown,</i>                | <i>Dunkin,</i>               | <i>McDougall,</i>            | <i>Somerville,</i>           |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Ferguson (Frontenac),</i> | <i>McGee,</i>                | <i>Stirton,</i>              |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Gibbs,</i>                | <i>McGiverin,</i>            | <i>Street,</i>               |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Haultain,</i>             | <i>McIntyre,</i>             | <i>Sylvain,</i>              |
| <i>Carling,</i>              | <i>Higginson,</i>            | <i>McKellar,</i>             | <i>Tascherau,</i>            |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Howland,</i>              | <i>Morris,</i>               | <i>Walsh,</i>                |
| <i>Cartwright,</i>           | <i>Jackson,</i>              | <i>Morrison,</i>             | <i>Wells,</i>                |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Knight,</i>               | <i>Oliver,</i>               | <i>White et</i>              |
| <i>Chapais,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Poulin,</i>               | <i>Wright (York E.).—55.</i> |
| <i>Cockburn,</i>             | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rankin,</i>               |                              |

Ainsi la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit maintenant lue une seconde fois.

La dite Adresse a été, en conséquence, lue une seconde fois et adoptée.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu,* Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, informant Son Excellence que cette Chambre a voté une humble Adresse à Sa Majesté au sujet des Gouvernements Locaux et des Législatures Locales du Bas et du Haut-Canada respectivement, lorsque l'Union de l'Amérique du Nord Britannique aura été effectuée, et priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'Adresse ci-dessus au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, pour être déposée au pied du Trône.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Ordonné,* Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie " de Navigation à vapeur des Chûtes de *Fenelon, Minden et Haliburton,* et des Lacs du " Nord," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte Médical pour le *Haut-Canada,*" sans amendements.

Et aussi, le Conseil Législatif insiste sur ses amendements au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et " Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'Aqueduc de la dite " Cité," pour les raisons suivantes :—

Quant à l'amendement au paragraphe dix-huit de la douzième clause : Parce que la prescription de deux ans y mentionnée est un droit acquis aux citoyens en vertu d'un Acte rendu public par la Sanction Royale, et qui a été la base de conventions entre les citoyens, et qu'il serait injuste de le révoquer.

Quant aux deux amendements à la clause quarante-deux : Parce que cette Chambre est d'opinion qu'il serait injuste d'imposer le Département y mentionné au Conseil de Ville, vu que la Corporation ne l'a pas demandé dans la pétition pour faire amender son Acte d'incorporation, et que la création d'un Département aussi important doit être laissée à la décision de la Corporation.

Quant à l'amendement au quatrième paragraphe de la clause quarante-deux : Parce que cet amendement est la conséquence nécessaire des deux amendements en dernier lieu mentionnés.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de Navigation à Vapeur " des *Châtes de Pénélon, Minden, Haliburton* et des Lacs du Nord," lequel a été lu comme suit :—

Page 4, ligne 38—Après " pourra" insérez : " avec la permission du Commissaire " des Terres de la Couronne."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort du Service Public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de Juin 1867, étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et la troisième lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

Et étant six heures de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à onze heures A.M., Lundi prochain, sans que la Question ait été mise aux voix.

## Lundi, 13 Aout 1866.

Onze heures, A. M.

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table :—

Par M. *Rankin*,—La Pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Essex*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les Pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. T. Massé* et autres, de *Ste. Cécile*, Comté de *Beauharnois*, demandant que l'allocation payée à *Pierre Leduc* pour transporter la malle entre *Ste. Cécile* et *St. Clément* de *Beauharnois* soit augmentée.

De *John Lang* et autres, du Township d'*Elma*, Comté de *Perth*, demandant que les enfants de feu *James Blair*, soient déclarés propriétaires légitimes de certains lots loués du Gouvernement dans le dit Township.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte concernant les Institutions Municipales du *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour expliquer et fixer le sens et l'interprétation de certaines dispositions de la Loi Seigneuriale."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant la Banque de *Northumberland*."

Bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les Actes qui imposent une Taxe sur les Chiens et pour mieux assurer la protection des Moutons dans le *Haut-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'Inspection des Cuirs et des Peaux Crues."

Aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : " Acte pour permettre à *Hugh Burgess* d'obtenir une Patente pour certaines améliorations nouvelles et utiles."

Aussi, le Conseil Législatif a adopté les Bills suivants avec des amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre :—

Bill intitulé : " Acte concernant le Barreau du *Bas-Canada*."

Bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Québec."

Et aussi, le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : " Acte a l'effet d'amender l'Acte de la présente Session, intitulé : " Acte relatif aux Institutions Municipales dans le "*Haut-Canada*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de M. *McKellar*, secondé par *McKenzie*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte " de la présente Session intitulé : " Acte relatif aux Institutions Municipales dans le "*Haut-Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte concernant le Barreau du *Bas-Canada*" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 10, ligne 4—Retranchez " vingt neuvième," et insérez : " vingt sixième."

Page 10, ligne 5—Retranchez " pour le *Bas*," et insérez " du."

Page 10, ligne 11—Après " susdit," insérez : " de félonie ou d'aucune des offenses " mentionnées dans la vingt-sixième section du Chapitre quatre-vingt douze des Statuts " Refondus du *Canada*."

Page 13, lignes 11 et 12—Retranchez " et l'époque."

Ordonné, Que les dits amendements soient lus une seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de Trinité de Québec," lequel a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 8—Après "*St. Laurent*," insérez : " et étant dans les limites du Port " de Québec."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Macdonald*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions aux sujet de l'Acte de la Procédure en Joy Commune du *Haut-Canada*.

M. *Scatcherd* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Macdonald* (*Cornwall*), Que tous les mois après " Que " jusqu'à la de la Question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " de ce jour en six mois cette Chambre se formera en le dit Comité."

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant une heure de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à trois heures P. M., aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

Trois heures, P. M.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *McKellar*,

Ordonné, Qu'une édition (dans la forme des Statuts) de 1,250 exemplaires de l'Acte concernant la Cotisation dans le *Haut-Canada*, et de l'Acte Municipal du *Haut-Canada*, passés dans la présente Session, soit imprimée et distribuée aux Municipalités du *Haut-Canada*, et qu'un exemplaire de chacun de ces Actes soit aussi distribué à chaque Membre du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative ; et que M. l'Orateur soit autorisé à faire faire un Index détaillé des dites Actes ne devant pas coûter plus de cent piastres.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill pour indemniser les héritiers de

Feu Dame *Elizabeth McKay*, en conséquence d'une erreur survenue dans les Lettres Patentes émises par la Couronne pour des terres auxquelles elle avait droit, étant lu.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur Général *Cartier*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et objection ayant été faite que le Bill aurait dû prendre naissance dans un Comité général,

M. l'Orateur dit qu'il a déjà été décidé que ce Bill est un Bill public, et que son objet est de permettre au Commissaire des Terres de la Couronne de disposer d'une affaire qui tombe sous l'effet de la 23e section de l'Acte des Terres Publiques de 1860, dans un cas où des Patentes en contradiction l'une avec l'autre ont été émises par erreur. Ce Bill n'impose aucune nouvelle charge, mais permet simplement au Gouvernement de disposer d'une affaire qui tombe sous l'effet du dit Acte, le temps et la manière de disposer de l'affaire étant la partie de l'Acte où il y a du doute quant à l'autorité du Commissaire, le doute n'existant point quant à l'affaire en elle-même.

Et cette Question ayant été de nouveau proposée : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Brown* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire une enquête sur les raisons qui servent de base à la réclamation des héritiers de Dame *Elizabeth McKay*, et sur la somme (s'il en est) à laquelle ils ont droit."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                 |                              |                             |                     |
|-----------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------|
| <i>Biggar,</i>  | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Laframboise,</i>         | <i>McKellar,</i>    |
| <i>Brown,</i>   | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Macdonald (Cornw'l),</i> | <i>Oliver,</i>      |
| <i>Cowan,</i>   | <i>Holton,</i>               | <i>Mackenzie,</i>           | <i>Scatcherd et</i> |
| <i>Currier,</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Magill,</i>              | <i>Scoble.—16.</i>  |

## CONTRE :

## Messieurs

|                              |                              |                              |                     |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|
| <i>Archambeault,</i>         | <i>Chapais,</i>              | <i>Haultain,</i>             | <i>McIntyre,</i>    |
| <i>Ault,</i>                 | <i>Cockburn,</i>             | <i>Riggison,</i>             | <i>Morris,</i>      |
| <i>Bell,</i>                 | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Howland,</i>              | <i>Morrison,</i>    |
| <i>Bellerose,</i>            | <i>Denis,</i>                | <i>Knight,</i>               | <i>Robitaille,</i>  |
| <i>Burwell,</i>              | <i>Dickson,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Shanly,</i>      |
| <i>Cameron (Ontario N.),</i> | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Somerville,</i>  |
| <i>Cameron (Peel),</i>       | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>McDougall,</i>            | <i>Sylvain et</i>   |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>McGee,</i>                | <i>Willson.—35.</i> |
| <i>Cauchon,</i>              | <i>Harwood,</i>              | <i>McGiverin,</i>            |                     |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors cette Question principale ayant été mise aux voix : Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

Résolu, Que le Bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre immédiatement.

La Chambre, s'est en conséquence, formée en Comité sur le Bill, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Willson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Willson* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus.

Ordonné, Que les amendements soient lus une seconde fois, à la prochaine séance de cette Chambre.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture des amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte concernant le Barreau du *Bas-Canada*, étant lu,  
Les dits amendements ont été, en conséquence, lus une seconde fois et adoptés.  
*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte de la présente Session, intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre les divers Actes relatifs aux institutions municipales dans le *Haut-Canada*," étant lu,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour aujourd'hui.

L'Ordre du Jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte " pour différer pendant un temps limité l'émission de *Writs* pour la prochaine Election de " Membres du Conseil Législatif," étant lu,

L'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Dorion* a proposé pour amendement, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que le mot " maintenant " soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : " de ce jour en six mois."

Et des Débats s'étant élevés,

Et étant six heures de l'après-midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à sept heures et demie aujourd'hui, sans que la Question ait été mise aux voix.

*Sept heures et demie, P. M.*

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

Du Conseil Municipal du Comté d'*Essex*, demandant un Acte pour imposer des droits sur les produits venant des *Etats-Unis*.

*Ordonné*, Que l'Honoraire payé sur le Bill pour amender l'Acte 23 *Victoria*, Chapitre 123, pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et audessous, soit remboursé.

Les amendements faits en Comité de toute la Chambre au Bill pour indemniser les héritiers de feu dame *Elizabeth McKay*, en conséquence d'une erreur survenue dans les Lettres-Patentes émises par la Couronne pour des terres auxquelles elle avait droit, ont été lus une seconde fois, et adoptés.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald* a proposé, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*, Que le Bill tel qu'amendé soit maintenant lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Macdonal* (*Cornwall*) a proposé pour amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Holton*, Que le mot " maintenant " soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants " de ce jour en trois mois."

Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, que le Bill tel qu'amendé soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill tel qu'amendé a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre a repris la considération ultérieure de l'amendement qui a été fait aujourd'hui à la Question : que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour différer " pendant un temps limité l'émission de *Writs* pour la prochaine Election de Membres du " Conseil Législatif," soit maintenant lu une seconde fois, lequel amendement était que le mot " maintenant " soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : " de ce jour en six mois."



Et l'amendement ayant été mis aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                            |                              |                              |                         |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <i>Brown,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>McKellar,</i>        |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Gibbs,</i>                | <i>Laframboise,</i>          | <i>Oliver,</i>          |
| <i>Cowan,</i>              | <i>Haultain,</i>             | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> | <i>Ross (Dundas) et</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Holton,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd.—16.</i>   |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                                  |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Currier,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>                   |
| <i>Ault,</i>                | <i>De Boucherville,</i>      | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Rankin,</i>                   |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Macdonald, Proc.-Gen.</i> | <i>Robitaille,</i>               |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dickson,</i>              | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Somerville,</i>               |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McDougall,</i>            | <i>Sylvain,</i>                  |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunkin,</i>               | <i>McGiverin,</i>            | <i>Taschereau,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Willson et</i>                |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Morrison,</i>             | <i>Wright (Co. d' Ott' a)-35</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Howland,</i>              | <i>Parker,</i>               |                                  |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors, la Question principale ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                             |                              |                              |                                  |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>Currier,</i>              | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>                   |
| <i>Ault,</i>                | <i>De Boucherville,</i>      | <i>Le Boutillier,</i>        | <i>Rankin,</i>                   |
| <i>Bell,</i>                | <i>Denis,</i>                | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Robitaille,</i>               |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Dickson,</i>              | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Somerville,</i>               |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i>  | <i>McDougall,</i>            | <i>Sylvain,</i>                  |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunkin,</i>               | <i>McGiverin,</i>            | <i>Taschereau,</i>               |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Ferguson (Simcoe S.),</i> | <i>Morris,</i>               | <i>Willson et</i>                |
| <i>Chapais,</i>             | <i>Higginson,</i>            | <i>Morrison,</i>             | <i>Wright (Co. d' Ott' a)-35</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Howland,</i>              | <i>Parker,</i>               |                                  |

## CONTRE :

## Messieurs

|                            |                              |                              |                         |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <i>Brown,</i>              | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>McKellar,</i>        |
| <i>Burwell,</i>            | <i>Gibbs,</i>                | <i>Laframboise,</i>          | <i>Oliver,</i>          |
| <i>Cowan,</i>              | <i>Haultain,</i>             | <i>Macdonald (Cornw'lt),</i> | <i>Ross (Dundas) et</i> |
| <i>Dorion (Hochelaga),</i> | <i>Holton,</i>               | <i>Magill,</i>               | <i>Scatcherd.—16.</i>   |

Ainsi, la Question a été résolue affirmativement.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu,* Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dickson* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la Question ayant été mise aux voix : que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement,

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe,

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre la passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender le Chapitre 32 des Statuts Refondus du *Canada*, relatif à l'Agriculture, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Dunkin* a fait rapport que le Comité avait examiné le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendements.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été en conséquence lu la troisième fois.

Et cette Question ayant été mise aux voix : que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour amender le Chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, concernant le " Bureau et les Sociétés d'Agriculture," la Chambre s'est divisée, et elle a été résolue affirmativement.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre a repris la considération ultérieure de l'amendement qui a été proposé aujourd'hui à la Question : que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées relatives à l'Acte de la procédure en loi commune du *Haut-Canada*, lequel amendement était : que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la Question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " cette Chambre se forme en le dit Comité d'hui en six mois."

Et l'amendement ayant été mise aux voix, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandé ils ont été pris comme suit :—

## POUR :

## Messieurs

|                 |                              |                             |                                 |
|-----------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <i>Ault,</i>    | <i>Dorion (Hochelaga),</i>   | <i>Laframboise,</i>         | <i>Parker,</i>                  |
| <i>Bell,</i>    | <i>Dufresne (Iberville),</i> | <i>Macdonald (Cornu'l),</i> | <i>Rankin,</i>                  |
| <i>Biggar,</i>  | <i>Gibbs,</i>                | <i>Magill,</i>              | <i>Ross (Dundas),</i>           |
| <i>Brown,</i>   | <i>Holton,</i>               | <i>McGiverin,</i>           | <i>Scatcherd,</i>               |
| <i>Burwell,</i> | <i>Hosland,</i>              | <i>Morris,</i>              | <i>Willson,</i>                 |
| <i>Currier,</i> | <i>Labreche-Viger,</i>       | <i>Oliver,</i>              | <i>Wright (Co. d' Ott'a)-24</i> |

## CONTRE :

## Messieurs

|                             |                             |                              |                        |
|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------|
| <i>Archambeault,</i>        | <i>De Boucherville,</i>     | <i>Knight,</i>               | <i>Morrison,</i>       |
| <i>Bellerose,</i>           | <i>Denis,</i>               | <i>Langevin,</i>             | <i>Powell,</i>         |
| <i>Cameron (Peel),</i>      | <i>Dickson,</i>             | <i>LeBoutillier,</i>         | <i>Robitaille,</i>     |
| <i>Carling,</i>             | <i>Dufresne (Montcalm),</i> | <i>Macdonald, Proc.-Gén.</i> | <i>Somerville,</i>     |
| <i>Cartier, Proc.-Gén.,</i> | <i>Dunkin,</i>              | <i>Macfarlane,</i>           | <i>Sylvain et</i>      |
| <i>Cauchon,</i>             | <i>Haultain,</i>            | <i>McDougall,</i>            | <i>Taschereau.—27.</i> |
| <i>Cockburn,</i>            | <i>Higginson,</i>           | <i>McKellar,</i>             |                        |

Ainsi, la Question a été résolue négativement.

Alors la Question principale ayant été mise aux voix,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

## (EN COMITÉ.)

*Résolu*, Que les sections 270 et 271 de l'Acte de la Procédure en Loi Commune du *Haut-Canada* soient abrogées et qu'elles soient remplacées par les suivantes, et que celles-ci soient lues et interprétées comme si elles eussent originairement fait partie du dit Acte, savoir :

270. Sur toute exécution contre la personne, contre des terres ou des effets, le Shérif pourra, en sus de la somme recouvrée par le jugement, prélever le pourcentage et les frais de transport, les frais d'exécution et l'intérêt sur la somme ainsi recouvrée sui-

vant la loi; mais dans le cas où une partie de cette somme seulement sera prélevée en vertu de telle exécution, le Shérif aura droit au pourcentage sur le montant ainsi prélevé seulement, quelle que soit la somme inscrite sur le dos du writ; et dans tous les cas où la dette ou une partie de la dette sera payée après qu'une somme aura été prélevée sur les biens du débiteur pendant que le writ d'exécution reste entre les mains du Shérif pour être exécuté, le Shérif aura droit à son pourcentage comme susdit; pourvu toujours que sur tout jugement ou décret dont il y aura appel, en vertu duquel une exécution sera émise avant que le *fiat* du juge pour arrêter l'exécution ait été obtenu en conformité de la 17 section du chapitre 13 des Statuts Refondus du *Haut-Canada*, aucune commission ou pourcentage ne sera permis contre l'appelant, à moins qu'un Juge de la Cour dont est appel ne juge à propos de l'ordonner.

271. Dans tous les cas où des writs d'exécution en vertu du même jugement auraient été émis dans divers comtés où les biens meubles et immeubles du débiteur judiciaire ont été saisis ou annoncés pour être vendus, mais n'ont pas été vendus parce que le paiement aurait eu lieu en vertu d'un writ accordé dans quelque autre comté, et qu'une somme d'argent n'aura été de fait prélevée sur telle exécution, le Shérif n'aura droit à aucune commission, mais seulement aux frais de transports et honoraires pour les services qu'il aura réellement rendus; et la Cour d'où le writ aura été émis, ou tout Juge de cette Cour, pourra lui accorder des honoraires raisonnables pour tels services dans les cas où des honoraires spéciaux ne seraient pas accordés pour cela dans aucun tableau de frais."

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *McGiverin* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu demain.

M. l'Orateur, conformément au chapitre quatre des Statuts Refondus du *Canada*, a appelé l'Honorable M. *Cameron*, Membre du Comté de *Peel*, à le remplacer temporairement. L'Honorable M. *Cameron* a en conséquence pris le Fautueil.

Un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort du Service Public, pour l'année fiscale expirant le troisième Jour de Juin, mil huit cent soixante-et-sept, a été, en conformité de l'Ordre lu la troisième fois.

M. l'Orateur a repris le Fautueil.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender l'Acte de la présente Session, intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales dans le *Haut-Canada*," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil, et M. *Cowan* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cowan* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus comme suit:

Page 1.—Biffez tout ce qui vient après le Préambule, et insérez les clauses suivantes à la place:—

1. "Le Proviso suivant est ajouté à la quarante-huitième section de l'Acte passé en la présente Session du Parlement de cette Province intitulé: "Acte concernant les Institutions Municipales du *Haut-Canada*."

"Pourvu de plus que les dispositions contenues en la présente section ne s'appliquent à aucun Comté dans lequel des procédures ont été commencées ou adoptées antérieurement à la passation du présent Acte à l'effet d'opérer la séparation de tel Comté."

2. "Les paragraphes numéros 3, 4 et 5 de la 66e section du dit Acte, et les sections respectivement numérotées 67, 73, excepté le proviso, 75, 87, 117, 120, 150, le premier

“ paragraphe de 371 et la section 427 du dit Acte sont par le présent abrogés, et les sections et paragraphes qui suivent seront et sont par le présent substitués aux sections et paragraphes par le présent abrogés, et seront pris et considérés comme étant les sections et paragraphes susdits du dit Acte.”

Paragraphes de la section 66.

3. **DANS LES VILLES.**—“ Le Conseil de chaque Ville se composera du Maire qui en sera le Chef, et de deux Conseillers par Quartier, et si la Ville ne s’est point soustraite à la juridiction du Conseil du Comté dans lequel elle se trouve située, alors il y sera ajouté une *Reeve*, et si le dernier Rôle de Cotisation révisé de la Ville contenait les noms de cinq cents francs tenanciers et locataires, alors un député *Reeve* sera ajouté, et et pour chaque cinq cents noms additionnels d’électeurs portés sur ce Rôle, il sera élu un *Député Reeve* additionnel.”

4. **DANS LES VILLAGES INCORPORÉS.**—Le Conseil de chaque Village incorporé se composera d’un *Reeve* qui en sera le Chef, et de quatre Conseillers, et si le dernier Rôle de Cotisation révisé du Village contenait les noms de cinq cents francs tenanciers et locataires, alors un *Reeve*, un *Député Reeve* et trois Conseillers, et pour chaque cinq cents noms additionnels d’électeurs portés sur ce Rôle, il sera élu un *Député Reeve* additionnel au lieu d’un Conseiller.”

5. **DANS LES TOWNSHIPS.**—Le Conseil de chaque Township se composera d’un *Reeve* qui en sera le Chef, et de quatre Conseillers, et si le Rôle de Cotisation révisé du Township contenait les noms de cinq cents francs tenanciers et locataires, alors un *Reeve*, un *Député Reeve* et trois Conseillers, et pour chaque cinq cents noms additionnels d’électeurs portés sur ce Rôle, il sera élu un *Député Reeve* additionnel au lieu d’un Conseiller.”

67. “ Nul *Reeve* ou *Député Reeve* ne prendra son siège dans le Conseil de Comté avant d’avoir déposé chez le Greffier du Conseil de Comté un certificat sous le seing et le sceau du Greffier du Township, du Village ou de la Ville, à l’effet que tel *Reeve* ou *Député Reeve* a été dûment élu, et a fait les déclarations d’office et de qualification (à moins qu’il n’en soit exempté) comme tel *Reeve* ou *Député Reeve*; et un *Député Reeve* ne prendra pas non plus son siège avant qu’il n’ait déposé chez le Greffier du Comté un affidavit ou affirmation du Greffier, ou d’une autre personne ayant la charge légale des Rôles de cotisation en dernier lieu révisés pour la Municipalité qu’il représente, à l’effet qu’il apparait à la face de ces Rôles les noms d’au moins cinq cents francs-tenanciers et locataires de la Municipalité, pour le premier *Député Reeve* élu pour la Municipalité, et qu’aucun changement diminuant les limites de la Municipalité et le nombre des électeurs qualifiés de moins de cinq cents pour chaque *Député Reeve* additionnel, depuis que les Rôles auront été révisés en dernier lieu, n’a eu lieu.”

87. “ Les électeurs de chaque Cité éliront trois Echevins par Quartier, le premier lundi de Janvier de l’année mil huit cent soixante-sept, dont l’un se retirera annuellement, par rotation, et le premier lundi de Janvier de chaque année subséquente, ils éliront un Echevin par Quartier, à la place du nombre sortant de charge, à moins qu’il ne soit élu par acclamation le jour de la nomination.”

117. “ Les Membres du Conseil et le Maire élu dans les Cités et les Villes feront les déclarations nécessaires d’office et de qualification devant le Greffier du dit Conseil.”

120. “ Dans le cas où il n’y aurait pas de rapport de fait pour un Quartier ou plus en conséquence de ce qu’il n’aurait pas été tenu d’élection, à cause d’interruption par émeute ou autrement, les Membres du Conseil élus constituant au moins la majorité de tous les Membres du Conseil au complet, éliront un des Echevins élus dans les Cités pour être Officier président, et le Greffier présidera cette élection, et cet Officier fera les déclarations nécessaires, et aura tous les pouvoirs du Maire, jusqu’à ce qu’un Poll pour ce ou ces quartiers ou la ou les divisions électorales aient été tenues sous l’autorité d’un mandat en la manière prescrite dans la cent vingt-cinquième section du présent Acte.”

150. “ Le Préfet d’un Comté pourra se démettre de ses fonctions en en donnant avis verbal au Conseil en session, ou par lettre adressée au Greffier de comté, si le Conseil n’est pas en session, auquel cas le Greffier devra, s’il en est requis par la majorité des Membres du Conseil de Comté, convoquer une assemblée spéciale pour remplir telle vacance. Les vacances causées par la démission d’un *Reeve* ou *Député Reeve*, seront remplies par une élection ordinaire tel que prescrit par la cent vingt-cinquième section.”

371. " Toutes les Cités et Villes ayant plus de cinq mille habitants auront un Magis-  
" de Police, et les salaires de ces Magistrats de Police ne seront pas moins que ceux fixés  
" dans l'échelle suivante :—

427. " Le présent Acte entrera en vigueur le premier jour de Janvier prochain (A.  
" D. 1867) sauf et excepté toute partie d'icelui ayant trait à la nomination des Candidats  
" aux charges municipales et à la passation de Règlements pour diviser une Municipalité  
" ou un quartier d'icelle en divisions électorales, et à la nomination d'Officiers-Rapporteurs  
" en conséquence, laquelle entrera en vigueur le premier jour de Novembre prochain, et  
" toute partie du présent qui a trait à la qualification des électeurs et candidats n'entrera  
" en vigueur que le premier jour de Septembre 1867."

1. " Immédiatement après la passation du présent Acte, il sera loisible au Gouverneur  
" de faire imprimer tel nombre de copies additionnelles de l'Acte Municipal et de l'Acte  
" de Cotisation qu'il jugera à propos et d'y faire annexer un index détaillé des dispositions  
" y contenues ; et il pourra y faire incorporer tous Actes ou parties d'Actes passés durant  
" la présente Session qui amendent ou affectent de quelque manière les dispositions de  
" l'Acte Municipal, les faisant insérer aux places qui leur conviennent dans le dit Acte  
" Municipal, faisant biffer de ce dernier toutes dispositions abrogés par les Actes ainsi  
" incorporées ou qui sont incompatibles avec icelles, et changer le numérotage des sections  
" s'il est nécessaire ; et une copie correcte imprimée du dit Acte Municipal avec les amen-  
" dements ainsi incorporés, et attestée sous le seing du Gouverneur, et contresignée par le  
" Secrétaire Provincial, et aussi une copie semblablement attestée de l'Acte de Cotisation  
" passé durant la présente Session, seront déposées au Bureau du Greffier du Conseil Légis-  
" latif, et après telle attestation et dépôt, les copies du dit Acte Municipal ainsi amendé,  
" et du dit Acte de Cotisation, imprimées par l'Imprimeur de la Reine, seront réputés et  
" considérées avoir la même force et vigueur que les copies du présent Acte et des Actes  
" qui l'amendent, tels que passés durant la présente Session ; et l'Imprimeur de la Reine  
" distribuera les copies additionnelles du volume contenant ces Actes avec l'Index, dans la  
" proportion de trois copies pour chaque Municipalité du *Haut-Canada*, et une copie pour  
" chaque Membre du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les amendements passe.

*Ordonné*, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Hon-  
neurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur  
concours.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

Mardi, 14 Août 1866,

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :—

Bill intitulé : " Acte pour défendre l'enseignement illicite du maniement des armes  
" et la pratique des évolutions ou exercices militaires, et pour autoriser les Juges de  
" Paix à saisir et arrêter les armes amassées ou gardées pour des objets de nature à com-  
" promettre la paix publique."

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six des Statuts Refondus du *Canada*,  
intitulé : ' Acte concernant l'Election des Membres de la Législature.' "

Bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre vingt-six des Statuts Refondus pour le  
" *Bas-Canada*, intitulé : ' Acte concernant les abus préjudiciables à l'Agriculture.' "

Bill intitulé : " Acte pour amender la Loi concernant l'examen des lieux par les Jurés  
" dans le *Haut-Canada*."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Hono-  
rable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Qu'il y ait une séance distincte de la Chambre aujourd'hui, de 11 heures  
A. M., à 1 heure P. M., en sus des autres séances.

Alors, sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,  
La Chambre s'est ajournée jusqu'à 11 heures A. M., aujourd'hui.

Mardi, 14 Aout 1866.

Onze heures, A.M.,

La Pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—  
Par M. *Macfarlane*,—La Pétition de *H. Yanny* et autres, des Comtés de *Huron* et *Perth*.

L'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé de son siège et a informé la Chambre que c'était l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à la salle des séances du Conseil Législatif, demain, à onze heures A.M., pour proroger la Session de la Législature.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :—

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour amender le Chapitre trente-deux des Statuts Refondus du *Canada*, concernant le Bureau et les Sociétés "d'Agriculture," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Conseil Législatif a adopté les amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte de la présente Session intitulé : 'Acte à l'effet "d'amender et refondre les divers Actes relatifs aux Institutions Municipales dans le "Haut-Canada,"' avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : "Acte pour amender le Chapitre trente-deux des Statuts "Refondus du *Canada*, concernant le Bureau et les Sociétés d'Agriculture," lequel a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 17—Après "Agriculture," insérez : "dans le *Bas-Canada*."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération les amendements faits par le Conseil Législatif aux amendements faits par cette Chambre au Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte de la présente Session intitulé : 'Acte à l'effet d'amender et refondre les divers "actes relatifs aux Institutions Municipales dans le *Haut-Canada*,'" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 7, ligne 8—Après "lieu" insérez les Clauses A et B.

"Clause A.—73. Nul Juge d'une Cour ayant Juridiction Civile, nul Geolier Gardien "d'une Maison de Correction, nul Shérif, Député Shérif, Grand Bailli ou Grand Connétable d'aucune Cité ou Ville, nul Cotiseur, Percepteur, Trésorier, Chamberlain ou "Greffier d'aucune Municipalité, nul Huissier d'une Cour de Division, nul Officier de "Shérif, nulle personne n'ayant pas payé toutes ses taxes, nul aubergiste ou cabaretier, et "nulle personne ayant par elle-même ou par son associé quelque intérêt dans un contrat "avec la Corporation ou en son nom, ne sera habile à être Membre du Conseil d'aucune "Corporation Municipale.

"Clause B.—"75. Les Electeurs de chaque Municipalité pour laquelle il y a un Rôle "de Cotisation et les Electeurs de chaque Village de Police, seront des francs-tenanciers "du sexe masculin résidants ou non, et ceux des locataires qui y auront résidé pendant "un mois immédiatement avant telle élection, étant sujets-nés ou naturalisés de Sa "Majesté, et ayant l'âge révolu de vingt-et-un ans, et qui auront été respectivement mais "non collectivement cotisés sur les Rôles de Cotisation en dernier lieu révisés, pour des

“ biens fonds dans la Municipalité ou le Village de Police, tenus en leur propre nom ou au nom de leurs épouses, comme propriétaires ou locataires, et qui auront payé toutes leurs Taxes Municipales dues le ou avant le seizième Jour de Décembre qui précèdera immédiatement l'Élection, et cette Cotisation sera absolue et finale et ne sera contestée ni par aucun Officier-Rapporteur, ni sur aucune requête pour faire annuler l'Élection, en vertu du présent ou de tout autre Acte concernant les Elections Municipales du Haut-Canada.”

Page 9, ligne 18—Après “devra” insérez : “ tous les Membres du Conseil et devra.”  
Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été adoptés.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, la Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 8 Août 1866, pour copie du Rapport du Commissaire nommé pour s'enquérir des pertes encourues sur la frontière *Missisquoi*, par suite de l'invasion récente des Fénians, et copies de la correspondance et des papiers y relatifs. (*Documents de la Session No. 61.*)

Ordonné, Que trois milles exemplaires du Bill Municipal et du Bill de Cotisation soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : “ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort du Service Public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de Juin 1867.”

Bill intitulé : “ Acte pour indemniser les héritiers de feu Dame *Elizabeth McKay* en conséquence d'une erreur survenue dans les Lettres Patentes émises par la Couronne pour des terres auxquels elle avait droit.”

Et aussi, le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : “ Acte pour mieux assurer la liberté du Sujet,” avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'amendement fait par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour mieux assurer la liberté du Sujet,” lequel a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 54—Après “expédient,” insérez Clause A.

Clause A.—“ Rien de contenu au présent Acte ne portera atteinte à l'Acte passé pendant la présente Session du Parlement intitulé : ‘ Acte pour autoriser l'arrestation et ‘ l'emprisonnement jusqu'au huitième jour de Juin mil huit cent soixante-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne ‘ et le Gouvernement de Sa Majesté,’ mais le présent Acte se lira avec le dit Acte et ‘ comme y étant sujet.’”

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, a été adopté.

Ordonné, Que le Greffier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif demande que cette Chambre veuille bien renvoyer à leurs Honneurs le Bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de *Québec* et l'aqueduc de la dite Cité,” afin de rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'un des amendements faits à ce Bill par leurs Honneurs.

Et ensuite il s'est retiré.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif pour reporter le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour amender et refondre les dispositions " contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec " et l'aqueduc de la dite Cité" tel que demandé par leurs Honneurs dans leur Message d'aujourd'hui.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Message au Conseil Législatif.

Le Greffier du Conseil Législatif a remis à la Barre de la Chambre le Message suivant :  
Le Conseil Législatif informe cette Chambre qu'il a corrigé l'erreur qui s'était glissée dans l'un de ses amendements au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour amender " et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec et l'aqueduc de la dite Cité."

Et ensuite il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Langevin*, secondé par l'Honorable M. le Solliciteur-Général *Cockburn*,

*Résolu*, Que cette Chambre n'insiste pas sur ses amendements aux amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte pour amender " et refondre les dispositions contenues dans les Actes et Ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec et l'aqueduc de la dite Cité."

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif communiquant à leurs Honneurs la Résolution précédente.

*Ordonné*, Que le Greffier porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Cartier*,

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera à cette séance, elle soit ajournée jusqu'à demain à onze heures A. M.

Et étant une heure de l'après midi, M. l'Orateur a ajourné la Chambre jusqu'à onze heures A. M., demain, sans que la Question ait été mise aux voix.

Mercredi, 15 Aout 1866.

Onze heures, A. M.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante a été lue :—

De *H. Fanny* et autres, des Comtés de *Huron et Perth* ; demandant que certaines terres appartenant à la Compagnie du *Canada* soient vendues aux colons résidents.

L'Honorable M. *McDougall*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général :—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée 25 Juillet 1866, pour un Etat détaillé indiquant la dépense se rattachant au Bureau des Examineurs des Candidats au Service Civil, encourue par le Pays depuis 1857, le nombre de réunions tenues par ce Bureau, le nombre de Candidats qui se sont présentés à l'examen, le nombre de ceux qui ont obtenu de l'emploi public, et les émoluments attachés à leurs places, les noms de ceux qui ont été employés au Service Public temporairement ou permanentement, et qui n'ont jamais regu de certificats de qualification du dit Bureau d'Examineurs, le temps pendant lequel ces personnes ont été employées et les émoluments attachés à leurs places respectives. (*Documents de la Session*, No. 52.)

L'Honorable M. *McDougall* s'est levé de son siège et a informé la Chambre que



les Membres du Gouvernement s'étaient rendus auprès de Son Excellence avec l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté au sujet des Constitutions des Gouvernements Locaux du Haut et du Bas-Canada, et qu'il a plu à Son Excellence de les informer qu'elle ne manquera pas de transmettre la dite Adresse au Secrétaire d'Etat pour les colonies pour qu'elle soit présentée à Sa Majesté.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par René Kimber, Ecuier, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire:—

M. L'ORATEUR,

J'ai l'Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général d'informer cette Honorable Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès de Son Excellence dans la salle des séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence, qui a donné alors au nom de Sa Majesté la sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants:—

Acte pour amender l'acte de la présente session, intitulé: "Acte pour mettre les habitants du Bas-Canada à l'abri des injustes agressions commises par des sujets de pays étrangers en paix avec Sa Majesté."

Acte pour amender l'acte vingt-cinq Victoria, chapitre trente, pour permettre aux contribuables du comté de Lincoln de faire choix d'une localité plus convenable comme chef-lieu.

Acte pour établir la ligne de concession entre les quatrième et cinquième rangs du township de Buckingham, depuis le lot No. 1 jusqu'à la rivière du Lièvre.

Acte pour amender les actes relatifs au collège de Régipolis, et pour ériger ce collège en université.

Acte pour incorporer l'asile St. Patrice d'Ottawa.

Acte pour amender l'acte des débetures de la cité d'Hamilton, 1864, en donnant à la cité de nouveaux pouvoirs pour la vente des terrains pour arrérages de taxes, et pour définir les droits et obligations des acquéreurs des terrains vendus en vertu de cet acte, et pour d'autres fins.

Acte pour amender le chapitre quatre-vingt-dix-huit des statuts refondus pour le Haut-Canada.

Acte pour remettre en vigueur l'acte vingt-six Victoria, chapitre seize, et prolonger le délai fixé pour l'achèvement du chemin de fer d'Hamilton et Port Dover.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée de Massawippi.

Acte pour incorporer la compagnie des moulins à vapeur de Pierreville.

Acte pour incorporer "La société canadienne des cultivateurs de la vigne."

Acte pour incorporer spécialement la compagnie de l'hôtel Rossin.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction des comtés du sud-est.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer à passagers de la cité d'Ottawa.

Acte pour amender le chapitre dix-huit des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant l'érection et la division des paroisses, la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières, et les assemblées de fabrique.

Acte pour incorporer le "Club de Montréal."

Acte pour amender l'acte incorporant l'association de la bibliothèque de commerce de Montréal.

Acte pour ratifier le testament de feu Robert Jackson, du township de Scarborough.

Acte pour autoriser les syndics de l'église St. Paul, Montréal, à vendre certains immeubles.

Acte pour incorporer le collège de St. Jérôme, en la ville de Berlin.

Acte pour annexer une partie du township d'Aylmer à la paroisse de St. Vital de Lambton, dans le comté de Beauce.

Acte pour autoriser la société des hommes de loi du Haut-Canada à admettre Hewitt Bernard comme membre de la société et avocat.

Acte pour incorporer la ville de St. Ours.

Acte pour exonérer les membres du gouvernement, et autres y concernés, d'avoir, pour

cause inévitable, enfreint les dispositions de l'acte d'audition, par suite de la nécessité de maintenir un nombre considérable de miliciens en service actif sur la frontière, dans les années mil huit cent soixante-cinq et mil huit cent soixante-six.

Acte pour faciliter la décision des causes pendantes devant la cour du banc de la reine et la cour supérieure pour le *Bas-Canada*.

Acte pour amender la loi concernant les procureurs.

Acte pour amender la loi de la procédure dans les poursuites intentées par la couronne et les poursuites criminelles, et la loi de la preuve lors de l'instruction des procès dans le *Haut-Canada*.

Acte pour diviser le township de *Wawanosh* en deux municipalités distinctes.

Acte pour annexer une partie du township de *Broughton* à la paroisse de *St. Frédéric*, dans le comté de *Beauce*.

Acte pour amender l'acte incorporant le curé de la paroisse de Notre-Dame de *Québec*.

Acte pour amender l'acte vingt-sept et vingt-huit *Victoria*, chapitre soixante-et-onze, intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité d'*Hamilton*."

Acte pour amender le chapitre trente-quatre des statuts refondus du *Canada*, concernant les patentes ou brevets d'invention.

Acte concernant l'audition des causes dans la cour de chancellerie du *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin à ornières et du pont de *Bothwell*.

Acte pour autoriser la fusion de la société permanente de construction et d'épargne des comtés de l'Ouest, avec la société d'épargne et de prêt de *Huron* et *Erié*.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la "Compagnie de navigation du *St. Laurent*."

Acte concernant les personnes en état d'arrestation, accusées de haute trahison ou de félonie.

Acte pour amender l'acte concernant la cour de mise en accusation (*Court of Impeachment*) du *Haut-Canada*.

Acte pour amender la loi concernant la nomination des recorders dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte passé en la vingt-sixième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinquante-neuf, et intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*."

Acte pour amender de nouveau la charte de la Banque de *Québec*.

Acte pour amender les actes relatifs à la "Compagnie du crédit foncier du *Canada*."

Acte pour étendre et définir les pouvoirs de la banque d'épargne connue sous le nom de "la Caisse d'économie de Notre Dame de *Québec*."

Acte pour transporter certains terrains aux recteur et Syndics de l'église *St. James* de *Toronto*.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation presbytérienne de la ville de *Woodstock*, en connexion avec l'église d'*Ecosse*, à vendre certains lots de terre situés dans la dite ville, et qu'ils possèdent à titre de fidéicommiss pour la dite congrégation.

Acte pour incorporer la société d'Histoire Naturelle d'*Ottawa*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Waterloo*, *Magog* et *Stanstead*.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-dixième des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : "Acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de chemins et de certains autres travaux."

Acte pour amender la section neuf du chapitre six des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les aubergistes et la vente des liquours enivrantes.

Acte pour ériger une nouvelle municipalité dans le comté de *Beauharnois*, sous le nom de "*St. Etienne* de *Beauharnois*."

Acte pour confirmer et rendre valide, dans le *Haut-Canada*, le testament de feu *George Desbarats*.

Acte pour légaliser un certain règlement ainsi que certaines débentures des comtés unis de *Huron* et *Bruce*.

Acte pour incorporer la ville de *Bothwell* et en définir les limites.

Acte pour autoriser la vente du chemin de fer de *Peterborough* et du lac *Chemong*.

Acte pour amender la charte de la société d'école anglaise et canadienne de *Montréal*.

Acte pour légaliser et ratifier une convention faite entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*.

Acte pour autoriser la compagnie dite *Hartford* pour l'exploitation des huiles à posséder et transporter certains terrains.

Acte pour autoriser la compagnie de *New-York* et du *Canada* pour l'exploitation des huiles à posséder et transporter certains terrains.

Acte pour autoriser la compagnie pour l'exploitation du pétrole dite *Wyoming* à posséder et transporter certains terrains.

Acte pour pourvoir à la vente des terres affectées aux rectoreries en cette province.

Acte pour amender les actes incorporant le "collège d'*Ottawa*" et pour conférer certains privilèges au dit collège.

Acte pour créer un fonds destiné à faire face aux dépenses encourues dans le but de donner suite aux lois du *Bas-Canada* concernant l'enregistrement.

Acte pour autoriser la corporation du township *St. Vincent*, dans le comté de *Grey*, à construire un havre à l'embouchure de la rivière *Grosse-Tête*, dans ce township, et à imposer et percevoir des droits de havre et pour d'autres fins.

Acte pour amender de nouveau la charte de la banque du *Haut-Canada*.

Acte pour soumettre l'église méthodiste wesléyenne et sa propriété situées sur le côté sud de *Queen street*, dans la cité de *Toronto*, à la règle du "*Model Deed*" de l'église méthodiste wesléyenne en connexion avec la conférence anglaise, afin de les mieux administrer, et pour les transporter à certains syndics en vertu du dit "*Model Deed*."

Acte pour amender et étendre les dispositions de l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay and Beaverton*, et des actes qui l'amendent.

Acte pour amender les dispositions des divers actes concernant la cité de *Montréal*, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer l'Institut des Artisans Canadiens de *Montréal*.

Acte pour amender l'acte concernant la procédure du droit commun du *Haut-Canada*.

Acte pour amender la loi du *Haut-Canada* concernant les débiteurs de la couronne.

Acte pour incorporer la compagnie des imprimeurs du *Globe*.

Acte pour incorporer la compagnie Canadienne pour la fabrication d'articles en caoutchouc de *Montréal*, autrement appelée "*The Canadian Rubber Company of Montreal*."

Acte à l'effet de ratifier la cession opérée par feu *Charlotte Henderson* d'une moitié indivise de terrains sis et situés dans le *Haut-Canada* avec pouvoir de les vendre et administrer.

Acte pour autoriser *William John Bickell* à construire un pont sur la rivière *St. Charles*.

Acte à l'effet d'autoriser la municipalité de la ville de *Belleville* à acheter un terrain pour un cimetière public, et à exempter les contribuables catholiques romains de la dite municipalité de taxes à cet égard.

Acte pour incorporer l'Académie Ursuline de *Chatham*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Belleville et Marmora*.

Acte à l'effet d'amender le chapitre cent vingt-huit des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : "Acte relatif à l'administration de la justice dans les territoires non-organisés."

Acte à l'effet de constater quelles personnes ont des droits dans les communes de *Berthier* et de *l'Île du Pads*.

Acte pour autoriser l'émission de lettres-patentes d'invention en faveur d'*Arthur Rankin*, pour une substance combustible nouvelle et inconnue jusqu'à ce jour.

Acte pour amender l'acte municipal du *Bas-Canada*.

Acte pour amender de nouveau l'acte qui incorpore la compagnie du pont international.

Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Roxton*.

Acte pour incorporer la compagnie *Grand Occidental de Dresden* pour l'exploitation de l'huile.

Acte pour autoriser la construction d'un chemin à ornières, du village d'*Orangeville*, dans le comté de *Wellington*, jusqu'à un certain point sur le chemin de fer Grand Tronc, à l'Ouest de *Toronto*.

Acte pour étendre les dispositions de l'acte vingt-cinq *Victoria*, chapitre quarante, intitulé : "Acte pour "confirmer et établir certains chemins dans le township de *Reach*."

Acte pour diviser la municipalité de la baie de *Gaspé sud* et d'*York* en deux municipalités séparées.

Acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des travaux de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la navigation et des terres du *St. Maurice*.

Acte pour autoriser la ville de *Stratford* à émettre des débetures pour racheter ses débetures en circulation.

Acte pour autoriser la vente de certains terrains appartenant à la succession de feu l'honorable *Peter Adamson*.

Acte pour incorporer la compagnie du cimetière du *Lac Cristal*.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de *Québec* contre les accidents du feu.

Acte pour transférer aux titulaires et Syndics de l'église *St. James, Vaudreuil*, le cimetière protestant établi à *Hudson*.

Acte pour amender l'acte incorporant l'institut canadien français de la cité d'*Ottawa*.

Acte pour incorporer le village de *New Edinburgh*, dans le comté de *Carleton*.

Acte pour ériger le township de *Wickham* en deux municipalités séparées.

Acte pour amender l'acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, concernant la concession de chartes d'incorporation à des compagnies pour l'exploitation de manufactures, mines et autres.

Acte pour incorporer la banque de *Simcoe*.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance maritime de *Québec*.

Acte pour permettre à *Casimir Stanislaus Gzowski* et à l'honorable *David Lewis Macpherson* d'obtenir des lettres-patentes pour la découverte de perfectionnements apportés à la manière de traiter certains minerais et alliages, et d'en extraire des métaux et autres produits.

Acte pour incorporer la compagnie des usines pour la confection d'articles en acier, en fer et pour chemins de fer.

Acte pour déclarer et fixer le sens du contrat de mariage de *Harriett Margarette Gage* et ratifier les actes faits sous son autorité.

Acte pour amender les actes concernant les droits d'excise et pour modifier le droit qu'ils imposent sur les spiritueux.

Acte pour incorporer la société de passage du pont neuf de *St. Hyacinthe*.

Acte pour permettre à *Pierre Eymard Jay* et l'honorable *Louis Antoine Dessaulles* de prendre conjointement des brevets d'invention sur différentes machines et inventions énumérées dans cet acte.

Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *London*.

Acte pour amender l'acte du bureau des postes.

Acte pour incorporer le club littéraire de *Montréal*.

Acte pour naturaliser *John Rogers*.

Acte pour compléter la séparation du comté de *Peel* d'avec le comté de *York*.

Acte concernant le code de procédure civile du *Bas Canada*.

Acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'un canon du synode du diocèse de *Québec* relativement à la paroisse de *Québec*, et à ses succursales.

Acte pour amender l'acte concernant les cours supérieures de juridiction civile et criminelle dans le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser l'admission de *William Lynn Smart* à l'exercice de la profession d'avocat dans le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser *Margaret Besserer* à vendre une certaine étendue de terre sise et située en la cité d'*Ottawa*, au bénéfice de son fils mineur, le légataire.

Acte concernant l'amélioration de la rivière *Napanee*.

Acte pour ériger la paroisse de *St. Bonaventure*, comté de *Drummond*, en municipalité séparée.

Acte pour autoriser *John Auld* à aliéner certains biens mobiliers et immobiliers appartenant à ses enfants mineurs.

Acte concernant la capitalization des arrérages de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, 1866.

Acte à l'effet d'autoriser *Phillip Pearson Harris* à prendre un brevet pour un appareil servant à clarifier et à rendre inodore l'huile de pétrole à l'état brut.

Acte pour incorporer l'association de la salle *St. Patrice* de *Montréal*.

Acte pour autoriser l'honorable *Philip H. Moore* à obtenir un brevet pour l'invention d'un nouveau procédé pour convertir la tourbe en charbon au moyen de la vapeur.

- Acte pour incorporer le collège royal des médecins et chirurgiens de *Kingston*.
- Acte pour autoriser l'émission de lettres patentes en faveur de *Henry John Boswell* pour une certaine invention nouvelle et utile.
- Acte pour autoriser l'émission de lettres patentes en faveur de Messrs. *J. D. Whelpley* et *J. J. Storrer*, inventeurs d'un système nouveau et perfectionné pour traiter les métaux.
- Acte pour amender l'acte concernant les corps volontaires de milice.
- Acte pour faciliter l'issue des édifices publics.
- Acte pour amender l'acte d'incorporation de la cité des *Trois-Rivières*.
- Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* dite *Union*.
- Acte pour incorporer la société ecclésiastique de *St. Jean*, dans le diocèse catholique romain de *Kingston*.
- Acte pour incorporer la banque de *London*.
- Acte pour autoriser l'incorporation de la compagnie du chemin de fer et des mines de *Cobourg*, *Peterborough* et *Marmora*, et pour d'autres fins.
- Acte à l'effet de révoquer l'acte "pour valider certaines cotisations en la cité de *Toronto* et pour autoriser la dite cité à recouvrer les taxes établies et imposées."
- Acte pour incorporer la caisse d'épargnes de la section *St. Joseph* de la société de tempérance de *Montréal*.
- Acte pour amender le chapitre vingt-sept des statuts refondus pour le *Bas-Canada* "concernant les maîtres et serviteurs" dans les districts ruraux.
- Acte pour amender le chapitre quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, relativement à certains cours d'eau dans le district d'*Iberville*.
- Acte pour amender l'acte de la présente session intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des terres affectées aux rectoreries en cette province."
- Acte pour amender l'acte vingt-neuf *Victoria*, chapitre sept, concernant les travaux reliés à la défense de la province.
- Acte pour amender le chapitre quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'instruction publique.
- Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés.
- Acte pour amender l'acte concernant la cour des commissaires pour le *Bas-Canada*.
- Acte pour amender l'acte incorporant le séminaire de *Belleville* et pour lui conférer des pouvoirs universitaires, en autant qu'il s'agit des degrés ès-arts.
- Acte pour amender la charte de la banque du *Canada*.
- Acte pour incorporer la compagnie de la *Longue-Pointe*.
- Acte pour confirmer le titre à des terres possédées en fideicommiss pour certains sauvages résidant en cette province.
- Acte pour pourvoir à l'émission de billets provinciaux.
- Acte pour autoriser la compagnie canadienne de prêts et de placements, incorporée en vertu de l'acte impérial des compagnies de 1862, vingt-cinq et vingt-six *Victoria*, chapitre quatre-vingt-neuf, à vendre et à aliéner certaines terres, tènements et obligations hypothécaires possédées par elle dans le *Haut-Canada*.
- Acte pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer du *Canada* central.
- Acte pour permettre à *Joseph Robinson Bowden* de se faire examiner par la société en loi du *Haut-Canada* pour être admis à pratiquer comme procureur et solliciteur.
- Acte pour fixer les limites et régler les titres dans certains rangs du township de *Grenville*.
- Acte pour amender les actes concernant les droits de douane et le tarif des droits payables sous leur autorité.
- Acte concernant les institutions municipales du *Haut-Canada*.
- Acte pour amender l'acte médical pour le *Haut-Canada*.
- Acte pour amender et refondre les divers actes concernant la cotisation des propriétés dans le *Haut-Canada*.
- Acte pour amender la loi concernant les appels dans les cas de conviction sommaire et les rapports y relatifs, par-devant les juges de paix dans le *Haut-Canada*.
- Acte établissant de nouvelles dispositions à l'égard des biens temporels de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* en cette province.
- Acte pour permettre à *Hugh Burgess* d'obtenir un brevet pour certains perfectionnements nouveaux et utiles.

Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'élection des membres de la législature."

Acte pour défendre l'enseignement illicite du maniement des armes et la pratique des évolutions ou exercices militaires, et pour autoriser les juges de paix à saisir et arrêter les armes amassées ou gardées pour des fins de nature à compromettre la paix publique.

Acte pour incorporer la compagnie de navigation par bateaux à vapeur des chûtes de *Fénélon*, de *Minden*, *Haliburton* et des lacs du *Nord*.

Acte pour amender l'acte incorporant la banque de *Northumberland*.

Acte pour amender la loi relative à l'inspection du cuir et des peaux crues.

Acte pour amender et refondre les actes pour imposer une taxe sur les chiens et pour mieux assurer la protection des moutons dans le *Haut-Canada*.

Acte pour expliquer certaines dispositions de la loi seigneuriale.

Acte pour amender le chapitre vingt-six des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, intitulé : " Acte concernant les abus préjudiciables à l'agriculture."

Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec*.

Acte pour amender la loi concernant l'examen des lieux par les jurés, dans le *Haut-Canada*.

Acte concernant le barreau du *Bas-Canada*.

Acte pour indemniser les héritiers de feu Dame *Elizabeth McKay* pour l'émission par erreur de lettres patentes par la couronne pour des terres auxquelles cette dame avait des droits.

Acte pour amender le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, concernant le bureau et les sociétés d'agriculture.

Acte pour amender l'acte de la présente session intitulé : " Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux institutions municipales du *Haut-Canada*."

Acte pour mieux assurer la liberté du sujet.

Acte pour amender l'acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la cité de *Québec*, et l'aqueduc de la dite cité.

Le titre du Bill suivant a été alors lu :—

Acte pour différer pendant un temps limité l'émission d'Ordres pour la prochaine Election des Membres du Conseil Législatif."

Sur quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dire qu'il réservait ce Bill pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté sur icelui.

Alors, l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :—

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Dès l'ouverture de la présente session, Votre Excellence daignait attirer l'attention de la législature sur les agressions commises contre le sol Canadien par une horde de brigands qui, après avoir franchi la frontière sur plusieurs points importants, étaient venus jeter la consternation au milieu de nos paisibles populations.

En face de l'aspect vraiment menaçant de cette invasion, Votre Excellence, aidée des conseils de vos ministres, crut urgent de placer sous les armes de nombreux corps de volontaires, et en même temps de faire d'énormes sacrifices d'argent pour repousser l'ennemi loin de la frontière.

A peine avions-nous pris congé de Votre Excellence que, mus par un sentiment d'unanimité sans parallèle dans l'histoire parlementaire de ce pays, nous décrétons des lois conférant à Votre Excellence les pouvoirs nécessaires pour lui permettre de punir sommairement les personnes entraînées presque à leur insu dans la ridicule conspiration organisée et ourdie sous le nom de " Fénianisme," et autorisant le gouvernement à rétablir avec toute la promptitude possible, la loi et l'ordre par tout le pays.

C'est à bon droit que nous pouvons nous féliciter de voir que la loyauté, l'énergie et la prévoyance déployées par la législature en cette occasion, et acclamées avec joie par la masse du peuple, ont si bien réussi à calmer l'effervescence populaire, à rétablir la confiance publique, et à déjouer les complots tramés par les ennemis de la Reine contre les colonies de Sa Majesté sur ce continent.

La condition politique de l'*Amérique Britannique du Nord* étant à la veille de subir d'importantes modifications, nous avons dû porter notre plus sérieuse attention à l'étude

des projets qui nous ont été soumis au sujet de la constitution des gouvernements locaux du *Bas* et du *Haut-Canada*, appelés prochainement à former partie de l'union fédérale avec les provinces maritimes. Des résolutions énonçant l'opinion partagée par la législature sur cette grave question, ont été longuement discutées, puis adoptées et finalement transmises à Votre Excellence pour être soumises à la considération du gouvernement impérial.

Le changement graduel mais fortement accentué qui s'est manifesté dans l'opinion publique; au *Nouveau-Brunswick* et à la *Nouvelle-Ecosse*, en faveur d'une alliance plus intime avec le *Canada*,—l'accueil qu'a reçu le projet de confédération de la part des hommes d'état les plus éminents de la mère-patrie,—et la satisfaction cordiale et spontanée qui a éclaté dans toutes ces provinces en apprenant que bientôt nous ne formerions plus qu'un seul et même peuple avec ceux que les liens de l'intérêt et de l'amitié nous rendaient déjà si chers,—tout en un mot, semble nous faire présager que nous sommes à la veille d'entrer dans une ère nouvelle et que le jour n'est pas éloigné, où, sous la puissante égide du Très-Haut, il sortira des colonies anglaises de l'*Amérique du Nord*, une nation forte, riche et vigoureuse et d'autant plus fière de resserrer encore les liens qui la rattachent à la mère-patrie, que jamais la liberté n'a cessé de régner et fleurir pour nous sous le gouvernement si doux de notre Reine bien-aimée.

Bien qu'absorbée dans l'examen des graves questions constitutionnelles se rattachant au gouvernement futur du *Canada*, l'attention du parlement n'en a pas moins été dirigée vers l'étude de plusieurs autres mesures d'une importance moindre, le perfectionnement de notre système municipal, le développement de nos ressources industrielles, et l'avancement, en général, de la prospérité matérielle du pays. Le code de procédure civile pour le *Bas-Canada* a également reçu l'approbation de la législature après avoir subi l'épreuve du plus mûr examen de la part d'un comité composé de messieurs de la profession légale dans cette section du pays. Le nombre de mesures publiques et privées qui viennent d'être soumises à la sanction de Votre Excellence, témoigne hautement du zèle et de l'assiduité apportés par la législature à l'accomplissement des devoirs onéreux qui lui sont échus dans le cours de la présente session.

L'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a alors présenté le Bill des subsides qui suit :—

“ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil, et à certains autres besoins du ressort “ du Service Public, pour l'année fiscale expirant le trentième Jour de Juin mil huit cent “ soixante-et-sept.”

A ce Bill, la Sanction Royale a été donnée dans les termes suivants :—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce Bill.

Après quoi, il a plu à Son Excellence de prononcer aux deux Chambres le Discours suivant :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est avec beaucoup de plaisir que je mets fin à vos travaux parlementaires, et j'ai la satisfaction de remarquer le nombre considérable d'affaires importantes, tant publiques que privées, que vous avez expédiées pendant cette session.

L'achèvement du code de procédure civile pour le *Bas-Canada* est un monument permanent du travail intelligent de ceux qui ont imaginé et effectué ce projet, lequel ne peut être qu'éminemment avantageux pour ceux qui vivent dans cette section de la province.

Les actes passés pour amender les lois relatives aux institutions municipales, et pour améliorer le mode de cotisation dans le *Haut-Canada*, refondront et perfectionneront encore davantage le système municipal déjà admirable de cette province.

Ce doit être pour vous une source de satisfaction de sentir que le crédit de la province sera renforcé et ses opérations commerciales étendues par les changements qui ont été faits dans les droits d'importation et autres changements tendant à réduire le coût de la vie en *Canada*.

Nous pouvons espérer avec confiance que l'effet du tarif que vous avez adopté sera de

pourvoir aux besoins du service public sans recourir à de nouvelles sources de taxation, et d'augmenter les ressources disponibles du pays en ouvrant de plus larges débouchés à l'industrie du peuple.

L'établissement d'une connexion télégraphique entre les parties des domaines de notre Reine, situées des deux côtés opposés de l'Océan Atlantique, a été reçu en *Canada* avec les sentiments de la plus vive satisfaction.

Le succès de cette grande entreprise ne peut manquer de favoriser le progrès de la civilisation, d'étendre les opérations du commerce, et par là de promouvoir la paix et la prospérité du monde entier.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous remercie de la manière libérale dont vous avez pourvu au service public de l'année courante.

Je me ferai un devoir, ainsi que mes aviseurs, d'administrer vos allocations de manière à concilier l'économie avec l'efficacité.

Je suis particulièrement flatté que vous m'avez fourni les moyens de venir en aide à ceux qui ont souffert de la perte de parents ou qui ont été blessés pendant les agressions récentes contre la province.

Cet acte est un juste tribut de reconnaissance de votre part pour le patriotisme de ceux qui sont chargés de la défense du pays, et prouvera aux survivants qu'ils ne servent pas un pays illibéral et ingrat.

Les octrois pour les fins de la Défense Publique sont sur une échelle qui mettra le Gouvernement en état d'augmenter l'efficacité de la force Volontaire en armement, équipement et exercices militaires, et aucun effort ne sera épargné pour appliquer vos allocations avec effet à ces trois objets.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Je me réjouis de voir que vous avez complété votre part du plan pour l'Union des Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et je ne manquerai pas de transmettre au Secrétaire d'Etat pour les Colonies votre Adresse à ce sujet, pour être présentée à Sa Majesté.

En mettant fin à la dernière Session, qui aura vraisemblablement lieu en vertu de l'Acte pour l'Union des deux *Canadas*, je félicite le Parlement, auquel cet Acte donna l'existence, du spectacle rétrospectif que présentent les événements du dernier quart de siècle en cette Province.

Vous pouvez remarquer pendant cette période le raffermissement de vos institutions tant politiques que municipales, l'extension dans la colonisation de votre pays, le développement de vos ressources intérieures, et de votre commerce extérieur, l'amélioration et la simplification de vos lois, et par dessus tout l'éducation que l'adoption du système du gouvernement responsable a procurée à vos hommes d'état dans les voies bien approuvées de la Constitution Britannique.

Les mêmes principes, dont l'application a produit de si heureux fruits, dans une Union plus restreinte, vous serviront de guide dans la sphère d'action où vous êtes sur le point d'entrer, et j'adresse à Dieu ma plus fervente prière qu'il comble, en une mesure plus large encore, des bénédictions dont vous avez joui jusqu'à présent, la nouvelle nationalité dont vous formerez partie, et dont l'étendue territoriale lui méritera un rang élevé parmi les puissances du monde.

Alors l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général que ce Parlement Provincial soit prorogé jusqu'à Lundi, le vingt-quatrième jour de Septembre prochain, pour être alors ici tenu ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé jusqu'à Lundi, le vingt-quatrième jour de Septembre prochain.



# A P P E N D I C E .

---

## LISTE DES APPENDICES.

- No. 1.—IMPRESSIONS :—SECOND RAPPORT du comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la législature.
- No. 2.—DÉPENSES CONTINGENTES :—SECOND RAPPORT du comité permanent des dépenses contingentes.
- No. 3.—CANAL MURRAY :—RAPPORT du comité spécial nommé pour s'enquérir de la possibilité de construire un canal pour relier les eaux de la Baie de Quinté au lac Ontario, ordinairement appelé " Canal Murray," et aussi de s'enquérir et faire rapport s'il y a des deniers ou des terres applicables à cette fin, et, dans ce cas, quels en peuvent être le montant ou la valeur.
- No. 4.—MINES DE CUIVRE, LAC SUPÉRIEUR :—RAPPORT du comité spécial nommé pour obtenir des renseignements sur l'étendue et les ressources des mines de cuivre de la rive Nord du lac Supérieur, et sur les meilleurs moyens de les exploiter, de manière à accroître les revenus de la province et à donner, en même temps, plus d'encouragement à l'emploi de capital pour l'exploitation des mines de cuivre; et aussi, de s'enquérir de la vente des terres dans les régions minières jusqu'à cette époque et généralement de tout ce qui se rattache aux mines de cuivre. [*Pas imprimé dans l'Appendice.*]
- No. 5.—COMPTES PUBLICS :—SECOND RAPPORT du comité permanent des comptes publics.
- No. 6.—EMPLOYÉS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :—LISTE des employés et serviteurs de l'assemblée législative à l'époque du déménagement de Québec à Outaouais; aussi, LISTE des employés et serviteurs de l'assemblée législative pour la session de 1866.

## SECOND RAPPORT

DU

# COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
25 juin, 1866.

Le comité conjoint des deux Chambres pour les impressions de la législature a l'honneur de présenter, comme son second rapport, le rapport de son sous-comité sur les comptes d'impressions, ainsi que le rapport du greffier du comité sur le service des impressions pendant la dernière session, dont le comité signale respectueusement la nature satisfaisante à l'attention des deux Chambres.

Le comité a aussi l'honneur de soumettre la résolution suivante à titre de recommandation :—

*Résolu*,—Le comité recommande qu'à l'avenir le montant reçu pour l'impression des bills par le greffier du comité des bills privés, et payé par lui au comptable, soit placé au crédit du compte d'impressions, et qu'il soit porté au compte général du bilan.

Le comité a aussi l'honneur de faire rapport qu'il a examiné avec soin les documents mentionnés dans les renvois suivants faits au comité, et recommande que ces documents soient imprimés.

Par l'honorable M. A. J. Duchesnay,—Réponse à une adresse, demandant des renseignements au sujet du bureau d'inspection des bateaux-à-vapeur.

Par M. Wallbridge,—Réponse à une adresse, demandant copies des rapports faits pendant l'année dernière, par les officiers du département de géologie sur les mines et minerais dans les townships et en arrière du comté de Hastings.

Par l'honorable M. Read,—Réponse à une adresse au sujet de l'importation de bestiaux d'Europe.

Le tout respectueusement soumis.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
20 juin, 1866.

Le sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions des deux Chambres et auquel a été renvoyé le rapport du greffier sur les transactions de l'année dernière, a l'honneur de présenter ce qui suit, comme résultat de ses recherches :—

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné avec soin les comptes des entrepreneurs de l'impression; de la reliure et de la fourniture du papier à imprimer, et les pièces justificatives des paiements faits par le greffier du comité, et a constaté que les dits comptes et les pièces à l'appui se correspondent en tout point.

Les comptes des entrepreneurs de l'impression ont toujours été faits en stricte conformité des conditions de leur contrat. Ils se sont aussi efforcés dans tous les cas de satisfaire le comité et les deux Chambres.

Les entrepreneurs de la reliure et de la fourniture du papier à imprimer ont aussi donné entière satisfaction.

Votre comité désire aussi attirer votre attention sur le montant restreint des dépenses de l'impression de la Législature pour la dernière session ; fait dont ils ont droit de se féliciter. Le coût total ne s'est élevé qu'à \$14,580.46 ; tandis que sous le système qui a prévalu avant l'organisation du comité conjoint, les frais d'une session de même durée eussent été au moins de cinq ou six fois plus considérables.

Votre comité ne peut terminer ce rapport sans rendre un nouveau témoignage à l'ordre, à la méthode et à la manière entendue avec lesquels M. Hartney, le greffier du comité, tient les livres des différents services de l'impression.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON.

A. MACKENZIE.

J. B. E. DORION.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
8 juin, 1866.

*Au président et aux membres du comité conjoint des impressions.*

MESSIEURS,—Conformément à l'ordre permanent du comité, je présente les comptes d'impression, de reliure et de papier à imprimer.

Pour la vérification des comptes d'impression, il y a une liasse complète des documents imprimés, sur le dos de chacun desquels est inscrit le prix de l'impression. Ces pièces sont numérotées, celles de l'honorable Conseil Législatif de 1 à 307, et celles de l'Assemblée Législative de 1 à 866, inclusivement, ce qui fait en tout 1173 pièces justificatives.

La distribution des journaux et des papiers parlementaires de la dernière session a éprouvé un retard considérable par suite de l'incendie de l'atelier de l'entrepreneur de la reliure ; malheureusement, cet atelier renfermait toutes les feuilles imprimées, qui ont été détruites en entier. Le coût de ses feuilles était de \$4,000 sur lesquels nous avions une assurance de \$3,000 ; mais en apportant beaucoup de soin et d'économie, nous avons pu remplacer tout ce qu'il était nécessaire de conserver pour cette dernière somme, de sorte que, pécuniairement, il n'y a pas eu de perte.

M. Trudelle, entrepreneur de la reliure, a transporté son contrat à M. Desbarats. J'ai soumis le document relatif à cette transaction à l'un des officiers en loi de l'Assemblée Législative, qui l'a trouvé en bonne forme et a déclaré qu'il contenait les clauses nécessaires à la due exécution du contrat. Les cautions de M. Trudelle se sont portées cautions de M. Desbarats.

Les différents services de l'année qui vient de s'écouler, ont été très-bien exécutés ; les ordres ont été transmis par qui de droit et les paiements se sont faits d'après les prix spécifiés, sans qu'il y ait eu lieu à aucune plainte ou réclamation.

Le bilan ci-annexé fait voir que le coût de l'impression du parlement, pour la dernière session, a été de \$14,580.46.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,  
*Greffier du comité conjoint des impressions.*

COMPTES D'IMPRESSIONS—BILAN DE 1865.

CONSEIL LEGISLATIF.

| Dr.         |                                                | \$ cts.  | Pièces justificatives.                 | Av.      |
|-------------|------------------------------------------------|----------|----------------------------------------|----------|
| 1865.       |                                                |          |                                        |          |
| 31 décembre | Montant porté sur les livres du comptable..... | 2,437 45 | A Impression, Hunter, Rose et Cie..... | 1,643 53 |
|             |                                                |          | B Reliure, G. E. Desbarats .....       | 123 75   |
|             |                                                |          | C Papier, G. E. Desbarats .....        | 570 17   |
|             |                                                |          | D Salaire du greffier.....             | 100 00   |
|             |                                                | 2,437 45 |                                        | 2,437 45 |

4

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

| Dr.         |                                                         | \$ cts.   | Pièces justificatives.                          | Av.        |
|-------------|---------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|------------|
| 1865.       |                                                         |           |                                                 |            |
| 31 décembre | Valeur du papier resté l'année dernière.....            | 1,777 60  | M. 1. Impression, Hunter, Rose et Cie.....      | 9,148 71   |
|             | Moins porté sur les livres du comptable.....            |           | M. 2. Assurance .....                           | 50 00      |
|             | Moins reçu de la compagnie d'assurance provinciale..... | 3,000 00  | M. 3. Salaire du greffier .....                 | 100 00     |
|             |                                                         | 12,450 29 | M. 4. Reliure, J. B. Truettelle .....           | \$67 25    |
|             |                                                         |           | M. 5. do .....                                  | 72 00      |
|             |                                                         |           | M. 6. do .....                                  | 45 02      |
|             |                                                         |           | M. 7. do G. E. Desbarats.....                   | 594 55     |
|             |                                                         |           | Total, reliure.....                             | 776 82     |
|             |                                                         |           | M. 8. Lithographies, Burland et Lafricain ..... | 1,212 00   |
|             |                                                         |           | M. 9. do Roberts et Reinhold .....              | 199 25     |
|             |                                                         |           | M. 10. Papier, G. E. Desbarats.....             | \$4,183 33 |
|             |                                                         |           | do resté de l'année dernière..                  | 1,777 60   |
|             |                                                         |           | Valeur totale du papier en main.....            | \$5,000 03 |

| Dr.               |                                                                 | \$ cts.     | Pièces justificatives.                                                        | Av.         |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1865.             |                                                                 |             |                                                                               |             |
| 31 décembre       | Balance du papier en main : 651 rames, 10½ mains à \$3.20 ..... | \$2,084 88  | Papier dont il n'est pas rendu compte et déduit du compte des imprimeurs..... | \$21 82     |
|                   |                                                                 |             | do en mains pour la proc. session 2,084 88                                    | 2,306 70    |
|                   |                                                                 |             | Prix total du papier employé.....                                             | 3,654 23    |
|                   |                                                                 |             | Coût total, Assemblée Législative.....                                        | \$15,143 01 |
|                   |                                                                 |             | Moins, reçu comp. d'assurance provinciale.....                                | 3,000 00    |
|                   |                                                                 |             | Coût total, Assemblée Législative.....                                        | \$12,143 01 |
|                   |                                                                 |             | Valeur du papier en main.....                                                 | 2,084 88    |
|                   |                                                                 | \$14,227 89 |                                                                               | \$14,227 89 |
| 31 décembre 1865. | Balance du papier en main : 651 rames, 10½ mains à \$3.20 ..... | \$2,084 88  | Coût total, Conseil Législatif.....                                           | \$2,437 45  |
|                   |                                                                 |             | do Assemblée Législative.....                                                 | 12,143 01   |
|                   |                                                                 |             |                                                                               | \$14,580 46 |

57

Examiné et trouvé correct,

J. SIMPSON,  
J. B. E. DORION,  
A. MACKENZIE.

HENRY HARTNEY,

Greffier du comité conjoint des impressions.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
30 décembre 1865.

---

---

## SECOND RAPPORT

DU

# Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

• ~~~~~ •

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 11 juillet 1866.

Le comité permanent des dépenses contingentes à l'honneur de soumettre son second rapport, comme suit :—

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes et pièces justificatives, selon le bilan ci-joint, et qu'il les a trouvés exacts.

Votre comité a fait préparer une liste (ci-jointe) de tous les employés de la Chambre, contenant leurs noms, la nature de leurs services et leurs émoluments, pour la dernière session de 1865. Et votre comité recommande qu'une semblable liste soit préparée au commencement de chaque session par le greffier, comme affaire de routine, et par ce moyen le comité pourra voir d'un coup-d'œil l'état réel du service de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

THÉODORE ROBITAILLE,

*Président.*



SECONDE SESSION, 1865.  
LISTE des Officiers et Serviteurs de l'Assemblée Législative.

| N O M S.                | Charge.                                                            | Salaire fixe par année, ou par session, ou par jour. | Allocation pour services extra ou autrement. | Total des émoluments du 31 juin au 31 déc. 1865. | OBSERVATIONS. |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------|
| Wm. B. Lindsay          | Greffier de la chambre                                             | \$ 3,400 00                                          |                                              |                                                  |               |
| G. M. Muir              | Assistant do                                                       | 2,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| Alfred Patrick          | do do etc                                                          | 2,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| G. W. Wicksteed         | Greffier en loi                                                    | 3,400 00                                             |                                              |                                                  |               |
| K. Badgley              | Asst. do et traducteur anglais                                     | 1,800 00                                             |                                              |                                                  |               |
| E. P. Dorton            | do do français                                                     | 1,800 00                                             |                                              |                                                  |               |
| Thomas Vaux             | Comptable                                                          | 2,000 00                                             |                                              |                                                  |               |
| Joshua Stansfeld        | Asst. do et teneur de livres                                       | 1,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| William Spink           | Greffier des affaires de routine et des archives                   | 1,800 00                                             |                                              |                                                  |               |
| K. McGillivray          | Asst. do                                                           | 800 00                                               |                                              |                                                  |               |
| H. Hartney              | Principal greffier du bureau et greffier du comité des impressions | 2,000 00                                             |                                              |                                                  |               |
| H. B. Stuart            | Copiste anglais                                                    | 1,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| Ed. Dénéchaud           | do français                                                        | 1,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| A. J. D. Taylor         | Copiste                                                            | 1,000 00                                             |                                              |                                                  |               |
| T. H. Blais             | do                                                                 | 700 00                                               |                                              |                                                  |               |
| H. R. Smith             | do                                                                 | 600 00                                               |                                              |                                                  |               |
| O. C. De la Chevrotière | do                                                                 | 600 00                                               |                                              |                                                  |               |
| Henry Lindsay           | do                                                                 | 800 00                                               |                                              |                                                  |               |
| J. S. Sloane            | do                                                                 | 300 00                                               |                                              |                                                  |               |
| P. E. Smith             | do                                                                 | 300 00                                               |                                              |                                                  |               |
| John Notman             | do                                                                 | 300 00                                               |                                              |                                                  |               |
| F. N. Belcourt          | do                                                                 | 600 00                                               |                                              |                                                  |               |
| C. Panet                | do                                                                 | 600 00                                               |                                              |                                                  |               |
| J. P. Lepronch          | 1er greffier des comités                                           | 1,500 00                                             |                                              |                                                  |               |
| F. X. Blanchet          | 2nd do                                                             | 1,200 00                                             |                                              |                                                  |               |
| Alfred Todd             | 1er greffier des bills privés                                      | 2,000 00                                             | 1,300 00                                     |                                                  |               |
| J. Patrick              | 2nd do et greffier des comités de c. de f.                         | 1,500 00                                             |                                              |                                                  |               |
| H. Poetzer              | Greffier des votes                                                 | 1,400 00                                             |                                              |                                                  |               |
| J. Fanning              | Traduct. des votes et délibér. et du journal                       | 1,800 00                                             |                                              |                                                  |               |

Dont \$1,400 sur dép. conting.  
\$2,000 salaire statutaire.  
Dont \$600 sur dép. conting.  
\$1,600 salaire statutaire.  
Dont \$1,000 sur dép. conting.  
\$2,400 salaire statutaire.

Et en partie pour faire l'index des journaux de l'A. Lég...

|                  |                                            |          |  |  |  |
|------------------|--------------------------------------------|----------|--|--|--|
| T. G. Courselles | Assistant traducteur français              | 1,600 00 |  |  |  |
| Joseph Royal     | do do                                      | 1,600 00 |  |  |  |
| J. F. Gingras    | do do                                      | 1,400 00 |  |  |  |
| E. Blais         | do do                                      | 1,200 00 |  |  |  |
| C. A. Gagnon     | Assistant général et correcteur d'épreuves | 1,000 00 |  |  |  |
| Wm. Wilson       | Assistant traducteur anglais               | 1,600 00 |  |  |  |
| F. Hayes         | do do                                      | 1,600 00 |  |  |  |
| Wm. Wilson, Jr.  | do do                                      | 1,200 00 |  |  |  |
| G. H. Macaulay   | do do                                      | 1,200 00 |  |  |  |
| W. B. Ross       | Greffier du journal anglais                | 1,600 00 |  |  |  |
| W. H. Lemoine    | do do français                             | 1,600 00 |  |  |  |
| P. Rivet         | Asst. do do                                | 1,200 00 |  |  |  |
| Alphens Todd     | Bibliothécaire                             | 2,000 00 |  |  |  |
| A. G. Lajoie     | Assistant bibliothécaire                   | 1,600 00 |  |  |  |
| A. Laperrière    | Attaché à la bibliothèque                  | 1,400 00 |  |  |  |
| R. Desjardins    | Maître de poste                            | 850 00   |  |  |  |
| Jos. Blais       | Assistant maître de poste                  | 850 00   |  |  |  |
| H. J. McCarthy   | Assistant greffier du journal anglais      | 1,200 00 |  |  |  |
| D. W. Macdonell  | Sergent-d'armes                            | 1,900 00 |  |  |  |
| A. L. Cardinal   | Messenger en chef                          | 1,160 00 |  |  |  |
| M. McCarthy      | Asst. messenger en chef                    | 900 00   |  |  |  |
| O. Vincent       | Messenger de la bibliothèque               | 850 00   |  |  |  |
| J. O'Connor      | Portier                                    | 850 00   |  |  |  |
| Jos. Lemonde     | Messenger de l'orateur                     | 850 00   |  |  |  |
| Ed. Pelletier    | Messenger                                  | 850 00   |  |  |  |
| Wm. Graham       | do                                         | 850 00   |  |  |  |
| James Hoy        | Messenger de la bibliothèque               | 850 00   |  |  |  |
| Ed. Steacy       | Messenger                                  | 850 00   |  |  |  |
| Jos. Asselin     | do                                         | 850 00   |  |  |  |
| R. Bailie        | Assistant portier                          | 600 00   |  |  |  |
| Ed. Storr        | do do                                      | 600 00   |  |  |  |
| Edienne Roy      | Messenger                                  | 600 00   |  |  |  |
| P. Buckley       | do                                         | 600 00   |  |  |  |
| L. P. Lemay      | Assistant traducteur                       | 600 00   |  |  |  |
| J. E. Dorton     | do                                         | 600 00   |  |  |  |
| W. C. Bowles     | Copiste de Session                         | 168 00   |  |  |  |
| L. Ross          | Copiste extra                              | 168 00   |  |  |  |
| H. Langsdon      | do                                         | 168 00   |  |  |  |
| J. B. Rolleston  | do                                         | 168 00   |  |  |  |
| L. J. Pitan      | do                                         | 168 00   |  |  |  |
| W. L. Gane       | do                                         | 168 00   |  |  |  |
| H. Simard        | do                                         | 168 00   |  |  |  |
| Chas. Garneau    | do                                         | 168 00   |  |  |  |

agit comme secrétaire de l'orateur, 42 jours à \$6..... 210 00

Décédé depuis, Remplacé par A. G. D. Taylor, à \$1,000. (Salaire recom-mandé dans la cédule A du rapport du comité des dépenses contingentes de 1864.)

dont \$1,500 dép. contingentes, \$400 alloc. statutaire...

168 00  
168 00  
168 00  
168 00  
168 00  
168 00  
168 00

SECONDE SESSION, 1865.—Suite.  
LISTE des Officiers et des Serviteurs de l'Assemblée Législative.—Suite.

| N O M S.             | Charge.              | Salaire fixe par année, ou par session, ou par jour. | Allocation pour services extra ou traitement. | Total des émoluments, du 30 juin au 31 décembre 1865. | OBSERVATIONS.                                                   |
|----------------------|----------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| C. W. A. Lindsey     | Copiste extra.       | \$ cts.                                              | \$ cts.                                       | \$ cts.                                               |                                                                 |
| N. S. Habertus       | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| F. Bédard            | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| John Brunson         | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| H. H. Benjamin       | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| P. Fréchette         | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| J. W. McEdwards      | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| L. H. Huot           | do                   | .....                                                | .....                                         | 168 00                                                |                                                                 |
| A. H. Stuart         | do                   | .....                                                | .....                                         | 136 00                                                |                                                                 |
| R. A. Kent           | do                   | .....                                                | .....                                         | 136 00                                                |                                                                 |
| H. Hemming           | do                   | .....                                                | .....                                         | 136 00                                                |                                                                 |
| F. Talbot            | do                   | .....                                                | .....                                         | 136 00                                                |                                                                 |
| J. A. Génand         | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| J. B. Asselin        | Messageur de session | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                | fait permanent, à \$600 par année, depuis le 19 septembre 1865. |
| Jos. Turgeon, Soudr. | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                | fait permanent, à \$600 par année, depuis le 19 septembre 1865. |
| Jos. Brown           | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| J. B. Lajoie         | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Pierre Bouquet       | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| John Hunley          | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| O. Roberge           | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| M. Lefrançois        | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Joseph Nadeau        | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Edw. Rotterell       | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Wm. Atley            | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| John Buckley         | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| R. Lajoie            | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Thos. Carle          | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| J. Rivet             | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| G. Brassard          | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |
| Jas. Sinclair        | do                   | .....                                                | .....                                         | 300 00                                                |                                                                 |

|                   |                  |       |       |        |  |
|-------------------|------------------|-------|-------|--------|--|
| R. C. Boudreau    | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| Narcisse Turgeon  | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| James Darcy       | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| O. Robitaille     | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| James Leonard     | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| Vaughan Briere    | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| John Jones        | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| D. McMullan       | Page principal   | ..... | ..... | 300 00 |  |
| George Curran     | do               | ..... | ..... | 300 00 |  |
| T. Falardeau      | do               | ..... | ..... | 250 00 |  |
| Jos. McGuire      | do               | ..... | ..... | 250 00 |  |
| Wm. McGuire       | do               | ..... | ..... | 250 00 |  |
| John O'Connell    | do               | ..... | ..... | 250 00 |  |
| Alexander Lortie  | Messageur extra. | ..... | ..... | 94 50  |  |
| Sylvester Smith   | do               | ..... | ..... | 94 50  |  |
| E. Derocher       | do               | ..... | ..... | 200 00 |  |
| Jos. Turgeon, Jr. | Gardienn de nuit | ..... | ..... | 200 00 |  |
| James Filzsimons  | do               | ..... | ..... | 200 00 |  |
| Paul Pichette     | Mancœuvre        | ..... | ..... | 63 00  |  |

Certifié,

Wm. B. LINDSAY,  
Greffier, A. L.





# RAPPORT

DU

## COMITÉ SPÉCIAL

SUR LE

# CANAL MURRAY.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de l'opportunité de construire un canal pour unir les eaux de la tête de la Baie de Quinté avec le lac Ontario, ordinairement appelé "Canal Murray," et aussi de faire rapport si quel argent ou terrain peuvent être consacrés à cet objet, et dans ce dernier cas, quel devrait être le montant de la somme ou la valeur du terrain; prend la liberté de faire rapport:—

Qu'il appert qu'un octroi de terrain a été accordé à cet effet dès l'année 1796, et que le dit octroi, qui contenait alors, assure-t-on, quelques six mille acres, a été dans la suite reconnu de nouveau et confirmé;

Qu'une réserve de soixante-quatre acres a été faite entre le havre de la Presqu'île et la Baie de Quinté, sur laquelle on devait construire le canal;

Que la valeur de la réserve primitive de six mille acres a été évaluée par le département des terres de la couronne, en 1839, à trois louis par acre, ou dix-huit mille louis courant;

Que la construction du dit canal, outre les importants avantages commerciaux qu'elle procurerait aux habitants des comtés voisins de la Baie de Quinté, et au commerce et à la navigation du pays en général, donnerait en outre les plus importantes facilités pour le transport des hommes et des munitions en temps de guerre;

Que votre comité a obtenu le témoignage du colonel MacDongall, adjudant-général de la milice, lequel témoignage est annexé au présent rapport;

Qu'en outre qu'elle offre un havre de soixante-et-dix-sept à quatre-vingts milles de longueur, susceptible d'être rendu tout à fait inabordable en temps de guerre, les facilités naturelles que la Baie de Quinté offre pour la construction des vaisseaux et l'approvisionnement des bois, font qu'elle peut être du plus grand avantage pour la construction ou le radoub des vaisseaux de guerre;

Qu'en référant aux journaux de l'Assemblée Législative de 1845, votre comité a trouvé une lettre datée du 7 janvier 1840, signée par R. B. Sullivan, alors commissaire des terres de la couronne, laquelle avait été présentée comme rapport sur la question du canal Murray, pour l'information de la chambre en réponse à une adresse à Son Excellence, datée le 17 janvier 1845;

Votre comité a jugé utile d'extraire de ce rapport ce qui suit pour l'information de votre honorable chambre :—

*1er extrait.*—La législature, dans une adresse du 16 février 1838, à Son Excellence le gouverneur-général, a consenti à construire le canal avec un octroi d'argent au lieu d'un octroi des terres de la couronne; espérant que dans l'estimation de la somme à octroyer au lieu de terres, ou tiendrait compte de la valeur subséquente que ces terres auraient pu acquérir. Son Excellence, par sa réponse du 26 février, concourait pleinement dans l'adresse.

*Extrait No. 2.*—Je désirerais respectueusement recommander à Son Excellence de fixer quelque somme spéciale qui serait portée au débit de la réserve de la couronne et qui sera payée au moyen des premiers revenus disponibles de cette réserve, pour l'achèvement du canal, laquelle somme, sur la cession à la législature du revenu de la couronne, serait considérée comme un paiement, garanti par le gouvernement au moyen d'un bill qui serait passé pour accorder une liste civile en retour de la cession du dit revenu.

Que votre comité a examiné un ouvrage écrit en l'année 1826, par le major général Sir James Carmichael Smyth, baronet, intitulé: *Précis des guerres du Canada depuis 1755 jusqu'au Traité de Gand, en 1814*, le dit ouvrage ayant été publié pour la première fois en 1862 par Sir James Carmichael Smyth, baronet, fils de l'auteur. Que cet ouvrage renferme les allégués suivants qui peuvent être cités à l'appui de la construction de ce canal :

Dans la dédicace de cet ouvrage à Sa Grâce le duc de Wellington, l'auteur fait les observations suivantes :

“ Les événements qui ont surgi de ces guerres, démontrent, dans mon opinion, un fait aussi clair que n'importe quelle proposition d'*Euclide*, et qui est l'impossibilité pour le gouvernement des États-Unis, de soustraire ces provinces à l'autorité de Sa Majesté (sauf les desseins de la Providence), pourvu que nous ne négligions pas de prendre au point de vue militaire les précautions que nous pouvons prendre en établissant ces communications et en occupant ces points, comme Votre Grâce, dont le nom illustre sera par la postérité de plus en plus respecté pour cela, nous l'a principalement suggéré.”

A la page 202 nous lisons ce qui suit :—

“ Notre havre et notre établissement naval à Kingston sont en vérité bien bons, et infiniment supérieurs à ce que les Américains possèdent à Sackett's Harbour. Il ne peut pas y avoir dans le monde un plus beau bassin que la Baie de Quinté. Quand le canal des Rideaux sera terminé, nous aurons toute espèce de moyens d'approvisionner militairement la ville de Kingston.”

A la page 203 :—

“ Dans le cas où les Américains deviendraient pour un temps les maîtres du lac (Ontario), York (aujourd'hui Toronto) serait d'un grand secours pour protéger les petits bateaux et les vaisseaux cabotiers qui feraient voile de la Baie de Quinté avec des provisions pour la frontière Niagara.”

Votre comité a trouvé ce qui suit dans un rapport publié par la chambre de commerce de la ville de Montréal, pour l'année 1865, dans le chapitre intitulé : “ Amélioration de la navigation de l'intérieur.”

#### PERCEMENT IMPORTANT.

“ Il y a longtemps qu'il a été proposé d'unir le lac Ontario avec l'extrémité ouest de la Baie de Quinté par un canal peu long. Le terrain nécessaire à cet objet est réservé par le gouvernement. La distance qu'il faudrait parcourir n'est pas plus de deux milles, comme de raison, il serait nécessaire pour perfectionner la communication de creuser à quelques endroits dans la Baie et dans ce lac. Mais, comme il n'y a pas besoin d'écluses, les dépenses qu'entraînerait cet ouvrage seraient légères, tandis que les avantages en seraient bien grands.

“ Quand on songe que c'est dans l'espace compris entre le havre de la Presqu'Île et Kingston que le lac Ontario offre le plus de dangers, on voit de suite de quel avantage serait ce canal, surtout en automne, où le temps est presque toujours orageux. Si ce petit canal eut existé l'année dernière, combien de naufrages n'auraient pas eu lieu ! Quiconque examine la carte peut voir de suite de quelle importance deviendrait la Baie de Quinté, dans le cas où les hostilités commenceraient sur le lac.”

Que, vu ces circonstances, votre comité désire recommander que l'on fasse une exploration de la pointe de terre qui s'avance entre le lac Ontario et la Baie de Quinté, et aussi des havres de Presqu'Île et de la Baie Weller, afin de s'assurer de la possibilité de creuser ce canal et des frais qu'il coûterait, et que cette exploration soit commencée dans le plus court délai.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

JAMES L. BIGGAR,  
Président.

OTTAWA, 25 juillet 1866.

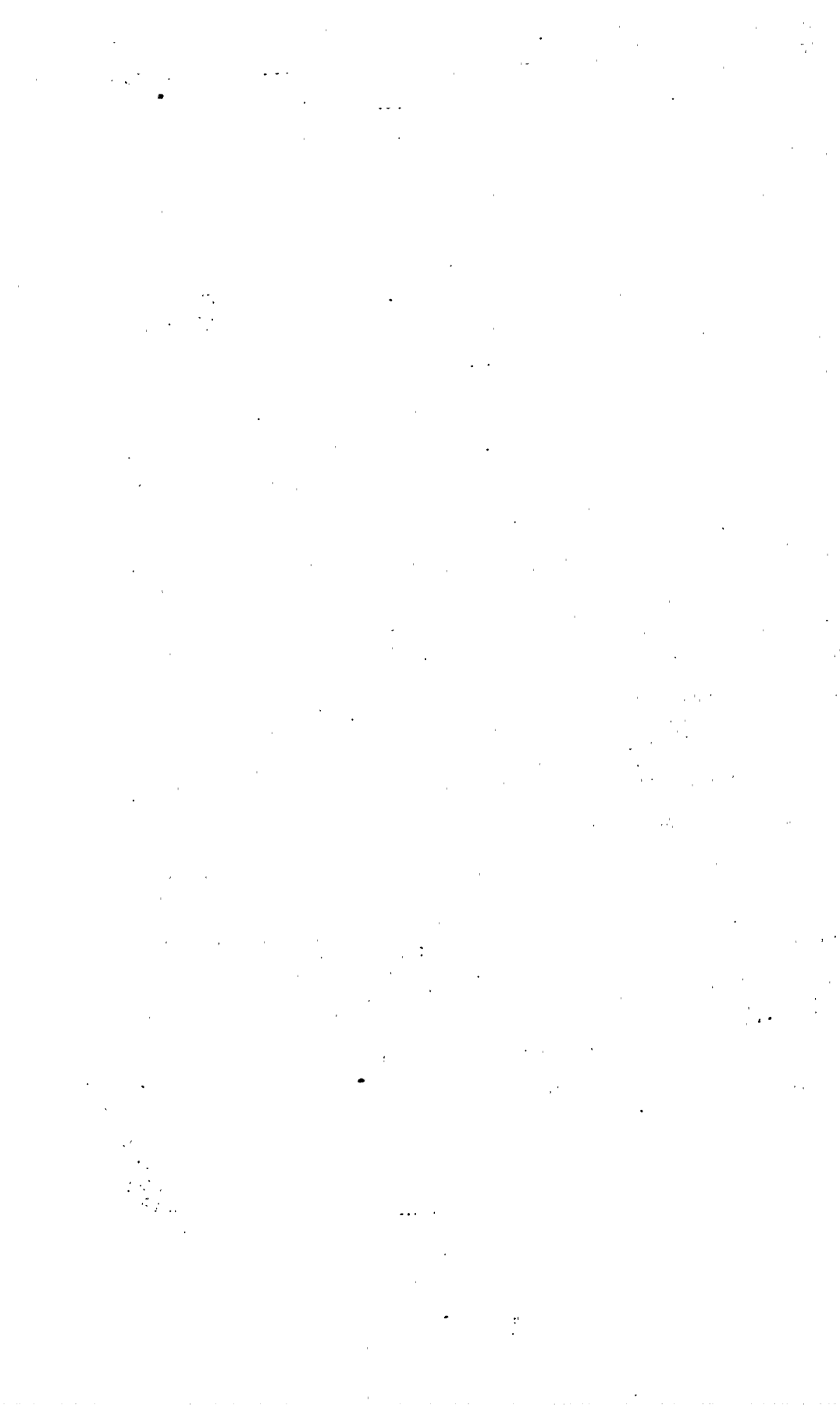
#### APPENDICE.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
MARDI, le 24 juillet 1866.

Le colonel MacDougall, est examiné comme suit :

Par l'honorable M. HOLTON—

Voulez-vous avoir la bonté d'exposer au comité vos observations sur l'importance, au point de vue militaire, de la réunion des eaux du lac Ontario et de la Baie de Quinté par un canal navigable pour les plus gros vaisseaux du lac Ontario? —Je sais que la commission de défense envoyée en Canada en 1862, pour faire rapport sur les défenses générales de la province, a fortement recommandé l'établissement d'une station navale dans la Baie de Quinté, la forme naturelle de cette baie la rend, à mon avis, admirablement propre à cet objet. Dans le cas où l'on établirait une station navale dans la Baie de Quinté, il serait de la plus haute importance d'ouvrir une entrée courte et directe du lac Ontario à la tête de la baie. Et cela devient d'autant plus nécessaire que l'espace entre le havre de la Presqu'Île et Kingston est l'endroit le plus difficile et le plus dangereux du lac Ontario. Jugeant d'après la carte, et ne connaissant pas les particularités qui se rattachent aux lieux, il me semble que le meilleur moyen d'établir une communication courte et sûre, comme celle dont il est question, serait d'ouvrir un canal entre la Baie de Quinté et la Baie Weller. L'embouchure du canal serait couverte et protégée par le havre de Weller qui est tout entouré de terre, et dont l'entrée, du côté du lac Ontario, peut être très-aisément défendue contre une flotte ennemie. En supposant le cas où des vaisseaux canadiens fuiraient devant une force navale ennemie supérieure, venant dans la direction de Toronto à peu près, on peut présumer que si les premiers sont obligés de doubler la péninsule de Prince-Edouard, avec certains vents du moins, ils courent un grand danger d'être jetés à la côte ou capturés avant de pouvoir entrer dans la Baie de Quinté, tandis que les mêmes vaisseaux, avec les mêmes vents qui les exposeraient à la destruction dans le premier cas, pourraient entrer dans la Baie de Weller à pleines voiles, et atteindre la tête de la Baie de Quinté, sans accidents. Quand même, d'ailleurs, on ne voudrait pas établir une station navale régulière dans la Baie de Quinté, cette baie offrirait, en temps de guerre, un admirable refuge, qui pourrait être rendu parfaitement sûr comme refuge militaire ou plutôt naval. De plus, dans un cas de guerre, le canal projeté offrirait des moyens de communication par eau bien plus sûrs que la route du lac, et rachèterait la perte de temps entre Kingston et Toronto.



---

---

# RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL

SUR LES

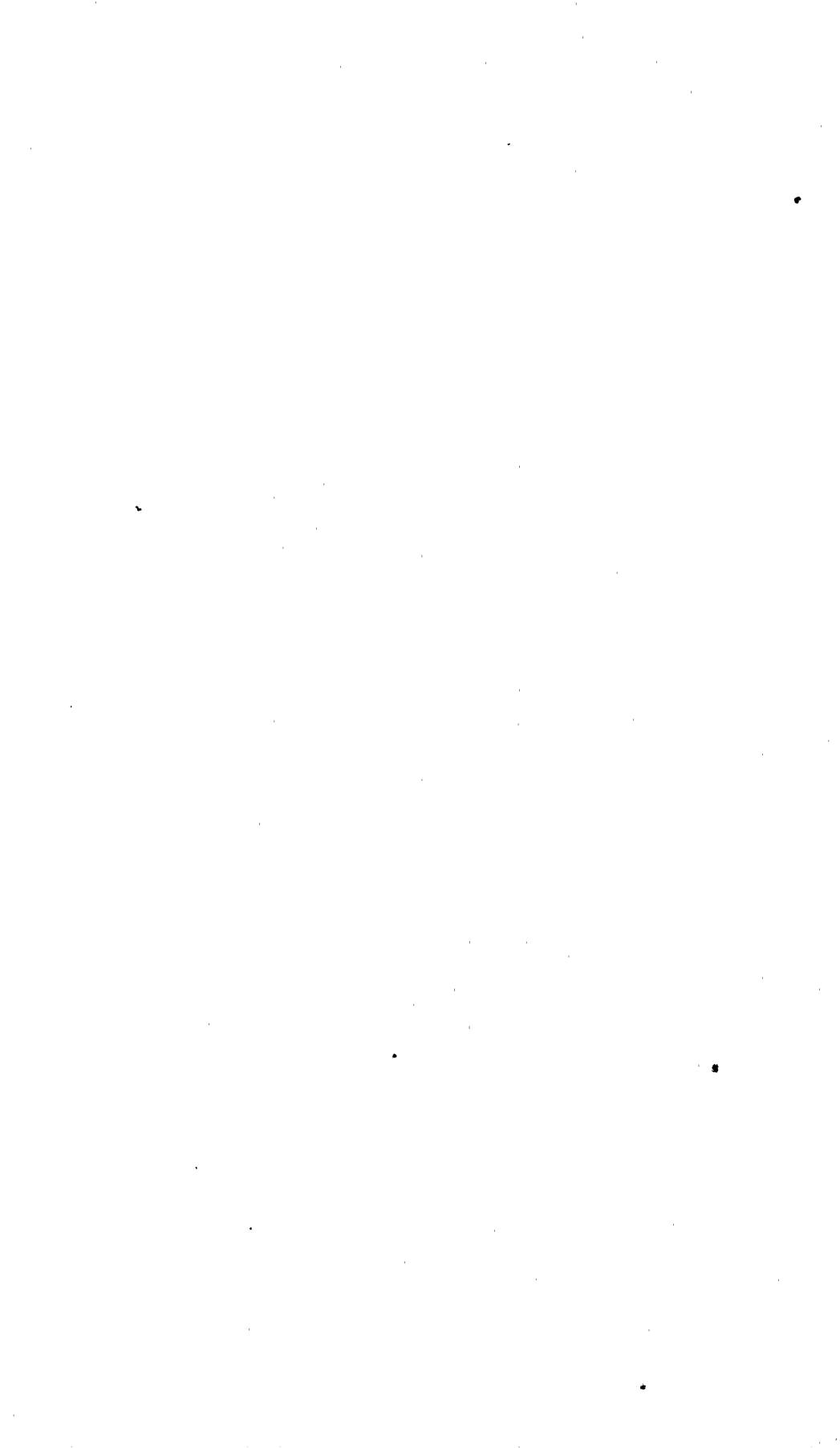
MINES DE CUIVRE.

---

RAPPORT du comité spécial nommé pour obtenir des renseignements sur l'étendue et les ressources des mines de cuivre de la rive Nord du lac Supérieur, et sur les meilleurs moyens de les exploiter, de manière à accroître les revenus de la province et à donner, en même temps, plus d'encouragement à l'emploi de capital pour l'exploitation des mines de cuivre; et aussi, de s'enquérir de la vente des terres dans les régions minières jusqu'à cette époque et généralement de tout ce qui se rattache aux mines de cuivre.

---

[Conformément à la recommandation du comité conjoint des impressions, le rapport ci-dessus n'est pas imprimé dans l'Appendice.]



# SECOND RAPPORT

DU

## COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS.

SALLE DU COMITÉ DES CHEMINS DE FER,  
Vendredi, 10 août 1866.

Le comité permanent des comptes publics à l'honneur de faire son SECOND RAPPORT.

Votre comité a examiné les comptes publics de l'année 1864-5, qui lui ont été renvoyés, et a reçu des explications de l'auditeur à l'égard de certains articles de ces comptes, que votre comité a l'honneur de soumettre, ainsi que ses délibérations.

Votre comité recommande qu'à l'avenir les comptes publics contiennent les comptes du bureau de l'agriculture en détail, et aussi que les frais de remboursements forment un compte séparé, et ne soient pas compris dans le compte des frais de perception et d'administration du revenu.

Il recommande aussi qu'il soit nommé un officier chargé de surveiller tous les ordres donnés ou les paiements faits pour impressions et papeterie dans les départements publics.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

W. P. HOWLAND,  
*Président.*

### DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,  
Jeudi, 14 juin 1866.

Le comité s'assemble pour s'organiser.

#### MEMBRES PRÉSENTS.

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| L'hon. M. Chapais,             | M. Magill,     |
| L'hon. M. Galt,                | M. McConkey,   |
| L'hon. M. Holton,              | M. McIntyre,   |
| M. Dufresne (Iberville),       | M. Scoble,     |
| M. Dunsford,                   | M. Somerville, |
| M. Gibbs,                      | M. Sylvain et  |
| M. Macdonald, (Toronto Ouest), | M. Walsh.      |



Sur motion de l'honorable M. Galt, secondé par M. Gibbs, l'honorable W. P. Howland est choisi, *nem. con.*, comme président.

Le comité délibère, et il est

*Ordonné*, Que le président fasse rapport à la Chambre, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

LUNDI, 23 juillet 1866.

Le comité s'assemble.

MEMBRES PRÉSENTS.

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| L'hon. M. Holton,             | M. McIntyre, |
| M. Dufresne (Iberville),      | M. Magill,   |
| M. Gibbs,                     | M. Pope,     |
| M. Macdonald (Toronto Ouest), | M. Walsh et  |
| M. McConkey,                  | M. White.    |

En l'absence du président, l'honorable M. Holton est appelé au fauteuil *pro. tem.*

Les comptes publics sont soumis au comité.

Le comité délibère, et il est

*Résolu*,—Qu'en conséquence de l'absence du président, et en l'absence de toute affaire spéciale, il s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

Le comité s'assemble.

MERCREDI, 25 juillet 1866.

MEMBRES PRÉSENTS.

|                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| L'hon. William P. Howland, président. |                         |
| L'hon. M. Holton,                     | M. Magill,              |
| M. Dufresne (Iberville),              | M. Pope,                |
| M. Gibbs,                             | M. Smith (Toronto Est), |
| M. Labrèche Viger,                    | M. Somerville et        |
| M. Macdonald (Toronto Ouest),         | M. Walsh.               |

Le comité entreprend l'examen des comptes publics pour l'année expirée au 30 juin 1865, qui lui ont été renvoyés.

Le comité délibère, et il est

*Ordonné*,—Que le greffier requière la présence de John Langton, écr., vendredi prochain à midi, afin qu'il fournisse au comité un état détaillé relatif à des paiements faits à T. R. Christian, écr., figurant aux pages 104 et 105 des comptes publics, et aussi, des paiements faits à A. C. Buchanan, écr., figurant à la page 106 des dits comptes.

Le comité s'ajourne alors à vendredi prochain.

VENDREDI, 27 juillet 1866.

Le comité s'assemble.

MEMBRES PRÉSENTS.

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| L'honorable W. P. Howland, président. |             |
| L'hon. M. Holton,                     | M. Magill,  |
| M. LeBoutillier,                      | M. Walsh et |
| M. McConkey,                          | M. White.   |
| M. McIntyre,                          |             |

Le comité reprend l'examen des comptes publics.

John Langton, écuyer, auditeur des comptes publics, est présent et examiné. M. Langton explique les articles de compte figurant aux pages 104, 105 et 106 des comptes publics, et dit qu'il donnerait des réponses par écrit, accompagnées des documents nécessaires.

Le comité délibère, et il est

*Résolu*, Que les comptes du bureau de l'agriculture devront à l'avenir figurer dans les comptes publics en détail, et que les frais de remboursement devront être tenus dans un compte séparé, et non compris dans les frais de perception et d'administration du revenu.

Le comité délibère de nouveau, et, sur motion de M. White, il est

*Ordonné* Que M. Langton soit prié de fournir au comité des comptes détaillés des articles qui figurent à la page 136 des comptes publics savoir : payé à J. J. Foote pour impression du rapport de l'emprunt municipal, \$1,505.68 ; et à la page 160, pour impressions et papeterie durant l'année finissant au 30 juin 1865, \$4,826.83 ; aussi à la même page, payé à A. Côté, même service, \$7,595.96.

Le comité délibère et s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

SALLE DE COMITÉ

Vendredi, 3 août, 1866.

Le comité s'assemble.

|                   |                                       |                |
|-------------------|---------------------------------------|----------------|
|                   | L'honorable W. P. Howland, président. |                |
| L'hon. M. Holton, |                                       | M. Pope,       |
| M. DeNiverville,  |                                       | M. Scoble,     |
| M. Dunsford,      |                                       | M. Somerville, |
| M. Gibbs,         |                                       | M. Street,     |
| M. McIntyre,      |                                       | M. Walsh et    |
| M. Morrison.      |                                       | M. White.      |

Le comité reprend l'examen des comptes publics.

Le greffier soumet au comité les réponses de M. Langton aux questions qui lui ont été posées, ainsi que les comptes détaillés de MM. J. J. Foote et A. Côté, et ceux de l'exposition de Dublin et de l'immigration, comme suit :

RÉPONSES AUX QUESTIONS.

La somme de \$6,772.07, payée à T. R. Christian, page 104, est une somme de \$6,000 avec intérêt, avancée par la banque de Montréal au commissaire, en 1861.

Les détails de la somme de \$4,636.71, pour l'exposition de Dublin, sont transmis ci-joint.

Les détails de deux sommes de \$32,507.76 et de \$4,213.23, page 106, sont aussi inclus.

La somme de \$8,827.05, page 106, a été employée par M. Buchanan, qui en a rendu compte. Une grande partie de cette somme, s'élevant à \$4,673.63, était pour la Quarantaine, et les détails sont inclus. Le reste est pour diverses dépenses, dont les détails sont mêlés dans ses comptes avec les dépenses faites sur une lettre de crédit de \$32,507.76, donnés ci-dessus. Bien que le montant total des deux sommes corresponde aux pièces justificatives, il faudrait quelque temps pour séparer les paiements faits à même la lettre de crédit et ceux faits sur mandats.

JOHN LANGTON.

Pièce No. 895.

John J. Foote, Québec, 1864.

Payé son compte d'impressions et de papeterie pour les douanes.....\$1,157.04

Pièce No. 1571.

John J. Foote, Québec, janvier 1865.

Payé son compte d'impressions et de papeterie pour les douanes..... 1,142.87

Pièce No. 1974.

John J. Foote Québec, avril 1865.

Impressions, papeterie, etc., pour les douanes, J. G. J..... 1,911.11

Pièce No. 125 (Bureau d'audition).

John J. Foote, Québec, avril 1865.

Présente un compte pour l'impression du rapport sur le fonds d'emprunt municipal et les charités de la province du Canada. Balance..... 505.68

Pièce No. 1000.

John J. Foote, Québec, 1864.

Payé son compte d'annonces, impressions et papeterie, etc..... 616.31

Pièce No. 1136.

A. Côté, Québec, 17 octobre 1864.

Impressions et papeterie, pour les douanes, département des finances..... 3,193.51

Pièce No. 1394.

A. Côté, Québec, 27 décembre 1864.

Payé impressions et papeterie, pour les douanes, J. G. J..... 1,154.02

Pièce No. 1786.

A. Côté, Québec, 13 mars 1865.

Impressions et papeterie, pour les douanes, département des finances..... 1,149.45

Le comité délibère, et il est

*Résolu*,—Qu'un officier soit nommé pour surveiller tous les ordres donnés et les paiements faits pour impressions et papeterie dans les départements publics.

Payé T. R. Christian à compte de l'exposition de Dublin.

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| A. St. George Cluff, pour services comme commissaire, et déboursés .....                  | \$ 915 98 |
| Paul Tabonsheuche, pour articles pour l'exposition.....                                   | 55 85     |
| J. C. Taché, pour divers menus déboursés.....                                             | 26 00     |
| T. Sterry Hunt, pour défrayer certaines dépenses.....                                     | 500 00    |
| Rév. E. Langevin, pour un livre.....                                                      | 12 00     |
| W. Edwards, secrétaire de la chambre des arts, pour dépenses.....                         | 595 55    |
| O. Côté, pour articles fournis.....                                                       | 469 50    |
| Ellison et Cie., pour photographies.....                                                  | 48 00     |
| Compagnie chemin de fer Grand Tronc, pour fret.....                                       | 6 35      |
| A. Fraser, pour assurance.....                                                            | 53 50     |
| L. Lefebvre, pour une boîte en ferblanc.....                                              | 4 50      |
| E. N. Thompson, président de la chambre d'agriculture, pour payer certaines dépenses..... | 300 00    |
| W. Cassils, pour télégrammes.....                                                         | 2 47      |
| Léger Brousseau, pour une collection de reliure.....                                      | 243 66    |
| B. Chamberlin, président de la chambre d'agriculture, B. C., pour certaines dépenses..... | 500 00    |
| J. Patry, pour faire des boîtes.....                                                      | 5 50      |
| G. Leclère, secrétaire, chambre d'agriculture, pour payer certaines dépenses.....         | 300 00    |
| H. J. Morgan, pour son "History of Celebrated Canadians".....                             | 2 50      |
| J. B. Livernois, pour photographies.....                                                  | 44 00     |
| G. E. Desbarats, pour une collection de reliure.....                                      | 128 30    |
| M. Dawson, pour un livre.....                                                             | 2 00      |
| Département de l'éducation, B. C., pour articles fournis.....                             | 20 00     |
| Compagnie d'Express, pour frais.....                                                      | 11 25     |
| G. T. Cary, pour impression du catalogue, etc.....                                        | 93 58     |
| John Jones, pour couper des planches-cartes artistiquement.....                           | 15 00     |
| M. L'Abbé Brunet, pour une collection de bois.....                                        | 115 00    |
| M. Tardivel, pour adresser les boîtes.....                                                | 5 25      |
| Banque A. B. N., pour une traite à compte des dépenses de l'exposition.....               | 161 47    |

\$4,636 71

BUREAU D'AUDITION  
Outaouais, 26 Juillet 1866.

## Payé T. R. Christian, à compte de l'immigration.

|                                                                                                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| T. D. Shipman, payé la compagnie de navigation pour le transport d'immigrants indigents.        | \$7940 95 |
| A. H. St. Germain, pour annonces dans le <i>Toronto Evening Journal</i> .....                   | 50 00     |
| J. H. Daley, pour dépenses du bureau de Montréal.....                                           | 2322 51   |
| J. McPherson, " " Kingston.....                                                                 | 482 74    |
| W. J. Wills, " " Outaouais.....                                                                 | 912 52    |
| R. H. Rae, " " Hamilton.....                                                                    | 571 53    |
| Jno. A. Donaldson, " " Toronto.....                                                             | 2007 38   |
| J. B. Fréchette, pour repas fournis aux immigrants.....                                         | 43 30     |
| Compagnie Richelieu, pour transport.....                                                        | 45 00     |
| M. Miller, pour papeterie.....                                                                  | 15 00     |
| A. Jorgenson, pour services spéciaux.....                                                       | 50 00     |
| Donaghue et Kelly, pour impressions.....                                                        | 22 25     |
| Allans, Rae, et Cie., pour transport.....                                                       | 85 00     |
| J. McKenna, pour menus déboursés.....                                                           | 236 03    |
| A. C. Buchanan, à compte des dépenses de la Grosse Isle.....                                    | 726 00    |
| Middleton et Dawson, annoncer les règlements de la Grosse Isle.....                             | 208 65    |
| do pour papeterie et impressions.....                                                           | 139 91    |
| A. B. Hawke, gratuité comme ex-agent à Toronto.....                                             | 800 00    |
| G. T. R., pour transport d'immigrants.....                                                      | 822 14    |
| Maître de poste de Québec, pour frais de port.....                                              | 167 91    |
| J. McKenna, pour enterrement d'un immigrant.....                                                | 6 00      |
| L. Stafford, pour diverses dépenses à la Pointe Lévi.....                                       | 31 96     |
| F. Buteau, pour transport sur bateaux-à-vapeur provincial.....                                  | 32 50     |
| J. J. Foote, souscription au <i>Morning Chronicle</i> (2 exemplaires).....                      | 24 00     |
| Mlle. E. Taylor, pour pension d'un orphelin.....                                                | 24 00     |
| Mme. A. Bankier, pour pension d'une orpheline.....                                              | 16 25     |
| W. McKenny, pour services à la Pointe Lévi.....                                                 | 50 00     |
| J. A. Parnell, pour annonces dans le <i>Canadian Churchman</i> .....                            | 16 24     |
| John Wade, pour secours aux immigrants.....                                                     | 51 00     |
| H. Hope, pour balance de compte pour brochures.....                                             | 50 00     |
| F. J. Doré, pour services spéciaux.....                                                         | 100 00    |
| R. Freeman, pour impression du "Emigrant Labour".....                                           | 10 50     |
| John Sewell, pour un mandat sur la poste de J. Wilcox.....                                      | 22 50     |
| E. Gagnon, balance du salaire due au Dr. Nault.....                                             | 177 04    |
| A. Anderson, pour services à la Quarantaine.....                                                | 50 00     |
| W. Lane, pour 2 ans de souscription à la Bourse de Québec.....                                  | 10 00     |
| A. Jorgenson, pour payer Rudolph pour brochures.....                                            | 35 00     |
| J. Blackburn, plier et relier 10,000 cartes.....                                                | 100 00    |
| A. St. George Cluff, à compte de devoirs pour encourager l'immig. à l'exposition de Dublin..... | 400 00    |
| L'hon. T. D. McGee, pour service spécial.....                                                   | 1000 00   |
| Hunter, Rose et Cie., pour impressions.....                                                     | 9 00      |
| Compagnie d'Express, pour frais.....                                                            | 6 87      |
| L. Claire, pour une chaloupe à la Grosse Isle.....                                              | 194 00    |
| W. Searle et Cie., pour un passage.....                                                         | 19 44     |
| J. N. Duquet et Cie., pour impression de brochures.....                                         | 427 00    |
| " pour papeterie.....                                                                           | 6 25      |
| Jas. Tibbitts et Cie., transport du personnel à la Grosse Isle.....                             | 80 00     |
| Compagnie des remorqueurs du St. Laurent, pour passages à la Grosse Isle.....                   | 3 12      |
| P. W. Hartigan, pour peinture.....                                                              | 6 00      |
| Wm. Davis, pour services à la Pointe Lévi, novembre à mai.....                                  | 50 00     |
| M. McKay, frais d'hôpital à la Grosse Isle.....                                                 | 126 82    |
| F. Toffield, pour repas donnés aux immigrants.....                                              | 18 87     |
| M. McMay, pour salaire du personnel de la Grosse Isle, mai et juin.....                         | 1080 76   |
| L'hon. W. B. Robinson, pour 4,000 copies du "Supplement to Canada Farmer".....                  | 200 00    |
| L. Brousseau, pour impression de blancs pour le médecin inspecteur.....                         | 26 38     |
| Dr. L. J. Roy, pour entretien de la chaloupe.....                                               | 266 66    |
| T. Sterry Hunt, pour préparer une copie de l' <i>Essai sur le Canada</i> .....                  | 5 00      |
| T. R. Christian, pour payer le propriétaire du <i>Canada Farmer</i> , annonces.....             | 55 20     |
| George Brown, pour abonnement au <i>Globe</i> .....                                             | 9 00      |
| J. H. Daley, pour salaire au bureau de Montréal, 8 mois.....                                    | 1000 00   |
| Jno. A. Donaldson, " " Toronto ".....                                                           | 1328 00   |
| J. McPherson, " " Kingston ".....                                                               | 533 34    |
| W. J. Wills, " " Outaouais ".....                                                               | 533 32    |
| R. H. Rae, " " Hamilton ".....                                                                  | 520 00    |
| A. C. Buchanan, A. C., " à Québec ".....                                                        | 1345 08   |
| Lawrence Stafford, A. A., " " ".....                                                            | 933 35    |
| F. J. Doré, commis " " ".....                                                                   | 600 00    |
| J. McKenna " " ".....                                                                           | 533 32    |
| A. Jorgenson, interprète, " " ".....                                                            | 600 00    |

|                                                                                   |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|
| J. Lilly, Messenger, au bureau de Québec, 8 mois.....                             | 200 00  |
| Dr. L. J. Roy, médecin inspecteur " " .....                                       | 1066 67 |
| " " Pour balance de salaire au 31 octobre, y compris le louage de chaloupes ..... | 466 66  |
| Banque de Montréal, remboursement d'une avance au M. de l'Ag.....                 | 491 54  |

Total.....\$32,507 76

Paiements faits à T. R. Christian à compte de l'immigration.

|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| Pour Salaires au bureau de Toronto, 4 mois..... | 814 00  |
| " " Kingston, " .....                           | 266 68  |
| " " Hamilton, " .....                           | 260 00  |
| " " Outaouais, " .....                          | 266 68  |
| " " Montréal, " .....                           | 500 00  |
| " " Québec, " .....                             | 2105 87 |

Total.....\$4,213 23

BUREAU DE L'AUDITION,  
Outaouais, 27 Juillet 1866.

L'attention du comité est attiré sur un article des comptes publics, intitulé : " prêts " aux compagnies incorporées," savoir, la compagnie de navigation de la rivière Tay, \$7,764.05, qui est traité depuis longtemps comme actif nominal par la province, et ayant appris que la rivière Tay, à travers laquelle le canal a été construit en premier lieu, a depuis plusieurs années cessé de faciliter la navigation d'aucune espèce de vaisseaux, et que le maintien de cette dette empêche le rétablissement de la navigation, il est

*Résolu,* Que la réclamation en question soit annulée et biffée de la liste de l'actif de la province, afin de permettre aux personnes intéressées dans le commerce du canal Rideau et autres, de rétablir la navigation sur la rivière Tay, entre cette rivière et le canal Rideau, sous une condition à cet effet.

Le comité délibère, et il est

*Résolu,* Que le président fasse un rapport à la Chambre comprenant les résolutions adoptées le 27 juillet et aujourd'hui, à propos de la nomination d'un officier, etc.

Et aussi un autre rapport comprenant la résolution passée aujourd'hui à propos de la navigation de la rivière Tay, ainsi que les délibérations du comité.

Et le comité s'ajourne.

---

---

## RAPPORT.

---

LISTE des Officiers et Serviteurs de l'Assemblée Législative, lors du déménagement de Québec à Ottawa. Aussi,

LISTE des Employés et Serviteurs de l'Assemblée Législative, pour la session de 1866.

---

---

Liste, préparée d'après l'ordre de la Chambre, des Officiers et Serviteurs de l'Assemblée Législative, lors du déménagement de Québec à Ottawa.

| Noms.                                                                                       | Charge.                                                                                      | Salaire par année. | Par qui nommé à la charge actuelle.          | Première année de service. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------------|----------------------------|
| <b>DEPARTEMENT EN CHEF.</b>                                                                 |                                                                                              |                    |                                              |                            |
| W. B. Lindsay                                                                               | Greffier de la Chambre                                                                       | 3400 00            | La Couronne                                  | 1841                       |
| G. M. Muir                                                                                  | Assistant do                                                                                 | 2200 00            | M. l'orateur Turcotte                        | 1831                       |
| Alfred Patrick                                                                              | do                                                                                           | 2200 00            | do                                           | 1827                       |
| <b>DEPARTEMENT EN LOI.</b>                                                                  |                                                                                              |                    |                                              |                            |
| G. W. Wicksteed                                                                             | Greffier en loi                                                                              | 2400 00            | Chambre, sur rapport de comité.              | 1828                       |
| E. Badgley                                                                                  | Assistant greffier en loi et chef des traducteurs anglais                                    | 1800 00            | M. l'orateur Smith                           | 1851                       |
| E. P. Dorion                                                                                | do do français                                                                               | 1800 00            | do                                           | 1855                       |
| <b>DEPARTEMENT DU COMPTABLE.</b>                                                            |                                                                                              |                    |                                              |                            |
| Thomas Vaux                                                                                 | Comptable                                                                                    | 2000 00            | Chambre, sur rapport de comité.              | 1829                       |
| Joshua Stansfeld                                                                            | Assistant comptable et teneur de livres                                                      | 1200 00            | M. l'orateur Smith                           | 1861                       |
| <b>DEPARTEMENT DES ARCHIVES.</b>                                                            |                                                                                              |                    |                                              |                            |
| William Spink                                                                               | Greffier des archives                                                                        | 1800 00            | Chambre, sur rapport de comité.              | 1844                       |
| F. McGillivray                                                                              | Assistant do                                                                                 | 800 00             | M. l'orateur Macdonald                       | 1854                       |
| <b>DEPARTEMENT GENERAL.</b>                                                                 |                                                                                              |                    |                                              |                            |
| H. Hartney                                                                                  | Greffier en chef de bureau et greffier du comité collectif des impressions des deux chambres | 2000 00            | M. l'orateur Wallbridge                      | 1838                       |
| H. B. Stuart                                                                                | Copiste anglais                                                                              | 100 00             | Chambre, sur rapport de comité.              | 1846                       |
| Ed. Dénéchaud                                                                               | do français                                                                                  | 1200 00            | do do                                        | 1844                       |
| A. G. D. Taylor                                                                             | do do                                                                                        | 1200 00            | Le greffier, avec l'approbation de l'orateur | 1850                       |
| A. (promu à la vacance causée par la mort de J. H. McCarthy, sans augmentation de salaire.) | Copiste                                                                                      | 1000 00            | do do                                        | 1850                       |
| J. H. Blais                                                                                 | do                                                                                           | 700 00             | M. l'orateur Smith                           | 1854                       |
| H. R. Smith                                                                                 | do                                                                                           | 600 00             | do                                           | 1859                       |
| O. C. (promu à \$300, comme successeur de P. E. Smith.)                                     | do                                                                                           | 600 00             | do                                           | 1848                       |
| Henry Lindsay                                                                               | Copiste                                                                                      | 600 00             | do                                           | 1837                       |
| J. S. Sloane                                                                                | do                                                                                           | 800 00             | do                                           | 1861                       |

|                                                                                        |                                                                  |         |                                     |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------|------|
| P. E. Smith                                                                            | do                                                               | 800 00  | do                                  | 1849 |
| John Notman                                                                            | do                                                               | 800 00  | do                                  | 1856 |
| F. N. Belcourt                                                                         | Copiste                                                          | 600 00  | M. l'orateur Turcotte               | 1862 |
| C. Paret                                                                               | do                                                               | 600 00  | M. l'orateur Wallbridge             | 1859 |
| <b>DEPARTEMENT DES COMITES.</b>                                                        |                                                                  |         |                                     |      |
| J. P. Leprohon                                                                         | Premier greffier de comité.                                      | 1500 00 | Chambre, sur rapport de comité.     | 1844 |
| F. X. Blanchet                                                                         | Second do                                                        | 1200 00 | M. l'orateur Sicotte                | 1849 |
| <b>DEPARTEMENT DES BILLS PRIVES.</b>                                                   |                                                                  |         |                                     |      |
| Alfred Todd                                                                            | Premier greffier des bills privés                                | 2000 00 | M. l'orateur Smith                  | 1833 |
| T. Patrick                                                                             | Second greffier, et greffier des comités de chemins de fer, etc. | 1500 00 | do                                  | 1834 |
| H. Poetler                                                                             | Greffier des votes et délibérations.                             | 1400 00 | do                                  | 1850 |
| <b>DEPARTEMENT DES TRADUCTEURS FRANÇAIS.</b>                                           |                                                                  |         |                                     |      |
| E. P. Dorion                                                                           | Chef des traducteurs français                                    | 1800 00 | do                                  | 1855 |
| W. Fanning                                                                             | Traducteur des votes et délibérations et du journal              | 1800 00 | do                                  | 1846 |
| T. G. Courtois                                                                         | Assistant traducteur français                                    | 1600 00 | M. l'orateur Sicotte                | 1857 |
| Joseph Royall                                                                          | do do                                                            | 1600 00 | M. l'orateur Smith                  | 1860 |
| J. F. Gingras                                                                          | do do                                                            | 1400 00 | do                                  | 1850 |
| E. Blain                                                                               | do do                                                            | 1200 00 | M. l'orateur Turcotte               | 1862 |
| G. A. Gagnon                                                                           | Assistant général et correcteur d'épreuves                       | 1000 00 | do                                  | 1862 |
| <b>DEPARTEMENT DES TRADUCTEURS ANGLAIS.</b>                                            |                                                                  |         |                                     |      |
| F. Badgley                                                                             | Chef des traducteurs anglais                                     | 1800 00 | M. l'orateur Smith                  | 1851 |
| Wm. Wilson                                                                             | Assistant traducteur anglais                                     | 1600 00 | M. l'orateur Sicotte                | 1850 |
| F. Hayes                                                                               | do do                                                            | 1600 00 | M. l'orateur Smith                  | 1858 |
| Wm. Wilson, jr.                                                                        | do do                                                            | 1200 00 | do                                  | 1858 |
| G. H. Macanlay                                                                         | do do                                                            | 1200 00 | M. l'orateur Turcotte               | 1858 |
| (et \$5 additionnelles par jour, durant la session, comme secrétaire de M. l'Orateur.) |                                                                  |         |                                     | 1862 |
| <b>DEPARTEMENT DU JOURNAL.</b>                                                         |                                                                  |         |                                     |      |
| W. B. Ross                                                                             | Greffier du journal anglais                                      | 1600 00 | M. l'orateur Turcotte               | 1849 |
| W. H. Lemoine                                                                          | do do français                                                   | 1600 00 | M. l'orateur Smith                  | 1842 |
| P. Rivet                                                                               | Assistant greffier du journal français                           | 1200 00 | do                                  | 1850 |
| H. J. McCarthy                                                                         | do do anglais                                                    | 1200 00 | (mort depuis) M. l'orateur Turcotte |      |
| <b>DEPARTEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE.</b>                                                 |                                                                  |         |                                     |      |
| Alpheus Todd                                                                           | Bibliothécaire                                                   | 2400 00 | M. l'orateur Sicotte                | 1836 |
| A. G. Lajoie                                                                           | Assistant bibliothécaire                                         | 1600 00 | do                                  | 1852 |
| A. Laperrière                                                                          | Attaché à la bibliothèque                                        | 1400 00 | M. l'orateur Smith                  | 1850 |

Liste, préparée d'après l'ordre de la Chambre, des Officiers et Serviteurs de l'Assemblée Législative, etc.—*Suite.*

| Noms.                                  | Charge.                      | Salaire par année. | Par qui nommé à la charge actuelle.             | Première année de service. |
|----------------------------------------|------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>DEPARTEMENT DU BUREAU DE POSTE.</b> |                              |                    |                                                 |                            |
| R. Defries                             | Maire de poste               | \$ 850 00          | Chambre, sur rapport de comité.                 | 1833                       |
| Jos. Biais                             | Assistant maire de poste     | 850 00             | do                                              | 1844                       |
| Ed. Pelletier                          | Messageur du bureau de poste | 850 00             | M. l'orateur Sicotte                            | 1848                       |
| <b>DEPARTEMENT DU SERGENT-D'ARMES.</b> |                              |                    |                                                 |                            |
| D. W. Macdonell                        | Sergent-d'Armes              | 1900 00            | La couronne                                     | 1854                       |
| A. L. Cardinal                         | Chef des messageurs          | 1160 00            | Chambre, sur rapport de comité                  | 1836                       |
| M. McCarthy                            | Assistant messageur          | 900 00             | Le greffier, avec l'approbation de l'orateur    | 1837                       |
| O. Vincent                             | do de la bibliothèque        | 850 00             | do                                              | 1844                       |
| J. O'Connor                            | Portier                      | 850 00             | M. l'orateur MacNab                             | 1846                       |
| Jos. Lemonde                           | Messageur de l'orateur       | 850 00             | M. l'orateur Sicotte                            | 1844                       |
| Wm. Graham                             | Messageur                    | 850 00             | do                                              | 1850                       |
| James Hoy                              | Messageur de la bibliothèque | 850 00             | M. l'orateur Morin                              | 1852                       |
| Ed. Stacey                             | Messageur                    | 850 00             | M. l'orateur Smith                              | 1858                       |
| Jos. Asselin                           | do                           | 850 00             | M. l'orateur Turcotte, recommandé par un comité | 1852                       |
| R. Baillie                             | Assistant portier            | 600 00             | M. l'orateur Sicotte                            | 1841                       |
| Ed. Storr                              | do                           | 600 00             | M. l'orateur Smith                              | 1852                       |
| Ethienne Roy                           | Messageur                    | 600 00             | M. l'orateur Turcotte, recommandé par un comité | 1854                       |
| F. Buckley                             | do                           | 600 00             | do                                              | 1858                       |
| Joseph Turgeon                         | do                           | 600 00             | do                                              | 1852                       |
| Joseph Brown                           | do                           | 600 00             | do                                              | 1854                       |
| O. Robarge                             | do                           | 600 00             | do                                              | 1854                       |

Certifié. Wm. B. LINDSAY, JR., Greffier, A. L.

BUREAU DU GREFFIER, ASSEMBLEE LEGISLATIVE, 30 juillet 1866.



LISTE des Employés et Serviteurs de l'Assemblée Législative, pour la session de 1866.

| SERVICE DE LA SESSION.   |                                          |                                                        |
|--------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| J. E. Dorion.....        | Assistant traducteur.....                | \$4 par jour.                                          |
| L. P. Lemay .....        | do .....                                 | do                                                     |
| W. C. Bowles .....       | Aujourd'hui permanent à \$600 par année, | comme successeur de O. C.<br>De la Chevrotière, prom.. |
| G. B. Rolleston.....     | Copiste extra.....                       |                                                        |
| D. Lanigan .....         | do .....                                 |                                                        |
| H. Simard .....          | do .....                                 |                                                        |
| L. J. Pitau .....        | do .....                                 |                                                        |
| C. Garneau .....         | do .....                                 |                                                        |
| F. Bédard .....          | do .....                                 |                                                        |
| J. W. McEdward .....     | do .....                                 |                                                        |
| P. Fréchette .....       | do .....                                 |                                                        |
| F. Talbot.....           | do .....                                 |                                                        |
| N. S. Hubertus .....     | do .....                                 |                                                        |
| A. H. Stuart .....       | do .....                                 |                                                        |
| H. Hemming .....         | do .....                                 |                                                        |
| C. J. Higgins .....      | do .....                                 |                                                        |
| W. L. Gane.....          | do .....                                 |                                                        |
| L. H. Huot.....          | do .....                                 |                                                        |
| G. W. Lester .....       | do .....                                 | \$4 par jour.                                          |
| J. A. Génand.....        | do .....                                 |                                                        |
| J. Harris .....          | do .....                                 |                                                        |
| D. Macdonald.....        | do .....                                 |                                                        |
| T. Colquhoun .....       | do .....                                 |                                                        |
| S. Clarke .....          | do .....                                 |                                                        |
| W. Duggan .....          | do .....                                 |                                                        |
| H. Languedoc.....        | do .....                                 |                                                        |
| R. A. Kent.....          | do .....                                 |                                                        |
| C. Lindsay .....         | do .....                                 |                                                        |
| P. A. Stewart.....       | do .....                                 |                                                        |
| T. McCord.....           | do .....                                 |                                                        |
| L. N. Voyer .....        | do .....                                 |                                                        |
| Geo. Patrick.....        | do .....                                 |                                                        |
| Wm. Farris .....         | do .....                                 |                                                        |
| J. B. Lajoie .....       | Messageur de la session.....             | \$300 par session.                                     |
| Pierre Bousquet .....    | do .....                                 |                                                        |
| John Hurley .....        | do .....                                 |                                                        |
| M. Laflamme .....        | do .....                                 |                                                        |
| Joseph Nadeau.....       | do .....                                 |                                                        |
| Edward Botterell.....    | do .....                                 |                                                        |
| John Buckley .....       | do .....                                 |                                                        |
| Pierre Labelle .....     | do .....                                 |                                                        |
| Thomas Garlic .....      | do .....                                 |                                                        |
| J. Rivet.....            | do .....                                 |                                                        |
| Wm. Atley .....          | do .....                                 |                                                        |
| C. Brazeau .....         | do .....                                 |                                                        |
| James Sinclair .....     | do .....                                 |                                                        |
| R. C. Boudreau .....     | do .....                                 |                                                        |
| Narcisse Turgeon .....   | do .....                                 |                                                        |
| James Darcy.....         | do .....                                 |                                                        |
| O. Robitaille .....      | do .....                                 |                                                        |
| James Leonard .....      | do .....                                 |                                                        |
| Vaughan Brice .....      | do .....                                 |                                                        |
| J. C. Jones .....        | do .....                                 |                                                        |
| J. B. Asselin .....      | do .....                                 |                                                        |
| D. McMullan .....        | Principal page .....                     | \$300 par session.                                     |
| George Curran .....      | Page .....                               |                                                        |
| T. Falardeau.....        | do .....                                 | \$250 par session.                                     |
| Joseph McGuire.....      | do .....                                 |                                                        |
| William McGuire.....     | do .....                                 |                                                        |
| John O'Connell .....     | do .....                                 |                                                        |
| Geo. Fletcher .....      | do .....                                 |                                                        |
| Alex. Lortie .....       | Messageur extra.....                     | \$2.25 par jour.                                       |
| Etienne Desrochers ..... | do .....                                 |                                                        |
| Sylvester Smith .....    | do .....                                 |                                                        |
| John Hays.....           | do .....                                 |                                                        |

LISTE des Employés et Serviteurs de l'Assemblée Législative, pour la session de 1866.—*Suite.*

|                      |                      |                    |
|----------------------|----------------------|--------------------|
| L. Lafranchise ..... | Messenger extra..... | } \$2.25 par jour. |
| D. Beauchamp .....   | do .....             |                    |
| L. Bureau .....      | do .....             |                    |
| F. Maranda.....      | do .....             |                    |
| D. O'Connell .....   | do .....             |                    |
| Wm. O'Keefe .....    | do .....             |                    |
| F. Blais.....        | do .....             |                    |
| J. Daze.....         | do .....             |                    |
| J. Stephens .....    | do .....             |                    |
| A. Reddick .....     | do .....             |                    |
| John Robertson ..... | do .....             |                    |
| Joseph Clancy .....  | do .....             |                    |
| N. Jeallet.....      | do .....             |                    |
| C. J. McLennan.....  | do .....             |                    |
| M. Dufresne .....    | do .....             |                    |
| John Martel .....    | do .....             |                    |
| Paul Pichette .....  | Journalier.....      | \$1.50 par jour.   |

Certifié.

WM. B. LINDSAY, JR.,  
Greffier, A. L.

BUREAU DU GREFFIER, ASSEMBLEE LEGISLATIVE,  
30 juillet 1866.

# INDEX

DU

## VINGT-SIXIÈME VOLUME.

29-30 VICTORIA, 1866.

**A**BSENCE, PERMIS D' :— *Voir Députés.*

ACCUSATION, MISES EN :—Bill pour amender l'acte concernant la cour des mises en accusation dans le Haut-Canada; du Conseil; lu, 190. Renvoyée à un comité général, 225. Considéré; rapporté, 233. Passé, 234. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 38.)

ACIER, FER ET ARTICLES DE CHEMIN DE FER, fabrique d' :—Pétition pour un acte d'incorporation, 35. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 41. Renvoyée à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 129. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 150. Par le Conseil, avec des amendements; considérés, 252. Adoptés, 298. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 110.)

### ADRESSES A SA MAJESTE :

Relatives à—

1. *Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, Union des* :—Priant Sa Majesté de faire soumettre au parlement impérial une mesure à l'effet de constituer un gouvernement et une législature pour le Bas et le Haut-Canada, quand l'union des provinces sera effectuée; ordonnée; rapportée, 362. Motion, que l'adresse soit maintenant lue pour la deuxième fois; amendement, pour une adresse à Son Excellence, recommandant qu'il soit appelé au peuple avant que les résolutions soient définitivement soumises au parlement impérial,—rejeté; amendement,—pour faire soumettre à cette chambre les constitutions générale et locales édictées par le parlement impérial dans le cas où elles différeraient des résolutions adoptées,—rejeté; adresse adoptée; ordre d'en faire la grosse; adresse à Son Excellence, le priant de la transmettre, 367. Son Excellence se charge de la transmettre, 380.

ADRESSES—*Suite.*

## A SON EXCELLENCE :—Relatives à—

2. *Nominations à des emplois* :—Demandant un état des nominations à des emplois depuis le 1er mai 1864, avec les particularités y relatives, 38. Voir *Documents*, 2
3. *Baldwin, Hon. R.* :—Priant Son Excellence de recommander qu'un crédit de \$500 soit affecté à l'acquisition du buste de feu l'honorable Robert Baldwin, pour le parlement, et assurant Son Excellence que cette chambre confirmera le crédit, 349.
4. *Asile d'aliénés de Beauport* :—Copie de la correspondance et des contrats depuis le 1er mai 1864, relatifs au changement de propriétaires de l'asile et au soutien des aliénés, 169. Voir *Documents*, 5.
5. *Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, Union des* :—Demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial et les gouvernements des provinces maritimes, depuis la dernière session et au sujet de l'union projetée, 20. Voir *Documents*, 7.
6. *Canal de la Baie de Burlington* :—Demandant copie de toute correspondance, arrêts du conseil et réglemens au sujet de la perception des péages de ce canal; et un état de ses recettes et dépenses pour les dix dernières années, 216. Voir *Documents*, 8.
7. *Compagnie des terres du Canada* :—Demandant copie de sa charte et de la convention passée avec elle en 1826, ainsi que les particularités et conditions relatives aux terres à elle accordées dans le Haut-Canada, et un état des terres vendues ou données à bail par cette compagnie; adoptée sur division, 311.
8. *Analyses chimiques* :—Demandant un état des déboursés faits pour faire analyser en 1857 et 1858, les médecines de Tumblety, et pour les analyses dans les causes de P. Duval dit Barbinas, de Drummondville, et de Noël Lussier, de St. Hyacinthe, en 1863,—et copie de la correspondance avec le Dr. J. Emerry Coderre et H. R. Blanchard, coroner, au sujet d'analyses chimiques, 48.
9. *Examineurs du service civil, Bureau des* :—Demandant un état de ses dépenses depuis 1857, du nombre de ses réunions, candidats examinés, certificats de capacité accordés, du nombre de ceux qui ont de ces certificats et qui ont obtenu de l'emploi et du nombre employé sans certificat, 214. Voir *Documents*, 10.

*Invasion Fénienne :*

10. Demandant copie de tous rapports, ordres et correspondance autres les autorités militaires et de la milice ou tout autre département au sujet des derniers mouvements militaires sur la frontière de Niagara, 53. Voir *Documents*, 17.
11. Demandant copie du rapport du commissaire chargé de s'enquérir des pertes occasionnées par l'invasion fénienne sur la frontière de Missisquoi, et de toutes instructions, correspondance et réclamations s'y rattachant, 313. Voir *Documents*, 18.
12. Priant Son Excellence d'ordonner qu'une indemnité soit accordée aux volontaires blessés durant l'invasion fénienne et aux familles, qui ont perdu la vie dans le combat,—assurant que la chambre confirmera l'indemnité, 349.

*Pêcheries :*

13. Demandant copie de toute correspondance, arrêts du conseil et autres documents relatifs aux pêcheries du fleuve et du golfe St. Laurent, et surtout à l'égard de la con-

ADRESSES—*Suite.*

vention projetée par laquelle les pêcheurs des Etats-Unis, en payant une licence, jouiraient du droit de pêche comme sous le traité de réciprocité, 88. Voir *Documents*, 19.

14. Demandant copie du rapport de P. Fortin, écuyer, pour 1865, 310. Voir *Documents*, 20.

15. *Chemin d'Hamilton à Port Dover* :—Demandant copie de toute correspondance avec le bureau des travaux publics, et des arrêts du conseil et instructions depuis la vente de ce chemin, avec copie du rapport de M. Woodruff et un état indiquant où en sont les comptes entre le gouvernement et la compagnie de ce chemin, 47. Voir *Documents*, 23.

16. *Hastings* :—Demandant copie de tous rapports faits l'année dernière par des officiers du département de la géologie au sujet des mines et minéraux dans les townships et en arrière du comté d'Hastings, 28. Voir *Documents*, 25.

17. *Compagnie de la Baie d'Hudson* :—Demandant un état des terres données à bail ou vendues à cette compagnie, et copie de tous arrêts du conseil et correspondance y relatifs, 53. Voir *Documents*, 27.

*Inspecteurs* :—Voir *infra*, 39.

18. *Chemin de fer Intercolonial* :—Demandant copie de toutes communications reçues de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc au sujet de la confection ou prise à ferme du chemin de fer Intercolonial projeté, 20. Réponse, 41.

19. *Juges* :—Demandant un état des congés d'absence accordés à des juges des différentes cours du Bas-Canada pendant les trois dernières années, et du temps pendant lequel aucune de ces cours n'a pu siéger à raison de ces absences ; et copie de toute correspondance à ce sujet avec les juges demandant congé, 29. Voir *Documents*, 31.

20. *Justice, administration de la justice* :—Demandant copie de toutes réclamations et comptes d'avocats et procureurs envers le gouvernement pour les cinq ans expirés le 1er juillet 1866, pour services comme représentants de la couronne dans des poursuites devant le Banc de la Reine dans les districts de Montréal, Trois-Rivières, Aylmer, Terrebonne et Joliette, et copie de tous états, rapports, procédures, etc., s'y rattachant, et un état des mémoires de frais et d'honoraires refusés, rejetés ou acceptés et payés dans chaque cas, 38. Voir *Documents*, 33.

21. *Laflamme, Rodolphe* :—Demandant copie de la plainte faite au gouvernement par L. O. Héty contre R. Laflamme, avocat et conseil de la Reine, et de toute correspondance à ce sujet, 39. Voir *Documents*, 35.

*Terres* :

22. Demandant un état des terres non vendues du clergé et de la couronne dans Finch, Roxboro, Cambridge, Russell, Cumberland et Clarence, et de celles vendues sans patente, 48. Voir *Documents*, 37.

23. Pour un état des sommes dues sur les terres de la couronne vendues dans Wellington, Grey et Bruce, et de la valeur des terres non vendues dans ces comtés, 214.

24. Pour un état des terres de la couronne et du clergé vendues avec ou sans patente dans le comté de Dundas, et de toutes celles non vendues, 310.

25. *Camp de Laprairie* :—Demandant un état des dépenses de ce camp en 1865, et le nom des officiers d'état-major employés, 53. Voir *Documents*, 38.

ADRESSES—*Suite.*

26. *Institutions littéraires, scientifiques et de bienfaisance* :—Demandant un état du passif, de l'actif, des recettes et dépenses, des bibliothèques et musées, et de l'octroi du gouvernement à ces institutions du Bas-Canada, 312.
27. *Macdonald, lieut.-col.* :—Prie Son Excellence de faire donner une gratification équivalente à une année de traitement à la veuve du lieutenant-colonel Macdonald, sous-adjutant général de milice pour le Haut-Canada, et assurant que la chambre confirmera ce don, 349.
28. *Mécanismes* :—Demandant un état des mécanismes de moulin et de fabrique importés dans le Haut-Canada durant les six dernières années, et des droits payés pour ceux et du montant de droits non encore payés, 312.
29. *Défenses militaires* :—Pour copie de toutes dépêches reçues à ce sujet depuis la dernière session, 20. Réponse, 41.
- Milice :*
30. Pour un état des nominations dans le département de la milice depuis le 20 mars 1864, 49. Voir *Documents*, 47.
31. Pour un état des soumissions pour la fourniture de rations et bois de chauffage aux volontaires sur la frontière ouest depuis leur appel à ce service en 1865, avec les noms de ceux qui ont fourni des provisions sans avoir soumissionné et les prix payés, 169. Voir *Documents*, 48.
32. *Monck, vicomte* :—Félicitant Son Excellence Lord Monck sur son avènement à la pairie du Royaume-Uni; ordonnée; rapportée; ordre d'en faire la grosse; devant être présentée par toute la chambre, 214. Son Excellence fixe le jour pour la recevoir, 217. La chambre se rend auprès de Son Excellence avec l'adresse; réponse, 229.
33. *Havre de Montréal* :—Pour un état de tous les navires vendus par les commissaires depuis le premier janvier 1866, du coût de l'armement du dragueur No. 3 sur le lac St. Pierre, en 1865 et 1866, et de l'approfondissement fait par lui—avec indications des dates que les travaux ont commencé sur le lac St. Prerre, 158. Voir *Documents*, 53.
34. *Prison de Niagara* :—Pour un état du nombre de ses prisonniers chaque année, de 1861 à 1865, inclusivement, avec indication du nombre sans traitement médical et des décès; et copie de tous rapports et autres documents relatifs à la nouvelle prison à St. Catharines, 47. Voir *Documents*, 55.
35. *Ontariens, Edifices Publics à* :—Demandant un état du total des sommes dépensées pour leur construction, chauffage, ameublement, aqueducs, nivellement de terrain, arbitrages, etc., et une estimation de la somme requise à leur achèvement et entretien, 29.
36. *Petite-Nation, Rivière* :—Pour un état des droits perçus sur tous les bois coupés dans la vallée de cette rivière et sur ses tributaires, 311.
37. *Pope, Richard* :—Copie de correspondance et de son rapport comme agent des mines à St. François de la Beauce depuis le 19 juin 1865, 169. Voir *Documents*, 59.
38. *Port Dover, Havre de* :—Pour les soumissions faites pour réparer ce havre, le montant dépensé, la correspondance et les rapports depuis que ces réparations sont ter-

ADRESSES—*Suite.*

- minées, et un état des recettes du havre pour la dernière année, 40. Voir *Documents*, 60.
39. *Fort Stanley, havre et chemin de* :—Pour un état des sommes dépensées par le gouvernement pour ce havre et le chemin empierré de London à Port Stanley, 39. Voir *Documents*, 61.
40. *Inspecteurs du revenu* :—Pour un état des inspections de leurs divisions du 30 juin 1865 au 30 juin 1866, 170.
41. *Maraude de St. Albans* :—Pour copie de tous documents reçus de M. le juge Coursol, ou autre personne, au sujet du rapport de M. Torrance, le commissaire chargé de s'enquérir des faits se rattachant à la libération des prisonniers accusés du vol de la banque de St. Albans (Vermont), 53. Voir *Documents*, 69.
- Ste. Angèle (Rouville)* :
42. Pour copie de tous documents et procédures relatifs à l'érection de cette paroisse et à la construction d'une église et autres édifices publics, et à une lettre de certains propriétaires de cette paroisse aux commissaires civils et aux affidavits établissant qu'il n'avait pas été donné d'avis public, 28. Voir *Documents*, 71.
43. Pour copie de l'état de la population de cette paroisse en janvier 1866, et d'après lequel le surintendant de l'instruction lui a accordé l'octroi scolaire, 28. Voir *Documents*, 70.
44. *St. Bernard de Lacolle* :—Demandant copie de toutes lettres, plaintes ou documents relatifs à l'omission de J. R. Tremblay et H. Barker de la liste des commissaires des petites causes dans cette paroisse, 311. Voir *Documents*, 72.
45. *St. Roch, Caisse d'Economie de* :—Pour copie de tous documents et témoignages soumis à l'enquête relative à la suspension des affaires de cette banque, et du rapport du commissaire, 169. Voir *Documents*, 74.
46. *Acte Seigneurial* :—Pour un état indiquant la somme à laquelle chaque township a droit en vertu de l'acte seigneurial, et le montant reçu par chaque township, 216. Voir *Documents*, 75.
47. *Sherbrooke, Prison de* :—Pour copie de toutes soumissions, contrats ou autres documents relatifs à sa construction, avec le rapport de l'inspecteur des travaux au sujet de la qualité de cette construction, 214.
48. *Discours* :—En réponse au discours du trône à l'ouverture de la session ; motion pour adresse ; question mise sur chaque paragraphe, 10. Amendement proposé au 2me paragraphe (relatif à l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord) et rejeté ; motion adoptée, 13. Comité chargé de rédiger l'adresse ; adresse rapportée, 14. Ordre d'en faire la grosse ; devant être présentée par toute la chambre ; Son Excellence fixe le jour pour la recevoir, 16. La chambre se rend auprès de Son Excellence ; réponse, 17.
49. *Trent, Rivière* :—Pour un état fait par les commissaires chargés des glissoires sur cette rivière des péages et autres deniers reçus par eux et de la dépense, 168.
50. *Dette non fondée* :—Pour copie de toute correspondance avec les agents financiers de la province en Angleterre, ou avec la banque de Montréal, depuis le 1er juin 1865,

ADRESSES—*Suite.*

relative à cette dette et à un emprunt pour y faire face ; et un état des emprunts faits et des bons vendus depuis le 30 juin 1865, et du montant actuel de la dette non fondée, 48. Voir *Documents*, 79.

51. *Vacances* :—Motion pour une adresse représentant que la prolongation des vacances dans les charges de percepteur des douanes à Montréal, de juge en chef de la cour supérieure du Bas-Canada et de shérif du district de Québec nuisent au service public, et demandant à Son Excellence qu'il soit remédié à cet état de choses ; M. l'orateur quitte le fauteuil à 6 heures, 88. Ordre pour la reprise en considération, rescindé, 300.

ADAMSON, L'HON. P. :—Pétition de Charles et Isabella Mitchell, demandant l'autorisation de disposer de certains terrains dans Esquesing, lesquels ont été légués à eux et à leurs enfants par feu l'honorable Peter Adamson, 114. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté avec des amendements, 213. Considéré en comité, rapporté, 246. Passé, 261. Par le Conseil, 286. S. R., 383 (29-30 Vic., c. 167.)

ÆTNA, COMPAGNIE D'ASSURANCE (Hartford) :—Voir *Documents*, 28.

## AGRESSIONS ÉTRANGÈRES :

1. Bill pour protéger les habitants du Bas-Canada contre les agressions de sujets de pays étrangers en paix avec Sa Majesté ; présenté ; lu 3 fois et passé, 2. Par le Conseil, 9. S. R., *ib.* (29-30 Vic., c. 2.) Voir *Gouverneur-Général*, 13.

2. Bill pour amender l'acte ci-dessus ; présenté, 106. Renvoyé à un comité général, 138. Considéré ; rapporté ; passé, 165. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 3.)

3. Bill concernant le chapitre 98 des statuts refondus du Haut-Canada, pour protéger les habitants du Haut-Canada contre les agressions de sujets de pays étrangers en paix avec Sa Majesté ; présenté, 106. Renvoyé à un comité général, 138. Considéré et amendé ; rapporté ; passé, 165. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 4.)

Voir *Documents*, 17, 18, 21. *Adresses*, 10—12.

## AGRICULTURE :

1. Bill pour amender la loi agraire du Bas-Canada (M. Geoffrion) ; présenté, 24. ordre pour la deuxième lecture, rescindé, 301.

2. Bill pour amender l'acte concernant le bureau d'agriculture et les sociétés agricoles (M. Pope) ; présenté, 47. Ordre pour la deuxième lecture, rescindé, 302.

3. Bill pour amender l'acte chapitre 26 des statuts refondus du Canada, concernant les abus préjudiciables à l'agriculture (M. Bellerose) ; présenté, 52. Considéré et amendé en comité ; rapporté ; passé, 355. Par le Conseil, 377. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 33.)

4. Bill pour amender la loi relative aux abus préjudiciables à l'agriculture (M. Blanchet) ; présenté, 78. Ordre pour la deuxième lecture, rescindé, 303.

5. Bill pour amender le chapitre 32 des statuts refondus du Canada et encourager l'agriculture, les arts et manufactures dans le Bas-Canada (M. Perrault) ; présenté, 86. Ordre pour la deuxième lecture, rescindé, 356.



AGRICULTURE—*Suite.*

6. Bill pour amender le chapitre 32 des statuts refondus du Canada, relatif au bureau d'agriculture et aux sociétés agricoles (M. McGee); présenté, 106. Renvoyé à un comité général, 354. Considéré; rapporté; passé, 374. Par le Conseil, avec un amendement: considéré et adopté, 378. S. R., 386. (29-30 Vic., c. 18.)

7. Pétitions pour que le bill de la dernière session (tel qu'alors amendé) à l'effet de révoquer le chapitre 32 des statuts refondus du Canada relatif aux sociétés agricoles, devienne loi:—Société agricole de Perth, 34. Do. de Simcoe, (division nord) 45. Do. de Waterloo (division nord), 31. Do. Wellington, 23.

8. Pétition demandant une aide pour les écoles d'agriculture; collèges de Ste. Anne de la Pocatière et de l'Assomption, 31.

9. Pétitions pour des amendements à l'acte d'agriculture du Haut-Canada:—Société agricole de Kent, 212. Do. de Lanark (division nord), 45. Do. de Middlesex (ouest),

56. Do. d'Hastings nord, 61, 113.

Voir *Documents*, 1.

ALGOMA:—Résolution, qu'aux premières élections pour le district d'Algoma, pour les législatures générale et locales, toutes les personnes tenant feu et lieu auront droit de vote, 349.

ALNWICK:—Pétition de cette municipalité pour que les Sauvages de ce township soient relégués à une autre localité, 77.

## AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, UNION DES PROVINCES DE L':

1. Série de 15 résolutions qui constitueront le gouvernement local et la législature du Haut et du Bas-Canada lorsque l'Union des provinces sera effectuée; débats sur icelles ajournés, 141. Repris; motion amendant la première résolution en ajoutant les mots; "et cette chambre est d'opinion que la nomination du premier lieutenant-gouverneur devait être provisoire," etc., 233. Débats sur cette motion ajournés sur division, 234. Repris; amendement emporté; autre amendement (relatif à la constitution et aux attributions de l'exécutif local) proposé et rejeté; une résolution amendée quant aux limites de certaines divisions électorales du Bas-Canada; 2<sup>me</sup> lecture de toutes les résolutions; nouvelle résolution ajoutée, pour faire régler par arbitrage le partage de l'avoir et du passif des provinces du Haut et du Bas-Canada après l'Union, 256, 257. Résolutions mises aux voix, 270. 2<sup>me</sup> résolution (nommant les lieutenants-gouverneurs du Haut et du Bas-Canada) amendée; motion pour amender la 4<sup>me</sup>, (les deux Chambres du Bas-Canada), de manière à ce que la législature du Bas-Canada ne se compose que d'une chambre élue par le peuple, rejetée; motion pour amender la 5<sup>me</sup> (une seule chambre pour le Haut-Canada) de manière à ce que la législature du Haut-Canada se compose de deux chambres, rejetée; motion pour amender la 6<sup>me</sup> (Conseil Législatif du Bas-Canada) de manière à ce que ses membres soient élus par le peuple, rejetée; motion pour amender la 7<sup>me</sup> (cens d'éligibilité des conseillers législatifs) de manière à ce que nul conseiller ne puisse posséder aucune charge publique rétributive ni recevoir d'indemnité pour leurs services, les membres de l'exécutif exceptés, rejetée; motion pour amender la 9<sup>me</sup>, de manière à ce que l'orateur du Conseil Législatif soit élu par les membres du Conseil, rejetée; motion pour amender la 11<sup>me</sup>, en retranchant le *proviso*, par lequel le consentement de la majorité des représentants de certaines divisions électorales est exigé à tout projet de loi ayant pour but de changer les limites de telles divisions, rejetée; toutes les résolutions, et la cédule A (divisions électorales des townships du Bas-Canada) adoptées, 274 à 280. Cédule B (divisions électorales du Haut-Canada), mise aux voix; motion pour l'amender de manière à donner un député de plus à Lamb-

AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, UNION DES PROVINCES DE L'—*Suite.*

ton, rejetée ; cédula amendée (en remplissant certains blancs) et adoptée, 358. Comité nommé pour rédiger une adresse à Sa Majesté à l'égard de ces résolutions ; adresse rapportée, 362. Voir *Adresses*, 1.

2. Pétition demandant que toute union de l'Église et de l'état soit méconnue dans les constitutions locales du Haut et du Bas-Canada ; union congrégationnelle du Canada, 113.

3. Motion pour amender l'adresse en réponse au discours du trône, en substituant au 21<sup>me</sup> paragraphe, qui a trait à l'union projetée, une expression de la certitude de la chambre qu'aucune mesure pour effectuer la dite union ne sera mise à effet avant que le peuple ait eu l'occasion de se prononcer, rejetée, 13.

Voir *Documents*, 7. *Adresses*, 1, 5. *Algoma. Enseignement*, 4.

ANDERDON :—Pétition demandant la vente et l'ouverture de la réserve des Sauvages dans ce township, 31.

ARMES, POSSESSION ILLÉGALE :—Bill pour empêcher l'usage ou l'enseignement illégal du maniement des armes, etc. ; présenté, 342. Considéré et amendé en comité ; rapporté ; passé, 353. Par le Conseil, 377. S. R. 385. (29-30 Vic., c. 5.)

ARBRES :—Bill pour favoriser la plantation d'arbres sur les grandes routes, etc. ; présenté, 32. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

Voir *Douane, Droits de*, 8.

ARPENTAGES :—Bill pour définir les attributions du commissaire des terres de la couronne à l'égard des arpentages et à la confection des routes de colonisation, et pour d'autres fins ; présenté, 289. Ordre pour la seconde lecture, rescindé, 322.

ASILES, INSPECTION DES :—Voir *Documents*, 63.

## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

1. Elle se rend auprès de Son Excellence :—A la barre du Conseil ; à l'ouverture de la session, 1.—Pour la sanction des bills, 9.—A la fin de la session, 381.—A l'hôtel du gouvernement avec des adresses, 17, 229.

2. Votes et délibérations de la chambre devant être imprimés chaque jour, 4.

3. Lecture de l'entrée dans les journaux de la dernière session touchant le rapport du comité spécial chargé d'aider M. l'Orateur à prendre les arrangements nécessaires à l'expédition des affaires de la chambre, 18.

4. Etat du nombre d'employés de la chambre lors du déménagement de Québec et de ceux employés depuis ; ordonné, 169. Présenté, 238. (App. No. 6.) Imprimé, 299.

5. La chambre ajourne à une heure plus tôt le lendemain, 229, 329, 380. A une heure plus avancée le même jour, 230.

6. Ajourne par respect pour la mémoire de députés décédés, 25.

7. Ajourne du jeudi au mardi suivant, 72. Ordre modifié en fixant l'heure de réunion pour le mardi à 7½ heures, 76.

---



---

**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE—*Suite.***

8. Devant avoir deux séances distinctes le mardi, jeudi et vendredi, pour le reste de la session, 173. Trois séances, 329, 355, 377.

9. Devant siéger le samedi pour le reste de la session, 283,

10. Continue à siéger après minuit, 120, 127.

**ASSURANCE, COMPAGNIES D' :—**Voir *Documents*, 28. *Assurance étrangère, compagnies d'.*

**ASSURANCE ÉTRANGÈRE, COMPAGNIES D' :**

1. Bill pour étendre l'acte 23 Vic., c. 33, relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées en cette province, aux compagnies d'assurance maritime non incorporées en cette province, et aussi pour amender le dit acte ; présenté, 71. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 303.

2. Pétition contre le bill : chambre de commerce de Montréal, 203.

3. Pétitions pour des amendements à l'acte ci-dessus cité :—J. W. Birchall et autres, 113. Compagnie d'assurance Western, 113, 127.

**AUBERGE, LICENCES D' :—**Bill pour amender la 9<sup>me</sup> section du chapitre 6 des statuts refondus du Bas-Canada ; relative aux aubergistes et à la vente de liqueurs enivrantes ; présenté, 27. Renvoyé au comité du bill municipal du Bas-Canada, 90. (Voir Municipalités, Bas-Canada). Rapporté, 147. Considéré en comité ; rapporté, 172. Passé, 201. Par le Conseil, 251. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 35).

**AULD, JOHN :—**Pétition demandant un acte l'autorisant, comme tuteur de ses enfants mineurs, à disposer de certaine propriété, 112. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté avec des amendements, 187. Considérés en comité ; rapportés, 243. Passé, 259. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 171).

**AUTEUR, DROITS D' :—**Voir *Documents*, 11.

**AVOCATS, RÉCLAMATIONS D' :—**Voir *Documents*, 33. *Adresses*, 28.

**AYLMER :—**Pétition pour unir partie de ce township à St. Vital de Lambton, 34. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée, 40. Suspendue ; bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, 85. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 108. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vict., c. 66.)

**BALDWIN, HON. ROBERT :—**Voir *Adresses*, 3.

**BANQUE, COMMERCE DE :—**Comité permanent de commerce de banque nommé, 4, 22. Membre ajouté, 38. **PREMIER RAPPORT**, recommandant une diminution du quorum ; quorum devant être de sept, 26. Bills à lui renvoyés, 63, 74, 90, 109, 119, 137, 152, 165, 200, 249, 270, 321. **RAPPORTS** sur iceux, 106, 129, 156, 188, 250, 268, 281, 309. **RAPPORT** recommandant la remise de l'honoraire d'un certain bill, 309.

**BAPTEMES :—**Voir *Documents*, 4.

**BARREAU DU BAS-CANADA :—**Pétition du barreau de Montréal, pour faire amender l'acte constitutif du barreau du Bas-Canada, 70. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée ; suspendue ; bill présenté, 93. Renvoyé à un comité, 137. Rapporté avec

---



---

**BARREAU DU BAS-CANADA—Suite.**

des amendements, 231. Considérés en comité, 270, 283. Amendé ; rapporté, 335. Lu la 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 351. Par le Conseil, avec des amendements ; considérés, 370. Adoptés, 372. S. R., 386. (29-30 Vic., c. 27.)

**BAYHAM :**

1. Pétition pour un acte confirmant le règlement No. 116 de cette municipalité, lequel promet de faire un prêt à la compagnie du chemin de fer de Bayham, Richmond et Port Burwell, 35. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 71. Renvoyé à un comité, 110. Rapport que le préambule n'est pas prouvé, 173.

2. Pétitions contre le bill, 112.

**BAWDEN, JOSEPH R. :—**Pétition demandant que la société d'hommes de loi du Haut-Canada soit autorisée à l'admettre comme procureur, 146. Rapport de l'avis, 154. Bill présenté, 168. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté, 250. Considéré en comité ; rapporté, 297. Passé, 304. Par le Conseil, 352. S. R., 385. (29-30 Vic., chap. 175.)

**BEAUPORT, ASILE D'ALIÉNÉS DE :—**Voir *Documents*, 5. *Adresses*, 4.

**BELLEVILLE :**

1. Pétition du conseil de ville, demandant l'autorisation d'acquérir un site de cimetière et d'exempter les contribuables catholiques romains de la taxe à cet effet, 62. Rapport de l'avis, 66. Bill venu du Conseil ; lu, 131. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté avec des amendements, 167. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 193. Passé tel qu'amendé, 227. Amendements modifiés par le Conseil ; considérés et adoptés, 282. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 79.)

2. Pétition demandant une loi pour amender l'acte constitutif du séminaire de Belleville et pour changer son nom pour celui de "Albert College," 194. Rapport de l'avis, 201. Bill venu du Conseil, 272. Lu, 273. Renvoyé à un comité ; 62<sup>me</sup> règle suspendue, 306. Rapporté, 309. Considéré en comité ; rapporté ; passé, 335. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 136.)

**BELLEVILLE A HASTINGS NORD, CHEMIN DE FER DE :**

1. Bill pour incorporer le chemin de fer de Belleville à Marmora ; du Conseil, 126. Lu, 131. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 244. Passé tel qu'amendé, 259. Amendements adoptés par le Conseil, 282. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 102.)

2. Lecture des entrées dans les journaux de la dernière session relative aux pétitions demandant l'incorporation du chemin de fer de Belleville à Hastings Nord, 39.

3. Pétition pour l'incorporation du chemin de fer des districts miniers de Belleville à Hastings Nord, 62. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 129. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 248.

4. Pétitions en faveur et demandant un octroi de terres pour aider à sa construction 62, 70, 77, 125,

**BEAVER, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DITE :—**Voir *Documents*, 28.

**BERNARD, HEWITT :—**Pétition demandant un acte autorisant la société d'hommes de loi du Haut-Canada à l'inscrire au nombre de ses membres, 30. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 54. Rapporté, 70. Considéré en comité ; rapporté ; passé ; 78. Par le Conseil, 126. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 173.)

**BERTHIER :**

1. Pétition demandant un acte déterminant quels sont les co-propriétaires de la commune de Berthier, 25. Rapport de l'avis, 31. Bill pour constater quelles sont les personnes qui ont des droits dans les communes de Berthier et de l'Île du Pads ; du Conseil, lu, 131. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté avec des amendements, 213. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 246. Passé tel qu'amendé, 261. Message envoyé au Conseil l'informant que le bill lui a été renvoyé par erreur et le priant de le renvoyer à son tour, 268. Bill renvoyé, 274. Amendements adoptés par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 63.)

2. Pétition d'E. O. Cuthbert et autres, de Berthier, demandant à être protégés dans leurs intérêts si le bill devient loi, 146.

**BESSERER, MARGUERITE** :—Sa pétition, demandant l'autorisation de vendre un lot de terre dans Outaouais au profit de son fils mineur, légataire, 112. Rapport de l'avis, 128. Bill présenté, 131. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté avec des amendements, 230. Considéré en comité ; rapporté, 248. Passé, 261. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 166.)

**BÊTES À CORNES** :—Pétition demandant la révocation des sections 147, 148 et 149 du chap. 46 des statuts refondus du Canada, relatives à la mise en fourrière des bêtes à cornes errantes dans le voisinage des chemins de fer ; conseil municipal de Middlesex, 56.

**BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES** :—Bill relatif à l'établissement de bibliothèques publiques ; présenté, 263. Ordre pour la seconde lecture, rescindé, 303.

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT** :—Comité collectif de la bibliothèque ; membres ajoutés de la part de l'Assemblée ; message envoyé au Conseil, 27. Message du Conseil désignant ses membres de ce comité, 33. Pétitions demandant qu'il soit souscrit à divers ouvrages à lui renvoyées :—Alpheus Todd ; J. O. Côté, 106. W. Caniff, 134. John Notman, 168. T. L. Wilson, 194. **PREMIER RAPPORT**, (sur 4 pétitions), 212. Adopté, 313. **DEUXIÈME RAPPORT**, sur les pétitions de Wilson et L. P. Lemay, 250. Adopté, 313.

Voir *Documents*, 43.

**BICKELL, W. J.** :—Voir *Ponts*, 6, 7.

**NAISSANCES, MARIAGES ET SÉPULTURES** :—Bill établissant de meilleures dispositions pour leur enregistrement dans le Haut-Canada. Présenté, 43. Ordre pour la seconde lecture, rescindé, 302.

Voir *Documents*, 4.

**BILLS :**

1. Bill autorisant le paiement de certains honoraires, présenté, et résolution autorisant ces honoraires, adoptée et renvoyée au comité général du bill, 253.—Amendes, 236.—Bill autorisant certaines exemptions de droits, 150.

2. Bill accordant des honoraires d'inspection et imposant des amendes, présenté après l'adoption d'une résolution autorisant ces honoraires et amendes, 89, 136.

3. Objection à un bill (à la 2<sup>me</sup> lecture)—pour prolonger le temps fixé pour le paiement de la dette du comté de Perth—comme étant hors d'ordre, en ce qu'il affecte le revenu public ; M. l'orateur décide en ce sens, pour la raison qu'il aurait dû prendre naissance en comité général, 298.

BILLS—*Suite.*

4. Bills pour amender des actes de la session actuelle, 106, 313, 370. Voir *Agres-sions étrangères*, 2. *Municipalités*, *H. C. Rectoreries*, 4.
5. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, et bills retirés, 90, 248, 320, etc.
6. Lu deux fois le même jour, 306.
7. Renvoyés à un comité général dans trois mois, 291, 343.
8. La chambre se forme en comité sur plusieurs bills à la fois, 195.
9. Amendés en comité et rapportés le même jour, 89, 330, 332, etc.
10. Considérés en comité, rapportés, lus la 3<sup>me</sup> fois et passés le même jour, 244, 266, 284, 335, etc.
11. Renvoyé de nouveau à un comité général, 195, 266, 338, 371.
12. Renvoyé à un comité spécial d'un autre bill, 89, 93, 152.—Permission de faire rapport séparément, 128.—Renvoyé au comité d'un autre bill après qu'il a été fait rap-port de celui premièrement renvoyé, 320.
13. Rapporté par un comité spécial, avec des amendements et un rapport écrit, 183.
14. Amendés après la 3<sup>me</sup> lecture, 135, 149, 195, 266, 269, 291, 320.
15. Retiré après la 3<sup>me</sup> lecture, 320.
16. Passés sans être renvoyés à des comités, 108, 306, 353.
17. Passés avec une rapidité inaccoutumée, 2, 138, 353.
18. Amendé par le Conseil Législatif, 133, 184.
19. Message du Conseil, demandant qu'un certain bill par lui amendé lui soit renvoyé afin de rectifier une erreur dans les amendements ; renvoyé en conséquence, 379.
20. Amendements du Conseil considérés et adoptés sur le champ, 138, 184, 217, 249, 273, 287, etc.—Considérés et 2<sup>me</sup> lecture fixée à un jour prochain, 236, 252, 273, 288, 295, 317, 333.—Renvoyés au comité permanent auquel le bill a été d'abord renvoyé, 222, 252.
21. Amendements du Conseil modifiés, 345.
22. Certains amendements du Conseil rejetés pour des motifs mentionnés, 348. Le Conseil insiste pour ses amendements, 368. La Chambre renonce à modifier ces amen-dements du Conseil, 380.
23. Ordre pour la considération d'amendements du Conseil, rescindé, 354.
24. Du Conseil Législatif, 105, 117, 124, 126, 131, 134, 148, 170, 184, 190, 234, 272, 284, 294, 313, 270.
25. Amendés, 198, 213, 245, 247, 254, 297, 336, 351, etc.
26. Amendements de la chambre modifiés par le Conseil, 282, 378.
27. Deux bills du Conseil ayant été amendés et renvoyés,—message informant le Con-seil qu'il lui ont été envoyés par erreur, et demandant leur renvoi à la Chambre, 268. Message les rapportant, 274.
28. Certains bills passés devant être imprimés avec un index, 370, 379.
29. Sanctionnés, 9, 381.
30. Réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 386.

## BILLS PRIVÉS:

1. COMITÉ PERMANENT des bills privés nommé, 4, 21. Membre ajouté, 168. PREMIER RAPPORT recommandant la diminution du quorum ; quorum devant être de sept, 26. Bills à lui renvoyés, 55, 60, 63, 74, 107, 108, 119, 137, 140, 151, 199, 225, 249, 299.—Amendements du Conseil Législatif à un bill, 222. RAPPORTS sur iceux, 70, 85, 93, 104, 114, 129, 134, 147, 154, 167, 173, 187, 194, 202, 213, 230, 250, 262, 282, 300, 309.

2. Rapport spécial sur certains bills déclarant que leur préambule n'est pas prouvé, 93, 173, 194.—Qu'un certain bill n'a pas été présenté comme mesure privée, 187.—Appelant l'attention sur l'importance du principe que renferment certaines dispositions d'un bill, 187.—Qu'un bill a été abandonné par ses promoteurs, 230.

3. Rapport recommandant que l'avis exigé par la 62<sup>me</sup> règle soit réduit à 3 jours pour le reste de la session, 129. Adopté, 123.

4. Ordonné qu'après le renvoi d'un bill privé à un comité, toutes pétitions le concernant soient de fait renvoyées à ce comité, 87.

5. Recommandation du comité des impressions à l'effet qu'à l'avenir la somme reçue pour l'impression des bills privés soit portée à l'avoit du compte des impressions, 62. (Dans le 2<sup>me</sup> rapport du comité,—App. No. 1.) Adoptée, 123.

6. Lecture de l'entrée dans les journaux de la dernière session relative au comité nommé pour aider M. l'orateur à prendre des arrangements pour la distribution des affaires de la chambre recommandant certains changements dans les règles et la pratique à l'égard des bills privés, 18.

7. Bill qui a été renvoyé au comité des chemins de fer transféré au comité des bills privés ; l'avis déjà donné du jour de la prise en considération devant être considéré suffisant, 202.

8. Bill privé renvoyé à un comité spécial, 137.

9. Amendements du Conseil Législatif à un bill privé renvoyés au comité de ce bill, 222, 252.

10. Prolongation du temps pour recevoir des pétitions, bills privés et rapports sur iceux, 71, 146.—A l'égard d'un certain bill, 222.

11. Pétitions reçues après le temps écoulé,—motion spéciale à cet effet, 146.

12. Pétition pour faire mettre de côté les règles de la chambre à l'égard d'une pétition demandant un bill privé, 125. Rapport du comité des ordres permanents, déclarant qu'il n'a pas été donné de raisons suffisantes pour l'engager à recommander la suspension de la règle, 134.

13. 53<sup>me</sup> règle (relative aux avis de bills privés) suspendue, 42, 93, 115, 124, 202.

14. 62<sup>me</sup> règle suspendue à l'égard de certains bills, 137, 140, 306.—Sur recommandation du comité, le temps prescrit pour les avis est réduit à trois jours pour le reste de la session, 147.

15. Honoraires de certains bills remis, 337, 372.—Sur la recommandation du comité, 263, 310.

BLAIR, JAMES :—Pétition demandant que les enfants de feu James Blair soient déclarés propriétaires légitimes de certains lots dans le township d'Elma, 369.

BOIS, COMMERCE DE :—Voir *Inspecteurs-mesureurs de bois*.

**BOSWELL, HENRY J.** :—Pétition demandant un acte pour le mettre en mesure de profiter de la cession d'un brevet accordé aux Etats-Unis pour un système amélioré de relaminage de lisses de chemin de fer, 25. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 67. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté avec des amendements, 187. Considéré et amendé en comité; rapporté, 242. Passé, 267. Par le Conseil, avec des amendements; considérés, 294. Adoptés, 305. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 159.)

**BOTHWELL** :—Pétition pour l'incorporer comme ville, 45. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 154. Considéré en comité; rapporté, 196. Passé, 227. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 80.)

**BOTHWELL, COMPAGNIE DU PONT ET DU CHEMIN A RAILS PLATS DE** :—Pétition pour un acte d'incorporation, 46. Pétition en faveur, *ib.* Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 53. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté, avec des amendements, 107. Considéré en comité; rapporté, 118. Passé, 136. Par le Conseil, 197. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 104.)

**BRANDON** :—Pétition de A. Morrisson et autres, se plaignant de griefs à l'égard de leurs droits comme colons de ce township à certaines terres maintenant réclamées par le seigneur de Lanaudière, comme formant partie de sa seigneurie, qui est voisine du dit township, 31.

**BRANTFORD** :—Pétition pour faire autoriser le conseil de ville à ériger un abri pour les exercices militaires sur un lot du quartier est, 167. Suspension de la règle relative à l'avis recommandé, 187. Suspendue; bill présenté, 188. Renvoyé à un comité, 200.

**BREVETS D'INVENTION** :—Bill pour amender le chapitre 34 des statuts refondus du Canada, relatif aux brevets; présenté, 32. Renvoyé à un comité général, 68. Considéré; rapporté, 107. Passé, 134. Par le Conseil, 190. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 19.)

**BROCKVILLE A OUTAOUAIS, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE** :—Pétition demandant que le bill qui doit être présenté au nom de la compagnie ne renferme rien de nuisible aux garanties des municipalités de Brockville et Elizabethtown, 23.

**BROOKE, DANIEL** :—Sa pétition, demandant un acte l'autorisant à exercer comme avocat devant les cours de Sa Majesté; pétition en faveur, 203. Rapport de l'avis, 212.

**BROUGHTON** :—Pétition demandant un acte pour détacher une partie de ce township et l'unir à St. Frédéric de la Beauce, 34. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, 85. Considéré en comité; rapporté, 108. Passé, 114. Par le Conseil, 184. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 68.)

**BRUCE** :—Pétition du Conseil Municipal de Huron et Bruce, demandant un acte pour légaliser son règlement No. 7, à l'effet de prélever un emprunt pour des chemins empierrés et des travaux dans le comté de Bruce, 45. Rapport spécial sur l'avis, 57. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 120. Rapporté, 168. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 228. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 72.)

Voir *Adresses*, 24.

**BUFFALO AU LAC HURON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE** :

1. Pétition pour un acte confirmant la convention passée entre cette compagnie et celle du chemin de fer Grand Tronc, 35. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 51. Motion pour remettre à six mois la 2<sup>me</sup> lecture, rejetée; lu et renvoyé à un comité, 118. Rapporté avec des amendements, 156. Motion pour remettre à trois mois sa prise en considération en comité, rejetée; considéré; rapporté, 196. Motion pour le renvoyer de nouveau à un comité général, rejetée; lu la 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé; 239. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 92.)



BUFFALO AU LAC HURON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE—*Suite.*

2. Pétition de la compagnie, demandant un acte pour capitaliser les arrérages d'intérêt sur ses actions privilégiées, 62. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 67. Renvoyé à un comité, 110. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré en comité; rapporté, 244. Passé, 267. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 93.)

3. Pétitions demandant que les intérêts de la ville de Brantford soient protégés dans le cas où ces bills deviendraient lois, 69, 125, 167, 172.

BURGESS, HUGH (de New-York) :—Pétition pour un acte autorisant l'émission d'un brevet en sa faveur pour certaines améliorations qu'il a faites dans la confection de chaudières et fournaies, etc., 113. Rapport de l'avis, 122. Bill venu du Conseil, 234. Lu, 243. Renvoyé à un comité, 299. Rapporté avec des amendements, 309. Considéré et amendé en comité; rapporté; passé tel qu'amendé, 356. Amendements adoptés par le Conseil, 369. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 164.)

## BUCKINGHAM :

1. Pétition pour un acte confirmant la ligne de division actuelle des 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> rangs depuis le lot 1 jusqu'à la Rivière-du-Lièvre, 50. Rapport de l'avis, 57. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 75. Pétition contre ce bill, renvoyée, 78. Bill rapporté avec un amendement, 134. Considéré en comité; rapporté, 150. Passé, 155. Par le Conseil, 221. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 67.)

2. Pétition contre, 77. Renvoyée au comité du bill, 78.

BUDJET (service public) :—Voir *Gouverneur-Général*, 10.

CANADA, BANQUE DU :—Pétition des directeurs provisoires, demandant une loi pour amender l'acte d'incorporation et changer le nom pour celui de "Banque du Commerce Canadien," 285. Suspension de la règle relative à l'avis, recommandée, 289. Bill venu du Conseil, 294. Lu, 296. Renvoyé à un comité (entré par erreur dans les journaux comme banque du *Haut-Canada*); 62<sup>e</sup> règle suspendue, 306. Rapporté avec un amendement, 309. Considéré et amendé en comité; rapporté; passé tel qu'amendé, 336. Amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 88.)

CANADA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DU :—Pétition pour des amendements à son acte d'incorporation, 147. Rapport de l'avis; bill présenté, 154. Renvoyé à un comité, 249. Rapporté avec des amendements, 286. Considéré en comité; rapporté, 298. Passé, 305. Par le Conseil, 353. S. R., 380. (29-30 Vic., c. 94.)

## CANADA, COMPAGNIE DES TERRES DU :

1. Pétitions demandant que certaines terres appartenant à la compagnie lui soient retirées et vendues à des colons :—Clinton, 186. Exeter, Clinton et Trowbridge, 167. Conseil municipal de Huron et Bruce, 125. Huron et Perth, 61, 125, 167, 380. Middlesex, Huron et Perth, 194. Perth, 186.

2. Pétition demandant une enquête des affaires de cette compagnie; conseil de comté de Perth, 146.

Voir *Adresses*, 7.

CANADA, COMPAGNIE DE CRÉDIT FONCIER DU :—Pétitions pour des amendements à sa charte, 77. Rapport de l'avis, 92. Bill venu du Conseil; lu, 134. Renvoyé à un comité, 166. Rapporté, 189. Considéré en comité; rapporté, 220. Passé, 223. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 125.)

## CANADA, ASSOCIATION DE VIGNERONS DU :

1. Pétition pour un acte d'incorporation, 23. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 47. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, 85. Considéré en comité, 120. Résolution exemptant le vin pendant dix ans des droits d'excoise, renvoyée; bill considéré en comité; rapporté, 150. Lu la 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 155. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 121.)

2. La chambre se forme en comité pour considérer l'utilité d'exempter l'association de l'excoise, 56. Considéré; rapport d'une résolution exemptant le vin de l'excoise et autres droits pendant dix ans; renvoyé au comité général du bill, 150. Voir *Supra*, 1.

CANAUx:—Pétitions pour faire fermer les canaux de la province le dimanche:—Société de l'observation du dimanche de Kingston, 146. Lakefield, 45.

Voir *Chemins de fer*, 1, 4.

CANIFF, WM.:—Sa pétition, demandant qu'il soit souscrit à des exemplaires de son ouvrage sur la science chirurgicale, 125. Renvoyé au comité de la bibliothèque, 134. Rapport recommandant l'achat de 50 exemplaires, 213. Adopté, 313.

CAOUTCHOUC, MANUFACTURE CANADIENNE DE CHAUSSURES DE:—Pétition pour un acte d'incorporation, 23. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée; suspendue; bill présenté, 51. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 106. Considéré en comité; rapporté, 117. Passé, 135. Par le Conseil avec des amendements; considérés et adoptés, 249. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 111.)

CAOUTCHOUC, ARTICLES DE:—Voir *Douanes, droits de*, 11.

CATHCART:—Pétition demandant que certains rangs de ce township soient annexées à la paroisse de St. Alphonse de Rodriguez, 61.

CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS:—Voir *Documents*, 6:

## CHANCELLERIE, COUR DE :

1. Bill pour amender la pratique de la dite cour (M. Wood); présenté, 57. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 320.

2. Bill concernant l'audition des causes dans la cour de chancellerie du Haut-Canada (procureur-général Macdonald); présenté, 106. Renvoyé à un comité général; considéré; rapporté; passé, 137. Par le Conseil, avec un amendement; considéré et adopté, 184. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 39.)

CHAPMAN, S. W.:—Pétition demandant un acte l'autorisant à exercer comme avocat dans le Bas-Canada, 104. Rapport de l'avis, 114.

## CHARTES DE CORPORATION :

1. Bill pour amender l'acte 27-28 Vic., concernant l'octroi de chartes aux compagnies manufacturières, de mines et autres (M. Haultain); présenté, 36. Renvoyé à un comité, 90. Rapporté, 129. Considéré en comité; rapporté, 171. Lu la 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 266. Par le Conseil, 286. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 23.)

2. Bill pour amender l'acte ci-dessus (M. Taschereau); présenté, 46. Renvoyé à un comité, 91.

CHATHAM, ACADEMIE URSULINE DE:—Pétition pour un acte d'incorporation, 125. L'avis n'est pas exigé, 128. Bill venu du Conseil, 190. Lu, 191. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté avec des amendements, 213. Considéré et amendé en comité;

CHATHAM, ACADÉMIE URSULINE DE—*Suite.*

rapporté, 247. Passé tel qu'amendé, 261. Message envoyé au Conseil, l'informant que le bill lui a été renvoyé par erreur, 268. Bill revenu, 274. Amendements adoptés par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 142.)

CERTIARORI :—Bill concernant les poursuites par certiarori ; présenté, 67. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 356.

## CHELMINS :

1. Pétition d'E. Hallé et L. Picard, demandant à être remboursés d'une somme d'argent dépensée par eux pour l'ouverture d'un chemin de Stoneham au lac Jacques Cartier, 78.

2. Pétitions demandant de l'aide pour des chemins :—St. Paulin, 24. Granby, 56. Pour ouvrir un chemin dans Potton, 76. Compagnie du chemin planchéié d'Huntingdon au lac St. François, 112. Pour la continuation d'un chemin dans St. Basile jusqu'à la rivière Batiscan ; chemins dans le district de Saguenay, 113. Chemin de Wolfstown à Wotton ; chemin dans Ham nord et dans Callière, 128.

3. Pétitions demandant de l'aide pour le chemin Coutlée et un nouvel arpentage des townships adjacents, 289, 346.

CHEMINS, COMPAGNIES DE :—Bill pour amender le chapitre 70 des statuts refondus concernant ces compagnies ; présenté, 32. Renvoyé à un comité, 90. Rapporté, 104. Considéré en comité ; rapporté, 171. Passé, 201. Par le Conseil, 251. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 37.)

## CHEMINS DE FER :

1. Bill pour mieux régler le trafic sur les chemins de fer et canaux (M. Macfarlane) ; présenté, 27. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 355.

2. Bill pour amender l'acte des chemins de fer de manière à empêcher leurs compagnies de faire faire le rebroussement des trains, etc., le dimanche (M. Morrison) ; présenté, 71. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 303.

3. Bill pour amender le chapitre 66 des statuts refondus du Canada relatif aux chemins de fer (M. Dickson) ; présenté, 173. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 356.

4. COMITÉ PERMANENT des chemins de fer, canaux, etc., nommé, 4, 21. Bills à lui renvoyés, 63, 75, 109, 119, 140, 151, 238, 249. Amendements du Conseil Législatif à un bill, 252. Rapports sur iceux, 107, 114, 126, 156, 188, 194, 262, 286, 309.—RAPPORTS SPECIAUX à l'égard de certains bills—qui sont abandonnés par leurs promoteurs et recommandant la remise de l'honoraire, 262, 310.—Recommandant la remise de l'honoraire pour un autre bill, 310.

CHENILLES :—Pétition rendant compulsoire la destruction des chenilles et autres insectes nuisibles aux arbres fruitiers ; conseil municipal de Welland, 173.

## CHIENS :

1. Bill pour amender l'acte 29 Victoria, chapitre 39, pour imposer une taxe sur les chiens et pourvoir à la protection des moutons dans le Haut-Canada ; présenté, 62. Renvoyé au comité de la cotisation, 320. Rapporté avec des amendements, 323. Considéré en comité ; rapporté ; motion pour remettre la 3<sup>me</sup> lecture à trois mois, rejetée ; passé, 336. Par le Conseil, 369. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 55.)

CHIENS—*Suite.*

2. Pétition demandant des amendements à l'acte pour imposer une taxe sur les chiens et pourvoir à la protection des moutons dans le Haut-Canada :—Municipalité d'Howard, 113. Municipalité d'Orillia et Matchedash, 45. Conseil municipal d'York et Peel, 55.

CIMETIÈRES :—Bill pour que des cimetières, en certains cas, puissent être sous un autre contrôle que celui des congrégations religieuses; présenté, 27. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 310.

CLERGÉ, RÉSERVES DU :—Bill pour amender l'acte du fonds d'emprunt municipal quant à la répartition des deniers provenant des réserves du clergé; présenté, 25. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 301.

CLIFTON :—Voir *St. Hedwidge.*

## COBOURG ET PETERBOROUGH, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—

1. Pétition de cette compagnie et de celle des forges de Marmora, demandant un octroi de terres pour aider à la construction d'une voie ferrée traversant Marmora, dans Hastings et Belmont-et dans Peterborough, 77.

2. Pétition de la compagnie pour des amendements à sa charte lui permettant de construire des embranchements dans les townships de Belmont, Methuen, Lake et Marmora; temps pour recevoir la pétition et le bill prolongé; Pétition reçue, 222. Rapport de l'avis; bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et des mines de Cobourg, Peterborough et Marmora; présenté, 231. Renvoyé à un comité, 238. Rapporté avec des amendements, 262. Considéré et amendé en comité; rapporté, 270. Passé, 283. Par le Conseil, 352. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 103.)

CODE CIVIL :—Bill concernant le code de procédure civile du Bas-Canada; présenté, 32. Renvoyé à un comité, 68. Bill pour rendre valides certains actes de notaires décidés, aussi renvoyé, 152. Bill du code rapporté avec des amendements (et un rapport par écrit), 188. (Bill concernant les notaires rapporté avec un amendement, 202. Voir *Notaires*, 1.) Bill du code civil considéré et amendé en comité, 223. Rapporté, 233. Passé, 234. Par le Conseil, 282. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 25.)

Voir *Gouverneur-Général*, 9.

COLLÈGE ROYAL DE MÉDECINS ET CHIRURGIENS, KINGSTON :—Pétition pour incorporer le *Queen's College* de médecins, etc., Kingston, 146. Rapport de l'avis, 154. Bill présenté, 170. Renvoyé à un comité, 225. Rapporté avec des amendements, 250. Considéré en comité; rapporté, 256. Passé comme bills pour incorporer le Collège Royal, etc., 269. Par le Conseil avec un amendement; considéré et adopté, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 137.)

COLONISATION ;—Voir *Emigration*, 2.

COLONISATION, CHEMINS DE :—Voir *Arpentages.*

COLONISATION DE LA PROVINCE :—Voir *Terres.*

## COMITÉS:

1. Résolution pour la nomination de dix comités permanents, 4. Comité nommé pour faire la liste des membres qui doivent les composer, 21. Rapport; adopté, *ib.* Voir *Banques, commerce de. Bills privés*, 1. *Dépenses contingentes. Emigration*, 2.

COMITÉS—*Suite.*

*Lois expirantes. Ordres permanents. Impressions, 1. Privilèges. Comptes Publics. Chemin de Fer, 4. Voir aussi Bibliothèque.*

2. Comités généraux, 17, 33, 38, 39, 52, 59, 68, 87, 169, 170, 215, 217, 231, 253, 270, 313.

3. Procédures de comités généraux entrées dans les journaux, 33, 150, 156, 236, 283, etc.

4. Rapportent progrès et demandent permission de siéger un autre jour, 120, 165, 171, etc.

5. Comités collectifs, 27, 33. Voir *Bibliothèque. Impressions, 1.*

6. Comités spéciaux nommés, 28, 43, 168. Voir *Murray, canal. Supérieur, lac. Usure, lois d', 3.*

7. Membres ajoutés, 38, 48, 93, 106, 168, etc.

8. Quorum des comités permanents réduit, 26, 27, 31.—D'un comité collectif, 32 — De comités spéciaux, 46, 83, 173.

9. Permission de faire rapport de temps à autre, 128.

10. Rapports adoptés, 123, 147, 231, 310, 313.

11. Rapport renvoyé à son comité, 231.

COMMERCE, RAPPORT DES COMMISSAIRES DU :—Voir *Documents, 78.*

COMMERCE :—Voir *Banques, commerce de.*

COMPTES PUBLICS :—Comité permanent des, nommé, 4, 22. PREMIER RAPPORT recommandant une réduction du quorum; quorum devant être de 9, 26. Comptes publics,—1864-65—à lui renvoyés, 27. DEUXIÈME RAPPORT, 348. (Appendice No. 5.) TROISIÈME RAPPORT, recommandant que la réclamation du gouvernement à compte du prêt de \$7,764.05 fait à la compagnie de navigation de la Tay soit abandonnée; adopté, *ib.*

COMTÉS OUEST, SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES :—Pétition demandant l'autorisation de s'incorporer à une autre société, 26. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 43. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté avec des amendements, 106. Considérés en comité; rapporté, 117. Passé, 135. Par le Conseil, 197. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 132.)

COMTÉS SUD-EST, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES :—Pétition pour un acte d'incorporation, 61. Rapport de l'avis; bill présenté, 66. Renvoyé à un comité 75. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 110.)

CONFEDERATION :—Voir *Amérique Britannique du Nord, Provinces de l.*

## CONSEIL LEGISLATIF:

1. Bill pour retarder pendant un certain temps l'émission de brefs pour l'élection de députés au Conseil Législatif; du Conseil; lu, 272. Motion pour remettre à six mois sa seconde lecture, rejetée; renvoyé à un comité général; considéré; rapporté; passé, 372. Réservé, 386.

---



---

**CONSEIL LÉGISLATIF—Suite.**
**MESSAGES ENVOYÉS AU CONSEIL :**

2. Demandant qu'il s'unisse à l'Assemblée dans la nomination d'un comité collectif, 27.
3. Désignant les députés de l'Assemblée devant faire partie d'un comité collectif, 27.
4. Transmettant les témoignages, etc., concernant le bill du pont St. Charles, 192.
5. Transmettant une résolution à l'égard d'un message télégraphique au ministre des colonies en réponse au télégramme de félicitation au sujet du télégraphe atlantique, et demandant son concours, 274.
6. L'informant que certains bills lui ont été renvoyés par erreur et les redemandant, 268.
7. Remettant un bill amendé par le Conseil, afin qu'il rectifie une erreur dans l'un des amendements, 380.
8. Désapprouvant certains amendements faits à un bill par le Conseil et motivant cette désapprobation, 348.
9. Messages envoyés au Conseil par le greffier, 2, 242, etc.—Par un député 27, 192, etc.

**MESSAGES DU CONSEIL :**

10. Transmettant des bills et demandant le concours de la chambre, 105, 117, 124, 126, 131, 134, 148, 170, 184, 190, 234, 272, 284, 294, 313, 370.
11. Donnant son concours à des bills de l'Assemblée avec ou sans amendements, 9, 138, 197, etc.
12. Insistant sur certains de ces amendements à un bill désapprouvés par l'Assemblée, 368.
13. Désignant ceux de ses membres devant faire partie d'un comité collectif, 33.
14. Demandant les témoignages, etc., sur lesquels est fondé le bill du pont St. Charles, ainsi que les pétitions contre ce bill, pour les communiquer à son comité permanent de bills privés, 184.
15. Remettant certains bills à lui envoyés par erreur, 274.
16. Demandant qu'un bill par lui amendé lui soit renvoyé afin de rectifier une erreur dans l'un des amendements, 379.
17. Consentant au message télégraphique au ministre des colonies en réponse au télégramme de félicitation au sujet du télégraphe atlantique, 285.

**CONSPIRATION :—**Bill pour autoriser l'appréhension et détention, jusqu'au 8 juin 1867, de personnes soupçonnées d'hostilité ou de conspiration contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté ; présenté ; lu 3 fois et passé, 2. Par le Conseil, 9. S. R., *ib.* (26-30 Vic., c. 1.) Voir *Gouverneur Général*, 13.

Voir *Haute trahison. Liberté du sujet.*

**CÔTÉ, J. O. :—**Sa pétition, demandant que la chambre souscrive à des exemplaires d'une brochure intitulée : *Political appointments and Elections in Canada*, de 1841 à 1865, 92. Renvoyée au comité de la bibliothèque, 106. Rapport recommandant l'achat de 50 exemplaires, 213. Adopté, 313.

## COTISATIONS :

1. Bill pour amender et refondre les divers actes concernant la cotisation de la propriété dans le Haut-Canada (M. Mackenzie) ; présenté, 17. Renvoyé à un comité de 21 membres ; bill municipal aussi renvoyé, 89. Quorum du comité devant être de neuf, 93. Membres ajoutés, 106. Permission de faire rapport de temps à autre ; rapport du bill de cotisation avec des amendements, 128. (Rapport du bill municipal, avec des amendements, 154. (Voir *Municipalités, Haut-Canada*, 1.) Bill relatif aux chiens et moutons, renvoyé, 320. Rapporté avec des amendements, 323. (Voir *Chiens*, 1.) Bill de cotisation considéré en comité, 171. Amendé et rapporté, 217. Motion pour le renvoyer de nouveau à un comité, rejetée ; lu la 3<sup>me</sup> fois et passé, 229. Par le Conseil, avec des amendements ; considérés, 313. Motion pour modifier certains amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 53.) 1,250 exemplaires du bill, avec un index, devant être imprimés et envoyés aux municipalités, 370. Une autre édition de 3,000 exemplaires, 379.

2. Pétition pour des amendements à ce bill ; conseil de ville de Guelph, 146.

3. Pétition contre le bill ; du maire, etc., de London, 337.

4. Bill pour amender l'acte concernant la cotisation de la propriété dans le Haut-Canada. (M. Macfarlane) ; présenté, 27. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

5. Pétition pour des amendements à l'acte de cotisation du Haut-Canada ; conseil municipal d'Hastings, 62.

COURONNE, DEBITEURS DE LA :—Bill pour amender la loi relative aux débiteurs de la couronne dans le Haut-Canada, présenté, 47. Renvoyé à un comité général, 91. Considéré en comité ; rapporté, 171. Passé, 200. Par le Conseil, 256. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 43.)

## COURS D'EAU :

1. Bill pour amender le chapitre 36 des statuts refondus du Bas-Canada en ce qui concerne les cours d'eau (M. Bourassa), présenté, 17. Renvoyé à un comité, 41. Rapporté avec des amendements, 65. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 170. Passé, 200. Par le Conseil, avec des amendements, bornant son action au district d'Iberville, 235. Considérés, 236. Adoptés, 322. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 69.)

2. Bill pour amender le chapitre 51 des statuts refondus du Bas-Canada, concernant l'amélioration des cours d'eau (M. J. Dufresne) ; présenté, 86. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 356.

## COURS :

1. Bill pour amender l'acte concernant les cours supérieures de juridiction civile et criminelle dans le Haut-Canada ; présenté, 47. Renvoyé à un comité général, 229. Considéré et amendé ; rapporté ; passé, 266. Par le Conseil, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 40.)

2. Bill relatif aux cours supérieures et du banc de la reine dans le Bas-Canada ; présenté, 33. Renvoyé à un comité général, 68. Considéré et amendé ; rapporté, 107. Passé 134. Par le Conseil, 184. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 26.)

COURS DE COMTÉ, GREFFIERS DES :—Pétition des greffiers des cours de comtés et des greffiers-adjoints de la couronne, dans le Haut-Canada, demandant à être rémunérés pour certains services qu'ils rendent, 306.

## COURS DE DIVISION :

1. Bill pour augmenter la juridiction des cours de division du Haut-Canada (M. Scatcherd) ; présenté, 58. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

COURS DE DIVISION—*Suite.*

2. Bill pour révoquer la section 172 des statuts refondus du Haut-Canada, concernant les cours de division (M. Wood); présenté, 62. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

COURS DES COMMISSAIRES :—Bill pour amender l'acte concernant la cour des commissaires du Bas-Canada; du Conseil; lu, 105. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré; rapporté; passé, 345. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 29.)

## COURS MONÉTAIRE :

1. La chambre décide de se former en comité sur l'opportunité d'amender la loi du cours monétaire de manière à rendre les paiements en argent monnayé offre réelle jusqu'à concurrence de \$200, et à réduire la valeur nominale de l'argent des Etats-Unis circulant en Canada, 38. Ordre pour la prise en considération, rescindé, 301.

2. La chambre décide de se former en comité sur l'opportunité d'une émission de billets provinciaux, 270. Considéré, 283, 285, 300, 306. Rapport de 11 résolutions autorisant l'émission de ces billets, payables à demande, jusqu'au montant de \$5,000,000, et relatives à un arrangement avec une ou avec toutes les banques pour qu'elles cessent d'émettre des billets, etc., adoptées, 323. Bill présenté, 324. Voir *infra*, 3.

3. Bill pourvoyant à l'émission de billets provinciaux jusqu'à concurrence de 5 à 8 millions de piastres; ordonné, 323. Présenté, 324. Renvoyé à un comité général; motion pour que le comité retranche les clauses à l'effet que les banques n'émettent plus de billets et qu'il les remplace par une disposition établissant qu'il sera fait face à la dette publique par une émission de bons; amendement, pour faire retrancher la clause qui pourvoit à ce que nulle banque ne soit assujétie à l'amende pour usure, rejeté; motion principale rejetée; bill considéré et amendé en comité; rapporté; motion pour le renvoyer de nouveau à un comité général, avec une instruction analogue au dernier amendement, rejetée; bill lu la 3<sup>me</sup> fois et passé, 330. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30. Vic., c. 10.)

4. Pétition contre ce bill; chambre de commerce de London, 337.

Voir *Douane, droits de* :

CRYSTAL, CIMETIÈRE DU LAC (Plaine de Stanstead);—Pétition pour un acte d'incorporation, 104. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée, 114. Suspendue; bill présenté, 115. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté avec des amendements, 187. Considéré en comité; rapporté, 243. Passé, 259. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 156.)

## CUIR :

1. La chambre décide de se former en comité à l'égard de l'inspecton du cuir et des peaux crues, 39. Considéré, 54. Rapporte 8 résolutions; bill présenté, 88. Voir *infra*, 2.

2. Bill pour amender l'acte concernant l'inspection du cuir et des peaux crues; ordonné; présenté, 88. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré; rapporté; passé, 344. Par le Conseil, 369. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 24.)

3. Pétition pour des amendements au bill ci-dessus; Québec, 190.

Voir *Douane, droits de*, 3.

**D** Aoust, M. J. B. :—Voir *Députés*, 7.



DÉFENSES DE LA PROVINCE :—Bill pour amender l'acte 29 Vic., chapitre 7, concernant les travaux relatifs aux défenses ; présenté, 274. Renvoyé à un comité général, 306. Considéré ; rapporté ; passé, 335. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 21.)

Voir *Adresses*, 29.

DÉFENSES MILITAIRES :—Voir *Adresses*, 29.

## DEPENSES CONTINGENTES :

COMITÉ PERMANENT des dépenses contingentes, nommé, 4, 21. Membres ajoutés, 48, 168. PREMIER RAPPORT, recommandant une réduction du quorum ; quorum devant être de neuf, 31. DEUXIÈME RAPPORT (sur les comptes de l'année dernière), (App. No. 2.)

DESBARATS, GEO. :—Pétition demandant un acte confirmant le testament de feu George Desbarats, 46. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 63. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté, 147. Considéré en comité ; rapporté, 195. Passé, 226. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 168.)

## DEPUTES :

1. *Résolution*, Que lorsqu'il s'élèvera une question se rattachant à l'élection d'un membre, ce dernier devra se retirer pendant les débats qui s'en suivront.—Que s'il appert qu'une personne a été élu membre de cette chambre ou a cherché à l'être par corruption ou au moyen d'intrigues ou de menées, la chambre procédera avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui ont prit une part volontaire à cette corruption et à ces menées ou intrigues.—Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un membre de l'Assemblée Législative, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépendra du parlement provincial, est un grand crime et un délit, 4.

2. Prêtent serment et prennent leurs sièges, ayant été élus sur de nouveaux brefs, 2.

3. Un membre prend son siège sur la présentation du certificat de son élection. *Résolution*, que tout en l'admettant sous le rapport et certificat du greffier de la couronne en chancellerie, la chambre recommande que l'on observe strictement la coutume qui exige la production de ces documents, 156.

4. Un député résigne son mandat, 102.

5. Un député obtient un permis d'absence, 53.

6. Députés décédés, 36—La chambre ajourne par respect pour la mémoire de députés défunts, 25.

7. Le procureur-général (Est) met devant la chambre copie de certains documents dans l'affaire de la reine vs. J. B. Daoust, député, 83. (*Documents de la Session*, No. 31.) Lettre de M. Daoust, résignant sur mandat, 102.

8. Un député informe la chambre qu'un assaut a été commis sur la personne du député J. B. E. Dorion, par un nommé Elzéard Gérin Lajoie ; M. Dorion fait l'énoncé des circonstances de cette voie de fait ; M. l'orateur émet son mandat pour l'appréhension de M. Lajoie, 257. Il est placé à la barre et donne ses explications ; M. Dorion ajoute à sa première déclaration. *Résolution*, que E. G. Lajoie est coupable d'infraction aux privilèges ; motion, qu'il soit réprimandé et mis sous la garde du sergent-d'armes pendant 24 heures ; amendement, qu'il soit réprimandé et envoyé en prison ; autre amendement, qu'il soit réprimandé et mis sous la garde du sergent-d'armes durant le bon plaisir de la chambre, adopté ; réprimande insérée dans les journaux, 263.

DISCOURS :—Voir *Adresses*, 48. *Gouverneur-Général*, 1, 2, 7. *Orateur*, 12.

DIXON, ALEX. :—Pétition demandant un acte pour rectifier et expliquer les erreurs qui se sont glissés dans certains transports de feu Alex. Dixon à W. M. Westmacott, 77. Rapport de l'avis, 85. Bil présenté, 126. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté, 187. Considéré en comité; Rapporté, 244. Passé, 259. Honoraire remis, 337.

DOCUMENTS :

| MIS DEVANT LA CHAMBRE—relatifs à—                                                                                                                                                                                                                           |                    | ORDONNÉ. | PRÉ-SENTÉ.       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------|------------------|
| 1. <i>Agriculture</i> :—Rapport du ministre de l'agriculture pour 1865.....(Document No. 5.)                                                                                                                                                                | Par ordre de S. E. | }        | 47               |
| 2. <i>Nomination à des emplois</i> :—Rapport des nominations depuis le 1er mai 1864. ( <i>Imprimé en partie</i> , 191.) (Document No. 40.)                                                                                                                  | Adresse.           |          |                  |
| 3. <i>Télégraphe Atlantique</i> :—Message de félicitation du ministre des colonies (par ordre de Sa Majesté) au sujet de la pose du câble ( <i>Message en réponse</i> , 274, 285.)....                                                                      | Message.           |          | 268              |
| 4. <i>Baptêmes, mariages et sépultures</i> :—Etats y relatifs pour les divers districts du Bas-Canada. ( <i>Pas imprimés</i> , 192.).....(Document No. 7.)                                                                                                  | Par acte.          | }        | 19, 35, 49, etc. |
| 5. <i>Asile d'aliénés de Beauport</i> :—Correspondance et contrats depuis le 1er mai 1864 au sujet du changement de propriétaires de l'asile et de l'entretien des aliénés. ( <i>Imprimés</i> , 239.)..... (Document No. 44.)                               | Adresse.           |          |                  |
| 6. <i>Obligations et cautionnements</i> :—Etat du nombre enregistrés entre le 8 août 1865 et le 8 juin 1866. ( <i>Pas imprimé</i> , 192.)..... (Document No. 13.)                                                                                           | Par acte.          |          | 25               |
| 7. <i>Provinces de l'Amérique Britannique du Nord</i> :—Correspondance entre le gouvernement et ceux des provinces maritimes depuis la dernière session et au sujet du projet de confédération ( <i>Imprimée</i> , 191.) (Document No. 13.)                 | Adresse.           |          | 49               |
| 8. <i>Canal de la Baie de Burlington</i> :—Correspondance, arrêts du conseil et réglemens relatifs à la perception des péages sur ce canal, et état des recettes et dépenses pour les dix dernières années ( <i>Pas imprimés</i> , 299.) (Document No. 47.) | Do.                |          | 242              |
| 9. <i>Code civil</i> :—Code de procédure du Bas-Canada, tel que rédigé par les commissaires en vertu du chapitre 2 des statuts refondus du Bas-Canada, avec le rapport des commissaires et autres documents .....                                           | Message.           |          | 58               |
| 10. <i>Examineurs du service civil, bureau des</i> :—Etat de ses dépenses depuis 1857, du nombre de ses réunions, de candidats examinés, de certificats de capacité accordés,                                                                               |                    |          |                  |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ORDONNÉ.                                    | PRÉ-<br>SENTÉ.   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
| du nombre de personnes munies de ces certificats qui ont obtenu de l'emploi et du nombre employé sans certificat.....( <i>Document No. 52.</i> )                                                                                                                                                                                                             | Adresse.                                    | 380              |
| 11. <i>Droit d'auteur</i> :—Etat des publications enregistrées au bureau du registraire provincial en vertu de l'acte de la propriété littéraire, depuis sa passation ( <i>Pas imprimé, 299.</i> ).....( <i>Document No. 16.</i> )                                                                                                                           | Adresse de<br>la dernière<br>session .... } | 41               |
| 12. <i>Daoust, J. B.</i> :—Documents de l'affaire de la Reine vs. J. B. Daoust, député au parlement ( <i>Lettre de M. Daoust, offrant sa résignation, 102.</i> ) ( <i>Pas imprimés, 191.</i> ).....( <i>Document No. 31.</i> )                                                                                                                               | Proc.-Gén..                                 | 83               |
| <i>Enseignement :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                             |                  |
| 13. Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada, pour 1865. ( <i>Imprimé, 192.</i> )<br>( <i>Document No. 41.</i> )                                                                                                                                                                                                                      | Par ordre de<br>S. E. }                     | 147              |
| 14. Rapport du surintendant de l'instruction publique du Haut-Canada, pour 1865. ( <i>Imprimé, 239.</i> )<br>( <i>Document No. 45.</i> )                                                                                                                                                                                                                     | Do.                                         | 231              |
| Voir <i>infra</i> , 76.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                             |                  |
| <i>Budget (Service Public) :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                             |                  |
| 15. Budget des sommes requises pour le service de la province pour l'année expirée le 30 juin 1867; renvoyé à un comité. (Voir <i>Subsides, 1.</i> ).....( <i>Document No. 26.</i> )                                                                                                                                                                         | Message.                                    | 59               |
| 16. Budget supplémentaire; renvoyé à un comité. (Voir <i>Subsides, 1.</i> ).....( <i>Document No. 26.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                  | ..... }                                     | 110, 273,<br>311 |
| <i>Invasion Fénienne :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                             |                  |
| 17. Rapports, ordres et correspondance entre les autorités militaires et le département de la milice ou tout autre département, à légard des récents mouvements militaires sur la frontière de Niagara.....                                                                                                                                                  | Adresse.                                    | 173              |
| 18. Rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des pertes encourues sur la frontière de Missisquoi par le fait de l'invasion fénienne, ainsi que les instructions, correspondance, etc., à ce sujet....( <i>Document No. 61.</i> )                                                                                                                      | Do.                                         | 379              |
| <i>Pêcheries :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                             |                  |
| 19. Correspondance, procès-verbaux du conseil, etc., relatifs aux pêcheries du fleuve et du golfe St. Laurent, et à l'égard d'un arrangement projeté par lequel les pêcheurs des Etats-Unis auront le droit de pêche dans ces eaux, comme lors du traité de réciprocité, en payant pour un permis. ( <i>Imprimés, 191.</i> ).....( <i>Document No. 36.</i> ) | Do.                                         | 126, 174         |
| 20. Rapport de P. Fortin, Ecr., commandant de l'expédition pour protéger les pêcheries, pour 1865.<br>( <i>Document No. 36.</i> )                                                                                                                                                                                                                            | Do.                                         | 325              |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ORDONNÉ.                                  | PRÉ-<br>SENTÉ. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------|
| 21. <i>Agressions étrangères</i> :—Copie de deux dépêches du ci-devant et du ministre actuel des colonies au sujet des lois passées durant cette session et concernant les agressions étrangères, (Voir <i>Agressions étrangères</i> , I.) et à l'égard de l'emprisonnement des personnes soupçonnées de conspirer contre la paix de la colonie. (Voir <i>Conspiration</i> .) ..... | Message.                                  | 292            |
| 22. <i>Compagnie de navigation de la Grande Rivière</i> :—Copie de rapports et correspondance entre la corporation de Brantford et le gouvernement, etc., au sujet de la compagnie depuis qu'elle est sous le contrôle de la dite corporation. ( <i>Imprimés</i> , 191.)..... <i>Document No.</i> 19.)                                                                              | Adresse de<br>la dernière<br>session... } | 26             |
| 23. <i>Chemin d'Hamilton à Port Dover</i> :—Correspondance, arrêts du conseil et instructions relatives au dit chemin depuis sa vente, avec un état indiquant où en sont les comptes entre le gouvernement et la compagnie de ce chemin ; et copie du rapport de M. Woodruff sur ce chemin ( <i>Pas imprimés</i> , 191.).....( <i>Document No.</i> 34.)                             | Adresse.                                  | 148            |
| 24. <i>Ecole industrielle pour les enfants à Hamilton</i> :—Etat de ses propriétés, recettes et dépenses..( <i>Document No.</i> 24.)                                                                                                                                                                                                                                                | Par acte.                                 | 49             |
| 25. <i>Hastings</i> :—Rapports d'officiers du département de la géologie sur les mines et minéraux dans les townships et en arrière de ce comté ( <i>Imprimés</i> , 62. Appendice 1. ( <i>Document No.</i> 25.)                                                                                                                                                                     | Adresse.                                  | 57             |
| 26. <i>Salubrité publique</i> :—Proclamation mettant en force l'acte concernant la salubrité publique, et règlements adoptés par le bureau central de salubrité conformément à la 5 <sup>me</sup> section du chapitre 38 des statuts refondus du Canada ( <i>Pas imprimés</i> , 191.).....( <i>Document No.</i> 12.)                                                                | M. l'orateur                              | 24             |
| 27. <i>Compagnie de la Baie d'Hudson</i> :—Etat des terres du Canada données à bail ou vendues à la compagnie, et copie de tout arrêt du conseil ou correspondance à ce sujet ( <i>Imprimés, en partie</i> , 191)...( <i>Document No.</i> 33.)                                                                                                                                      | Adresse.                                  | 94             |
| 28. <i>Compagnies d'assurance</i> :—Etats de leurs affaires :—<br>( <i>Document No.</i> 9.)                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Par acte.                                 |                |
| Compagnie d'assurance <i>Ætna</i> (Hartford).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                           | 262            |
| Compagnie d'assurance Mutuelle dite <i>Beaver</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                           | 35             |
| Compagnie d'assurance du Canada sur la vie.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                           | 9              |
| Compagnie d'assurance dite <i>Commercial Union</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                           | 9              |
| Compagnie d'assurance d' <i>Hartford</i> contre le feu. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                           | 44             |
| Compagnie d'assurance sur la vie et de placements.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                           | 35             |
| Compagnie d'assurance dite <i>Queen</i> (Liverpool).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                           | 9              |
| <i>Biens des Jésuites :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                           |                |
| 29. Etat concernant les biens des Jésuites pour les six mois expirés le 31 décembre 1865.....( <i>Document No.</i> 21.)                                                                                                                                                                                                                                                             | Do.                                       | 35             |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ORDONNÉ.                                    | PRÉ-<br>SENTÉ. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------|
| 30. Rapport annuel des commutations de tenure dans les censives des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la couronne à Québec et aux Trois-Rivières.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Par acte.                                   | 35             |
| 31. <i>Juges</i> :—Renseignement relatif aux congés d'absence accordés à des juges du Bas-Canada durant les trois dernières années, et du résultat de leur absence pour leurs cours respectives ( <i>Pas imprimé</i> , 191. <i>Ordre de reprise en considération</i> , 231. <i>Certaines parties seulement imprimées pour la distribution</i> , 239.)<br>( <i>Document No. 42.</i> )                                                                                                                                                                                                                       | Adresse.                                    | 148, 203       |
| 32. <i>Statistiques judiciaires</i> :—Rapport sur la statistique judiciaire ou légale des cours d'appel, le droit commun et de chancellerie du Haut-Canada, depuis 1849.<br>( <i>Document No. 60.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Adresse de<br>la dernière<br>session :... } | 346            |
| 33. <i>Justice, Administration de la</i> :—Copie des réclamations et comptes d'avocats et procureurs contre le gouvernement durant les cinq années expirées le 1er janvier 1866, pour service comme représentant de la couronne dans des poursuites devant le banc de la reine, dans les districts de Montréal, Trois-Rivières, Aylmer, Terrebonne et Joliette, et copie de tous états, rapports, procédures, etc., s'y rattachant, et un état des mémoires de frais et d'honoraires refusés, rejetés ou acceptés et payés dans chaque cause. ( <i>Pas imprimés</i> , 299.)<br>( <i>Document No. 48.</i> ) | Adresse.                                    | 242            |
| 34. <i>Hôpital de Kingston</i> :—Etat annuel. ( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Par acte.                                   | 92             |
| 35. <i>Laflamme, Rodolphe</i> —Copie de la plainte portée contre lui au gouvernement par L. O. Héту, et correspondance à ce sujet. ( <i>Pas imprimées</i> , 192.)<br>( <i>Document No. 15.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Adresse.                                    | 70             |
| 36. <i>Lambert, Thomas</i> :—Rapport relatif aux coupes de bois sur des terres de la couronne concédées à feu T. Lambert ( <i>Pas imprimé</i> , 191.).....( <i>Document No. 17.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Adresse de<br>la dernière<br>session..... } | 26             |
| 37. <i>Terres</i> :—Etat des terres du clergé et de la couronne non vendues dans les townships de Finch, Roxboro' Cambridge, Russell et Clarence, et de celles vendues sans patente ( <i>Pas imprimé</i> , 191.).....( <i>Document No. 32.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Adresse.                                    | 85             |
| 38. <i>Camp de Laprairie</i> :—Etat des dépenses occasionnées par ce camp en 1865, et liste des officiers d'état-major employés.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Do.                                         | 154            |
| 39. <i>Société d'hommes de loi du Haut-Canada</i> :—Etat des deniers reçus pendant les cinq années expirées le 1er juin 1866,—de qui ils ont été reçus et de quelle manière il en a été disposé.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 169                                         |                |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ORDONNÉ.                            | PRÉ-<br>SENTÉ. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| 40. <i>Loi du timbre</i> :—Etat du revenu mensuel en provenant depuis la passtion de l'acte 27-28 Vic., c. 5.<br>( <i>Document No. 18.</i> )                                                                                                                                                                                                         | Adresse de la dernière session .... | 26             |
| 41. <i>Assemblée Législative</i> :—Liste des employés lors du déménagement de Québec et de ceux employés, avec indication de leurs traitements et attributions et par qui ils ont été nommés ( <i>Imprimée, 299.</i> )...( <i>Appendice No. 6.</i> )                                                                                                 | 169                                 | 238            |
| 42. <i>Lévis, Union St. Joseph de</i> ;—Etat de ses affaires.<br>( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                          | Par acte.                           | 76             |
| 43. <i>Bibliothèque du Parlement</i> :—Rapport du bibliothécaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 111 règle.                          | 4              |
| <i>Milice et volontaires :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                     |                |
| 44. Etat des sommes payées pour le service sur la-frontière depuis le 1er juillet 1865 ( <i>Imprimé, 33. Voir Subsides.</i> )<br>( <i>Document No. 20.</i> )                                                                                                                                                                                         | Par ordre de S. E.                  | 10             |
| 45. Etat des dépenses de la milice et des volontaires envoyés à la frontière en 1860 ( <i>Imprimé, 191.</i> )<br>( <i>Document No. 20.</i> )                                                                                                                                                                                                         | Adresse de la dernière session..... | 26             |
| 46. Rapport annuel de l'adjudant-général de la milice.<br>( <i>Document No. 4.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                 | Message.                            | 94             |
| 47. Rapport des nominations dans le département de la milice depuis le 20 mars 1866.....                                                                                                                                                                                                                                                             | Adresse.                            | 129            |
| 48. Etat des soumissions pour la fourniture des rations et de bois de chauffage aux volontaires sur la frontière ouest depuis leur appel au service en 1865, et du nom des personnes qui ont fourni des provisions sans avoir soumissionné et des prix payés ( <i>Imprimé seulement pour la distribution, 239.</i> ).....( <i>Document No. 30.</i> ) | Do.                                 | 202            |
| 49. <i>Caisse de bienfaisance de la société de tempérance de Montréal, section St. Jacques</i> :—Rapport annuel.<br>( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                       | Par acte.                           | 127            |
| 50. <i>Société Canadienne de menuisiers et charpentiers de Montréal</i> :.....( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                                                             | Do.                                 | 103            |
| <i>Greffier de la couronne, Montréal :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                     |                |
| 51. Rapport de M. F. G. Johnson, commissaire de l'enquête tenue à l'égard de la charge de greffier de la couronne et de la paix pour le district de Montréal. ( <i>Pas imprimé, 192.</i> ).....( <i>Document No. 15.</i> )                                                                                                                           | Adresse de la dernière session..... | 26             |
| 52. Correspondance relative à la nomination d'un adjoint du greffier de la couronne et de la paix pour le dit district ( <i>Pas imprimée, 192.</i> ).....( <i>Document No. 15.</i> )                                                                                                                                                                 | Do.                                 | 26             |

DOCUMENTS—*Suite.*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | ORDONNÉ.                            | PRÉ-SENTÉ. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------|
| 53. <i>Havre de Montréal</i> :—Etat des navires vendus par les commissaires de ce havre depuis le 1er janvier 1866,—coût de l'armement du dragueur No. 3 sur le lac St. Pierre en 1865 et 1866, et de l'approfondissement opéré par lui,—avec indication de la date que ces travaux sur le lac ont commencé chacune de ces années ( <i>Pas imprimé, 299.</i> ).....( <i>Document No. 50.</i> ) | Adresse.                            | 243        |
| 54. <i>Rapports municipaux</i> :—Pour le Bas-Canada ( <i>Pas imprimés, 192.</i> ) .....( <i>Document No. 14.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                             | Par acte.                           | 25         |
| 55. <i>Prison de Niagara</i> :—Etat du nombre de ses prisonniers, chaque année, de 1861 à 1865, inclusivement, de ceux sous traitement médical, et de ceux décédés, et copie des rapports et autres documents relatifs à la nouvelle prison à St. Catharines. ( <i>Pas imprimé, 191.</i> ) .....( <i>Document No. 30.</i> )                                                                    | Adresse.                            | 78         |
| 56. <i>Chemin de fer du Nord du Canada</i> :—Etat de ses recettes et dépenses.....( <i>Document No. 11.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Par acte.                           | 9          |
| 57. <i>Chemin de fer d'Outaouais à Prescott</i> :—Etat de ses recettes et dépenses, et du fret et des voyageurs par lui acheminés.....( <i>Document No. 11.</i> )                                                                                                                                                                                                                              | Do.                                 | 121        |
| 58. <i>Acte de partage</i> :—Etat des deniers provenant de la vente d'immeubles, en vertu de l'acte de partage 20 Vic., c. 65, appartenant à des enfants incourus ou à des personnes absentes.....( <i>Document No. 59.</i> )                                                                                                                                                                  | Adresse de la dernière session..... | 346        |
| 59. <i>Pope, Richard</i> :—Sa correspondance et ses rapports comme agent de mines à St. François de la Beauce depuis le 19 juillet 1865. ( <i>Pas imprimé, 299.</i> ) .....( <i>Document No. 49.</i> )                                                                                                                                                                                         | Adresse.                            | 243        |
| 60. <i>Havre de Port Dover</i> :—Rapport des soumissions données pour les réparations du havre, des sommes dépensées, correspondance et rapports depuis l'achèvement des réparations, et un état des recettes du havre pour la dernière année ( <i>Pas imprimés, 191.</i> ).....( <i>Document No. 34.</i> )                                                                                    | Do.                                 | 111        |
| 61. <i>Havre et chemin de Port Stanley</i> : Etat des deniers dépensés par le gouvernement pour ce havre et le chemin empierré de London à Port Stanley ( <i>Imprimé seulement pour la distribution, 299.</i> ) .....( <i>Document No. 46.</i> )                                                                                                                                               | Do.                                 | 174        |
| 62. <i>Postes</i> :—Rapport annuel du maître-général. • .....( <i>Document No. 2.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Par ordre de S. E.                  | 38         |
| 63. <i>Prisons et asiles</i> :—Rapport annuel du bureau des inspecteurs d'asiles, prisons, etc., ( <i>Imprimé, 123.</i> ) .....( <i>Document No. 6.</i> )                                                                                                                                                                                                                                      | Do.                                 | 67         |
| 64. <i>Travaux publics</i> :—Rapport annuel du commissaire des travaux publics.....( <i>Document No. 1.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Par acte,                           | 41         |

| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ORDONNÉ.  | PRÉ-SENTÉ. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|
| 65. <i>Caisse d'économie Notre-Dame de Québec</i> :—Etat de ses affaires.....( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Par acte. | 69, 112    |
| 66. <i>Maison de la Trinité de Québec</i> :—Comptes jusqu'au mois de juin 1866.....( <i>Document No. 39.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Do.       | 127        |
| 67. <i>Banc de la Reine et plaids communs, Haut-Canada</i> :—Règles établies par ces cours ( <i>Pas imprimées, 191.</i> )<br><i>Document No. 22.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                   | Do.       | 36         |
| 68. <i>Régistrateurs</i> :—Etats des honoraires et émoluments reçus pour l'année expirée le 31 décembre 1865.<br><i>Document No. 8.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                | Do.       | 9          |
| 69. <i>Maraude de St. Albans</i> :—Copie des documents reçus du juge des sessions de la paix, Montréal (M. Coursol) et du rapport de M. Torrance, commissaire pour s'enquérir à l'égard de la libération des prisonniers concernés dans la maraude de St. Albans. ( <i>Pas imprimés, 192</i> )<br><i>Ordre pour reconsidération, 231. Imprimés seulement pour la distribution, 239</i> ).....( <i>Document No. 15.</i> ) | Adresse.  | 71         |
| <i>Ste. Angèle (Rouville) :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |           |            |
| 70. Etat de la population de cette paroisse en janvier 1866, à laquelle le surintendant de l'instruction a accordé une part de l'octroi scolaire. ( <i>Pas imprimé, 191.</i> )<br><i>(Document No. 27.)</i>                                                                                                                                                                                                              | Do.       | 64         |
| 71. Documents relatifs à l'érection civile de cette paroisse. ( <i>Pas imprimés, 191.</i> ).....( <i>Document No. 27.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Do.       | 85, 174    |
| 72. <i>St. Bernard de Lacolle</i> :—Copie de lettres, plaintes, etc., relatives à l'omission de J. R. Tremblay et H. Barker de la liste des commissaires pour la décision des petites causes dans cette paroisse.....( <i>Document No. 58.</i> )                                                                                                                                                                         | Do.       | 325        |
| <i>Banques d'Epargne :</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |           |            |
| 73. Etat de leurs affaires :.....( <i>Document No. 9.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Par acte. | 217        |
| Banque d'Epargne de Northumberland et Durham....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | .....     | 9          |
| “ “ de la cité et du district de Montréal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | .....     |            |
| 74. Documents et témoignages résultant de l'enquête sur la suspension des affaires de la caisse d'économie de St. Roch. ( <i>Rapport de M. Simard imprimé en français seulement pour la distribution, 322.</i> )<br><i>(Document No. 51.)</i>                                                                                                                                                                            | Adresse.  | 300        |
| 75. <i>Acte seigneurial</i> :—Etat indiquant la somme à laquelle chaque township ou partie de township a droit en vertu de cette loi, et le montant reçu jusqu'ici par les townships ( <i>Imprimé, 323.</i> ).....                                                                                                                                                                                                       | Do.       |            |
| 76. <i>Ecoles séparées</i> :—Pétition à Son Excellence—des évêques catholiques romains du Canada, exprimant le désir que                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |           |            |



| DOCUMENTS— <i>Suite.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ORDONNÉ.           | PRÉ-SENTÉ. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------|
| le bill pour accorder certains droits à la minorité protestante du Bas-Canada devienne loi, à la condition que la minorité catholique haut-canadienne jouisse des mêmes droits .....                                                                                                                                                                                                                                       | Par ordre de S. E. | 293        |
| 77. <i>Statistiques</i> :—Diverses statistiques du Canada pour 1865, 1re partie.....( <i>Document No. 10.</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Do.                | 300        |
| 78. <i>Commerce</i> :—Rapport des commissaires de l'Amérique Britannique du Nord chargé de connaître le commerce des Antilles, du Mexique et du Brésil ( <i>Imprimé 239.</i> )<br>( <i>Document No. 43.</i> )                                                                                                                                                                                                              | Do.                | 171        |
| 79. <i>Dette non fondée</i> :—Correspondance avec les agents financiers de la province en Angleterre et avec la banque de Montréal depuis le 1er janvier 1865, relative à la dette non fondée de la province et à un emprunt pour y faire face; et état des emprunts faits et des bons vendus depuis le 30 juin 1865, et du montant actuel de la dette non fondée ( <i>Imprimée, 533.</i> )<br>( <i>Document No. 35.</i> ) | Adresse.           | 115        |

DORCHESTER :—Pétition de James Motz, demandant qu'il ne soit pas accédé à la pétition projetée de la compagnie de chemins à barrières de Dorchester, 24.

DORION, M. J. B. E. :—Voir *Députés*, 8.

#### DOUANE, DROITS DE :

1. Résolution pour augmenter les droits d'exciise sur les spiritueux et changer les droits de douane sur les spiritueux, le thé et autres articles; rapportée du comité des voies et moyens; adoptée, 94. Autres résolutions rapportées et établissant un nouveau tarif de douane, 174. Motion pour les amender en transférant de la liste des articles en franchise les machines de fabrique à la liste de 15 pour cent, rejetée; résolutions adoptées, 183. Bill présenté, 184. Voir *infra*, 2.

2. Bill pour amender les actes concernant les droits et le tarif de douane; présenté, 184. Renvoyé à un comité général, 258. Motions renfermant des instructions au sujet des droits sur le thé, le sucre, les mélasses,—le fer laminé pour clous,—mécanismes,—farines,—moissonneuses et autres machines,—le pétrole,—et les billots de sciage, rejetées; considéré en comité, 325. Amendé; rapporté; passé, 330. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 6.)

3. Pétition pour des amendements au bill ci-dessus au sujet du cuir et des peaux crues; Québec, 337.

4. Deux résolutions,—(1.) pour autoriser le gouverneur en conseil à permettre en entrepôt la fabrication d'articles dans lesquels entrent des spiritueux ou autres articles sujets aux droits de douane ou d'exciise; ces articles, en sortant de l'entrepôt, devant être sujets aux mêmes droits que s'ils eussent été importés pour la consommation,—et (2.) pour régler la manière de constater la valeur des articles importés; rapportées du comité des voies et moyens; 1re résolution adoptée; bill présenté. (Voir *Excise, droits d'*, 2.) 2me résolution ajournée, 231. Ordre pour la reprise en considération de la dite résolution, rescindé, 253.

5. Pétitions contre les changements projetés au tarif :—Dundas, 190. Ontario, 190.

DOUANE, DROITS DE—*Suite.*

6. Pétitions demandant que le tarif ne soit pas changé avant que la confédération soit un fait accompli :—Chambre de commerce de London, 103. Montréal, 103, 113.

7. Pétitions de Montréal, demandant que les intérêts des pétitionnaires soient sauvegardés dans tout changement que subira le tarif, 104.

8. Pétitions pour que des droits soient imposés sur les fruits, végétaux, plantes et arbres importés des Etats-Unis :—R. N. Ball et autres, 113. W. Bissell et autres, 104. Clinton, 128. A. Cooke et autres, 50. C. W. Hellems et autres, 104. J. Mackelkan et autres, 104. Mitchell, 128. Newmarket, 104. Niagara (tp.) 146. Perth, 128. J. Stripp et autres, 78. James Stuart et autres, 61. S. Whitby et autres, 128.

9. Pétitions pour que les droits sur l'amidon soient augmentés ou continués, et que le blé-d'inde servant à sa fabrication soit admis en franchise :—Augusta, 103. Augusta Nord, 113. Edwardsburgh, compagnie de la fabrique d'amidon d', 103. Grenville, 103. Iroquois, 113. Prescott, 103.

10. Pétition pour que le tarif ne subisse aucun changement à l'égard des machines ; Galt, 146.

11. Pétitions pour faire augmenter les droits sur l'importation des articles de caoutchouc et admettre en franchise les matières servant à la fabrication de ces articles ; actionnaires de la compagnie canadienne de fabriques de caoutchouc, 56.

12. Pétition pour faire imposer des droits sur les produits agricoles importés des Etats-Unis ; Conseil Municipal d'Essex, 372.

13. Motion comme amendement à la question, que la chambre se forme en comité des voix et moyens (sur l'opportunité d'amender le tarif et d'autoriser le gouvernement à émettre des billets provinciaux). Que tout en étant prête à édicter des dispositions pour pourvoir à la défense du pays, au crédit et au service publics, la chambre trouve inopportune, à la veille de la confédération, d'adopter des mesures tendant à bouleverser le commerce, le cours monétaire et le commerce de banque de la province, 124. Rejetée, 132.

Voir *Adresses*, 51.

DRESDEN GREAT WESTERN OIL CO. :—Pétition pour un acte d'incorporation, 55. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 67. Renvoyé à un comité, 110. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré en comité ; rapporté, 245. Passé, 260. Par le Conseil, 266. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 117.)

## DROIT COMMUN, PROCÉDURE DE :

1. Bill pour amender l'acte de procédure de droit commun du Haut-Canada ; présenté, 47. Renvoyé à un comité, 91. Rapporté, 172. Passé, 201. Par le Conseil, 256. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 42.)

2. La chambre décide de se former en comité sur l'opportunité de révoquer les sections 270 et 271 de l'acte ci-dessus et de les remplacer par d'autres (à l'égard de la commission des shérifs), 215. Motion pour remettre la considération à trois mois, 370. Rejetée ; la chambre se forme en comité et adopte une résolution, 374.

DUNDAS (COMTÉ DE) :—Voir *Adresses*, 24.

DUNWICH, COMPAGNIE DU QUAI DE :—Pétition demandant l'autorisation de prélever des péages additionnels sur les douves, 46. Pas d'avis donné, 51.

**E**AU, COMPAGNIE D' :—Voir *Gaz et Eau*.

ÉCOLES :—Voir *Enseignement*.

ÉCOLES SÉPARÉES :—Voir *Documents*, 76. *Enseignement*, 3.

ÉDIFICES PUBLICS :—Bill pour régler les moyens de sortir des édifices publics ; présenté, 32. Renvoyé à un comité, 90. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré en comité ; rapporté, 171. Renvoyé de nouveau à un comité général et amendé, rapporté ; passé, 266. Par le Conseil, avec des amendements ; considérés et adoptés, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 22.)

Voir *Outaouais*, 2.

ÉGLISES :—Voir *Paroisses*.

ÉGLISE D'ANGLETERRE :—Pétition du synode provincial, demandant un acte concernant les affaires temporelles de l'église, 55. Bill présenté, 78. Suspension de la règle relative à l'avis, recommandée, 122. Suspendue, 124. Bill renvoyé à un comité, 110. Rapporté avec des amendements, 187. Considéré en comité ; rapporté, 199. Passé, 228. Par le Conseil, avec des amendements ; considérés, 333. Adoptés, 354. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 15.)

ÉJECTION :—Bill pour amender l'acte d'éjection du Haut-Canada ; présenté, 67. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 303.

## ELECTIONS :

1. Bill pour amender l'acte concernant les élections de députés à la législature (Honorable M. Dorion) ; présenté, 24. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 300.

2. Bill pour amender le chapitre des statuts refondus du Canada concernant les élections de députés à la législature (procureur-général Macdonald) ; présenté, 78. Renvoyé à un comité général, 354. Considéré et amendé ; rapporté ; motion pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, à l'effet qu'il n'y ait qu'un jour pour l'inscription des votes à une élection, et pour pourvoir à une nouvelle formule de serment à faire prêter aux électeurs, rejetée ; Bill passé, 257. Par le Conseil, 377. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 13.)

3. Certificats du greffier de la couronne en chancellerie de l'élection de députés élus sur de nouveaux brefs, 1, 193.

### 4. BREFS ÉMIS DURANT LA VACANCE.

| COLLEGE ELECTORAL.             | EN REMPLACEMENT DE   | POUR CAUSE DE |
|--------------------------------|----------------------|---------------|
| Wentworth (division nord)..... | Wm. Notman, écr..... | Mort, 1.      |

### BREFS ÉMIS DURANT LA SESSION.

|                             |                             |                   |
|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Oxford (division nord)..... | Hope F. Mackenzie, écr..... | Mort, 36.         |
| Deux-Montagnes.....         | J. B. Daoust, écr.....      | Résignation, 126. |

Voir *Conseil Législatif*, 1.

## ELECTIONS CONTESTEES:

1. Comité général des élections ; mandat de M. l'orateur nommant les membres de ce comité, 62.

2. *Niagara (ville)* :—(Continuation des procédures de la dernière session.) Rapport de membres absents, 10, 17, 24.

3. *St. Hyacinthe (comté de)* :—(De la dernière session) M. l'orateur fait rapport qu'il a taxé les frais encourus par les pétitionnaires, 263,

4. *Waterloo (division Nord)* :—(De la dernière session) M. l'orateur fait rapport qu'il a taxé les frais du membre siégeant, 36.

## EMIGRATION :

1. Bill pour amender le chapitre 40 des statuts refondus du Canada concernant les Emigrés et la Quarantaine ; présenté, 63. Renvoyé à un comité général, 108. Ordre pour la prise en considération, rescindé, 255.

2. Comité permanent de l'immigration et colonisation nommé, 4, 22. PREMIER RAPPORT recommandant une réduction de quorum ; quorum devant être de sept, 32.

Voir *Terres*, 2,

EMPRUNTS PUBLICS :—Voir *Documents*, 79. *Adresses*, 50.

## ENREGISTREMENT, LOIS D', (B.-C.) :

1. La chambre se forme en comité sur l'opportunité d'imposer un droit sur chaque document enregistré, pour subvenir aux frais d'inspection des bureaux d'enregistrement du Bas-Canada, etc., 59. Considéré ; rapport d'une résolution ; bill présenté, 136. Voir *infra*, 2.

2. Bill concernant l'inspection des bureaux d'enregistrement, etc. ; présenté, 136. Motion pour remettre la 2<sup>me</sup> lecture à six mois, rejetée ; lu la 2<sup>me</sup> fois ; renvoyé à un comité général, 223. Considéré ; rapporté, 233. Passé, 234. Par le Conseil, 271. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 28).

## ENREGISTREMENT, LOIS D', (H.-C.) :

1. Bill pour amender l'acte relatif à l'enregistrement des titres (Haut-Canada) ; présenté, 57. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

2. Bill pour amender l'acte ci-dessus (M. McKellar) ; présenté ; motion pour la 2<sup>me</sup> lecture demain ; débats sur icelle ajournés, 282.

3. La chambre se forme en comité à l'égard de certains honoraires de régistrateurs dans le Haut-Canada, 313.

4. Pétition des régistrateurs du Haut-Canada, demandant un acte pour amender la loi ci-dessus, 281.

Voir *Documents*, 68.

## ENSEIGNEMENT :

1. Bill pour amender le chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada relatif à l'enseignement (M. Archambault) ; présenté, 27. Renvoyé à un comité, 90. Rapporté avec des amendements, 122. Considéré en comité ; rapporté, 171. Lu la troisième fois, amendé et passé, 320. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 31.)

ENSEIGNEMENT—*Suite.*

2. Bill pour amender le chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada, intitulé "Acte relatif à l'allocation provinciale en faveur de l'éducation supérieure et des écoles normales et communes," (M. Langevin); présenté, 251. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 300.

3. Bill pour amender l'acte 26 Victoria, chapitre 5, intitulé: "Acte pour conférer aux catholiques romains, dans le Haut-Canada, certains droits relativement aux écoles séparées," et pour étendre à la minorité catholique romaine dans le Haut-Canada les privilèges qui sont accordés par la législature à la minorité protestante dans le Bas-Canada; présenté; motion pour remettre à six mois sa 2<sup>me</sup> lecture; débats ajournés sur cette motion, 281. Ordre pour la reprise des débats, rescindé, 303.

4. La chambre décide de se former en comité sur l'opportunité de refaire la distribution du crédit annuel affecté aux écoles et collèges dans le Bas-Canada en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada, dès que cette section deviendra une province distincte et sera sous un gouvernement à elle, 253. Ordre pour la prise en considération, rescindé, 300.

5. Pétitions pour des amendements à la loi scolaire du Haut-Canada:—Conseil municipal de Huron et Bruce, 125. Conseil municipal de Wentworth, 77.

6. Pétitions demandant que la loi scolaire du Haut-Canada ne soit pas changée:—John Bateman, 104. Municipalité de Delaware, 31. London (tp.), 70.

7. Pétitions demandant qu'il ne soit fait aucun changement à la loi scolaire du Haut-Canada sans consulter le peuple à ce sujet:—Elizabethtown, 23. Conseil municipal de Norfolk, 56.

8. Pétitions demandant qu'il ne soit pas établi de bureaux d'école dans les townships du Haut-Canada, et que le système d'enseignement compulsore recommandé par le surintendant de l'instruction ne soit pas adopté:—Arrondissement scolaire No. 5 de Brantford (tp.) 25. Goderich (tp.) 128. McGillivray, 133. Municipalité de McGillivray, 128. Conseil municipal de Middlesex, 125. Municipalité de Nissouri Est, 24. Stanley, 128, 146. Conseil municipal de Stormont, Dundas et Glengarry, 113.

9. Pétition pour des amendements à la loi scolaire du Bas-Canada:—Farnham Ouest, 251. Grantham, Wickham, etc., 281. Nicolet (Eglise St. Berthélemi), 251.

Voir *Documents*, 13, 14, 76.

EPARGNE, BANQUES D':—Voir *Documents*, 73, 74.

ETCHEMIN, RIVIÈRE — Voir *Ponts*, 1.

## EXCISE, DROITS :

1. Résolution augmentant ces droits sur les spiritueux, etc., 94. Autre résolution autorisant le gouverneur en Conseil à permettre la fabrication en entrepôt d'articles dans la composition desquels entre des spiritueux, etc., tels articles, en sortant de l'entrepôt, devant être sujets aux mêmes droits que s'ils eussent été importés pour la consommation, etc.; bill présenté, 231. Voir *infra*, 2.

2. Bill pour amender les actes relatifs aux droits d'excise et changer les droits sur les spiritueux; ordonné, 94, 231. Présenté, 232. Renvoyé à un comité général, 253. Considéré; rapporté; passé, 284. Par le Conseil, 313. S. R., 334. (29-30 Vic. c. 7.)

3. Pétition pour des amendements aux règlements fiscaux concernant l'imposition et perception des droits d'excise sur les liqueurs de malt; Hamilton, 128.

**FABRIQUES** :—Bill pour empêcher certaines nuisances causées par les fabriques, etc. ; présenté, 51. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

**FABRIQUE, MARQUES DE** :—Bill pour amender l'acte 24 Victoria, relatif aux marques de fabrique ; présenté, 129. Renvoyé à un comité, 321.

**FARINES** :—Voir *Douane, droits de*, 2.

**FENELON FALLS, MINDEN, HALIBURTON ET DES LACS DU NORD, COMPAGNIE DE NAVIGATION A LA VAPEUR DE** :—Pétition pour un acte d'incorporation, 113. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 270. Rapporté avec des amendements et une recommandation de rembourser les honoraires et dépenses, 309. Honoraires remis, 310. Considéré en comité ; rapporté ; passé, 336. Par le Conseil, avec un amendement, 368. Considéré et adopté, 369. S. R. 385. (29-30 Vic., c. 114.)

**FER LAMINÉ** :—Voir *Douane, droits de*, 2.

**FORT ERIÉ A WINDSOR, CHEMIN DE FER DE** :—Voir *Niagara et Détroit, Rivières*.

**FOUILLOUX, LOUIS** :—Pétition demandant un brevet pour un nouveau système de médication appelé oxigénation atmosphérique, 30.

**FRONTIÈRE, SERVICE À LA** :—Voir *Documents*, 17, 18, 44, 45, 47, 48.  
*Adresses*, 10, 12, 30.

**FRUITS ET VÉGÉTAUX** :—Voir *Douane, droits de*, 8.

**GAGE, HARRIETTE M.** :—Sa pétition, demandant un acte pour déclarer et établir la constitution de son contrat de mariage et confirmer ses dispositions, 104. Rapport de l'avis, 114. Pétition de J. L. Gage et H. M. Gage, sa femme, au même effet, 128. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 138. Rapporté, 187. Considéré en comité ; rapporté, 220. Passé, 223. Par le Conseil, 313. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 170.)

**GALT À GUELPH, CHEMIN DE FER DE** :

1. Pétition de la compagnie du Grand Occidental, demandant un acte qui lui cède le chemin de fer de Galt à Guelph ou qui autorise la cour de chancellerie à décréter sa vente pour acquit d'hypothèque, 30. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 151. Rapport que le bill est abandonné par ses promoteurs et que l'honoraire soit remboursé, 262. Honoraire remis, 263.

2. Pétitions à l'effet qu'aucune loi ne soit passée sans le consentement des actionnaires :—Municipalité et conseil de ville de Guelph, 113. Do de Preston ; des actionnaires du chemin de fer de Galt à Guelph, 125.

**GARNEAU, F. X.** :—Rapport du comité de la bibliothèque, recommandant l'achat de 200 exemplaires de la biographie de l'auteur de l'histoire du Canada par l'Abbé Casgrain, 251. Adopté, 313.

**GASPÉ, BAIE SUD DE, ET YORK** :—Pétition demandant la division de cette municipalité, 70. Pétition en faveur, *ib.* Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 93. Renvoyé à un comité 151. Rapporté, 187. Considéré en comité ; rapporté, 244. Passé, 259. Par le Conseil, 286. S. R., 333. (29-30 Vic., c. 65.)

GAZ ET D'EAU, COMPAGNIES DE :—Bill pour étendre aux municipalités du Bas-Canada, les dispositions du chapitre 65 des statuts refondus du Canada, concernant les compagnies à fonds social de gaz et d'eau dans les cités et villages ; présenté, 27. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 90.

GENTILLY :—Pétition pour la construction d'un quai à cet endroit, 104.

GIBIER :

1. Bill pour amender les lois du Bas-Canada concernant le gibier (M. Taschereau) ; présenté, 46. Renvoyé à un comité, 91. Rapporté avec des amendements, 147. Considéré en comité ; rapporté, 172. Motion pour remettre à trois mois la 3me lecture, rejetée ; lu la 3me fois ; amendé de manière à ce qu'il ne soit pas applicable à différents districts ; bill retiré, 317.

2. Pétition pour des amendements au bill ci-dessus ; St. Barthélemy, 133.

GLENNIE, JAMES :—Pétition demandant un acte de divorce, 46. Rapport de l'avis, 51.

GLOBE, COMPAGNIE D'IMPRIMEURS DU :—Pétition pour un acte d'incorporation, 46. Rapport de l'avis ; bill présenté, 51. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté avec des amendements, 129. Considéré en comité ; rapporté, 139. Lu 3me fois ; amendé et passé, 195. Par le Conseil, 256. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 123.)

GOVERNEMENTS LOCAUX (HAUT ET BAS-CANADA) :—Voir *Amérique Britannique du Nord, Provinces de l.*

GREFFIERS DE LA COURONNE :—Voir *Cours de comté.*

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—

1. Devant faire préparer une liste des employés de la chambre lors du déménagement de Québec, et de ceux employés depuis, avec mention de l'autorité de leur nomination, 169. Présenté, 238.

2. Devant obtenir des états de sociétés constituées en corporations, 169.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Ses certificats de députés élus sur de nouveaux brefs, 1, 193.

GOVERNEUR-GENERAL :

1. Son discours à l'ouverture de la session, 2. Jour fixé pour sa prise en considération, 4. Motion pour une adresse à Son Excellence, etc., 10. Voir *Adresses*, 48.

2. Discours de nouveau pris en considération ; résolution, qu'un subside soit accordé à Sa Majesté ; devant être considéré en comité général, 17. Voir *Subsides*, 1.

3. Informe la chambre, par l'intermédiaire d'un député, qu'il la recevra avec une adresse, 16.

4. Adresse à Son Excellence, la félicitant sur son élévation à la pairie du Royaume-Uni, 214. *Adresses*, 32.

5. Fait connaître son intention de proroger la législature le lendemain, 378.

6. Donne la sanction royale à des bills, 9, 381.—Réserve un bill à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 386.

7. Son discours à la clôture de la session, 387.

---



---

 GOUVERNEUR-GÉNÉRAL—*Suite.*

## MESSAGES DE SON EXCELLENCE :

3. Demandant la présence de la chambre au Conseil Législatif,—à l'ouverture de la session, 1.—Pour donner la sanction royale à des bills, 9.—A la fin de la session, 381.

9. Transmettant le code de procédure civile du Bas-Canada, avec le rapport des commissaires et autres documents, 58.

10. Transmettant le budget de 1866-7. (*Documents de la Session No. 26*) et le recommandant à l'adoption de la chambre, 59. Renvoyé à un comité, *ib.* Budget supplémentaire ; renvoyé à un comité, 111, 273, 310. Voir *Subsides*, 1.

11. Transmettant le rapport annuel de l'adjudant-général de milice, 94. (*Documents de la Session No. 4.*)

12. Transmettant un télégramme de félicitation du ministre des colonies (par ordre de Sa Majesté) à l'égard de la pose du câble atlantique, 268. † Message devant être envoyé en réponse ; communiqué au Conseil, 274. Adopté par le Conseil, 285.

13. Communiquant deux dépêches au sujet de deux actes passés cette session relatifs aux agressions étrangères. (Voir *Agressions étrangères*, 1) et à l'emprisonnement sommaire de personnes accusées de conspirer contre la paix de la colonie. (Voir *Conspiration*), 292.

GRAND-TRONC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—Voir *Buffalo au lac Huron, chemin de fer de.*

GRANDE-RIVIÈRE, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA :—Voir *Documents*, 22.

GRENVILLE :—Pétition demandant un acte pour confirmer l'arpentage de vérification (de M. Digman) de certains rangs de ce townships, 114. Rapport de l'avis, 128. Bill présenté, 131. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté, 230. Considéré en comité, 248. Rapporté, 296. Passé, 304. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 85.)

GREY :—Pétition demandant qu'aucune division du comté de Grey n'ait lieu sans donner aux habitants l'occasion de se prononcer sur l'opportunité d'établir un nouveau comté, 289.

Voir *Adresses*, 24.

GUERRE DE 1812 :—Pétition de P. Boisvert et autres, de Drummond et Nicolet, demandant une indemnité pour leur service durant cette guerre, 167.

GZOWSKI ET MACPHERSON, MM. :—Leur pétition, demandant un acte leur accordant un brevet pour une invention améliorée servant à traiter certains minerais, etc., 194. Suspension de la règle relative à l'avis, recommandée, 201. Suspendue ; bill présenté, 202. Renvoyé à un comité, 226. Rapporté avec des amendements, 250. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 256. Passé, 270. Par le Conseil, avec un amendement, 287. Considéré, 288. Adopté, 298. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 162.)

**H**ABEAS CORPUS, SUSPENSION DE L' :—Voir *Conspiration. Liberté du sujet.*

## HAMILTON (CITÉ) :

1. Pétition du maire, etc., demandant de nouveaux pouvoirs à l'égard de la vente de terres pour recouvrement de taxes, 23. Rapport de l'avis, 31. Bill intitulé : " Acte



HAMILTON (CITÉ)—*Suite.*

concernant les bons d'Hamilton, 1866," présenté, 32. Renvoyé à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 106. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 148. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 74.)

2. *Chambre de commerce* :—Pétition pour un amendement à son acte, 35. L'avis non exigé, 40. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, avec des amendements, 106. Considéré en comité; rapporté, 117. Passé, 135. Par le Conseil, 190. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 75.)

*Ecole industrielle pour les enfants* :—Voir *Documents*, 24.

HAMILTON, (township) :—Pétition de John Williams et autres, demandant que leurs réclamations soient examinées et que du scrip pour terres leur soit accordé en compensation de pertes qu'ils ont faites par suite de l'inexact arpentage de la 6me concession d'Hamilton, 92. Rapport de l'avis, 104. Bill présenté, 105. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 305.

## HAMILTON A PORT DOVER, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de la compagnie du chemin de fer de Buffalo au lac Huron, demandant que le temps pour l'achèvement du chemin de fer d'Hamilton à Port Dover soit prolongé, 61. Rapport de l'avis; Bill présenté, 66. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 97.)

2. Pétition contre, 112.

HAMILTON A PORT DOVER, CHEMIN D' :—Voir *Documents*, 23. *Adresses*, 15.

HARRIS, Philip P. :—Pétition demandant un acte lui accordant un brevet pour une machine à raffiner et désinfecter le pétrole, 24. Rapport de l'avis, 31. Bill venu du Conseil; lu, 190. Renvoyé à un comité, 225. Rapporté, 250. Considéré et amendé en comité; rapporté, 256. Passé tel qu'amendé, 269. Amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 157.)

HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU D' :—Voir *Documents*, 28.

HARTFORD, COMPAGNIE HUILIÈRE :—Pétition demandant un acte lui permettant de transporter certains immeubles en Canada, 70. Rapport de l'avis; bill présenté, 85. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 228. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 120.)

HARWICH, LYONS :—Sa pétition, demandant le redressement de certains griefs, 187.

HASTINGS :—Voir *Documents*, 25. *Adresses*, 16.

## HAUT-CANADA, BANQUE DU :

1. Pétition pour des amendements à sa charte, 31. Rapport spécial sur l'avis, 40. Bill venu du Conseil, 131. Lu, 132. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré en comité; rapporté sans amendement, 245. Passé, 260. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 87.)

2. Pétition d'actionnaires de la banque contre le bill, 166.

HAUTE TRAHISON :—Bill concernant les personnes accusées de haute trahison et de félonie; du Conseil Législatif, 190. Renvoyé à un comité général, 225. Considéré; rapporté; 233. Passé, 234. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 44.)

HENDERSON, CHARLOTTE :—Voir *Ontariens*, 1.

HOMMES DE LOI DU HAUT-CANADA, SOCIÉTÉ D' :—Voir *Documents*, 39.

HUDSON, COMPAGNIE DE LA BAIE D' :—Voir *Documents*, 27. *Adresses*, 17.

HURON ET BRUCE :—Voir *Bruce*.

HYPOTHÈQUES :—Bill pour amender et étendre les dispositions de la 5me section du chapitre 87 des statuts refondus du Haut-Canada, relatif aux hypothèques ; présenté 71. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré ; rapporté ; passé, 344.

ILLE-DU-PADS :—Pétition pour des amendements à l'acte qui incorpore les propriétaires de cette commune, 25. Rapport de l'avis, 31. Bill venu du Conseil, 131. Voir *Berthier*.

IMMIGRATION :—Voir *Emigration*.

## IMPRESSIONS DU PARLEMENT :

1. Comité collectif des impressions ; membres nommés par l'Assemblée, 42. Message envoyé au Conseil, 27. Message du Conseil désignant les membres nommés par lui, 33. PREMIER RAPPORT recommandant une réduction du quorum ; quorum devant être de sept, 32. DEUXIÈME RAPPORT (sur les impressions de la dernière session, etc.), 62. Adopté, 123. QUATRIÈME RAPPORT (au sujet du nom des membres, etc.), 191. Adopté, 231. SIXIÈME RAPPORT (concernant l'impression et distribution de l'index général des journaux, etc.), 299. Adopté, 310.—AUTRES RAPPORTS, recommandant l'impression de certains documents et que d'autres ne soient pas imprimés, 122, 191, 238, 299, 322. Un de ces rapports adopté, 337.

2. Recommandation du comité,—qu'à l'avenir le montant reçu pour l'impression de bills privés soit placé à l'avoir du compte des impressions, 62. (App. No. 1). Adopté, 123.

3. Recommandation du comité,—que lorsque des réponses à des adresses auront un endos, le nom du député qui en aura fait la demande y soit inséré, 192. Adopté, 231.

4. Recommandation du comité,—qu'un crédit de \$6,000 soit affecté à l'impression de l'index général des journaux, 299. Adopté, 310.

5. Recommandation du comité,—que pour le cas où la prochaine session aurait lieu sous la confédération, il soit imprimé un nombre suffisant des rapports ordinaires des départements pour l'usage des législatures fédérale et locales, 299. Adopté, 310.

6. Documents dont l'impression a été ordonnée sans renvoi au comité, 93,—Malgré la recommandation du comité à ce contraire, 337.

7. Rapport recommandant que certains documents ne soient pas imprimés, renvoyé pour reconsidération, 231.

8. Certains documents ne devant être imprimés que pour la distribution, 239, 299.—En français seulement, 322.

9. Documents ne devant pas être imprimés, 191, 299, 322.

INDEX GÉNÉRAL DES JOURNAUX :—Voir *Documents*, 2.

INSPECTEURS DU REVENU :—Voir *Adresses*, 40.

INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS :—Bill pour amender la loi du mesurage des bois ; présenté, 32. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 303.

INSTITUTIONS CHARITABLES :—Voir *Adresses*, 26.

INSTITUTIONS LITTÉRAIRES :—Voir *Adresses*, 26.

INTEMPÉRANCE :—Bill pour faciliter la répression des maux causés par l'intempérance dans le Bas-Canada ; du Conseil ; lu, 148. Renvoyé à un comité, 166. Rapporté avec des amendements, 239. Considéré en comité et amendé de manière à modifier l'acte municipal du Bas-Canada à l'égard des pouvoirs et dispositions pour la répression de l'intempérance ; rapporté, 254. Lu la 3<sup>me</sup> fois et amendé de nouveau ; passé tel qu'amendé (le titre est ainsi conçu : "Acte pour amender l'acte municipal du Bas-Canada") 269. Amendements adoptés par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 32.)

INTERET DE L'ARGENT :—Voir *Usure, lois d'*.

INTERNATIONAL, CHEMIN DE FER :—Voir *Adresses*, 18.

INTERNATIONAL, COMPAGNIE DU PONT :—Voir *Ponts*, 2.

INVASION FÉNIENNE :—Voir *Documents*, 17, 18. *Adresses*, 10, 12. *Agressions étrangères. Milice* ; 4, 5.

INVASIONS DE LA PROVINCE :—Voir *Agressions étrangères*.

INVERNESS ET HALIFAX NORD :—Voir *St. Pierre Baptiste*.

**JACKSON, ROBERT** :—Pétition demandant un acte pour confirmer le testament de feu Robert Jackson, de Scarborough, 26. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée, 51. Suspendue ; bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 93. Considéré en comité ; rapporté, 109. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 169.)

**JAY, P. E., et l'honorable L. A. DESSAULLES** :—Leur pétition, demandant un brevet pour certaines inventions pour la fonte et le lavage des minerais, la construction de pompes, le renflouement de navires sombrés, etc., 30. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 41. Renvoyé à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 167. Considéré en comité ; rapporté, 198. Passé, 227. Par le Conseil avec des amendements, 286. Considérés et adoptés, 287. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 160.)

JÉSUITES, BIENS DES :—Voir *Documents*, 29, 30.

JOURNAUX DE LA CHAMBRE :

1. Lecture d'entrées dans les journaux de sessions précédentes, 18, 39, 216.—Dans le journal de cette session, 268.

2. Rapport du comité des impressions au sujet de l'ordre de la dernière session (relativement au rapport du comité de la bibliothèque) pour la compilation d'un index général des journaux, et annonçant qu'il a pris des arrangements pour l'impression et distribution de l'ouvrage, qui va nécessiter un crédit de \$6,000,299. Adopté, 310. Message de Son Excellence, recommandant ce crédit ; renvoyé au comité des subsides, 311. Résolution accordant ce crédit, 347. (*Inscrit dans le bill des Subsidés.*)

JUGES :—Voir *Documents*, 31. *Adresses*, 19.

JUGEMENTS :—Voir *Cours*, 2.

JURÉS :

1. Bill pour amender la loi relative aux jurés ; présenté, 58. Considéré en comité ; rapporté ; passé, 355. Par le Conseil, 377. S. R., 386. (29-30 Vic., c. 46.)

2. Bill pour pourvoir à l'indemnité des jurés dans les cours de recorder du Haut-Canada ; présenté, 28. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

3. La chambre décide de se former en comité sur l'opportunité d'accorder une indemnité aux jurés dans les cours de recorder du Haut-Canada, 169. Ordre de prise en considération, rescindé, 303.

JUSTICE, ADMINISTRATION DE LA :—Bill pour amender le chapitre 128 des statuts refondus du Haut-Canada, concernant l'administration de la justice sur les territoires non organisés ; du Conseil, 184. Lu, 185. Renvoyé à un comité général, 225. Considéré, 233. Résolution autorisant la nomination d'un régistreur dans le district de Nipissing et le paiement des honoraires ordinaires à cette charge ou un traitement de \$800, renvoyée à un comité ; bill considéré et amendé ; rapporté, 253. Passé tel qu'amendé, 266. Amendements adoptés par le Conseil, 232. S. R., 383. (29-30 Vic. c. 48.)

Voir *Documents*, 33. *Adresses*, 20.

**K**ING ET WRIGHT, MM. :—Leur pétition, demandant un brevet pour un tuyau de fer battu pour cruser les puits de pétrole, 203. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée, 212.

KINGSTON, HÔPITAL DE :—Voir *Documents*, 34.

KINGSTON, ÉCOLE DE MÉDECINE DE :—Demande d'aide, 107.

**L**ACS CANADIENS, ASSOCIATION D'ASSUREURS POUR LA NAVIGATION DES :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 203. Pas d'avis, 231.

LAFLAMME, RODOLPHE :—Voir *Documents*, 35. *Adresses*, 21.

LAFONTAINE, M. LE JUGE :—Pétition pour une enquête de la conduite de l'honorable Aimé Lafontaine, juge de la cour supérieure du district d'Outaouais, 186.—Lecture d'une entrée dans les journaux de mars 1865, concernant une semblable pétition, 216.

LAJOLE, E. G. :—Voir *Députés*, 8.

LAMBERT, THOMAS :—Voir *Documents*, 36.

LAPRAIRIE, CAMP DE :—Voir *Documents*, 38. *Adresses*, 25.

LAUZON, SEIGNEURIE DE :—Voir *Documents*, 30.

LEDUC, PIERRE :—Pétition demandant une augmentation de l'allocation qui lui est accordée pour acheminer la malle entre Ste. Cécile et St. Clément de Beauharnois, 369.

LEMAY, L. P.:—Sa pétition, demandant qu'il soit souscrit à ses *Essais Poétiques*, 167. Rapport du comité de la bibliothèque recommandant l'achat de 50 exemplaires, 251. Adopté, 313.

LÉVIS, UNION ST. JOSEPH DE:—Voir *Documents*, 42.

LIBERTE DU SUJET:—Bill pour mieux garantir la liberté du sujet; présenté, 58. Considéré en comité; rapporté; passé, 356. Par le Conseil avec un amendement; considéré et adopté, 379. S. R., 386. (29-30 Vic., c. 45.)

Voir *Conspiration*.

LINCOLN :

1. Pétition demandant un acte pour amender la loi 25 Victoria, chapitre 30, de manière à permettre aux contribuables de ce comté de choisir un endroit plus commode comme chef-lieu, 34. Rapport spécial sur l'avis, 40. Bill présenté, 41. Lu la 2me fois et renvoyé à un comité sur division, 74. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré et amendé en comité; rapporté, 150. Passé, 155. Par le Conseil, 221. S. R., 581. (29-30 Vic., c. 70.)

2. Pétition contre le bill, 56.

LIQUEURS ENIVRANTES:—Voir *Auberge, licences*.

LOCHABER:—Pétition demandant un acte pour séparer certains lots, dans le 7me rang de Lochaber, de la municipalité de St. Malachy, et les réunir à la municipalité de Lochaber, 50. Avis non donné, 85.

LOIS EXPIRANTES :

1. Comité permanent des lois expirantes, nommé, 41, 21. Rapport, 268.

2. Bill pour continuer, pendant un temps limité, les diverses lois y mentionnées; présenté, 268. Lu 2me et 3me fois; passé, 306. Par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 14.)

LONDON, BANQUE DE:—Pétition pour un acte d'incorporation, 26. Rapport de l'avis, 31. Bill venu du Conseil; lu, 170. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté, 259. Considéré et amendé en comité; rapporté, 296. Passé tel qu'amendé, 304. Amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 90.)

LONDON, CHAMBRE DE COMMERCE DE:—Pétition pour un acte d'incorporation, 56. L'avis n'est pas exigé, 66. Bill présenté, 67. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté, 147. Considéré en comité; rapporté, 195. Passé, 226. Par le Conseil; avec des amendements; considérés et adoptés, 287. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 76.)

LONDON À PORT STANLEY, CHEMIN DE:—Voir *Documents*, 61. *Adresses*, 39.

LONGUE-POINTE:—Pétition demandant que la presqu'île de la Longue-Pointe soit réunie au township de Walsingham pour les fins municipales, 212. Avis non donné, 231.

LONGUE-POINTE, COMPAGNIE DE LA:—Pétition pour un acte d'incorporation, 104. Rapport spécial sur l'avis, 128. Bill présenté, 131. Renvoyé à un comité, 199. Rapporté avec des amendements restreignant les pouvoirs de la compagnie, etc., 282. Considéré et amendé en comité; rapporté, 298. Passé, 305. Par le Conseil, 352. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 122.)

**MACDONALD, A. P.** :—Sa pétition, demandant une enquête de certaines affaires se rattachant à son contrat sur le canal des Chats, 113.

**MACDONALD, SOUS-ADJUDANT-GENERAL** :—Voir *Adresses*, 27.

**MCKAY, MME.** :—Bill pour accorder compensation aux héritiers de Mme. Elizabeth McKay, à raison de terres lui appartenant vendues par la couronne; présenté, 231. Renvoyé à un comité général, 238. Considéré et amendé; rapporté, 255. Motion pour la 3<sup>me</sup> lecture; objection—que le bill aurait dû prendre naissance en comité général. M. l'Orateur décide que le bill n'impose aucune charge, qu'il ne fait qu'autoriser le gouvernement à régler l'affaire par l'intermédiaire de la 29<sup>me</sup> section de l'acte concernant les terres; amendement, pour une adresse demandant une enquête à l'égard de la réclamation des héritiers de Mme. McKay, rejeté; bill renvoyé de nouveau à un comité général; amendé et rapporté, 370. Motion pour remettre sa 3<sup>me</sup> lecture à 3 mois, rejetée; passé, 372. Par le Conseil, 379. S. R., 336. (29-30 Vic., c. 165.)

**MACHINES :**

1. Pétition demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans le tarif à l'égard des machines; Galt, 146.

2. Motion pour envoyer de nouveau à un comité général les résolutions sur le tarif, avec instruction de les amender en transférant les machines de fabrique sur la liste des articles payant 15 pour cent, rejetée, 183.

Voir *Adresses*, 28. *Douane, droits de*, 2, 10,

**MAIGRET, J. B.** :—Pétition de J. B. Maigret, de St. Didace, demandant de l'aide, 61.

**MAITRES ET SERVITEURS** :—Bill pour amender le chapitre 27 des statuts refondus du Bas-Canada; du Conseil; lu, 252. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré et amendé; rapporté; passé tel qu'amendé, 345. Amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 34.)

**MALT, LIQUEURS DE** :—Voir *Excise, droits d'*, 3.

**MARIAGES** :—Voir *Documents*, 4. *Naissances*.

**MASSAWIPPI, CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DE** :—Pétition pour faire prolonger le temps fixé pour sa construction, 61. Rapport de l'avis; bill présenté, 60. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté, 114. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 96.)

**MESSAGES** :—Voir *Gouverneur-Général. Conseil Législatif*.

**MILICE :**

1. Bill pour amender la 31<sup>me</sup> section de cette loi (M. Cartwright); présenté, 28; Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

2. Bill pour expliquer la 7<sup>me</sup> section de la 27 Victoria, chapitre 3, concernant les volontaires (M. Wood; présenté, 57. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 302.

3. Bill pour amender l'acte concernant la force de milice volontaire (procureur-général Macdonald); présenté 78. Renvoyé à un comité général, 137. Considéré, 221. Amendé; rapporté, 223. Renvoyé de nouveau à un comité général; considéré, 251. Amendé de nouveau; rapporté, 253. Passé, 269. Par le Conseil avec un amendement; considéré et adopté, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 12.)

MILICE—*Suite.*

4. La chambre décide de se former en comité pour considérer s'il ne serait pas à propos de justifier le gouvernement de ce qu'il a inévitablement enfreint les dispositions de l'acte d'audition en maintenant en service actif la force de volontaires, 33. Prise en considération, 59. Rapport d'une résolution pour justifier les ministres, l'auditeur et autres, de la dépense de \$707,339.49 non prévue par le bill des subsides, et des \$39,000 appliquées aux uniformes de la milice employée sur la frontière lors de l'invasion fénienne; et déclarant que toutes autres sommes requises pour les mêmes fins avant la passation du bill des subsides de cette session seront considérées comme ayant été légitimement dépensées; bill présenté, 72. Voir *infra*, 5.

5. Bill justifiant le gouvernement et autres de ce qu'il a inévitablement enfreint les dispositions de l'acte d'audition en maintenant en service actif une force considérable de milice sur la frontière en 1865 et 1866; ordonné; présenté, 72. Lu 2<sup>me</sup> fois, 108. Lu 3<sup>me</sup> fois et passé, 135. Par le Conseil, 184. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 9.)

6. Pétitions pour faire amender l'acte municipal du Haut-Canada de manière à permettre aux municipalités de prélever une taxe pour venir en aide aux familles des volontaires en service actif, etc.—Conseil municipal de Brant, 92. Do. d'Oxford, 104. Corporation de Toronto, 92.

7. Pétition pour des amendements à l'acte de milice; conseil municipal de Middlesex, 125.

Voir *Documents*, 17, 18, 38, 44, 48. *Adresses*, 10, 12, 25, 27, 30, 31.

MISSISQUOI, INVASION DE LA FRONTIÈRE DE :—Voir *Documents*, 18. *Adresses*, 11.

MOISSONNEUSES :—Voir *Douane, droits de*, 2.

MONCK, VICOMTE :—Voir *Adresses*, 32.

MONNAIE D'ARGENT :—Voir *Cours monétaire*, 1.

MOORE, HON. P. H. :—Sa pétition, demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à obtenir des patentes pour une invention propre à convertir la tourbe en une sorte de charbon de terre, 56. Rapport de l'avis, 66. Bill venu du Conseil; lu, 170. Renvoyé à un comité, 249. Rapporté avec des amendements, 262. Considéré et amendé en comité; rapporté, 297. Passé tel qu'amendé, 304. Amendements adoptés par le Conseil, 353. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 61.)

## MONTREAL, (CITE DE) :

1. Pétition du maire et de la corporation, pour des amendements à leur acte d'incorporation, 103. Rapport de l'avis, 114. Bill présenté, 115. Renvoyé à un comité, 138. Rapporté avec des amendements, 137. Considéré en comité; rapporté, 220. Passé, 223. Par le Conseil, 272. S. R., 373. (29-30 Vic., c. 56.)

2. Bon-Pasteur, Dames religieuses de Notre-Dame de Charité du :—Pétition pour faire augmenter sa subvention, 45.

3. Société des écoles britanniques et canadiennes :—Pétition pour des amendements à son acte d'incorporation, 62. Rapport de l'avis; bill présenté, 66. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté, 147. Considéré en comité; rapporté, 196. Passé, 226. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic. c. 141.)

Caisse de bienfaisance de la société de tempérance, section St. Jacques :—Voir *Documents*, 49,

MONTREAL (CITÉ DE)—*Suite.*

4. *Caisse d'épargne de la section St. Joseph de la société de tempérance* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 194. L'avis n'est pas exigé, 201. Bill présenté, 202. Renvoyé à un comité, 249. Rapporté avec des amendements, 209. Considéré en comité; rapporté, 297. Passé, 304. Par le Conseil, avec un amendement; considéré et adopté, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 131.)

*Société canadienne de menuisiers et charpentiers* :—Voir *Documents*, 50.

*Banque d'épargne de la cité et du district* :—Voir *Documents*, 73.

*Greffier de la paix* :—Voir *Documents*, 51, 52.

5. *Institution de sourds-muets* :—Pétition pour faire augmenter sa subvention, 30.

6. *Hôpital-général (Sœurs de Charité)* :—Demandant de l'aide, 30.

*Havre* :—Voir *Documents*, 53. *Adresses*, 33.

7. *Maison de refuge* :—Demande d'aide, 46.

8. *Institut d'artisans canadiens* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 92. L'avis n'est pas exigé, 104. Bill présenté, 114. Renvoyé à un comité, 138. Rapporté, 147. Considéré en comité; rapporté, 165. Passé, 195. Par le Conseil, 256. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 144.)

9. *Société de dames bienfaisantes* :—Pétition pour faire augmenter sa subvention, 61.

10. *Cercle littéraire* :—Bill pour l'incorporer; présenté, 43. Pétition pour un acte d'incorporation, 76. L'avis n'est pas exigé, 85. Bill présenté, 93. Renvoyé à un comité, 108. Rapporté avec des amendements, 202. Considéré en comité; rapporté, 255. Passé, 269. Par le Conseil, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 143.)

11. *Hôpital de la Maternité* :—Pétition pour augmenter sa subvention, 61.

12. *Association de la bibliothèque mercantile* :—Pétition pour un acte lui permettant de changer le temps de ses réunions annuelles, 50. L'avis non exigé, 57. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, 85. Considéré en comité; rapporté, 108. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 138.)

13. *Club de Montréal* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 23. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 43. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté, 93. Considéré en comité; rapporté, 109. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 145.)

14. *Société d'histoire naturelle* :—Pétition pour qu'une subvention annuelle lui soit continuée, 77.

15. *Salle d'asile Nazareth* :—Demande d'aide, 24.

16. *Asile d'orphelins protestants* :—Demande d'aide, 61.

17. *Asile d'orphelins catholiques romains* :—Demande d'aide, 30.

18. *Asile protestant* :—Demande d'aide, 113.

19. *Asile de la Providence* :—Pétition pour faire augmenter sa subvention, 30, 61.

20. *Salle d'asile St. Joseph* :—Demande d'aide, 24.

21. *Association de la salle St. Patrice* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 46. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 108. Rapporté avec des amendements, 194. Considéré en comité; rapporté, 254. Passé, 267. Par le Conseil avec des amendements, 294. Considérés, 295. Adoptés, 306. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 146.)



---



---

**MONTRÉAL (CITÉ DE)—*Suite.***

22. *Orphelinat St. Patrice* :—Pétition pour faire augmenter sa subvention, 56.

23. *Eglise St. Paul* :—Pétition pour faire autoriser les syndics à disposer du lot sur lequel est bâti cette église, 50. Pétition en faveur *ib.* Rapport de l'avis, 56. Bill présenté, 57. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté, 85. Considéré en comité; rapporté, 108. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 152.)

24. *Salle d'asile de St. Vincent de Paul* :—Demande d'aide, 30.

**MORT, PEINE DE** :—Bill pour empêcher l'exécution de la peine de mort en public; présenté, 28. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

**MOUTONS** :—Voir *Chiens*.

**MUNICIPALITÉS, B.-C. :**

1. Bill pour amender l'acte municipal du Bas-Canada (M. Geoffrion); présenté, 24. Renvoyé à un comité, 90. Bill relatif aux aubergistes aussi renvoyé, 90. Membres ajoutés au comité, 93. Bill municipal rapporté avec des amendements (le bill des aubergistes aussi, sans amendement), 147. Ordre pour la prise en considération en comité général, 206.

2. Bill pour amender le chapitre 24 des statuts refondus du Bas-Canada (M. Cornelier); présenté, 115. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 303.

3. Pétition pour des amendements à la loi municipale du Bas-Canada; conseil municipal de Compton, 61.

Voir *Documents*, 54. *Intempérance*.

**MUNICIPALITÉS, H.-C. :**

1. Bill pour amender et refondre les divers actes municipaux du Haut-Canada; présenté, 17. Renvoyé au comité du bill de la cotisation, 89. (Voir *Cotisation*, 1.) Rapporté avec des amendements, 154. Considéré en comité, 267. Amendé, 322. Rapporté; lu la 3<sup>me</sup> fois; motion pour l'amender, rejetée; renvoyé de nouveau à un comité général, à l'effet que les maires soient élus par les électeurs, amendé; rapporté; diverses motions pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, rejetées; bill passé, 337, 342. Par le Conseil, 368. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 51.) 1,250 exemplaires du bill, avec un index, devant être imprimés et envoyés aux municipalités du Haut-Canada, 370. Autre édition de 3,000 exemplaires, 379.

2. Pétitions d'aubergistes et autres, demandant que ce bill soit amendé en y insérant certaines dispositions relatives aux aubergistes et à la vente des liqueurs, 50, 104, 167.

3. Pétition contre le bill; du maire, etc., de London, 337.

4. Bill pour amender l'acte ci-dessus; du Conseil; lu, 370. Renvoyé à un comité général, 372. Considéré et amendé; rapporté; passé tel qu'amendé, 375. Amendements modifiés par le Conseil; considérés et adoptés, 378. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 52.)

5. Pétition pour des amendements à l'acte municipal du Haut-Canada; conseil municipal d'York et Peel, 55.

**MURRAY, CANAL** :—Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'utilité de construire un canal pour relier les eaux de la Baie de Quinté au lac Ontario, communément appelé Canal Murray, et s'il y a des terres ou des fonds applicables à cet objet, 168. Rapport, 212. (Appendice No. 3.) Imprimé, 239. Adopté, 313.

**NAPANEE, RIVIÈRE** :—Pétition demandant un acte pour empêcher que la sciure de bois des moulins soit jetée dans cette rivière, 212.

**NAPANEE, COMPAGNIE POUR L'AMÉLIORATION DE CETTE RIVIÈRE** :—Pétition pour un acte d'incorporation, 50. Rapport de l'avis, 57. Bill présenté, 87. Renvoyé au comité des chemins de fer et canaux, 140. Ordre rescindé et Bill renvoyé au comité des bills privés, 202. Rapporté avec des amendements, 214. Considéré en comité; rapporté, 247. Passé, 261. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 84.)

**NEW EDINBURGH** :

1. Pétition pour l'incorporation de ce village, 45. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 167. Considéré en comité; rapporté, 198. Passé, 228. Par le Conseil, 286. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 81.)

2. Pétition contre, 78.

**NEW-YORK ET DU CANADA, COMPAGNIE D'HUILE DE** :—Pétition pour un acte l'autorisant à transporter certains immeubles en Canada, 70. Rapport de l'avis; bill présenté, 85. Renvoyé à un comité, 121. Rapporté avec des amendements, 154. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 227. Par le Conseil, 272. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 118.)

**NIAGARA ET DÉTROIT, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RIVIÈRES** :

1. Pétition pour l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer de Fort Erié à Windsor, 34. Pétition en faveur, 92. Rapport de l'avis, 57. Bill pour incorporer la compagnie de ce chemin de fer; présenté, 154. Motion pour la 2<sup>me</sup> lecture; débats sur icelle, ajournés, 249. Ordre pour la reprise des débats, rescindé, 298.

2. Pétition de l'honorable Isaac Buchanan, demandant que le temps fixé pour achever le chemin de fer des rivières Niagara et Détroit soit prolongé, 203. Avis n'a pas été donné, 231.

**NIAGARA, MOUVEMENTS MILITAIRES SUR LA FRONTIÈRE DE** :—Voir *Documents*, 17. *Adresses*, 10, 12.

**NIAGARA, PRISON DE** :—Voir *Documents*, 55. *Adresses*, 34.

**NIPISSING** :—La chambre en comité sur l'opportunité de nommer un registraire pour le district judiciaire de Nipissing, 231. Considéré, 238. Rapport d'une résolution; renvoyée au comité du bill concernant l'administration de la justice dans les districts non organisés, 253. Voir *Justice, administration de la*.

**NOBLE, JONATHAN** :—Sa pétition, demandant le remboursement de sommes dépensées par lui pour le chemin Métépédia, 104.

**NOMINATIONS À DES EMPLOIS** :—Voir *Documents*, 2. *Adresses*, 2.

**NORD, RIVIÈRE DU** :—Pétition demandant que l'amélioration de cette rivière aux rapides Johnson soit terminée, 113.

**NORD, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RIVE, ET DE NAVIGATION DU ST. MAURICE** :—Pétition demandant que le temps fixé pour l'exécution de ses travaux soit prolongé, 77. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 151. Rapporté avec des amendements, 194. Motion pour remettre à 3 mois la prise en considération en comité, rejetée; considéré; rapporté, 246. Passé, 260. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 95.)

**NORD-OUEST, COMPAGNIE DE TRANSPORT, DE NAVIGATION ET DU CHEMIN DE FER DU** :—Pétition pour des amendements à son acte, 76. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 153. Rapport que le bill est abandonné par ses promoteurs et recommandant la remise de l'honoraire; honoraire remis, 310.

**NORD DU CANADA, CHEMIN DE FER DU** :—Voir *Documents*, 56.

**NORTHUMBERLAND ET DURHAM, BANQUE D'ÉPARGNE** :—Voir *Documents*, 73.

**NORTHUMBERLAND, BANQUE DE** :—Pétition pour des amendements à sa charte, 76. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 137. Rapporté avec des amendements, 268. Considéré et amendé en comité; rapporté; passé, 335. Par le Conseil, 369. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 89.)

#### NOTAIRES :

1. Bill pour rendre valides certains actes de notaires décédés; présenté, 115. Renvoyé au comité du code civil, 152. Rapporté avec un amendement, 202. Considéré en comité; rapporté; passé, 344.

2. Pétition demandant une loi pour légaliser certains actes de la chambre de notaires du district de Beauharnois, 23.

**NOTMAN, WM.** :—Sa pétition, demandant qu'il soit souscrit à ses portraits d'Anglo-Américains, 146. Renvoyée au comité de la bibliothèque, 168. Rapport, 213. Adopté, 313.

**ONSLOW** :—Pétition pour faire confirmer certains tracés de ce township, 203. Rapport de l'avis, 212. Bill présenté, 214. Renvoyé à un comité, 249.

**ORANGEVILLE** :—Pétition pour l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin à rails plats d'Orangeville à quelque point sur le Grand Tronc, près de Brampton, 77. Rapport de l'avis, 92. Bill présenté, 94. Renvoyé à un comité, 151. Rapporté avec des amendements, 195. Considéré en comité; rapporté, 246. Passé, 260. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 105.)

#### ORATEUR :

1. Informe la chambre que durant la vacance il a émis son mandat pour une nouvelle élection en remplacement d'un député décédé, 1.

2. Informe la chambre qu'il a reçu du greffier de la couronne en chancellerie des certificats d'élection de députés élus sur de nouveaux brevets.

3. Rapporte le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session, 2.

4. Met devant la chambre divers rapports, etc., 4, 49, etc.

5. Charge un député d'accepter le fauteuil durant son absence temporaire, 124, 127, 132 145, 235, 275, 350, 375.

ORATEUR—*Suite.*

6. Rapporte qu'il a taxé les frais dans des affaires d'élection contestée, 36, 263.
7. Devant émettre son mandat pour une nouvelle élection, 36.
8. Communique la lettre d'un député résignataire, 102.
9. Devant émettre son mandat pour l'arrestation d'E. G. Lajoie, accusé d'assaut sur un député, 257.—Chargé de le réprimander pour infraction aux privilèges, 265.
10. Décide (sur une objection) qu'un bill n'est pas dans l'ordre et qu'il aurait dû prendre naissance en comité général, 299.
11. Décide, sur objection, au bill pour accorder une indemnité aux héritiers de feu M. McKay, que cette mesure n'impose pas de nouvelle charge, etc., 371.
12. Son discours en présentant le bill des subsides à Son Excellence, 386.

## ORDRES SESSIONNELS :

1. Que les votes et délibérations soient imprimés chaque jour, 4.
2. Relatifs à l'élection et conduite de députés, 4.
3. Prolongeant le temps pour la réception des pétitions, bills privés et rapport sur iceux, 71, 147.
4. Pour un ajournement du jeudi au mardi, 72, 76.
5. Que toutes pétitions relatives à des bills privés soient de fait renvoyées aux comités des bills qu'elles concernent, 87.
6. Pour faire préparer certains rapports, 169.

## ORDRES RESCINDÉS :

7. Pour un ajournement de la chambre, 76.
8. Renvoyant un bill, 202.

## ORDRES PERMANENTS :

COMITÉ PERMANENT des ordres permanents nommé, 4, 21. PREMIER RAPPORT, recommandant une réduction du quorum, etc.; quorum devant être de sept, 31. AUTRES RAPPORTS, relatifs à l'avis de pétitions, etc., 31, 40, 50, 56, 65, 84, 92, 104, 114, 122, 128, 134, 154, 187, 201, 212, 231, 289. RAPPORTS SPÉCIAUX sur certaines pétitions—Que l'avis n'a pas été donné, 50, 85, 122, 134, 231.—Que l'avis ne mentionne pas certaines choses que contient la pétition, 128. Qu'il sera satisfait à l'avis avant que le bill soit discuté, 40.—Que bien que défectueux sous certains rapports, l'avis soit considéré suffisant, 40, 56.—Revenant sur un rapport défavorable et déclarant que maintenant il trouve l'avis suffisant, 128.—Recommandant la suppression de la règle relative aux avis, 40, 50, 66, 93, 114, 122, 187, 212, 261, 289.—Que certaines pétitions ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis, 40, 50, 56, 66, 85, 104, 128, 201.

## ORDRES DU JOUR :

1. Certains items devant figurer les premiers sur l'ordre des jours suivants, 127.—Immédiatement après les affaires de routine, 124.
2. Mesures du gouvernement devant avoir la priorité certains jours, 67, 173.

ORDRES DU JOUR—*Suite.*

3. Certains items fixés pour un jour prochain devant être placés sur l'ordre pour une date plus prochaine, 69.

4. Ordres rescindés, 253, 266, 320, etc.

## OUTAOUAIS,—(CITÉ) :

1. Pétition de C. C. Henderson et autres, demandant un acte pour confirmer l'aliénation faite par feu Charlotte Henderson d'une moitié indivise de certains terrains dans la cité d'Ottawa, connus sous le nom de "Propriété de By," et pour en transférer la totalité à des syndics, 31. Rapport de l'avis, 50. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 105. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 148. Par le Conseil avec des amendements, 235. Considérés, 236. Adoptés, 248. (29-30 Vict., c. 172.)

2. Motion pour amender une résolution des subsides accordant (\$500,000 pour compléter les édifices parlementaires et départementaux à Ottawa), que l'item de \$500,000 soit réduit à \$300,000, cette chambre étant d'opinion que \$2,500,000 ayant déjà été dépensées par le Canada seul pour les constructions parlementaires et départementales, toute dépense additionnelle pour les compléter soit faite au moyen des revenus des futures provinces confédérées, 207. Amendement pour réduire la somme à \$400,000, rejeté; première motion rejetée, 208.

Voir *Adresses*, 35.

3. *Compagnie du chemin de fer urbain de la cité* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 25. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté avec des amendements, 107. Considéré en comité; rapporté, 118. Passé, 136. Par le Conseil, avec des amendements; considérés et adoptés, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 106.)

*Collège :*

4. Pétition pour faire conférer à ce collège les pouvoirs universitaires, 76. L'avis non exigé, 85. Bill présenté, 87. Renvoyé à un comité, 151. Rapporté avec des amendements, 173. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 228. Par le Conseil, 272. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 135.)

5. Demande d'aide, 23.

6. *Hôpital-général* :—Pétition des Sœurs de Charité, demandant de l'aide, 30.

7. *Institut canadien français* :—Pétition pour des amendements à son acte, 147. Rapport de l'avis, 187. Bill présenté, 108. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté, 230. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 286. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 139.)

8. *Société d'histoire naturelle* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 50. Rapport de l'avis, 57. Bill présenté, 58. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 140.)

9. *Asile d'orphelins catholiques* :—Demande d'aide, 30.

10. *Asile d'orphelins* :—Demande d'aide, 113.

11. *Asile St. Patrice* :—Pétition pour un acte d'incorporation, 45. L'avis n'est pas exigé, 51. Bill présenté, 87. Renvoyé à un comité, 121. Rapporté avec des amendements, 129. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 147.)

---



---

 OUTAOUAIS,—(CITÉ)—*Suite*.
*Aqueduc :*

12. Pétition pour un acte d'incorporation, 45. Pétition en faveur, 262. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 71. Renvoyé à un comité, 110. Rapport que le bill est abandonné par ses promoteurs, 309.

13. Pétition contre le bill, 203.

OUTAOUAIS À PRESCOTT, CHEMIN DE FER D' :—Voir *Documents*, 57.

OXFORD :—Pétition du conseil municipal, demandant un acte pour légaliser certains de ses règlements relatifs à la cotisation, 35. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 41. Renvoyé à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 129. Considéré en comité; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, avec des amendements, 235. Considérés, 236. Ordre pour la prise en considération des amendements, rescindé, 354.

## PARLEMENT PROVINCIAL :

1. Bill pour amender le chapitre 3 des statuts refondus du Canada, concernant les deux chambres du parlement provincial (Hon. M. Dorion); présenté, 24. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 300.

2. Proclamations prorogeant le parlement, V à X.

## PAROISSES :

1. Bill pour étendre les dispositions du chapitre 18 des statuts refondus du Bas-Canada, concernant l'érection et division de paroisses et la construction et réparation des églises (M. Bellerose); présenté, 24. Renvoyé à un comité, 44. Rapporté avec des amendements, 65. Considéré et amendé en comité; rapporté, 89. Passé, 107. Par le Conseil avec des amendements, 138. Considérés et adoptés, 139. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 36.)

2. Pétition pour des amendements au bill ci-dessus; Rév. J. J. Vinet et autres, 77.

3. Bill pour amender le chapitre 18 des statuts refondus du Bas-Canada concernant l'érection des paroisses (M. Poulin); présenté, 123. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 321.

PARTAGE, *Vente d'immeubles en vertu d'un acte de* :—Voir *Comptes*, 58.

PATRIMOINE :—Motion—qu'une loi devrait être adoptée pour empêcher que les terres ne puissent être saisies pour dette que pour une certaine somme fixe, rejetée, 87.

## PECHERIES :

1. Bill pour amender l'acte concernant la protection des pêcheries (M. Pope); présenté, 47. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 355.

2. Pétition en faveur du bill ci-dessus; Outaouais, 173.

3. Bill pour amender l'acte 29 Vic., c. 11, relatif à la pêche et à la protection des pêcheries (M. Pouliot); présenté, 52. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 355.

PECHERIES—*Suite.*

4. Pétions pour des amendements à l'acte des pêcheries :—District de Beauharnois, 212, 230. Bradford, 173. G. Crawford et autres, 173. Huron, 173. Québec, 61. Rimouski, 77. Ste. Agnès, 128. St. Denis, 77. St. Etienne de la Malbaie, 128. St. Fidèle, 113. St. Louis de Kamouraska, 61.

Voir *Documents*, 19, 20. *Adresses*, 13, 14.

PEEL :—Pétition demandant un acte pour parfaire la séparation de Peel d'avec York, 77. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 147. Rapporté, 187. Considéré en comité ; rapporté ; passé, 243. Par le Conseil, 282. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 71.)

PEINE DE MORT :—Voir *Mort*.

## PENSIONNAIRES MILITAIRES :

1. Bill pour continuer, pendant un temps limité, l'acte qui autorise l'emploi de pensionnaires militaires et autres comme police locale ; présenté, 32. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

2. La chambre se forme en comité sur l'opportunité d'employer des pensionnaires militaires et autres comme police locale, 170. Ordre de prise en considération, rescindé, 303.

PERCIVAL, MARY :—Sa pétition, demandant que la pension que recevait son mari lui soit continuée, 45.

PERTH (COMTÉ) :—Pétition demandant un acte pour prolonger le temps fixé pour le paiement de la dette du comté, 146. Rapport de l'avis, 187. Bill présenté, 202. Motion pour la 2<sup>me</sup> lecture ; objection,—que le bill est hors d'ordre, attendu qu'il affecte le revenu public ; M. l'Orateur décide qu'il aurait dû prendre naissance dans un comité général, 298.

## PETERBOROUGH (VILLE) :

1. Pétition demandant une loi pour amender l'acte relatif à la dette de la dite ville, et pour autoriser l'émission de bons pour construire un Hôtel-de-Ville, 56. Rapport de l'avis, 66.

2. Pétition contre, 62.

## PETERBOROUGH AU LAC CHEMONG, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition demandant un acte pour remettre en vigueur ses pouvoirs, 45. Pétition en faveur, 146. Rapport de l'avis, 51. Bill présenté, 63. Renvoyé à un comité, 109.

2. Pétition demandant un acte autorisant la vente de ce chemin de fer, 77. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité ; 62<sup>me</sup> règle suspendue, 137. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré et amendé en comité, 220. Passé, 223. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 98.)

Voir *Port Hope, Lindsay et Beaverton, Compagnie du chemin de Fer de.*

PETITE NATION, RIVIÈRE :—Pétition pour la construction de certains travaux pour relier les eaux de cette rivière à celles du St. Laurent, 274. Voir *Adresses*, 36.

PÉTITIONS :—Présentées et lues le même jour après motion à cet effet, 46, 62, 84, 114, 146, 166, etc.

**PÉTROLE** :—Bill pour pourvoir à l'inspection du pétrole raffiné; présenté, 289. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 356.

Voir *Douane, droits de*, 2.

**PIERREVILLE, COMPAGNIE DES MOULINS À VAPEUR DE** :—Pétition pour un acte d'incorporation, 34. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 43. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté avec des amendements, 106. Considéré en comité; rapporté, 139. Lu 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 149. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 115.)

**PILOTES** :

1. Pétition de leur corporation pour des amendements à leur acte, 23. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 105. Lu la 2<sup>me</sup> fois; motion pour renvoyer le bill à un comité, 141. Adoptée, 151. Rapporté, 187. Considération en comité général, remise à trois mois, 291. Honoraire remis, 372.

2. Pétitions contre, 212, 230.

**PLANTES** :—Voir *Douane, droits de*, 8.

**PONTS** :—Pétitions relatives à des ponts, savoir :

1. *Etchemin, Rivière* :—Pétition demandant qu'il ne soit pas passé de loi autorisant John Motz à ériger un deuxième pont de péages sur cette rivière, 45.

2. *Pont International, compagnie du* :—Pour des amendements à son acte d'incorporation et l'autorisation d'emprunter \$1,000,000, 103. Rapport de l'avis, 114. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté, 195. Considéré en comité; rapporté, 246. Passé, 260. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 107.)

3. *Morrison, Goulet* :—Demandant de l'aide pour ériger un pont sur ce goulet, dans Clarendon, 186.

4. *Nicolet, Rivière* :—Demandant de l'aide pour construire un pont sur cette rivière, 128.

5. *Rideau, Rivière* :—Pour construire un pont sur cette rivière, au passage d'Oliver, 70.

*St. Charles, Rivière* :

6. De W. J. Bickell, demandant l'autorisation d'ériger un pont tournant sur cette rivière, à la Pointe-au-Lièvre, 31. Pétitions en faveur, 77, 104. Suspension de la règle relative à l'avis, recommandée, 40. Suspendue; bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté avec des amendements, 105. Considéré et amendé en comité; rapporté, 116. Lu la 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 135. Message du Conseil, demandant les témoignages, documents, etc., sur lesquels le bill est fondé, ainsi que les pétitions contre le bill, 134. Communiqués, 192. Rapporté du Conseil avec des amendements, amendements renvoyés au comité des bills privés, 221. Rapporté, 230. Amendements adoptés, 248. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 108.)

7. Pétitions contre ce bill, 23, 112, 167.

8. *St. Hyacinthe, compagnie du nouveau pont de* :—Pour un acte d'incorporation, 50. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité; 62<sup>me</sup> règle suspendue, 140. Rapporté, 147. Considéré et amendé en comité; rapporté, 196. Passé, 226. Par le Conseil avec un amendement, 286. Considéré et adopté, 287. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 109.)

**POIDS ET MESURES** :—Bill pour amender le chapitre 53 des statuts refondus du Canada, relatif aux poids et mesures; présenté, 17. Renvoyé à un comité, 90. Rapporté, 156. Considération en comité remise à 3 mois, 343.



**POLICE SECRÈTE** :—Motion pour amender une résolution des subsides accordant \$100,000 pour le service d'agents de police secrète en réduisant la somme à \$50,000, rejetée, 210.

**POPE, RICHARD** :—Voir *Documents*, 59. *Adresses*, 57.

**PORT HOPE, LINDSAY ET BEAVERTON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE** :

1. Pétition pour des amendements à son acte, 25. Pétitions en faveur, 103. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 41. Renvoyé à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 126. Considéré en comité; rapporté, 139. Renvoyé de nouveau à un comité général et amendé; rapporté; passé, 195. Par le Conseil avec des amendements, 251. Renvoyé au comité des chemins de fer, 252. Rapporté, 262. Adopté, 263. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 99.)

2. Pétitions des actionnaires et créanciers contre le bill, 146, 166.

3. Pétitions demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour légaliser un règlement du conseil de ville de Peterborough relatif à la construction d'un embranchement pour relier le chemin de fer de Peterboro' à Chemong, à l'embranchement de Milbrook du chemin de fer de Port Hope, Lindsay et Beaverton, 103, 146.

**PORT STANLEY, HAVRE ET CHEMIN DE** :—Voir *Documents*, 61. *Adresses*, 69.

**PORT DOVER, HAVRE DE** :—Voir *Documents*, 60. *Adresses*, 38.

**POSTES** :

1. La chambre se forme en comité sur l'opportunité d'amender l'acte des postes, 217. Considéré; rapport de 5 résolutions relatives à la vente de timbres-poste, aux fraudes contre les postes, etc.; renvoyées au comité général du bill, 236. Voir *infra*, 2.

2. Bill pour amender l'acte des postes; présenté, 222. Renvoyé à un comité général; résolutions renvoyées à ce comité (*supra*, 1), 238. Bill considéré et amendé, 255. Lu 3<sup>me</sup> fois et passé, 269. Par le Conseil avec des amendements, 287. Considérés et adoptés, 289. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 11.)

3. Pétition d'A. et D. Kerr, de Bonaventure, relative à la continuation de son contrat pour le transport de malles, 45.

Voir *Documents*, 62.

**PRETS ET PLACEMENTS, COMPAGNIE CANADIENNE DE** :—Pétition pour un acte spécial lui permettant d'acquérir et vendre des terres, 173. Rapport de l'avis, 187. Bill présenté, 202. Renvoyé à un comité, 249. Rapporté avec des amendements, 281. Considérés et amendé en comité; rapporté, 297. Passé, 305. Par le Conseil, 352. S. R. 385. (29-30 Vic., c. 126.)

**PRISONS** :

1. Bill pour pourvoir efficacement à l'emploi des détenus dans les prisons de comté; présenté, 106. Ordre de prise en considération, rescindé, 303.

2. Pétition demandant que les condamnés aux travaux forcés puissent être employés en dehors de leur prison; du maire, etc., de London, 167.

Voir *Documents*, 63.

**PRISONS, DISCIPLINE DES** :—Pétition pour des amendements aux lois y relatives; conseil municipal de Wellington, 56.

**PRISONS ET ASILES** :—Voir *Documents*, 63.

## PRIVILÉGES :

1. Comité permanent des privilèges et élections, nommé, 4, 21.

2. M. l'orateur émet son mandat pour l'appréhension d'Elzéar Gérin Lajoie, accusé d'assaut sur J. B. E. Dorion, député, 257. Il est placé à la barre et fait sa déclaration ; réplique de M. Dorion ; résolution,—qu'il est coupable d'infraction aux privilèges ; motion—qu'il soit réprimandé et déferé à la garde du sergent-d'armes pendant 24 heures ; amendement—qu'il soit réprimandé et déferé à la garde du sergent-d'armes durant le bon plaisir de la chambre, adopté ; réprimande entrée dans les journaux, 263.

PROCÉDURE CRIMINELLE:—Bill pour amender la loi de procédure criminelle dans le Haut-Canada ; présenté, 28. Renvoyé à un comité général, 53. Considéré ; rapporté, 89. Passé, 107. Par le Conseil, 184. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 41.)

PROCEUREURS:—Bill pour amender la loi relative aux procureurs ; présenté, 28. Renvoyé à un comité, 54. Rapporté, avec des amendements, 57. Considérés en comité ; rapportés, 89. Passé, 107. Par le Conseil, 184. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 49.)

PRODUITS AGRICOLES:—Voir *Douane, droits de*, 12.

## PROFESSION MÉDICALE :

1. Bill pour amender la loi médicale du Haut-Canada, présenté, 115. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 303.

2. Bill pour amender l'acte médical du Haut-Canada, du Conseil ; lu, 272. Renvoyé à un comité, 321. Rapporté avec des amendements, 330. Considéré et amendé en comité ; rapporté ; passé tel qu'amendé, 351. Amendements adoptés par le Conseil, 368. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 54.)

3. Pétitions pour des amendements à cet acte ; collège Victoria, 212.

## PUNITION SOMMAIRE :

1. Bill pour amender les chapitres 114 et 124 des statuts refondus du Haut-Canada, relatifs aux convictions sommaires, présenté, 115. Renvoyé à un comité, 321. Rapporté avec des amendements, 323. Considéré en comité ; rapporté ; passé, 336. Par le Conseil, 355. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 50.)

2. Pétition demandant que les frais de conviction sommaire soient pris sur les fonds du comté lorsqu'ils ne peuvent être recouverts du défendeur ; conseil municipal de Leeds et Grenville, 113.

PYE, THOMAS:—Pétition de Thomas Pye, de Gaspé, demandant de l'aide, 61.

QUARANTAINE:—Voir *Emigration*, 1.

## QUÉBEC (CITÉ DE) :

1. Pétition de la corporation, pour des amendements aux actes qui constituent la dite cité en corporation, 23. Rapport de l'avis, 50. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 119. Rapporté avec des amendements, 213. Considéré et amendé en comité ; rapporté, 246. Motion pour la 3me lecture ; amendement—pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, à l'effet d'en retrancher la partie qui impose une taxe sur le revenu, rejeté ; renvoyé de nouveau à un comité général, et amendé ; autre amendement proposé et rejeté ; lu la 3me fois, amendé et passé, 289. Par le Conseil, avec des amendements ; considérés, 342. Motion,—désapprouvant quelques amendements, 368. Message du Conseil, demandant que le bill lui soit renvoyé pour rectifier une erreur qui

QUÉBEC (CITÉ DE)—*Suite.*

s'est glissée dans un de ses amendements, 379. Renvoyé au Conseil, 380. Bill revenu avec l'erreur rectifiée; résolution,—que cette chambre n'insiste pas sur ses amendements, *ib.* S. R., 386. (29-30 Vic., c. 57.)

2. Pétitions contre ce bill, 230, 281.

3. Pétitions pour des amendements au bill, 221, 285.

4. Bill pour amender l'acte 29 Victoria, chapitre 57, concernant la corporation de la cité de Québec (M. Taschereau); présenté, 51. Renvoyé à un comité, 75. Rapport que le bill n'a pas été introduit comme bill privé, et n'est pas, par conséquent, du ressort du comité, 187.

5. *Caisse d'économie Notre-Dame*:—Pétition pour un acte d'incorporation, 45. Rapport de l'avis, 85. Bill pour définir les pouvoirs de la dite institution; du Conseil; lu, 126. Renvoyé à un comité, 138. Rapporté, 155. Considéré et amendé en comité; rapporté, 220. Passé tel qu'amendé, 222. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 130.)

Voir *Documents*, 6.

*Chapelles, Juridictions de :*

6. Pétition de la société d'église du diocèse, demandant un acte pour lever les doutes quant à la légalité d'un canon établissant certaines juridictions de chapelles dans la paroisse de Québec, 104. Pétitions des ministres et marguilliers de différentes chapelles, en faveur, 134, 146. Rapport de l'avis, 114. Bill présenté, 115. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté, 243. Passé, 259. Par le Conseil, 308. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 148.)

7. Pétition du révérend G. V. Housman, recteur de Québec, contre le bill, 194.

8. *Asile d'orphelines protestantes*:—Demande d'aide, 23.

9. *Compagnie d'assurance contre le feu*:—Pétition pour continuer l'existence de son acte d'incorporation, 112. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré en comité; rapporté, 245. Passé, 260. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 127.)

10. *Bon pasteur, Asile du*:—Demande d'aide, 23.

11. *Asile d'orphelins*:—Demande d'aide, 26.

12. *Compagnie d'assurance maritime*:—Sa pétition, demandant l'autorisation de faire des affaires comme assurance contre le feu, 23. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 119. Rapporté avec des amendements, 156. Considéré en comité; rapporté, 196. Lu 3<sup>me</sup> fois, amendé et passé, 239. Par le Conseil, avec un amendement, 272. Considéré, 273. Adopté, 298. S. R., 282. (29-30 Vic., c. 150.)

13. *Notre-Dame, Paroisse*:—Pétition demandant un acte pour confirmer certains dons et legs faits au curé de la dite paroisse pour les pauvres, 30. L'avis n'est pas exigible, 40. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 60. Rapporté avec des amendements, 70. Considéré en comité, rapporté, 107. Passé, 135. Par le Conseil, 190. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 150.)

14. *St. Joseph de la maternité, Hospice*:—Demande d'aide, 55.

*Shérif*:—Voir *Adresses*, 51.

QUÉBEC, BANQUE DE:—Pétition pour des amendements à son acte d'incorporation, 70. L'avis n'est pas exigible, 85. Bill venu du Conseil; lu, 134. Renvoyé à un comité, 165. Rapporté, 189. Considéré en comité; rapporté, 220. Passé, 223. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 86.)

QUÉBEC, MAISON DE LA TRINITÉ DE :—Bill pour augmenter ses pouvoirs ; présenté, 93. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré et amendé ; rapporté ; passé, 345. Par le Conseil, avec un amendement ; considéré et adopté, 370. S. R., 386. (29-30 Vic., c. 58.)

Voir *Documents*, 66.

QUÉBEC, CHEMIN À BARRIÈRES DE :

1. Pétition pour des amendements à cet acte, 23.
2. Pétition demandant que la compagnie s'acquite de ses obligations dues, 112.
3. Pétition à l'effet de faire libérer la compagnie de la dette contractée pour la construction de chemins sur la rive sud, 197.

QUEEN, COMPAGNIE D'ASSURANCE dite (Liverpool). Voir *Documents*, 28.

QUEEN'S COLLEGE, KINGSTON :—Demande d'aide, 30.

## QUESTIONS :

1. Question sur chaque paragraphe d'une motion, 12.
2. Sans amendement, 36, 263.
3. Débats sur une question ajournés, 124, 141, 145, 281, 343.—Par l'orateur, quittant le fauteuil à 6 heures, 88.— Par l'ajournement de la chambre, 234, 281, 345.
4. Objection (à la seconde lecture) que le bill pour capitaliser la dette d'intérêts et prolonger le délai fixé pour le paiement de la dette du comté de Perth, n'est pas dans l'ordre, d'autant qu'il affecte le revenu public ; M. l'orateur décide qu'il devrait prendre naissance en comité général, 298.
5. Objection (à la 3<sup>me</sup> lecture) que le bill pour indemniser les héritiers de feu dame Elizabeth McKay, en conséquence d'une erreur survenue dans les lettres-patentes émises par la couronne pour des terres auxquelles elle avait droit, est hors d'ordre et qu'il aurait dû prendre naissance en conseil général ; M. l'orateur décide que le bill n'impose nulle nouvelle charge,—qu'il ne fait qu'aider au gouvernement à régler cette affaire qui tombe sous l'effet de la 23<sup>me</sup> section de l'acte concernant les terres, 37.

QUESTIONS REJETÉES, ETC :

6. Pour amender le 21<sup>me</sup> paragraphe de l'adresse en réponse au discours du trône, en le remplaçant par un autre à l'effet qu'aucune mesure pour effectuer l'union des provinces de l'Amérique Anglaise ne soit adoptée avant que le peuple ait eu l'occasion de se prononcer sur elle, 13.

7. Pour que la chambre se forme en comité à l'égard de dons de terres aux colons, remplacée par un amendement, 36.

8. Qu'une loi devrait être adoptée, empêchant la saisie pour dette du patrimoine du colon jusqu'à une certaine somme, 57.

9. Que cette chambre, (amendement à la question pour que la chambre se forme en comité des voies et moyens sur certaines résolutions relatives au tarif, billets provinciaux, etc.) bien que disposée à pourvoir amplement au crédit public et à l'efficacité du service public en général, croit qu'il est inexpédient, vu que la confédération de l'Amérique du Nord Britannique semble être à la veille de s'effectuer, d'adopter main-

---



---

 QUESTIONS—*Suite.*

 QUESTIONS REJETÉES, ETC.—*Suite.*

tenant des mesures qui auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le commerce, l'industrie manufacturière et le système monétaire ainsi que dans le système de banque de la province, 124, 132.

10. Pour renvoyer de nouveau à un comité général les résolutions sur le tarif, afin de les amender en imposant aux machines de fabrique un droit de 15 pour cent, 183.

**RANKIN, ARTHUR**:—Pétition demandant un brevet pour la fabrication d'un combustible artificiel, 24. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 32. Renvoyé à un comité, 63. Rapporté avec des amendements, 167. Considéré en comité; rapporté, 198. Passé, 227. Par le Conseil, avec des amendements, 272. Considérés et adoptés, 273. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 158.)

**RASTRICK, F. J.**:—Pétition de F. J. Rastrick et de sa femme, demandant un acte pour les remettre en possession de la propriété mise entre les mains de syndics en vertu de leur contrat de mariage, 55. Rapport de l'avis, 66.

**RATS-MUSQUÉS**:—Pétition demandant un acte pour la protection des rats-musqués dans les marais sur la Pointe Pelée et ruisseaux avoisinants, 70.

**REACH**:—Pétition pour des amendements à l'acte qui confirme le tracé de certains chemins dans ce township, 104. Rapport de l'avis, 114. Bill présenté, 115. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté, 244. Passé, 259. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 83.)

**RECORDERS**:—Bill pour amender la loi relative à la nomination de recorders dans le Haut-Canada; du Conseil, 190. Lu, 198. Renvoyé à un comité général, 226. Considéré; rapporté, 233. Passé, 234. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 47.)

Voir *Jurés*, 2, 3.

**RECTORERIES** :

1. Pétition du synode provincial de l'église d'Angleterre, demandant un acte pour autoriser la vente des terres de rectorerie, 55. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 67. Motion pour remettre à 3 mois la 3<sup>me</sup> lecture, rejetée; lu et renvoyé à un comité, 120. Rapporté avec des amendements, 167. Considéré et amendé en comité; rapporté, 198. Passé, 228. Par le Conseil, 272. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 16.)

2. Pétition en faveur:—Presbytère de l'église St. James, Kingston, 329.

3. Pétitions contre:—Recteur et marguilliers de l'église St. Paul, Woodstock, 146. Presbytère de l'église St. John, Kingston, 147. Do de St. Thomas, 221.

4. Bill pour amender l'acte de cette session (*supra*, 1.) relatif à la vente des terres de rectorerie; du Conseil, 313. Lu, 317. Lu 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> fois; passé, 353. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 17.)

**RÉGIOPOLIS, COLLÈGE DE, KINGSTON** :

1. Pétition demandant un acte pour conférer à ce collège les pouvoirs universitaires, 31. L'avis n'est pas exigé, 40. Bill présenté, 43. Renvoyé à un comité, 107. Rapporté avec des amendements, 129. Considéré en comité; rapporté, 137. Passé, 155. Par le Conseil, 221. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 133.)

RÉGIOPOLIS, COLLÈGE DE, KINGSTON—*Suite*.

2. Pétition de R. V. Rogers, ministre de l'église St. James, Kingston, contre le bill, 231.

REINE, BANC DE LA :—Voir *Documents*, 67. *Cours*.

RICHELIEU, HÔPITAL DE :—Demande d'aide, 61.

RIVIÈRE NOIRE :—Motion amendant une résolution des subsides affectant \$22,500 à des travaux pour la descente des bois sur l'Outaouais et ses tributaires—que la somme soit réduite à \$12,500, et qu'elle soit appliquée à l'achat de certaines glissoires sur la Rivière-Noire et qui appartiennent à un député à cette chambre, rejetée, 206.

ROGERS, JOHN :—Sa pétition, pour un acte de naturalisation, 61. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée; suspendue; bill présenté, 93. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté; passé, 244. Par le Conseil, 282. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 176.)

ROSE, HENRY :—Sa pétition, demandant un octroi de terre pour ses services durant la guerre de 1812, 268.

ROSSIN, COMPAGNIE DE L'HÔTEL :—Pétition pour un acte spécial, 35. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 74. Rapporté avec des amendements, 106. Considéré en comité, 117. Rapporté, 139. Passé, 148. Par le Conseil, 216. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 124.)

ROXTON, COMPAGNIE DES MINES DE :—Pétition pour un acte d'incorporation, 77. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 121. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré et amendé en comité; rapporté, 245. Passé, 260. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 116.)

SAGUENAY, RIVIÈRE :—Pétition pour la construction de débarcadères à la Baie St. Paul, St. François et St. Irénée, etc., 35.

ST. ALBANS, MARAUDE DE :—Voir *Documents*, 69. *Adresses*, 41.

STE. ANGÈLE :

1. Pétition pour faire réunir certains rangs de cette paroisse à celle de Ste. Marie de Monnoir, 24. Pétition en faveur, 77. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 32. Renvoyé à un comité, 63.

2. Pétitions contre, 24, 84.

Voir *Documents*, 70, 71. *Adresses*, 42, 43.

ST. BERNARD DE LACOLLE :—Voir *Documents*, 72. *Adresses*, 144.

ST. BONAVENTURE :—Pétition pour faire séparer cette paroisse de la municipalité de St. Guillaume, 114. Pétition en faveur, 147. Rapport du comité des ordres permanents que l'avis n'a pas été donné, 122. Autre rapport—qu'il trouve aujourd'hui l'avis suffisant, 123. Bill présenté, 129. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté, 244. Passé, 259. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 61.)

ST. CATHARINES, PRISON DE :—Voir *Documents*, 55. *Adresses*, 34.

ST. CHARLES :—Voir *Ponts*, 6, 7.

ST. DOMINIQUE :—Pétition demandant que J. Desène et autres ne soient pas autorisés à confectionner un chemin macadamisé dans cette paroisse, 46.

ST. ETIENNE DE BEAUHARNOIS :

1. Pétition pour faire ériger en municipalité distincte la division paroissiale de St. Etienne de Beauharnois, 30. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 71. Renvoyé à un comité ; rapporté avec des amendements, 147. Considéré en comité ; rapporté, 195. Passé, 226. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 64.)

2. Pétition contre, 24.

ST. GEORGE DE WINDSOR :—Pétition demandant la révocation de la 2<sup>me</sup> section de 29 Vic., c. 50, et que la municipalité soit replacée sous l'opération du 1<sup>er</sup> paragraphe de la 53<sup>me</sup> section du chapitre 24 des statuts refondus du Bas-Canada, quant aux cotisations pour chemins et ponts, 212.

ST. HEDWIGE :

1. Pétition pour ériger cette paroisse en une municipalité distincte, 56. Rapport de l'avis, 66. Bill pour diviser le township de Clifton ; présenté, 72. Renvoyé à un comité, 151. Rapport—que le préambule n'est pas prouvé, 194.

2. Pétition contre le bill, 173.

3. Pétition demandant que si St. Hedwige est érigé en municipalité, certains lots de Clifton ne soient pas compris dans ce changement, 173.

ST. HYACINTHE, NOUVEAU PONT DE :—Voir *Ponts*, 8.

ST. LAURENT, FLEUVE :—Pétition demandant qu'il soit pris des mesures pour s'assurer de la possibilité d'établir un pont d'hiver dans le bas du St. Laurent, 104.

ST. LAURENT, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU :—Pétition pour un acte d'incorporation. 23. Rapport de l'avis, 31. Bill venu du Conseil ; lu, 124. Renvoyé à un comité, 138. Rapporté avec des amendements, 156. Considéré en comité ; rapporté, 219. Passé, 222. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 113.)

ST. LAURENT, COMPAGNIE DE REMORQUEURS DU :

1. Pétition pour des amendements à son acte, 26. Rapport spécial sur l'avis, 40. Bill venu du Conseil ; lu, 148. Renvoyé à un comité, 166. Rapporté, avec des amendements, 188. Considéré en comité ; rapporté, 220. Passé, 223. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 112.)

2. Pétition de la compagnie contre tout changement à son acte de corporation, 125.

STE. MARIE DE MONNOIR :—Demande d'aide pour l'hospice Ste. Croix dans cette paroisse, 56.

ST. OURS :—Pétition pour incorporer ce village comme ville, 23. Rapport de l'avis ; bill présenté, 57. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté avec des amendements, 105. Considéré en comité ; rapporté, 117. Passé, 135. Par le Conseil, 198. S. R., 381. (29-30 Vic., c. 60.)

ST. PIERRE, RIVIÈRE :—Pétition pour faire nettoyer cette rivière et élargir le tunnel sous le Canal Lachine, 125.

ST. PIERRE-BAPTISTE :—Pétition pour faire ériger en une municipalité distincte certaines parties d'Inverness et d'Halifax Nord, 70. Rapport de l'avis, 128. Bill pour ériger la dite municipalité sous le nom de St. Pierre-Baptiste; présenté, 154. Renvoyé à un comité, 248. Rapporté avec des amendements, 300.

ST. ROCH, CAISSE D'ECONOMIE DE :—Voir *Documents*, 74. *Adresses*, 45.

ST. VINCENT :—Pétition de cette municipalité à l'effet de construire un havre à l'embouchure de la rivière Big Head (Meaford), etc., 62. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 67. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté, 147. Considéré en comité; rapporté, 195. Passé, 226. Par le Conseil, 272. S. R., 383. (29-30 Vic, c. 78.)

ST. HYACINTHE, SŒURS DE CHARITÉ DE :—Demande d'aide, 30. Pétition en faveur, 31.

ST. JÉRÔME, COLLÈGE DE, BERLIN :—Pétition pour un acte d'incorporation, 30. L'avis non exigible, 40. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 93. Considéré en comité; rapporté, 109. Passé, 116. Par le Conseil, 170. S. R., 381. (29-30 Vic, c. 134.)

ST. JOHN, SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE DE (DIOCÈSE DE KINGSTON) :—Pétition pour un acte d'incorporation, 92. L'avis non exigible, 104. Bill présenté, 106. Renvoyé à un comité; 62<sup>me</sup> règle suspendue, 137. Rapporté, 147. Considéré en comité; rapporté, 165. Passé, 195. Par le Conseil avec des amendements, 272. Considérés, 273. Adoptés, 306. S. R., 384. (29-30 Vic, c. 149.)

SALUBRITÉ PUBLIQUE :—Voir *Documents*, 26.

#### SAUVAGES :

1. Bill pour autoriser les Sauvages Iroquois de Caughnawaga à régler la coupe du bois dans leur réserve; du Conseil; lu, 105. Renvoyé à un comité, 137.

2. Bill pour confirmer le titre aux terres possédées en fidéicommiss pour les Sauvages de cette province; du Conseil; lu, 284. Renvoyé à un comité général, 306. Considéré; rapporté; passé, 335. S. R., 385. (29-30 Vic, c. 20.)

SÉPULTURES :—Voir *Documents*, 4. *Naissances*.

SERGEANT-D'ARMES :—Chargé d'arrêter E. G. Lajoie, accusé d'assaut sur la personne d'un député, 257. Il le place à la barre, 263. Tenu de le garder durant le bon plaisir de la chambre, 265.

SERVITEURS :—Voir *Maitres*.

SHERBROOKE, PRISON DE :—Voir *Adresses*, 47.

SHÉRIFS :—Voir *Droit commun, procédure du*.

SHÉRIF DE QUÉBEC :—Voir *Adresses*, 51.

SIMCOE, BANQUE DU COMITÉ DE :—Pétition pour un acte d'incorporation, 60. Rapport de l'avis, 56. Bill présenté, 57. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 156. Considéré et amendé en comité; rapporté, 196. Passé, 227. Par le Conseil, avec des amendements donnant à cette institution le nom de la banque de Simcoe, etc., 287. Considérés, 288. Adoptés, 298. S. R., 384. (29-30 Vic, c. 91.)



SMART, WM. LYNN :—Sa pétition, demandant que la société d'hommes de loi du Haut-Canada soit autorisée à le recevoir comme avocat, 125. Rapport de l'avis, 128. Bill présenté, 131. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté, 187. Considéré en comité; rapporté, 244. Passé, 267. Par le Conseil, 294. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 174.)

SOREL :

1. Pétition du conseil de ville pour des amendements à son acte, 62. Rapport de l'avis; bill présenté, 66. Renvoyé à un comité, 140. Rapport que le bill est abandonné par ses promoteurs, 230.

2. Pétition pour des amendements à ce bill, 146.

3. Pétition de P. Gadbois et autres, pour faire exempter leurs terres de la taxe municipale, 230.

SPIRITUEUX :—La chambre en comité sur l'opportunité de créer un fonds spécial dénommé "Fonds de l'inspection des spiritueux," 87. Ordre de prise en considération, rescindé, 356.

Voir *Douane, droits de*, 1, 2, 4. *Excise, droits d'*.

STANBRIDGE :

1. Pétition pour faire diviser ce township en deux municipalités, 31. Pétition en faveur, 92. Rapport de l'avis, 40. Bill présenté, 46. Renvoyé à un comité, 74. Rapport, que le préambule n'est pas prouvé, 93.

2. Pétition contre, 92.

STATISTIQUES JUDICIAIRES :—Voir *Documents*, 32.

STRATFORD :—Pétition du conseil de ville, demandant l'autorisation d'émettre de nouveaux bons pour consolider sa dette, 114. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 126. Renvoyé à un comité, 153. Rapporté avec des amendements, 214. Considéré et amendé en comité; rapporté, 247. Passé, 262. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 77.)

SUBSIDES :

1. Discours du trône pris en considération; motion, que des subsides soient accordés à Sa majesté; devant être considérée en comité général; partie du discours y relative à lui renvoyée, 17. Considérée, 33. Rapport d'une résolution accordant des subsides à Sa Majesté; la chambre devant se former en comité sur ces subsides, 43. Message transmettant le budget, renvoyé, 59. La chambre en comité, 59, 72, 78, 101. Rapport d'une résolution; adoptée, 67. Rapport de 22 résolutions; adoptées, 94. Rapport de 32 résolutions, 96. Adoptées, 101, 205. Rapport de 17 résolutions; adoptées, 110. Budget supplémentaire, renvoyé, 111. La chambre de nouveau en comité, 185, 189, 192, 203. Rapport de 11 résolutions, amendements proposés et rejetés aux 4<sup>me</sup> (Glissoires sur l'Outaouais) et 5<sup>me</sup> (Edifices publics à Outaouais); résolutions adoptées, 205. Rapport de 9 résolutions, adoptées, 209. Rapport de 12 résolutions, amendement proposé et rejeté à la 12<sup>me</sup> (police secrète) *ib.* Rapport de 16 résolutions, adoptées, 218. La chambre de nouveau en comité, 224. Rapport de 7 résolutions; adoptées, 232. Autre budget supplémentaire, renvoyé, 274, 310. Amendement proposé à la 19<sup>me</sup> (indemnité aux townships du Bas-Canada en vertu de l'acte seigneurial) et rejeté; reste des résolutions adopté, 349.

2. La chambre en comité des voies et moyens, 68. Rapport d'une résolution pour augmenter les droits d'excise sur les spiritueux, etc., adoptée, 94. Motion, que l'Orateur quitte le fauteuil; amendement qu'il est inopportun, à la veille de la confédération,

SUBSIDES—*Suite.*

d'adopter des mesures tendant à bouleverser le commerce, etc., 124. Considéré, 126. Rejeté; la chambre en comité, 132. Considérée, 156. Rapport de résolutions établissant un nouveau tarif douanier, 174. Motion pour les amender en imposant un droit de 15 pour cent sur les machines de fabrique, rejetée; résolutions adoptées, 183. Bill présenté, 184. (Voir *Douanes, droits de*, 2.) Chambre de nouveau en comité, 211. Rapport de 2 résolutions; 1re (autorisant le gouverneur en conseil à permettre la fabrication en entrepôt d'articles dans lesquels entrent des spiritueux, etc.), adoptée; bill présenté, (Voir *Excise, droits d'*, 2); 2me résolution (pour déterminer la valeur des marchandises importées) remise, 231. Ordre pour la reprise en considération de la dite résolution, rescindé, 253. Chambre de nouveau en comité; rapport de résolutions accordant différentes sommes à prendre sur divers fonds; adoptées; bill présenté, 350. Voir *infra*, 3.

3. Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil, et à certains autres besoins du ressort du service public, pour l'année fiscale expirant le trentième jour de juin, mil huit cent soixante-et-sept, et pour d'autres objets se rattachant au service public; présenté, 351. Lu 2me fois, 369. Passé, 375. Par le Conseil, 379. S. R., 387. (29-30 Vic., c. 8.)

4. Bill pour justifier le gouvernement de s'être écarté des dispositions de l'acte d'audition, etc., 33. Voir *Milice*, 4, 5.

5. Bill du Conseil affectant un crédit,—résolution autorisant ce crédit adoptée et renvoyée au comité général du bill, 253. Voir *Justice, administration de la*.

6. Adresses votées à Son Excellence, le priant de recommander le vote de certains crédits, 349.

7. Résolutions des subsides rapportées et réception du rapport remise à un autre jour, 59, 60, etc.—Rapport reçu immédiatement quant à l'exemption de droits d'excise, 150.

SUCRES ET MÉLASSES :—Voir *Douane, droits de*, 2.

SUPÉRIEUR, LAC :—Comité spécial nommé aux fins d'obtenir des informations sur l'étendue et les richesses des mines de cuivre sur la rive nord du lac Supérieur, et sur les meilleurs moyens à prendre pour les développer de manière à faire de ces mines une source de revenus, et à donner en même temps de l'encouragement à l'emploi des capitaux dans le développement des dites mines de cuivre, 28. Quorum réduit, 46. Rapport, 310. (App. No. 4) Recommandation du comité des impressions, que le rapport ne soit pas imprimé, 323. Ordre pour le faire imprimer, 337.

TAY, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA :—Rapport du comité des comptes publics, recommandant le retrait de la réclamation du gouvernement à compte du prêt à cette compagnie; adopté, 348.

TÉLÉGRAPHES :—Voir *Chemins de fer*, 4.

TÉLÉGRAPHE ATLANTIQUE :—Message de Son Excellence, transmettant un télégramme de félicitation du ministre des colonies (par ordre de Sa Majesté), sur le succès de la pose du câble Atlantique, 268. Message en réponse; communiqué au Conseil, 274. Adopté par le Conseil, 285.

TÉMOINS :—Voir *Témoignages*.

**TÉMOIGNAGES** :—Bill pour amender le chapitre 32 des statuts refondus du Haut-Canada, concernant les témoins et les témoignages; présenté, 71. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 321.

**TENURE SEIGNEURIALE :**

1. Bill pour expliquer certaines dispositions de l'acte seigneurial; présenté, 67. Renvoyé à un comité général, 321. Considéré et amendé; rapporté; passé, 344. Par le Conseil, 369. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 30.)

2. Pétitions demandant le réglément immédiat des réclamations des townships du Bas-Canada à l'égard de l'acte seigneurial :—Municipalité de Bury, 194. Municipalité de Compton, 146. Do. de Lochaber, 133.

3. Motion, pour mettre de côté une résolution des subsides accordant aux townships du Bas-Canada \$191,904.40, comme indemnité en vertu de l'acte seigneurial, etc., rejetée, 349.

Voir *Documents*, 75. *Adresses*, 46.

**TERRES :**

1. Bill pour faire annuler des patentes en certains cas dans le Bas-Canada; présenté, 33. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

2. Bill pour encourager l'immigration et faciliter la colonisation des terres incultes; présenté, 36. Ordre pour la 2<sup>me</sup> lecture, rescindé, 301.

3. Pétitions demandant l'adoption d'un système d'octrois gratuits pour les colons :—Conseil municipal de Kent, 35. Do. de Leeds et Grenville, 23. Do. de Norfolk, 56. Do. de Wellington, 56.

4. Motion pour que la chambre se forme en comité sur la résolution suivante :—que l'octroi gratuit de terres publiques de la province aux personnes réellement disposées à les défricher (le dit octroi sujet aux conditions d'établissement qu'on jugerait à propos d'imposer), serait une chose très désirable et qui aurait pour effet d'attirer l'émigration dans la province, et de développer rapidement les ressources du pays; amendement proposé, déclarant que le manque d'emploi d'une forte partie de la population, pendant les mois d'hiver, oblige un nombre considérable de personnes à passer à l'étranger, pour subvenir à l'existence de leurs familles, et que dans le but de restreindre l'émigration autant que possible, l'industrie minière et manufacturière, et la colonisation des terres publiques devraient être placées sur un pied qui ne laisserait rien à envier aux autres pays de ce continent; amendement, vû les changements constitutionnels qui sont à la veille de s'opérer, il n'est pas à propos que la législature modifie en rien pour le moment le système d'octroi, de vente ou d'administration des terres publiques de la province, adopté; motion principale adoptée telle qu'amendée, 36.

Voir *Documents*, 37. *Adresses*, 22-24. *McKay*.

**TERRITOIRES NON ORGANISÉS** :—Voir *Justice, administration de la*.

**TERRAINS MINIERS** :—Voir *Documents*, 25. *Adresses*, 16.

**THÉS** :—Voir *Douane, droits de*, 1, 2.

**TIMBRE, LOI DU** :—Voir *Documents*, 40.

**TINGWICK** :—Pétition de la municipalité de Kingsey Falls, demandant que certains lots du premier rang de Tingwick soient annexés à cette municipalité, 50.

TODD, ALPHEUS :—Sa pétition, demandant à la chambre de souscrire à un certain nombre d'exemplaires de son *Treatise on Parliament Government*, qui se publie en Angleterre, 103. Renvoyé au comité de la bibliothèque, 106. Rapport, recommandant d'abord une souscription à 50 exemplaires, et ensuite l'achat du nombre voulu pour la distribution aux députés, 213. Adopté, 313.

## TORONTO :

1. Pétition du maire et corporation, pour faire révoquer l'acte de la dernière session légalisant certaines cotisations dans cette cité, 92. Rapport de l'avis, 104. Bill venu du Conseil, 190. Lu, 198. Renvoyé à un comité, 249. Rapporté, 262. Considéré en comité; rapporté, 297. Passé, 304. S. R., 385. (29-30 Vic., c. 73.)

2. *Eglise St. James* :—Pétition du recteur et marguilliers, demandant un acte pour leur conférer certains terrains, avec pouvoir d'en louer une partie et d'employer le reste comme cimetière, 50. Pétition en faveur, *ib.* Rapport de l'avis, 57. Bill venu du Conseil; lu, 117. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté, 168. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 228. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 151.)

3. *Chemin de fer urbain, Compagnie du* :—Pétition demandant l'autorisation de disposer de son chemin de fer, 146. Rapport de l'avis, 154.

4. *Eglise Wesleyenne* :—Pétition demandant un acte pour conférer à des syndics l'administration de l'église méthodiste wesleyenne ainsi que ses propriétés, etc., 190. Rapport de l'avis, 201. Bill venu du Conseil, 84. Lu, 185. Renvoyé à un comité, 200. Rapporté, 214. Considéré en comité; rapporté, 248. Passé, 261. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 153.)

## TORONTO À OWEN SOUND, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition pour faire remettre en vigueur l'acte de la dite compagnie, 55. Pétitions en faveur, 61, 77, 103, 125, 194. Rapport de l'avis, 85. Bill présenté, 105. Renvoyé à un comité, 151. Rapport—que le bill est abandonné par ses promoteurs, 263. Honoraire remis, *ib.*

2. Pétition contre le bill; compagnie du chemin de fer du Nord, 172.

TOWNSHIPS DU BAS-CANADA :—Voir *Documents*, 25. *Adresses*, 16. *Tenure seigneuriale*.

TRAVAUX PUBLICS :—Voir *Documents*, 64.

TRENT, RIVIÈRE :—Voir *Adresses*, 8.

TROIS-RIVIÈRES :—Pétition pour des amendements à l'acte de cette cité, 77. Rapport de l'avis 85. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté avec des amendements, 194. Considéré et amendé en comité; rapporté, 245. Passé, 260. Par le Conseil, avec des amendements, 308. Considérés et adoptés, 309. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 59.)

TUMBLETY, MÉDECINES DE :—Voir *Adresses*, 8.

UNION, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION DU CANADA :—Pétition pour un acte d'incorporation, 113. Rapport de l'avis, 122. Bill présenté, 123. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté avec des amendements, 188. Considéré et amendé en comité; rapporté, 245. Passé, 260. Par le Conseil, avec des amendements, 294. Considérés, 295. Adoptés, 305. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 129.)

## USURE, LOIS D' :

1. Bill concernant l'intérêt—1866 (M. Dunkin) ; présenté, 17. Renvoyé au comité des lois relatives à l'intérêt de l'argent, 43. Voir *infra*, 3.
2. Bill pour amender l'acte relatif à l'intérêt (M. Bourassa) ; présenté, 17. Renvoyé au même comité, 44.
3. Comité spécial chargé de considérer les lois relatives à l'intérêt, 43. Quorum devant être de sept, 173. Bill relatif à l'intérêt (*supra*, 1, 2) à lui renvoyé, 43, 44. Toutes pétitions à ce sujet à lui renvoyées, 71.
4. Pétition pour une loi restreignant l'intérêt à 8 pour cent ; conseil municipal de Norfolk, 56.—A 7 pour cent ; conseil municipal d'Hastings, 70. Les deux renvoyées à ce comité, 71. Voir *supra*, 3.
5. Pétition pour qu'il ne soit passé aucune loi fixant le taux de l'intérêt ; chambre de commerce de London, 167.

VACANCES :—Voir *Adresses*, 51.

VAUDREUIL :—Pétition demandant qu'un certain terrain, dans le township d'Hudson, soit donné au ministre et marguilliers de l'église St. James, Vaudreuil, pour en faire un cimetière, 61. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 86. Renvoyé à un comité, 140. Rapporté avec des amendements, 187. Considéré en comité ; rapporté, 243. Passé, 258. Par le Conseil, 286. S. R., 383. (29-30 Vic., c. 155.)

VÉGÉTAUX :—Voir *Douanes, droits de*, 8.

VENTES JUDICIAIRES :—Bill pour amender la 5e section de 28-29 Vic., c. 39, pour diminuer les frais de vente judiciaire dans le Bas-Canada ; présenté, 46. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 302.

## VICTORIAVILLE :

1. Pétition pour faire incorporer ce village comme ville, 125. Rapport de l'avis, 128. Bill présenté, 131. Ordre pour la 2me lecture, rescindé, 305.
2. Pétition contre le bill, 203.

VOLONTAIRES :—Voir *Milice*.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS :—Impression quotidienne des, 4.

## WATERLOO, MAGOG ET STANSTEAD, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition pour un acte d'incorporation, 46. Rapport de l'avis ; bill présenté, 51. Renvoyé à un comité, 64. Rapporté avec des amendements, 114. Considéré en comité ; rapporté, 139. Passé, 149. Par le Conseil, 221. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 101.)
2. Pétition en faveur et demandant un octroi de terres pour aider à sa construction, 56, 61, 70.
3. Pétition contre le bill ; de l'honorable A. B. Foster, 113,

**WAWANOSH** :—Pétition pour faire diviser ce township en deux municipalités, 56. Rapport de l'avis, 50. Bill présenté, 52. Renvoyé à un comité, 75. Rapporté avec des amendements, 93. Considérés en comité; rapporté, 109. Passé, 116. Par le Conseil, 184. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 82.)

**WELLAND, CANAL** :—Pétition de propriétaires de navires, etc., de Kingston, demandant certaines améliorations à ce canal, 26.

**WELLINGTON** :—Pétition de ce conseil municipal, demandant une loi pour légaliser certains règlements, etc., 125. Rapport du comité des ordres permanents que l'on n'a pas fait valoir de raisons suffisantes pour le porter à recommander la suspension de la règle, 134.

Voir *Adresses*, 24.

**WICKHAM** :

1. Pétition pour faire ériger en municipalité les six premiers rangs de ce township, 25. Rapport de l'avis, 31. Bill présenté, 42. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 147. Considéré en comité; Rapporté, 196. Passé, 228. Par le Conseil, 286. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 62.)

2. Pétition contre, 92.

**WILSON, THOS. L.** :—Sa pétition, pour qu'il soit souscrit à l'ouvrage *Life and times of Lord Palmerston*; renvoyée au comité de la bibliothèque, 194. Rapport, 251. Adopté, 313.

**WINDSOR, COMPAGNIE DU PASSAGE DE** :—Pétition pour un acte de corporation, 146. Rapport de l'avis, 154.

**WOLFESTON** :—Pétition pour que ce township soit séparé du comté de Wolfe et annexé de nouveau à Mégantic, 147.

**WHELPLEY, J. D., ET J. J. STORER** :—Pétition demandant un brevet pour un nouveau système de fonte de minerais, 35. Rapport de l'avis, 66. Bill présenté, 105. Renvoyé à un comité, 151. Rapporté avec des amendements, 187. Considéré et amendé en comité; rapporté, 243. Passé, 267. Par le Conseil avec des amendements, 294. Considérés, 295. Adoptés, 305. S. R., 384. (29-30 Vic., c. 163.)

**WOODSTOCK** :

1. Pétition des syndics de la congrégation presbytérienne, demandant l'autorisation de vendre certains lots de terre, 31. Rapport de l'avis, 40. Bill venu du Conseil; lu, 117. Renvoyé à un comité, 152. Rapporté, 167. Considéré en comité; rapporté, 199. Passé, 228. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 154.)

2. Pétition pour faire autoriser le recteur et les marguilliers de l'église St. James à vendre certains lots de terre, 103. Rapport de l'avis, 114

**WYOMING, COMPAGNIE DE PÉTROLE DE** :—Pétition de J. D. Ottiwell, de New-York, demandant que cette compagnie soit autorisée à transporter des immeubles en Canada, 56. Suspension de la règle relative à l'avis recommandée; suspendue; bill présenté, 66. Renvoyé à un comité, 109. Rapporté avec des amendements, 154. Considéré en comité; rapporté, 196. Passé, 227. Par le Conseil, 272. S. R., 382. (29-30 Vic., c. 119.)

**YORK** :—Voir *Gaspé, Baie sud de*,

